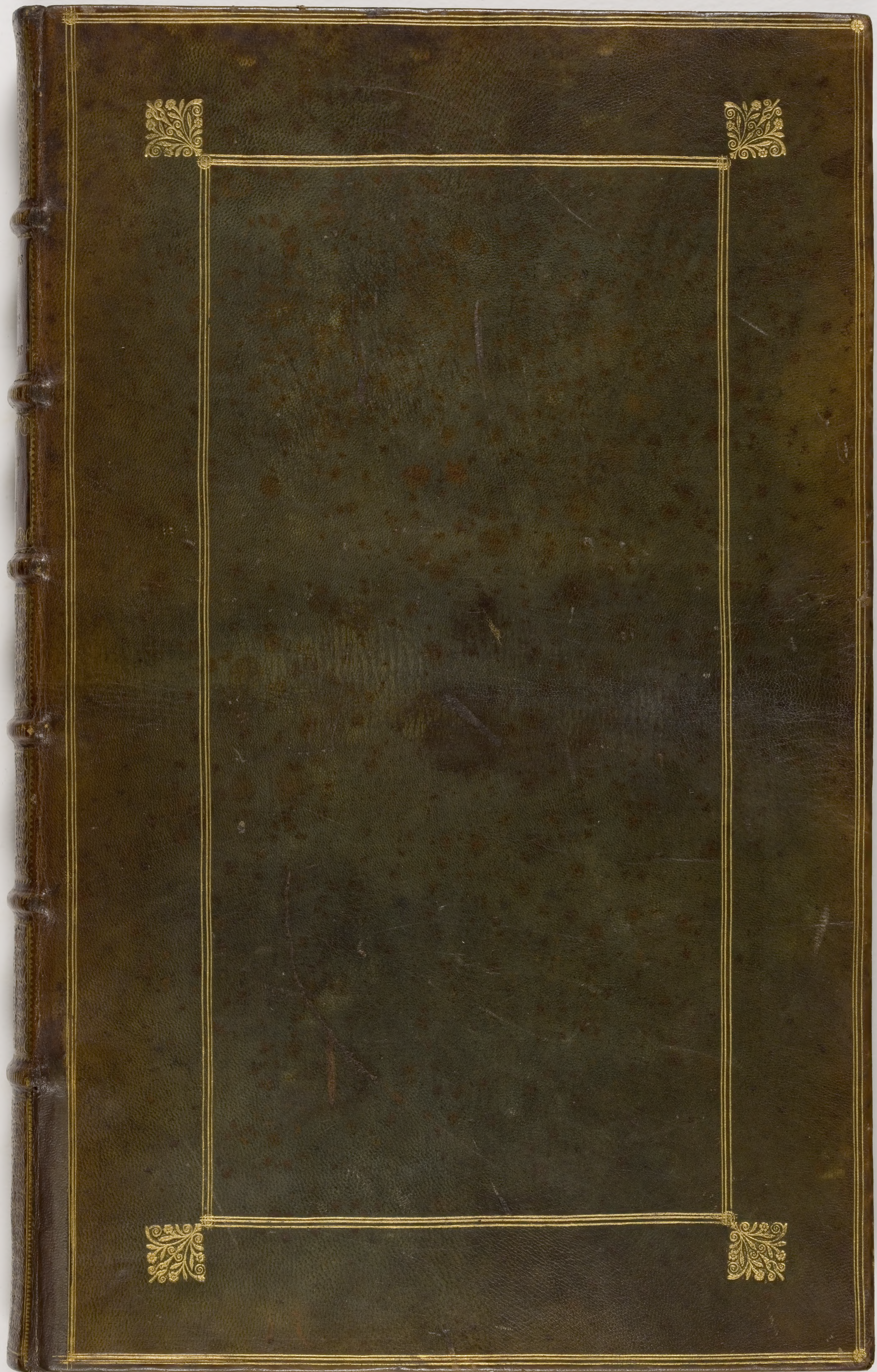






CEREMONIES
ET
COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

AVERTISSEMENT.

UN petit Suplement ajouté à la fin de ce Tome 5. qui est le 7. & dernier selon les dates de la publication des Volumes, augmente le prix de l'ouvrage à l'égard des souscripteurs de f 3--10 pour le grand papier & de f 2--10 pour le petit. Le prix de ce Volume est en petit papier f 21
En grand papier f 28

Le Libraire avertit aussi le public qu'il lui reste encore une quarantaine d'Exemplaires complets de cet Ouvrage en grand papier, dont les figures sont des premieres épreuves, & toutes choisies par B. Picart le Romain *(c'est-à-dire celles des cinq Volumes publiés du vivant de cet excellent dessinateur.)*

Le même Libraire debite actuellement l'Histoire des Yncas du Perou *en 2 Volumes in 4. enrichie de figures gravées avec beaucoup d'exactitude & de soin d'après les desseins de feu B. Picart le* Romain. *Le prix de cet Ouvrage le dernier qui soit sorti de ses mains est de f* 10 *en petit papier & de f* 18 *en grand, dont le Libraire n'a fait imprimer que* 50 *Exemplaires.*

CEREMONIES
ET
COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE

Representées par des Figures dessinées de la main de

BERNARD PICART, &c.

Avec une Explication Historique, & quelques Dissertations curieuses.

TOME CINQUIEME,

Qui contient les Céremonies des Mahometans &c.



A AMSTERDAM,
Chez J. F. BERNARD.
MDCCXXXVII.


La nuit du Decret. P. Lanjé fecit.

INTRODUCTION
A L'HISTOIRE
DU
MAHOMETISME.

J'Ai averti le Lecteur des raiſons qui peuvent juſtifier la (*a*) ſeparation que je fais ici du Mahometiſme d'avec toutes les autres Religions: mais avant que de le décrire il eſt, ce me ſemble, néceſſaire de donner quelqu'idée de la Nation chez qui Mahomet a pris naiſſance. Deux ou trois (*b*) Auteurs que je copierai ſouvent me ſerviront à former cette Introduction, & d'avance j'avouerai de bonne foi qu'ils ont droit de la réclamer. Cet aveu eſt premierement dû aux Auteurs, & après eux à tout le public, pour me mettre à couvert du crime de vol; crime ſi commun aujourd'hui, qu'à peine peut-on faire quatre pas dans la République des lettres ſans rencontrer des Auteurs plagiaires & des Libraires qui s'offrent à réceler leurs larcins.

L'Arabie doit ſon nom à un petit canton de la Province de *Tehama*, nommé *Araba* d'*Tarab* fils de *Kahtan* & pere des anciens Arabes. D'autres ont prétendu que le nom de cette vaſte contrée vient de ſes deſerts, ou du mélange de ſes peuples &c. Les anciens auteurs Chrétiens ont appellé géneralement tous les peuples de l'Arabie *Saraſins*. Le nom de *Saraſin* vient d'un mot qui ſignifie Orient, ou ſelon *Bochart*, d'un mot qui ſignifie *piller*. On verra ci-après que cette Etymologie déplait à M. *Gagnier*.

I. *De l'origine des* ARABES.

Les Hiſtoriens de cette Nation diviſent les *Arabes* en trois Claſſes, qui ſont

I. Les

(*a*) Voy. l'*Avert.* qui eſt à la tête du Vol. 4. des *Religions qui ne ſont pas Idolatres.*

(*b*) Le *Diſcours* qui précede la traduction Angloiſe de l'*Alcoran* que M. *Sale* a publiée à Londres in 4. en 1734. les deux dernieres *Vies* que nous ayons *de Mahomet*, l'une de M. le Profeſſeur *Gagnier* encore vivant, & l'autre poſthume de M. de Boulainvilliers.

I. Les *Arabes Primitifs* ou *Anciens*. Ceux-ci habiterent les premiers l'*Arabie* après le Déluge, & leur posterité s'est ou perdue ou confondue avec les Arabes qui sont venus après eux.

II. Les *Arabes purs*, & *non mélangés*, c'est-à-dire ceux qui après la confusion des Langues, vinrent s'établir dans cette Partie de l'*Arabie*, appellée *Yemen*, ou *Arabie heureuse*: & ceux-ci furent les Descendans de *Kathân* ou *Yoktan*. *Kathân* eut deux fils, *Yarab* & *Giorham*. *Yarab* fut le fondateur du Royaume d'*Yemen*, *Giorham* de celui d'*Heyaz* ou *Hegiaz*.

III. Les *Mostarabes*, par où l'on entend ceux qui se sont faits *Arabes*, soit en se mêlant, soit en s'alliant avec les *Arabes purs*. Ces Mostarabes sont la posterité d'*Ismaël*, fils d'*Ibrahim* ou d'*Abraham*, de qui *Mahomet* se disoit descendu en Ligne directe. Commençons par les deux premiéres Classes d'Arabes: je n'en parlerai qu'autant que cela est nécessaire pour connoître les commencemens du Mahometisme.

Selon M. *Gagnier*. „ Le premier des ARABES PRIMITIFS ou ANCIENS qui habita l'*Arabie* immédiatement après le Déluge fut ce *Giorham*, „ que j'ai nommé, & que l'on appelle *Giorham premier*, pour le distinguer d'un „ autre *Giorham*. Ce *Giorham* I. étoit un des descendans de *Seth*, fils d'*Adam*. „ Il fut du nombre de ceux qui se sauverent dans l'Arche de *Noë*. Les Historiens *Arabes* continue-t-il, veulent qu'il y ait eu dans l'Arche jusqu'à quatre-vingt personnes, quoique l'Ecriture ne fasse mention que de huit. Au „ sortir de l'Arche *Giorham* alla s'établir dans l'*Arabie*, & c'est tout ce que l'on „ sait de son Histoire. Il ne reste pas même la moindre trace de sa posterité ". On n'est obligé de croire cette tradition qu'autant que l'on croit les choses dénuées de preuves certaines & de monumens autentiques. Telles sont aussi les origines des Chinois, des Suedois, &c.

On comprend aussi, sous le nom d'*Arabes Primitifs* ou *Anciens*, quatre Tribus qui ont formé quatre peuples; les *Adites*, les *Thamudites*, les *Giadisites* & les *Tasmites*, tous descendans de *Sem*, fils de *Noë*; & c'est ce qui a été cause que l'on a appellé *Sem* le Pére des *Arabes*. Raportons en peu de mots l'histoire de ces quatre Peuples, que l'*Alcoran* cite comme des exemples de la vengeance divine sur les impies.

1. *Ad*, Pére des *Adites*, étoit fils d'*Aws* appellé *Uz* dans la Bible, fils d'*Aram*, fils de *Sem*, fils de *Noë*. Après la confusion des Langues, il s'avança jusques dans la partie Méridionale de l'*Arabie*, appellée *Hadramawt*, dans un Quartier nommé *Al-Alkaf*; c'est-à-dire *Sables mouvans*. Ce quartier s'étend depuis l'*Yemen* jusqu'au Pays d'*Oman*.

Schedad, fils d'*Ad*, fut le premier Chef, ou Roi si l'on veut, de ces *Adites*. Il regna selon les Auteurs Orientaux avec beaucoup de magnificence & d'éclat, & porta l'orgueil jusqu'à se flater que ses sujets le regarderoient comme un Dieu. Ces mêmes Auteurs sont aussi prodigues en fables à l'égard de ce *Shedad*, que les anciens Grecs à l'égard de leurs Héros; mais le détail en est inutile ici. Il n'y a rien de certain touchant les Successeurs de ce *Shedad*: tout ce que l'on sait, c'est que les *Adites* s'étant abandonnés à l'Idolatrie, Dieu leur envoya, selon le témoignage de l'*Alcoran*, leur frére *Hûd* pour leur prêcher l'Unité de l'Etre suprême. On prétend géneralement que ce Prophéte *Hud* est *Heber*. Abulfeda raconte l'histoire de la mission de *Hud* de la maniere suivante: *Hud*, ou, pour se conformer à l'idée génerale, *Heber*, que les Juifs tiennent aussi pour un grand Prophéte, fut envoyé de Dieu aux *Adites*, qui adoroient trois Idoles. On nous dit

dit que ces Peuples, de même que les *Thamudites*, étoient des Géans d'une grandeur démesurée, & c'est à quoi l'Alcoran fait allusion, quand il dit : *Souvenez-vous du tems auquel Dieu vous fit succeder au Peuple de Noë, lorsqu'il augmenta votre stature* (*a*).

Hûd prêcha donc aux *Adites*; mais ils rejetterent sa mission & persévererent dans l'impieté. Dieu punit ces incredules; il envoya contre eux un vent étouffant qui souffla sept nuits & huit jours continuels. Ce (*b*) vent étoit si brûlant & si dangereux qu'en le respirant, il causoit une entiere dissolution du corps. C'est ainsi que périrent tous ces incrédules à l'exception de *Hûd*, & de ceux qui crurent à ses Prophéties. *Hûd* vêcut encore plusieurs années, & son tombeau est, selon les uns dans le Pays d'*Hadramawt*, & selon les autres à *Heg'r*, dans le Territoire de la *Mecque*.

La même tradition porte aussi qu'il y avoit parmi les *Adites* un grand Personnage nommé *Locman*, différent du Philosophe *Locman*, qui vivoit du tems de *David* le Prophéte. Le *Locman* dont il s'agit ici étoit dans une telle réputation à cause de sa sainteté, que ses compatriotes affligés d'une extrême sécheresse, qui détruisoit & les hommes & les bêtes, le crurent seul capable de flêchir la colére de Dieu par ses prieres.

Après que les *Adites* incrédules eurent été exterminés, ce *Locman* resta dans le Territoire sacré de la *Mecque*. Dieu lui dit : *Choisis ce que tu aimerois le mieux. Je te l'accorderai excepté l'immortalité.* Il répondit : *Seigneur accordés moi de vivre l'âge de sept Aigles.* Dieu lui accorda sa demande : il prit un Aiglon sortant de l'œuf, & après la mort de celui-ci il en prit un autre, & ainsi de suite jusqu'au nombre de sept. Chacun de ces Aigles vêcut quatre vingts ans, & *Locman* mourut avec le dernier.

Le vulgaire, conclud *Abulfeda* Historien Mahometan, croit tout uniment cette fable. Repondons lui avec ingenuité que la même simplicité se trouve ailleurs. Les Poëtes *Arabes* n'ont pas manqué non plus de célébrer cette fable dans leurs vers.

D'autres Auteurs de la même Nation font mention de ces *Adites*, qui étant restes à la *Mecque* avec *Locman*, éviterent pour lors d'être envelopés dans la ruine de leurs Compatriotes; mais qui ne finirent pas moins tragiquement dans la suite que les premiers, puisque Dieu irrité contre eux à cause de leur méchanceté les métamorphosa en Singes : & c'est ce qu'on trouve dans un passage de l'Alcoran, que l'on pourroit bien regarder comme une fiction allégorique très conforme au génie des Orientaux. Au reste c'est la coutume parmi les *Arabes*, que quand on parle d'une chose ancienne, ou de quelque vieux conte du tems passé, on dit en Proverbe : *ce sont des choses arrivées du tems d'*Ad, comme l'on a dit chez les anciens *Grecs* : *ce sont des choses arrivées du tems de* Saturne, *&* d'Ogyges.

2. *Thamud*, pére des *Thamudites*, fils de *Gether*, fils d'*Aram*, fils de *Sem*, fils de *Noë*, vint après la confusion des Langues s'établir dans le Païs de *Heg'r*, situé entre la Province de *Hegjâz*, & la *Syrie*. Sa posterité s'abandonna comme celle d'*Ad* à l'Idolatrie ; & l'on rapporte qu'ayant ouï dire que les *Adites* avoient été presque tous détruits par un vent impétueux & étouffant, ils se creusérent des maisons dans les cavernes des rochers, pour se mettre à cou-

(*a*) *Gelall'din* explique ainsi ces paroles : *le plus haut d'entre eux étoit de cent coudées, & le plus petit de soixante.*

(*b*) Voy. dans *Chardin* & autres Voyageurs la description de ce vent & de ses dangereux effets.

couvert de cet effroyable fléau. *Les* ADITES, *disoient-ils, insolemment ne sont péris, que parce que leurs maisons étoient bâties sans ciment.* Dieu, pour les ramener dans le droit chemin, leur envoya leur frére *Sâleh*, qu'on nous avertit de ne pas confondre avec *Selah*, comme l'a fait (*a*) d'*Herbelot* dans sa *Bibliothéque Orientale*; mais qu'on pourroit prendre probablement pour *Phaleg*, comme l'a cru le savant *Bochart*.

Abulfeda cité par Mess. *Sale* & *Gagnier* raconte ainsi cette Histoire : Dieu, dit-il, envoya *Sâleh* aux *Thamudites*. *Sâleh* étoit fils d'*Obaïd*, fils d'*Asaf*, fils de *Mâsakh*, fils d'un autre *Obaïd*, fils de *Hadher*, fils de *Thamud*. *Sâleh* leur prêcha l'unité de Dieu; mais très peu de ces *Thamudites* crurent, & qui plus est ce peu de croyans ne se trouva que dans la lie du peuple. Les autres demanderent au Prophéte un miracle capable de les convaincre, promettant de croire à cette condition. Ils vouloient que *Sâleh* fit sortir une *Chamelle* (la femelle du Chameau) d'un certain rocher qu'ils lui marquerent. *Sâleh* se mit donc en priére, & demanda ce miracle à Dieu. Aussitôt il sortit de ce rocher une *Chamelle* qui venoit de mettre bas. Mais bien loin de croire, comme ils l'avoient promis, les incrédules *Thamudites* coupérent les jarrêts à la *Chamelle*. Dieu irrité les détruisit trois jours après par des tempêtes effroyables & des tremblemens de terre mêlés de tonnerres, au milieu desquels, selon la tradition Arabe, la voix de l'Ange *Gabriel* se faisoit entendre & crioit d'une maniere épouvantable, *périssés tous*. Après cette destruction *Sâleh* se retira dans la *Palestine*; mais il revint dans la suite s'habituer en *Hegjâz*, & il y persévera dans le culte du Dieu jusqu'à sa mort, qui arriva la cinquante-huitiéme année de son âge. La tribu des *Thamudites* n'est pas moins citée que celle des Adites aux peuples Mahometans pour montrer les effets de la colére de Dieu sur les impies & les incrédules.

3. *Gjadis* frére de *Thamud*, & pére des *Gjadisites*, vint après la confusion des Langues, habiter le Pays qui est situé entre l'une & l'autre (*b*) *Keblah*, c'est-à-dire, entre la *Méque*, & *Medine*, & tout le plat païs de la presqu'Ile d'*Arabie*, appellé *Al-Yemâm*.

4. *Tasm* fils de *Lûd*, fils de *Sem*, fils de *Noé*, pére des *Tasmites*, vint aussi s'habituer dans les mêmes Pays que les *Gjadisites*: & ces tribus resterent confondues ensemble sous le gouvernement de *Tasm*.

Abulfeda racconte l'histoire de ces deux Tribus de la maniere suivante. „ Un „ des descendans de *Tasm*, qui regnoit sur les deux Tribus des *Tasmites* & „ des *Gjadisites*, Prince méchant & voluptueux, fit une Loi, par laquelle il „ défendoit de marier aucune fille des *Gjadisites*, avant qu'il en eut pris ce „ qu'on appelloit autrefois (*c*) le *droit* (*d*) *du Seigneur*. Cet excès ayant infiniment déplu aux *Gjadisites*, ils conspirérent entre eux pour se défaire de ce Tyran; & dans la résolution d'exécuter ce projet, ils invitérent le Roi & les principaux de sa cour à un grand festin qu'ils avoient fait préparer en pleine campagne. „ Lorsque la joye eut commencé d'animer ces miserables conviés, les *Gjadisites*, „ qui

(*a*) Cette Remarque est de M. *Sale*.
(*b*) Voy. ci-après touchant la signification de ce mot.
(*c*) Je substitue ces paroles à la traduction que nous donne de ce passage d'*Abulfeda* un des Auteurs de la *Vie de Mahomet*, qui connoit sans doute infiniment mieux la politesse de l'Arabie, que celle de la France son païs natal.
(*d*) Sans alleguer à perte de vue l'étendue de ce droit établi dans les Indes Orientales, en Europe, en Afrique &c. je remarquerai seulement que l'Angleterre & l'Ecosse en reconnoissoient l'autorité sous le nom de *Culiage* ou *Cullage*.

„ qui avoient caché leurs épées dans le ſable, ſe jetterent ſur le tyran „ & le maſſacrérent avec tous les conviés. Ils en firent autant aux *Taſmites.* „ Ceux qui échapérent du maſſacre implorerent le ſecours du Roi de l'*Temen*, „ autrement l'*Arabie heureuſe* : le Roi qui regnoit alors étoit *Haſan* fils d'*Aſaad.* „ Ce Prince ayant écouté leurs plaintes, attaqua les *Gjadiſites*, & les détruiſit de „ telle maniere que depuis ce tems-là il ne fut plus parlé ni des *Gjadiſites*, ni „ des *Taſmites*: en ſorte quand on veut parler de quelque choſe d'incroyable, ou „ de douteux, on dit par maniére de Proverbe ; *ce ſont des Fables de* Taſm, c'eſt- „ à-dire des contes faits à plaiſir.

Voilà tout ce que l'on peut dire des anciennes Tribus perdues des premiers *Arabes*. Il n'en reſte que les monumens incertains & fabuleux que l'on vient de rapporter ; & c'eſt cependant ſur ces monumens que les Poëtes *Arabes*, & en géneral les Ecrivains de la Nation établiſſent leurs fictions, leurs alluſions & leurs Proverbes. Les plus graves Hiſtoriens citent fort ſerieuſement ces fables, & l'Alcoran même (ſuppoſé qu'il faille le prendre à la lettre) les regarde ſouvent comme le fondement de ſa Morale. Paſſons de ces tems fabuleux aux commencemens de la certitude hiſtorique. Il s'agit des Arabes purs.

Les ARABES PURS ſont les deſcendans de *Kahtân*, fils d'*Eber*, fils de *Schalekh*, fils d'*Arfaxad*, fils de *Sem*, fils de *Noé*. Ce *Kahtân*, fils d'*Eber* eſt le même que *Toktan*, fils d'*Eber* & frére de *Phaleg*, dont il eſt parlé dans la Geneſe. Un Arabe nommé *Saadiah Gaon* tient ce fait pour ſi certain, qu'il n'a fait nulle difficulté, comme l'a remarqué *Pocock*, de ſubſtituer le mot de *Kahtân* à celui de *Toktan*, dans ſa verſion *Arabe* du *Pentateuque*, & *Elmacin*, Auteür *Chrétien*, a fait auſſi la même choſe dans ſon Hiſtoire. Il y dit, qu'Eber *eut pluſieurs Fils, entre autres* Kahtân, *qui fut le Pére des* Arabes, & *qu'il eſt auſſi appellé* Yoktan. Ce *Toktan*, qui eut pluſieurs enfans, établit ſur eux trois principaux Chefs : le premier s'appelloit *Saba*; le ſecond *Awfar*, & le troiſiéme *Hawîla*. Les enfans de *Kahtân* habiterent l'*Temen.*

Kahtân eut deux fils : le premier fut *Ta'arab*, le Pére des *Arabes* qui ont habité l'*Temen*. J'ai déja dit que quelques-uns croyent, que le nom des *Arabes* vient d'*Ta'arab*. L'autre fils de *Kahtan* fut *Gjorham* ſecond, ſurnommé ainſi pour le diſtinguer du premier dont on a parlé. Ce *Gjorham* ſecond fut le Pére des *Gjorhamites*, qui habiterent le Pays d'*Hégiâz*, les mêmes chez qui *Iſmaël* fils d'*Abraham* prit alliance en épouſant une femme *Gjorhamite*.

Ta'arab eut un fils nommé *Saba*, dont il eſt parlé dans l'Alcoran. Dans les génealogies de la *Geneſe Saba*, ou *Scheba*, ſe trouve immédiatement entre les fils de *Toktan*; au lieu que les Hiſtoriens *Arabes* le reculent juſqu'à la troiſiéme génération.

Le nom propre de *Saba* eſt *Abd Schems*; c'eſt-à-dire, *Serviteur du ſoleil.* C'eſt ainſi que le dit *Abulfeda*, qui ajoute qu'ayant remporté pluſieurs victoires & enmené un grand nombre de ſes ennemis captifs, il fut ſurnommé *Saba*; c'eſt-à-dire faiſeur de captifs. De ce *Saba* ſont ſorties toutes les Tribus des *Arabes* de l'*Temen* : & voici le détail de ces Tribus & de leurs familles pour ceux qui voudront s'y amuſer.

Saba eut pluſieurs fils entre autres *Hamiar*, *Cahlân*, *Amru*, *Aſh'ar*, & *Amelah.*

Les Tribus iſſues d'HAMIAR, fils de *Saba*, ſont les *Kodhaïtes*, deſcendus de *Kodha'a*, fils de *Mâlec*, fils d'*Hamiar*, fils de *Saba*. D'autres veulent que ce *Kodha'a* fut le fils de *Mâlec*, fils d'*Amru*, fils de *Zaïd*, fils de *Mâlec*, fils d'*Hamiar*, fils de *Saba*. *Kodha'a* étoit Roi de la Province de *Shagr*; & l'on voit encore ſon Tombeau ſur le ſommet d'une Montagne de même nom.

De *Kodha'a* ſont iſſus les *Calbites*, deſcendans de *Calb*, fils de *Wabra*, fils de *Tha'alba*, fils de *Holwân*, fils d'*Amrân*, fils d'*Al-Haf*, fils de *Kodha'a*. Les *Calbites* s'établirent dans les tems du Paganiſme à *Dawnato'l-Gjandal*, à *Tabuc* & ſur les frontiéres de la *Syrie*.

Zobaïr, fils de *Habab* le *Calbite*, tiroit ſon origine d'une des familles des *Calbites*, de même que le fameux *Zaïd*, fils de *Haretha* le *Calbite*. Ce *Zaïd* fut eſclave, enſuite affranchi & fils adoptif de *Mahomet*.

De *Kodha'a* ſont encore iſſues les Tribus des *Marahaïtes* & des *Gjohaïnites*. Cette derniere Tribu étoit très-nombreuſe, & ſe ſubdiviſoit en pluſieurs grandes Familles. Elles occupoient les parties Septentrionales de la Province d'*Hegjâz*, vers les côtes de la Mer de *Gjodda*. Les *Balutes* & les *Tanuchites* avoient la même origine, ainſi que la Tribu des *Salihites*, qui habitoient dans les Déſerts de *Syrie*. Ceux-ci furent vaincus & détruits par les Rois de *Gaſſan*.

De *Kodha'a* ſortoient les *Nahdites*, & de ceux-ci deſcendoit *Al-Sakhab* fils d'*Amru* le *Nahdite*, qui fut Pére de *Châled*; & les *Odhraïtes*, de qui deſcendoit *Arwa*, fils de *Haram*.

Des *Hamiarites* ſortit la Tribu des *Shaabanites*, iſſue de *Shaaban* fils d'*Hamiar*.

Les Tribus iſſues de CAHLAN, fils de *Saba*, ſont nombreuſes. On en remarque ſept conſidérables, ſavoir: 1. *Al-Azd*. 2. *Taï*. 3. *Madhegj*. 4. *Hamdân*. 5. *Kenda*. 6. *Morâd*. 7. *Ammar*.

I. *Al-Azd*, de qui ſont ſortis les *Azdites*, étoit fils d'*Al-Gawth*, fils de *Nabet*, fils de *Mâlek*, fils d'*Azd*, fils de *Zaïd*, fils de *Cahlân*, fils de *Saba*.

Les principales familles venues d'*Al-Azd* ſont:

1. Les *Gaſſanites*, Rois de *Syrie*, deſcendus d'*Amru*, fils de *Marân*, fils d'*Al-Azd*.

2. Les *Awſites*, habitans d'*Yathreb*, depuis appellée *Médine*.

3. Les *Khazregjites*, auſſi habitans d'*Yathreb*. Ces deux familles ſe convertirent au *Mahometiſme* & furent les (a) *Anſariens*; c'eſt-à-dire les *Auxiliaires* du faux Prophéte *Mahomet*.

D'*Al-Azd* ſont encore ſortis les *Khozaïtes*, les *Barekites*, les *Dawſites*, les *Atikites*, les *Gafekites*.

Les *Khozaïtes* ont reçu leur nom d'un mot qui ſignifie *ſéparation* ou *diviſion*; parce qu'étant ſéparés des autres Tribus de l'*Yemen*, par la grande inondation que l'Alcoran appelle *Sîl Al-Arem*, laquelle cauſa une eſpéce de Déluge & mit ſous l'eau beaucoup de terrain, ils furent obligés de ſe réfugier dans le Pays d'*Hegjâz*, où ils ſe fixérent dans un lieu nommé *Batn-Marr*, voiſin de la *Mecque*. Dans la ſuite ils y devinrent ſi puiſſans qu'ils ſe rendirent maîtres de l'Intendance du Temple & de la Principauté de la *Mecque*, par une ſupercherie qu'ils firent aux Enfans d'*Iſmaël*, qui la poſſédoient depuis la deſtruction des *Gjoramites*. Ce ſont là ces mêmes *Khozaïtes*, qui, dans le tems que *Mahomet* négocioit la paix avec les *Koraïſhites*, en l'année de la campagne d'*Hodaïbia*, ſe rangérent de ſon parti & firent alliance avec lui. Ils ſe maintinrent toujours dans la poſſeſſion de l'Intendance du Temple, juſqu'à ce qu'étant échue à l'un d'entre eux nommé *Abu Gabſhân*, qui vivoit du tems de *Coſa*, fils de *Kelâb*; ce *Coſa*, qui étoit un des Ancêtres de *Mahomet*, ſuivant l'arbre généalogique du Prophéte trouva moyen enlever par ſuperchérie les Clefs du Temple à *Abu-Gabſhan* & de ſe maintenir enſuite par la violence dans l'uſurpation de cette Intendance. On raconte

(a) *Anſar* protecteur, ou defenſeur. Voy. d'*Herbelot* articles d'*Anſar* &c.

te cette usurpation de la maniere suivante. *Cosa* & *Abu-Gabshân* s'étant rencontrés dans la Ville d'*Al-Taïef*, se mirent à faire la débauche ensemble. *Cosa* résolut alors d'enyvrer le *Khosaïte*, & quand il vit que celui-ci commençoit d'être en belle humeur, il lui proposa adroitement de lui vendre les clefs de la (a) *Ca'aba* pour une outre d'excellent vin. *Abu-Gabshan* convint avec lui à ce prix & livra sur le champ les clefs. Aussitôt après le marché conclu *Cosa* envoya son fils *Abdo'l-Dâr* porter les clefs à la *Mecque*, & celui-ci étant arrivé dans la Ville se mit à crier de toute sa force : O Koraïshites, *voici les clefs du Temple de votre Pére* Ismaël. *Je vous les apporte. Dieu vous les livre par mes mains, de bonne foi, sans fraude, sans supercherie.* *Abu-Gabshan* revenu de son yvresse se ressouvint de sa faute & s'en répentit; mais il n'en étoit plus tems: & de là est venu, dit-on, un Proverbe dont le sens est, que se répentir après coup, c'est se répentir comme *Abu-Gabshan*. Les Poëtes, nous dit encore *Abulfeda*, se sont égayés sur cette avantu-re, & il rapporte à cette occasion des vers Arabes fort ingénieux en cette Langue, mais qui, selon M. *Gagnier* très savant en litterature Arabesque, ne plairoient pas en François; & il faut l'en croire sur sa parole. Cependant *Kosa* ne perdit point de tems & profita du désordre que cette nouvelle répandue par toute la ville y avoit causé : il assembla promptement les principaux *Koraïshites*, attaqua à l'improviste les *Khozaïtes*, les chassa de la *Mecque* & les obligea de se retirer dans leur ancien Quartier de *Batn-Marr*.

De ces mêmes *Khozaïtes* étoient sortis les *Al-Mostalekites*, qui furent vaincus par *Mahomet*.

Les *Barekites* étoient de la posterité d'*Amru-Mazikia Al-Azdite*: ils habitoient dans les montagnes situées au midi de l'*Yemen*; & c'est du nom de ces montagnes qu'ils ont été appellés *Barekites*.

Les *Dawsites* étoient enfans de *Daws*, fils de *Adthân*, fils d'*Abdo'llah*, fils de *Wahisân*, fils de *Ca'ab*, fils d'*Al-Hareth*, fils de *Ca'ab*, fils de *Mâlec*, fils de *Nasr*, fils d'*Azd*: ils ont eu des Rois, qui ont regné sur les frontiéres de l'*Yerak*. Le célebre *Abu-Horaïra*, ami particulier du faux Prophéte Mahomet, & l'un des six Auteurs des Traditions, étoit de la Tribu des *Dawsites*. On ne s'accorde pas sur son nom, quoique la plupart conviennent qu'il s'appelloit *Amir* fils d'*Amer*.

Les *Atikites* & les *Gâfekites* ont deux Tribus: qui se sont aussi rendues célebres au tems des commencemens du *Mahometisme*.

D'*Al-Azd* sont encore descendus les *Al-Gjolandites* de qui sortirent les Rois d'*Oman*, qui tous portoient le surnom d'*Al-Gjolandi*. Ce Royaume d'*Oman* subsista jusqu'au tems du *Mahometisme*. Alors leurs deux derniers Rois *Gjifar* & *Abda* se convertirent & firent leur profession de foi devant *Amru* fils d'*Al As*.

II. *Al-Taï* fait la seconde branche des enfans de *Cahlan*, d'où sont descendus les différentes Tribus des *Taïtes*. Au tems de l'inondation d'*Al-Arem*, dont il a été déja parlé, ces Tribus se refugiérent en *Nag'd*, qui est une Province de l'*Hegjaz*, & s'établirent aux environs des montagnes d'*Agja* & *Salma*, que dans la suite l'on nomma les montagnes de *Taï*, nom qu'elles portent encore aujourd'hui. *Taï* lui-même s'appelloit *Odad*. *Odad* étoit fils de *Zaid*, fils de *Cahlan*, fils de *Saba*.

Il y avoit six familles principales de *Taï*, qui portoient les noms de leurs Chefs: assavoir de *Gjodailah*, de *Nabhân*, de *Bowlan*, de *Salaman*, de *Hana*, de *So-*

(a) Le Temple de la *Mecque*. Voy. ci-après.

Sodus. On prononçoit *Sodus* pour mettre de la différence entre ce nom & *Sadus*, qui eſt celui du Chef d'une autre Tribu deſcendue de *Rabiàh*, fils de *Nazar.*

De *Salaman*, ſont iſſus les *Bohtarites*; de *Hana* deſcendoit *Aîas* fils de *Kalaïjah*, qui régna après *Nooman.*

Entre les familles de *Taï*, l'on compte les *Thoalites* de qui deſcendoit un certain *Amru* le plus habile Archer de ſon tems, un *Zaïd Al-Khaïl*, c'eſt-à-dire *le Cavalier*, que le Prophéte des Muſulmans appella *Zaïd Al-Chaïr*, c'eſt-à-dire *le Bon.*

De *Taï* deſcendoit *Hatem*, dont on vante l'extrême génerofité chez les Arabes : auſſi a-t-il donné lieu à ce proverbe très commun chez eux ; *plus libéral que Hatem.*

III. *Madhegj:* ſon nom étoit *Malec* fils d'*Odad*, fils de *Zaïd*, fils de *Cahlan*, fils de *Saba.*

De *Madhegj* ſont ſorties les familles de *Kawlan*, & de *Gjanb.* De cette derniere étoit *Moawi Al-Khaïr Al Gjanbi.*

De *Madhegj* eſt iſſue la Tribu d'*Awa.*

De *Madhegj* ſont iſſus auſſi les enfans de *Sa'ad.* Ce *Sa'ad* fut ſurnommé *Ab Al-Aſchira*, c'eſt-à-dire, *le pére de la nombreuſe famille*, parce qu'il eut la ſatisfaction avant ſa mort de voir ſes enfans & les enfans de ſes enfans tous à cheval avec lui juſqu'au nombre de trois cens hommes. *Voilà*, diſoit-il, *ma famille*; *elle eſt capable d'inſpirer la terreur à l'envie même* & de là leur eſt venu le ſurnom de *nombreuſe famille* qui leur eſt particulier. De ces *Saladites* ſont auſſi ſortis les *Gjoſites*, & les *Zobaïdites.*

Des Familles de *Madhegj* étoient iſſus les *Al-Nachaïtes*, entre leſquels *Al-Aſhar* eſt remarquable: ſon nom étoit *Malec*, fils d'*Al-Hareth*, Compagnon de *Mahomet*, & enſuite d'*Ali*, fils d'*Abu-Taleb.*

Des *Nachaïtes* étoit iſſu *Sonan* fils d'*Anas*, qui tua *Hoſaïn* fils d'*Ali*, & le *Cadhi*, ou Juge *Shoraïch.*

De *Madhegj* deſcendoit encore *Anas* pére d'une Tribu de laquelle étoit *Al-Aſwad le Menteur*, ou *le faux Prophéte*, qui s'attribua le don de Prophétie dans l'*Yemen.* De cette même Tribu d'*Anas* ſortoit encore *Amar*, fils de *Yaſer*, Compagnon du Prophéte *Mahomet.*

IV. De *Hamdan* étoit iſſue la poſterité de *Rabia*, fils de *Malec*, fils de *Zaïd*, fils de *Cahlan*, qui furent en réputation avant & après l'établiſſement du *Mahometiſme.*

V. *Kenda* ſon nom étoit *Thawr*, fils de *Gofaïr*, fils d'*Al-Hareth* de la poſterité de *Zaïd* fils de *Cahlan:* il fut ſurnommé *Kenda*, mot qui ſignifie ingrat, parce qu'il fut ingrat & méconnoiſſant envers ſon pére. Le pays de *Kenda* eſt dans l'*Yemen* joignant la Province d'*Hadhramut.* *Hagjar* fils d'*Ada* compagnon d'*Ali* étoit iſſu de *Kenda.* Il fut mis à mort par *Moawia*; & de cette Tribu étoit auſſi le *Cadhi* ou Juge *Shoraïch.*

Des *Kendites* ſortirent les familles de *Sacaſec*, & de *Sacun*, fils d'*Aſhras* fils de *Kenda.* *Moawia* fils de *Gjodbage*, qui tua *Mohammed* fils d'*Abu-Becre* étoit auſſi originaire des *Sacunites*; & de ces mêmes *Sacunites* étoit encore *Hoſaïn* fils de *Nomaïr*, qui commanda l'armée de *Yezid*, fils de *Moawia*, après *Moslem*, fils d'*Okba* ſon Lieutenant, ...

VI. De *Morad* ſont deſcendus tous les *Moradites* de l'*Yemen.* Leur Pays eſt aux environs de *Zabid*, dans les montagnes de l'*Yemen.*

VII. D'*Anmar* ſont deſcendus les *Anmarites*, diviſés en deux branches: aſſavoir,

voir, les *Bagjalites* & les *Chata'anites*. Des *Bagjalites* deſcendoit *Gjoraïr*, fils d'*Abdo'llah* le *Bagjalite*, Compagnon du Prophéte des Muſulmans. Il fut appellé le Joſeph de ſa Nation, à cauſe de ſa grande beauté. Un Poëte Arabe a loué ce *Gjoraïr* dans des vers dont M. *Gagnier* a rendu le ſens de la maniere ſuivante. „ Si *Gjoraïr* n'étoit point de la Tribu de *Bagjala* elle mériteroit de „ périr. O le beau garçon! ô la méchante Tribu! Cela ne frape nullement l'oreille de nos François : mais qui ſait à quel point l'élegance Arabeſque eſt portée dans l'original?

Les Tribus ſorties d'AMRU fils de *Saba* ont eu pour Chefs,

1. *Lachm*, fils d'*Ada*, fils d'*Amru*. De ce *Lachm* ſont deſcendus les enfans d'*Al-Dar*: & de cette famille étoit *Tamim* le *Darite*, autre compagnon de *Mahomet*. Du même *Lachm* ſont iſſus les *Mondars*, Rois de *Hirah*, ſavoir les enfans d'*Amru*, fils d'*Ada*, fils de *Naſr*, le *Lachmite*.

2. *Gjodham* frére de *Lachm*; il eut deux fils *Gjoſm*, & *Gjoram*, pére d'une Tribu nombreuſe & illuſtre. De *Gjoſm* étoit iſſu *Atib* fils d'*Aſlam*.

D'ASHAAR fils de *Saba* deſcendoit la Tribu des *Aſhaàrites*, *Abu-Muſa* l'*Ashaàrite* étoit de cette Tribu: on l'appelle communément *Abdo'llah*, fils de *Kaïs*.

Les Tribus ſorties d'AMELA fils de *Saba* étoient du nombre des huit que l'inondation d'*Aram* força de ſe retirer en *Syrie* dans le voiſinage de *Damas*, ſur la Montagne appellée encore aujourd'hui *Amela*. L'époque de cette inondation, que les Ecrivains Arabes ont décrite comme une eſpéce de Déluge, ſe place à peu près au tems d'Alexandre le Grand.

Telle eſt la généalogie des Tribus des vrais ARABES, de la poſterité de *Saba*, petit-fils de *Kahtan* ou *Yoktan*, qui ont habité l'*Yemen*, & pluſieurs autres Provinces.

On voit par ce petit détail, que toutes ces Tribus ont eu leurs Rois pendant pluſieurs ſiécles; & il ſeroit inutile d'en dire davantage ici. Ceux qui entendent l'Arabe ne manqueront pas d'aller aux ſources, & ceux qui l'ignorent s'embaraſſeront peu de pénetrer plus avant dans des origines obſcures & incertaines, qui ne peuvent faire plaiſir qu'à des perſonnes conſommées dans l'érudition Arabeſque.

Mahomet & ſes Succeſſeurs convertirent ces Arabes à leur nouvelle Religion : les uns ſe rendirent par la perſuaſion & la douceur; les autres par la force des armes; & pluſieurs par les idées dont le Mahometiſme flate les ſens. Le Paganiſme n'étoit pas la ſeule Religion établie en Arabie avant *Mahomet*. Les Juifs s'y trouvoient auſſi en grand nombre; & le commencement de leur établiſſement étoit, nous dit-on, dés le tems de Moïſe & de Joſué : mais il eſt plus raiſonnable de le mettre au tems de leur diſperſion. Ils firent alors un ſi grand nombre de Proſelytes dans l'Arabie, qu'en peu de tems ils y occuperent des villes & des fortereſſes. On prétend qu'*Abu-Carb Aſad*, dont il eſt fait mention dans l'*Alcoran*, & qui regnoit 700. ans avant *Mahomet* dans l'*Yemen*, introduiſit le premier le Judaïſme dans ſon païs. Quoiqu'il en ſoit ces Juifs étoient diviſés, comme les autres Arabes, en Tribus; & comme eux ils avoient des Princes qui les gouvernoient. *Mahomet* leur implacable ennemi les chaſſa de leurs fortereſſes, & les contraignit enfin par toutes ſortes de perſécutions & d'outrages, d'abandonner l'*Arabie*. Environ 70. ans avant *Mahomet* un certain *Joſeph* ſurnommé *Dhu-Nowas*, Prince Arabe & Juif avoit traité les Chrétiens avec la même violence.

Pour ce qui eſt des *Chrétiens*, *Mahomet* les traita plus humainement; car il ſe contenta de leur impoſer un tribut, & il leur permit le libre exercice de leur Religion.

Parlons présentement des *Arabes* de la troisiéme Classe : il s'agit des MOST-ARABES, ou ARABES MELES. On va voir leur origine & leurs progrès dans la Généalogie de *Mahomet* telle que je la raporte ici : nous entrerons en même tems dans le détail de leurs différentes Tribus ; & j'y observerai le même ordre que j'ai suivi en parlant des deux premieres Classes des *Arabes*.

GENEALOGIE *de* MAHOMET.

MOHAMMED, ou MAHOMET, selon la prononciation ordinaire à laquelle il est bien juste de se conformer, descendoit en droite ligne d'*Ismaël*, fils d'*Ibrahim*, [*Abraham*] : & voici l'ordre de sa Généalogie en remontant de *Mahomet* à *Ismaël*. Comme M. *Gagnier* a donné dans l'Introduction qui précede sa *Vie de Mahomet*, le détail historique de ce qui concerne les Ancêtres de ce Legislateur Arabe, je raporterai ce détail dans les propres termes de cet Historien qui n'a puisé que dans les Sources Orientales.

„ MAHOMET surnommé *Abul Kasem*, comme qui diroit Pére de *Kasem* : „ son fils premier né (*a*), étoit fils d'*Abdo'llah*, fils de *Hashem*, fils d'*Abd Menaf*, fils de *Cosa*, fils de *Kelab*, fils de *Morrah*, fils de *Ca'ab*, fils de *Lowa*, „ fils de *Galeb*, fils de *Fehr*, fils de *Malek*, fils d'*Al-Nadhr*, fils de *Kenanah*, „ fils de *Hozaïmah*, fils de *Modréka*, fils d'*Al-Yas*, fils de *Modhar*, fils de *Nazar*, fils de *Ma'ad*, fils de *Adnan*.

„ Cette Génealogie, continue M. *Gagnier*, qui remonte depuis *Mahomet* jusqu'à *Adnan*, est certaine, selon tous les Chronologistes *Arabes*, qui conviennent pareillement qu'*Adnan* étoit un des descendans d'*Ismaël* : mais les „ Historiens ne s'accordent pas sur le nombre des Générations entre *Adnan* & „ *Ismaël*. Les uns en comptent environ quarante, & d'autres n'en marquent „ que sept. Quoiqu'il en soit, en voici le nombre dans l'ordre le plus probable, au sentiment d'*Abulfeda*, & des plus habiles Chronologistes.

„ *Adnan* étoit fils d'*Odd*, fils d'*Odad*, fils d'*Al-Yesa*, fils d'*Al-Homaïsa*, fils „ de *Sàlaman*, fils de *Nàbet*, fils de *Hamal*, fils de *Kidàr*, fils d'*Ismaël*, fils „ d'*Ibrahim*. Cette Généalogie est fondée sur une Tradition attribuée à *Omm-Salama*, qui étoit une des femmes du *Prophéte de Dieu*, & qui assuroit lui „ avoir entendu dire, qu'*Adnàn* étoit fils *Odad*, fils de *Zeïd*, fils de *Beradi*, „ fils d'*Aarako'l-Tharam*. Par *Zeïd*, ajoute *Omm Salama*, le Prophéte entendoit *Homaïsa*, *Bera* est *Nabet*, & *Aarako'l-Tharam* signifie *Ismaël*. Cette expression, qui veut dire *Veines* ou *sources d'eau*, fait allusion à la source d'eau „ que Dieu fit sortir dans le Désert (*b*) pour étancher la soif d'*Ismaël*. On „ croit que c'est ce Puits, qui s'appelle aujourd'hui *Zem-zem*, proche de la „ *Ca'aba*, (c'est ainsi que les Musulmans appellent ce fameux Temple de la „ *Mecque*, dont on parlera dans la suite.)

„ Passons à l'ordre direct de la généalogie, depuis *Ismaël* jusqu'à *Mahomet*. „ (*c*) *Ismaël*, fils d'*Ibrahim*, naquit dans le Pays de *Canaan*, lorsque son Pére „ étoit

(*a*) Par un usage très ancien chez les *Arabes*, les Péres prenoient leur surnom du nom de leur Fils aîné.

(*b*) Gen. Ch. XXI. vs. 19.

(*c*) *Abulfeda*, Hist. *Vie d'Ismaël*, p. 9. Gen. XVI. 16. Gen. XVII. 23-24-25. Cette citation & celles qui suivent sont de M. *Gagnier*.

„ étoit âgé de quatre-vingt ſix ans. Sa Mére *Hagar* étoit ſervante d'*Ibrahim*.
„ A l'âge de treize ans il fut circoncis avec ſon Pére *Ibrahim*. *Ibrahim* étant âgé
„ de cent ans, il lui nâquit un autre fils nommé *Iſaak*, que lui donna ſa fem-
„ me *Sara*. Alors il rélegua *Iſmaël* avec *Hagar* ſa Mére à la *Mecque*. La ja-
„ louſie de *Sara* lui fit faire cette démarche. Elle lui dit, (*a*) *chaſſez* Iſmaël
„ *& ſa Mére ; car le fils d'une ſervante n'héritera point avec mon fils.* *Ibrahim*
„ prit donc *Hagar*, avec ſon fils *Iſmaël* (*b*) : il les conduiſit en *Arabie* dans la
„ Province d'*Hegjaz* (*c*) : & il les laiſſa à la *Mecque*. Cette Ville comme ſon
„ Territoire étoit alors habitée par les *Gjorhamites*, deſcendus de *Gjorham*, fils
„ de *Khatan*, ou *Joctan*, fils d'*Eber*, pére des *Arabes purs*. *Iſmaël* s'allia par-
„ mi ces Peuples (*d*) : il prit pour femme *Ra'ala*, fille de *Madhàdh*, douzié-
„ me Roi des *Gjorhamites*. Il eut de *Ra'ala* douze fils, d'où ſont deſcendus
„ ceux qu'on appella depuis *Moſt-Arabes* ; c'eſt-à-dire *Arabes entés* ou *mêlés* ;
„ mais plus communément *Iſmaëlites*, du nom de leur Pére, & *Hagareniens*,
„ de *Hagar*, Mére d'*Iſmaël*. Mais quant au mot de *Sarazins*, il n'y a aucune
„ raiſon pour croire qu'il vienne de *Sara*, femme d'*Abraham*, d'autant plus
„ qu'il n'y a aucun rapport ni dans l'étymologie ni dans la choſe. L'opinion
„ la plus commune vouloit autrefois qu'il fut dérivé d'un mot qui ſignifie *vo-*
„ *ler, commettre des Brigandages*; ce qui convenoit aſſez au naturel des *Arabes*,
„ comme St. *Jerôme* l'a remarqué. Mais le ſavant *Edouard Pococke* a découvert
„ le premier, & prouvé invinciblement, que la véritable origine (*e*) de ce nom
„ vient d'un autre mot *Arabe* qui ſignifie l'*Orient*, à cauſe de la ſituation de
„ l'*Arabie*, qui tire vers l'Orient de la Terre ſainte. Ainſi les *Sarazins* ſont
„ proprement les Orientaux. On remarquera auſſi que ce mot de *Sarazin*,
„ n'eſt en uſage que parmi les *Grecs*, d'où les *Latins* l'ont tiré. Les *Arabes*,
„ en parlant d'eux-mêmes ne s'en ſervent jamais : & pour ce qui eſt du mot
„ d'*Arabe* & d'*Arabie*, on peut voir ce qu'en dit le même *Pococke*.

„ *Hagar* Mére d'*Iſmaël* mourut à la *Mecque* quelque tems après le mariage
„ de ſon Fils. Elle fut enterrée dans un lieu nommé *Hagira*. Enſuite Dieu
„ ayant commandé à *Ibrahim* de bâtir la *Ca'aba* . . . . il partit de *Syrie*, vint
„ trouver *Iſmaël* ſon fils à la *Mecque*, & lui dit, *ô Iſmaël*, mon fils, Dieu
„ m'a commandé de lui bâtir une Maiſon. *Iſmaël* répondit : *me voici tout prêt*
„ *de vous obéir, Seigneur*. Dieu, *reprit* Ibrahim, vous commande de me four-
„ nir ce qui eſt néceſſaire pour cela. *Commandez*, reprit *Iſmaël*, & *je le férai*.
„ *Iſmaël* donc ſe mit en devoir de lui obéir : *Ibrahim* commença de bâtir, &
„ *Iſmael* conjointement avec lui travailloit au bâtiment & fourniſſoit la pierre.
„ Quand ils eurent achevé le bâtiment, ils ſe mirent à prier & dirent : (*f*) *O*
„ *Seigneur, daignés accepter de nous cette Maiſon, car c'eſt vous qui exaucés, &*
„ *qui ſavés tout. Seigneur rendés nous bons* Muſulmans, *& faites que de notre*
„ *race il ſorte une Nation* Muſulmane. *Montrés nous les Rites ſacrés que nous de-*

„ *vons*

(*a*) *Abulfeda*, ibid. Vie d'*Ibrahim*, p. 3.

(*b*) *Iſmaël*, ſelon l'Alcoran, *Surate* 37. *vſ.* 103. *& ſuiv.* eſt celui qui devoit être ſacrifié.

(*c*) *Elmacin*, *Part. I. de ſon Hiſt. p.* 35. parle en ces termes : „ Et *Ibrahim* les envoya tous deux „ [Hagar *&* Iſmaël] dans la Terre d'*Hegjâz*, où *Iſmaël* s'habitua, & épouſa une des Filles des *Arabes* „ d'*Hegiâz*; & *Iſmaël* parla *Arabe*. Ses enfans furent appellés *Iſmaëlites*. Des femmes *Arabes* [qu'il „ épouſa] il eut douze fils puiſſans portant l'arc, comme l'Ange l'avoit prédit à *Agar*.

(*d*) L'Ecriture Sainte dit au contraire : *Habitavit in Deſerto Pharan, & excepit illi mater ſua uxorem de terra Ægypti.*

(*e*) Voy. *Pococke*, Not. p. 33. 34. & 35.

(*f*) *Alcoran Sur* 2. *v.* 128.

„ *vons observer, & tournés vous vers nous, car vous vous tournés volontiers, &*
„ *vous êtes misericordieux. Seigneur suscités au milieu d'eux un Apôtre d'entre eux*
„ (Mahomet) *qui leur récite vos Signes* . . . . (le mot de *Signe* signifie un
„ verset de l'*Alcoran*, comme on le verra dans la suite), *qui leur enseigne le Livre*
„ (de l'Alcoran) *& la Sagesse* (la Sonna) *& qui les purifie: car vous êtes le Tout-*
„ *puissant, le Sage. Ibrahim* se tenoit debout sur une pierre dans le tems qu'il
„ bâtissoit le Temple, & c'est cette pierre qui est appellée encore aujourd'hui
„ le marchepied d'*Ibrahim*, où les vestiges de ses pieds demeurerent imprimés.
„ Ce Temple a subsisté dans l'état qu'*Ibrahim* l'avoit bâti jusqu'à ce que les
„ *Koraïshites* le démolirent l'année 35. de la naissance de l'Apôtre de Dieu, &
„ le rebâtirent de nouveau. L'Edifice de la *Ca'aba* fut fait depuis l'an centié-
„ me de l'âge d'*Ibrahim*; & entre cet Edifice & l'Epoque de l'Hegire ou fuite
„ du Prophéte, il y a environ deux mille sept cens quatre vingt treize ans.
„ Ensuite Dieu envoya *Ismael* aux Tribus *Arabes* de la Province de l'*Yemen*
„ (l'Arabie heureuse,) & aux *Amalekites*, pour leur prêcher l'*Islamisme* (la Re-
„ ligion *Musulmane*,) ce qu'il fit durant l'espace de 50. ans, mais cependant
„ peu crurent en lui. Enfin *Ismael*, après avoir vêcu cent trente sept ans,
„ mourut à la *Mecque*, & fut inhumé dans le tombeau de sa Mére *Hagar*. La
„ mort d'*Ismael* arriva 48. ans après celle d'*Ibrahim*.

„ I. Des douze fils d'*Ismael* les Historiens *Arabes* n'en nomment que deux,
„ dont l'aîné étoit NABET. Il succéda à son pére dans la charge de Pré-
„ fet, Intendant ou Garde du Temple, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort.
„ Après lui les *Gjorhamites* s'emparerent de la garde du Temple, qu'ils con-
„ serverent l'espace de trois cens ans ou environ, jusqu'à ce que ayant préva-
„ riqué dans l'observation des Loix de Dieu, & s'étant écartés du droit che-
„ min, Dieu leur envoya diverses maladies, comme l'hémorragie & diverses
„ sortes d'ulcéres. Les enfans d'*Ismael* s'étant au contraire multipliés & forti-
„ fiés, ils attaquérent les *Gjorhamites* leurs oncles, les battirent, les chassérent
„ de la *Mecque*, & les poursuivirent jusques dans le Païs de *Gjohaina*, où ils
„ périrent tous de maladies & sur-tout du flux de sang, que Dieu leur envoya
„ en punition de leurs crimes

„ 2. Le second des enfans d'*Ismael* fut KIDAR. (*a*) *Kidàr* est le même
„ que *Kedar*, ou *Cedar*, dont il est parlé dans la (*b*) Génese entre les fils d'*Is-*
„ *mael*, & dans la Prophétie de Jéremie. Il est joint avec les enfans d'*Orient*,
„ & c'est par lui que continue la Généalogie des Ancêtres du Prophéte depuis
„ *Ismael*. Cela se connoit par la Lumiere Prophétique, qui éclatoit sur sa face,
„ comme elle avoit éclaté de pére en fils sur tous ses prédecesseurs depuis *A-*
„ *dam*. Outre cela Dieu l'avoit orné de sept avantages particuliers; savoir, la
„ vertu guerriére, la force du corps, la vigueur dans l'exercice de la lute,
„ l'adresse & l'agilité à la danse, l'art de la chasse, la science de monter à che-
„ val & la vigueur, sur-tout (la vigueur conjugale). Il épousa cent femmes
„ d'entre les filles d'*Isaac*, dans l'espérance qu'étant pures il en auroit lignée; mais
„ il se trouva qu'elles furent toutes steriles, & ne conçurent point. Enfin il lui
„ fut dit ce qui suit en songe: *certainement Dieu a imprimé sur ta face la lumiere*

„ *Pro-*

(*a*) *Abulfeda*, *Vit. Moham. p.* 13. raporte les plaintes pathétiques que fit *Amer*, fils d'*Al Arath Gjorhamite*, sur le désastre de sa Tribu.

(*b*) Gen. XXV. 13. Jérem. XLIX. 28. Esa. LX. 7. 1 Chron. I. 29. Ezech. XXVII. 21. Ps. CXX. 5. Jérem. II. 10.

„ *Prophétique de ſon bien aimé & de ſon Muſtapha* (Elu) : *or il doit être* Arabe *de*
„ *nation ; ainſi tu ne dois point prendre d'autres* femmes *qu'elles ne ſoient* Arabes.
„ *Cherches en donc une qui ſoit* Arabe , *& qui porte le nom de* FAKHERA (*a*).
„ S'étant reveillé , il s'appliqua tout entier à la recherche d'une telle fille, &
„ enfin il la trouva. C'étoit la fille du Roi des *Gjorhamites* , iſſus du Patriar-
„ che *Seth*. L'ayant épouſée, il en eut un fils nommé

„ 3. HAMAL; il nâquit du tems de *Jacob*. . . . . ſon pére ſurpris d'ad-
„ miration dit , *je n'avois point trouvé dans le Livre de l'horoſcope du Capricorne,*
„ *qui eſt le Signe Aſcendant d'*Ibrahim *l'ami de Dieu* , *que* (*b*) *la Lumiere Prophéti-*
„ *que du Bien-aimé* , *du* Muſtapha , *&* Elu *ſe dût communiquer aux hommes ou*
„ *aux femmes iſſues de la race de* Seth , *avec leſquels aucun de la race de Cabil*
„ (Cain) *n'a été mêlé*. *Hamal* eut pour fils

„ 4. NABET. La lumiere prophétique de l'Apôtre de Dieu éclata mani-
„ feſtement ſur ſon viſage. Il marcha dans la bonne voye. Il aimoit la chaſ-
„ ſe, & ſuivoit les traces de ſes Péres. Il lui nâquit un fils nommé

„ 5. SALAMAN.

„ 6. HOMAÏSA.

„ 7. AL-YESA'.

„ 8. ODAD , ainſi nommé à cauſe qu'il avoit la voix forte. Il étoit de
„ haute ſtature, robuſte & magnifique. On dit qu'il fut le premier des Deſ-
„ cendans d'*Iſmaël* , qui aprit à ſe ſervir du roſeau pour écrire. *Odad* excella
„ par-deſſus tous ſes contemporains dans l'art de l'écriture (*c*). Il lui nâquit
„ un fils nommé

„ 9. OD, qui eut pour fils

„ 10. ADNAN, ſur la face duquel étoit empreinte la lumiere prophétique
„ de l'Apôtre de Dieu : néanmoins on ne ſait pas quelle fut ſa Religion. Il eut
„ deux fils, dont l'un fut *Acc*, de qui ſont ſortis les *Accites*. Le ſecond dans
„ la Ligne de la Généalogie prophétique fut

„ 11. MA'AD. La lumiere prophétique parut auſſi ſur ſa face : on ne ſait
„ pas de quelle Religion il étoit. Il fut nommé *Ma'ad*, nom qui ſignifie *Ra-*
„ *viſſeur* & *Brigand*, parce qu'il ſe rendit fameux par ſes combats , & ſes cour-
„ ſes contre les *Iſraëlites*. Il n'alloit jamais à la guerre qu'il n'en revint victo-
„ rieux & chargé des dépouilles de ſes Ennemis. *Zohari* rapporte . . . . .
„ que *Moyſe* ayant eu nouvelle, que les enfans de *Ma'ad* au nombre de vingt
„ avoient donné une allarme dans le camp des Iſraëlites ; qu'ils y avoient cauſé
„ bien du déſordre , & fait un grand butin , invoqua Dieu contre eux ; mais
„ qu'il n'en eut point de réponſe, quoiqu'il priât par trois fois. Sur quoi il dit ;
„ *Seigneur, je vous ai invoqué contre ce peuple, & vous ne m'avez point répondu!*
„ Le Seigneur lui dit : *O Moyſe, tu m'as invoqué contre un peuple duquel doit naî-*
„ *tre à la fin des tems le meilleur des miens* , (le Prophéte *Mahomet*.) On rap-
„ porte auſſi que *Bocht-Naſer* (*d*) (Nebucadneſar) ayant réſolu de conquérir le
„ Païs des *Arabes* , afin de mettre enſuite à mort leurs Prophétes , & de dé-
„ truire leur Temple , ordonna au Prophéte *Jeremie* de ſe ſaiſir de *Ma'ad*, de
„ qui

(*a*) C'eſt-à-dire *Précieuſe*.
(*b*) Voy. ci-après touchant la *Lumiere Prophétique*.
(*c*) Hors de la Ligne *Odad* eut pour fils *Taï* , dont *Hatem* fut un des Deſcendans, &c. *Vita Mohom.* p. 120.
(*d*) Ce trait d'ignorance eſt remarquable. On y voit *Nebucadnezar* & *Jeremie* contemporains de *Moïſe*.

„ qui devoit naître *Mahomet*, *Mustapha*, ou l'Elu par excellence; de l'emmener en *Syrie*, & de le séparer d'avec sa femme, de crainte qu'il ne couchât avec elle: & c'est ce qui fut exécuté par *Jérémie*. Mais *Nebucadnezar*, après avoir subjugué l'Arabie le renvoya en liberté dans la Province de *Tehemah*, où est située la *Mecque*. Quelques-uns disent que cela arriva à *Adnân*, mais il est plus probable que ce fut à *Ma'ad*, qui eut pour fils *Kodha'ah* hors de la Ligne Généalogique, duquel sont sortis les *Kodaïtes*; & dans la Ligne de la Généalogie

„ 12. NAZAR, qui surpassoit en esprit & en beauté tous ceux de son tems. La lumiere prophétique de l'Apôtre de Dieu parut sur sa face: mais on ne sait point (non plus que des précedens) quelle étoit sa Religion. *Nazâr* eut quatre fils, entre lesquels on trouve, dans la ligne de la Généalogie prophétique,

„ 13. MODHAR sur le visage duquel la lumiére prophétique de l'Apôtre de Dieu étoit imprimée, (comme on l'a déja remarqué de ceux qui l'ont précedé.) Il se faisoit aimer de tous ceux qui le regardoient, & surpassoit le reste des hommes pour la douceur & la beauté de sa voix. Il fut, aussi-bien que *Rabia'h* son frere, Musulman sincére & fidéle dans la Religion d'*Ibrahim* l'Ami de Dieu. Leurs deux fréres étoient *Anmar*, & *Ayàd*. *Modhar*, quoique cadet de *Ayàd*, qui étoit l'aîné de tous, fut établi par son Pére *Nazàr* Prefect ou Garde de la *Ca'aba*. Quant au partage de ses biens, *Nazàr* se voyant près de sa fin en fit la distribution entre ses quatre fils de la maniere que la Tradition le rapporte dans le Livre qui a pour titre *Al-Eckfa*. Voici les propres termes de son Testament (& comment il fut expliqué ensuite): 1. *Je légue à* Modhar *ma tente rousse, faite de peaux de chameau, & aussi de mes autres biens tout ce qui ressemble en couleur à ma tente*. 2. *Je légue à* Rabi'ah *mon tapis noir, & de mes autres biens tout ce qui lui ressemble en couleur*. 3. *Je donne à* Ayâd *cette housse de châmeau picquée, qui est de couleur grise, d'un gris blanc, ou blanchâtre, & de mes autres biens tout ce qui lui ressemble en couleur. Je laisse enfin à* Anmar *ce coussin brun avec son siége, & de mes autres biens tout ce qui lui ressemble en couleur*. Puis il ajouta: *S'il survient quelque difficulté entre vous sur l'explication des termes de mon Testament vous n'aurez qu'à consulter* Al-Afa'a *le* Gjorhamite, *qui demeure dans la Ville de* Nagjran. Après sa mort ses enfans, qui ne pouvoient s'accorder entre eux, partirent pour aller trouver *Al-Afa'a*. Mais comme ils étoient en chemin, *Modhar* voyant l'herbe broutée d'une certaine maniere dit (*a*); *le chameau qui a brouté cette herbe est louche ou borgne*. *Rabi'ah* son frére dit; *ce chameau est épaulé & boiteux*. *Ayàd* dit; *il a la queue coupée*. *Anmar* dit; *il a le goût dépravé*. S'étant un peu avancés, il vint à leur rencontre un homme, qui leur demanda des nouvelles de son chameau qu'il avoit perdu. *Modhar* prenant la parole *n'est-il pas borgne*? dit-il, cela est vrai répondit l'homme. *Rabi'ah* dit ensuite, *n'est-il pas épaulé & boiteux*? Oui, *répondit il*. *Ayàd* dit, *n'a-t-il pas la queue coupée*? cela est encore vrai, dit l'homme. Enfin *Anmar* lui demanda *s'il n'avoit pas le goût dépravé*? Par Dieu, il est

„ ainsi,

(*a*) Mr. d'*Herbelot* raporte cette histoire avec des circonstances différentes, & comme l'ayant tirée du *Nigjaristan*. *Voyez la Biblioth. Orient. pag.* 121. *col.* 1. Il la donne comme un échantillon de l'esprit subtil des *Arabes*, & dit qu'elle a été mise en vers très-élegans par *Mir Chosrou*, Poëte *Persan* du premier rang.

„ ainsi, *s'écria cet homme :* ce sont là toutes les marques particulieres auxquel-
„ les je le reconnois certainement. Alors ils lui protestérent, qu'ils n'avoient
„ point vu un tel chameau ; mais lui au contraire insista disant, comment
„ pourrois-je vous croire, puisque vous me dépeignez mon chameau par tou-
„ tes ses proprietés & tel qu'il est en effet ? Ils continuérent leur chemin vers
„ *Nagjran*, & dès qu'ils furent arrivés chez *Al Afa'a* Roi des *Gjorhamites*, cet
„ homme les prit à partie devant lui. *O Roi*, dit-il, *faites moi justice contre*
„ *ces gens qui m'ont enlevé mon châmeau, & ne veulent pas me le rendre* Ils ré-
„ pondirent ; Sire, nous ne l'avons pas seulement vu. *Comment donc*, leur dit
„ le Roi, *avez vous pu le dépeindre aussi exactement que vous avez fait, si vous*
„ *ne l'avez point vu ?* Alors *Modhar* prenant la parole dit ; *j'ai remarqué que*
„ *l'herbe n'étoit broutée que d'un côté, d'où j'ai conclu qu'il est borgne.* Ensuite
„ *Rabi'ah* dit : *j'ai observé qu'un de ses pieds de devant appuyoit plus fortement sur*
„ *l'herbe que l'autre, par où j'ai connu qu'il est épaulé, & boiteux. Ayâd* s'expli-
„ qua ainsi : *J'ai vu qu'il avoit rendu ses excremens en un tas, d'où j'ai conclu,*
„ *qu'il ne devoit point avoir de queue* . . . . *Anmar* ajouta : *j'ai pris garde que le*
„ *chameau avoit passé par les endroits de l'herbe les plus agréables & les plus odoriffé-*
„ *rans sans y toucher, & qu'ensuite étant venu à d'autres endroits, où l'herbe étoit*
„ *séche & mauvaise, il l'avoit broutée ; ce qui m'a fait juger qu'il doit avoir le goût dé-*
„ *pravé. Al Afa'a*, après avoir entendu les parties, prononça ainsi son juge-
„ ment, s'adressant à l'homme : *Mon ami, ces gens parlent avec sincérité ; ils ne*
„ *se sont point emparés de votre chameau. Allez donc le chercher ailleurs.* Après cela
„ le Roi s'entretint avec eux, & leur demanda le sujet de leur voyage . . . .
„ Ils le lui aprirent & le Roi leur répondit. *Soyez les biens venus. Proposez*
„ *moi vos raisons ; je déciderai selon le droit & la justice.* Nous allons les pro-
„ poser, *répondirent-ils*, nous nous reposons entierement sur votre équité. A-
„ près qu'ils eurent produit le Testament de leur Pére, & allegué leurs raisons,
„ il décida la cause, & leur partagea l'héritage en la maniere suivante. Il ad-
„ jugea à *Modhar* la tente rousse, & tout ce qui lui ressembloit en couleur ; sa-
„ voir l'or, avec les chameaux de couleur rousse : & de-là *Modhar* fut surnom-
„ mé *le Roux.* Il assigna à *Rabi'ah* tout ce qui ressembloit en couleur au tapis
„ noir, comme les bestes noires, les meubles de cette couleur, & les chevaux
„ noirs ; d'où il fut appellé le Cavalier. Il mit *Ayâd* en possession de la housse
„ de couleur de gris blanchâtre, avec l'argent, les troupeaux de brebis, & les
„ chameaux blancs ou gris-blancs. Enfin il déclara qu'*Anmar* auroit, avec le
„ coussin brun, la Terre d'*Hamyar* ou le Pays des *Homerites*, outre les mulets,
„ tous les effets & tous les bestiaux qui tiroient sur le brun, d'où il fut sur-
„ nommé *le Brun.*

„ Le Procès étant ainsi terminé à la satisfaction des parties, le Roi les in-
„ troduisit dans la Sale du Festin, y fit entrer ses plus familiers Courtisans &
„ leur recommanda de s'entretenir avec eux, leur ordonnant en même tems
„ de lui rendre un compte exact de cette conversation ingénieuse. Cependant
„ il enjoignit au Grand-maître de ses troupeaux de faire apprêter un Agneau
„ des plus gras ; & à son Echanson de fournir le meilleur vin, & de présenter
„ du miel le plus exquis. . . . . Après le repas la conversation recommença.
„ Ils dirent unanimement, que la viande étoit très-bonne & très-grasse : sur-
„ quoi *Rabi'ah* répondit : *cela est vrai, mais* Calba (*a*) *l'avoit soufflée & succée*

 „ au-

(*a*) *Calba*, en *Arabe*, signifie *une Chiene ;* & c'est aussi le nom d'une Tribu des *Arabes.* En cela consiste l'équivoque.

„ *auparavant.* Enſuite ils dirent tous que le vin étoit excellent, à quoi *Modhar* reprit: *vous avez raiſon, mais la vigne d'où ce vin eſt ſorti étoit plantée ſur un ſépulchre.* De même ils dirent du miel qu'il étoit exquis, & *Ayàd* repliqua: *j'en tombe d'accord; mais les Abeilles qui ont fait ce miel, avoient le crane d'un Géant pour ruche.* Enfin ils louerent tous la magnificence & la liberalité du Roi. A quoi *Anmar* dit: *j'en conviens avec vous, mais après tout ſa Majeſté s'eſt écartée de la louable coutume qu'elle avoit apriſe de ſon Pére.* Le Grand-Maître d'Hôtel ayant rapporté au Roi de point en point ce qui s'étoit dit, Sa Majeſté fit appeller le Maître des troupeaux, & lui demanda de quelle ſorte de viande il avoit ſervi; il répondit: Sire, c'eſt de l'Agneau que nous, qui ſommes les enfans de *Calba* vos Serviteurs, avons ſoufflée & ſuccée en l'aprêtant, & il ne peut ſe trouver de viande ni plus graſſe ni plus délicate que celle-là. Le Roi interrogea de même l'Echanſon ſur le vin, & celui-ci répondit. Le vin que j'ai en ma garde eſt très-bon: la vigne d'où il eſt ſorti eſt plantée ſur le tombeau de *Gjadac.* Il interrogea auſſi celui qui avoit ſervi le miel; & il répondit: oui je leur ai préſenté le miel le plus exquis que j'aye; parce que j'avois mis les Abeilles qui l'ont fait dans un crane d'homme. Le Roi ayant admiré la ſubtilité de leurs équivoques, & curieux de ſavoir comment ils avoient appris toutes ces particularités, qui n'étoient connues que de ſes Officiers, leur envoya ſecrétement un homme pour les queſtionner ſur les choſes qu'ils avoient dites. *Modhar* répondit; *ſi j'ai parlé de la maniere que j'ai fait, en voici la cauſe: quand on boit du vin, la joye s'empare du cœur, & diſſipe en un moment par ſes vapeurs les ſoucis & les chagrins: mais en buvant de votre vin, j'ai ſenti en moi un effet tout contraire, d'où j'ai conclu que ce vin devoit être d'une vigne plantée ſur un ſépulchre, qui, comme on dit communément, ne produit que de la triſteſſe & de la mélancholie. Rabi'ah* répondit; *j'ai parlé comme j'ai fait, parce que la chair de brebis reſſemble à celle des autres bêtes dont on mange, qui d'ordinaire ont de la graiſſe ſur la chair: mais il en eſt tout autrement de celle de chien, qui n'a point de gras au deſſus. Or j'ai vu que la viande qu'on nous a ſervie étoit entierement ſemblable à la chair de chien; & (vous ſavés que) l'on dit en Proverbe* (Arabe) *d'une perſonne de qui on n'a reçu aucune faveur:* je n'ai pas même flairé de lui l'odeur de la chair de chien. *Ayâd* répondit; *je me ſuis exprimé de la maniere que j'ai fait, parce que je vous proteſte qu'en mangeant de votre miel, j'ai été ſaiſi de l'odeur d'un crâne de tête d'homme, & que cela m'a cauſé un grand dégout.* Enfin *Anmar* répondit; *il eſt vrai que j'ai taxé le Roi d'une choſe en quoi il ne reſſemble pas à ſon pére. C'eſt qu'après nous avoir fait préparer un feſtin, il n'a point mangé avec nous; par où j'ai connu qu'il ne reſſemble pas à ſon Pére, qui n'en uſoit pas de la ſorte. Al-Afa'a* entra enſuite lui-même dans la Sale du Feſtin, & après leur avoir fait bien des careſſes les congédia. Quand ils furent ſortis, il dit, admirant la vivacité de leur eſprit, ces gens-là ſont des Démons transformés en hommes". (J'ai hazardé de rapporter tout de ſuite cette hiſtoire de *Modhar* & de ſes péres à en employant les propres termes de M. *Gagnier.* Le lecteur la regardera ſans doute comme une eſpéce d'amuſement qu'on veut lui donner au milieu de la ſéchereſſe de ces détails hiſtoriques. M. *Gagnier* interrompt enſuite la ligne directe de *Modhar*, & raporte les lignes collaterales. Je paſſe cela comme inutile à ce qui concerne uniquement *Mahomet.*)

„ *Modhar* avancé en âge eut pour fils *Al Yas.* Ce nom ſignifie *deſeſpoir.* Il lui fut donné parce que *Modhar* ſon Pére étant vieux deſeſpéroit d'avoir un fils.

„ L'au-

„ L'autre nom d'*Al-Yas* étoit *Habib*, c'eſt-à-dire *Bien-aimé*. *Al-Yas* fut fidéle ; „ la Lumiere Prophétique de l'Apôtre de Dieu étoit empreinte ſur ſa face. „ Ayant apris par révelation, quelle devoit être la dévotion du Prophéte dans „ la célébration du Pélerinage de la *Mecque*, il en fut ravi d'admiration. Il a été „ celui des enfans d'*Iſmaël*, qui s'eſt oppoſé le plus vigoureuſement à ceux qui „ s'écartoient de la Tradition & de la Religion de leur Péres ; & il fit tant par „ ſa vertu & ſes bons exemples, qu'il les . . . . ramena à l'obſervance des „ Traditions de leurs Ancêtres. Il fut auſſi le premier qui rétablit l'honneur „ & la dignité du Temple de la *Mecque* ; c'eſt pourquoi les *Arabes* le révérerent & l'honorerent comme un défenſeur de la véritable Sageſſe ; & comme „ un auſſi grand Philoſophe que *Locman*. Auſſi fut-il appellé comme lui le „ *Prince du Peuple & le Seigneur de ſa Tribu*. Aucune affaire ne ſe décidoit ſans lui.

„ Hors de la ligne généalogique, *Modhar* eut pour fils *Kaïs* ſurnommé *Aïlan*. Quelques-uns diſent qu'*Aïlan* eſt le nom du cheval, d'autres diſent du „ chien de *Modhar*. Il y en a qui prétendent qu'*Aïlan* étoit fils de *Modhar* „ & frére d'*Al-Yas* ; que *Kaïs* étoit fils de cet *Aïlan*. Quoiqu'il en ſoit, Dieu „ rendit *Kaïs* illuſtre par de grandes choſes. On compte entre ceux de ſa poſterité les Tribus des *Hawâzenites*, d'où ſont ſortis les enfans de *Sa'ad*, fils de „ *Becre*, fils de *Hawâzen*, chez leſquels *Mahomet* l'Apôtre des *Muſulmans* a été „ nourri & élevé dans ſon enfance.

„ On met encore entre les Tribus iſſues de *Kaïs* celle des enfans de *Kelâb*, „ d'où ſont deſcendus les Seigneurs de *Haleb*, ou *Aleppe*, le premier deſquels „ fut *Saleh*, fils de *Merdâs* ; & les Tribus d'*Okaïl*, d'où ſont ſortis les Rois de „ *Meuſel*. Du même *Kaïs* ſont venus auſſi les enfans d'*Amer*, de *Saàſaà*, & „ de *Chafagja* ; ceux-ci ont été de toute ancienneté, & ſont encore aujourd'hui „ (à ce que nous dit M. *Gagnier*, qui parle comme contemporain d'*Abulfeda* „ ſon Auteur) Seigneurs dans la Province d'*Erak*.

„ D'*Hawâzen* ſont ſortis les enfans de *Rabia*, fils d'*Amer*, fils de *Saàſaà*, fils „ de *Mo'awia*, fils de *Becr*, fils d'*Hawâzen* ; ainſi que la Tribu de *Gjosm*, fils „ de *Mo'awia*, fils de *Becr*, fils d'*Hawâzen*. De *Gjosm* eſt auſſi ſorti *Doraïd*, „ fils d'*Al-Semma*.

„ De *Kaïs* ſont encore iſſus les enfans d'*Helâl*, & de *Thakif*: le nom propre „ de *Thakif* étoit *Amrou*, fils de *Monbah*, fils de *Becre*, fils d'*Hawâzen*. Quelques-uns font deſcendre les *Thakifites* d'*Ayâd*, d'autres diſent des reſtes des „ anciens *Thamudites*. Les *Thakifites* étoient les habitans de la ville de *Tâïef*. . . „ . . . .

„ De *Kaïs* ſont auſſi ſortis les enfans de *Nomaïr*, de *Bâhela*, de *Mâzen*, & „ de *Gatfân*, qui étoit fils de *Sa'ad*, fils de *Kaïs'-Aïlàn* ; & les enfans d'*Abas*, fils de *Bogaïdh*, fils de *Raïth*, fils de *Gathfàn*, fils de *Sa'ad*, fils de *Kaïs-Aïlàn*.

„ Entre les enfans de *Kaïs* fut *Antara Abaſite* . . . . qui, dès qu'il commença de porter le turban, ſignala ſa bravoure dans les guerres de *Dahes* & „ *Gabra*. De *Kaïs* ſont iſſus les *Aſgjaites*, de *Kaïs* venoient auſſi les Tribus de „ *Solaim*.

„ De *Kaïs* ſortirent encore les enfans de *Dhobiàn*, fils de *Bogaidh*, fils de „ *Raith*, fils de *Gatfàn*, fils de *Sa'ad*, fils de *Kaïs-Aïlàn*.

„ Entre les enfans de ce *Dhobiàn*, étoient les enfans de *Fazara* parmi leſquels „ fut *Heſn*, fils de *Hodhaifa*, fils de *Bedr*, dont la liberalité eſt célebrée par le „ Poëte *Zohair* un des ſept fameux Auteurs des Moallakaks : *Vous le verrez*,

„ dit le Poëte (que M. *Gagnier* a la complaiſance de nous citer avec cette ſatis-
„ faction que donne une érudition peu commune, & peu à portée du goût
„ des lecteurs ordinaires; vous le verrez) *lorſque vous aprocherez de lui, ſautant*
„ *de joye & auſſi gay, que ſi vous lui donniez la choſe que vous lui demandez.* *Heſn*
„ ſe fit *Muſulman*, & fut apoſtat enſuite.

„ Il s'alluma une longue guerre entre les *Dhobiânites* & les *Abaſides.* Cette
„ guerre fut appellée la guerre de *Dâhés* & *Cabra*: ce ſont les noms des deux
„ Chevaux, qui coururent contre deux autres nommés *Al-Chatar* & *Al-Fana.*
„ Une querelle étant ſurvenue touchant ceux de ces chevaux qui avoient eu
„ l'avantage, on en vint aux mains & enſuite aux armes. La guerre en queſtion
„ dura 40. ans. De là eſt venu le Proverbe; *c'eſt la guerre de* Dahés *&* Cabra,
„ quand on veut parler de procès difficiles à accommoder. . . . .

„ Du même *Kaïs* deſcendoit *Adwân*, fils d'*Amrou*, fils de *Kaïs-Ailân.* Ceux
„ de ſa Tribu habitoient dans la ville de *Taïef* avant les *Thakiſites.* . . . .

„ Voilà ce qui regarde *Kaïs* fils de *Modhar*, hors de la ligne généalogi-
„ que. Pour revenir à *Al-Yas*, il eut pour fils *Modrecah* dans la ligne généalo-
„ gique.

„ Son nom étoit *Amer*, mais il fut ſurnommé *Modrecah*, mot qui ſignifie
„ *pourſuivant*, ou *obtenant*, parce qu'il avoit comme recueilli en ſa perſonne
„ toutes les vertus de ſes péres. La lumiére prophétique (ne manqua pas
„ d'être) empreinte ſur ſa face. Il fut quelques années ſans pouvoir ſe déter-
„ miner ſur le choix d'une femme, juſqu'à ce qu'enfin il fut averti en ſonge
„ de prendre ſa couſine germaine. . . . .

„ Hors de la ligne généalogique *Al-Yas* eut un autre fils nommé *Tabecha*
„ . . . . Celui-ci & *Modrecah* ſon frére furent appellés *Khendafites*, auſſi bien
„ que les Tribus qui en ſont deſcendues, du ſurnom de leur mére *Chendaf* (*a*),
„ dont le nom propre étoit *Lili*, fille de *Holwân*, fils d'*Amrân*, fils d'*Al-Hâf*,
„ fils de *Kodha'ah.*

„ Les Tribus deſcendues de *Tâbecha* ſont les enfans de *Tamim*, de *Rabbâb*, de
„ *Dhabbah*, & de *Mozaina*, tous appellés *Khendafites* du nom de leur mére. *Mo-*
„ *drecah* eut pour fils dans la ligne généalogique

„ *Khozaïmah*, dont on ne dit rien, ſinon qu'on aſſure de lui comme de
„ tous les autres, que la lumiére prophétique paroiſſoit ſur ſon viſage.

„ Hors de la ligne généalogique *Modrecah* eut pour fils *Hodhaïl*, d'où
„ ſont ſorties toutes les Tribus appellées *Hodhaïlites.* Du nombre de ceux-ci
„ étoit *Abdo'llah*, fils de *Mas'oud*, Compagnon de l'*Apôtre Mahomet*, & auſſi
„ *Abu-Dhowaïb* le Poëte, *Galeb*, *Sa'ad*, & *Kaïs* (*b*). *Khozaïmah* dans la ligne
„ généalogique eut pour fils

„ *Kenâna* honoré auſſi de la lumiére prophétique. Il fut nommé *Kenâna*
„ du mot *Ken*, qui ſignifie *ombrage*, ou *couverture*, parce qu'il fut le protec-
„ teur & l'azyle de ſon peuple.

„ Hors de la ligne généalogique *Khozaïmah* eut deux fils, *Al-Hawn*, & *Aſad.*
„ De *Hawn* ſont ſorties la Tribu d'*Adhal*, & celle d'*Al-Dâïſh* frére d'*Adhal.*
„ Ces deux Tribus portent conjointement le nom d'*Al-Karch*, parce qu'elles
„ étoient jointes & comme liées enſemble.

„ D'*Aſad*

(*a*) C'eſt-à-dire, *qui marche fiérement.*

(*b*) M. *Gagnier* remarque ici qu'au lieu de ces trois que *Pococke* nomme, *Abulfeda* met un, &c. La plus grande partie des lecteurs ſe ſouciera fort peu de cette remarque.

„ D'*Aſad* ſont venus les *Càhelites* , les *Dowdanites*, & autres, tous compris „ ſous le nom d'*Aſadites*. *Kenana* eut pour fils dans la ligne généalogique „ *Al-Nadhr* ; il fut ainſi appellé à cauſe . . . . de ſa beauté. C'eſt lui, „ dit *Gjannabi*, que Dieu, à cauſe de ſa ſimplicité, & de ſa candeur, appella „ *Koraïſch*, d'où vient que tous ceux qui ſont iſſus de *Al-Nadhr* portent le nom „ de *Koraïſhite*. Cependant, continue M. *Gagnier*, *Abulfeda*, qui écrivoit avant „ *Gjannabi*, ſoutient que le nom de *Koraïſch* appartient à *Fehr*, ... & „ non point à *Ald-Nahr*; & il ſemble que *Gjannabi* en convienne en parlant du „ même *Fehr*. *Ald-Nahr* eut une viſion pendant ſon ſommeil . . . . il vit „ un térébynthe ſortant de ſon dos, étendant ſes branches ſelon le nombre de „ ſes ancêtres & de ſes deſcendans : entre ces rameaux, il en vit un qui s'éle- „ voit juſqu'au ciel, brillant d'une lumiére ſemblable à celle dont il avoit lui- „ même le viſage illuminé. Sur ce rameau paroiſſoit comme ſuſpendu un per- „ ſonnage ayant le viſage blanc, & ſortant de derriére ſon dos. Dès qu'il fut „ éveillé, il alla trouver une Pythoniſſe (c'eſt-à dire tout court une Sorciere) à „ laquelle il raconta ſon ſonge. Elle lui dit : *Si tant eſt que votre viſion ſoit vé-* „ *ritable, elle ſignifie que Dieu vous élevera à de grands honneurs, en vous faiſant* „ *le pére d'un petit fils, qui vous touchera de plus près & plus particulierement qu'au-* „ *cun de ceux qui vous ont précedé.*

„ Hors de la ligne généalogique *Kenânah* eut pluſieurs autres fils : aſſavoir *Mal-* „ *kân*, *Abd-Manah*, *Amrou*, *Amer*, & *Mâlek*.

„ De *Malkân* ſont iſſus les *Malkanites*.

„ D'*Abd-Manah* ſont ſorties pluſieurs Tribus, entre autres les enfans de *Ga-* „ *far*, ou les *Gafarites*, de qui venoit la famille d'*Abu-Dhar*, & les enfans de „ *Becre*. De ceux-ci ſont ſortis les *Doïlites*, qui ont donné l'origine à la famil- „ le d'*Abul-Aswad* le *Doïlite*.

„ Des Tribus d'*Abd-Manah* étoient auſſi ſortis les enfans de *Laïth*, les en- „ fans d'*Al-Hâreth*, les enfans de *Madhage*, & les enfans de *Dhamrah*.

„ D'*Amru*, fils de *Kenânah*, ſont iſſus les *Amruïtes*.

„ D'*Amer*, fils de *Kenânah*, les *Amerites*.

„ De *Mâlek*, fils de *Kenânah*, les enfans de *Ferâs*.

„ Des Tribus de *Kenànah* ſont venus les *Al-Ahàbiſhites*.

„ Le Chef de ces *Al-Ahàbiſhites* fut *Al-Habaſch*, fils d'*Amru*. Ces deux mots „ *Al-Habaſch*, qui eſt le nom propre d'un homme, & *Al Habaſcha*, qui eſt le „ nom du Païs des *Abiſſins* étant prononcés de la même maniere, il eſt arrivé „ (nous dit ici M. *Gagnier* après ſon garant *Abulfeda*) qu'en entendant pronon- „ cer l'un on l'a pris ſouvent pour l'autre. On s'eſt même imaginé que ceux „ de cette Tribu étoient originaires d'*Al-Habaſha*, qui ſignifie l'*Ethiopie*, & par „ conſéquent étoient *Abiſſins* ou *Ethiopiens*. . . .

„ *Màlek* fut orné auſſi de la lumiére prophétique ; il fut appellé *Màlek*, c'eſt- „ à-dire Roi, parce qu'il régna ſur les *Arabes* ; & il eut pour fils unique dans „ la ligne généalogique

„ *Fehr* à qui la lumiére prophétique ne manqua point ; c'eſt lui qui propre- „ ment fut ſurnommé *Koraïſch*. Tous ceux qui deſcendirent de lui furent ap- „ pellés *Koraïſhites*, à l'excluſion des autres qui n'en étoient point deſcendus. „ Quant à l'origine du mot *Koraïſch*, on dit que *Fehr* fut ſurnommé de cette „ maniere à cauſe de ſa bravoure & de ſa hardieſſe ; en quoi, ajoute-t-on, il reſ- „ ſembloit à un monſtre marin (dont le nom Arabe eſt) *Koraiſch*, qui mange les „ autres monſtres marins. . . . . D'autres tirent l'origine de ce mot du verbe

„ *Karaſha*, qui ſignifie *recueillir*, *amaſſer*, *aſſembler*; & le rapportent à l'action „ de *Coſa*, fils de *Kelab*, arriere petit fils de *Fehr*, qui, pour ſe rendre maître „ de la *Ca'aba*, aſſembla tous les deſcendans de *Fehr*, pour venir à bout avec „ leur ſecours de l'uſurpation qu'il en vouloit faire. Cela étant . . . . le nom „ de *Koraïſch* convient mieux aux enfans de *Fehr* qu'à *Fehr* lui-même, & c'eſt „ comme qui diroit une troupe de gens ramaſſés. . . . .

„ *Fehr* eut pour fils dans la ligne généalogique

„ *Galeb*: la lumiére prophétique étoit empreinte ſur ſon viſage.

„ Hors de la ligne généalogique *Fehr* eut deux autres fils, *Mohâreb*, & *Al-* „ *Hâreth*.

„ De *Mohâreb* ſont deſcendus les *Mohârebites*, ou les enfans de *Shaibân*.

„ D'*Al-Hâreth* ſont iſſus les enfans d'*Al-Chologe*, d'où eſt ſorti *Abu-Obaïdah*, „ fils d'*Al-Gjarâh*, un des dix martyrs dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de *Maho-* „ *met*. *Gâleb* eut pour fils dans la ligne généalogique

„ *Lowa*: la lumiére prophétique étoit empreinte ſur ſa face. Hors de la li- „ gne généalogique *Gâleb* eut pour fils

„ *Taiem* ſurnommé *Al-Adram*, c'eſt-à-dire *Sans-barbe*, d'où ceux de ſa poſte- „ rité furent appellés les *Adramites*. *Lowa* eut ſix fils, entre leſquels dans la „ ligne généalogique fut

„ *Ca'ab*: la lumiére prophétique étoit empreinte ſur ſa face. Il fut le pre- „ mier qui changea le nom du ſixiéme jour de la ſemaine, que nous appellons „ le vendredi. Avant ce tems-là le vendredi ſe nommoit *Arnba* chez les *Ara-* „ *bes* (a). Il l'appella *Gjama'a*, c'eſt-à-dire jour de Congrégation ou d'Aſſemblée. „ Par conſéquent d'un jour profane il en fit un jour conſacré au ſervice divin. „ Il aſſembloit le Peuple (nous dit-on, ſur la foi des Legendes Mahometanes, „ ou des Legendaires Arabes) tous les vendredis de la ſemaine, & leur faiſoit „ un Sermon, dans lequel il prédiſoit la Miſſion future du (*nouveau*) *Prophéte* „ *de Dieu*. Il aſſuroit en même tems, que le Prophéte ſeroit un de ſes deſcen- „ dans; il exhortoit & recommandoit de le ſuivre & d'avoir la foi en lui. Il „ récitoit à cette occaſion des vers de ſa compoſition, dont voici un petit frag- „ ment: *ô plut à Dieu que je fuſſe moi même le témoin oculaire du myſtére de ſa vo-* „ *cation. Mais hélas ce ſera alors que les* Coraïshites, *niant la vérité qu'il leur an-* „ *noncera ſe révolteront contre lui & machineront ſa perte par la trahiſon*, &c ". (Le ſublime de ce fragment ne frapera pas beaucoup ceux qui ont le malheur d'être nés privés du gout Arabeſque.)

„ Tant que *Caab* vêcut il eut une grande autorité ſur les *Arabes*: mais après „ ſa mort ils ſe relâcherent du culte qu'ils devoient à Dieu. Toutes les belles „ exhortations de *Ca'ab*, & ce qu'il leur avoit appris fut enſeveli dans l'oubli, „ juſqu'à l'année de la Guerre de l'*Eléphant*. Depuis la mort de *Ca'ab* juſqu'à „ l'année de cette Guerre, qui fut auſſi celle de la naiſſance de *Mahomet*, on „ compte 520. ans, & juſqu'à la Miſſion du Prophéte, ſelon *Gjannabi* 560. „ ans. D'où il ſuit que *Ca'ab* vivoit dans le premier ſiécle de l'Egliſe Chrétien- „ ne, avant la ruine de *Jeruſalem*, & qu'il étoit contemporain des Apôtres . „ . . . mais on ne ſait ni le jour de ſa naiſſance, ni combien il a vêcu.

„ Hors de la ligne généalogique *Lowa*, eut ſelon *Abulfeda*, 5. autres fils, ſa- „ voir *Sa'ad*, *Hozaima*, *Al-Hâreth*, *Amer*, & *Aſâma*. De quatre d'entre eux „ ſont

(a) *Arnba* veut dire, *jour de joye & de plaiſir*.

„ ſont ſorties autant de Tribus ; *Al Hàreth* n'a point eu de poſterité. De la „ Tribu d'*Amer* étoit *Amru* fils d'*Abdud* ou *Abd-wodd Amérite* , Cavalier *Ara-* „ *be* , qui fut tué par *Ali* dans la Guerre *du Foſſé* . . . . *Ca'ab* dans la ligne „ généalogique eut pour fils

„ *Morra :* la lumiére prophétique fut empreinte ſur ſa face.

„ Hors de la ligne généalogique *Ca'ab* eut pour fils *Hoſais*, & *Ada*. D'*Ho-* „ *ſais* ſont ſortis les enfans de *Gjemach*. Entre les plus remarquables de ceux-ci „ fut *Omaia*, fils de *Chalaf* , ennemi de l'Apôtre de Dieu, & ſon frére *Obba*, „ fils de *Chalaf*, qui lui reſſembloit par la haine qu'il avoit pour le Prophéte.

„ De *Hoſais* ſont encore iſſus les enfans de *Saham* , deſquels deſcendoit *Am-* „ *ru*, fils d'*Al-As*.

„ D'*Ada*, fils de *Ca'ab*, ſortoient les *Adites* , d'où *Omar* tiroit ſon origine. „ *Omar* étoit fils d'*Al-Chettàb* , & fut un des ſucceſſeurs de l'Apôtre de Dieu „ au *Chalifat*. De la même origine étoit *Sa'id* fils de *Zaid* un des dix martyrs. „ *Morra* dans la ligne généalogique eut pour fils

„ *Kelab :* ſon nom étoit *Hakim*, ou ſelon d'autres *Adwa*; le ſurnom de *Kelàb* „ ſignifie *Chien* ; ce qui donna occaſion . . . . . de faire cette queſtion à un „ *Arabe : pourquoi, avez vous la coutume de donner à vos enfans des noms, qui ſigni-* „ *fient quelque choſe de mauvais, comme ceux de* Chien, *de* Loup, *& d'autres ſem-* „ *blables animaux? au contraire vous donnés à vos eſclaves des noms de choſes agréa-* „ *bles. Par exemple vous les appellés* Aſſocié, familier, gain, *&c.* L'Arabe ré- „ pondit (avec fort peu de juſteſſe, pour ne rien dire de pis) : *nous donnons de* „ *tels noms à nos enfans par rapport à nos ennemis , afin qu'ils les traitent en* „ Chiens, *en* Loups , *en* Ours *&c. pour nos eſclaves nous leur impoſons des noms* „ *qui ont du raport à nous : nous leur inſinuons qu'ils doivent ſe conduire envers nous,* „ *comme étant dans nos interêts, & qu'ils doivent nous faire le bien que portent leurs* „ *noms.*

„ Hors de la ligne généalogique *Morra* eut deux fils *Taïem*, & *Tokdha*.

„ Des *Taïemites* deſcendoit *Abu-Becr*, ſurnommé *Al-Seddik* [le *Témoin Fidéle*] „ Beau pére de l'*Apôtre de Dieu* , & enſuite ſon ſucceſſeur au Khaliſat ; de ces „ *Taïemites* deſcendoit auſſi *Talha*, un des dix martyrs.

„ De *Tokdha* ſont iſſus les enfans de *Makhzum* , deſquels tiroit ſon origine „ *Khàled*, fils d'*Al-Walid* ; & auſſi *Abu-Gehel*, fils de *Heſhàm*, qui s'appelloit „ en ſon nom propre *Amru*, fils de *Heſhàm* le *Makhzumite*. *Kelàb* dans la ligne „ génealogique eut pour fils

„ *Koſa :* ſon nom étoit *Zaïd* ; la lumiére prophétique étoit empreinte ſur ſa „ face. Le ſurnom de *Koſa* lui fut donné , ou pour marquer ſon extrême ac- „ tivité & ſon amour pour la vérité , ou parce qu'on l'éloigna pour un tems „ de ſa Patrie , & qu'il fut enmené par ſa mére *Fatima* dans le pays des *Kod-* „ *haïtes* après la mort de ſon pére, & peu de tems après qu'elle l'eut ſevré. Il „ revint enfin au mois de *Moharram* en Pélerinage à la *Mecque* , accompagné „ des mêmes *Kodhaites*, grand, beau & bien fait, orné de ſageſſe, & le plus ſa- „ vant des *Koraiſhites*, qu'il confirma dans le culte du vrai Dieu. Ayant réſo- „ lu de ſe mettre en poſſeſſion de la garde de la *Ca'aba* , voici comment il s'y „ prit. . . . .

„ La garde de la *Ca'aba*, (j'ai déja dit que la *Ca'aba* eſt le Temple de la *Mec-* „ *que*) fut premierement entre les mains des *Gjorhamites* après *Nabet* fils d'*Iſ-* „ *maël*. Depuis la décadence de ceux-ci, & leur fuite précipitée de la *Mecque*, „ les enfans d'*Iſmaël* rentrerent en poſſeſſion de cette charge. Dans la ſuite les

„ *Khozaites* s'en emparerent avec le fecours des enfans de *Becre*, fils d'*Abd-Manà*, fils de *Kenàna*. Celui d'entre eux qui obtint cette dignité fut *Amru*, fils d'*Al-Hàreth* le *Gabfchadite*. Les *Koraifhites*, qui n'étoient pas les plus forts, furent contrains de fe tenir en repos, quoiqu'ils ne manquaffent pas d'ambition. . . . Les *Khozaites* jouïffoient donc paifiblement de la garde du Temple, qu'ils avoient reçue de leurs Ancêtres par droit d'héritage de pére en fils, (*a*) lorfque *Kofa* demanda à *Halil*, qui fut le dernier de ces gardiens, *Haia* fa fille en mariage. *Halil* connoiffant la nobleffe de l'extraction de *Kofa*, & voyant d'ailleurs la grande paffion qu'il témoignoit pour fa fille, la lui accorda. Outre l'Intendance du Temple qu'avoit *Halil*, comme je l'ai dit, il gouvernoit auffi la *Mecque*, & y adminiftroit la juftice &c.

„ Cependant *Kofa* demeuroit chez fon beau pére fa femme *Haïa* lui donna trois fils; favoir: *Abdo'l-Dar*, *Abd-Menàf*, & *Abdo'l-Ozza*. *Kofa* fe voyant foutenu d'une . . . . famille, de plus ayant acquis de grandes richeffes avec une autorité confidérable; & d'autre côté les affaires de *Halil* étant allées en décadence, forma le deffein de fe rendre maître du Gouvernement de la *Mecque*, & d'enlever aux *Khozaïtes* & aux enfans de *Becre* l'Intendance de la *Ca'aba*, fous prétexte que les *Koraifhites* dont il étoit le Chef, devant être feuls reconnus pour la véritable pofterité d'*Ifmaël*, ils avoient feuls par conféquent le droit de rentrer en poffeffion de l'intendance &c. Il choifit pour l'exécution de cette entreprife le tems de la fête du Pélerinage; il affembla fecrétement fes *Koraifhites*, & les ayant poftés aux environs du lieu appellé *Mozdalefa*, où fe fait la courfe, entre le mont *Arafa* & la vallée de *Muna*, il attendit le jour que l'on fait la cérémonie de jetter les cailloux dans cette vallée de *Muna*. Les Officiers (Intendans, ou Maîtres de cérémonies) de la *Ca'aba*, ayant achevé de jetter les cailloux, & donné au peuple la permiffion d'en faire autant, comme on commençoit de fe retirer vers les côtés de la colline d'*Al-Akaba*, & tout le Peuple étant occupé à l'exercice de la courfe; *Kofa* & les fiens prirent ce moment pour fortir de leurs embufcades, & attaquer à l'improvifte les *Khozaites* & les *Becrites*. Ils en firent un fi grand carnage, qu'ils les obligerent à la fin de leur demander quartier. Enfuite on en vint à un pourparler, dans lequel après avoir choifi pour arbitre un nommé *Ta'amer*, fils d'*Awf Kenanite*, la fouveraine Puiffance (c'eft-à-dire le gouvernement de la *Mecque* &c.) fut adjugée à *Kofa*, & les parties obligées à fe faire une mutuelle fatisfaction pour tout le fang répandu. *Kofa* devenu maître du Gouvernement & de l'Intendance du Temple, prit le titre de Roi, & reçut le ferment de fidelité de fes nouveaux Sujets. En même tems il fe mit en poffeffion des vaiffeaux & meubles facrés; c'eft-à-dire du voile, du gobelet à boire pour les pélerins, du tapis, de la pifcine & du drapeau: en un mot il fe rendit maître du temporel & du fpirituel de la *Mecque*. Il y régla la police, diftribua la ville en quatre quartiers, & affigna au dedans de fon enceinte des maifons à ceux des *Koraifhites*, qui lui avoient prêté main forte dans fon expédition.

„ Hors de la ligne généalogique *Kelàb* eut pour fils *Zahra*, de qui font iffus les *Zahrites*.

„ De cette Tribu étoit *Sa'ad*, fils d'*Abu-Wakkàs*, un des dix martyrs, com-

„ me

(*a*) Remarqués que M. *Gagnier* a raporté tout autrement cette hiftoire fur la foi d'*Abulfeda*. Voy. ci-deffus page 6.

„ me aussi *Amenah* mére de l'Apôtre de Dieu, & *Abdo'l-Ramam* fils d'*Awf*. *Ko-* „ *sa* dans la ligne généalogique eut pour fils

„ *Abd-Menàf*: son nom propre étoit *Al-Moghaira*. Il fut declaré Prince du „ vivant de son Pére, & les *Koraishites* lui prêterent le serment de fidelité. Il „ eut encore pour surnom celui d'*Al Kamar*, c'est-à-dire *la Lune*, à cause de sa „ beauté. Il recommandoit la pieté envers Dieu, & l'usage de la priére. La „ lumiére prophétique ne manqua pas d'être empreinte sur sa face. Il portoit „ d'une main le drapeau de *Nazàr*, & de l'autre l'*Arc* d'*Ismaël*. Il mourut à „ la *Mecque*, & fut enterré sur la colline dite *Al-Hagiun*, lieu de sépulture qui „ dans la suite devint commun.

„ Hors de la ligne généalogique *Kosa* eut deux autres fils *Abdo'l-Dàr*, & „ *Abdo'l-Ozza*.

„ D'*Abdo'l-Dàr* sont sortis les enfans de *Shaiba*, qui furent les portiers du „ Temple. Du même *Abdo'l-Dàr* tiroit aussi son origine *Al-Nadhre*, fils d'*Al-* „ *Hàreth*, un des plus grands ennemis du *Saint Apôtre de Dieu Mahomet*. *Al-* „ *Nadhre* fut mis à mort par son ordre après la Bataille de *Bedr*.

„ D'*Abdo'l-Ozza* étoit issu *Al-Zobair* fils d'*Al-Awàm* un des dix martyrs. Du „ même *Abdo'l-Ozza* tiroit son extraction *Khadigja*, fille de *Chowailed*, femme „ du Prophéte, de même que *Waraka*, fils de *Nawfal*.

„ *Abd-Menàf* dans la ligne généalogique eut

„ *Hàshem*: celui-ci fut l'ayeul du *Prophéte*, son nom propre étoit *Amru*, nom „ qui étoit accompagné du surnom d'*Al-Olà*, ou le *Sublime*, à cause de sa hau- „ te dignité. Il fut surnommé *Hàshem*, c'est-à-dire celui *qui rompt du pain*, par- „ ce que, comme on va le voir, dans le tems de la cherté il distribua liberale- „ ment du pain aux habitans de la *Mecque*. *Hàshem*, après la mort de son pé- „ re, entra en possession dn *gobelet* & du *tapis*. A l'égard du *gobelet* & de la „ piscine qui avoient servi à l'usage des confédérés de *Kosa*, il les remit dans le „ vestibule de la *Ca'aba*, & il s'en servoit ordinairement pour boire de l'eau „ fraîche de puits avec les Pélerins. Quant au *tapis*, il le destina à l'usage du „ public. Dans ces tems d'Idolatrie les *Koraishites* avoient accoutumé de ti- „ rer (le saint tapis) à chaque fête du Pélerinage : ils le déposoient entre les „ mains des *Khosaites*. Ceux-ci préparoient sur le *saint tapis* un festin, pour „ ceux des pélerins qui n'avoient ni argent, ni autres moyens. Ils étoient les „ bien venus & ils pouvoient manger sans qu'il leur en coutât rien. C'est ainsi „ qu'*Abd-Menàf* en avoit usé après *Kosa*, & que *Hàshem* en usa après *Abd-Me-* „ *nàf*, jusqu'à ce qu'une grande disette étant survenue, *Hàshem* voulant subve- „ nir aux besoins publics, amassa une grosse somme d'argent, fit un voyage „ en *Syrie*, & y acheta une grande quantité de farine dont il fit faire des „ gâteaux. Etant revenu à la *Mecque*, il distribua ces pains ou gâteaux, fit „ tuer & apprêter des chameaux, dont il fit un festin au peuple, lequel fut „ soulagé par ce moyen de la grande famine qu'il avoit soufferte. . . . .

„ *Ata*, un des Auteurs des Traditions (Mahometanes) en rapporte une ve- „ nue d'*Abdo'llah* fils d'*Abbàs* : dans le tems, dit-il, que les *Koraishites* souf- „ froient une grande famine, *Hàshem* les divisa en deux Caravanes toutes deux „ montées sur des chameaux. Il en envoya une durant l'hyver en *Yemen*, „ (l'*Arabie heureuse*) vers le Midi, & l'autre durant l'été en *Syrie*, vers le Nord. „ A leur retour il distribua au Peuple le profit qu'elles avoient fait ; ce qui ra- „ mena une telle abondance, que les pauvres, au raport de la Tradition, de- „ vinrent aussi riches que les riches mêmes.

„ Après *Hashem* , *Abdo'l-Motalleb* ſe ſervit du tapis dans toutes les fêtes du „ Pélerinage, & après lui *Abu Taleb* en fit de même , jusqu'au tems que l'*Iſlamiſme*, ou la Religion *Muſulmane*, fut établie (ou plutôt rétablie, ſuivant Mahomet.) Le Prophéte lui-même continua cette pieuſe pratique, & particulierement l'an neuviéme de l'Hégire, lorſque pour célébrer la fête du Pélerinage, „ il envoya *Abu Becre* de *Medine* à la *Mecque*, avec une groſſe ſomme d'argent „ pour être diſtribuée aux pauvres. Il fit lui-même cette cérémonie en perſonne „ l'année ſuivante, en faiſant ſon dernier Pélerinage à la *Mecque*, qui fut appellé pour cette raiſon, le *Pélerinage* d'*Adieu*. Après lui ſes ſucceſſeurs les *Khalifes* , *Abu-Becre*, *Omar*, *Othmân*, & *Ali* ſe ſervirent du même tapis à toutes les fêtes du Pélerinage , & firent auſſi le feſtin. Pluſieurs *Khalifes* continuerent la même pratique, juſqu'à ce qu'enfin cet uſage s'eſt aboli.

„ Mais pour revenir à *Hashem* , on peut dire que par ſa ſage conduite il releva l'éclat de ſon peuple juſqu'au plus haut point. Il avoit continuellement table ouverte, & fournie de toute ſorte de mets ſoit en tems de joye, „ ſoit en tems de calamité. *Ebn Al-Sobaïl* avoit ſoin de ſervir les viandes: „ tout le monde y étoit admis , ſurtout ſi l'on étoit reconnu gens de bien & „ craignant Dieu. La lumiere de l'*Apôtre de Dieu* (ne pouvoit manquer d'être „ empreinte) ſur le viſage d'*Hashem*, & il en venoit de ſi grands rayons, qu'il „ ſembloit que c'étoient ceux du Soleil , tant ils dardoient la lumiere de tous „ côtés, & juſques-là que les Grands qui s'aprochoient de lui étoient obligés „ de mettre leur main devant les yeux, pour n'en être pas éblouïs. Les plus „ grands Seigneurs des Pays voiſins venoient à l'envi faire leur cour à *Hashem*, „ le priant avec inſtance de prendre leurs filles en mariage (ceux qui connoiſſent les Uſages Orientaux n'ignorent pas qu'une des plus grandes marques d'eſtime que puiſſe donner un Prince, ou quelque autre grand Seigneur que ce ſoit, c'eſt d'accepter de la main d'un pére la fille qu'il lui offre, pour être enfermée dans ſon Serrail.)

„ On nous dit auſſi que l'Empereur *Heraclius* envoya des Ambaſſadeurs à „ *Hashem* , avec une Lettre , dont voici les termes: *j'ai une fille qui ſurpaſſe en* „ *beauté toutes les perſonnes de ſon Sexe* ; *elle n'a aucune tache ſur le viſage qui la* „ *diſgracie. Venez donc me trouver* , *afin que je vous la donne en mariage*; *car la* „ *renommée de votre bonté* , *de votre excellence*, *& de votre dignité eſt parvenue* „ *juſqu'à moi.* Le deſſein de cet Empereur (nous diſent gravement les Auteurs „ Arabes) étoit d'attirer par cette alliance dans ſa famille la lumiére de „ l'*Apôtre de Dieu* , ſi célebrée dans l'Evangile". (Deux choſes méritent d'être remarquées ici , l'une eſt l'ignorance des Arabes qui fait *Heraclius* contemporain d'*Hashem*, ayeul de *Mahomet* , tandis que celui-ci l'étoit au contraire d'*Heraclius*, & que l'*Hegire*, ou fuite de *Mahomet*, tombe dans l'année 12. du regne de cet Empereur. L'autre eſt la hardieſſe avec laquelle ces mêmes Arabes inventoient les fables le plus groſſieres, pour faire honneur aux heros & propagateurs du *Mahometiſme*.)

„ *Hashem* mourut à *Gaza* en *Syrie*. Sa mort arriva vingt ou vingt-cinq ans „ avant la Guerre de l'Eléphant. Entre les Traditions extraordinaires (& fabuleuſes de ces Arabes) il y en a une qui porte , que *Hashem* & ſon frére „ *Abd-Shems* naquirent jumeaux & que leurs fronts étoient joints enſemble: „ enſorte qu'après y avoir appliqué tous les médicamens poſſibles pour les ſéparer, on n'en put venir à bout qu'en les ſéparant d'un coup d'épée. Cette action „ ayant été rapportée à un des ſages de l'*Arabie* , il dit : *puis qu'ils ne ſe ſont*

„ *point*

„ *point divisés d'eux-mêmes , & qu'il a fallu une cause étrangere, pour les séparer,*
„ *c'est une marque , qu'il y aura une inimitié perpetuelle entre leurs enfans, & que*
„ *l'épée mettra la division entre eux.* La tradition ajoute que cela arriva, comme
„ il avoit été prédit.

„ Dans le livre qui porte pour titre, *le jardin* ou verger *des amans*, & dans
„ celui qui est intitulé la *Médecine des maladies*, il est dit, que *Hàshem* vint au
„ monde le premier ; que son bras étoit attaché au front de son frére, & que
„ l'incision pour les séparer étant faite , il en coula du sang. D'autres disent
„ qu'il coula seulement du sang entre eux deux, sans qu'il se fit aucune incision".
(fable pour fable, la derniére est aussi bonne que la premiere.)

„ Hors de la ligne généalogique *Abd Menâf* eut pour fils *Abd-Shems* , *Al-*
„ *Motalleb*, & *Nawfal.*

„ D'*Abd-Shems* nâquit *Ommaïah*, ou *Ommiah* , de qui sont sortis les *Ommaïa-*
„ *des*, ou *Ommiades*, entre lesquels fut *Othmân* , fils d'*Affan*, fils d'*Abu'l-As*,
„ fils d'*Ommaïa* , fils d'*Abd-Shems* , & aussi *Moawiah* , fils d'*Abu-Sofiân*, fils
„ de *Harb*, fils d'*Ommaïa*; *Said*, fils d'*Al-As*, fils d'*Ommaia*; *Okba*, fils d'*Abu-*
„ *Moait*, fils d'*Abu-Amru*, fils d'*Ommaia*; *Okba*, fils de *Rabi'a*, fils d'*Abd Shems*;
„ & la fille de cet *Okba*, nommée *Hend*, mére de *Moahia.* L'Apôtre de Dieu
„ fit mourir *Okba* de mort violente après la Bataille de *Bedr.*

„ D'*Al-Motalleb*, fils d'*Abd-Menâf*, sont issus les *Al-Motallabites*, de qui des-
„ cendoit l'*Imam Al-Shafei.*

„ De *Nawfal* sont descendus les *Nawfalites.*

„ *Hàshem* dans la ligne généalogique eut pour fils unique , (car on ne sait
„ pas qu'il en ait eu d'autre)

„ *Abdo'l-Motalleb*; son nom étoit *Shaiba Al-Hamd*, c'est-à-dire *vieillesse véne-*
„ *rable* , parce qu'en naissant il avoit la tête toute blanche ; & il fut surnom-
„ mé *Abdo'l-Motalleb*, parce qu'étant encore enfant, il perdit son pére , & fut
„ élevé par son oncle *Al-Motalleb.* La lumiére de l'Apôtre de Dieu se mani-
„ festa sur sa face. Il fut le premier des *Arabes* , au raport d'*Al-Sohail*, qui
„ teignit sa chevelure en noir. On dit aussi qu'il avoit accoutumé au commen-
„ cement du mois de *Ramadhàn* de monter sur la platte-forme de sa maison, &
„ d'y faire un festin aux pauvres; qu'ensuite il faisoit transporter la table encore
„ chargée de viandes sur le sommet des montagnes , pour servir de pâture aux
„ oiseaux , & aux bêtes sauvages. Il fut appellé pour cette raison *le Prodigue*,
„ & le *Libéral*, puisqu'il avoit tant de bonté que de régaler ainsi les oiseaux du
„ ciel. Il étoit doux, affable, de facile accès, prompt à écouter, & à accorder
„ ce qu'on lui demandoit, d'un naturel excellent, & tout à fait généreux.

„ Ce fut par lui que Dieu rêvela l'endroit où étoit l'eau du puits de *Zemzem*,
„ environ cinq cens ans depuis les *Gjorhamites.* Pendant tout ce tems-là l'eau &
„ le puits étoient demeurés ensévelis. (Pour ce qui concerne l'origine du mot
de *Zemzem*; (*a*) voici ce qu'en dit un Auteur Arabe cité par M. *Gagnier*). Ce puits
„ a reçu son nom du verbe *Zem* , qui signifie sourdre ou sortir hors de terre,
„ & selon d'autres en redoublant la syllabe *Zem* , sourdre avec un murmure ou
„ une espéce de gazouillement , qui se fait entendre au fonds du puits. *Zem-*
„ *zem*, dit un autre Auteur, est le puits d'*Ismaël*, que Dieu fit *sourdre* miracu-
„ leusement de terre pour étancher la soif de ce Patriarche des *Arabes.* La dé-
„ couverte du puits est raportée par l'Auteur du Livre intitulé *les Dons agréables*;
„ &

(*a*) Voy. encore ci-après.

„ & voici ſes termes. Lorſque Dieu voulut punir les *Gjorhamites* des ſacriléges „ qu'ils avoient commis dans le Temple de la *Mecque*, leur Prince *Amru* fils d'*Al-Hareth* prit les épées de *Kolaah* avec les cuiraſſes, les deux *Gazelles* (*a*) d'or, „ qui avoient été conſacrées dans le Temple par un Roi d'*Arabie*, la pierre „ noire & pluſieurs autres choſes précieuſes, & jetta le tout au fond du puits „ de *Zemzem*. Enſuite il le fit combler juſqu'au haut, & s'enfuit avec ſes „ gens vers l'*Arabie heureuſe*. Depuis ce tems-là ce puits reſta entierement in- „ connu juſqu'à *Abdo'l-Motalleb* lequel dans une viſion qu'il eut entendit une „ voix, qui lui ordonna de creuſer le puits de *Zemzem* ſuivant certains indices „ que cette même voix lui donna. *Abdo'l-Motalleb* ſe mit donc en devoir de „ creuſer accompagné d'*Al-Hàreth* le ſeul fils qu'il avoit alors. Mais les *Ko-raishites* s'oppoſérent à ſon entrepriſe & interrompirent ſon travail, en diſant: „ *Ne creuſe pas dans cette terre, qui eſt le lieu de notre adoration.* Alors *Abdo'l-Motalleb* fit vœu à Dieu, que s'il lui envoyoit à ſon ſecours dix fils, il lui „ en offriroit un en ſacrifice. Cependant il continua toujours de diſputer le „ terrain contre les *Koraishites* avec le ſeul fils qu'il avoit, juſqu'à ce qu'enfin „ dans le cours de certain nombre d'années Dieu le fit pére de onze autres fils, „ ce qui le perſuada entierement de la vérité de ſa viſion. Il recommença donc „ . . . . à creuſer le puits malgré toute l'oppoſition des *Koraishites*. D'abord il „ trouva les tréſors que les *Gjorhamites* avoient jettés dans ce puits, enſuite „ creuſant plus avant il trouva de l'eau. Il fit fondre les épées, il en fabriqua „ une porte de fer pour la *Ca'aba*: & ayant pareillement fondu les deux *Gazelles* „ d'or il en fit des lames, dont il revêtit la porte. C'eſt le premier or dont la „ *Ca'aba* ait été ornée. *Dans la ſuite du tems* (*dit un autre Auteur cité auſſi par M.* Gagnier; *c'eſt celui du Livre intitulé* la Médecine des Maladies) *quelques* Koraïshites *Idolatres, entre leſquels étoit* Abu-Lahal, *tous gens ſans conſcience & ſans Religion, ſe mirent à faire la débauche durant pluſieurs nuits. Emportés par la chaleur du vin, ils enléverent la porte & les lames d'or, & les vendirent à des marchans étrangers, pour avoir dequoi ſatisfaire à leur yvrognerie: mais leur crime ne demeura pas long-tems impuni, car ayant été découverts & pris, les uns furent fuſtigés, les autres eurent les mains coupées.*

„ *Abdo'l-Motalleb* dans la ligne généalogique eut

„ *Abdo'llah*, le plus beau de tous les *Koraishites*: toutes les filles des *Korais-hites* l'aimoient ſi éperduement (à ce que racontent les Arabes) qu'elles en „ devenoient folles à l'extravagance; enſorte qu'il eut des avantures ſemblables „ à celle de *Joſeph* avec la femme d'*Azir*, ou *Putifar*". (Ecoutons une hiſtoriette Arabeſque au ſujet de cet *Abdo'llah*.)

„ Un jour *Abdo'llah* raconta à ſon pére un miracle des plus ſurprenans: *ô mon pére*, dit-il, *après m'être promené dans le champ des cailloux de la* Mecque, „ *comme j'étois au haut du mont* (*b*) Yathreb, *il ſortit deux lumiéres de mon dos*; „ *l'une s'éleva vers l'Orient, & l'autre vers l'Occident. En même tems ces deux lumiéres, après avoir fait dans l'air pluſieurs cercles entrelacés l'un dans l'autre, ſe rejoignirent enſemble ſous la forme d'une nuée ſubtile & rarefiée, qui ſe diſſipa vers le ciel, & diſparut à mes yeux. Un moment après cette nuée reſſortit du ciel & ſe raprocha de moi en un clein d'œil. Comme je m'aſſis au même lieu tout ſaiſi d'é-*

„ *ton-*

(*a*) Animal de la grandeur d'un Chevreuil.

(*b*) *Yatreb* eſt le nom d'une montagne proche de la *Mecque*; & c'eſt auſſi l'ancien nom de la ville de *Médine*.

,, *tonnement, j'entendis une voix, qui sembloit sortir de dessous moi, & qui me di-*
,, *soit : paix soit à toi, ô* Abdo'llah, *dans le dos duquel est renfermée la lumiére*
,, *de* Mahomed. *Puis ayant cherché un endroit sec pour m'y asseoir sous un arbre,*
,, *il me parut que l'arbre reverdissoit & recourboit ses branches sur moi ; & que*
,, *quand je m'en éloignois, la terre où il étoit planté, sembloit se mouvoir vers moi,*
,, *comme pour me féliciter. Abdo'l-Motalleb*, après avoir écouté ce recit, s'écria ; *ô*
,, *mon fils, je tire un bon augure de cette vision : j'espére que de ton dos sortira en-*
,, *fin ce précieux Dépôt. J'ai eu moi même une vision, qui me présageoit la même*
,, *chose.*

,, Cependant le vœu qu'avoit fait *Abdo'l-Motalleb* pensa faire évanouïr en
,, un moment toutes ses grandes espérances : car quand le nombre des dix fils
,, qu'il avoit demandé à Dieu fut complet, il voulut accomplir le vœu qu'il
,, avoit fait de lui en sacrifier un. Pour cet effet il écrivit les noms de ces fils,
,, afin de tirer au sort celui qui devoit être la victime. Les ayant jettés dans le
,, creux de la *Ca'aba*, le nom d'*Abdo'llah* sortit. Aussitôt *Abdo'l-Motalleb* le prit
,, par la main pour l'immoler en sacrifice. Mais les *Koraishites* effrayés lui crié-
,, rent, *attendez, peut-être trouverons-nous quelque moyen de satisfaire votre Dieu ;*
,, *car enfin si vous venez à commettre un tel meurtre, chacun croira qu'il lui sera permis*
,, *de se jetter sur son fils & de l'immoler ; cela passera en loi. Allez donc trouver la*
,, *Pithonisse* (c'est-à-dire la devineresse ou la Sorciere), *qui habite dans la Provin-*
,, *ce d'*Hegjâz : *sans doute elle vous prescrira quelque chose qui pourra vous consoler.*
,, Ils allérent donc en *Hegjaz*, & lorsqu'ils eurent raconté à la Pithonisse le su-
,, jet de leur voyage, combien *leur dit elle, avez vous de chameaux pour l'expia-*
,, *tion du vœu?* Dix, répondirent ils : *Retournez donc, reprit-elle, dans votre*
,, *pays, faites venir votre jeune maître d'un côté, & les dix chameaux de l'autre.*
,, *Jettez le sort sur lui & sur les chameaux. Si le sort tombe sur votre maître au-*
,, *gmentez le nombre de dix autres chameaux, & recommencez à jetter le sort : &*
,, *s'il tombe encore sur votre maître, ajoutez dix chameaux à ces deux premieres di-*
,, *xaines. Recommencés toujours de même jusqu'à ce que votre Dieu soit appaisé : &*
,, *quand enfin le sort tombera sur les chameaux, égorgez-les aussitôt pour en faire un*
,, *sacrifice. C'est ainsi que vous appaiserez votre Dieu, & que votre maître sera*
,, *sauvé.* Etant de retour ils executérent ponctuellement tout ce que la Pitho-
,, nisse avoit ordonné. Il arriva effectivement que le sort continuant de tom-
,, ber toujours sur *Abdo'llah* ; il falloit ajouter dixaine à dixaine jusqu'à ce qu'en-
,, fin le sort tomba sur les chameaux, qui se trouverent au nombre de cent (*a*).
,, C'est ainsi qu'*Abdo'llah* fut racheté pour cent chameaux, & de là est venue la
,, Loi du prix de cent chameaux pour l'expiation d'un meurtre. C'est aussi à
,, cause de ce vœu d'*Abdo'l-Motalleb*, & du râchat de son fils *Abdo'llah*, que
,, l'*Apôtre Mahomet*, qui étoit fils d'*Abdo'llah*, avoit coutume de dire de lui-
,, même : *je suis fils de deux hommes, qui avoient été destinés à être immolés en sacri-*
,, *fice.* Le premier de ces deux hommes étoit *Ismaël*, & le second *Abdo'llah*.

,, *Abdo'llah* étant parvenu à l'âge de vingt-cinq ans, ou de trente cinq (*b*),
,, son

(*a*) M. *Gagnier* remarque sur la foi des Ecrivains Arabes, que pour plus de certitude *Abdo'l-Motalleb* jetta lui-même le sort par trois fois consécutives, & qu'il tomba constamment sur les chameaux.

(*b*) (Cette remarque qui suit est aussi de M. *Gagnier*.) ,, Selon *Abulfeda* il devoit être de beaucoup plus
,, jeune, puisqu'il nâquit vingt-cinq ans seulement avant la guerre de l'Elephant, qui fut l'année de la nais-
,, sance de *Mahomet*. *Ahmet-Ben-Joseph* fait naître *Abdo'llah* dans la vingt-quatriéme année d'*Anusher-*
,, *wan*, d'où il s'ensuivroit que *Mahomet* étant né l'an quarante-deuxiéme du même *Anusherwân*, *Ab-*
,, *do'llah* n'étoit âgé que de dix-huit ans, quand *Mahomet* vint au monde.

„ ſon Pére lui donna pour femme *Amenah*, fille de *Waheb*, fils d'*Abdo'l-Menâf*.
„ Elle avoit été recherchée en mariage par les plus nobles d'entre les *Koraishites*;
„ mais elle les avoit tous refuſés. Dieu avoit orné cette Dame d'une très-gran-
„ de beauté, & de tant de vertu, qu'elle fut appellée la plus ſage d'entre les
„ femmes de ſon Peuple.

„ Il y a une Tradition d'*Ebn Abbas*, qui porte que *la nuit même qu'* Abdo'l-
„ lah *conſomma ſon mariage avec* Amenah, *l'on compta juſqu'à deux cens filles d'en-*
„ *tre les enfans de* Makhzum, *d'*Abd-Shems, *&* *d'*Abd-Menâf, *qui moururent*
„ *ſans avoir été mariées*". (*La triſteſſe & le chagrin qu'elles eurent de ce qu'* Abdo'l-
lah *les avoit negligées, & leur avoit préferé* Amenah, *fut la cauſe de la mort de ces pauvres filles.*)

„ Il ſe paſſa quelques années, depuis le mariage d'*Abdo'llah*, avant que Dieu
„ permit que la *Lumiére de l'Apôtre de Dieu* ſe manifeſtât au monde". (Voyons
donc les choſes merveilleuſes qui précederent, ou qui furent les avant-coureurs
de la naiſſance de cet Apôtre.)

„ Hors de la ligne généalogique *Abdo'l-Motalleb* eut douze fils, tous oncles
„ de l'Apôtre de Dieu. Les voici dans l'ordre (*a*) qu'*Abulfeda* les met: 1. *Ham-*
„ *za*. 2. *Al-Abbàs*. 3. *Abu-Tàleb*. 4. *Abu Lahab*. 5. *Al-Ghidak*, quelques-uns
„ veulent que celui-ci ſoit le même que *Gjahel*, que l'on verra ci-après, 6. *Al-*
„ *Hareth*, celui-ci étoit certainement l'aîné de tous les fils d'*Abdo'l-Motalleb*, ſe-
„ lon *Gjannabi*, comme nous l'avons vu. 7. *Gjahel*. 8. *Al-Mokawam*. 9. *Dhe-*
„ *ràr*. 10. *Al-Zobaïr*. 11. *Kalhem* ſurnommé le *gros-Courtaut*, ou *le Trappu*.
„ 12. *Abdo'l-Ca'aba*. Selon quelques-uns celui-ci eſt le même qu'*Al-Mokawam*.
„ *Gjannabi* (Auteur Arabe cité fréquemment par M. *Gagnier*) obſerve que de
„ tous ces oncles du Prophéte, il n'y en a eu que quatre, qui ſoient parvenus
„ juſqu'au tems de l'*Iſlamiſme*, ſavoir *Abu-Tàleb*, *Abu-Ca'ab*, (il veut dire *Abdo'l-*
„ *Ca'abah*) *Haniza*, & *Al-Albas*. Il ajoute, qu'*Abdo'l-Motalleb* eut ſix filles,
„ deſquelles il n'y en a qu'une, qui ait ſurvêcu aux autres, juſqu'au tems de
„ l'*Iſlamiſme*. Elle s'appelloit *Safià* . . . . .

„ Le tems que le *Prophéte de Dieu* devoit être conçu étant venu, *Abdo'llah*
„ coucha (pour cet effet) avec ſa femme *Amenah* dans une maiſon de campa-
„ gne d'*Abdo'l-Motalleb*, la nuit d'un vendredi (jour remarquable par la cir-
„ conſtance du projet.) Ce vendredi étoit l'un des trois jours de la fête en la-
„ quelle on immoloit les victimes dans la vallée de *Muna*, & cela préciſe-
„ ment au moment que l'on faiſoit la cérémonie de jetter les cailloux contre
„ Satan (autre circonſtance remarquable. Cette année étoit) la 881. de l'Ere
„ d'*Alexandre le Grand*".

Le jour qui préceda cette conception *Abdo'llah* paſſant dans la vallée de *Muna*, rencontra, dit-on, une certaine Dame de qualité nommée *Fatema*, la plus belle femme que l'on pût voir. D'abord il ne fit aucune attention à elle; mais cette Dame, qui avoit lu les livres qui prédiſoient, qu'il devoit naître d'*Abdo'llah* un grand Prophéte, s'approcha de lui; & voyant réluire ſur ſa face la lumiere prophétique, elle lui dit civilement: *je vous prie de me dire qui vous êtes.* Quand il lui eut répondu qu'il étoit *Abdo'llah*; *vous plairoit-il*, continua-t-elle avec la même politeſſe, *de coucher avec moi cette nuit, & je vous donnerai cent*

(*a*) (M. *Gagnier* remarque ici que) Mr. d'*Herbelot* dans ſa *Bibliothéque Orientale* p. 598. & 599. renverſe entierement cet ordre.

cent chameaux ? Mais il lui tourna brusquement le dos en la refusant, & s'en alla rendre à sa femme *Amenah* le devoir que *Fatema* avoit exigé de lui. Le lendemain *Abdo'llah* ne pût s'empêcher de se ressouvenir avec plaisir de la Dame qu'il avoit vue ; & sans doute plus charmé de sa beauté que le jour d'auparavant, il retourna au même endroit où *Fatima* l'avoit abordé si librement. Il ne manqua pas de l'y trouver, & pour lors en l'abordant à son tour, d'un air plus galant, il lui demanda si elle seroit d'humeur d'accepter le parti qu'elle lui avoit offert le jour précedent) *Je le voulois bien alors, répondit-elle; mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Qu'avez vous fait depuis notre entrevue d'hier ?* Je me suis, répondit-il, aproché comme mari d'*Amenah* ma femme. *Par Dieu*, s'écria-t-elle, *ce n'est plus ma faute, & personne ne me peut blâmer. Ayant vu briller la lumiére prophétique sur votre visage, je souhaittois avec passion de pouvoir l'attirer en moi, mais Dieu ne l'a pas voulu; il l'a portée ailleurs. Tel étoit son bon plaisir.* Ils se séparerent ainsi.

Les Arabes remarquent qu'il n'y avoit aucune Pythonisse (Prophétesse ou devineresse) parmi les *Koraishites*, ni même parmi les Tribus de la Nation, qui ne sut la conception de l'*Apôtre des Musulmans.* En ce même jour finit l'année des Rois, qui avoient fait en vain des efforts pour empêcher l'heureuse conception du Prophéte. Le Trône d'*Eblis*, ou de Satan, fut précipité avec lui au fond de l'enfer; & toutes les idoles des Gentils furent renversées. On raconte que les *Koraishites* souffroient alors une disette extraordinaire, & étoient reduits à une extrême néceffité, lorsque tout à coup la terre reprit sa vigueur : les arbres se trouverent chargés de fruits, & on aporta de toutes parts abondance de provisions à ces *Koraishites* afamés. Un évenement si extraordinaire changea le nom de l'année: elle fut appellée l'*année de la délivrance & de la joye* (des *Koraischites.*) Dès que Dieu permit que cette année commençât, il n'y eut plus de femme au monde, qui ne souhaitât d'accoucher d'un enfant mâle, (*a*) dans l'espérance que la Majesté du futur Prophéte viendroit resider en lui. Alors aussi Dieu, en vertu de la glorieuse conception de son Prophéte & de son apparition, *détruisit miraculeusement les Maîtres des Eléphans, & rendit leur perfidie vaine.* Tels sont les propres termes, que M. *Gagnier* nous (*b*) rapporte de l'*Alcoran*, & tels furent les grands & miraculeux évenemens, si célébrés dans l'Histoire Arabe, & attribués par tous les Historiens de cette Nation à la naissance de *Mahomet*, laquelle arriva deux mois après. Reprenons M. *Gagnier* pour raconter cette Histoire. „ L'Eléphant (dont il s'y agit) fut amené devant *la Mecque*, au „ milieu du mois de *Moharram* de cette année là.

„ En ce tems-là les *Habashites*, ou *Abissins*, que nous appellons aujourd'hui „ *Ethiopiens*, étoient les maîtres de la partie Méridionale de l'*Arabie*, & en avoient „ chassé & subjugué les *Hemiarites*, après avoir vaincu (*b*) *Dhu-Nowas* le der- „ nier de leurs Rois, environ 70. ans avant la naissance de *Mahomet*. Ce mal- „ heureux Prince ayant embrassé le *Judaïsme*, exerça sa cruauté envers les *Chré-* „ *tiens* d'une maniere si barbare, qu'il les faisoit jetter dans une fournaise „ de feu creusée dans la terre, où ils étoient brulés tout vifs : ce qui obligea „ le *Nagjashi* ou *Negus*, Roi d'*Ethiopie*, d'envoyer une puissante Armée con- „ tre lui. Elle le défit & le réduisit à une telle extremité, qu'emporté par „ le

(*a*) Imitation de l'espérance qu'avoient les femmes Juives de voir naître le Messie dans leur famille.
(*b*) Alcoran Sur. 105. v. 2.
(*c*) Il a été parlé de ce *Dhu-Nowas*, ci-devant page

„ le déſeſpoir, plutôt que de ſe rendre, il pouſſa ſon cheval dans la mer & y
„ périt.

„ Le Viceroi qui au tems dont nous parlons, commandoit pour le *Negus*
„ *dans l'Arabie* étoit *Abrahah*, ſurnommé *Al-Aſhram*, c'eſt-à-dire *le Balafré*, à
„ cauſe de la cicatrice d'une bleſſure qu'il avoit reçue au viſage. Le ſiége de ſon
„ Gouvernement étoit la Ville royale de *Sana'ah*, capitale de toute l'*Arabie heu-*
„ *reuſe*. Il eſt appellé par les Hiſtoriens le *Seigneur*, ou le *Maître de l'Eléphant*.
„ Ce Prince jaloux & envieux de la gloire du Temple de la *Mecque*, ſi reſpec-
„ té dans toute l'*Arabie*, à cauſe du fameux Pélerinage (des *Muſulmans*) bâtit
„ une Egliſe magnifique dans ſa Ville capitale, & publia en même tems un
„ Edit par lequel il ordonnoit à tous les *Arabes* d'y faire leur Pélerinage au lieu
„ d'aller à la *Mecque*.

„ Il arriva cependant qu'un certain *Arabe* de la Tribu de *Kenân* étant entre
„ ſecrétement dans cette Egliſe, eut l'inſolence d'y faire ſes néceſſités. *Abrahah*
„ indigné de cette profanation jura d'en tirer vangeance en détruiſant le Temple
„ de la *Mecque*; & (pour exécuter ce deſſein) ſe mit en campagne avec ſon
„ Armée. Un Eléphant (*a*) d'une prodigieuſe grandeur, ſur lequel *Abrahah* é-
„ toit monté, rendoit cette Armée encore plus formidable.

„ Quand *Abrahah* fut arrivé juſqu'à *Taïef*, environ à une journée de la *Mec-*
„ *que*, il envoya un de ſes Officiers nommé *Al-Aſwad*, fils de *Makſud*, pour
„ ſe ſaiſir des Beſtiaux & des effets appartenant aux habitans, autant qu'il en
„ trouveroit à la campagne. Il donna à cet officier une lettre, dans laquelle
„ étoient ces mots: je n'ai pas deſſein de faire la guerre; je veux ſeulement dé-
„ truire le Temple de la *Ca'aba*. *Abdo'l-Motalleb*, Prince des *Koraïſhites* répon-
„ dit: *par Dieu nous ne conſentirons jamais que cette maiſon ſoit détruite. Nous en*
„ *laiſſons la défenſe à Dieu lui même, puiſque c'eſt lui qui en eſt le maître. Que cette*
„ *querelle ſe vuide donc entre Dieu & votre Roi* (*ſi notre foibleſſe ne nous permet pas*
„ *de nous oppoſer à votre violence.*)

„ *Abdo'l-Motalleb*, accompagné de l'envoyé, alla enſuite trouver le Roi dans
„ ſon camp. Il fut introduit auprès d'*Abrahah*: ce Prince le reçut honorable-
„ ment. Il deſcendit même de ſon trône, le fit aſſeoir auprès de lui, l'interro-
„ gea fort civilement ſur le ſujet de la venue. *Abdo'l-Motalleb* lui demanda la
„ reſtitution des Beſtiaux, qu'on lui avoit enlevé. *Je croyois, dit le Roi, que*
„ *vous me prieriez de ne point détruire la* Ca'aba, *qui eſt l'objet de votre culte reli-*
„ *gieux.* *Abdo'l-Motalleb* répondit: *Sire, ces Beſtiaux m'appartiennent; je les re-*
„ *demande. A l'égard de la Maiſon de Dieu, c'eſt à lui qui en eſt le Maître à la*
„ *défendre.* *Abrahah* ordonna donc que les Beſtiaux lui fuſſent rendus. *Abdo'l-*
„ *Motalleb* les ayant reçu s'en retourna vers les *Koraïſhites*, & leur ordonna de
„ ſe retirer dans les lieux fortifiés, & ſur le ſommet des montagnes pour éviter
„ la fureur du ſoldat, quand les ennemis ſeroient entrés dans la ville. Après
„ cela, *Abdol-Motalleb* s'en alla à la *Ca'aba*, & en embraſſant l'anneau de la
„ porte fit cette priére: *ô Dieu defendés vous mêmes votre azyle, puiſque nous ſom-*
„ *mes hors d'état de repouſſer la violence par la force. Ne permettés pas que la croix*
„ *triomphe aujourd'hui de vos ſerviteurs: nos ennemis ſont les votres. Détruiſés les*
„ *& conſervés notre* Ca'aba.

„ Cependant *Abrahah* ayant commandé la marche, l'Armée s'avança plus
„ près

(*a*) Quelques Auteurs diſent qu'il y en avoit juſque à treize.

„ près de la *Mecque*. Mais comme il faisoit des efforts pour y entrer, il se „ trouva arrêté tout court toutes les fois qu'il poussoit son Eléphant vers la „ Ville. Cet Eléphant, dont le nom étoit *Mahmoud*, (c'est-à-dire *Loué*) pliant „ les génoux, se jettoit à terre comme assoupi ou endormi, & refusoit d'avan„ cer. Dès qu'on lui commandoit de se relever, il le faisoit promptement; „ mais il tournoit le dos à la *Mecque*. On le frappa rudement pour le faire „ retourner, mais il se mit en fureur. On tâcha même de le tromper, en lui „ faisant faire volte face vers l'*Yemen*, comme pour s'en retourner, & en effet „ il marcha de ce côté-là. Mais quand on tourna la bride vers la *Syrie*, & „ vers l'Orient, l'Elephant se mit à faire des bonds, & ne cessa d'être retif. (Enfin l'on tâcha plusieurs fois & toujours en vain de le ramener vers la *Mecque*. L'Eléphant fut toujours desobéissant & opiniâtre.)

„ Dans cette confusion Dieu, pour punir l'obstination témeraire des Abissins, „ envoya contre eux une Armée d'oiseaux (*a*), qui parut en l'air comme une „ nuée venant du côté de la Mer. Ces oiseaux fondirent tout d'un coup sur „ l'Armée d'*Abrahah*. Ils ressembloient à des hirondelles & étoient de couleur „ blanche & noire, entremêlée de verd & de jaune. Chaque oiseau étoit „ armé de trois petites pierres de la grosseur d'un poix, ou d'une lentille: ils „ en tenoient une au bec & deux dans leurs pieds. La pierre portoit en écrit „ le nom de celui qu'elle devoit frapper. En même tems les oiseaux lancerent „ ces pierres sur la tête des ennemis; elles tombérent sur eux avec tant de for„ ce & d'impétuosité, qu'elles les percérent du haut en bas. Tous ceux qui „ en furent frapés périrent miserablement de cette maniere; le reste de l'Armée „ Ethiopienne fut mis en fuite; une partie fut entraînée dans la Mer par un „ torrent d'eau que Dieu envoya; les autres fuirent vers l'*Yemen* avec *Abrahah* „ leur Roi, & périrent en chemin. A l'égard d'*Abrahah*, Dieu le frapa d'une „ playe, laquelle courant par toutes les jointures de ses membres, les fit peu à „ peu tomber par morceaux, jusqu'à ce qu'elle pénétra au cœur & lui fendit la „ poitrine en deux. C'est ainsi qu'expira ce malheureux Roi, dès qu'il fut ar„ rivé dans sa capitale, (suivant la merveilleuse Legende des *Mahometans*.)

„ Cependant les *Koraïshites*, qui du haut des montagnes avoient apperçu „ cette nuée d'oiseaux, & la déroute de toute l'Armée ennemie, se trouvoient „ en suspens entre la crainte & l'espérance: mais *Abdo'l-Motalleb* envoya son fils „ *Abdo'llah* (le pére de Mahomet) monté sur un bon cheval, pour reconnoître „ les ennemis & savoir ce qui se passoit. *Abdo'llah* ne tarda guére à revenir & „ revint à bride abatue en criant, l'*Armée ennemie est périe*. *Abdo'l-Motalleb* sor„ tit avec tout son monde. On s'enrichit tout à son aise des dépouilles „ de l'ennemi.

„ (Les Legendes Arabes assurent encore que) de toute cette Armée il ne ré„ chapa qu'un seul homme, qui fut *Abu Yaksum*. Celui-ci se mit à fuir au moment „ qu'un de ces funestes oiseaux voltigeoit sur sa tête & l'alloit tuer, & il ne cessa „ de courir qu'après avoir passé la mer. Etant arrivé en présence du *Negus*, „ il lui rendit compte de la déroute de l'Armée". *Abu-Yaksum* eut à peine achevé son recit, que l'oiseau qui l'avoit poursuivi le frapa, & le fit tomber mort aux pieds du Roi.

Tel-

(*a*) C'étoient des corneilles, dit M. de *Boulainvilliers*, Vie de Mahomet p. 97. mais après tout qu'est-ce que cela fait au lecteur?

Telle fut, ſuivant les Legendaires Arabes, la fin malheureuſe de l'entrepriſe d'*Abrahah* contre le Temple de la *Mecque*. Cette hiſtoire eſt citée dans l'*Alcoran* au chapitre de l'*Elephant*. Si le lecteur demande quel jugement on doit faire de ce récit, la premiere idée, & celle qui paroit la plus naturelle, c'eſt de le mettre au rang des fables. Cependant le fond peut en être vrai, & ce ne ſeroit pas le premier évenement extraordinaire, qui ſe ſeroit trouvé digne d'être metamorphoſé en miracle. Un habile homme, tel que l'a été Mahomet, ne manquoit pas de moyens pour ajuſter certaines circonſtances à ſes interêts, & de revêtir le tout d'un merveilleux, qui frape plus ou moins les peuples, ſelon les climats où ils naiſſent. Les Diſſertations ſuivantes prouveront la vérité de ce que je dis.



PRE-

GENEALOGIE DE MAHOMET

Depuis Ismael Fils du Patriarche Abraham, tirée des Memoires les plus nouveaux de la Tradition des Mahometans.

1. Ismael. 2. Kedar. 3. Selam. 4. Jesjab. 5. Hemaisa. 6. Jase. 7. Ader. 8. Ad. 9. Ednan, *qui fut d'une rare beauté.* 10. Moad, *Grand Capitaine Ennemi des Juifs.* 11. Nisar *dont les Turcs disent avoir encore l'Etendart.* 12. Modar. 13. Elias. 14. Medrike. 15. Chazaima. 16. Canane. 17. Nodar. 18. Malic, *Celebre entre les Prophêtes.* 19. Phahir. 20. Galib. 21. Loway. 22. Kaab.

Kaab

Adi · *Morrha* · *Omar*

Ravah · *Kaleb* · *Amri*

Kart · *Kudai* · *Zacharias* · *Othman Abicahafa*

Riha · *Abdomenaf* · *Abdolazi* · *Asma Mere d'Abubeker* · *Abdolla*

Abdolziz · *Abdoschems* · *Waheb* · *Haschem* · *Asad* · *Abubeker le Juste*

Nokal · *Omia* · *Rebia* · *Amina Mere de Mahomed* · *Abdolmotleb* · *Ased* · *Harmala* · *Aischa Femme de Mahomed* · *Mahomed* · *Asma* · *Abdorrhahman*

Alchitah · *Abulas* · *Haleb* · *Atba* · *Kerira* · *Ateca* · *Abbas* · *Abdolla* · *Hamza* · *Abutaleb* · *Phatime Mere d'Ali* · *Gajat* · *Alwam*

Omar · *Zeid* · *Afan* · *Abusofian dit Sahab* · *Hinda Mere de Moavia* · *Arwi Mere d'Otman* · *Amri* · *Abdolla* · *Mahomed le Prophete* · *Ziafar* · *Ali. Phatime sa Femme et fille de Mahomed* · *Okil* · *Zuber*

Abdolla · *Otman* · *Moavias* · *Abdollah* · *Ali* · *Phatime Femme d'Ali* · *Abdolla* · *Hosen* · *Hasen* · *Moslim* · *Ziafar* · *Abdorrhahman* · *Abdolla* · *Obidalla*


L'Inauguration. P. Lanjé fecit.

PREMIERE DISSERTATION SUR LE MAHOMETISME.

Abregé de la Vie de Mahomet.

JE ne ferai point ici la fonction de simple Copiste: dans tout ce que je vais rassembler de remarquable de l'Histoire de *Mahomet*, je prendrai la liberté d'y répandre mes raisonnemens & mes réflexions de la maniere que je l'ai fait dans les autres Dissertations. Réunissons donc les materiaux suivant la méthode que j'ai employée ; & sans affecter de condamner avec un zéle aveuglement orthodoxe le redoutable fondateur d'une Religion, qui semblable à un torrent a debordé avec une fureur incroyable du fond de l'Arabie dans l'Asie, l'Afrique & l'Europe; voyons si dans la hardiesse de ses projets Mahomet a manqué de proportionner sa nouvelle Religion aux idées communes des hommes, & principalement de ses compatriotes Arabes; s'il n'a pas sû profiter adroitement de leurs passions, de leurs mœurs, de leurs usages, ajoutons même, & du tempérament soumis au climat comme tout le reste de la Nature ; s'il a manqué de se prévaloir de l'état du Christianisme de son tems; & enfin s'il a manqué d'employer à propos l'entousiasme & les miracles.

L'Introduction que l'on vient de lire est chargée de choses fabuleuses: tout au moins elle est un tissu d'incertitudes. Cela se prend pour bon chez les Musulmans, de la même maniere que toutes les autres Nations prennent leurs premieres origines & les choses extraordinaires qui ont suivi leur fondation. Si, après être sorti de ces incertitudes, le lecteur daigne passer à cet abregé de la vie de *Mahomet*, qu'il ne croye pas y trouver des choses exactement vrayes dans

toutes leurs circonſtances, ni des merveilles plus ſures & mieux (*a*) prouvées dans toute leur étendue. Ici comme ailleurs le nouveau légiſlateur a ſu travailler, ſans autre miracle, ſur les diſpoſitions des peuples. Ici comme ailleurs, l'entouſiaſme a bien ſervi un faux Miſſionnaire celeſte : le préjugé, l'ignorance, l'interêt & la politique ſe ſont rencontrés pour établir le Prophéte & maintenir ſon ſyſtême. A la bonne heure qu'une Religion, qui paroit du premier abord ſi charnelle & ſi humaine n'ait pû ſe diſpenſer de mêler la fable, l'incertitude, & l'erreur aux vérités qui la concernent : mais il eſt bien fâcheux que le Chriſtianiſme ait été comme forcé de ſubir plus d'une fois le même ſort ſous la tyrannie des hommes.

Preſque perſonne n'ignore que *Mahomet* nâquit à la Mecque. Il nâquit en cette *année de l'Elephant*, dont on a parlé (*b*), qui eſt la 578. (*c*) de J. C. & la 4. du regne de l'Empereur Juſtin le jeune. Les Arabes, en nous marquant le jour & l'heure de cette naiſſance, nous apprennent que ce Miſſionnaire celeſte ſortant du ſein de ſa mere, eut l'honneur d'être annoncé à l'Arabie & aux païs circonvoiſins par une lumiere extraordinaire qui frapa les villes & les villages. Je m'imaginerois volontiers que ce miracle a dû imiter l'étoile, qui annonça aux Mages Orientaux la venue de J. C. dans le monde. *Mahomet* ſorti du ſein de ſa mere ſe mit à genoux, montra le Ciel de ſa main, & regardant en même tems cette habitation lumineuſe où nous fixons la demeure de l'Etre ſuprême & des bienheureux, il annonça en ces mots toute la Religion des Muſulmans. „ Dieu eſt grand, il n'y a point de Dieu que Dieu ſeul, & je ſuis, „ moi ſeul l'Apôtre de Dieu". A ces deux merveilles il faut en ajouter d'autres, ſans compter, nous dit-on, l'avantage qu'eut l'Apôtre Arabe de naître ſans prepuce; preuve manifeſte qu'il naiſſoit fidelle. Les Juifs avoient attribué le même avantage à quelques-uns de leurs Patriarches & Prophétes &c. avant que les Arabes l'attribuaſſent à *Mahomet.* Satan & ſes Anges furent précipités du haut des étoiles, & par leur chute les oracles, les divinations, les ſortileges &c. durent ceſſer. Ceci eſt encore une prérogative qu'on pourroit ſuppoſer que l'*Alcoran* a volée à J. C. s'il étoit bien prouvé que les oracles ceſſerent à la naiſſance du Redempteur du genre humain. Un ſecond miracle fut l'extinction du feu ſacré des Mages. Je paſſe un grand lac tari, un tremblement de terre violent qui fendit les murailles du Palais de Coſroës Roi de Perſe, & lui prédit la prochaine deſtruction de la Monarchie Perſane par un Arabe.

Sept jours après la naiſſance de *Mahomet Abdo'l-Motalleb* ſon ayeul fit un feſtin aux *Koraïſhites.* C'étoit le feſtin du nom : le petit enfant y reçut celui de (*d*) *Mahomet.* A peu près dans ce tems-là, ou ſuivant quelques Auteurs, deux mois après ſa naiſſance, le petit *Mahomet* perdit ſon pére, & ce pére le laiſſa ſans bien. *Halima* fut ſa nourrice : Dieu la combla de bénédictions pour l'amour de ſon nourriſſon, & même tout le païs ſe reſſentit à cette occaſion des bienfaits du Ciel. Pluſieurs merveilles caractériſerent auſſi l'enfance du petit Prophé-

(*a*) Il n'y a ſorte de fable & d'exageration qui n'ait été miſe en œuvre par les *Muſulmans*, pour faire valoir leur Prophéte ; & d'autre côté les Hiſtoriens Chrétiens l'ont noirci par divers menſonges qu'ils ont cru favorables au Chriſtianiſme.

(*b*) Voy. ci-deſſus p. 29. & M. *Gagnier*, Vie de Mahomet.

(*c*) La 571. de J. C. dit le Comte de *Boulainvilliers.* Vie *de Mahomed* &c. p. 194. à la pointe de l'aurore du lundi 8. du mois de Rabie premier, qui revient exactement au 9. d'Avril de cette année 571. On peut voir dans *Bayle* article de *Mahomet* note (*a*) les variations des Auteurs ſur l'année de cette naiſſance.

(*d*) *Mohammed loué* ou *glorifié.* Il fut le quatriéme *Iſlamite* qui porta le nom de *Mahomet* ou *Mohammed.*

phéte: par exemple, ſa pureté religieuſe fut prouvée par une netteté conſtante, qui n'arrive jamais aux petits enfans. Mais pour mettre véritablement le ſeau à une pureté, qui devoit aller au delà de tous les efforts humains, deux Anges allerent prendre *Mahomet* à la campagne, où il étoit avec ſon frére de lait auprès des troupeaux. Ils le coucherent par terre, lui fendirent le ventre & lui ouvrirent la poitrine d'où ils ôterent une tâche noire. Enſuite ils le laverent par tout le corps avec de l'eau de neige qu'ils avoient aportée tout exprès dans un baſſin & lui ayant rempli la poitrine de lumiere, ils la refermerent; & il reſta auſſitôt gueri. Qui ſait au reſte s'il n'y a pas là de l'allegorie? pour la *tache noire*, je croirois que c'eſt le péché originel, dont l'*Alcoran* (*a*), nous parle comme d'un fardeau qui avoit peſé ſur le dos de Mahomet avant cette purification. Le fardeau dont il s'agit pourroit bien être auſſi cette chaleur criminelle, cette iniquité que les SS. Ecritures placent dans les reins de l'homme. Mais alors ce ſeroit à tort qu'on attribueroit au Prophéte l'ineſtimable avantage d'avoir été ſoulagé d'un fardeau que les plus grands Heros anciens & modernes ont ſuporté volontiers, & que le Legiſlateur Arabe a ſoutenu avec tant de force & de dignité, qu'on peut bien dire qu'il n'a pas cedé à (*b*) Hercule ſur cet article. Diſons donc que la purification ne ſervit qu'à diminuer la peſanteur du fardeau & revenons à la ſuite du miracle de cette purification Angelique. (*c*) Il frapa comme on peut bien croire, le petit camarade de *Mahomet*; & il ne manqua pas de l'annoncer à ſa mére. Pour *Mahomet* il étoit reſté debout, les yeux levés au Ciel, & le corps tout brillant de lumiere. *Halima* le trouva dans cet état, & ne manqua pas de le dire à ſon mari, qui bien loin d'admirer la choſe conclut que *Mahomet* avoit eu une attaque de mal caduc. C'eſt ici la premiere origine de la tradition, qui a fait attribuer cette maladie au Prophéte des *Muſulmans*. D'autres prétendent que *Mahomet* étoit hypochondre, d'autres qu'il étoit enthouſiaſte & énergumene, ou poſſedé. Au reſte il me paroit aſſez étrange qu'on ait pû s'imaginer qu'un homme attaqué d'épilepſie pouvoit profiter à point nommé des accès du mal pour perſuader que Dieu l'inſpiroit alors. C'eſt trop prendre les Arabes pour dupes. Croyons donc plutôt avec *Bayle*, que le fanatiſme & l'entouſiaſme de *Mahomet* étoient une véritable impoſture, & ajoutons y que, comme on l'a vû de nos jours, il ſavoit ſe donner cet entouſiaſme. Ce prétendu mal fut cauſe qu'*Halima* rendit l'enfant à ſa mére en lui diſant qu'elle craignoit *que le Diable ne ſe fut ſaiſi de lui*.

La cicatrice de la playe faite par les Anges au ventre ou ſur la poitrine du petit *Mahomet* lui reſta toute ſa vie. Cette cicatrice regnoit, à ce que nous dit plus d'une Legende Arabe, depuis le creux de l'eſtomac juſqu'au bas du ventre. Supoſé que l'on regardât cette viſion comme une allegorie, qui a pour objet la ſource du *Péché originel*, il ſera bien permis au lecteur de faire ici telles réflexions qu'il jugera convenables.

Mahomet reſta ſans mére à peine âge de ſix ans; il n'en avoit que huit lors qu'il perdit *Abdo'l-Motalleb* ſon ayeul, & pour lors il paſſa ſous la tutelle d'un (*d*) oncle, qui le mena en Syrie quelques années après. Il y fut reconnu *Apôtre de Dieu* d'un nommé *Bohaïra*, que l'on croit être le même (*e*) qui avec un

(*a*) Chap. 94.

(*b*) *Mahomet* faiſoit bien du chemin en une heure. Le frere *Fredon* de *Rabelais* n'en aprochoit pas; & pour le pauvre Horace avec ſon *Inachiam ter noctè potes*, à quoi ſeroit-il bon ici?

(*c*) Le P. *Maracci* raconte cette hiſtoire avec d'autres circonſtances.

(*d*) *Abu-Taleb*.

(*e*) D'autres ne font qu'un même homme de *Sergius* ou *Sargious* & de *Bohaïra*. (Voy. *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 264.) contre M. Prideaux auteur d'une *Vie de Mahomet*.

un autre méchant moine nommé *Sergius*, complota pour le nouveau fanatiſme. A l'égard de *Sergius* connu dans l'Hiſtoire Ecclésiaſtique par ſes héreſies, quelques écrivains ont voulu que non ſeulement il ait aidé à la fondation du Mahometiſme; mais auſſi à *fabriquer l'Alcoran*. On verra ce qui en eſt dans la note (*a*). Quoiqu'il en ſoit *Bohaïra* trouva quelque choſe de divin à la figure de *Mahomet*, & outre cela vit une nuée qui couvroit la tête du petit Prophéte & la garantiſſoit du Soleil. Le Moine remarqua auſſi, que lorſqu'il lui prenoit en gré de s'aſſeoir, les arbres qui l'environnoient ſe couvroient d'un nouveau feuillage pour le mettre mieux à l'ombre. Outre des indices ſi certains du caractére prophétique de cet enfant, *Bohaïra* voulut l'examiner de plus près, & il trouva le *ſeau de prophétie* imprimé entre les épaules du Prophéte. *Retournés vous en*, dit-il à *Abu-Taleb* oncle & tuteur de l'enfant, *& prenés garde qu'il ne tombe dans les mains des Juifs, car çet enfant doit exécuter des choſes très-importantes de la part de Dieu.* *Abu-Taleb* ſuivit le conſeil du Moine & retourna à la Mecque.

L'adoleſcence du Prophéte fut marquée de ſageſſe, de modeſtie & d'eſprit. A cet eſprit ſe joignoient la beauté du corps, & la décence dans les actions. Ces qualités lui firent donner le nom d'*Al-Amin*, c'eſt-à-dire le fidelle. A quatorze ans, d'autres diſent à vint, il porta les armes ſous *Abu-Taleb* dans une guerre des *Koraïſhites*. A vingt cinq il devint facteur de *Khadigja*, qui étoit une riche marchande de la Tribu de ces mêmes *Koraïſhites*, & fit pour elle un ſecond voyage en Syrie. A *Boſra*, où étoit le monaſtére du moine *Bohaïra*, il fit de nouveaux miracles qui eurent pour témoin, outre ce *Bohaïra*, le moine *Neſtor*. Les deux moines frapés d'admiration avec deux autres perſonnages de même valeur crurent au Prophéte, quoique non manifeſté encore, puiſqu'il n'étoit qu'une ſimple facteur: & voilà les ſeuls qui eurent la foi au Prophéte avant ſa manifeſtation. Ils ſont donc les premiers Muſulmans.

Mahomet ayant reglé ce qui concernoit les affaires de *Khadigja* en Syrie revint à la Mecque à cheval eſcorté de deux Anges, qui le couvroient de leurs ailes. Elle les vit, & les fit voir à ſes compagnes. Une viſion ſi merveilleuſe ſuffiſoit pour exciter l'eſtime & l'admiration d'une veuve déja un peu ſurannée, & ſans doute née avec un temperament ſuſceptible d'une paſſion, qui, quand elle prend les femmes ſur le commencement du retour, eſt bien propre à leur faire voir des choſes étranges, & tout autrement qu'elles ne ſont vues du reſte du genre humain. Mais diſons plutôt qu'elle découvrit bien des ſecrets dans la phyſionomie avantageuſe (*b*) de *Mahomet* jeune &

(*a*) Voici ce que le Comte de *Boulainvilliers* raconte dans ſa *Vie de Mahomed* p. 222. „ On ſupoſe „ vulgairement un complot de *Mahomed* & du Moine *Sergius*, par lequel on pretend que celui-ci lui „ aprit les moyens de reformer la Religion de ſon païs, & de rendre celle qu'il annonceroit plus croyable „ & plus conforme au gout géneral des peuples; en prenant ſa morale dans le Judaïſme & dans le Chris- „ tianiſme, rejettant néanmoins ce qu'il trouveroit dans l'une & daus l'autre de trop contraire aux incli- „ nations naturelles des hommes vers le plaiſir & l'uſage des femmes. On pretend encore qu'il lui aprit „ à mettre en uſage l'épilepſie, en faiſant accroire que c'étoit l'effet d'une eſpéce de raviſſement . . . „ pendant lequel un pigeon dreſſé à venir prendre quelques grains de ris dans ſon oreille faiſoit croire „ qu'il recevoit alors par le miniſtére d'un Ange" (c'eſt l'Ange Gabriel dont il eſt ſi ſouvent fait mention dans l'Alcoran) les différens articles, (chapitres & verſets) de l'*Alcoran* qu'il prononçoit enſuite au peuple; mais que le Moine apoſtat lui envoyoit ſecretement après les avoir compoſés. . . . Ce conte paroit groſſierement inventé à M. de *Boulainvilliers*. Il ne lui paroit pas poſſible d'y ajouter foi après avoir fait réflexion ſur le caractére des Arabes *ſi* adroits & *ſi* clairvoyans. Voyez ce que j'ai dit plus haut ſur l'épilepſie de *Mahomet*, & ce qu'on remarquera dans la ſuite touchant la compilation de l'*Alcoran*.

(*b*) Voy. *Bayle* Dict. art. de *Mahomet*.

& robuste. Les merveilles que voyoit la veuve se trouverent fortifiées de celles qu'un esclave de *Mahomet* avoit vûes. Des Moines, des femmes, des esclaves, voilà les premiers témoins de la mission de cet Apôtre. La veuve amoureuse ne pût tenir trois mois entiers contre sa passion ; car il n'y en avoit que deux & vint jours que *Mahomet* étoit de retour. Forcée par la violence de son amour elle fit faire une déclaration au Prophéte ; & quoique le Prophéte eut répondu favorablement, l'impatiente *Khadigja* pressée sans doute lui fit une seconde déclaration très énergique en ces termes ; *épousés moi.*

Laissons le détail de ce mariage si avantageux à l'Apôtre par les grands biens qu'il lui procuroit. D'abord *Mahomet* ne pensa qu'à jouïr d'une si bonne fortune, & d'un loisir qui pouvoit être semblable à celui de ces Ecclésiastiques, qui dans quelques pays où sont établies certaines Sectes du Christianisme, n'ont guere d'autre occupation que celle de *prêcher & de faire des élus.* Comme eux il pouvoit bien ne penser d'abord qu'à mettre des enfans au monde, & il le pouvoit beaucoup mieux qu'eux dans cette heureuse oisiveté que donnent les grandes richesses: à quoi sans doute l'amoureuse *Khadigja* contribuoit aussi de son mieux, puisqu'elle lui donna huit enfans, quatre garçons & quatre filles. Pour les garçons, ils moururent tous quatre en bas âge: les filles vêcurent & furent mariées ensuite. *Mahomet* passa environ quinze ans dans l'oisiveté ; du moins on parla si peu de lui, qu'on n'en remarque qu'un amour constant pour la retraite & la solitude: & voilà justement cette retraite semblable à celle de *Numa* le legislateur des Romains, ou si l'on veut des exemples plus dignes de *Mahomet* selon les préjugés vulgaires, semblable à celle d'un nombre infini de *Legendaires cloitrés :* retraite qui a procuré au monde une Religion qui n'a été que trop funeste à l'Orient, quoiqu'il faille lui rendre cette justice que parmi beaucoup de mauvaises choses, elle en a conservé d'excellentes: & c'est ce qu'on verra mieux dans la suite. *Mahomet* faisoit ses retraites dans une caverne près de la *Mecque.* Enfin à l'âge de quarante ans Dieu le décida Prophéte. Il alla en cette qualité au *rouge* & *au noir.* Par les *rouges* il faut entendre toute Nation, qui n'est ni noire, ni basannée. Dans M. *Gagnier* on trouve (*a*) que le rouge pourroit bien signifier Edom , qui en langue Hebraïque signifie *rouge.* Cela étant le *noir* signifiera simplement les Negres & les Ethiopiens.

La Mission de *Mahomet* consistoit à établir la Loi de Dieu , selon qu'elle est contenue dans l'*Alcoran*, & cette Loi devoit abolir les Loix anciennes, par où il faut entendre principalement l'abolition du Paganisme. Ce n'est pas que *Mahomet* n'en voulut aussi au *Judaïsme* & au *Christianisme*, sur tout au dernier, que son principe de l'Unité de Dieu attaquoit assez directement ; car il s'imaginoit, faute d'entendre le Christianisme , ou égaré dans les détours de la controverse, qui regnoit depuis plusieurs siécles sur la Divinité de J. C. que les Chrétiens adoroient trois Dieux ; à cause de quoi & lui & ses successeurs ont attribué hardiment le nom d'*infidelle* aux Chrétiens. Selon M. *Gagnier* (*b*) *Mahomet* ne prétendoit que reformer le *Judaïsme* & le *Christianisme*, sans les abolir entierement. Cependant tous les Docteurs *Musulmans* ne prêchent qu'une Religion dans laquelle leur *Mahomet* a comme fondu les deux que je viens de nommer, sans les faire absolument disparoître. Selon M. de *Boulainvilliers* , *Mahomet* (*c*) attaqua violemment le Christianisme plongé dans le déreglement, à peine en état d'être

(*a*) *Vie* &c. Livre I. Ch. 7.
(*b*) *Vie* &c. ubi sup. Ch. 7. Liv. I.
(*c*) *Vie de Mahomet* p. 237. & suiv.

d'être distingué du Paganisme, rempli de Superstitions honteuses, déchiré par les divisions de l'Etat, & si prophané entre les mains des Ecclésiastiques de ce temslà, que J. C. & ses Apôtres n'auroient pû le reconnoître, s'ils étoient revenus au monde. Etoit-il si difficile de substituer alors une Religion à une autre? de commencer de prêcher un *Evangile nouveau* (si j'ose appeller ainsi cet *Alcoran* moitié spirituel & moitié charnel) dans un pays, & chez des peuples entierement propres à favoriser la nouvelle Religion, & de l'étendre ensuite la force à la main chez d'autres où les desordres du siécle pouvoient reduire en problême, *s'il valloit mieux rester Chrétien que de se soumettre à la Loi de Mahomet?* A Dieu ne plaise pourtant que je prétende, en parlant ainsi, plaider pour le *Mahometisme.* Pourvû que l'on ne perde point de vue la distinction qu'il faut mettre entre se *dire Chrétien* & *vivre comme Chrétien*, on ne trouvera rien de mauvais dans ce que je viens de raporter, & je veux croire aussi, contre l'opinion que paroit en avoir (*a*) M. *Gagnier*, que le Comte de *Boulainvilliers* n'a nullement prétendu humilier le Christianisme devant *Mahomet.* En tout cas je déclare avec toute la sincerité possible, que je suis bien éloigné d'un dessein si criminel.

Soit donc que ce nouveau Prophéte ait prétendu abolir entierement le Paganisme & refondre seulement les Religions Juive & Chrétienne; ou les détruire également avec les Idolatres & les Gentils; il est toujours sûr qu'il n'a appellé *vrais croyans* que ceux qui croyoient à l'*Alcoran*, par lequel il se déclaroit le restaurateur de l'*Islamisme*; c'est-à-dire selon lui, de l'ancienne & véritable Religion professée par Abraham & les Prophétes, comme cela se trouve écrit au Ch. 2. de l'*Alcoran.* Le Prophéte reçut dans une vision nocturne & en la nuit connue sous le nom de *nuit du décret* les véritables dons prophétiques avec la Mission. Il avoit accoutumé d'aller en retraite dans sa caverne au mois de *Ramadhan.* Au tems du *décret* il y resta jusqu'à ce que la nuit où Dieu devoit lui donner la mission fut arrivée. On place communément la *nuit du décret* entre le 23. & le 24. de *Ramadhan*, & vers la mi-Janvier. Alors l'Ange *Gabriel* apparut à *Mahomet* & lui dit (*b*) lis: à quoi le futur Prophéte répondit, *je ne sais pas lire.* Mais *Gabriel* reprit aussitôt, *lis au nom de Dieu, qui a créé l'homme* (c'est-à-dire la posterité d'Adam) *d'un peu de sang congelé.* Il ne faut pas être fort versé dans l'œconomie du corps humain, pour savoir quelle est cette chose que *Mahomet* appelle dans son (*c*) *Alcoran* du *sang congelé. Lis* continua *Gabriel*, *car ton Seigneur est infiniment honorable; il a enseigné l'usage de la plume à l'homme, il lui a enseigné ce qu'il ne savoit pas.* Cela se passoit sur la montagne de (*d*) *Hora*, qu'on peut appeller le *Sinaï* de *Mahomet*; & c'est là aussi qu'étoit la caverne qui servoit de lieu de recueillement à cet *Arabe.* Après ces paroles il s'avança jusques vers le milieu de la montagne, & il entendit une voix du ciel, qui lui déclara qu'il étoit l'Apôtre de Dieu, & que celui qui lui parloit étoit *Gabriel.* Après cette vision *Mahomet* tomba en foiblesse n'ayant pû suporter l'éclat de l'Ange: mais pour prévenir cet accident (*e*) l'Ange n'apparut dans la suite au Prophéte des *Musulmans* que sous une forme humaine. *Mahomet* ne manqua pas

(*a*) *Preface* de M. *Gagnier* à la tête de la *Vie de Mahomet.*
(*b*) L'Ange tenoit à la main le commencement du Ch. 96. de l'*Alcoran.*
(*c*) Voy. *Sale* p. 496. de sa Traduction Angloise de l'*Alcoran*, note sur le Ch. 96.
(*d*) Autre imitation prise de Moïse.
(*e*) Dans toutes les visions de *Mahomet* l'Ange Gabriel est le S. Esprit; puisque selon les Ecrivains *Musulmans* cet Ange est le dépositaire & le ministre de tous les mistéres divins & des graces que Dieu repand sur les hommes &c. Voy. d'*Herbelot* Bibl. Orientale.

pas de communiquer la vision à *Khadigja*, qui munie d'une vraye foi pour un Prophéte que l'amour lui avoit fait choisir pour époux répandit bientôt la nouvelle de cette vision. *Waraka*, qui la reçut immédiatement de cette femme, rendit témoignage au Prophéte & fut comme le précurseur de sa Loi. Ce fut aussi après cette premiere vision que Dieu, & les Anges par la volonté de Dieu se communiquerent intimement au Legislateur Arabe : mais n'oublions pas que dans le tems même de cette premiere vision l'Apôtre reçut le rite de l'ablution avec la priére; & que *Khadigja* s'acquitta la premiere de ces deux pratiques sous les yeux de *Mahomet*.

Les Prosélytes suivirent bientôt après que la grande vision nocturne eut passé de bouche en bouche. *Ali*, *Zaïd* esclave de *Mahomet*, *Abu Becre* & nombre d'autres dont les noms sont raportés par les Ecrivains de la *Vie de Mahomet* furent les premiers. Cependant le nouveau Prophéte ne manifesta véritablement sa vocation que trois ans après la vision; soit qu'il préparât sous main les ressorts, ou que la politique ne lui permit point encore de se manifester trop ouvertement. Mais il est plus vraisemblable que les mêmes motifs, qui forcent les Historiens de se taire sur une infinité d'évenemens, & les peuples de se déguiser à eux mêmes & à leur posterité les erreurs & les abus que leurs chefs autorisent sur des principes établis de longue main, qu'on leur fait gouter dès la naissance, & que peu à peu les hommes prennent pour bons & solides; il est dis je vraisemblable que ces motifs ont influé sur l'histoire des commencemens du *Mahometisme*, & fait obmettre diverses choses, qui déveloperoient beaucoup mieux les moyens qui furent employés à l'établir. Quoiqu'il en soit au bout des trois ans une nouvelle vision suivit, laquelle l'effraya de telle maniere qu'il (*a*) descendit précipitamment du Mont *Hara* en criant à ses gens *envelopés moi.* Mais l'Ange Gabriel l'arrêta de la part de Dieu, & lui remit entre les mains ces paroles de l'*Alcoran* (*b*). „ O toi qui es envelopé, leve toi, va prêcher, „ glorifie le Seigneur, purifie tes vêtemens, évite l'abomination (c'est-à-dire „ suivant quelques commentateurs de l'*Alcoran*, l'Idolatrie) ne donne point „ dans l'espérance de recevoir beaucoup plus que tu n'as donné, repose toi, „ (ou plutôt mets ta confiance, en Dieu". Après cet ordre, *Mahomet*, qui jusques-là n'avoit qu'appellé, invité presque toujours indirectement, ou comme ami les hommes à la vérité, la leur prêcha publiquement & avec autorité. Il trouva les premieres oppositions à sa mission dans sa famille; mais il ne se rebuta pas. Il reprocha l'idolatrie & annonça la damnation à ses compatriotes, qui lui refuserent de se convertir, & même se déclarerent ses ennemis jusqu'à ménacer de proscrire tous ceux qui se soumettroient à la nouvelle Mission.

Ici commence l'Epoque appellée la premiere *Hegire*, ou fuite des *Musulmans*. Persecutés par les *Koraïshites* ils se sauverent en petit nombre en Ethiopie : pour *Mahomet*, qui étoit resté à la Mecque, il reçut dans une vision (*c*) le Chapitre 53. de l'*Alcoran*. Ses compatriotes continuant à le persécuter par toutes sortes de moyens, il se retira dans une maison, qui depuis est devenue une espéce

(*a*) Voy. *Boulainvilliers* ubi sup. p. 280.
(*b*) C'est le commencement du Ch. 74. de l'*Alooran* sur quoi on peut voir les notes de M. *Sale* ubi sup. Cette révelation y est raportée avec quelques différences. Voy. aussi la note du même Auteur sur le Ch. 73.
(*c*) Ce Chapitre tomba du Ciel par le ministére de l'Ange *Gabriel*.

ce de Chapelle, ſous le nom de (*a*) *Maiſon du Roſeau*, en vertu du reſpect qu'elle a mérité pour avoir logé *Mahomet* avec ſes diſciples & ſes proſelytes, qui, ſans compter ceux qui s'étoient refugiés en Ethiopie, étoient 39. en tout. Là il ſe fit une recrue de nouveaux fidelles, malgré les outrages qu'il recevoit continuellement, & l'imputation de Magie dont on chargeoit ſes miracles. On n'oſe preſque pas douter que ce trait de calomnie n'ait été copié de l'hiſtoire de J. C. ou de celle de Moïſe. Cependant il eſt bien permis de croire auſſi que dans un pays où l'on avoit de très fortes préventions ſur le pouvoir de l'art Magique, il étoit tout naturel de s'imaginer que *Mahomet* pouvoit opérer beaucoup de merveilles par le pouvoir de cet art. Après tout quelle néceſſité y a-t-il de vouloir qu'en tout & partout *Mahomet* n'ait jamais été qu'un copiſte de Moïſe & de J. C. Il a pris en tant d'occaſions des voyes ſi différentes, & ſans paſſer ici à d'autres exemples que ſon hiſtoire nous fournit, les converſions qu'il a faites ſont dues à des moyens ſi oppoſés (*b*) à ceux que Dieu mit en œuvre pour la propagation du Chriſtianiſme, qu'il eſt impoſſible de faire reſſembler les deux Religions l'une à l'autre par l'établiſſement & par l'agrandiſſement. Qu'on liſe les premiers chapitres de l'hiſtoire de *Mahomet*, on y verra par des exemples ſenſibles la différence des commencemens, & la néceſſité où s'eſt trouvé l'Apôtre des *Muſulmans* de convertir les gens tout autrement que n'ont fait les Apôtres de J. C.

On nous dit bien que l'Apôtre de l'*Iſlamiſme* ne faiſoit aucune difficulté d'expoſer ſa vie pour la propagation de ſa doctrine; qu'avec une éloquence ſimple & naturelle, il a gagné doucement un grand nombre d'ames à la nouvelle croyance; que ſoit adreſſe ou autre choſe, il faiſoit des opérations merveilleuſes; qu'il avoit des élevations d'eſprit & de cœur, qui ne pouvoient qu'étonner ſes ennemis comme ſes amis, tant elles paroiſſoient dignes de l'eſprit de Dieu: quoique comme je l'ai déja dit, il y ait toute apparence que tout ſe reduiſoit à ſavoir ſe procurer cette ſainte frayeur & ce fanatiſme par leſquels les Sibylles, & preſque tous ceux qui prononçoient des oracles dans le Paganiſme ont ſu tromper les Payens. Mais il n'en eſt pas moins certain qu'il auroit trouvé malgre cela des difficultés inſurmontables, ſi ſes premiers ſectateurs n'euſſent enfin ajouté la force des armes à ſes extaſes & à ſes viſions prophétiques; à ſes miracles, preſtiges ou illuſions; à cette communication qu'il diſoit avoir avec Dieu par la médiation de l'Ange Gabriel. J'oſerois bien dire de lui qu'il ne pouvoit être que par cette voye des armes vrai *Prophéte dans ſon pays.*

S'il eſt poſſible de trouver quelque raport du faux Prophéte Arabe à J. C. le voici: mais à quoi ſe reduit-il? & cela ſeroit-il capable de donner le mérite du Chriſtianiſme au Mahometiſme? Ils avoient l'un & l'autre une généalogie d'illuſtres ancêtres, qui remontoient juſqu'aux premiers ſiécles du monde; ils étoient l'un & l'autre pauvres, & dans une condition obſcure J. C. reputé par les Juifs fils de charpentier; le faux Prophéte des Arabes reduit à garder des troupeaux, & enſuite à être petit facteur d'une petite marchande. Enfin la tâche de naiſſance que les Juifs reprocherent ſi inſolemment à J. C. ſous le nom de *Galileiſme* ne pouvoit pas moins être reprochée à *Mahomet*. Finiſſons ce petit parallele par une remarque. Si l'hiſtoire de l'Arabe étoit auſſi ſimple que celle de J. C. & de l'Evangile; auſſi dépouillée de ces narrations pleines d'hyperboles, qui regnent dans le ſtyle de ceux qui ont écrit en faveur de l'établiſſement du *Mahometiſme*, il ne ſeroit pas difficile de ſentir que l'hu-

(*a*) *Baith-Soran* ſituée ſur la Colline de *Safa*.

(*b*) Voy. *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 145. & ſuiv. page 176. & ſuiv. p. 243. & ſuiv. & alibi.

l'humilité, la patience, la résignation ne pouvoient jamais toutes seules fonder cette Religion.

Nous verrons bientôt comment il fallut faire la (*a*) guerre pour l'autoriser: mais avant cela elle resta toujours assez resserrée, & *Mahomet*, nous dit-on, ne pût éviter des persécutions continuelles, au milieu desquelles il nous est dit aussi que l'Ange *Gabriel* le consoloit par des promesses & des prophéties d'un caractére qui me paroit tout pareil à celui des *mille & une nuit.* Entre ces promesses il y en avoit une qui le flatoit de la conversion des *Arabes* & des *Barbares*, au nombre desquels il y a apparence qu'elle mettoit une partie des Romains d'Asie, quoique *Mahomet* se fut réjouï quelque tems auparavant d'une grande victoire remportée par les Romains sur *Kosroës* Roi de Perse: mais sa joye refléchissoit sur l'entiere décadence des Perses & de leur Religion, par où il espéroit de mieux élever la domination de la sienne. Une des plus perilleuses épreuves que subit l'Apôtre fut celle qu'il soutint devant un certain *Habib*, à qui il annonça par un esprit, ou par un présentiment prophétique la guérison miraculeuse de sa fille sourde, muette & aveugle, paralytique des pieds & des mains. Cette prédiction se rencontra avec une eclypse de Lune où l'artificieux *Mahomet* profita d'une ignorance, qui en avoit servi bien d'autres long-tems avant lui. Il est vrai que le miracle de l'Eclipse étoit accompagné d'une longue broderie; mais outre que les superstitieux & les ignorans ne voyent jamais un Phénomene, quel qu'il soit, sans y voir d'autres merveilles; on sait assez, que par une foiblesse d'esprit ordinaire au peuple, la vue est contagieuse, & que les ignorans & les idiots croyent qu'il est de leur honneur de voir ce que d'autres voyent, ou qu'ils disent voir. A cela se doivent ajouter toutes les exagerations Arabesques, & les tours d'adresse dont *Mahomet* & ses supôts ont pû se servir.

Mais quoi qu'il en soit, il s'agit ici de raconter & non pas de refuter. La suite du miracle fut une ample moisson de nouveaux fidelles. Elle leur donna bientôt la superiorité sur les Arabes Idolatres, Juifs & Chrétiens.

Mahomet perdit sa femme *Khadisjia* dans la dixiéme année de sa *Mission Prophétique.* Il la remplaça fort peu après d'une autre qui ne resta pas sa seule femme. On nous raconte qu'il fit alors la conquête spirituelle des *Genies de Nisibe*, & qu'il les rendit *Islamites* ou *Musulmans.* Les Génies, selon les Arabes (*b*), sont des Etres ou des Esprits mitoyens entre les Anges & les hommes; agens libres, non assujettis à un corps comme nous le sommes, capables de bien & de mal, *convertibles* par l'exhortation & la répentance comme notre espéce. Ces Genies étoient auparavant Juifs.

L'an onsiéme de la *Mission* se fit la conversion des *Chasregiites*, qui étoient d'entre ceux qu'on appelloit *Arabes purs.* *Mahomet* leur donna le nom d'*Ansariens* (auxiliaires) (*c*) à cause qu'ils aiderent puissamment l'Apôtre à maintenir la nouvelle Religion. En l'an 12. il fut transporté de la *Mecque* à Jerusalem & ensuite aux plus hauts Cieux en une nuit. Au moins il le dit ainsi lui-même dans son *Alcoran*, & ce fut *Gabriel* qui l'accompagna pendant ce voyage, tenant par la bride (*d*) l'*Al-Borack*, sur lequel *Mahomet* étoit monté. A Jerusalem, il

(*a*) Dieu dit à *Mahomet* dans le *voyage nocturne*; O Mahomet, *je t'envoye avec l'épée.* Voy. *Gagnier* ubi sup. p. 241.

(*b*) Voy. touchant les *Génies* des Orientaux *Bibl. Orient.* d'*Herbelot* article *Genn* & ailleurs.

(*c*) *Gagnier* Vie &c. ubi sup. L. I. Ch. dern.

(*d*) La jument toute blanche de *Mahomet*, laquelle étoit d'une vitesse extraordinaire; à cause de quoi elle fut surnommée *Al-Borack*, *fulgurans*, c'est-à-dire *qui fait des éclairs.*

il rencontra *Abraham*, *Moïse*, & *Jesus*, mais avant que d'y arriver il fut appellé par des voix, dont l'une l'invitoit au Judaïsme, l'autre au Christianisme, & la troisiéme à la vanité du monde. *Al-Borack* heureusement conduit par l'Ange *Gabriel* le sauva de ces dangers. Passons le reste de cette (*a*) vision nocturne, dans laquelle il y a des traits fort ingénieux parmi (*b*) quelques-uns qui paroissent ridicules & extravagans, & d'autres qui semblent défier (*c*) le plus outré Fanatisme de nos *Quietistes*. Au reste les auteurs Arabes sont partagés au sujet de ce voyage. Les uns croyent que *Mahomet* a voulu persuader qu'il l'avoit fait corporellement, & les autres qu'il ne l'avoit fait qu'en esprit. On pourroit peut-être avancer que ce voyage n'étoit qu'une fiction allegorique, si les témoignages de realité que l'Apôtre voulut en donner aux Arabes incrédules ne (*d*) prouvoient en cette occasion son Fanatisme ou son imposture.

La nouvelle foi fit de grands progrès à *Medine*. Je n'en donnerai aucun détail; mais en l'an 13. de la Mission, Mahomet, après avoir obtenu de ses proselytes un nouveau serment de fidelité, & la promesse de faire la guerre pour lui au *noir* & au *rouge*, c'est-à-dire aux ennemis de sa Loi, fut obligé (*e*) de fuir de la Mecque à Medine pour se sauver des mains des *Koraishites*, qui cherchoient à le faire périr. Il fut reçu à *Medine* avec respect & véneration. Ce qu'il y fit d'abord de plus remarquable fut de bâtir une Mosquée, ensuite des maisons pour ses femmes, avec une desquelles agée seulement de neuf ans, le Prophéte qui n'étoit plus jeune, consomma dévotement son mariage. Il y réunit aussi deux sortes de Musulmans, qui étoient les *Mohageriens*, ou refugiés de la Mecque, & les *Ansariens*, ou auxiliaires de Medine: & pour se les attacher plus fortement il établit entre eux une espéce de fraternité dans laquelle un *Mohagerien* avoit pour frére un *Ansarien*, & ils devoient s'assister mutuellement comme s'ils eussent été réellement fréres.

En la même année l'Apôtre prit les armes avec les croyans, & commença la guerre sainte contre les infidelles de la Mecque, ce qui ne l'empêcha pas de penser aussi au spirituel & de régler le Culte Religieux. Il fixa la (*f*) *Kebla*; c'est-à-dire qu'il ordonna aux fidelles faisant leurs priéres de se tourner toujours vers la *Caaba*, qui est le Temple de la Mecque, en quelque endroit du monde qu'ils fussent. Ce commandement fut substitué par *Mahomet* à l'usage qu'il avoit observé jusqu'alors lui-même de faire la *Kebla* vers Jerusalem. Le changement de *Kebla* ne manqua pas d'être confirmé par des visions & par des oracles du Ciel. L'Apôtre établit aussi la maniere d'appeller ses croyans à la priere.

(*a*) Voy. la Relation de ce *Voyage nocturne* dans la *Vie de Mahomet* ubi sup. L. II. Ch. 1. & suiv. jusqu'au 12. inclusiv.

(*b*) Voy. dans *Gagnier* ubi sup. Ch. 10. p. 239. les entretiens de *Mahomet* avec Dieu &c.

(*c*) Voy. dans *Gagnier* ubi sup. Ch. 10. la maniere dont Dieu se manifesta au Prophéte après que les Anges eurent ôté le voile de l'unité par ordre de Dieu.

(*d*) V. Ibid. Ch. 13. ce qui est raporté sur la foi des Historiens Arabes.

(*e*) La premiere année de l'*Hegire* est mise au commencement de l'an 14. de la Mission dans d'*Herbelot* art. *Hegrah*. On peut voir aussi dans cet article les variations des Auteurs à l'égard de l'année de J. C. en laquelle l'*Hegire* ou fuite de *Mahomet* doit être fixée. On dit que cette fuite se fit en plein midi. Les *Mahometans* la commencent au mois de *Moharram* dont le commencement repond au 16. de notre mois de Juillet. Voy. dans le même d'*Herbelot* les circonstances miraculeuses de cette fuite, les complots de Satan avec les *Mecquois* contre *Mahomet* &c. Voy. aussi *Sale* traduction Angloise de l'*Alcoran*.

(*f*) Voy. d'*Herbelot* Biblioth. Orient. sur ce mot, qui se prend litteralement pour la partie du monde que l'on regarde en faisant sa priére: sur quoi il raporte un passage pris d'un Poëte Persan, dont le sens est, qu'il n'y a point de *Kebla* pour le vrai fidelle, parce que Dieu est partout, & qu'il faut l'adorer d'esprit & de cœur.

re. Il rejetta le ſon du cor en uſage chez les Juifs, pour qui l'on prétend qu'il eut au commencement des égards par politique & par interêt. Il choiſit donc la creſſelle en uſage chez les Chrétiens: mais une revelation vint tout à propos pour la lui faire rejetter & recevoir en ſa place la publication de la priére à haute voix du haut des tours des Moſquées.

Enſuite fut inſtitué le grand jeune de *Ramadhan*, ce qui arriva environ dix huit à dix neuf mois après la ſeconde fuite de *Mahomet*, qui fixe l'Ere des *Mahometans* connue ſous le nom d'*Hegire.* C'eſt dans ce mois de *Ramadhan*, nous dit *Mahomet* lui-même, que l'*Alcoran* eſt tombé (ou deſcendu) du Ciel. Cela ſeul ne devoit-il pas juſtifier l'établiſſement de ce jeune ſolemnel, pour mieux inſpirer aux croyans le reſpect, la véneration, la crainte & le préjugé pour ſa Loi? On nous parle auſſi des réglemens qu'il fit concernant l'aumône, les choſes licites & illicites, la police &c.

Une victoire remportée ſur les *Koraïſhites* juſtifia pleinement, ſelon les Arabes, & la juſtice & la vérité de la Religion *Muſulmane. Bedre*, qui eſt, ou étoit, un puits voiſin de la côte d'Arabie, fut le lieu où ſe donna la bataille, pendant que le ſaint Prophéte aſſis dans une loge qu'on avoit faite exprès pour lui, prioit Dieu pour ſes fidelles ſoldats comme (*a*) *Moïſe*, qu'il voulut ſans doute imiter encore, avoit prié Dieu autrefois ſur une colline, pendant que les Juifs combatoient les *Amalecites*. Vers la fin du combat lorſque victoire commençoit de ſe déclarer, le Prophéte ſortit impetueuſement de ſa loge pour combattre auſſi; mais l'Ange *Gabriel*, ce fidelle gardien du Prophéte, l'empêcha de ſe jetter dans la mêlée & le conduiſit à un foſſé pratiqué pour ſaigner le puits, où *Mahomet* trouva du gravier menu, qu'il jetta, par ordre de l'Ange, au viſage des *Koraïshites*, en prononçant ces paroles, *que leur viſage ſoit confondu!* Ce gravier miraculeux, en bouchant les yeux & le né aux *Koraïſhites*, acheva de mettre le deſordre & la conſternation parmi eux. Toute leur armée fut miſe en déroute & détruite entierement par les *Muſulmans*. Ici les Arabes crédules, enyvrés toujours de cet entouſiaſme religieux auquel l'éducation nous diſpoſe & que l'exemple d'autrui cultive, ne manquent pas de nous parler de pluſieurs eſcadrons d'Anges commandés par *Gabriel*, leſquels ſe joignirent aux *Muſulmans.*

La défaite des *Koraïshites* arriva un vendredi 17. du mois de *Ramadhan. Abu-Gjehel* y perit miſerablement. Cet *Abu-Gjehel* étoit le Chef des *Koraïshites*, le défenſeur de la *vieille Religion* du pays, & ſans doute auſſi des biens & de la fortune de ſa Patrie contre les uſurpations de *Mahomet.* Nous pouvons ſupoſer tout cela & même le croire, quoique privés des monumens qui pourroient nous certifier la vérité: mais au défaut de ces monumens qui n'exiſtent plus, diſons hardiment que *Mahomet* n'a pas été moins prévoyant que tant d'autres Chefs de Sectes & de Partis, d'Uſurpateurs d'Etats, de Conquerans de Monarchies, & de Fondateurs de nouvelles Loix &c. La force majeure a noirci pour jamais cet *Abu-Gjehel* dans l'eſprit des *Muſulmans*, & il ſera appellé chez eux juſqu'à la conſommation des ſiécles (*b*) le *Pharao de la Nation.* Ajoutons-ici une petite circonſtance ſur laquelle on pourra faire une réflexion qui eſt applicable à tous les partis; c'eſt que les *Muſulmans* qui perirent dans le combat furent mis au rang des martyrs.

Ma-

(*a*) *Exode* Ch. XVII.
(*b*) Voy. une citation dans la *Vie de Mahomet* ubi ſup. L. III. Ch. 4.

Mahomet victorieux pouſſa vivement les *conquêtes temporelles & ſpirituelles*, malgré l'échec que ſes fidelles reçurent dans une bataille donnée entre Medine & le mont *Ohod* (c'eſt-à-dire (*a*) ſeul) bataille qui auroit ruiné entierement la *nouvelle Religion* & ſon fondateur, ſi la terreur panique ne s'étoit emparée des *Koraïshites* victorieux. Il fit auſſi la guerre à la Tribu des *Nadhirites* Juifs de Religion, & il eſt à remarquer ici en paſſant, que quelque tems auparavant l'alliance des *Juifs* & des *Muſulmans* (*b*) s'étoit rompue; & qu'enſuite de cette rupture *Mahomet* prit pour les Juifs une averſion dont il ne revint jamais.

La défenſe (*c*) de boire du vin & d'employer le ſort (on comprend auſſi ſous ce terme les jeux de hazard) deſcendit du Ciel dans le tems de la deſtruction des Juifs *Nadhirites*. On prétend que l'*Apôtre* fit cette défenſe à ſes fidelles à cauſe qu'il avoit couru riſque de perdre la vie dans un feſtin où (*d*) il s'étoit trouvé avec des Juifs *Nadhirites*. Ceux-ci comploterent avec les *Koraïſhites*, & renouvellerent la guerre contre *Mahomet*. Les Arabes l'ont nommée guerre des Nations & des ligues, & auſſi *guerre du foſſé*, à cauſe du retranchement qu'il fit autour de *Medine* pour la garantir de l'ennemi. Les miracles foiſonnerent à cette guerre comme aux précedentes & préſagerent une victoire que les priéres réiterées de *Mahomet* donnerent aux armes de ſes croyans. Dieu envoya la diviſion dans l'Armée des Ligués : mais comme les Ecrivains Arabes ajoutent qu'un vent d'Orient mêlé de pluye & de grêle incommoda extrêmement l'Armée des *Arabes ligués*, croyons que le miracle de leur défaite fut uniquement dû à cette cauſe toute ſimple, toute naturelle. Auſſi eſt il dit dans l'*Alcoran* (*e*), que Dieu envoya le vent contre les infidelles : à la vérité l'*Alcoran* ajoute que Dieu envoya auſſi des legions d'Anges. Mais une tradition fait dire au Prophéte des *Muſulmans*. „ J'ai remporté la victoire par le moyen du vent d'Orient, & „ j'ai ſuccombé lorſque celui d'Occident ſoufloit.

L'Ange *Gabriel* incita l'Apôtre Arabe à une nouvelle guerre qui fut contre les Juifs *Koraïdhites*. Il ordonna aux croyans qu'en vertu des ordres donnés de la part de Dieu, ils dirigeroient leurs prieres contre les Juifs, à qui cette guerre fut très funeſte. Ayant eu le malheur de combattre avec les Anges, comme tous les autres ennemis de *Mahomet*, ils ne purent éviter d'être défaits, & *Mahomet* les fit égorger; en quoi il voulut peut être imiter les ancêtres de ces Juifs, qui avoient traité de même les Cananéens & leurs autres ennemis. La preuve de ce que je dis ſe trouve dans ces paroles (*f*) de l'*Alcoran*, qui paroiſſent copiées de celles qu'on lit de Moïſe dans le Livre du *Deuteronome*. „ Vous avez fait mourir une „ partie des *Koraïdhites*, vous avez fait le reſte captifs & eſclaves. Dieu vous „ a donné leur pays en héritage avec leurs maiſons & leurs richeſſes. Il vous „ a donné un pays dans lequel vous n'étiés jamais entrés &c". Diverſes expéditions ſuivirent celle-ci, dont je ne donnerai aucun détail, pour venir à la premiere tentative que fit *Mahomet*, pour attirer les Chrétiens à ſon *Iſlamiſme*. Ce fut en l'an ſixiéme de l'Hegire qu'il eſſaya de perſuader les Chrétiens, non pas,

(*a*) Parce qu'il eſt ſeparé des autres montagnes d'Arabie.
(*b*) *Vie de Mahomet* ubi ſup. L. III. Ch. 4. où l'on peut lire ce qui occaſionna cette rupture.
(*c*) *Alcoran* Ch. 2. & Ch. 5.
(*d*) Voy. *Gagnier* Vie &c. ubi ſup. L. III. Ch. 11.
(*e*) *Alcoran* Ch.
(*f*) Ch. XXXIII.

pas, nous dit-on, par la force & par les armes; il n'étoit encore ni assez établi, ni assez puissant pour les attaquer de cette maniere, & son fanatisme véritable ou suposé, par lequel il se procuroit si souvent des visions d'Anges & des révelations du Ciel, n'auroit pû le soutenir contre les forces de l'Empire Chrétien, quoique déchû de son ancienne vigueur. Il commença donc par l'invitation & par la persuasion. *Abdo'l-Rahman*, ou selon notre prononciation, *Abderame* fut le pacifique Missionnaire qu'il leur choisit: mais on peut bien juger par les paroles que prononça le legislateur des *Musulmans* en donnant à *Abdo'l-Rahman* la charge de Missionnaire, que si dès lors *il n'étoit pas armé en guerre*, c'est que la foiblesse ou la politique ne le permettoient pas encore. La vocation de Missionnaire fut adressée à *Abdo'l-Rahman* en (*a*) ces termes: „ marche & fais la guerre sainte au nom de Dieu, & pour la voix (c'est-„ à-dire pour la Religion) de Dieu. Quiconque niera Dieu (par là il faut en-„ tendre l'*Islamisme*) tu le combattras. N'agis point en perfide, ne tue point „ les enfans en bas âge . . . . car il arrivera qu'un jour ils se rendront obéis-„ sans &c.

Le Prophéte *Mahomet* avoit résolu de faire le Pélerinage de la *Mecque*, & il avoit fait un (*b*) songe tout à propos pour y encourager les siens: cependant ce que les Historiens Arabes appellent la *guerre*, ou *la visite sacrée* d'*Al-Hodaïbia* préceda ce Pélerinage avec quelques autres évenemens. *Hodaïbia* est un bourg dépendant de la *Mecque*, situé à l'entrée du territoire sacré de cette ville, à une journée de la *Ca'aba*. Le Prophéte y fit sourdre de l'eau d'un puits par le moyen d'une flêche qu'il commanda d'y jetter; & par ce miracle apaisa les murmures de ses *Musulmans* pressés de la soif. Je supose le lecteur persuadé que tant de miracles, ou pour ne pas avilir la dignité de ce mot que je n'ai peut-être que trop employé jusqu'à present, tant d'opérations merveilleuses, ne pouvoient qu'augmenter de jour en jour la confiance des peuples: aussi nous fait on remarquer deux choses; c'est que le respect & la véneration pour *Mahomet* étoient portés au plus haut point chez ces *Musulmans*. Par exemple après qu'il avoit fait l'ablution sacrée, ils se jettoient presque sur lui pour recevoir l'eau dans laquelle il s'étoit lavé; ils ramassoient avec soin les poils de sa barbe & les cheveux de sa tête; ils se jettoient par terre pour recevoir ses crachats &c. L'autre chose remarquable est qu'un certain *Arwa*, que les *Koraïshites* avoient deputé vers *Mahomet*, fut si frapé de ces marques de vénération, & de la soumission religieuse que le peuple lui témoignoit, qu'il ne pût s'empêcher de dire avec une espéce d'entousiasme aux *Koraïshites*. „ J'ai vû les „ Kosroës de Perse, les Cesars de Rome, les Negus d'Ethiopie avec toute leur „ magnificence, mais je n'ai jamais vû de Roi au milieu de ses sujets sem-„ blable à Mahomet au milieu de ses compagnons. Outre cela j'ai vû un „ peuple qui ne le trahira jamais, de quelque maniere que les choses puissent „ aller. Ainsi pensés à ce que vous avés à faire". Un autre Deputé après *Arwa* frapé comme lui d'admiration, & d'un respect accompagné du même entousiasme pour cet exterieur éclatant & superstitieux qui environnoit *Mahomet*, ne manqua pas de le représenter avec ces exagérations qu'il est si difficile de retenir après avoir vû des choses extraordinaires. C'est certainement à de telles des-

(*a*) *Gagnier* Vie &c. ubi sup. L. IV, Ch. 5.
(*b*) Idem. L. V. Ch. 1.

deſcriptions que la *foi nouvelle* dût l'acquiſition d'un grand nombre de Proſelytes, qui entrerent dans le *Mahometiſme* plus qu'à moitié perſuadés par ces *oui dire merveilleux*: & cela établit une *foi aveugle*, par laquelle les propagateurs de cette Religion ſe ſont ſoutenus & qui a diſtingué géneralement tous ceux qui l'ont ſuivie. Il eſt donc inconteſtable qu'avec ce merveilleux & le préjugé qu'il a fait naître, il n'a nullement été difficile de préparer d'avance les cœurs de ceux que la force des armes n'avoit pas encore conquis. Un des premiers effets de cette diſpoſition des cœurs envers *Mahomet* fut le ſerment que lui prêterent unanimement ſes fidelles. C'eſt cette cérémonie qui eſt connue dans l'Hiſtoire Arabe ſous le nom d'inauguration volontaire, & qui ſe fit auprès d'un arbre nommé *Hodba*, d'où le Bourg *Hodaïbia* a pris ſon nom. *Mahomet* y prêta auſſi le ſerment aux ſiens. L'inauguration fut ſuivie de la paix que les *Koraïſhites* lui demanderent. Ils furent frapés, nous dit-on, d'un trait de géneroſité que la politique exigeoit de *Mahomet*, qui ſans doute connoiſſoit très bien la ſituation où les eſprits de ces Arabes ſe trouvoient, prévenus déja par tant de bruits qui s'étoient répandus en ſa faveur. Ce trait de géneroſité fut qu'il leur renvoya 80. priſonniers que les *Muſulmans* avoient faits ſur eux. La paix ne ſe fit néanmoins qu'à condition que le Prophéte s'abſtiendroit une année entiere d'aller à la *Mecque*, & d'y faire ſon Pélerinage; que cependant après l'année revolue il lui ſeroit permis de s'acquitter de cet acte de dévotion, mais qu'il ſéjourneroit tout au plus trois jours dans la ville de même que ceux de ſa ſuite, & que pendant ce tems-là ils n'auroient d'autres armes que leur épée dans le foureau. Cette paix déplut d'abord aux *Muſulmans*, & vraiſemblablement *Mahomet* s'en ſeroit trouvé aſſez mal, s'il n'eut eu l'adreſſe de ſe les reconcilier par quelques nouveaux prodiges. Un des plus dignes d'être remarqué fut (*a*) le *Chapitre de la Conquête* ou *de la Victoire*, qui deſcendit du Ciel tout à propos pour la conſolation des *Muſulmans*, & par lequel la conquête de la *Mecque* leur étoit promiſe: à la vérité cette conquête n'arriva que deux ans après. En attendant il ſe convertit un grand nombre de femmes au *Muſulmaniſme*, & *Mahomet* les reçut au nombre de ſes fidelles; quoique cela parut contraire à la convention qui portoit que ceux des *Koraïſhites*, qui s'échaperoient pour ſe rendre *Muſulmans* ſeroient renvoyez: mais une équivoque ſauva ces femmes. L'Apôtre refuſa de les rendre aux *Koraïshites*, ſous prétexte qu'elles n'étoient pas nommément compriſes dans la convention. Au reſte en fait d'établiſſement de Religion une récrue de femmes n'eſt nullement mépriſable; toute l'Hiſtoire ancienne & moderne, ſacrée & prophane nous aprend qu'elles retiennent ou gagnent les *Ames* par plus d'un moyen. D'ailleurs de quelle utilité ne devoient pas être les femmes dans ces climats meridionaux? dans une Religion qui en admettoit la pluralité? ſous un chef que le temperament diſpoſoit à cette pluralité? en ſorte qu'elle devenoit un des articles de la nouvelle Foi. Cependant le prudent Apôtre jugea devoir éprouver ces femmes, parce qu'il ne ſe fioit pas aveuglement à ces converſions. L'épreuve conſiſtoit à leur faire faire une abjuration ſolemnelle, & à jurer qu'elles n'avoient quitté leur Religion que par un motif de conſcience, & avec un deſir ſincére d'embraſſer la *Foi Muſulmane*. En vertu de ce ſerment le Prophéte ſeparoit la femme devenue fidelle de ſon mari infidelle, & permettoit de ſe remarier à celles dont il avoit caſſé le mariage.

L'éva-

(*a*) Ch. 48. de l'*Alcoran*. Le Prophéte s'y exprime au tems paſſé; ce qui eſt aſſez ordinaire dans le ſtyle prophétique.

L'évaſion (*a*) d'un Proſélyte *Koraïshite*, qui ſe rendit enſuite chef de nouveaux *Muſulmans* avec leſquels il ravageoit le pays, fut ſans doute ſecrétement favoriſée par le Prophéte. Quoiqu'il en ſoit, cette évaſion lui fut très avantageuſe, puiſqu'elle fit annuller l'article par lequel les *Koraïshites* transfuges étoient renvoyés, & qu'il fut accordé à *Mahomet*, qu'à l'avenir ceux qui ſe retireroient vers lui pourroient y reſter en ſureté.

En l'an ſeptiéme de l'*Hegire* *Mahomet* prêchant aux fidelles (car il faiſoit auſſi l'office de prédicateur) leur annonça la réſolution qu'il avoit priſe d'envoyer des Ambaſſadeurs aux Souverains étrangers, & de les inviter ſolemnellement à ſe faire *Muſulmans*. Sur le cachet avec lequel il ferma les lettres qu'il leur écrivit il fit graver ces paroles, MAHOMET APÔTRE DE DIEU. D'abord, nous diſent les Hiſtoriens, il écrivit à *Koſroës* Roi de Perſe, qui déchira la lettre, bien loin de la lire; & cette action donna lieu à *Mahomet* de lancer une (*b*) Prophétie contre ce Roi, laquelle portoit, *que Dieu déchireroit le Royaume de Koſroës, comme il avoit déchiré la lettre.* Le Viceroi d'Arabie eut ordre *de travailler à remettre Mahomet en ſon bon ſens, ou de le faire périr*: mais ſes Hiſtoriens nous raportent, que le Viceroi, bien loin de lui nuire, ſe rendit *Muſulman* lui-même, après avoir été convaincu par la vérité des prédictions du (*c*) Prophéte de la vérité de ſa Miſſion.

Les mêmes Arabes nous diſent qu'il écrivit auſſi à l'Empereur *Heraclius*, & que ce Prince après avoir reçu la lettre avec beaucoup de reſpect, renvoya l'Ambaſſadeur comblé de préſens; que même *Heraclius* ſe fit *Muſulman*. Ils ajoutent enfin que *Mahomet* écrivit de ſemblables Lettres au Sultan d'Egypte, au grand *Negus* d'Ethiopie, au Sultan de la partie de l'Arabie la plus voiſine de la Syrie, & à deux ou trois autres petits Souverains Arabes.

Paſſons rapidement ſur le prétendu *enſorcelement de Mahomet* qui, au raport des Ecrivains de ſa vie, étoit l'ouvrage des Juifs. Je n'en dirai rien ſinon que ce fut un nouveau prétexte pour leur faire la guerre & achever de les détruire. A cette guerre contre les Juifs, appellée la *guerre de Khaïbar*, (*d*) *Ali* & quelques autres Heros Muſulmans ſe ſignalerent par des exploits qui certainement vont de pair avec ceux des *Rolans* & des *Amadis*, dont les *proüeſſes* ont été imaginées ſur le plan des *Heros Arabes*, *Saraſins* & *Maures*. On nous raconte auſſi que le Prophéte manqua de mourir du poiſon qu'une Juive lui donna avec de la chair de brebis rotie, après l'expédition de *Khaibar*. Il lui fut inſpiré que le mets étoit empoiſonné, ainſi il n'en mangea pas, mais il en avoit gouté, & le don de Prophétie (*e*) ne lui ayant ſervi qu'à moitié, il ſe reſſentit toujours de cet accident pendant les trois années qu'il vêcut encore.

Au milieu de tous les progrès du *Mahometiſme*, qui depuis quelque tems commençoit de ſortir de l'Arabie & de faire ſentir aux pays voiſins l'efficacité de ſes dogmes, le Prophéte mari d'un grand nombre de femmes éprouva les mêmes

(*a*) Voy. *Vie de Mahomet* de *Gagnier*. L. V. Ch. 3.

(*b*) Voy. dans *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 354. & ſuiv. l'hiſtoire de cet évenement & ce qu'il dit de la Prophétie de *Mahomet* contre les Perſes. M. de *Boulainvilliers* fait beaucoup valoir l'accompliſſement de cette prédiction de *Mahomet*, laquelle eſt contenue dans le commencement du Ch. 30. de l'*Alcoran* intitulé *les Grecs*, ou *les Romains*. Mais quoiqu'il en diſe, cette Prophétie n'étoit qu'une ſuite de la ſagacité de *Mahomet*, & même M. de *Boulainvilliers* ſemble convenir de cela vers la fin de ſon recit. Voy. auſſi les notes de M. *Sale*, dans ſa traduction Angloiſe de l'*Alcoran*.

(*c*) Les Arabes diſent qu'il fit ſavoir au Viceroi la mort de ſon maître & la maniere dont ſon propre fils *Siroës* l'avoit aſſaſſiné, quelques heures après que ce meurtre eut été commis.

(*d*) Voy. *Gagnier* ubi ſup. L. V. Ch. 6. & autres.

(*e*) La brebis rotie parla, ſelon une Legende Arabeſque.

mes foiblesses de l'amour que d'autres grands hommes, aussi bien pourvûs de femmes que lui, avoient éprouvées plusieurs siécles auparavant : mais il n'imita ni leur répentance, ni leurs regrets. Pour justifier un crime de fornication qu'un amour illégitime alloit lui faire commettre & que cet *Alcoran*, qu'il disoit lui venir de la main de Dieu, défendoit expressement, il se procura une nouvelle révelation, par laquelle Dieu le dispensoit de la Loi de l'*Alcoran*. Je laisse le détail de ce qui concerne la peine decernée aux fornicateurs & de la prétendue absolution divine, puisqu'on peut voir l'un & l'autre dans cet *Alcoran* au commencement du Ch. 24. & (*a*) au Ch. 66. Les Docteurs *Musulmans* ont voulu justifier ce déreglement de leur Apôtre, & le faire regarder à leurs peuples comme un privilége tout particulier que Dieu lui avoit accordé : ainsi, ajoutent-ils, la Loi subsiste toujours dans toute sa force contre ce péché. Mais cette exception ne pouvoit qu'être contraire à la sagesse de Dieu, qui n'ignoroit pas que l'exemple de l'Apôtre auroit toujours plus de force que la Loi sur les *Musulmans* anciens & modernes. J'ose même dire qu'il pouvoit bien leur être permis d'employer en cette occasion les paroles du jeune homme (*b*) de la Comédie.

Mahomet fit son *Al-Kadha* ou sa *visite de consommation*, (ou selon une autre maniere de traduire, d'*accomplissement*) l'an 7. de l'*Hegire*. Cet *Al-Kadha* est en termes vulgaires le Pélerinage de *Mahomet* à la Mecque, dont il ne lui étoit permis de s'acquitter qu'à l'année révolue, selon le Traité. Il est nécessaire de représenter en peu de mots cet acte fameux de cérémonie & de dévotion. Le Prophéte se mit en marche avec tout l'appareil d'un Legislateur, qui joint le temporel au spirituel, & prépare les voyes à la Religion qu'il veut établir, par la terreur qu'excitent les armes du siécle. L'Apôtre étant arrivé à six milles de Medine y fit d'abord la promesse solemnelle de s'acquiter religieusement de toutes les cérémonies & de tous les rits de la visite sacrée : ses fidelles y firent la même promesse. Arrivé plus près de la Mecque on laissa les armes & les bagages, après quoi l'on continua la marche, & l'Apôtre entra d'un air triomphant dans la sainte ville. Il y fit la visite sacrée, embrassa & baisa dévotement la pierre noire de la *Ca'aba*, & par des efforts tout merveilleux fit avec ses *Musulmans* les sept tours du temple, quoique les *Koraïshites*, qui furent témoins de cette dévotion, eussent osé les defier de s'en acquiter, les croyant accablés des fatigues du voyage. „ (*c*) *Mahomet*, nous dit-on, fit les trois premiers tours „ en courant légerement & d'un pas leste & serré, par bonds & par sauts, „ en sécouant les épaules ; les quatre autres en marchant gravement d'un pas „ ordinaire . . . . la raison pourquoi le Prophéte marcha plus lentement aux „ quatre derniers tours, c'est qu'il voulut épargner les *Musulmans*, & ménager leurs forces épuisées par la fatigue du voyage : il crut qu'il suffisoit de „ faire voir aux *Koraïshites* leur vigueur dans les trois premiers circuits ; & cet„ te coutume a toujours été pratiquée jusqu'à aujourd'hui". Cette citation n'est pas inutile. Je décris des usages religieux dont il est nécessaire de montrer la source. Après les sept tours le Prophéte fit proclamer la priére ; ensuite monté sur son chameau il courut sept fois entre deux collines sur lesquelles on

(*a*) Voy. aussi *Gagnier*. Vie &c. ubi sup. L. V. Ch. 9.

(*b*) *Terent.* in Eunucho Act. 3. sc. 5. *virgo in conclavi sedet suspectans tabulam quandam ubi inerat pictura hæc Jovem* &c. *egomet quoque id spectare cæpi, & quia consimilem luserat jam olim ille ludum, impendio magis animus gaudebat mihi* &c. *ego homuncio hoc non facerem! ego verò illud feci ac lubens.*

(*c*) *Gagnier* Vie &c. L. V. Ch. 10.

on voyoit alors deux Idoles des *Koraïshites*, ce qui fit quelque peine aux fidelles qui le ſuivoient: mais Dieu, pour calmer leurs ſcrupules, envoya du Ciel un paſſage de l'*Alcoran* (*a*), qui déclare que ces deux collines ſont deux monumens de Dieu, & que les Pélerins qui féront le tour de ces deux collines ne ſeront point reputés avoir commis un péché. Cette même (*b*) cérémonie ſe pratique encore & les Arabes, en nous diſant qu'elle eſt auſſi ancienne que leur Patriarche *Iſmaël*, la regardent comme un article de la Religion d'*Abraham.* Soixante-dix chameaux furent ſacrifiés dans le dernier acte de la dévotion, & les *Muſulmans* ſe raſerent. *Mahomet* s'acquita dans le même endroit & preſqu'immédiatement après d'une autre cérémonie qui lui étoit aſſez ordinaire: ce fut de conſommer ſon mariage avec une nouvelle femme; & les Arabes ont ſoin de nous faire remarquer, que cette dévote Mahometane voulut être enterrée ſous l'arbre même qui avoit ſervi de pavillon au Prophéte pendant la conſommation.

On met en l'année huitiéme de l'*Hegire* la premiere guerre des *Muſulmans* contre les Romains. On comprenoit alors ſous ce nom tous les ſujets de l'Empire Grec. Cette guerre commença la grande deſtruction de l'Empire d'Orient par les *Muſulmans*, qui depuis ce tems-là ne ceſſerent de s'élever ſur ſes ruines. Il ſe donna une bataille près de *Muta*, ville dépendante de la Syrie. D'abord la victoire ſembloit vouloir ſe déclarer pour les Grecs: mais les Géneraux *Muſulmans* plus heureux ou plus habiles reſterent enfin victorieux. Les Hiſtoriens *Muſulmans* nous parlent ici de la prévoyance de leur Apôtre, qui connut que les *Koraïshites* violeroient bintôt la tréve ou le traité fait avec lui, & pour cet effet envoya des troupes vers la mer pour être à portée d'enlever les Caravanes. Dans le ſtyle de nos guerres cela s'appelleroit tout au moins chercher un prétexte à rompre & même commencer la rupture. Quoiqu'il en ſoit, ils nous diſent que cette rupture commença par des alliés des *Koraïshites*; mais on reconnoit dans le récit de ces Hiſtoriens, que malgré la reparation offerte preſqu'auſſitôt après la faute commiſe, *Mahomet* ne voulut pas manquer de profiter d'un motif ſi ſpécieux de venger ſes alliés, par lequel il étendoit infailliblement ſes conquêtes & ſe rendoit maître de ces lieux ſaints qui étoient les premiers objets de la dévotion des fidelles. Auſſi nous dit-on, que ſon Armée groſſit en s'avançant vers la Mecque; qu'il ne trouva ſur ſa route que des peuples conſternés, ou prévenus, par conſéquent hors d'état de s'oppoſer à ſes progrès; & que par la voye des armes, par les ménaces, & par la perſuaſion il fit en chemin divers proſelytes de diſtinction, très propres à en faire d'autres parmi le vulgaire . . . . Au milieu de ces heureuſes diſpoſitions, *Mahomet* n'attaqua pas les *Koraïshites* en Apôtre mais en Conquerant, & fit donner le ſignal contre eux en ces termes; „ voici un jour de carnage, dans lequel on pourra violer l'azy- „ le ſacré, s'il eſt néceſſaire". En effet ſes Géneraux ne trouvant preſque point de réſiſtance entrerent dans la Mecque le fer à la main, & paſſerent au fil de l'épée autant de *Koraïshites* qu'ils rencontrerent. A la vérité l'Apôtre fit ſemblant (*c*) de deſavouer ces cruautés.

L'Apô-

(*a*) Dans l'*Alcoran.* Ch. 2.

(*b*) Sur l'*Hagge* ou Pélerinage &c. voy. l'article qui en traite dans la *Biblioth. Orientale* d'Herbelot. On y trouve les différentes manieres de faire ce Pélerinage, & les préceptes que donnent les Docteurs *Muſulmans* à ce ſujet.

(*c*) *Vie de Mahomet* ubi ſup. L. VI. Ch. 1.

L'Apôtre fit ſon entrée dans la Mecque auſſitôt que le ſoleil commença de monter ſur l'horizon, recitant tout haut & avec une humilité affectée un chapitre de l'*Alcoran* intitulé (*a*) la victoire. C'eſt ce même chapitre qui deſcendit du Ciel après l'expédition d'*Hodaïbia*. L'Apôtre alla tout droit à la *Ca'aba*, fit les ſept tours du Temple avec dévotion ſans deſcendre de ſon chameau, & toucha la pierre noire du baton qu'il avoit à la main. Enſuite il mit pied à terre, & étant entré dans la *Caaba*, il y fit abattre toutes les Idoles, entre autres celle d'Ibrahim (Abraham) qui tenoit à la main les fléches ou les baguettes dont les Arabes Idolatres ſe ſervoient pour deviner par le ſort. En entrant dans le ſacré Temple *Mahomet* récita tout haut à pluſieurs repriſes cette formule, *Dieu eſt grand &c.* il la récita en ſe tournant vers tous les côtés du Temple, il fit la priére avec les inclinations, & fixa la *Kebla*. Après cela il ſortit, fit une ſeconde fois la priére avec les inclinations; après quoi rentrant dans le Temple il finit la dévotion par un ſermon. Nous avons déja fait remarquer que *Mahomet* faiſoit la fonction de prédicateur. Il (*b*) avoit fait faire une eſpéce de chaire à cette intention. Les *Kaliſes* qui lui ſuccéderent s'en ſervirent après lui. *Mahomet* abatit auſſi les trois cent ſoixante Idoles, qui environnoient la *Caaba*. Les Arabes toujours merveilleux dans leurs récits obſervent, que *Mahomet* en les touchant de ſa canne diſoit ces paroles, *la vérité eſt venue, que le menſonge diſparoiſſe & ne revienne jamais! le menſonge n'eſt que vanité*; qu'après cela les Idoles tomboient, ou ſe renverſoient ſur le dos. L'Idole qui étoit ſur le faîte de la *Caaba* ne fut pas oubliée. *Ali* monta ſur le dos de *Mahomet* pour y atteindre & la renverſer. Après ce pieux ouvrage l'Apôtre fit encore une fois les ſept tours, deſcendit enſuite & alla au (*c*) puits de *Zem-zem*, s'y arrêta au marchepied d'*Ibrahim*, but de l'eau ſacrée à longs traits & fit l'ablution. Les *Muſulmans* imitérent ces actes de cérémonie & de dévotion.

L'Apôtre fit une exhortation aux habitans de la Mecque ſur ce que Dieu leur faiſoit la grace de les retirer du Paganiſme par ſon moyen. En même tems il ne manqua pas de leur aprendre que Dieu les avoit rendu ſes eſclaves par la victoire qu'il lui avoit donnée ſur eux. *Comment donc, vous traiterai-je aujourd'hui?* continua-t-il *favorablement*, répondirent ces Arabes; à quoi il leur répliqua, *allés donc, vous êtes affranchis*; & par ces paroles leur rendit cette liberté que le droit de conquête leur avoit fait perdre.

Tout cela fut accompagné de merveilles & d'oracles du Ciel qu'il eſt inutile de copier. L'Apôtre diſpoſa des charges ſacrées de la *Caaba*. Il renouvella le ſerment de fidelité aux croyans, & ceux-ci le lui renouvellerent auſſi tant hommes que femmes. Après la deſtruction des Idoles dans la Mecque, il n'attaqua pas avec moins de zéle celles des autres lieux d'Arabie, & ſes officiers coururent par tout le pays pour le ſeconder dans l'exécution de ce deſſein. Tels furent les moyens qui procurerent la converſion des habitans de la Mecque, & enfin de

(*a*) Ch. 48. Voy. la note de M. *Sale* ſur ce Chapitre.
(*b*) *Gagnier*, Vie &c. L. V. Ch. 11.
(*c*) Le puits de *Zem-zem* eſt auſſi appellé tout ſimplement le *puits de la Mecque*. Voy. outre ce qui a été dit ci-devant dans l'*Introduction*, l'hiſtoire de ce puits dans d'*Herbelot* article *Zem-zem*. Les Arabes étoient ſuperſtitieuſement attachés à ce puits, à cauſe qu'ils prétendoient qu'il renfermoit l'eau que Dieu avoit fait ſourdre en faveur d'*Hagar* & de ſon fils *Iſmaël*. Il y a donc aparence qu'à cauſe de cela & auſſi pour mieux ſe dévouer les *nouveaux convertis* de la *Mecque*, *Mahomet* fut bien aiſe de conſerver & d'augmenter même la vénération des peuples pour ce puits prétendu-miraculeux. Auſſi a-t-il ſa legende qui dit, que ſon eau rend la ſanté, fortifie la memoire, & même lave & efface les péchés.

de la plus grande partie des Tributs Arabes: mais comme on ne ſe défait pas ſi facilement des préjugés de naiſſance & d'éducation, la converſion riſquoit de n'être encore qu'extérieure, ſi les Arabes Idolatres euſſent été victorieux à cette (a) Bataille d'*Honaim*, dont les Hiſtoriens *Mahometans* nous donnent une deſcription toute merveilleuſe à leur ordinaire ; & l'*apoſtaſie* des Proſelytes n'auroit pas été alors moins ſubite que leur converſion. Cependant l'Apôtre fortifioit ces convertis par des actes de clemence & de génerosité capables de les conſoler d'avoir été forcés de rendre hommage à la Religion des vainqueurs.

La réputation des armes de *Mahomet* augmentant de jour en jour la crainte & le reſpect de ſes voiſins, pluſieurs d'entre eux s'offrirent d'eux mêmes au *Mahometiſme*: & c'eſt ainſi que même dans le Chriſtianiſme la proſperité a ſouvent donné plus de crédit à la foi que la controverſe. L'an 9. de l'*Hegire* eſt memorable dans l'Hiſtoire du *Mahometiſme* par le grand nombre d'Ambaſſadeurs & de Députés &c. qui vinrent rendre leurs hommages à l'Apôtre de la nouvelle foi dans Medine la ville de ſa naiſſance. A cauſe de cela les *Muſulmans* donnerent à cette année le nom d'*année des Ambaſſades*. Le ſort des *Koraïſhites* étant decidé les autres Arabes le regarderent auſſitôt comme la déciſion du leur, parce que les *Koraïſhites* tenoient le plus haut rang entre ces Arabes en qualité de maîtres & gardiens du ſaint Temple, poſſeſſeurs de la Mecque & du territoire ſacré, véritable poſterité d'*Iſmaël* &c. Tous ces avantages avoient établi un autre préjugé pour eux, qui étoit d'avoir plus de lumieres que les autres, comme étant tout près du *ſanctuaire divin*. Ainſi les *Koraïshites* étant, ſi l'on peut le dire, *vaincus en corps & en ame*, chacun comprit que par cette double victoire la *Foi Iſlamite* alloit devenir néceſſairement la meilleure.

Tout cela fut ſuivi d'une proclamation de la guerre ſainte contre les Romains. Les préparatifs pour cette guerre qui n'eut point d'effet, ſoit par la crainte que le nom de *Mahomet* inſpiroit déja aux Romains, ou pour d'autres raiſons qu'on ignore, ſont auſſi de l'an 9. de l'*Hegire*. Au retour de cette guerre projettée ſeulement, & connue pourtant dans les Hiſtoriens *Muſulmans* ſous le nom de (b) guerre de *Tabuc* *Mahomet* fit la conquête ſpirituelle des *Thakiſites* peuple voiſin des Arabes. D'abord ils ne vouloient ſe ſoumettre qu'à condition de conſerver leur Idole, & d'être exemts de la priére (peut être de celle des Muſulmans.) L'Apôtre refuſa ces deux conditions, & ſur la priére ajouta ces paroles dignes d'être remarquées: *Il ne peut y avoir rien de bon dans une Religion dans laquelle on ne fait point la priére.*

J'attribue à la proſperité des armes ſpirituelles & temporelles de *Mahomet* cette révocation des priviléges & édits accordés aux Idolatres contenue dans quelques verſets (b) de l'*Alcoran*, qu'à ſon ordinaire il ſupoſa deſcendus du Ciel. La révocation dont il s'agit eſt auſſi de l'an 9. *Mahomet* voyoit ſa Religion aſſez bien établie pour oſer ſubſtituer la force & l'autorité aux raiſons. Sous le nom d'Idolatres dont il eſt parlé dans cette révocation, il faut comprendre les Chrétiens comme les Payens. Aux uns & aux autres l'Apôtre annonçoit une deſtruction prochaine en ces termes: „ quand les mois ſacrés ſeront paſſés (ces „ mois ſont au nombre de quatre) tués les Idolatres partout où vous les trou- „ ve-

(a) Voy. la deſcription de cette Bataille dans la *Vie de Mahomet* ubi ſup. L. VI. Ch. 5.
(b) *Tabuc* eſt à moitié chemin de Medine & de Damas.
(c) Ch. 9. intitulé le *Chapitre* de l'*immunité*.

„ verés, assiégés les & leur dressés toutes sortes de piéges". La lecture de cette „ déclaration celeste fut faite en public à la Mecque pendant la solemnité du Pélerinage sacré, toutes les tribus des Arabes étant assemblées. A cet oracle prétendu-divin, qui pouvoit tout simplement désigner la reprobation temporelle des Idolatres, il en fut ajouté un autre encore plus efficace, & qui pouvoit seul rendre legitimes devant Dieu & devant les hommes toutes les violences qui seroient faites aux Infidelles. *Ali* déclara par ordre du Prophéte *Mahomet qu'aucun Infidelle n'entreroit jamais dans le Paradis.* Comme infidelles il leur fut défendu de s'aprocher du temple sacré, *parce que*, dit *Mahomet*, il *n'apartient pas aux Idolatres de visiter la Maison de Dieu.* C'est en vertu de cette défense que tout Infidelle qui ose aprocher de la *Caaba* doit être sur le champ puni de mort.

Je passe les Ambassades d'obédience que le Prophéte reçut de divers Princes voisins en l'année dixiéme de l'Hegire, avec plusieurs nouvelles conversions dont l'histoire fait mention: mais je dois remarquer que ce même *Ali* dont je viens de parler fut revêtu la même année de la qualité de Missionnaire. Le Prophéte lui donna l'étendart & lui mit le turban sur la tête pour marque de sa mission, qui fut en *Yemen* (l'Arabie heureuse.) Le Missionnaire partit à la tête de trois cens hommes qui batirent les Idolatres Arabes, & par conséquent les convertirent. *Ali* fit tout de suite plusieurs autres conversions. L'Histoire porte qu'il prêchoit aux Infidelles; mais la même Histoire raporte aussi que l'épée étoit plus efficace que le sermon.

Cette même année le Prophéte fit le *Pélerinage* de la Mecque, qui est un article fondamental de la Religion des *Musulmans*, & d'une telle importance pour les fidelles, que celui qui est en état de le faire, si tout au moins il ne le fait pas une fois en sa vie, est regardé comme un infidelle. Cette pratique religieuse est incomparablement plus ancienne que *Mahomet*, jusques-là même que les Arabes prétendent qu'elle a été observée par les plus anciens Patriarches. A en juger par ce que j'ai raporte de la visite de *Mahomet* il semble qu'on ne doit pas confondre la solemnité du Pélerinage (*a*) avec la visite. Le Prophéte entreprit ce Pélerinage avec toute la magnificence possible. Il avoit cent mille hommes pour escorte: toutes ses femmes le suivoient dans des littieres, & l'on conduisoit un nombre infini de chameaux ornés de banderoles, couronnés de fleurs pour le sacrifice solemnel. Pendant la route le Prophéte fit plusieurs fois la priére & les inclinations ordinaires, loua Dieu & répeta la formule de sa foi. En faisant le vœu du Pélerinage (*b*) il paroit qu'il le distingua particulierement de ce que nous avons appellé *visite.* Quoiqu'il en soit voici comment un savant Auteur (*c*) de la *Vie de Mahomet* nous a décrit cette cérémonie. „ L'Apôtre de Dieu, „ nous dit-il, entra dans la Mecque par les mêmes endroits par où il avoit „ passé à la prise de la Mecque. . . . . . D'abord il baisa dévotement l'angle „ de la (*d*) pierre noire, puis il fit les sept circuits autour de la *Caaba* . . . . „ les trois premiers en courant légerement d'un pas leste, agile & serré, par „ bonds & par sauts, & secouant les épaules; les quatre autres en marchant „ gravement d'un pas ordinaire. Après cela il s'aprocha du marchepied d'Ibrahim

(*a*) Voy. ci-dessus page 48. & d'*Herbelot* &c.
(*b*) Voy. *Gagnier*, Vie &c. L. VI. Ch. 16.
(*c*) Idem Ibid.
(*d*) Touchant la *pierre noire.* Voy. ci-après.

„ him & revint à l'angle de la pierre noire qu'il baisa pour le seconde fois. . „ . . Ensuite il monta sur une colline, d'où contemplant la *Caaba*, & se tour„ nant vers le point de la *Kebla*, il prononça la formule de l'Unité de Dieu, „ (que je raporterai ici toute entiere pour la faire connoître au lecteur) *Dieu est* „ *grand, il n'y a point de Dieu que Dieu seul. Il n'a point de compagnon. Le regne* „ *est à lui: louange soit à lui seul. Il est puissant par dessus toute chose. Il est le* „ *seul fort* (Ensuite il passa entre les deux collines, comme il avoit fait aupara„ vant à la visite du Temple.) Après cela le soleil étant déja au couchant, „ il fit un discours au peuple pour l'instruire des rites & des cérémonies du „ Pélerinage, & se tint debout jusqu'à ce que le soleil fut couché . . . . alors „ il alla plus loin faire la priére de Vêpres . . . . . . il se coucha ensuite tout „ plat à terre pour y dormir jusqu'au lever de l'aurore, auquel tems il recita „ la priére de l'aurore, & alla se porter à l'enceinte du lieu sacré de la „ *Caaba*, où il se tint debout en priére tout le tems de l'aurore, & avant que „ le soleil se levât, il courut promtement par la vallée de *Mohasser* à celle de „ Mina où sont les cailloux. Il ramassa de ces cailloux jusqu'au nombre de „ sept & les jetta (l'un après l'autre) contre Satan, recitant à chaque fois la „ formule (qu'on a raportée.) Enfin il vint à l'endroit où l'on immole les „ victimes, & il fit là un discours au peuple pour lui enseigner les rites & les „ cérémonies de l'immolation . . . . Alors descendirent du Ciel ces paroles „ qui sont le seau & la ratification de l'*Alcoran*; *malheur aujourd'hui à ceux qui* „ *ont renié votre Religion. . . . . C'est aujourd'hui que je l'ai mise dans sa perfec*„ *tion, & que j'ai accompli sur vous ma grace . . mon bon plaisir est que l'Islamis*„ *me soit votre Religion.* . . . . Selon les Docteurs *Musulmans* il faut entendre „ par le mot de *Religion* les décisions, les statuts & les commandemens de la „ Loi . . . & ils ajoutent que depuis ce tems-là il ne descendit du Ciel au„ cun précepte négatif ni affirmatif ". Dans ce fameux Pélerinage l'Apôtre immola 63. chameaux de sa propre main conformement au nombre des années qu'il avoit vêcu. *Ali* en immola trente-sept pour accomplir la centaine. Après la cérémonie l'Apôtre se rasa la tête, commença cette opération par le côté droit, & la finit par le côté gauche. Ensuite il jetta sa chevelure. *Khaled* un de ses officiers attacha de ces cheveux à son turban, & cette sacrée Relique le secourut puissamment dans tous les combats où il se trouva dans la suite. Toute la cérémonie se termina par un saint repas où l'on mangea les restes des chameaux immolés, après quoi le Prophéte fit sa priére, but de l'eau de *Zem zem*, & fit encore une fois les sept tours. J'oubliois presque le Pélerinage au mont *Arafa* qui est à un mille de la Mecque; lieu respectable, à cause que, selon les *Musulmans*, Adam & Eve, après leur péché, furent condamnés à une séparation de cent vingt ans, pendant laquelle ils se cherchoient sans se trouver, jusqu'à ce qu'à la fin de cette rude pénitence Dieu permit qu'ils se rencontrassent sur le sommet du mont *Arafa*, où, selon les mêmes *Musulmans*, se renouvella l'assaut conjugal interrompu depuis si longtems. En memoire de cet évenement, nous dit-on, ce lieu est particulierement destiné à la pénitence & à la retraite. Le Prophéte s'y acquita de ces dévoirs, & y pria Dieu pour ses péchés & pour ceux de ses fidelles. Cette dévotion se trouve expressement recommandée dans (*a*) l'*Alcoran*.

Dans le cours de ce fameux Pélerinage que j'ai décrit assez au long à cause de son

(*a*) *Alcoran*. Ch. 2. Voy. aussi la note de M. *Sale* sur ce passage.

ſon importance, *Mahomet* entreprit de reformer le calandrier des Arabes à ſa maniere & le remit à douze mois, en y ſuprimant l'intercalation, qui chez ces Arabes faiſoit de chaque troiſiéme année une année de treize mois. Voilà ce que dit le Savant d'Oxford, (*a*) qui a compilé d'après les Ecrivains Arabes cette *Vie de Mahomet* que je cite ſi conſtamment. Il ajoute „ que cette coutume s'étoit établie chez les „ Arabes à l'occaſion du Pélerinage de la Mecque..... lequel dans les anciens tems, „ ſe célebroit toujours durant les dix premiers jours de *D'Hul-Hagija* (le mois du „ Pélerinage) d'où il arrivoit que dans l'année, qui étoit ſeulement de douze „ mois lunaires, le tems du Pélerinage tomboit ſucceſſivement dans toutes „ les ſaiſons de l'année, à cauſe de la différence qu'il y a entre le mois lunai„ re & le mois ſolaire qui fait l'année lunaire d'environ onze jours plus cour„ te que l'année ſolaire. Les Arabes, jour rémedier à cet inconvénient du „ changement des ſaiſons, & pour fixer le Pélerinage à la ſaiſon d'automne, „ qui eſt la plus commode, tant à cauſe que la chaleur eſt plus moderée.... „ que parce que les fruits de la terre ſont dans leur maturité, ſe ſervirent de „ l'intercalation qu'ils avoient apriſe des Juifs, & ainſi leur année devint ſo„ laire . . . *Mahomet* préferant l'inſtitution divine à la commodité des hom„ mes rejetta & abrogea l'intercalation, & rétablit l'année, telle que les *Muſul*„ *mans* la ſuivent encore aujourd'hui, purement lunaire & vague" en ſorte que le même mois, ſelon la remarque du Pére *Maracci*, ſe trouve dans toutes les ſaiſons.

Le Prophéte reforma un autre abus, que je vais raporter auſſi dans les propres termes du même Savant. „ Les Arabes éludoient le précepte... qui leur „ ordonnoit de tenir quatre mois de l'année pour ſaints, aſſavoir *Moharram*, „ *Regjeb*, *Dhu'l-Ka'ada* & *Dhu'l-Hagija*. Pendant ces quatre mois il leur étoit „ defendu de combattre, ni de faire aucun acte d'hoſtilité : quand ils é„ toient engagés à faire la guerre dans quelqu'un de ces mois, ils ne faiſoient „ pas difficulté de violer le précepte. . . . ils en transféroient l'obſervation au „ mois ſuivant. Si par exemple ils avoient la guerre au mois de *Moharram*, „ . . . . (ils ſupléoient au précepte violé par la ſubſtitution du mois de *Safar* „ à *Moharram*, & l'on reparoit ainſi un péché commis par une néceſſité abſo„ lue) cette tranſlation s'appelloit *Al-Naſa*, c'eſt-à-dire délai. . . . le Prophéte „ condamna cette frauduleuſe tranſlation comme une innovation que l'infidelité „ avoit inventée": & d'autre côté pour éviter les malheurs qui pouvoient ſuivre la trop ſcrupuleuſe obſervance de ces mois ſacrés, il permit aux *Muſulmans* de combattre & de ſe défendre dans ces mois, ſelon ces paroles de l'*Alcoran*; „ combattés contre les infidelles dans tous les mois de l'année, puiſqu'ils ne „ ſont pas difficulté de combattre contre vous pendant ce tems-là.

Nous voici arrivés au dernier periode de la *Vie de Mahomet*. La derniere Ambaſſade qu'il reçut fut de la part des Arabes d'*Yemen* dans le mois de *Moharram* l'an 11. de l'*Hegire* : la derniere expédition qu'il ordonna fut du mois de *Safar*, qui dans le calandrier Mahometan ſuit *Moharram*. Deux jours après avoir ordonné cette expédition il tomba malade d'une maladie, qui étoit proprement la ſuite du poiſon qu'il avoit pris trois années auparavant. Je paſſe ici l'aſſemblée qu'il fit alors de toutes ſes femmes, ſes entretiens avec une de celles qu'il conſideroit le plus, le fanatiſme des diſcours qu'il tint à ſa fille *Fatima*, ou peut être auſſi ceux qu'une fiévre chaude lui ſuggeroit dans le délire; je paſſe, dis-je tout cela, pour raporter des traits bien plus remarquables de ſa fin; c'eſt qu'étant con-

(*a*) M. *Gagnier*.

consumé d'une fiévre ardente il se fit verser (*a*) une prodigieuse quantité d'eau sur le corps, afin de rappeller ses esprits par ce rafraîchissement extraordinaire, & par ce moyen se mettre en état de parler dans son bon sens aux fidelles; qu'ensuite il se fit porter à la Mosquée & monta en chaire; qu'après y avoir recité tout haut la formule de l'*Unité*, autrement la formule des croyans, il demanda pardon à Dieu; qu'il offrit à chacun de lui faire réparation des injures & du dommage qu'il pouvoit lui avoir fait; que cette réparation publique étant faite, il descendit de la chaire, récita la priere de midi, & restitua une petite somme d'argent avec interêt à un homme qui se porta pour son créancier, ajoutant ces paroles véritablement dignes d'un Chrétien, après avoir satisfait cet inconnu; *il est beaucoup plus facile* (ou plutôt il est bien plus supportable) *de souffrir le deshonneur de ce monde que celui de l'autre.* On ajoute qu'il pria Dieu pour les martyrs Musulmans & pour les morts enterrés dans un certain cimétiere; *intercedant pour eux*, nous dit l'Auteur qui me fournit cette particularité, *selon le pacte & la communion qui est entre les vivans & les morts.* Ses Historiens raportent aussi qu'il pria & prêcha publiquement dans la Mosquée tant que ses forces le lui permirent, & qu'en particulier comme en public il s'attacha constamment aux exercices de pieté: à la vérité y mêlant toujours son fanatisme, ou peut être, comme je viens de le dire, les delires que sa fiévre lui causoit. Tels furent par exemple, les ordres qu'il voulut qu'on observât après qu'on l'auroit enseveli & porté sur les bords de sa fosse, où il prétendoit que trois Anges ses bons amis ne manqueroient pas de venir prier pour lui: en suite de quoi l'*Ange de la mort* accompagné de ses Legions devoit venir les relever, pour l'être à son tour par d'autres Anges &c. Les Arabes nous disent avec un sens froid de Legendaire, que dans les trois derniers jours de la maladie du Prophéte, Dieu envoyoit assiduement l'Ange *Gabriel* s'informer de l'état du malade, & qu'il ne cessa point d'aller & de venir plusieurs fois par jour, s'adressant très souvent au malade même, pour être plus sur de l'état où il se trouvoit.

Mahomet dans le fort de sa maladie laissa quelques ordres que les *Musulmans* respectent comme des articles essentiels du testament du Prophéte. Voici ces Articles. 1. Chassés les Idolatres de l'Arabie. 2. Laissés jouïr les proselytes des priviléges que je leur ai accordé. 3. Soyés constans & assidus à la priére. Sur ces trois articles on observe, 1. que les *Musulmans* ne souffrent aucune Religion que la leur dans l'Arabie 2. que les *Musulmans* n'employent pas moins les *Renegats* que ceux qui sont nés & élevés *Croyans*, jusques là même qu'on en voit de placés dans les plus importantes Dignités de la Monarchie *Ottomane*: ce qui cependant n'empêche pas que les *Renegats* ne soient generalement aussi méprisés chez eux que le sont chez nous ceux que nous appellons *proselytes*. Les *Mahometans* sont trop bien persuadés par la raison & par les exemples, que les préjugés d'enfance & les habitudes contractées restent dans le cœur, pour regarder comme vrais fidelles les pretendus convertis à la foi de *Mahomet*. Chez eux comme chez nous le

(*a*) Sept grandes outres toutes pleines. Citation prise dans la *Vie de Mahomet* ubi sup. L. VI. Ch. 18.

(*b*) La Hollande & l'Angleterre peuvent donner de beaux témoignages de la bonne foi, de la probité & des autres vertus Chrétiennes de ces proselytes deserteurs de leur Religion pour dans la suite n'en avoir aucune. Si après les avoir examiné sur les devoirs de la Religion, on passoit à ceux que la societé civile doit attendre d'eux, on les trouveroit propres à toutes sortes de manœuvres: espions auprès des Ambassadeurs comme un certain directeur de la politique moderne; maq... charitables & génereux pour l'amour des jeunes gens de famille, comme l'auteur de C... ravisseurs des enfans d'autrui pour les convertir à la foi qu'ils n'ont pas eux-mêmes; comme le distilateur le V. qui s'est fait Historien à A... ardens à fournir par des voyes licites & illicites de nouveaux citoyens à l'Etat; ardens à l'éclairer des faussés lumieres de leur esprit

le grands motif des converſions de ceux qui paſſent à eux eſt (*b*) dû au vice & au déreglement. 3. La priére eſt dans une telle eſtime chez les *Muſulmans* qu'ils ne croyent pas qu'on puiſſe être mis au nombre des vrais fidelles ſi l'on ne prie exactement & de cœur dans les tems préſcrits, & outre cela mentalement dans toutes les actions de la vie, même dans celles qui paroiſſent le plus oppoſées à la priére. Au reſte aucun Chrétien n'ignore que le Chriſtianiſme ne s'exprime pas moins fortement ſur cet article. S. Paul après J. C. ordonne de prier ſans ceſſe.

A ces ordres renfermés dans les trois articles que je viens de raporter, le Prophéte ajouta un dernier témoignage de ſa haine pour les Juifs. *Que Dieu*, dit-il, *maudiſſe les Juifs, car ils ont changé en Temples les ſepulchres de leurs Prophétes!* Dans les derniers jours de ſa vie il affranchit tous ſes eſclaves & fit quelques autres actions plus ou moins mêlées de bien & de mal, ſelon que l'état de ſon corps, & celui de ſon eſprit lui en laiſſoient la liberté. Enfin le dernier moment arriva, lequel lui fut annoncé par l'Ange *Gabriel*, qui avoit laiſſé l'*Ange de la mort* à la porte de la chambre du mourant. Cependant cet Ange n'oſant entrer ſans la permiſſion du Prophéte agoniſant, ni lui demander ſon ame, il falut que le Prophéte lui permit d'entrer & d'exécuter ſa commiſſion. Tout l'entretien de *Mahomet* avec les deux Anges eſt fort édifiant pour les *Muſulmans*; mais comme il le ſeroit fort peu pour des Chrétiens, j'en ſuprime les particularités, & je me contente de dire après les premiers, qu'il pria conſtamment Dieu dans ſon agonie. Quel contraſte! dira-t-on ici: mais dans quel homme ne ſe trouvent-t-ils pas ces contraſtes? & d'ailleurs un homme qui meurt n'eſt pas le même qu'il étoit, lorſqu'il voyoit vingt ou trente années de vie devant lui. Enfin il ne nous eſt pas plus permis de décider de la derniere heure de *Mahomet* que de celle de quelque homme que ce puiſſe être.

Mahomet ſortit du monde le Lundi 12. du mois appellé le premier *Rabbi* en l'année onſiéme de l'*Hegire*. On remarque qu'il nacquit un lundi, qu'il commença l'exercice prophétique un lundi, qu'il s'enfuit de la Mecque pour ſe retirer à Medine un lundi; qu'il fit ſon entrée à Medine un lundi, qu'il prit la Mecque un lundi. On en croira ce qu'on voudra: mais quoi qu'il en ſoit il n'eſt pas le ſeul à qui l'on a attribué une ſemblable *fatalité de jours*.

Mahomet a tout au moins vêcu 63. ans: Apôtre ſeulement deſigné, ou ſi l'on veut prédeſtiné juſqu'à l'age de 40. ans que la révelation prétendue deſcendit ſur lui; Apôtre exerçant l'Apoſtolat à Medine, à la Mecque, & dans les expéditions militaires vingt & trois ans depuis la révelation. Je ne décris ni les prodiges, ni les viſions, ni les mouvemens de triſteſſe qui ſuivirent cette mort: mais les *Muſulmans* convinrent unanimement qu'elle n'étoit pas ordinaire, & l'on décida qu'il falloit l'appeller une *aſſomption*. *Il n'eſt pas mort*, dit l'un d'eux, *il a été enlevé, ravi en extaſe comme Jeſus*. *Il eſt allé vers ſon Seigneur* dit un autre, *il y eſt allé comme Moïſe, qui s'abſenta quarante jours de ſon peuple, & revint enſuite.* On ajoute enfin qu'il s'éleva des diſputes très ſérieuſes ſur cet article; les uns niant abſolument que le Prophéte fut mort, & les autres aſſurant qu'il l'étoit. *Abu-Beker Kalife* ou ſucceſſeur de *Mahomet* apaiſa ces conteſtations: il décida que *Mahomet* étoit mort, & que l'arrêt de mort lui avoit été prononcé comme à tous les autres Apôtres, Prophétes &c. mais ſa mort, comme je l'ai dit, fut diſtinguée de toute autre par des circonſtances merveilleuſes & extraordinaires.

La

prit par des livres compoſés ſur toutes ſortes de ſujets; livres conçus, formés & produits preſqu'en même tems; enſorte qu'on peut fort bien les comparer à des *inpromtu*. Effets ſurprenans de cette grace qui les a converti!

La mort de *Mahomet* étant reconnue unanimement; on fit l'ablution génerale de son corps, on oignit & parfuma les parties du corps qui touchent la terre dans l'adoration, qui sont les pieds, les mains, les genoux & le front. On lui fit cette autre ablution que les *Musulmans* appellent (*a*) *Wodhu* laquelle consiste à laver la face, les bras, le creux de la main, la plante des pieds. Enfin l'on embauma le corps. *Ali*, continue-t-on, fit la cérémonie de l'ablution, & cela par le commandement du Prophéte, qui avoit declaré que tout autre que lui qui verroit sa nudité deviendroit aveugle. Pour éviter ce malheur, ceux qui aidoient à faire l'ablution sous la direction d'*Ali* avoient un bandeau sur les yeux. Il fallut de très grandes précautions lorsqu'on arriva à certains endroits de ce corps sacré. Une voix inconnue ordonna de redoubler le respect: il fut defendu à *Ali* de voir . . . . mais comme dans cette ablution il falloit nécessairement toucher, une tradition nous aprend qu'il se fit alors une certaine élevation au Ciel, à laquelle *Ali*, s'écria saintement, O Prophéte &c. il ne s'attendoit pas sans doute à ce phénomene. Mais, je le repéte sur la foi de la tradition, c'étoit le Ciel que cette élevation extraordinaire avoit pour objet. A l'élevation miraculeuse se joignit une odeur très agréable, une odeur de musc, qui s'exhaloit du corps du Prophéte. Nos legendaires remarquent aussi que la bonne odeur est attachée à la sainteté. De combien de Saints ne parlent ils pas qui exhaloient une douce odeur? ainsi je ne doute nullement que les *Musulmans*, si souvent mauvais imitateurs des Chrétiens, n'ayent pris cette vertu des Saints du Christianisme pour la donner à leur Prophéte. Après l'ablution *Ali* prit quelques vieux haillons & les trempa dans l'eau qui avoit servi à laver le corps sacré. Aussitôt la vertu du corps passa aux haillons: & comme *Ali* les gardoit précieusement & souvent les portoit sur soi; les haillons lui communiquerent bientôt les proprietés qu'ils avoient reçues. Il devoit déja l'augmentation de sa memoire & de sa pénetration au privilége d'avoir lavé le corps du Prophéte.

Après l'ablution & les obséques qui la suivirent on fit la priére pour *Mahomet* lui-même & la famille du Prophéte pria la premiere. Tous les autres *Musulmans* suivirent selon leur rang & dans l'ordre convenable. On récita soixante & douze priéres. A l'égard de la sepulture la Mecque, Medine & Jerusalem furent les trois villes en faveur desquelles on disputa: mais Medine l'emporta sur les deux autres. Voici ce qu'on nous dit sur le tombeau de *Mahomet*. Copions encore ici le (*b*) savant Professeur d'Oxfort, qui lui-même a copié les Docteurs Arabes. „ On creusa la terre dans la maison d'*Ajesha*, (qui étoit une de ses „ femmes) sous le lit dans lequel il avoit couché . . . . . *Ali* fut le premier „ qui descendit dans cette fosse après qu'on y eut descendu le corps: après lui „ descendirent successivement tous ceux qui avoient eu soin des funerailles. . . „ . . On avoit pavé le fond de la fosse de briques au nombre de neuf & l'on „ jetta de tous les côtés du cercueil la terre pour remplir les cavités; ensorte „ que le tombeau devint bossu ou convexe. . . . . On a donc eu raison de „ se moquer de l'opinion populaire (si repandue chez les Chrétiens) que le „ corps de *Mahomet* fut mis dans un cercueil de fer & demeura suspendu en „ l'air par la force des pierres d'aiman dont la voute (du sepulchre) étoit for„ mée . . . . .". Les Arabes ont eu grand soin de recueillir les complaintes,

(*a*) On en parlera plus amplement dans la suite.
(*b*) *Vie* &c. ubi sup. L. VI. Ch. 20.

tes, qui recommencerent après la cérémonie des funerailles : & il ne faut pas douter que l'entousiasme de ces auteurs ne les ait fort embellies. Passons aux qualités personnelles de l'Apôtre des *Musulmans*.

D'abord le portrait que l'on nous fait de son corps est plus ou moins flaté, selon que les auteurs de sa vie ont eu plus ou moins de cet entousiasme : mais quoi qu'il en soit laissant à part les ridicules excès de ceux dont il a échaufé l'imagination, il paroit que le *Prophéte* n'étoit ni beau, ni laid, ni trop bien fait, ni trop mal fait. Tous les Arabes lui attribuent cette *lumiere prophétique*, dont il a été parlé dans l'introduction. Cette lumiere, qui avoit passé de pére en fils depuis Adam jusqu'à lui, rendoit son visage aussi éclatant que le soleil, à ce que nous disent ces Arabes. N'oublions pas la salive du saint Prophéte, qui étoit, disent-ils encore, si douce, si savoureuse, qu'on en auroit pû nourrir les petits enfans ; ni le prétendu *seau de Prophétie*, qui disparut à sa mort. Ce seau étoit une loupe que le Prophéte avoit entre les deux épaules. Enfin n'oublions pas le respect que lui portoient les mouches & les moucherons ; ensorte que ces insectes lui laissoient la liberté tout entiere de se promener à l'air & au soleil sans crainte : & par ce moyen sa peau restoit toujours douce & luisante.

Si l'imagination des *Musulmans* a trouvé dequoi s'échauffer dans la description du corps de *Mahomet* leur Apôtre, elle n'a pas moins trouvé dans les qualités de son esprit. Le moins qu'ils en disent est, qu'il surpassoit tous les hommes en intelligence, en raison, en memoire, en pénetration, en bonté, en vertu. Il y a tout lieu de présumer que du côté de l'esprit il surpassoit infiniment ses compatriotes; qu'il l'avoit extraordinairement souple & adroit; qu'avec cette adresse il avoit beaucoup d'éloquence naturelle, une douceur & une affabilité qu'il employoit à propos & qui ne l'empêchoient pas d'user quelquefois de severité, puis qu'on en trouve des exemples assez remarquables dans sa vie. Il paroit aussi qu'il savoit se rendre maître de son humeur: & pour ses défauts il les a deguisés avec un artifice inimitable, s'il est vrai que des accès de mal caduc auquel il étoit sujet il ait eu l'habileté d'en faire des saillies & des accès prophétiques, & qu'il ait sû convertir en révelation du ciel une extravagance périodique à laquelle il étoit sujet. Outre cela il possedoit des vertus qui ne pouvoient presque manquer de lui attirer un grand nombre de sectateurs : telles étoient la justice & l'amour de la verité qu'il affectoit dans toutes ses actions, la popularité qui le rendoit civil, patient & complaisant à l'excès, la charité qui, selon ce qu'on nous en raconte, a pû le faire appeller le *Pere des pauvres*. Il distribuoit perpetuellement des aumônes, & ne pouvoit jamais se resoudre à en rufuser. Outre cela il entretenoit constamment quarante pauvres à ses dépens. En un mot sa charité, ou pour ne rien dire de trop en faveur de l'ennemi des Chrétiens, sa liberalité étoit telle que souvent il ne lui restoit rien du tout dans sa maison. Le faste & le luxe étoient entierement bannis de chez lui, & malgré les grands biens dont il pouvoit être maître quand il lui plaisoit, on assure qu'il ne se reservoit que ce qui étoit absolument nécessaire à l'entretien de sa famille. On voit par ce petit détail que *Mahomet* en qui l'on reconnoit de grands vices avoit aussi de grandes vertus. Oserons nous dire de cet ennemi du nom Chrétien à la face de plusieurs milliers de dévots, qu'avec ce mêlange de vices & de vertus c'étoit un grand homme? eh pourquoi ne rendroit on pas justice à ce Heros de l'Arabie? Ne la rend on pas aux Alexandres & aux Cesars? On dira que la différence est grande entre le Heros Arabe & ceux-ci. Alexandre & Cesar n'ont été ni persécuteurs,

teurs, ni tout à la fois *conquerans de corps & d'ames.* Or n'est-il pas démontré depuis plusieurs siécles qu'on ne sauroit être tout ensemble vertueux & persécuteur? C'est un axiome de Religion.

Finissons la description des bonnes qualités de *Mahomet*; vrayes ou fausses, affectées ou naturelles, qu'importe? On dit des choses si étonnantes de son abstinence & de sa sobrieté, qu'on pourroit fort bien le mettre de pair avec plusieurs Anachoretes d'Egypte & des environs de l'Arabie qu'il avoit pour contemporains: & qui sait, ajoutera-t-on, si, de même que certain dévots aussi peu mésurés dans leurs idées que dans leur stile ont appellé *Satan* le *Singe de Dieu*, on ne devroit point appeller le faux Prophéte des Turcs le *Singe des Saints de son siécle?* On ne peut nier que *Mahomet* n'ait mis à profit tout ce qui pouvoit éblouïr les peuples. Quoiqu'il en soit, on nous aprend qu'il ne vivoit que de dattes & d'eau fraîche pendánt quelques mois de l'année; que pour reprimer sa faim il se lioit une pierre sur le ventre; que s'il étoit obligé de s'asseoir pour prendre son repas il se ceignoit les reins & les cuisses d'une forte bande, mais que presque toujours il mangeoit & buvoit debout & dans une situation incommode; que par humilité il mangeoit avec son valet; qu'il n'étoit vêtu que de laine; qu'il faisoit lui-même ses souliers & ses habits, balayoit sa maison, aprêtoit à manger à ses gens &c.

Au milieu d'une vie si dure, le Prophéte qui avoit onze femmes, d'autres disent quinze, dix-sept, vingt & une (*a*) & même jusqu'à vint & cinq, se consoloit dans son petit Serrail tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre. On lui fait dire, *que les femmes réjouissoient son œil & excitoient sa ferveur dans la priére.* Il pouvoit être dans le principe de ceux qui se permettent les plaisirs du mariage pour leur santé. Une trop rude abstinence leur causant certaines obstructions . . . . il s'éleve des vapeurs. Ces vapeurs attaquent l'imagination, troublent l'attention &c. Mais les Docteurs *Mahometans* (*b*) justifient leur Prophéte d'une maniere plus sérieuse que cela.

A la mort de *Mahomet* il se trouvoit à sa suite cent vingt & quatre mille *Musulmans*, lesquels pouvoient être appellés ses compagnons. Ils étoient distribués en plusieurs classes dont (*c*) le lecteur se souciera peu de savoir l'ordre & le rang. Seulement je parlerai de ceux que l'Auteur que je cite appelle *assesseurs.* Ces *assesseurs* étoient, nous dit-il, de pauvres gens étrangers, qui n'avoient ni feu,

(*a*) On remarque touchant ces femmes, qu'il en mourut cinq avant lui, que six furent repudiées, & que les dix autres resterent veuves après la mort du Prophéte. Ceux qui font cette remarque ne lui comptent pourtant que quinze, ou dix sept femmes, mais ils lui comptent des concubines. Voy. *Vie de Mahomet* de M. de *Boulainvilliers*, p. 257. & suiv.

(*b*) Voy. le même Auteur p. 261. & suiv. On y trouve que les Docteurs disent gravement que l'ardeur de *Mahomet* étoit un don tout particulier par lequel Dieu le consoloit dans les disgraces auxquelles il s'exposoit pour l'amour & à la gloire de Dieu. Ils oposent l'incontinence de *Mahomet* à cette double incontinence des Chrétiens, qui consiste dans l'adultere & la fornication &c. qui ne croiroit, en lisant cela, que les *Mahometans* valent beaucoup mieux que les autres sur cet article? & que dans leurs familles on n'y voit jamais de fruit *batard enté* au préjudice du *fruit legitime.* Ils prétendent, & c'est toujours M. de *Boulainvilliers* qui parle, que *Mahomet* a voulu donner aux *Musulmans* par son propre exemple le moyen de repeupler le monde, auquel *les Superstitions Chrétiennes avoient ôté une partie de ses habitans des deux sexes, pour faire habiter des deserts & des Monasteres, & frustrer la Nature de la posterité qu'elle en devoit attendre.* Enfin ces bons Docteurs nous assurent „ que la force de l'ame est si relative à celle du „ corps, que Dieu en donnant la premiere au Prophéte, n'a pu lui refuser des qualités qui sont des effets „ de la plus parfaite constitution des croyans". Remarquons ici qu'il semble que les Ecclésiastiques des autres Religions, tant ceux qui peuplent légitimement par un mariage permis dans leurs Sectes, que ceux qui violent la défence qui leur en est faite, ont obtenu aussi quelque petite portion de cette perfection des organes corporels, pour accompagner en eux la force de l'ame dont ils ont besoin.

(*c*) Voy. *Vie* &c. ubi sup. L. VII. Ch. 5.

feu, ni lieu, ni parens, & vivoient ſous la protection de *Mahomet*, qui leur fourniſſoit l'azyle & la ſubſiſtance. Le nom d'*aſſeſſeur* leur fut donné parce que d'ordinaire ils étoient aſſis ſur un banc autour de la Moſquée du Prophéte, laquelle leur ſervoit de retraite. Le Prophéte à l'heure de ſes repas les appelloit & les faiſoit manger avec lui : mais ſi le nombre de ces pauvres étoit trop grand, le Prophéte recommandoit à ſes compagnons ceux dont il ne pouvoit prendre ſoin lui-même. Après tous ces compagnons de *Mahomet*, on trouve les *Tabeïtes* dans les Ecrivains Arabes, c'eſt-à-dire ceux qui ſuivoient ſa doctrine ſans être proprement ſes compagnons & ſes amis. Ils n'étoient que ſes contemporains, mais ils n'avoient jamais eu l'honneur de le voir ni de converſer avec lui. A la vérité, ajoute-t-on, quelques-uns d'entre eux avoient eu commerce de lettres avec le Prophéte, & cela les rendoit ſans doute très reſpectables. C'eſt cette même idée de vénération & de reſpect que l'on ne manque jamais d'attacher ſcrupuleuſement à tout ce qui a été ſous la dépendance des Prophétes & des Saints, & qui perſuade qu'il ſe fait des *écoulemens de leur ſainteté ſur tout ce qui les environne*; c'eſt dis-je, cette même idée qui a fait paſſer juſqu'à nous le catalogue des domeſtiques du Prophéte des *Muſulmans*, entre leſquels on remarque ſon grand muletier, celui qui lui donnoit l'oreiller, les ſouliers, le cure-dent, &c. la liſte exacte de ſes valets, de ſes eſclaves, de ſes bergers, de ſes palfreniers, de ſes crieurs. Et juſqu'où ne va pas le dénombrement ſcrupuleux des choſes que le ſaint attouchement de l'Apôtre a ſanctifié? Puiſqu'on nous a conſervé les noms de ſes mules, de ſes chevaux, de ſes anes & de ſes chameaux avec des particularités ſur leur âge & ſur leur mort, ſans y oublier diverſes merveilles. Les Arabes parlent auſſi avec dignité du coq du Prophéte. Ce coq étoit blanc : il chantoit une hymne tout les matins, & c'eſt cette hymne que tous les coqs de la terre répetent en abregé après le coq *Muſulman*. Les ennemis de *Mahomet* trouveront ici dequoi jurer contre ſes folies, & les dévots dequoi ſoupirer; mais j'aime mieux croire que tout ce qui concerne ce coq n'eſt qu'une fiction allegorique trop forte, ou tant ſoit peu *fanatique*, ſi l'on trouve que le terme d'allegorie ſoit encore trop favorable à cet *Antechriſt*: & je crois auſſi que la viſion de ce coq dans le voyage du Prophéte au Ciel eſt une autre allegorie.

Toutes les armes du Prophéte ont merité auſſi un détail exact. Nous ſavons par le témoignage des Arabes qu'il avoit neuf ou dix épées merveilleuſes; deux lances, trois arcs, un carquois qui certainement ne l'étoient pas moins; qu'entre ſes cuiraſſes il s'en trouvoit une qui avoit ſervi au Geant *Goliath* & au Roi *David* ſon vainqueur. Les Juifs avoient précieuſement conſervé cette Relique juſqu'à ce que *Mahomet* la leur enleva après leur defaite. Renvoyons à cette *Vie de Mahomet* très détaillée (*a*) qui nous eſt venue d'Oxfort les lecteurs qui voudront ſavoir des particularités touchant les boucliers, les caſques, les piques, les bâtons, les calotes, les turbans &c. de cet Apôtre des *Muſulmans*. Le merveilleux n'eſt nullement épargné dans ce que les Arabes en diſent.

Je reſſerre ici en peu de mots & pour concluſion ce que les Legendaires *Mahometans* ont eu ſoin de recueillir fort au long pour montrer les autres prérogatives ſurprenantes de l'Apôtre & la maniere admirable avec laquelle Dieu l'a diſtingué du reſte du genre humain. Outre que le Diable fut précipité du Ciel quand l'Apôtre *Mahomet* nacquit, que l'Ange fendit la poitrine à l'Apôtre & que le ſeau

(*a*) *Vie de Mahomet* &c. L. VII. Ch. 8.

ſeau de Prophétie fut mis entre ſes deux épaules, &c. il a fait lui ſeul plus de miracles que tous les autres Prophétes enſemble, & le moins qu'on en compte de ſa façon c'eſt un millier: auſſi a-t-il eu plus de Sectateurs que tous les Prophétes qui l'ont précedé, & les Anges mêmes ſont venus pour l'entendre & profiter de ſes inſtructions. Au ſortir du ſein de ſa mere les Idoles des nations furent renverſées, & pour lui il commença de vivre en adorant Dieu. Il nacquit circoncis, il parla & pria dans ſon berceau; la nature lui fut ſi affectionnée que les nuées ſe rendoient autour de lui pour le garantir du ſoleil. Dieu lui donna la ſcience univerſelle, à l'exception de cinq myſtéres, que même il lui communiqua dans la ſuite; à condition néanmoins de les tenir cachés au reſte des hommes. Il le fit Prince & Seigneur de tous les enfans d'Adam, il lui donna quatre Anges pour conſeillers. C'eſt par le Prophéte *Mahomet* que la Nation des Arabes ſes compatriotes eſt devenue l'élite des Nations; auſſi ſubſiſtera-t-elle la derniere. Tous ceux qui reſtent fidelles à ſa doctrine jouïſſent d'un nombre infini de priviléges dont Dieu a privé tous les autres peuples; & les Anges combattent uniquement pour eux. L'*Alcoran* diſtingue ces fidelles d'une maniere excellente en les appellant ſeuls *riches*, *puiſſans*, *fidelles*, *croyans* &c. tandis que le reſte des hommes ne mérite de ſa part que les noms d'*infidelles*, de *pauvres* &c. Ces fidelles *Muſulmans* auront la prééminence ſur tous les peuples au jour de la reſurrection. Ils ſortiront du tombeau ſous les auſpices de *Mahomet*, qui reſſuſcitera avant tous les autres & ſe rendra à la place où ſe tiendra le jugement, eſcorté de ſoixante & dix mille Anges & monté ſur ſon *Al-Borak*. Ses fidelles ſe rangeront ſous ſes étendars munis de leurs bonnes œuvres, & même de celles qui auront été faites pour eux & à leur intention: au lieu que les Nations qui l'ont précedé n'auront pour tout mérite que le peu de bien qu'elles pourront produire. Heureuſes encore de pouvoir ſe préſenter avec un peu de bien! tandis que les infidelles ſes contemporains, & tous ceux qui dans la ſuite des ſiécles n'auront pas cru à ſa doctrine ſeront traités comme des pauvres & des miſerables.

Tous ces priviléges ſont admirables: j'en obmets un grand nombre qui certainement ne le ſont pas moins: mais je n'en dois pas oublier deux particuliers que le *Prophéte* ſi ſouvent *charnel*, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de ce terme, eut ſoin de ſe reſerver. Ce fut de baiſer une femme en un jour de jeûne & même de faire quelque choſe de plus, ſupoſé que le beſoin fut trop preſſant: & comme quatre femmes ne lui ſuffiſoient pas, bien que, ſelon les *Muſulmans*, les Prophétes ſes prédeceſſeurs en ayent eu aſſez avec quatre; il lui fut non ſeulement permis de paſſer ce nombre, mais encore de regarder amoureuſement toutes les femmes étrangeres, & de ſe retirer ſécretement avec elles. Qu'on ne s'imagine pas que ces excès de convoitiſe diminuaſſent ni devant Dieu, ni devant les hommes la ſainteté & la pureté du Prophéte. Outre qu'il nous eſt repreſenté exemt de toutes ſortes de péchés, & qu'il n'étoit pas poſſible qu'il commit aucune action malhonnête, tout ce qui ſortoit de ſon corps étoit pur, même juſqu'aux moindres ſuperfluités, comme ſon urine, ſes cheveux &c. Il n'eſt donc pas ſurprenant que ce corps ne ſe corrompit point après ſa mort; & c'eſt ce qui, ſelon les Arabes, eſt arrivé à d'autres Prophétes qu'à lui. Il lui falloit donc quelque choſe de plus qu'à eux, parce qu'un tel privilége n'auroit pas aſſez diſtingué l'Apôtre des *Muſulmans*. Voici des diſtinctions excellentes. Un Ange garde ſon tombeau, & dans ce tombeau l'Apôtre, qui y vit encore, ne manque jamais de prier dans le tems de la priére de ſes fidelles. L'Ange qui garde le tombeau l'avertit exactement des priéres qu'ils

ſont pour lui, & lui rend compte de toutes les fautes qu'ils commettent, afin qu'il intercéde pour eux, & leur en obtienne la remiſſion.

Ceci me donne occaſion de placer ici tout ce qui concerne la viſite du Tombeau de *Mahomet*. Les *Muſulmans* la mettent au rang des plus importans devoirs de leur Religion; & cela n'eſt pas étonnant. Outre que, ſuivant les traditions des Docteurs Arabes, *Mahomet* l'a recommandée, on ſait aſſez que dans une Religion fondée au milieu de l'ignorance le *reſpect exterieur* ne pouvoit que prévaloir ſur l'*interieur*. Le dévot qui ſe prépare à cette viſite doit réciter en chemin des priéres pour le Prophéte la face tournée vers Medine lieu de ſa naiſſance. Il eſt obligé de redoubler ſa dévotion, auſſitôt qu'il apperçoit le ſommet des arbres du territoire de cette ville, & de répeter alors ſans interruption la formule des priéres, dans le ſtile, ſi je l'oſe dire, & preſqu'à l'imitation de ce qu'on appelle *Indulgence*; demandant à Dieu que cette viſite lui ſoit utile, que ce *ſanctuaire du Saint Prophéte* ſoit capable de le garantir (lui pêcheur) du feu de l'enfer &c. Avant que d'entrer dans la ville il faut ſe laver, ſe parfumer, prendre ſes plus beaux habits & diſtribuer des aumônes. Une priére jaculatoire ſuit l'entrée dans la ville, & une autre priére l'entrée dans la Moſquée. Dans cette derniere priére on prie pour *Mahomet*, & pour toute ſa famille. Après cela le dévot ſe met en marche vers le tombeau; mais il s'arrête en chemin à l'endroit où le Prophéte prioit. Cette ſtation n'eſt pas la ſeule, il s'en fait d'autres à la diſcretion du pélerin. Arrivé près du tombeau il faut ſe proſterner à terre, adorer Dieu, le remercier de ce qu'on eſt enfin arrivé dans ce lieu très ſaint. Au tombeau même, c'eſt-à-dire à trois ou quatre coudées de diſtance du tombeau & du côté de la tête du Prophéte il faut encore prier & pour le Prophéte & pour ſes deux ſucceſſeurs *Abu-Beker* & *Omar*, le viſage tourné vers le midi, c'eſt-à-dire vers la Mecque, debout, ſans s'appuyer contre le mur qui environne le tombeau, & ſans même le toucher: ce qui ſeroit manquer au reſpect qui eſt dû à la ſainteté du lieu. On nous decrit l'acte de dévotion du pélerin de la maniere ſuivante, & ſelon la rubrique des Rituels *Mahometans*: „ (*a*) quand le pélerin ſalue le Prophéte, il doit ſe tenir debout, „ la vue baiſſée vers la terre, la prunelle de l'œil fixe, dans un état de vénération, de reſpect, (de recueillement) le cœur entierement détaché de „ toute affection mondaine, l'eſprit uniquement occupé de la majeſté du lieu, „ comme (doit l'étre celui qui penſe ſérieuſement qu'il eſt devant Dieu) en „ préſence du Prophéte, expoſé à ſa connoiſſance, au même endroit où il étoit „ autrefois preſent & debout. Il (le dévot) le ſaluera du plus intime de ſon „ cœur, d'un ton.... doux & affectueux". Le ſtile des priéres dont on nous donne la traduction aproche beaucoup du myſtique de certaines priéres qui ſont en uſage chez les Chrétiens. On remarque auſſi quelques évolutions toutes pareilles à celles de nos dévots: mais il faut ſe taire. Les comparaiſons ſont odieuſes, & ſurtout à ceux qui ont pour principe de Religion d'être extérieurement reguliers devant les hommes, & d'une maniere qui puiſſe leur perſuader qu'ils le ſont intérieurement devant Dieu.

„ Après que le pélerin aura achevé la viſite du tombeau, ... il aura la „ dévotion de ſe tranſporter le vendredi d'après la viſite à un cimétiere nommé *Al-Baki*, (c'eſt un cimétiere où ſont enterrés un grand nombre de com-

„ pa-

(*a*) *Gagnier* Vie &c. ubi ſup. L. VII. Ch. 19.

„ pagnons du Prophéte) il viſitera de même les ſepulchres des principales Da-
„ mes de la famille du Prophéte , de ſes domeſtiques , de ſes ſucceſſeurs &c.
„ . . . . il viſitera auſſi les autres lieux ſaints dignes d'être viſités & les plus
„ célebres ſepulcres. . . . Tels ſont les tombeaux de *Fatima* fille du Prophéte,
„ d'*Ibrahim* ſon fils & d'un grand nombre de martyrs *Mahometans* . . . . (en
„ revenant de faire ces tours devots) il paſſera au puits nommé *Aris* dans le-
„ quel le Prophéte cracha . . . . Le pélerin y féra l'ablution ſacrée & boira
„ de l'eau de ce puits . . . . il n'oubliera pas une trentaine de Moſquées &
„ d'Oratoires de Medine & divers puits où le Prophéte ſe lavoit, d'où l'on pui-
„ ſoit l'eau qui lui ſervoit de boiſſon ".

Pour mieux ſentir l'importance de cette devotion il faut écouter l'Oracle de *Mahomet*. *Une ſeule priére faite dans ma Moſquée* (à Medine) *vaut mieux*, dit-il , *que mille priéres faites dans toute autre Moſquée* (excepté le ſaint Temple de la Mecque.) On lui fait dire auſſi qu'il intercedera tout particulierement auprès de Dieu pour celui qui finira ſes jours à Medine. Peut-on douter après cela de l'excellence de cette viſite ſacrée que j'ai décrite ? Je parle en *Mahometan*.





DISSERTATION

SUR LES COMMENCEMENS DU

MAHOMETISME,

Et sur les causes de son établissement.



ON a pû remarquer par l'abregé que je viens de donner de la Vie de MAHOMET, plusieurs circonstances qui favoriserent son nouveau systême de Religion. Divers Auteurs insistent beaucoup sur une de ces circonstances ; c'est la corruption du Christianisme, qui depuis qu'il avoit gagné la supériorité sur le Paganisme, non seulement s'étoit *revêtu* des superstitions dont il avoit travaillé auparavant à *dépouiller* les Payens, sans craindre même de (*a*) les conduire à d'autres excès, parce qu'on avoit pour prétexte de les attirer au Christianisme en rendant les deux Religions un peu plus semblables au moyen de certaines pratiques: mais outre cela n'avoit cessé de se charger de controverses inutiles & de fausses subtilités sur des choses inintelligibles à l'esprit humain: en quoi ils avoient eu l'art de surpasser ces mêmes Payens, qui leur avoient paru si méprisables & par leurs disputes sophistiques & par leur culte absurde & superstitieux. Les habiles gens du Paganisme ne manquerent pas de récriminer contre les Chrétiens, (*b*) lorsqu'ils les virent se jetter dans tous ces excès, & chercher à les soutenir par l'autorité des Princes du siécle, qui leur permettoient de se donner (*c*) tous les mouvemens convenables à l'ambition.

Un Auteur moderne moins distingué par sa naissance que par son esprit s'est beaucoup plû (*d*) à représenter les excès de cette corruption, & il l'a fait trop pa-

(*a*) En voici un exemple assez remarquable. S. *Gregoire* le Grand, pour gagner les Anglois au Christianisme, leur accorda fort prudemment, selon lui, pour les fêtes du Christianisme les bœufs qu'ils employoient aux fêtes de leur Paganisme. V. Ep. 71. L. 9. in *Operib. S. Greg.* le passage qui commence, *quia boves in sacrificiis Dæmonum multos occidere solent* &c. Il ne leur étoit donc plus permis de sacrifier des bœufs au Demon, mais seulement de se *gorger de leur chair* pour supléer à ces sacrifices : & cela s'est pratiqué fort heureusement jusqu'à notre tems.

(*b*) Voy. l'Epigramme de *Claudien* qui commence; *Per cineres Pauli, per cani limina Petri* &c. & dans *Ammien Marcelin* à la fin du L. 21. le caractére qu'il donne de l'Empereur *Constance*, si propre à autoriser les superstitions & les subtilités. *Christianam Religionem absolutam & simplicem anili superstitione confundens; in qua scrutanda . . . . excitavit dissidia plurima, quæ progressa fusius aluit concertatione verborum.*

(*c*) *Catervæ antistitum . . . . discurrentes per Synodos. . . omnem ritum ad suum trahere conabantur arbitrium.* Id. Ib.

(*d*) *Boulainvilliers* ubi sup. p. 224. p. 237. & 238. p. 243. & 244. &c.

pathétiquement, s'il faut ainsi dire, pour n'être pas soupçonné d'irreligion chez les *dévots*, & même chez les *dévots* Protestans. C'est sur cette description pathétique, qu'un Anglois a dit: „ (*a*) conformement aux préjugés de sa Secte, „ que le culte des Saints & des Images étoit si outré dans ce tems-là qu'on „ peut dire qu'il surpassoit tout ce qui se pratique aujourd'hui chez les *Romains*". Cette réflexion porte sans doute sur l'usage établi alors de faire present d'une image à des officiers distingués, comme pour leur servir de préservatif dans les emplois auxquels ils étoient destinés; de munir les armées d'images qui en étoient les protectrices, & de faire marcher ces Images à la tête des cohortes & des legions dans de petites chapelles ambulantes &c. usages que M. de *Boulainvilliers*, & le Protestant Anglois après lui, n'avoient garde d'oublier. Outre cela l'hérésie des *Collyridiens* née en Arabie, ou tout au moins dans le voisinage, a pû paroître un principe d'Idolatrie aux Chrétiens Arabes & à ceux des environs. Ces *Collyridiens* attribuoient la Divinité à la Sainte Vierge, & lui offroient une espéce de gateau nommé (*b*) *Collyris*, d'où ils avoient reçu le nom de *Collyridiens*. Ainsi je crois devoir avouer sans peine que *Mahomet* a pû affecter d'oposer à ces cultes pleins d'excès l'unité de Dieu, le précepte de n'adorer que lui seul, pour mieux persuader aux ames simples la sincerité de ses intentions dans l'établissement du nouveau systême; & que cela pût l'autoriser aussi à ruiner le mystére de la Trinité &c. selon que cela se voit dans (*c*) l'*Alcoran*.

L'intolérance des Chrétiens pût aussi favoriser les progrès du *Mahometisme*. Quelques années (*d*) avant *Mahomet*, *Justinien*, pour montrer qu'il ne vouloit point ceder au zéle de quelques Prélats persécuteurs, s'avisa de bruler les Heretiques, c'est-à-dire ceux qui ne se rendoient pas aux opinions dominantes. En vertu de ce zéle il détruisit les Samaritains de la Palestine: & l'on peut bien croire que les descendans de ces Samaritains détruits & persecutés ne manquerent pas de favoriser *Mahomet* en haine du Christianisme. Outre que les desordres du gouvernement des Chrétiens dans ce païs-là ne pouvoient qu'aigrir les peuples contre eux & leur faire souhaiter de se soustraire à quelque prix que ce fut à l'avarice, à la luxure & à toutes les autres méchancetés des Chrétiens, tant Ecclésiastiques que séculiers. Au reste ces Samaritains ne furent pas les seuls persecutés conformement à la rigueur des Edits Imperiaux. Il se trouva dans la Palestine & dans les pays voisins divers héretiques, qui, pour se sauver des persécutions, se refugierent en Arabie. *Mahomet* leur emprunta divers dogmes & les insera dans son systême.

Mais tout cela ne suffisoit pas encore: il falloit, avec les desordres de l'Eglise Chrétienne & des mœurs de ceux qui s'appelloient alors Chrétiens, la décadence de l'Empire Grec ou Romain, & celle de la Monarchie Persane; sans quoi le *Mahometisme* auroit été étouffé dans son berceau: car quelques spécieux que paroissent plusieurs dogmes de *Mahomet*, & une partie de ses préceptes moraux, il est pourtant vrai que sa Religion ne pouvoit se maintenir que par la force, & que tôt ou tard il falloit avoir recours à l'épée pour la prêcher efficacement aux Nations. Mais qu'auroit pû faire cette épée, si les forces de ces Monarchies eussent été aussi saines, aussi vigoureuses qu'autrefois? La foiblesse de

(*a*) *Sale* dans la Dissertation qui précede la Traduction de l'*Alcoran* Sect. 2. p. 33.
(*b*) Ou *Collyra*, terme de même signification dans *Aristophane*.
(*c*) Chap. 6.
(*d*) Dans le milieu du 6. siécle.

de la Monarchie des Perses contribua sur tout aux grands succès de *Mahomet*, & l'on voit aussi que la prosperité des *Musulmans* commença par des conquêtes sur la Perse. On prétend avec raison que des brouilleries intestines causées par les doctrines de *Manes* ou *Manichée*, & d'un certain (*a*) *Mazdac* hâterent beaucoup la ruine de cet Empire : & si l'on y ajoute les détronemens continuels des derniers Souverains de la Monarchie, les parricides, & les intrigues des enfans contre leurs péres, on sera moins surpris de voir un petit facteur devenu Prophéte ou fanatique causer par la réunion de tous les Arabes sous sa Loi la chute entiere de la plus grande Monarchie de l'Orient. Cette réunion fut d'autant plus fatale à la Perse, qu'avant cela même les Arabes ne pouvoient que s'attirer le respect des étrangers (*b*) par l'état florissant de leur pays. Outre cela ils avoient des qualités toutes propres à faire des conquerans & des vainqueurs. On nous les représente comme accoutumés à une vie dure, ennemis du luxe & de la mollesse des Grecs & des Perses : ils étoient extrêmement sobres dans le manger & ne faisoient point d'usage du vin. L'Arabie étoit peuplée par elle même, & l'étoit encore aux dépens de l'Empire Grec, d'où la persécution, comme je l'ai déja dit, avoit chassé beaucoup de sujets qui s'étoient refugiés en Arabie.

Mahomet né dans ces favorables circonstances, eut tout le génie & tout le bonheur néceſsaires pour en profiter. A ce que j'ai déja remarqué sur cet article, il faut ajouter que la division de l'Arabie en Tribus indépendantes lui fut extrêmement avantageuse ; que dans cette chaleur d'imagination si ordinaire aux climats Meridionaux & qui prédominoit en lui, il peut être vraisemblable qu'une espéce de pieté ou de dévotion l'ait porté à se faire le restaurateur de la foi d'Abraham & des (*c*) Prophétes, sans en excepter J. C. même ; que semblable à Dom Quixotte & *reparateur des tors* comme lui, il ait voulu en vrai *Chevalier errant* vanger sur les Religions qu'il appelloit fausses les outrages qu'elles lui paroissoient faire à Dieu. Qu'ensuite l'ambition se soit mêlée dans ses projets, & qu'il ait cherché à devenir chef politique & chef spirituel de l'Etat, cela est encore assez vraisemblable ; & sans doute il ne l'est pas moins que son fanatisme a été plus artificiel que naturel ; parce que, comme nous l'avons déja dit, il a marqué trop de sagesse & trop de prudence dans la conduite de ses projets, pour les croire des fruits d'une maladie d'hypochondre, ou des suites de convulsions &c.

Un auteur Anglois (*d*) semble insinuer qu'il ne manquoit à *Mahomet* que des lumieres acquises & une véritable connoissance des principes du Christianisme pour en faire un Reformateur. Au contraire nous le regardons géneralement comme l'ennemi le plus capital de la Religion après *Satan*. A la vérité la haine

(*a*) Voy. *Sale* Dissertat. &c. ubi sup. p. 36. Ce *Mazdac* prêchoit la communauté des femmes & celle des biens, sous prétexte que les hommes étant descendus d'un même pére, ils sont tous fréres. Il prétendoit éteindre par ce moyen les divisions que les femmes & les richesses causent dans le monde : ce qui n'arriveroit plus, disoit-il, lorsque ces deux choses seroient aussi communes que l'eau, le feu & l'herbe. Cet Imposteur se fit un grand nombre de Sectateurs, entre lesquels étoit le Roi de Perse *Cobades*, qui lui offrit sa propre femme pour gage de sa conversion. Après la mort de *Cabades* la Religion des Mages ayant été retablie en Perse, il fut ordonné que ceux qui étoient nés du commerce illegitime que le Roi avoit autorisé par son exemple seroient faits esclaves ; & l'on croit assez que ces ordres ne causerent pas moins de brouilleries que la doctrine impie du faux Prophéte *Mazdac*. Voy. cette histoire tout au long dans *Poccockii* specimen &c. p. 70.

(*b*) *Sale* ubi sup. Sect. 2. p. 37.

(*c*) Voy. Ch. 2. de l'*Alcoran*.

(*d*) *Sale* ubi sup. p. 40.

ne eſt moins forte depuis que divers ſavans ont travaillé à déveloper les principes de ſes dogmes & de ſa Morale. Ce qui nous irrite le plus contre *Mahomet* c'eſt cette effroyable deſtruction des Egliſes d'Orient, ces uſurpations des plus religieux monumens de la Chrétienté, & la prodigieuſe rapidité avec laquelle les Arabes & les Saraſins porterent le croiſſant juſques dans le cœur de l'Europe. Mais la premiere cauſe de ces deſtructions d'Egliſes &c. étoit dûe aux Chrétiens eux-mêmes. Ils faciliterent aux *Mahometans* les moyens de s'emparer du bien d'autrui: & ſoit pour ſe vanger d'une injure, ou pour d'autres motifs auſſi peu dignes de l'Evangile de J. C. des Chrétiens introduiſirent les Mahometans juſques dans le cœur de l'Eſpagne & de la France.

Les ennemis domeſtiques de *Mahomet* (j'apelle ainſi ceux de ſes compatriotes qui ſe déclarerent contre lui) doivent être regardés auſſi comme des inſtrumens de ſa grandeur. Quelque deſir qu'il eut d'être reconnu pour un homme extraordinaire deputé ou ambaſſadeur de Dieu, pour aprendre aux hommes la volonté de cet Etre ſuprême; il y a toute aparence qu'il ſeroit reſté ſimple Prophéte, ſi les ennemis dont je parle ne l'avoient forcé de prendre les armes pour ſe défendre contre eux & de s'enfuir avec précipitation pour d'aller chercher du ſecours & s'empêcher d'être oprimé. Le ſuccès ſurpaſſa certainement l'eſpérance du Prophéte. En ſe défendant il défit ſes ennemis, & ces premiers avantages formant un parti pour lui, il ſe vit bientôt chef d'armée & en état d'être conquérant. Telles ſont les opoſitions qui de tout tems ont formé les heros & les grands hommes. Les Ceſars ne ſe ſont pas faits autrement; & qui ignore que de nos jours quelque choſe de pareil a donné un Prince Eugene à l'Empire? Ce fut alors que *Mahomet*, tout à la fois Prophéte, Legiſlateur, Chef d'Armée & Conquérant, diſpoſa, s'il faut auſſi dire, de l'entouſiaſme des vainqueurs & des vaincus. Dès qu'il eut ſurpris l'admiration des uns & des autres, tout devint ſurnaturel en lui, & l'on crut toutes ſes actions myſterieuſes. Etoit-il dans la retraite au fond d'un rocher? il y recevoit les conſeils de Dieu. On chercha dans les tems les plus reculés les Oracles & les prédictions, qui le promettoient au monde. On le trouva même prédit dans les (*a*) Pſeaumes ſous le nom de (*b*) *Couronne de gloire*, ou de *Mahomet*, & dans un paſſage du Deuteronome, où il eſt dit que Dieu eſt venu du mont de Sinaï, qu'il s'eſt levé de *Sair*, qu'il s'eſt manifeſté de Paran. Ces trois manifeſtations, diſent les *Mahometans*, ſignifient la Loi donnée à Moïſe, l'Evangile donné à J. C. & l'*Alcoran* revelé à *Mahomet*. Enfin on le trouva dans l'Evangile, ſous le nom de Paraclet (*c*) que J. C. promit à ſes diſciples après ſon départ de ce monde. Je ne doute pas même que les Arabes, pour mieux diſtinguer leur Prophéte du reſte des hommes en dons merveilleux, n'ayent inventé en ſa faveur (*d*) cette *lumiere prophétique* qui s'eſt

(*a*) *Pſeau.* 50. Voy. *Poccock* not. *in Abulphar. de orig. Arab.* p. 183. 184. & 185. touchant ces prétendues Prophéties.

(*b*) *Corona laudata:* ce dernier mot en Langue Syriaque eſt *Mahmud.*

(*c*) Conſolateur. Voy. touchant *Mahomet Paraclet* d'*Herbelot* ubi ſup. artic. *Paraclitha.*

(*d*) La *Lumiere prophétique* des Arabes n'eſt, ce me ſemble, que le ſeul effort de la raiſon, par lequel les hommes s'élevent ſans révelation juſqu'aux plus ſublimes devoirs de la Religion naturelle. Ces efforts de raiſon ſupléent en eux à la révelation des Juifs & des Chrétiens. On pourroit comparer ces efforts à de petits ruiſſeaux, qui conduiſent à Dieu ces fidelles inconnus & cachés aux yeux des hommes, tandis que les fidelles declarés arrivent au Ciel par le *Fleuve de la Grace.* Voy. auſſi *Vie de Mahomet* de *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 201. où l'on trouve, que ſelon les *Muſulmans*, cette lumiere ne s'éteindra jamais entierement parmi les hommes; que par elle on acquiert *une habitude de prudence & de ſagacité, qui découvre ſouvent l'avenir à l'homme, & même le fond des cœurs de ceux qui lui parlent.* Cependant ils la diſtinguent du don de Prophétie &c.

s'eſt repandue ſur tous les Ancêtres de *Mahomet*, quoique d'une maniere extraordinairement inférieure à l'éclat qu'elle a eu en lui. Après cela pour donner une autorité tout à fait legitime à ſa miſſion, il n'a pas ſeulement fallu juſtifier ſes vices & ſes défauts; on a dû y trouver auſſi des (*a*) principes de vertu.

S'il faut rabattre beaucoup des éloges exceſſifs que les *Muſulmans* ont donné à leur Prophéte, il eſt pourtant bien permis de lui accorder d'excellentes qualités. Il eſt abſurde de s'imaginer, (*b*) nous dit un Anglois, qu'un *miſerable bandit* denué de toute vertu, ſans principes, ſans lumieres ni acquiſes, ni naturelles, ait pû ſe mettre à la tête du plus ſurprenant projet qui ſoit jamais entré dans l'eſprit humain. Je ſuis forcé de répeter ici ce que j'ai déja dit en d'autres termes. S'il n'avoit pas du ſavoir, il avoit au moins de l'eſprit & de la pénetration; s'il n'avoit pas de la Religion, il avoit au moins une hypocriſie pleine d'adreſſe. Accordons lui auſſi quelque connoiſſance des devoirs moraux, de ces devoirs dont on n'a pas refuſé la pratique à divers Payens, qui valoient moins que *Mahomet*.

Pour achever le caractére de ce Prophéte, voici ce que l'auteur de la traduction Angloiſe de l'*Alcoran* a recueilli ſur cet article. Il avoit le jugement excellent & la memoire très heureuſe. Par l'expérience qu'il s'étoit acquiſe dans ſes voyages, il avoit extrêmement profité dans la connoiſſance des hommes, c'eſt-à-dire des Arabes, des Syriens, & des autres voiſins de l'Arabie. Il parloit peu, il avoit beaucoup d'affabilité, beaucoup d'égalité dans l'humeur; il avoit de grands égards pour ſes inférieurs. Sa converſation étoit gaye & libre, mais cependant ſans y rien mêler d'offenſant pour ſes amis. A tout cela on ajoute qu'il étoit extraordinairement prévenant & officieux envers ceux qu'il vouloit gagner. C'eſt en vain qu'on chercheroit dans ce caractére le fanatiſme involontaire, & les convulſions épileptiques.

Mahomet, ajoute le même Auteur, crut devoir commencer le nouveau ſyſtême de Religion dans ſon domeſtique; il convertit d'abord ſa famille, & même, par des vûes politiques qu'il eſt inutile d'expliquer, il commença les converſions par ſa femme & continua par ceux qui lui étoient les plus devoués après elle. La miſſion prophétique ne fut divulguée qu'après avoir fait une petite recrue de gens affidés, entre leſquels ſe trouvoit un *Abu-Beker*, qui étoit un perſonnage d'autorité à la Mecque: mais avant que de déclarer publiquement ſa vocation, il voulut s'aſſurer d'*Ali* ſon proche parent, jeune homme dont le caractére lui parut propre à défendre des nouveautés de Religion; car outre qu'on nous le dépeint comme préſomtueux, entreprenant & hardi; il étoit né d'un temperament ſi plein de feu, que cela ſeul étoit capable de tourner ſon imagination vers les excès du faux zéle & du fanatiſme. Lorſque *Mahomet*, en déclarant hautement ſon apoſtolat à toute ſa parenté, lui demanda de l'aſſiſtance; perſonne ne daignant repondre aux preſſantes exhortations de l'Apôtre, *Ali* ſeul ne re-

(*a*) Par exemple on juſtifie la polygamie de *Mahomet* par l'uſage des Arabes de ſon tems & par l'exceſſive chaleur du pays qui porte à l'incontinence. On a auſſi deguiſé cette incontinence ſous le ſaint prétexte de peupler la terre de *Muſulmans*, & de créer des élus. Pour accomplir un ſi legitime deſſein, il falloit outre pluſieurs femmes, quelques Concubines & même autoriſer les jeunes gens à fructifier dès qu'ils le pourroient, ainſi que l'a remarqué Chardin. Voy. ſur ce qu'on avance pour juſtifier les vices de *Mahomet*, ce que j'ai dit ci-deſſus. *Sale* ubi ſup. p. 40. & 41. *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 168. & ſuiv. cet Auteur s'y étend beaucoup ſur les motifs qui peuvent avoir porté *Mahomet* à permettre la polygamie & le concubinage.

(*b*) *Sale* ubi ſup. p. 41.

refusa pas d'être son second. Il se leva & lui promit en présence de cette assemblée de l'assister dans toutes les occasions, menaçant en même tems avec une espéce d'entousiasme d'exterminer ceux qui s'oposeroient à lui : mais tout cela n'empêcha pas l'assemblée de se moquer du prétendu apostolat de *Mahomet* & même de s'en divertir ouvertement, jusqu'à ce que les prédications publiques de l'Apôtre, & les Prosélytes qu'il faisoit commencerent de donner de l'ombrage aux *Koraïshites*. Alors on passa du mépris & de la raillerie aux persécutions, & ces persécutions ne manquerent pas de hâter encore les progrès de l'*Islamisme*. Comme j'ai déja donné l'abregé de ces progrès, je ne les répeterai point ici, & je me contenterai de faire quelques remarques, qui acheveront de convaincre le lecteur de l'habileté de *Mahomet*.

Personne n'ignore que de tout tems la Divination & l'Astrologie ont eu un crédit extraordinaire parmi les Orientaux. *Mahomet* profita de cette foiblesse. Il mit dans ses interêts (*a*) un Astrologue Arabe pour prêcher au peuple de grands changemens & l'établissement d'une nouvelle Religion. Ainsi quand *Mahomet* vint à point nommé accomplir la prédiction, les esprits des peuples étoient déja préparés à l'évenement.

Lorsque ce faux Prophéte aprit que les *Koraïshites* s'étoient ligués contre sa nouvelle Religion, il travailla d'abord à les diviser par le moyen de ses émissaires : & peut être n'en seroit-il pas venu à bout sans une fraude pieuse qui lui réussit. L'acte de ratification de la ligue des *Koraïshites* avoit été deposé dans la *Caaba* ; sans doute pour le rendre plus respectable & plus solemnel : mais les vers en rongerent toute l'écriture, excepté le nom de Dieu. Cela étoit encore ignoré des *Koraïshites*, lorsque *Mahomet*, qui fut instruit de cet accident par quelqu'un de ses espions, déclara à son oncle *Abu-Taleb*, que Dieu témoignoit par des signes évidens combien cette ligue lui étoit desagréable ; & en même tems il lui raconta ce qui étoit arrivé. Ne pourroit on pas croire que *Mahomet* avoit trouvé des gens assez dévoués à ses interêts pour faire eux-mêmes en sa faveur ce qu'il attribuoit à des vers ? *Abu-Taleb* lui même, si accredité chez les *Koraïshites*, ne pouvoit-il pas avoir contribué à la fraude ? Quoiqu'il en soit, *Abu-Taleb* ne manqua pas de publier cet accident, comme une marque certaine de la colere de Dieu : & parce qu'il paroissoit impossible que son neveu en eut connoissance il le fit valoir en cette occasion comme un homme extraordinaire à qui Dieu reveloit les choses les plus cachées. Les *Koraïshites* envoyerent examiner l'acte, qui se trouva effectivement dans l'état que *Mahomet* l'avoit dit : & ce fut par ce stratagême qu'*Abu-Taleb* fit rompre une ligue qui pouvoit être fatale aux projets du nouveau Prophéte. Regardons cette fraude pieuse comme un véritable coup d'Etat.

Mahomet ne proposa de la part de Dieu à ses *Musulmans* le pouvoir d'attaquer & de se défendre qu'après s'être assuré de leur fidelité par des sermens réiterés ; mais cette fidelité ne fut exigée, & ces sermens renouvellés, qu'alors qu'il falloit mettre nécessairement les *Musulmans* à l'épreuve, & dans des circonstances où le Chef n'ignoroit pas qu'il étoit impossible de reculer. Alors aussi presque toutes les aparences étoient pour lui, & il commençoit de sentir ses forces. En cet état la Révelation vint l'autoriser fort à propos à prendre les armes contre ses compatriotes Idolatres & même contre tous les Infidelles au nombre desquels étoient les Chrétiens, ainsi qu'il est connu de chacun. A la vérité on prétend qu'il affecta d'éviter le caractére de persécuteur, surtout à l'égard

(*a*) *Bayle* dans ses *Pensées sur les Cometes* §. 81. n'a pas oublié cette circonstance.

gard de ces derniers, dont cependant la conduite auroit pû autoriser l'intolérance de *Mahomet*, puisqu'ils se persécutoient les uns les autres pour de simples mots: au lieu que le faux Prophéte pouvoit se justifier par la promesse qu'il faisoit de reformer des erreurs bien plus capitales que des mots équivoques ou inexplicables. Selon (*a*) *Ricaut*, ce fut un trait de politique inévitable que d'offrir la paix aux Chrétiens; & il ajoute „ que pour mieux faire paroître qu'il n'avoit „ pas dessein de les persecuter, il fit un Traité avec eux, dont l'original a été „ trouvé (*b*) dans le Monastere des Religieux du Mont Carmel près du Mont „ Liban". L'Auteur que je cite a inseré ce curieux Traité dans son livre. Il est daté du dernier jour de la Lune du quatriéme mois, dans la quatriéme année de l'*Hegire* à Medine. Mais *Ricaut* ajoute avec raison, que la date du Traité dont il s'agit prouve que c'étoit le tems de l'enfance de l'*Islamisme*. „ *Mahomet* faisoit „ alors la guerre aux Arabes, & il craignoit que les Chrétiens ne se déclarassent „ contre lui". Le Traducteur Anglois de l'*Alcoran* a remarqué (*c*) judicieusement, que la patience & l'humilité de *Mahomet* diminuerent à mesure que ses forces s'accrurent, & qu'il étoit trop habile pour ignorer que des projets comme le sien ne font du chemin qu'avec l'épée; sans quoi leur progrès est si lent & si incertain, qu'ils risquent à tous momens d'être renversés. Après cela il cite l'autorité de ce fameux (*d*) politique du 16. siécle pour prouver que tous les *Prophétes armés*, comme *Thesée*, *Cyrus*, *Romulus* &c. *ont bien réussi dans leurs desseins*, *tandis que ceux qui ont essaié de prophétiser sans armes ont* (*e*) (generalement) échoué.

Mahomet, après sa seconde fuite à *Medine*, bâtit un Temple, ou une Mosquée dans cette ville pour l'exercice de sa nouvelle Religion. Il y a beaucoup d'aparence que ce fut moins un acte de pieté, que de politique semblable peut être à celui que nous lisons de *Jeroboam* dans les SS. Ecritures: non que *Mahomet* prétendit faire oublier la *Caaba* aux Arabes qu'il convertissoit. Mais comme l'état de ses affaires le forçoit de ceder encore au tems, il falloit les fixer dans un changement si subit d'idées, les distraire de tout autre culte, & pour ainsi dire, avoir la dévotion de ses nouveaux convertis sous ses yeux. *Mahomet* n'ayant cessé de prêcher qu'il étoit envoyé de Dieu pour reformer l'*Islamisme*, c'est-à-dire, selon lui, la Religion des anciens Patriarches, il n'avoit garde de vouloir negliger la conquête de la *Caaba*, qui étoit le plus ancien monument de cette Religion. Vraisemblablement si *Jeroboam* avoit eu ou la force, ou les moyens, ou l'habileté de *Mahomet*, il n'auroit nullement méprisé le Temple de Jerusalem, qui n'étoit pas moins respecté des Juifs, que la *Caaba* l'étoit des anciens Arabes, & l'est aujourd'hui (*f*) de tous les *Mahometans*.

Je ne renverrai pas plus loin la description de ce fameux Temple de la Mecque

(*a*) Voy. le raisonnement de cet Auteur dans son *Etat de l'Emp. Ottoman.* L. II. p. 306. Edit. de Rouan 1677.

(*b*) *Ricaut* ajoute que les Turcs nient que ce Traité soit de *Mahomet*. Il est certain qu'il a des marques visibles de suposition. Telle est par exemple, le soin extrême que *Mahomet* y prend des Monasteres, des Chapelles, des lieux de Pélerinage &c. la tendresse qu'il témoigne pour les interêts du Clergé Chrétien &c.

(*c*) *Sale* ubi sup. p. 49.

(*d*) *Machiavel.*

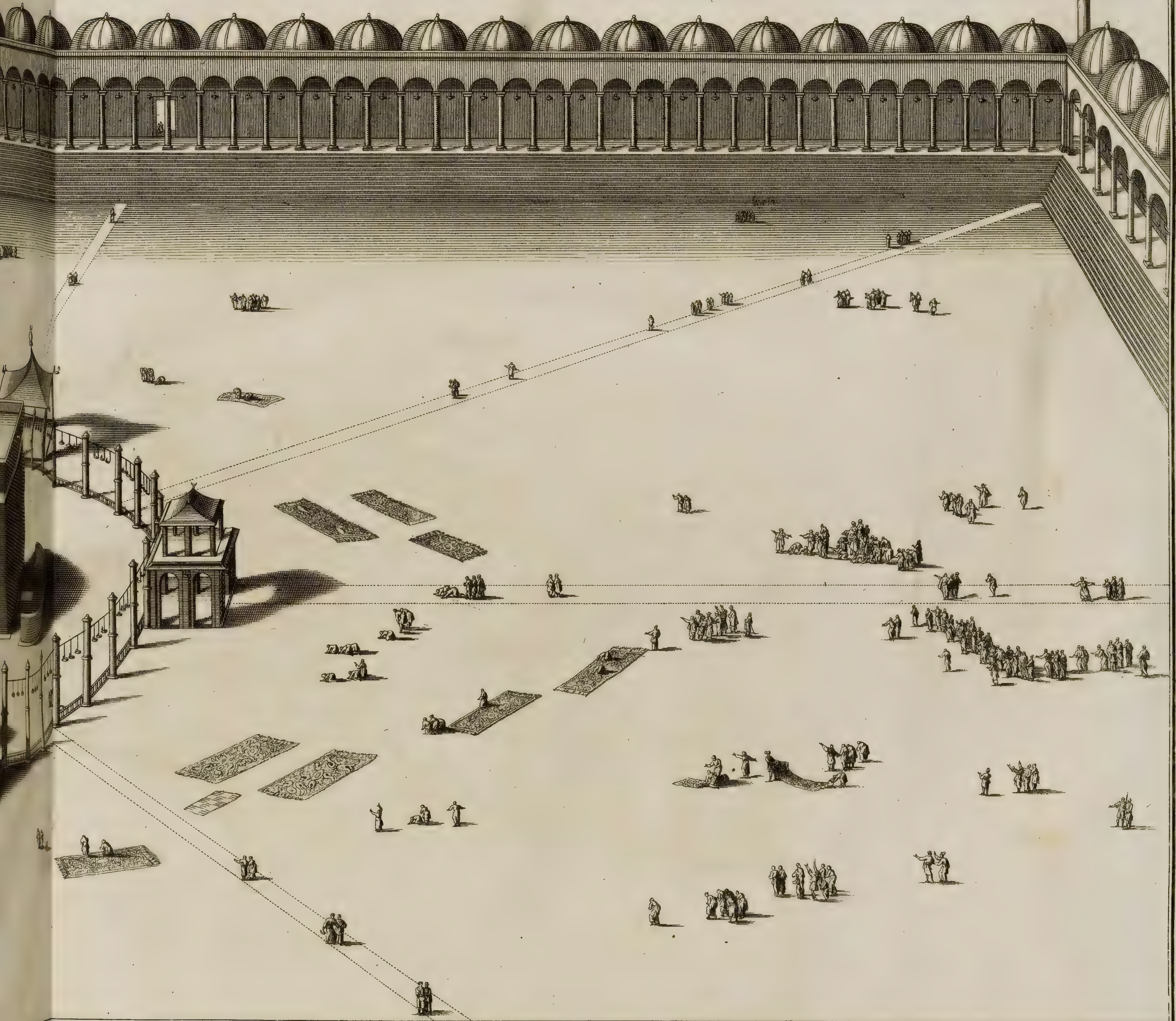
(*e*) Je mets ce petit correctif, parce que la remarque de l'Anglois & de *Machiavel* n'est pas absolument juste.

(*f*) Voy. d'*Herbelot* Bibl. Orient. art. *Caaba* au sujet de deux autres Temples que les Arabes d'*Yemen*, & de *Chorasan* voulurent fonder pour détourner les dévots d'aller à la *Caaba*: ceux d'*Yemen* par jalousie, les autres par excès de dévotion.



A. La pierre noire enchassée dans le mur de la Caaba. B. Endroit où l'on montre des vestiges des piés d'Abraham. C. Bâtiment qui renferme le pu

MPLE DE *LA MECQUE*.



t qui renferme le puits de Zemzem. D. Porte de la Caaba. E. Endroit où l'on donne de l'eau du puits de Zemzem aux Pelerins.

que dont plusieurs Relations ont fait mention sous le nom de *Maison quarrée.* Les Arabes l'appellent constamment la *Caaba*, & les *Musulmans* en géneral (*a*) *Mezged Al-Haram*, c'est-à-dire la Maison sacrée, & *Beit-Allah*, c'est-à-dire Maison de Dieu. Disons en passant qu'après la *Caaba* le second Temple en dignité, c'est la Mosquée de Medine, cette Mosquée que *Mahomet* lui même fonda, comme je viens de le dire. Ce Temple est apellé par excellence *Mezged-al Nabi*, la Maison du Prophéte, & doit être visité après la *Caaba* par les pélerins véritablement dévots. Selon la tradition des Arabes, ce sanctuaire, destiné de tems immemorial aux sacrifices & aux priéres, & à tout ce qu'il y a de plus solemnel dans l'ancien & dans le moderne *Islamisme*, a été bâti par *Abraham* & *Ismaël*. Si cela étoit bien vrai, il seroit au moins respectable par une antiquité qui surpasseroit tous les monumens que nous connoissons, sans même excepter les Piramides d'Egypte. Voici donc la description de ce Temple, telle que je la trouve dans un (*b*) Auteur très moderne.

„ Nous devons dit-il à la recherche & aux soins d'un (*c*) Ecclésiastique Sue-„ dois, qui a voyagé longtems en Egypte, la Description particuliere de ce „ Temple fameux, dont aucun Chrétien n'avoit jamais aproché; laquelle a „ été depuis quelques années rendue publique par le célebre Reland, & „ traduite depuis en François, avec un Plan représentatif: par lequel on pré-„ tend que dans la partie meridionale de la Ville, & presque au pied de la „ Montagne, il y a une étendue considerable, renfermée par des Portiques, „ lesquels ne paroissent au dehors que comme de simples murailles sans aucun „ ornement, & dans une élevation de 15. à 20. pieds seulement. Cette mu-„ raille est de marbre blanc; les pierres, qui en sont taillées en quarré, sont „ toutes égales, & portent 2. coudées sur chaque face. Il y en a deux pour „ former l'épaisseur de la muraille, qui par ce moyen se trouve avoir quatre „ coudées de large. Le marbre est poli en dedans des Portiques, & paroit „ brute au dehors, tant dans la structure entiere de la muraille que dans l'en-„ tablement, qui n'est autre chose qu'un quart de rond d'environ une coudée „ & demie d'épaisseur, sur lequel sont assises les Coupoles dorées qui surmon-„ tent cette muraille, & qui couvrent toute l'étendue des Portiques au dedans. „ L'espace renfermé par cette muraille est un quarré parfait, qui porte 80. toi-„ ses ou environ sur chaque face, & dont l'intérieur n'est pourtant précisément „ que de 75. toises. Mais à chaque angle du quart exterieur, il se trouve un „ bâtiment élevé en forme de Minaret, avec trois Balcons en étages différens; „ où on est conduit par un escalier, qui est pratiqué en dedans. L'usage de „ ces Minarets est pour apeller le Peuple à la priére, aux heures du jour & de „ la nuit destinées à cela.

„ Chacun de ces Minarets est surmonté d'une aiguille d'environ 200. pieds „ de hauteur, laquelle est dorée à la pointe, & surmontée d'un croissant, qui „ fait à peu près l'effet de nos girouettes. Leurs Balçons sont toujours ornez „ pendant la nuit, de plusieurs lampions que l'on y tient allumez par une „ espéce de bienséance & de consideration pour les Pélerins qui peuvent arriver „ pendant la nuit. Entre chacun de ces Minarets, & au milieu de chaque

„ fa-

(*a*) *Mezged*, signifie une *Mosquée*, & de là par corruption les Italiens ont fait *Mesquita*, & les François *Mosquée*.

(*b*) *Boulainvilliers* ubi sup. p. 59. & suiv. La planche que l'on voit ici achevera de mettre le lecteur au fait. Elle est gravée d'après le plan que M. Reland a publié.

(*c*) *Michel Eneman* Professeur à Upsal.

„ façade de la muraille extérieure, ſe trouve un baſſin quarré de 12. toiſes de „ face, revêtu de marbre, & profond de quelques pieds; dans lequel il y a „ de l'eau pour ſervir aux Purifications legales, néceſſaires avant les différentes „ priéres des *Muſulmans*. L'eau y eſt conduite de fort loin par un aqueduc, „ qui eſt l'ouvrage du *Kalife Moktader*, XVIII. Empereur de la race des Abaſ- „ ſides; & ne provient néanmoins que d'un reſervoir pratiqué dans la monta- „ gne de Gaſſouan, qui eſt entretenu par la fonte des neiges, deſorte qu'elle „ n'eſt d'aucun uſage pour la boiſſon. Mais comme elle eſt reputée eau cou- „ rante, on s'en ſert pour les fréquentes ablutions auxquelles tout *Muſulman* eſt „ obligé. Chaque face de la muraille a trois portes, conſtruites en arc ſur- „ baiſſé, leſquelles donnent entrée dans le dedans du Portique. Il y en a une „ préciſement au milieu, & les deux autres aux extrêmitez, & près de cha- „ que Minaret. Leurs battans ſont de cuivre, d'une péſanteur immenſe, ſans „ autre ornement que des feuillages de diverſes formes, qui ont ſervi à déter- „ miner les noms de ces différentes portes. On les ouvre & on les ferme à „ certaines heures; mais en tout tems on obſerve toujours d'en laiſſer quatre „ ouvertes vers chaque partie du monde, afin que l'on ne puiſſe pas dire qu'il „ y ait aucun tems où les pêcheurs, de quelque Pays qu'ils ſoient, ne puiſſent „ parvenir à l'azyle univerſel, ou, comme ils le nomment, au ſein de la mi- „ ſericorde. Quand on eſt entré ſous les Portiques, on aperçoit d'abord un „ eſpace creux de 1200. toiſes de ſuperficie, dans lequel on deſcend par 16. „ grandes marches de marbre, qui regnent dans toute la longueur des mêmes „ Portiques, & environ le même eſpace. Ces marches ſont peu élevées, & „ la deſcente en a été rendue très aiſée, pour éviter les accidens que l'inatten- „ tion ou l'enthouſiaſme des perſonnes tranſportées de dévotion pourroit „ cauſer.

„ Au milieu de cet eſpace on découvre un bâtiment d'une ſtructure toute „ particuliere. C'eſt un édifice quarré, un peu plus haut qu'il n'eſt long & „ large, où l'on ne voit qu'une étoffe noire dont les murailles ſont entierement „ couvertes, à l'exception de la plate-forme, qui eſt d'or coulé en table, la- „ quelle reçoit les eaux du Ciel, qui n'en verſe que très rarement en ce Pays- „ là. C'eſt-là ce bâtiment célebre, préferé à tous les édifices que les Maîtres „ du monde ont élevé avec tant de travaux & de dépenſes; l'humble maiſon „ d'Abraham l'ami de Dieu, conſtruite dans le tems de ſes perſécutions, lorſ- „ qu'étant Pélerin & errant ſur la Terre, Dieu lui revela qu'il avoit choiſi ce „ lieu de toute éternité, pour y placer ſa bénédiction, & y recevoir les vœux „ & les priéres de ceux qui, rendant hommage à ſa puiſſance & à la vérité „ de ſon Etre, lui demanderoient les choſes néceſſaires pour le bonheur éter- „ nel. C'eſt le même bâtiment qu'*Iſmaël* a reçu de ſon Pere, comme ſon hé- „ ritage & la portion dûe à ſon aineſſe; dans lequel il a habité juſqu'à ſa mort, „ & près duquel il a voulu repoſer juſqu'à la réſurrection; comme le témoi- „ gne ſon ſepulcre, qu'on y voit encore, ſans aucun changement depuis tant „ de ſiécles. Enfin, c'eſt-là cette ſainte Maiſon, connue ſous le nom de *Caaba* „ ou de *Maiſon quarrée*, vers laquelle les Arabes adreſſent non ſeulement leurs „ vœux les plus ardens, mais vers laquelle toutes les Nations du Monde, qui „ reconnoiſſent la vérité & l'unité d'un Dieu, tournent (*a*) leur viſage au tems de „ la priére, & dirigent leur intention en conſéquence de ce choix éternel qu'en

„ a

(*a*) Selon les *Mahometans*.

„ a fait la Divinité. Mais au reste, cette *Caaba* n'est construite que de pier-
„ res du Pays, assemblées & liées par un simple mortier de terre rouge, qui
„ s'est endurci par le tems. Elle est posée assez exactement par raport aux
„ points cardinaux du Globe. Sa hauteur est de 24. coudées, non compris
„ l'appui qui regne autour de la terrasse : sa longueur Nord & Sud est pareil-
„ lement de 24. coudées ; mais sa largeur de l'Orient au Couchant n'est que
„ de 23. & l'on compte la coudée sur le pied de quatre pour la hauteur d'un
„ homme ordinaire. La terrasse de pierres plates, qui sert de couverture à
„ cette maison, a été revêtue d'or : on y a joint une goutiere de même me-
„ tail, qui rejette l'eau vers le Septentrion, précisément sur la pierre qui cou-
„ vre le tombeau d'*Ismaël*. L'appui qui regne autour de cette terrasse, à la
„ hauteur de trois coudées, est pareillement d'or massif; ce qui chargeroit pro-
„ digieusement une autre muraille moins solide que celle-ci.

„ Le côté oriental de cet édifice est une ouverture en forme de porte ; &
„ c'est le seul jour qu'il puisse recevoir du dehors. Cette ouverture est placée
„ loin du milieu, & précisément à trois coudées de l'angle exposé au Sud-Est.
„ Elle n'est point non plus au rez-de-chaussée du terrein, mais à la hauteur de
„ 4. ou 5. coudées: ce qui pourroit faire penser que le plancher inférieur ren-
„ ferme un espace vuide, s'il n'étoit plus naturel de croire qu'il est soutenu
„ par un massif, qui, selon l'idée de l'ancienne structure des bâtimens, éle-
„ vant le plancher fort haut au-dessus du niveau de la terre, le rend beaucoup
„ plus sain pour l'habitation. Cette porte est fermée par deux battans d'or
„ massif, attachez à la muraille par des gonds & des pentures du même me-
„ tail: mais le seuil n'est fait que d'une seule pierre naturelle, sur laquelle tous
„ les Pélerins viennent humilier leurs fronts, & la baisent avec le plus grand
„ respect. Les Monarques de l'Orient ne s'exemtoient point de cette vénera-
„ tion, & remplissoient avec zéle tous les autres devoirs des Pélerins ordinai-
„ res, avant qu'ils eussent pris la coutume de s'acquiter de ce Pélerinage par
„ commission. Haron le *Justicier*, qui vivoit au tems de Charlemagne, est
„ le dernier des *Kalifes* qui l'ait fait en personne : il l'avoit fait huit fois pen-
„ dant sa vie. Plusieurs autres grands Princes s'en sont néanmoins acquité de-
„ puis ce tems-là, & entre eux on cite principalement *Bajaseth* II. Empereur
„ des Turcs, qui aprit dans le cours de son voyage la mort de son pére *Ma-*
„ *homet* II. en 1483. La porte de la *Caaba* s'ouvre rarement, parce qu'il n'y
„ a rien dans l'étendue de la chambre qui puisse augmenter la dévotion des Pé-
„ lerins. On n'y voit que l'or dont les deux planchers d'en-haut & d'en-bas,
„ aussibien que les murailles, sont entierement couverts. Les Arabes avoient
„ autrefois placé des Idoles dans ce lieu saint: mais depuis que *Mahomet* les en
„ a proscrites, quelque profanation que la guerre & les discordes civiles ayent
„ attiré dans le Temple de la Mecque, on n'a point fait un pareil outrage à la
„ sainteté de ce lieu.

„ A l'égard du dehors de l'édifice, il est caché aux yeux du Peuple par le
„ moyen d'une tenture de soye noire, qui la couvre en entier. On la renou-
„ velle tous les ans à la fête de *Bairam*, qui est la Pâque des *Musulmans*; &
„ les plus puissans Princes de cette Religion se chargent tour à tour de cette
„ dépense. Au surplus, la tenture dont je parle laisse voir la balustrade qui
„ s'éleve autour de la plate-forme supérieure, vraisemblablement pour fraper
„ davantage les yeux des spectateurs. On pose encore au dessous de cette ba-
„ lustrade, à la descente de 6. pieds ou environ, une bande composée d'un

„ tiſſu d'or, qui environne tout le bâtiment, & en releve la majeſté par ſon
„ extraordinaire richeſſe. Il ne faut pas oublier de dire ici, que c'eſt de ce
„ voile de couleur noire que *Mahomet* prit l'idée, après qu'il eut forcé la ville
„ de la Mecque, de changer la couleur de ſes étendards, qui étoient blancs
„ auparavant. C'eſt auſſi par une imitation de ce même voile de la ſainte
„ Maiſon que les *Kaliſes*, ſucceſſeurs de *Mahomet*, prirent l'uſage de faire cou-
„ vrir la principale entrée de leur Palais d'une pareille étoffe : elle étoit tendue
„ du faite de la maiſon juſqu'à terre, & couvroit le ſeuil de la porte; ſur le-
„ quel tous les fidelles, ſans en excepter les Rois, étoient obligez de s'humi-
„ lier en le touchant de leur front, avant que d'aprocher de la perſonne ſacrée
„ des *Kaliſes*.

„ Quant aux autres circonſtances qui accompagnent cette Maiſon, la Deſ-
„ cription de RELAND nous aprend qu'elle eſt entourée d'un pavé de mar-
„ bre fort étroit; & que vers l'angle du Sud-Eſt, mais proche du mur méri-
„ dional, hors de l'enceinte du pavé eſt poſée une très groſſe pierre, qui pa-
„ roit être un bloc de marbre noir non poli ni taillé, qui eſt nommée du nom
„ abſolu de PIERRE SAINTE, en Arabe *Brachtan*, mot qui ſignifie *luire*,
„ *briller*, ou *être blanc* : parce que l'on ſupoſe qu'elle n'a perdu ſon éclat qu'à
„ cauſe des péchés des hommes. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle eſt le
„ reſte de quelque ancien ſimulacre, conſervé par la ſuperſtition des premiers
„ Arabes: d'autant plus qu'il eſt prouvé, tant par la ſainte Ecriture que par
„ une infinité d'autorités profanes, que ces ſortes d'Idoles étoient informes,
„ & ne repréſentoient aucune figure. Les uns croyent que celle-ci pouvoit
„ être conſacrée à Saturne, qui eſt apellé le Dieu *Remphan*, & honoré à cauſe
„ du mal dont on le croyoit auteur.

„ D'autres veulent que c'ait été un ſimulacre de Venus, qui a toujours été
„ l'une des principales Divinitez de l'Orient : non celle que les Grecs ont ho-
„ norée, & les Latins après eux; mais bien cette Etoile brillante & lumineuſe
„ qui dévance ou ſuit le Soleil, & à laquelle nous apliquons le nom de Ve-
„ nus. Mais quoi qu'il en ſoit *Mahomet*, en détruiſant les Idoles qui profa-
„ noient ce lieu ſaint, n'oſa par la crainte du Peuple toucher à celle-ci. Il ſe
„ contenta de lui ſupoſer une origine religieuſe, capable de détourner les idées
„ vulgaires à un autre objet: ce qu'il fit en perſuadant à ſes diſciples, que les
„ péchés des Hommes avoient privé cette pierre de ſa blancheur, & qu'elle
„ ne la reprendroit qu'après le Jugement final qui doit purifier toute la Na-
„ ture.

„ Du même côté oriental preſque vis-à-vis le milieu, mais à trois coudées
„ de diſtance ſe voit un autre édifice quarré; dont les faces qui ſont à jour,
„ ont chacune dix coudées, & à peu près autant d'élevation juſqu'au haut.
„ Le toit eſt placé ſur quatre colomnes qui ſont aux quatre angles du bâti-
„ ment: il eſt plat & néanmoins compoſé de trois étages, dont le dernier eſt
„ ſurmonté d'une petite coupole terminée par un croiſſant d'un argent doré &
„ ſurdoré, qui a autant d'éclat qne l'or pur, & a été donné par un *Kaliſe*
„ pour couvrir une fameuſe pierre qui y eſt reverée. C'eſt celle qui conſerve
„ les veſtiges miraculeux des pieds d'*Abraham*, laquelle s'amollit ſous les pas
„ du Patriarche pour en recevoir l'impreſſion, qui s'y voit encore. Cette
„ pierre eſt encore comptée par les interpretes de l'*Alcoran*, comme l'un des
„ ſignes évidens que Dieu a donnés aux fidelles pour marquer le choix qu'il a
„ fait de ce Temple pour ſe rendre favorable à leurs vœux. Au deſſus de ce

„ bâ-

„ bâtiment, mais en tirant vers le Nord, on voit encore un édifice ancien, „ dans lequel on entre par une porte assez élevée. On y trouve à l'entrée un escalier „ de 18. marches, qui conduit à une espéce de tribune couverte, & surmon- „ tée d'une Pyramide. C'est de cette Tribune que les *Imans*, ou Prêtres de „ ce Temple, ont coutume de faire leurs Prédications au Peuple & aux Péle- „ rins: fonction dans laquelle ils ont succedé aux premiers hérauts de leur Re- „ ligion & à *Mahomet* lui-même, qui a annoncé au Peuple de ce même en- „ droit, la plus considerable partie de son *Alcoran*. A peu de distance de „ cette Tribune & en tirant vers le Nord, se voit la fin de la belle colonna- „ de qui forme l'enceinte intérieure de la *Caaba*, & de laquelle nous parlerons „ incontinent. Mais en ce même lieu commence un mur d'appui, construit „ de marbre comme tout le reste; lequel formant une espéce de quarré long „ au dehors de la ligne de la colonnade, renferme la Tribune dont il vient „ d'être parlé, le Monument d'*Abraham*, & une espéce d'escalier de bois porté „ sur des roues, par lequel on aproche de la porte de la *Caaba*, lorsqu'on veut „ l'ouvrir pour la satisfaction de quelques Pélerins zélés qui desirent en consi- „ dérer l'interieur.

„ Au milieu de ce quarré & en face de la partie Orientale de la *Caaba*, s'é- „ leve une porte antique appuyée sur deux jambages fort épais & massifs, éle- „ vez d'environ 15. coudées, & terminés par une voute qui en est soutenue; „ laquelle est construite en arc surbaissé si mince au milieu, qu'il n'y demeure „ pas un quart de coudée d'épaisseur. Cette porte, qui est apellée la vieille, „ étoit autrefois la seule entrée pour parvenir à la sainte Maison. C'est celle „ où *Mahomet* faisoit afficher ses Ordonnances religieuses & civiles, & dont les „ clefs étoient confiées depuis plusieurs siécles à la Tribu des (*a*) *Koreïshites*. „ Elle avoit autrefois de gros battans d'airain, que le *Kalife Moktadir* fit enlever „ pour en former son cercueil, & il donna à leur place l'argent doré qui couvre „ le monument d'*Abraham*.

„ A la gauche de cette porte; mais à la distance de 30. coudées, pendant „ lesquelles le mur d'apui est continué, se ttouve un gros Bâtiment quarré, qui „ présente un de ses angles à celui de la *Caaba* qui regarde le Sud-Est: il est „ orné de chaque côté de deux portes & de deux fenêtres, qui dénotent une „ construction étrangere & imitée de l'architecture des Grecs. Elle n'a d'ail- „ leurs rien de plus remarquable que son toit; qui est doré & orné de quatre „ étages, surmontés d'une coupole & d'un croissant. Ce Bâtiment couvre la „ principale ouverture du puits nommé *Zemzem*, que la tradition & la doctrine „ des *Musulmans* suposent être le même que l'Ange découvrit à *Agar* mere d'*Ismaël*, „ lorsqu'ils furent chassez dans le Desert. Plus bas il y a encore deux Bâtimens „ de même forme, qui présentent pareillement leurs angles sur une même li- „ gne, lesquels donnent d'autres entrées pour arriver au même puits; cons- „ truits sans doute pour prévenir les inconvéniens que pourroit causer la foule „ des Pélerins qui se rendent à ce même endroit. Chacun de ces Bâtimens a „ des toits de structure semblable au premier, & à peu près de même éleva- „ tion,

(*a*) On a vû que ces *Koreïshites*, de la Tribu desquels *Mahomet* descendoit, étant devenus les ennemis du Prophéte & de sa Doctrine, le contraignirent de quitter la ville de la Mecque, l'accusant de séduction & d'innovation dans le culte public. Cependant *Mahomet* ayant ensuite repris le Temple sacré sur eux, il leur rendit génereusement les mêmes clefs, qu'il avoit refusées à son gendre, en lui disant, que la justice & la vérité devoient faire le soutien de sa famille, & non la violence & la force.

„ tion, & ſont tous également bâtis de marbre blanc. Du côté du Nord on „ trouve un mur de marbre élevé de 6. coudées, & qui eſt tracé en demi-cer- „ cle, de telle façon que chacune de ſes extrêmitez déborde la largeur de la „ *Caaba* d'environ 3. coudées. Dans l'enceinte de ce mur eſt le ſepulcre d'*Iſ-* „ *maël*, qui n'eſt autre choſe qu'une tombe de marbre à platte terre & ſans „ inſcription, laquelle eſt arroſée des eaux qui découlent de la plate-forme de „ la *Caaba*. C'eſt-là tout ce qui ſe voit à l'Orient, & au Nord de cette ſainte „ Maiſon. Les côtés du couchant & du midi ſont entierement vuides.

„ Mais ce qui attire davantage la ſurpriſe & l'attention des ſpectateurs, c'eſt „ la magnifique colonnade, diſpoſée en cercle autour de la *Caaba*; de telle ſorte „ néanmoins qu'elle n'en enferme qu'une partie: puiſque commençant au Sud- „ Eſt, vis-à-vis la *pierre noire*, elle vient ſe terminer au Nord-Eſt auprès de l'an- „ cienne Tribune dont il a été parlé. Ainſi on peut eſtimer qu'elle ne rem- „ plit à peu près que les trois quarts du cercle: & toutefois cette diſtance ſe „ trouve être de 780. coudées ou de 1365. pieds. Cet eſpace eſt orné de 52. „ colonnes de marbre blanc, de la hauteur de 20. coudées conſtruites ſans pro- „ portion, & ſans d'autres chapitaux qu'une eſpéce de Turban qui les termi- „ ne. Elles n'ont point auſſi de baſes, mais elles ſont jointes les unes aux au- „ tres par une baluſtrade, où elles ſont enclavées. Sur cette baluſtrade regne „ une tablette qui ſert à porter environ 2000. lampions d'argent, que l'on y „ fait bruler pendant la nuit. Ces mêmes colonnes ſont jointes par le haut „ avec de groſſes barres d'argent, ſur chacune deſquelles ſont ſuſpendues avec „ des chaines d'or, des lampes que l'on allume pareillement & qui forment une „ illumination très conſiderable, ſans parler de celle qui ſe voit autour du mo- „ nument d'*Abraham* & des autres Bâtimens de ce ſanctuaire.

„ Enfin au dehors de la colonnade ſont encore placez trois autres Bâtimens „ quarrez & ouverts, ſoutenus de colonnes & couverts de toits de différentes „ formes. Ils ſervent de Moſquées aux trois principales Sectes orthodoxes du „ *Mahometiſme*, qui s'y rendent pour faire leurs dévotions. Celui des (*a*) Ham- „ balites, qui eſt le plus ſimple dans ſa ſtructure, eſt placé du côté méridional „ à l'endroit où finit la colonnade: deſorte qu'il laiſſe un eſpace vuide juſqu'au „ Bâtiment qui couvre le *Zemzem* ou puits d'*Iſmaël*. Le ſecond, qui eſt pour „ les *Malekites*, eſt placé à l'Occident & ſoutenu de 8. colonnes; & le troi- „ ſiéme, qui a un toit à deux étages, orné de colonnes en haut & en bas, eſt „ placé au Nord vis-à-vis le tombeau d'*Iſmaël*: c'eſt celui des Diſciples de *Ka-* „ *nifah*. Le grand eſpace qui ſe trouve vuide au delà de ce Bâtiment eſt pavé „ de marbre, & ne ſert qu'à recevoir ceux qui viennent y faire leur priére. „ Les eſclaves portent des tapis pour la faire commodement: on y entre tou- „ jours ſans chauſſure & ſans ornemens extérieurs, & l'on y garde un ſilence „ & une propreté ſi exacte, que quoique les *Muſulmans* ſoyent toujours reli- „ gieux dans leurs Temples, on s'aperçoit qu'ils diſtinguent celui-ci par deſſus „ tous les autres, & qu'ils en font le principal objet de leur foi.

„ En ſortant du Temple on repaſſe par les mêmes Portiques qui y donnent „ entrée; & c'eſt là qu'on eſt frapé de la magnifique ſtructure de ce Bâtiment. „ On aperçoit d'abord les ſuperbes dégrés qui ſervent à y montrer. Au deſſus „ on voit des arcades formées par 55. colonnes ſur chaque face diſtantes entre „ el-

(*a*) Voy. ci-après touchant ces Sectes.

„ elles d'environ 18. pieds, & de pareille hauteur jusqu'au commencement du „ cintre de chaque arcade. La largeur des galeries est aussi de 18. pieds. Mais „ la voute & les arcades mêmes sont trop surbaissées, selon l'idée que nous „ avons de l'architecture ordinaire: ce qui féroit paroître ce Bâtiment trop bas, „ s'il n'étoit relevé par les Dômes qui en forment le toit. Ces Dômes qui ne „ sont que de plomb doré, se trouvent au nombre de 27. sur chaque face, „ & renferment précisément deux arcades chacun. Ils sont terminés par un „ croissant de 3. pieds, lequel, avec l'élevation propre de chaque Dôme, fait en- „ viron 22. pieds au dessous de l'entablement: de sorte que la hauteur totale de „ ces Portiques, prise au dessous des degrés & sur le sol du Temple, est en- „ viron de 12. toises. Ce point de vûe doit être d'autant plus beau, que les „ arcades sont traversées par des barres de metail doré, sur lesquelles sont sus- „ pendues des lampes de même à plusieurs méches, qui non seulement éclairent „ toute la galerie pendant la nuit, mais répondent à l'illumination qui se voit au- „ tour de la *Caaba*. Toutes ces lampes s'allument régulierement le soir, à l'a- „ parition de la premiere Etoile, & ne s'éteignent de même que quand le jour „ est assez grand pour en faire disparoître la lueur. Les colonnes qui ferment „ les arcades sont en tout au nombre de 220. les Dômes, au nombre de 108. „ non compris les 4. grandes aiguilles ou minarets; & les arcades au nombre „ de 216. Telle est la description que RELAND, nous a donnée d'un lieu „ duquel jamais aucun Chrétien n'a eu la hardiesse de s'aprocher: description „ que les Arabes ni les Turcs ne sont pas capables de faire eux-mêmes, vû l'ex- „ trême négligence qu'ils professent pour tous les arts agréables, entre autres „ pour la peinture & le dessein; mais qu'un Suedois habile a recueillie des en- „ tretiens qu'il a eu sur ce sujet avec différens Pélerins, pendant un long séjour „ qu'il a fait en la ville du Caire.

„ A l'égard de l'antiquité de l'édifice en lui-même, nous avons déja raporté „ l'opinion commune sur celle qui étoit attribuée à la *Caaba*, & aux Bâtimens „ qui l'accompagnent. Le Temple n'étoit renfermé que d'une muraille forte, „ mais peu spacieuse, laquelle ne donnoit qu'une seule entrée dans le lieu saint. „ Le *Kalife Omar* I. fit augmenter cette clôture, en considération du grand „ nombre de Pélerins, dont la multitude augmentoit à proportion du progrès „ du *Musulmanisme*: mais il n'y mit aucun ornement nouveau, & ne pensa à „ y apliquer aucune partie des immenses richesses qu'il possedoit; la simplicité „ de ses idées sur la Religion ne lui permettant pas de croire que Dieu pût „ être mieux honoré par la décoration nouvelle d'un Bâtiment si ancien, „ qu'en le laissant subsister dans la forme où il lui avoit toujours été a- „ gréable".

Après cette description je dois raporter pour la satisfaction des lecteurs quelques privileges de cette visite de la *Caaba*, divers accessoires & autres choses remarquables, par où je finirai cette petite Dissertation. *Mahomet* a trop exalté le mérite de cette Maison dans son *Alcoran*, trop insisté sur les bénedictions spirituelles & temporelles que le fidelle recueille en ce sacré lieu, trop réiteré enfin que ce Temple leur seroit, comme celui de Jerusalem aux Juifs, l'image de l'unité dans le culte, & la Mecque le centre de la dévotion; pour ne pas être persuadé que les vues ordinaires aux grands Legislateurs ont été les siennes en cette occasion. Mais parce qu'un culte particularisé de cette maniere ne pouvoit fraper les peuples sans le merveilleux; & qu'avec cela le merveilleux ne peut éviter à la fin de tomber dans l'indifférence, si l'on n'y attache des avantages sen-

ſibles & réels qui *perpetuent* ſon crédit; le faux Prophéte & ſes ſucceſſeurs ont eu la précaution d'ajouter des ſignes extérieurs ornés de prodiges, accompagnés ordinairement d'une utilité ſenſible au peuple, ſouvent même plus évidente à l'ignorant qu'au ſavant, à cette unité de lieu, à ce reſpect, ou plutôt à cette frayeur religieuſe que l'on accorde communément à l'antiquité d'un tel monument, au prétendu retabliſſement du vrai culte Religieux dans cet ancien Temple; en un mot à certains préceptes recommandés, par où le fidelle *Muſulman* pouvoit ſe diſtinguer de toutes les autres Religions, & ſe donner à ſoi-même le pas ſur elles & en cette vie & en l'autre.

D'abord on nous (*a*) aprend que les graces temporelles & ſpirituelles découlent néceſſairement de ce Sanctuaire. Il y a plus: la ſimple vue de ce Temple ſans aucun acte de dévotion eſt méritoire devant Dieu; auſſi méritoire, nous diſent quelques Docteurs dignes d'être mis en parallele avec certains Docteurs du Chriſtianiſme, que ſi l'on s'acquittoit des devoirs ſpirituels que la Religion exige. Enſuite on nous parle de cette pierre merveilleuſe, dans laquelle on voit les veſtiges des pieds du Patriarche Abraham. On ne manque pas d'y faire obſerver (*b*) quatre circonſtances également merveilleuſes, qui ſont 1. cette impreſſion des pieds d'Abraham dans une pierre très dure 2. la profondeur de cette impreſſion qui va juſqu'à la cheville 3. la longue durée de l'impreſſion. 4. La maniere dont elle s'eſt conſervée depuis tant de ſiécles. Pour achever de donner à ces quatre circonſtances une autorité religieuſe & les imprimer à jamais dans la memoire des dévots on leur aprend que la pierre s'eſt amollie par la volonté de Dieu ſous les pieds du Patriarche; que Dieu a détourné à d'autres objets ceux qui auroient pû employer leur pouvoir à detruire cette pierre &c.

Après cela on montre la *pierre noire*, témoignage certain de la corruption des hommes, puiſque Dieu, dit-on aux *Muſulmans* dévots, lui a ôté ſa blancheur & ſon éclat, pour repréſenter au genre humain la perte de la premiere innocence. Paſſons le puits ouvert en faveur d'*Hagar*: il en a été parlé plus haut: mais n'oublions pas que la montagne d'*Arafat*, où ſe fit la miraculeuſe reconciliation d'Adam avec Eve, eſt un excellent type de celle des hommes à Dieu. C'eſt là auſſi que Dieu a promis d'entendre favorablement les priéres de ceux qui ſe convertiront à lui: & par conſéquent les Pélerins ſont obligés de viſiter cette montagne.

De même dans le chemin qui conduit de la Mecque à la montagne, il y a des routes & des pratiques toutes myſterieuſes & typiques: telles enfin que ſi l'on les négligeoit, un rigide *Mahometan* ſe perſuaderoit qu'on mettroit ſon ſalut en compromis. Et pour ſuivre ſalutairement ces routes, il faut y pratiquer certaines choſes. „ Les Pélerins, nous dit un Auteur (*c*) qui copie aſſez regulierement „ d'*Herbelot*, paſſent par la vallée de *Mina*. . . . En menant eux-mêmes leurs „ victimes ils ſont obligés de s'y purifier en ſe faiſant raſer la tête: ils jettent „ enſuite ſept petites pierres ramaſſées dans le chemin, pour exprimer leur détachement interieur des choſes de la terre & des plus chéres de leurs paſſions". De là ils paſſent à une autre vallée pour gagner un endroit ou les Pélerins doivent faire quelques priéres avant que d'arriver à une certaine Moſquée qui eſt com-

(*a*) D'*Herbelot* Biblioth. &c. ubi ſup.
(*b*) Voy. *Bibl. Oriental.* ubi ſup.
(*c*) *Boulainvilliers* ubi ſup. p. 87.

comme leur rendévous, où ils doivent prier encore. Ce chemin est sacré; rien de prophane n'y passe, afin de ne pas troubler la dévotion des Pélerins.

Le droit d'azyle est aussi de tems immémorial le privilege de la *Caaba*. Outre qu'aucun fidelle ne s'est jamais avisé de le revoquer en doute, on observe qu'aucun impie n'a entrepris de violer ce droit sans en avoir été puni aussi exemplairement que les impies des autres Religions l'ont été en pareil cas. (*a*) Ce droit d'azyle sert à la sureté des criminels selon le monde, pourvû qu'ils soyent dans le Temple même, & non pas simplement dans les Portiques, qui l'environnent où la franchise ne s'étend pas. A l'égard des criminels devant Dieu, c'est-à-dire des pêcheurs, ils y trouvent un pardon assuré; une abolition génerale de tout le mal qu'ils ont commis, la délivrance certaine de toutes les peines de l'enfer: & c'est ainsi que le promit une voix divine à un *Musulman* qui desiroit ardemment de savoir quels étoient les priviléges de cet azyle sacré.

A toutes ces preuves de la sainteté & de la dignité de la *Caaba*, & du choix particulier que Dieu en a fait pour y être servi par les *Musulmans*, il en faut ajouter de moindres à la vérité, mais qui cependant ne sont nullement méprisables: & les voici. (*b*) Les oiseaux respectent la couverture de ce sacré Temple & ne s'y arrêtent pas. Le cœur du *Musulman* est naturellement incliné vers ce saint lieu. Cela veut dire, ce me semble, qu'il est impossible d'être *Musulman* sans acquérir aussitôt de la dévotion à la *Caaba*, comme si l'on disoit en Italie, qu'il est impossible d'être bon Catholique sans s'affectionner aussitôt & de tout son cœur à la Chapelle de N. D. de Lorette, & en Espagne, que le vrai Christianisme & le zéle pour S. Jaques sont deux choses si inséparables qu'on ne sauroit éviter de les faire marcher ensemble. Au reste en raportant ces petits foibles, ou, si l'on veut, ces ridicules excès du *Mahometisme*, je répeterai ce que j'ai déja dit au sujet (*c*) de cette Religion. Ne grossit on pas les objets pour la rendre plus ridicule? Ne prend on pas pour principes de Religion les réveries des dévots, la charlatanerie d'un Clergé aussi artificieux qu'ailleurs, & l'entousiasme des mystiques & des Poëtes? mais achevons de raporter les preuves qui confirment la distinction dûe à ce Temple de la Mecque. On a remarqué que le dévot ne le regarde jamais sans être attendri, sans jetter des larmes de dévotion; que les saints Prophétes & les Patriarches y font invisiblement leurs tours & leurs processions; que les Anges le gardent & le défendent.

Mettons au rang des priviléges que donne la visite du saint Temple de la Mecque celui (*d*) de porter le turban verd; privilége attribué aussi à tout *Musulman* né pendant le voyage de sa mere à la Mecque.

Croiroit-on qu'à cette excessive dévotion pour le Sanctuaire de la Mecque, & à ces excellens priviléges qu'il procure aux Pélerins qui le visitent, il se mê-le-

(*a*) D'*Herbelot* ubi sup.

(*b*) Ce qui fait le merveilleux de cette remarque est sans doute cette quantité surprenante de pigeons qu'on assure qui se trouvent dans le territoire de la Mecque; vrais descendans, nous disent serieusement des Auteurs Chrétiens, de celui qui parloit à l'oreille au Prophéte *Mahomet*. *Gabriel le Sionite* est un de ces Auteurs. Il parle de la génealogie de ces pigeons dans son petit livre de *Urbibus Orient.* Que cette histoire du pigeon soit un petit trait de malice de quelques Chrétiens, cela n'est nullement impossible: mais toujours est il probable que ce conte, si c'en est un, doit son origine aux usages à quoi l'on employe ces oiseaux en Orient. Personne n'ignore qu'ils y sont postillons & messagers. Ceux qui sont initiés dans l'érudition Grecque trouveront aussi dans *Anacreon* une colombe messagere de ce Poëte & portant ses lettres: & si l'on veut remonter jusqu'au Deluge, ne pourra-t-on pas dire que celle de Noë étoit élevée de même?

(*c*) Voy. aussi les Eclaircissemens de M. *Reland* sur la Religion des Mahometans, que j'ai inséré dans ce Volume.

(*d*) C'est aussi le privilége de ceux qui prétendent être descendus de *Mahomet*.

leroit des débauches & des excès criminels, des mouvemens de haine, des querelles, la discorde &c. des réchutes dans le péché, un oubli de ses devoirs &c. C'est pourtant de quoi les *Mahometans* se plaignent eux mêmes, sans attendre la censure des autres Religions. Je me contente de renvoyer sur cet article à l'Auteur cité (*a*) à la marge. C'est ainsi que dans toutes les Religions l'homme est toujours homme. Un *Musulman* disoit ingénieusement de ses confréres de Pélerinage. *On dame les pions quand ils ont traversé tout le damier ; & pour lors ils deviennent les piéces les plus importantes du jeu : mais tout le contraire arrive à nos Pélerins. Après avoir traversé de vastes pays pour accomplir leur dévotion à la Mecque, ils en reviennent avec une grande diminution de mérite & de vertu.*

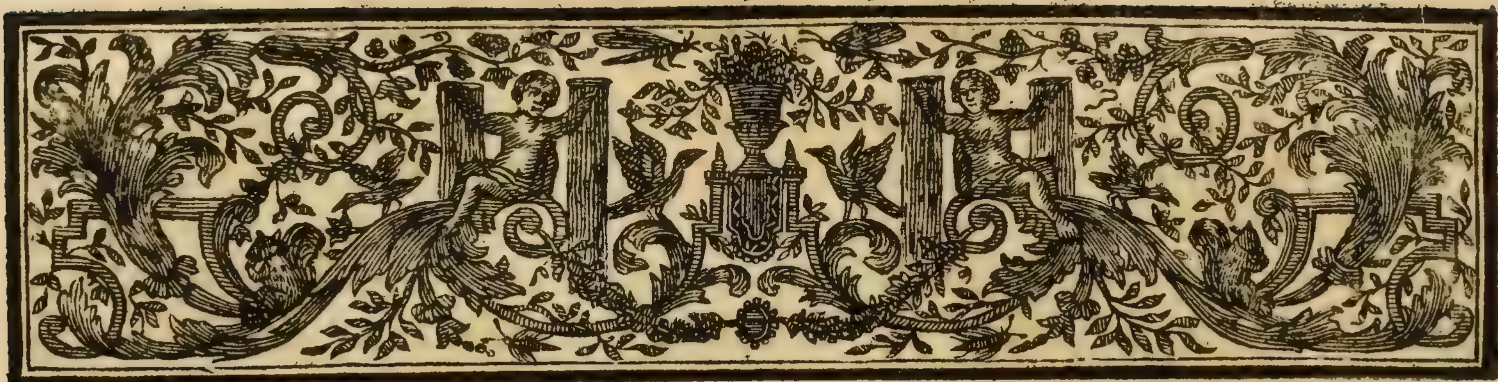
Je renvoye à la description des cérémonies religieuses des *Mahometans* ce qui reste à dire sur ce sujet, & je raporterai seulement ici le sentiment d'un certain (*b*) *Hallage* au sujet du Pélerinage de la Mecque. Il eut la hardiesse d'écrire que celui qui ne pouvoit pas s'acquiter du Pélerinage prescrit par la loi devoit separer un endroit de sa maison pour en faire une chapelle propre à représenter le Temple sacré, la tenir extrêmement propre, n'y donner accès à personne & y pratiquer en particulier toutes les cérémonies & tous les commandemens que la Loi de *Mahomet* a établi pour remplir les devoirs du Pélerinage en vrai *Musulman*. Après avoir achevé chez soi cette dévotion représentative, il devoit, continuoit ce Docteur Mahometan, assembler une trentaine de pauvres orphelins, les nourrir dans cet apartement consacré à sa dévotion, les habiller & leur faire quelques autres aumônes avant que de les renvoyer. Cette charité, selon lui, valoit bien le grand Pélerinage, & acquittoit le *Musulman* aussi efficacement avec Dieu que le bruyant apareil d'une dévotion publique, la méthodique regularité qui force d'abord les hommes, les habitue & les asservit ensuite à certains usages éclatans de Religion où l'on voit des sociétés d'hommes se donner le mot, s'il faut ainsi dire, pour écouter en public pendant quelques heures les ordres de Dieu ; sans qu'ils jugent fort à propos de s'en ressouvenir encore à quatre pas de l'endroit où ils leur ont été donnés.

(*a*) D'*Herbelot* dans sa *Biblioth. Orient.* article *Hagge*. C'est le nom qu'on donne au Pélerinage de la Mecque.

(*b*) Voy. d'*Herbelot* article d'*Hallage* dans la *Biblioth. Orientale*. Il vivoit dans l'onsiéme siécle du Christianisme & au commencement du quatriéme de l'Hegire. *Hallage* paya de sa tête les nouveautés qu'il vouloit introduire au préjudice du Pélerinage de la Mecque. Cet *Hallage* étoit un mystique ou contemplatif *Mahometan*; & quelques-uns même ont cru qu'il étoit Chrétien.



DIS-



(a) DISSERTATION

SUR LES

FAUSSES IDÉES

Et les préjugés qu'on a pris contre le Mahometisme, traduite du Latin de M. RELAND.

§. I.

Que la plupart des Religions ont été mal décrites par leurs Adversaires, & premierement celle des Juifs.

C'EST le ſort de toutes les Religions, tant anciennes que modernes, d'avoir été d'abord mal entendues, mal expliquées & enſuite maltraitées; à quoi les ennemis de ces Religions n'ont pas manqué de mêler l'injuſtice & la calomnie. Les Juifs qui avoient reçu de Dieu, c'eſt-à-dire qui avoient puiſé dans la ſource même de la juſtice & de la ſainteté, leurs inſtitutions & leurs Loix, qui par conſéquent pouvoient ſe glorifier de le ſervir d'une maniere plus digne de lui, n'ont nullement été à couvert de ces mauvais traitemens: ils n'ont pas mieux évité les faux expoſés de la calomnie & les menſonges répandus à leur ſujet par des ennemis remplis d'ailleurs de mérite.

C'eſt ainſi que *Tacite*, habile Hiſtorien, qui ne manquoit ni de ſecours, ni d'occaſions pour s'inſtruire ſur le Judaïſme par le moyen des Juifs même, eſt tombé dans les fautes les plus groſſiéres. Par exemple il dit (b) qu'on les a appellé Juifs (*Ju-*

(a) Cette Diſſertation n'eſt autre choſe que la Preface donnée par M. *Reland* à la tête de ſon *Traité de la Religion Mahometane.* M. D** qui l'a traduite avant moi l'a fait avec beaucoup de négligence. Outre cela il a ſouvent ſubſtitué ſes propres penſées à celles de l'original, il y a fait des additions triviales; & comme il ſe croit du talent pour la Poëſie, il a gliſſé quelquefois dans ſa traduction des vers qui ne doivent rien à ceux de la *Pucelle.* J'ai fait main baſſe ſur ces additions. A mon égard je n'ai pris que la liberté de diminuer quelquefois, & même de ſuprimer ce qui ne me paroiſſoit pas néceſſaire. Quelquefois auſſi j'ai abregé le diſcours pour lui donner plus de force. Le génie du pays où M. *Réland* étoit né, c'eſt d'aimer des diſcours fort détaillés; dût il même y avoir des répetitions. La longueur des phraſes & des periodes y eſt en juſte proportion avec la lenteur de l'imagination: mais la Langue Françoiſe eſt plus vive. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on eſt pas content de moi, je conſens qu'on me mette à côté de ce *Crétique* traducteur de quelques lambeaux de Pline le Naturaliſte, Peintre, Sculpteur, Théologien & Poëte. Je ſais qu'il ne convient jamais de citer ſon propre Ouvrage. Je demande pourtant la permiſſion au lecteur de lui indiquer la page 38. des *Reflexions Morales*, *Satyriques* &c. Il y trouvera *Crétique* & peut être qu'il m'y trouvera auſſi.

(b) Hiſtor. Lib. V. Cap. 2.

(*Judæos* au lieu d'*Idæos*) du mont (*a*) *Ida*. Il ajoute que ce Peuple fut chassé d'Egypte, à cause d'une certaine maladie dont il étoit infecté (*b*), qu'en memoire & en reconnoissance de ce qu'un (*c*) ane leur avoit indiqué le moyen d'étancher leur soif & la route qu'ils devoient tenir dans le desert où ils s'étoient égarés, ils avoient consacré un Temple & des honneurs religieux à cet animal &c.

Plutarque aussi peu instruit que (*d*) Tacite avance dans ses *Propos de Table* que les Juifs adoroient le pourceau, en qualité d'inventeur de l'agriculture. Il ajoute que ces mêmes Juifs solemnisoient la *Fête des Tabernacles* à l'honneur de *Bacchus* (*e*), & enfin que ce peuple avoit consacré le jour du *Sabbat* à ce Dieu. Ils se mocquoient géneralement de l'oisiveté de ce jour & de plusieurs usages frivoles à leurs avis, quoique d'ailleurs il n'y eut rien de repréhensible. C'est ainsi que le Poëte *Rutilius* s'est diverti avec (*f*) mépris des Juifs de son tems qui n'entretenoient point de feu le Samedi, non plus que les Caraïtes d'Orient; & cela pour se conformer litteralement à un passage de (*g*) l'*Exode*. Il les raille sur leurs *froids Sabbats*, *frigida Sabbata*; il leur reproche qu'ils ont le cœur encore *plus froid* que leur Sabbat, & que l'oisiveté à laquelle ils s'abandonnent ce jour là est l'image ridicule d'un Dieu accablé de fatigue. C'est qu'il ignoroit, ou peut être vouloit ignorer, l'origine de la consécration de ce jour auquel Dieu est dit s'être reposé après avoir créé tout l'Univers en six jours.

§. II.

Que la Religion Chrétienne n'a pas été mieux ménagée que celle des Juifs.

Après que les premiers Chrétiens se furent separés du Judaïsme d'où ils étoient originaires, à combien de calomnies ne furent ils pas exposés, & combien honteuses & flêtrissantes ne furent pas les idées que les Gentils en donnerent? Ils répeterent contre eux plusieurs calomnies qui avoient été repandues contre les Juifs; & resolus de les regarder comme une branche du Judaïsme, ils ne se donnerent jamais la peine de les distinguer. On leur attribua toutes les extravagances, toutes les impuretés qui se trouvoient dans la doctrine & dans les mœurs des *Gnostiques* & des autres Héretiques des premiers siécles: on dit qu'ils adoroient un Dieu

(*a*) Montagne qui est dans l'Isle de *Crete*.

(*b*) Les ordonnances rigoureuses de Moïse au sujet des lepreux rendent vraisemblable qu'il y en avoit beaucoup parmi les Israëlites.

(*c*) *Effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetrali sacravere.* Id. ibid. cap. 4.

(*d*) L. IV.

(*e*) Les apparences étoient pour les Payens: parce que les Juifs célebroient aussi les vendanges pendant cette Fête.

(*f*) *Reddimus obscœne convicia debita Genti*
Quæ genitale caput propudiosa metit.
Radix stultitiæ, cui frigida Sabbata cordi;
Sed cor frigidius Relligione sua est.
Septima quæque dies turpi damnata veterno,
Tanquam lassati mollis imago Dei.
Cætera mendacis deliramenta Catastæ
Nec pueros omnes credere posse reor.
Atque utinam numquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperióque Titi!
Latiùs excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos Natio victa premit.

(*g*) Ch. XXXV, 3. *Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du Repos.*

Dieu *qui avoit les ongles* (*a*) *d'un Ane*; qu'ils rendoient un hommage honteux aux parties naturelles de leurs Prêtres; qu'ils servoient à leurs initiés un Enfant couvert de farine; qu'après s'être regalés de la chair (*b*) de cet enfant ils éteignoient les flambeaux, pour se mêler criminellement ensemble, hommes & femmes; (*c*) qu'ils menaçoient le monde & les astres d'incendies & de malheurs. Les Peres se plaignent de ces calomnies & de plusieurs autres semblables: & il y a aparence que celles que j'ai raportées n'ont été forgées que sur l'ignorance des rites de la pénitence & de la communion, tels qu'on les pratiquoit alors. Enfin la calomnie fut portée à un tel point, qu'on travestit en *Athéïsme* la Doctrine de l'*Unité* de Dieu prêchée par les Chrétiens; ensorte que l'on employoit contre eux la formule usitée dans les Mysteres du Paganisme ECARTES LES ATHE'ES (*d*). Mais écoutons (*e*) *Tertullien* au sujet de tant d'odieuses imputations. „ Nous passons pour homicides, pour incestueux, „ pour sacriléges, pour la peste publique du Genre humain, pour des scélerats „ coupables de tous les crimes, ennemis des Dieux, des Césars, des bon- „ nes mœurs & de toute la Nature: jusques-là qu'il suffit de passer pour Chré- „ tien, pour être censé malfaiteur; le nom seul est devenu un crime". Il est bien vrai qu'il se trouve un Pline, le plus honnête (*f*) homme de son tems, qui mieux instruit du caractére des Chrétiens & de celui de leur Religion, les dépeignit tout autrement à l'Empereur *Trajan*, dans une Lettre assez bien circonstanciée. Outre Pline il se trouva quelques autres Payens assez moderés sur le compte des Chrétiens & de leurs mystéres. Il s'en trouva qui judicieux examinateurs parlerent des Chrétiens d'une maniere aprochante de la vérité. Mais que le nombre de ces Payens retenus a été petit au prix de ceux qui se sont déchainés, & de ces emportés qui ont pris plaisir à défigurer le Christianisme aux yeux de tout l'Univers!

§. III.

Les Protestans n'ont pas été mieux traitez par les C. R.

Si nous descendons maintenant jusqu'à notre tems on trouvera que les hommes n'ont point dégeneré de ces anciens préjugés, ni de la haine de Religion (*g*). Combien d'imputations fausses ne trouve-t-on pas dans les Auteurs Catholiques prévenus, & dans les aveugles dévots de cette Communion, lorsqu'il s'est agi de représenter ou les dogmes, ou le caractére des Protestans?

N'ont-ils pas dit que nous haïssons les bonnes œuvres? que nous faisons Dieu Auteur du mal? que nous méprisons la Sainte Vierge MARIE, cette bienheureuse mere de J. C. les Anges, les Saints &c. que nous avons corrompu le tex-

(*a*) *Ononychites.*

(*b*) Telle étoit, comme l'avoue M. *Reland*, la fausse idée que les Payens avoient de l'Eucharistie, & qui prouve, ce me semble, que les Chrétiens d'alors s'exprimoient autrement sur ce sujet que les Reformés.

(*c*) Autre fausse idée sur le dernier jugement, que beaucoup de Chrétiens regardoient alors comme prochain.

(*d*) Αἶρε τοὺς Ἀθέους.

(*e*) Voyez les premiers Chap. de son *Apologétique*; & entr'autres p. 14. de l'Ed. d'Amst. 1701.

(*f*) *Pline* le Jeune, voyez sa Lettre à *Trajan*, Lettres de Pline Liv. X. Letr. 97.

(*g*) Je paraphrase un peu cet endroit de la Dissertation, pour ne pas choquer les Catholiques, que M. *Reland*, & son premier traducteur M. D.. ce *Des-Marolles ressuscité*, n'ont pas épargné.

texte des livres ſacrés & que nous n'avons d'autre régle que les lumieres de notre eſprit dans la déciſion des myſtéres de la Foi ? Quelques-uns de leurs Docteurs n'ont-ils pas ſupoſé encore à notre Reformation qu'elle s'eſt faite comme un nouveau Chriſt, ou plutôt une Idole abominable, objet du culte de ceux qui ſe diſent Reformés & Proteſtans, opoſée totalement à ce Chriſt annoncé par les Apôtres & par leurs Diſciples à toute l'Egliſe ? Nous enſeignons, diſent-ils, que Chriſt eſt abſolument né à la maniere ordinaire, & tel que le reſte des hommes; enfant infirme, ſans juſteſſe de raiſon & de jugement &c. qui a comme reculé lorſqu'il s'eſt agi de remplir les fonctions de ſon miniſtére, & qui a prononcé en mourant des paroles pleines de deſeſpoir. Ils ajoutent que notre emportement dans l'erreur eſt tel, que nous ne craignons pas d'avancer, malgré le témoignage de l'Ecriture, la grandeur des miracles de Dieu & les merveilles de ſes ouvrages, que Dieu ne peut rien faire contre les Loix de la Nature dont il eſt le créateur. Ils nous accuſent enfin d'enſeigner que le S. Eſprit eſt tellement inamiſſible, que nonobſtant les vices les plus infames & les plus exécrables, il eſt impoſſible qu'il abandonne nos fidelles; & que la continence eſt tellement au deſſus des forces humaines, qu'aucun homme ne ſauroit éteindre le feu de la convoitiſe ſans le ſecours du mariage.

Genebrard (*a*) n'a point fait difficulté de prédire dans la (*b*) *Chronologie*, qu'il nous a donnée de ſa façon, que *Luther* ameneroit bientôt le Royaume de *Mahomet* & ſon regne dans l'Europe; que les Miniſtres de la Secte & ſes diſciples deſertoient à l'envi du *Lutheraniſme* au *Mahometiſme*: mais il n'eſt pas étonnant que cet Auteur, & bien d'autres avec lui, en nous confondant tous enſemble ſous le même nom de *Luthériens*, nous ayent accuſé de favoriſer le *Mahometiſme*. Il ſuffit que comme les *Mahometans*, nous rejettions les Images; que nous croyons l'immutabilité des Décrets de Dieu, pour autoriſer cette injuſte accuſation. Ecoutons l'Abbé *Maracci* dans ſon *Prodrome* (*c*) de l'*Alcoran*. „ *Mahomet*, „ dit-il, & ſes Sectateurs ont toujours été ennemis declarés des ſaintes Images: „ impieté qui a eu premierement pour imitateurs l'Empereur *Leon* l'Iſaurien, „ ſon fils *Conſtantin Copronyme*, & les autres Iconoclaſtes de ſon ſiécle, contre „ leſquels le ſecond Concile de Nicée fut convoqué; & dans ces derniers tems „ les *Calviniſtes* & les *Sacramentaires*, Enfans, & Diſciples des *Mahome*„ *tans*.

Mais quoique cet habile homme nous attaque d'une maniere ſi aigre, & qu'il nous apelle injurieuſement *Enfans* & *Diſciples des Mahometans*, comme ſi nous euſſions apris d'eux à rejetter le culte des Images; ou comme ſi c'étoit un crime que de rejetter un abus, parce que le *Mahometiſme* le rejette auſſi; cela ne m'empêchera pas de rendre juſtice au mérite de ce ſavant Italien, qui a ſi bien

(*a*) Il eſt bon de conſerver ici comme un monument d'ignorance & de malice antichrétienne dans ceux qui ſuivent aveuglement leurs préjugés la note du précedent traducteur de cette piéce; & la voici. (Dans la 1. Edition M. *Reland* avoit raporté d'autres calomnies de ce *Genebrard*, qu'il a retranchées de la 2. comme, par exemple, *que nous étions diviſez en CXXVI. Sectes très-pernicieuſes*, *dont les noms inventez à plaiſir font mourir de rire*; *que Luther avoit eu un grand commerce avec le Diable*, *& qu'enfin il avoit fini par la corde*; *que Calvin lui-même*, *coupable de non conformité*, *en avoit été puni de Dieu par un ulcere malin ſur l'inſtrument de ſon crime*, *& qu'il étoit mort dans le deſeſpoir &c.* Mr. *Reland* ne devoit pas ſuprimer de telles calomnies. Elles ſervent à faire voir que Rome eſt *menteuſe* & *meurtriere* dès le commencement juſqu'à la fin.) Il y a toute aparence que M. D** a ignoré qui étoit ce *Genebrard*. Il faut donc lui aprendre que *Genebrard* étoit Archevêque d'Aix contemporain de pluſieurs Reformateurs.

(*b*) Pag. 107. de la Chronologie.

(*c*) C'eſt-à-dire *Préliminaires*, ou *Prolégomenes*: le paſſage en queſtion eſt à la pag. 70. de la troiſiéme partie.

bien servi (*a*) les belles Lettres. Nous sommes des hommes, tous également sujets à l'erreur & aux préjugés. Ils ne nous emportent que trop souvent au delà des bornes ; & surtout quand nous croyons qu'il s'agit des interêts de notre Religion.

§. IV.

Que les C. R. ont tort de nous comparer aux Mahometans.

Je dois craindre aussi qu'on ne m'accuse de favoriser le *Mahometisme* : car qui sait si l'examen que je fais de cette Religion, & le tableau que j'en donne au naturel n'autoriseront pas nos adversaires à renouveller ce calomnieux reproche avec plus de confiance que jamais ? Seroit-ce là cependant une raison suffisante pour me détourner de mon dessein ? Non ; il faut chercher la vérité partout où l'on peut espérer de la découvrir, & ce sera toujours une entreprise louable que d'arrêter le cours du mensonge. Il faut donc exposer hardiment aux yeux du public une Religion repandue dans la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique, & qui occupe même des Etats considerables en Europe ; il faut dis-je, la montrer, d'un côté sans la flater, sans fard & sans déguisement ; & de l'autre sans la noircir, sans l'enveloper, s'il faut ainsi dire, dans les nuages de la médisance & de l'erreur. On la verra ici telle qu'elle est enseignée dans les Mosquées & dans les Ecoles des *Mahometans* ; & c'est là le véritable moyen de l'attaquer ensuite avec succès, & de la détruire tout au moins dans notre esprit, si tant est que nous ne le puissons pas dans l'esprit des Turcs & des autres Infidelles.

Au reste quand même je n'aurois pas entrepris ce travail, mon silence & mon inaction n'auroient pas arrêté le cours de l'injuste accusation qu'on nous fait : & peut être aussi que ceux qui s'instruiront des dogmes du *Mahometisme* ne manqueront pas d'y trouver dequoi recriminer contre les C. R. En effet les dogmes & les pratiques de leur Eglise, comme les priéres pour les morts, l'intercession des Anges & des Saints, la visite des sépulcres, les Pélerinages à certaines Eglises, la distinction des viandes, les jeûnes reglés, le mérite des œuvres &c. tous ces dogmes disje, & toutes ces pratiques ont beaucoup plus de conformité que notre Reforme avec les dogmes & les pratiques des *Mahometans*. Dira-t-on cependant que tout cela est mauvais parce qu'il est conforme à la Religion de *Mahomet* ? D'ailleurs parce que ces *Mahometans* ont parlé suivant la vérité (*b*) des perfections divines & des attributs de Dieu, dira-t-on qu'il faille rejetter ces vérités ? Il n'y a pas même du bon sens à le penser.

§. V.

Paralléle singulier de Vivaldo *entre les Luthériens & les Mahometans.*

Je ne saurois m'empêcher de mettre ici le parallèle original de *Vivaldo* entre les Luthériens, c'est-à-dire tous les Protestans, & les Sectateurs de *Mahomet* ; parallèle dont on peut dire que toutes les faussetés y sont sensibles. „ Premie-
„ re-

(*a*) Surtout par son Ouvrage sur l'*Alcoran*, Ouvrage géneralement estimé, quoiqu'il ne soit pas sans défauts.

(*b*) Ils ont même parlé de Dieu avec toute la dignité possible, & il ne faut qu'ouvrir la *Biblioth. Orient.* d'Herbelot pour en être convaincu.

„ rement ; dit-il (*a*) ; *Mahomet* s'est vanté de posseder seul le vrai Evangile,
„ c'est-à-dire ce qu'il faut retenir précisement du V. & du N. Testament, en
„ rejettant tout le reste ; de même l'impie Luther a osé dire, qu'avant lui l'Al-
„ lemagne n'avoit point eu d'Evangile. En second lieu le *Mahometisme* est par-
„ tagé en LXX. Sectes ; & l'on n'en compte pas moins des Evangeliques : en
„ troisiéme lieu *Mahomet* a ordonné qu'on ne jugeât des matieres de Religion
„ que par ses écrits, & de même les Héretiques donnent les leurs pour régle
„ de foi. En quatriéme lieu le faux Prophéte a racourci le carême de dix
„ jours, & l'a renfermé dans une seule (*b*) Lune, qui par succession de tems
„ peut se trouver tour à tour dans chaque saison de l'année ; mais Luther ne
„ s'est pas contenté de changer ainsi le carême : il l'a même aboli avec tous
„ les Jeûnes. En cinquiéme lieu *Mahomet* a substitué le vendredi au diman-
„ che ; mais les Luthériens ont suprimé tout le respect qui est dû aux jours de
„ fêtes. En sixiéme lieu *Mahomet* a détruit les Images ; & les Luthériens com-
„ me lui les ont prophanées & renversées. En septiéme lieu *Mahomet* se moc-
„ que du culte de tous les Saints, & les Sectateurs de Luther en font tout au-
„ tant. En huitiéme lieu *Mahomet* a rejette le Batême, & Calvin ne l'a pas
„ cru nécessaire. En 9. lieu les *Mahometans* ne circoncisent que ceux qui ont
„ atteint l'âge de raison ; & (*c*) *Adrien Namstod* ne fut batisé qu'en sa dix-sep-
„ tiéme, ou dix-huitiéme année. En dixiéme lieu, *Mahomet* a permis le di-
„ vorce, & de même *Oecolampade*, après avoir abandonné sa premiere femme,
„ en prit une autre. Onsiémement les *Mahometans* prennent autant de femmes
„ qu'ils en veulent, ou du moins qu'ils en peuvent entretenir ; & *Bucer* &
„ *Olemdorp* ont aprouvé aussi cet usage. En dousiéme lieu les *Mahometans*
„ nient l'imputation des bonnes œuvres à tout autre qu'à celui qui les fait ; &
„ les Luthériens soutiennent que nos bonnes œuvres sont des péchés. Enfin *Ma-*
„ *homet* a rejetté le franc arbitre, & les (*d*) Luthériens l'ont aussi proscrit.

§. VI.

Parallèle du même Vivaldo entre les Mahometans & les Catholiques Romains.

Je suis persuadé que ce bon Pere s'est non seulement félicité d'un si heureux parallèle ; mais qu'il s'est même imaginé qu'il n'y auroit ni replique, ni recrimination de notre part. Disons mieux ; il s'est, comme on dit, enferré lui-même ; il a éventé le secret de l'art, en faisant lui-même ensuite le parallèle de la Doctrine de son Eglise avec celle des *Mahometans*. Or suivant ce parallèle nous sommes également les uns & les autres disciples de *Mahomet*. Pour en être mieux convaincu, & aussi afin de n'être point accusé d'en imposer, j'alleguerai ici les propres termes de cet Auteur : & cela est d'autant plus nécessaire que son livre ne se trouve que difficilement. Convenons de bonne foi que la perte n'est pas fort grande. „ Il dit donc qu'il y a plusieurs choses en quoi les *Ma-*
„ *hometans* se raprochent des Chrétiens Catholiques. Premierement ils adorent
„ le

(*a*) Il se trouve dans les Notes de *Vivaldo* sur un Livre de Dom *Pedro de la Cevalleria*, intitulé, *le zéle de Christ contre les Juifs & les Sarrasins.*

(*b*) C'est le mois de *Ramadan.*

(*c*) C'étoit un Anabaptiste du XVI. Siécle.

(*d*) Il se trompe c'est *Luther*, qui proscrivit le franc arbitre ; mais ses *Disciples* l'ont réhabilité. Il est de même faux que les *Mahometans* le nient : mais ils se contredisent. Voy. d'*Herbelot Biblioth. Orient.* article *Ham* & ailleurs.

„ le vrai Dieu & par conséquent ils ne sont point Idolatres. Quoi qu'ils nient „ que J. C. soit le Fils de Dieu, ils le regardent pourtant comme un très „ grand Prophéte après lequel il n'y en a eu aucun parmi les Juifs. Ils „ confessent que J. C. a été conçu par l'opération de l'esprit de Dieu & qu'il „ est né d'une Vierge, sans opération humaine; qu'il a reçu de Dieu la puis„ sance de faire des miracles, de guérir les hommes de leurs maladies & de „ leurs infirmités, de chasser les Démons, de ressusciter les morts & de faire en „ géneral tout ce qui est raporté de lui par nos Evangelistes. De plus ils „ croyent que ce même Jesus, qu'ils apellent *Neich*, a penetré & penetre ac„ tuellement dans tous les secrets des cœurs; qu'il connoit à fond tout ce qu'il „ est possible de connoître; & c'est ainsi qu'il est instruit dans toute la sagesse „ de *Moïse*, & dans toute la Morale; qu'il connoit tout ce que font les hom„ mes de plus caché dans leurs maisons, & tout ce qu'ils renferment dans leurs „ trésors. Ils croyent que J. C. a méprisé les richesses, secoué le joug des „ convoitises charnelles, surmonté toute sorte de plaisirs comme autant de pie„ ges du péché. Les *Mahometans* ont aussi apris de leur Maître, que la Sainte „ Vierge Marie fut saluée par l'Ange *Gabriel* en ces termes; ô MARIE, „ *c'est vous que Dieu a choisie, ornée & couronnée de grace! C'est vous que le Sei-* „ *gneur a choisie entre toutes les femmes & préferablement à toutes les meres des en-* „ *fans des hommes! C'est vous qu'il a placée entre les hommes & les Anges dans son* „ *délicieux Paradis!* Ils soutiennent aussi qu'il n'y a aucun homme qui n'ait été „ tenté de Satan excepté JESUS & MARIE sa Mere: témoignage précieux „ & véritablement admirable de la conception immaculée de la très-pure & „ très-heureuse Vierge! Outre cela ils chantent les Pseaumes de David, de „ même que nous les chantons dans nos Eglises, & lorsqu'ils visitent le sépul„ cre de leur Prophéte, ils ne se croyent point dûement purifiez, si en même „ tems ils ne rendent un semblable hommage à celui de la très sainte Mere „ de Dieu. Enfin si quelque Juif a envie de se faire de leur Religion, on „ l'oblige avant toutes choses à croire en J. C. & on lui fait cette demande: „ *Croyez vous que J. C. est né d'une Vierge par le souffle, ou l'esprit de Dieu &* „ *qu'il est le dernier Prophéte qui ait paru parmi les Hébreux?* S'il repond oui, on „ l'initie au *Mahometisme*.

§. VII.

D'où vient que l'on connoit si peu la Religion Mahometane.

(*a*) On a tant d'exemples de l'ignorance volontaire ou involontaire, où l'on est des Religions différentes de la notre, & il est si bien prouvé par l'Histoire ancienne & moderne, même par l'Histoire sacrée, que la plupart des Religions n'ont pas été connues par leurs ennemis, ou qu'ils les ont chargées malitieusement de calomnies, qu'après cela on ne doit plus être surpris que la Religion *Mahometane* ait subi le même sort. Une chose y a contribué sur tout: c'est la connoissance qu'il falloit avoir de l'Arabe, pour bien juger de cette Religion & pour pénetrer dans ses mystéres. Or les Grecs & presque tous ceux qui ont écrit parmi nous sur ce sujet ont ignoré cette langue: & d'ailleurs il faut faire attention au caractére des *Mahometans*, qui se communiquent fort peu aux étrangers en matiere de Religion, & ne se

(*a*) Je paraphrase ici le texte.

ſe ſoucient guére (*a*) de diſpute & de controverſes. Si donc il y a jamais eu une Religion mal expliquée par ſes ennemis, expoſée au mepris du monde, jugée indigne de réfutation, c'eſt certainement la Religion de *Mahomet*. Quand on a voulu difamer un dogme, ou le noter de libertinage & d'impieté, on l'a auſſitôt qualifié de *Dogme Mahometan*, tel même que les Turcs féroient ſcrupule de le reconnoître. Ne diroit-on pas après cela, que cette Religion n'eſt qu'impureté, un véritable bourbier? mais que cela ne nous ſurprenne point, après le beau parallèle où l'on a ſi bien comparé le Diable avec *Mahomet*: parallèle qu'on trouve dans le diſcours de je ne ſai quel Auteur (*b*) contre le *Mahometiſme*. (*c*) Telle eſt la force des préjugés: mais à qui le doit on ſouvent? à la pareſſe & aux mauvaiſes études. Si l'on voit qu'un jeune homme, qui ſe deſtine à la Théologie témoigne une forte envie de connoître à fond la Doctrine de *Mahomet*, on l'envoye s'inſtruire dans la (*d*) *Somme des Controverſes de Hoornebeek*, où il en eſt tellement quellement parlé; ou à la *Confuſion de la Secte Mahometane* de *Jean André Maure*; ou aux *Inſtitutions Théologiques* de *Forbeſius*, ou à l'ouvrage d'*Ommius* intitulé le *Turciſme mis en évidence*; ou enfin à l'*Alcoran* de la traduction de *Robert de Retz*, ou à d'autres, qui en écrivant ſur cette matiere ſont (*e*) tombés dans des erreurs capitales, pour ne rien dire de pis: mais on ne l'avertit point ce jeune homme, qu'il ne ſauroit ſe diſpenſer d'aprendre l'Arabe, & d'entendre *Mahomet* dans ſa propre Langue, s'il veut être en état de connoître ſa Doctrine & de la refuter enſuite; que de plus il doit lire les Auteurs Arabes & même s'exercer dans cette lecture; qu'il faut enfin qu'il s'accoutume à voir de ſes propres yeux, & non pas des yeux d'autrui.

On defend ſa pareſſe & ſon ignorance en diſant que le *Mahometiſme* ne vaut pas la peine d'être examiné, que c'eſt perdre abſolument ſon tems & ſe tourmenter ſans fruit que de vouloir examiner les impertinences de l'*Alcoran*, & les ſonges creux d'un malheureux fanatique. L'*Alcoran de Mahomet*, dit gravement le R. P. *Dom Martin Alphonſe Vivaldo*, Auteur du livre qui a pour titre (*f*) le *Chandelier d'or de la S. Egliſe de Dieu, ſavoir Jeſus-Chriſt*, dans les mêmes notes, que nous avons déja citées, ſur l'Ouvrage de Dom *Pedro de la Chevallerie*, *ne doit nullement être lû; c'eſt un livre mépriſable en toute maniere & qu'il faut jetter au feu, & c'eſt ainſi que je ſuis d'avis qu'on traite tous les exemplaires qu'on pourra trouver de cette production beſtiale; pour l'effacer entierement de la mémoire des hommes.*

Mais diſons hardiment que les *Mahometans* ne ſont pas auſſi extravagans que nous nous l'imaginons. Outre que le bon ſens eſt de tout pays & de tout climat; je ne ſaurois me perſuader qu'une Religion qui a fait des progrès ſi étonnans en Aſie, en Afrique & même en Europe, ſoit auſſi dépouillée d'idées capables de ſurprendre les hommes, ni auſſi abſurde que le ſupoſe géneralement la plus grande partie des Chrétiens. (Je dis même qu'elle s'eſt rendue recommandable par des apparences de vérité) quoique j'avoue néanmoins qu'elle eſt très mauvai-

ſe

(*a*) Voy. cependant *Bayle* article de *Mahomet* touchant les Auteurs qui ont été les apologiſtes du *Mahometiſme*.

(*b*) M. *Reland* ne nomme point cet Auteur; mais il indique la pag. 358. de ſon Livre, où ſe trouve ce curieux parallèle: & c'eſt *Bibliander* Reformateur de Zurich, qui publia ces diſcours à la ſuite de l'*Alcoran*. Cette petite remarque eſt dûe à M. D**.

(*c*) J'ajoute ces lignes afin que la tranſition ſoit plus libre.

(*d*) Hoornbeek *ſumma controverſiarum*. J. A. Mauri *confuſio Secta Mahometana*. Forbeſii à Corſe *Inſtructiones Theologica*.

(*e*) On doit apliquer ceci aux controverſes des Proteſtans & des Catholiques.

(*f*) *Candelabrum aureum Eccleſia Sancta Dei J. C.* &c.

ſe qu'elle doit être en horreur aux véritables Chrétiens, & enfin qu'elle eſt la peſte du Chriſtianiſme. Je le répete donc encore, elle eſt déteſtable; rien n'eſt plus vrai: mais que faut il donc en conclure? qu'il ne faut point s'embaraſſer de la connoître? Plaiſante conſéquence! comme s'il ne falloit pas faire des efforts pour découvrir les ruſes & les artifices du Démon, afin de s'en garantir. Tout au contraire, il me ſemble qu'on doit travailler avec un extrême ſoin à connoître cette Religion, que les Chrétiens n'ont jamais conçue autrement que comme une Religion ſenſuelle; par là même très dangereuſe. Au reſte pour ſe convaincre que le *Mahometiſme* eſt moins ridicule & moins oppoſé au bon ſens qu'on ne le croit vulgairement parmi les Chrétiens, on n'a qu'à lire ce qui ſuit de l'Abbé *Maracci*.

„ Croyez-moi, (dit-il dans la Préface de ſes *Prolégomènes* ſur l'*Alcoran*) (*a*) la
„ choſe n'eſt pas comme on la croiroit bien: il y a plus de venin, dans cette
„ Secte, que ne ſe l'imaginent ceux qui ne la connoiſſent qu'imparfaitement
„ & ſur le raport de quelques ignorans. Car autrement, que voudroit dire
„ cette multitude d'hommes de toutes les Nations, non ſeulement d'entre les
„ Gentils qui reſtent encore, mais même d'entre les Juifs, les Chrétiens, &
„ les Religieux même de nos monaſtéres, qui ſe jettent tous les jours dans le
„ *Mahometiſme*. C'eſt le libertinage, dit-on, qui les y attire. Cela peut être
„ à l'égard de quelques-uns; mais je crois auſſi qu'il y a quelque autre motif,
„ qui s'en mêle & qui les trompe par les apparences du bon & du vrai. Car
„ enfin il faut ſe ſouvenir que cette Secte, méchante & ſuperſtitieuſe tant qu'il
„ vous plaira, a pourtant conſervé tout ce qu'on trouve de plus plauſible &
„ de plus probable dans la Religion Chrétienne, avec tout ce qui nous paroit
„ de plus conforme à la Loi & à la lumiere de la Nature. Elle a proſcrit de
„ ſa

(*a*) Je raporte ici le texte Latin de l'Abbé *Maracci*, & je conſerve l'élegant morceau de traduction de M. D** afin qu'on juge de ſon exactitude & de ſa fidelité. „ Crede mihi lector, res non
„ ita ſe habet, ut ſupponitur. Majus latet in hac ſecta venenum, quam putent hi qui de ea nihil, niſi
„ quod ab ignariſſimis audierunt, cognovere. Alioquin cur tam ingens mortalium turba, non ſolùm
„ Ethnicorum qui adhuc ſuperſunt, ſed Judæorum, Chriſtianorum, & ipſorum qui in religioſis clauſ-
„ tris degunt, ad Mahumetiſmum dilabitur? Vivendi licentia, inquies, illos allicit. Ita puto: ſed ali-
„ quid aliud eſt quod illos ſub boni verique ſpecie decipit. Habet nimirum hæc ſuperſtitio quicquid
„ plauſibile ac probabile in Chriſtiana religione reperitur, & quæ naturæ legi ac lumini conſentanea vi-
„ dentur. Myſteria illa fidei noſtræ, quæ primò aſpectu incredibilia & impoſſibilia apparent, & præci-
„ pué quæ nimis ardua humanæ naturæ cenſentur, penitus excludit. Hinc moderni idolorum cultores
„ facilius ac promtius Saracenicam quam Evangelicam legem amplectuntur, & in poſterum amplecten-
„ tur, niſi à miſſionariis noſtris, his quæ ego in meo opere pono argumentis, præveniantur ac præmu-
„ niantur. *In præfatione ad Alcorani refutationem idem mentem ſuam exponit uberius pag. 9.* Ego ſemper in
„ ea opinione fui (experientiâ id mihi & ratione ſuadente) quod ſi Alcoranus & Evangelium gentibus il-
„ lis proponantur, ſemper Alcoranum potius & Mahumeticam ſuperſtitionem quam Evangelium & Chriſ-
„ tianam religionem amplexuræ ſint, niſi antea & de Evangelii veritate & de Alcorani mendaciis ac frau-
„ dibus probé inſtruantur. Prima quippe facie ea quæ hic habet naturæ præſertim corruptæ dictamini
„ magis conformia apparent quam quæ illud proponit: nempe unum eſſe Deum, omnipotentem, omni-
„ ſcientem, rerum omnium conditorem ac moderatorem, cui nihil commune ſit cum rebus creatis: pias
„ ac frequentes ad illum preces fundendas: eleemoſynas in pauperes erogandas: peregrinationes ſacras ob-
„ eundas: jejuniis corpus affligendum: juſtitiam ſervandam: modeſtiam, beneficentiam, pietatem, a-
„ liaſque virtutes excolendas: nemini injuriam faciendam: à furtis, adulteriis, cædibus, aliiſque crimi-
„ nibus abſtinendum: res mundanas, utpote fluxas, ſpernendas: bonis operibus incumbendum. Præter-
„ ea reddendam eſſe rationem Deo ab omnibus operum ſuorum: bonis paratam eſſe in cœlo æternam feli-
„ citatem in iis rebus quas humana natura vehementius ſolet appetere: malis perpetuum in Gehenna ſup-
„ plicium & alia hujusmodi quæ reverà paſſim in Alcorano leguntur. Si verò audiat Ethnicus proponi
„ ſibi à miniſtro Evangelico Deum unum & trinum, Deum hominem factum, Deum pauperem, cru-
„ cifixum, mortuum ac ſepultum, myſterium euchariſtiæ, neceſſitatem ſacramenti pœnitentiæ, mono-
„ gamiam, conjugii nexum indiſſolubilem, vitam perpetuæ cruci conjunctam, beneficentiam erga inimi-
„ cos, felicitatem ſummam ſitam in bonis quæ nec oculus vidit nec auris audivit, nec in cor hominis ad-
„ ſcenderunt, & alia hujusmodi, vel humani intellectus captum excedentia, vel naturali conditioni &
„ imbecillitati difficillima, ſi non impoſſibilia, & hæc cum Alcoranica doctrina comparaverit, ſtatim ab
„ his refugiet, & ad illa obviis ulnis accurret.

„ ſa créance tous ces myſtéres de l'Evangile, qui nous ſemblent d'abord in-
„ croyables & inacceſſibles; (a) *comme elle a auſſi retranché de ſa Morale tous ces*
„ *préceptes génans & difficiles à l'humanité, que nous y trouvons; & par là, com-*
„ *me vous voyez, elle a levé les deux grands obſtacles, que trouve en nous commu-*
„ *nement la vraye Religion, l'un de l'eſprit & l'autre de la chair;* ce qui fait, que
„ les (b) Payens d'aujourd'hui, qui ſe ſentent aſſez diſpoſés à renoncer à leur
„ Idolatrie, embraſſent plus promptement & plus facilement la loi *Mahometa-*
„ *ne*, que la Loi Evangelique; ce qui arrivera toujours de même à moins que
„ les Miſſionnaires, qu'on deſtine à leur converſion, (c) *ne ſoient prémunis, de*
„ *bonne heure, de certains avis ſalutaires qu'on peut leur donner.* . . . .

L'Abbé s'explique encore plus clairement dans la Préface qu'il a miſe à la tête de ſa *Réfutation de l'Alcoran:* „ Et par raiſon & par expérience, dit-il, j'ai
„ toujours cru que l'*Alcoran* & l'Evangile étant propoſés aux infidelles, ils
„ choiſiront toujours le premier plutôt que le ſecond; à moins qu'auparavant
„ on ne leur démontre la vérité & la divinité de l'un, auſſi bien que la four-
„ berie & les menſonges de l'autre. Car ſi on ne s'arrête qu'à la Doctrine,
„ il ne faut pas douter que le Livre de *Mahomet*, enviſagé de prime abord ne
„ preſente à l'eſprit des idées aſſez conformes à la raiſon, ſur tout à une raiſon
„ corrompue & ennemie des myſtéres; ſavoir, par exemple, qu'il n'y a qu'un
„ ſeul Dieu tout ſage & tout puiſſant, Créateur & modérateur de toutes cho-
„ ſes & qui n'a rien de commun avec les Créatures; qu'il faut le prier avec
„ aſſiduité & avec ferveur; qu'il faut être liberal envers les pauvres; entrepren-
„ dre de ſaints Pélerinages; mortifier ſa chair par le jeûne, garder la juſtice, la
„ moderation, la bonté, la piété, & toutes les autres vertus (d) *civiles & do-*
„ *meſtiques;* qu'il ne faut nuire à perſonne, mais s'abſtenir avec ſoin du vol,
„ du meurtre, de l'adultére, & de tout autre crime quelconque; qu'il faut mé-
„ priſer les choſes de ce monde comme incertaines & paſſageres, & s'attacher
„ principalement aux bonnes œuvres, (e) *dont le fruit ne périt jamais;* qu'enfin
„ nous devons tous un jour rendre compte à Dieu de notre conduite; les bons,
„ trouver dans le ciel une felicité éternelle, dans la jouïſſance des biens que la
„ Nature ſouhaite avec le plus d'ardeur, & les méchans, dans la Gehenne, un
„ ſupplice qui n'aura jamais de fin. Toutes ces Doctrines & autres ſemblables
„ ſont repandues dans l'*Alcoran*, (f) *& plus plauſibles en apparence, que certai-*
„ *nes Doctrines Evangéliques.* Car ſi d'autre côté un Payen vient à entendre de
„ la bouche d'un de nos Miſſionnaires, que le ſeul vrai Dieu, qu'on lui an-
„ nonce eſt un & trois; qu'un Dieu s'eſt fait homme; qu'il a été pauvre,
„ qu'il a ſouffert, qu'il a été crucifié, qu'il eſt mort, & qu'il a été enſeveli;
„ (g) qu'il ſe fait un grand miracle dans le myſtére de l'Euchariſtie; que le
„ Sacrement de la Pénitence eſt abſolument néceſſaire; que la Monogamie
„ (l'uni-

(a) Additions de M. D** par où il fait dire à l'Abbé *Maracci* une choſe fauſſe, qui eſt l'imputation faite à *Mahomet* d'avoir retranché les préceptes moraux.

(b) Voy. *Bayle* article de *Mahomet* note (DD) cette queſtion pourquoi les *Mahometans* acquiérent plus de proſelytes que les Chrétiens.

(c) L'Original ne dit point cela; il y a mot à mot, à moins que nos Miſſionnaires ne préviennent ce mal par le moyen des argumens que je raporte dans mon ouvrage pour leur ſervir de défenſe ou de preſervatif.

(d) Addition de M. D.

(e) Autre addition.

(f) Autre addition.

(g) Il y a ſimplement dans l'original le *Myſtere de l'Euchariſtie.*

„ (*a*) (l'unité du mariage) eſt indiſpenſable, & le (*b*) nœud du ſacré lien indiſſoluble ; que la vie doit être une croix perpetuelle ; qu'il faut être bienfaiſant envers ſes ennemis mêmes, & placer la ſouveraine félicité en des choſes que l'œil n'a point vûes, que l'oreille n'a point ouïes & qui ne ſont jamais montées dans le cœur de l'homme ; & autres ſemblables maximes, qui paſſent la portée de l'entendement humain, ou qui ſont très-difficiles, ſi elles ne ſont pas impoſſibles à notre état & à notre imbecillité naturelle : qu'un Payen, dis-je, vienne à entendre toutes ces belles choſes, & à les comparer enſuite à la Doctrine de l'*Alcoran*, & vous verrez de quel côté il ſe rangera.

§. VIII.

Réfutation de ce qu'on dit communement, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'étudier la Religion Mahometane.

Mais, dit-on, nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les *Mahometans* ; ils refuſent de diſputer de Religion avec nous : mais enfin s'il faut abſolument diſputer contre eux, nous avons le ſecours de pluſieurs Livres Latins pour les combattre. Pourquoi donc perdre ſon tems à étudier l'Arabe, & quelle en eſt l'utilité ?

Repondons d'abord à ceux qui ne croyent pas que l'étude de la Religion *Mahometane* ſoit néceſſaire, ſous prétexte, diſent-ils, que nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les *Mahometans*. J'avoue (*c*) que nous n'en ſommes pas ſi voiſins que les C. R. & d'autres Sectes Chrétiennes, & j'ajoute que je ne voudrois pas qu'on s'appliquât à refuter *Mahomet*, préferablement aux adverſaires qui ſont au milieu de nous, ou avec leſquels nous avons des liaiſons continuelles. Si l'on interprêtoit ainſi ma penſée, on ſe tromperoit fort & l'on me féroit injure : mais bien loin de pouvoir dire que nous n'avons aucun commerce avec les *Mahometans*, nous avons des relations très importantes avec eux à Conſtantinople, ſur les frontieres de la Hongrie ſoumiſe au *Mahometiſme*, dans l'Empire Turc, aux côtes d'Afrique, dans la Syrie, dans la Perſe, dans les Indes Orientales ; où nos Colonies & les villes que nous fréquentons pour notre commerce renferment un nombre infini de *Muſulmans*. Au reſte quelles mauvaiſes conſéquences ne tirera-t-on pas de cette prétendue inutilité d'étudier des opinions fauſſes ? par là on déclare la guerre aux études & l'on ruine les Sciences. Quiconque voudra s'attacher à aprofondir les choſes abſtruſes & éloignées de la connoiſſance du vulgaire, telles que ſont les Langues & les mœurs des anciens peuples ou des Nations modernes éloignées de notre pays trouvera auſſitôt des cenſeurs qui le condamneront lui & ſon travail, en lui objectant que ce travail eſt inutile, & cela s'appelle ce me ſemble accuſer les gens d'extravagance. Mais des diſcours de cette nature ne ſauroient venir de gens ſages, qui montrent par leur vie & par leurs actions qu'ils ont apris à donner une juſte valeur aux choſes, & à diſtinguer les plus importantes de celles qui le ſont moins ; qui s'attachent enſuite aux unes & aux autres d'une maniere proportionnée à leur valeur. (*d*) Quoiqu'il en ſoit je n'inſiſterai

(*a*) Il falloit dire n'avoir qu'une femme.
(*b*) Pourquoi ne pas dire naturellement que le Mariage eſt indiſſoluble, au lieu de ce tour qui ſent le phebus ?
(*c*) Il y a aparence que l'Auteur ſe fait faire cette objection par des Proteſtans.
(*d*) Je ſuprime ici l'onction qui eſt repandue dans l'original.

rai pas davantage là-dessus, & il suffit de dire que si les censeurs de nos études vouloient eux mêmes ne s'atacher qu'au nécessaire on verroit bientôt changer la face du Christianisme, & au lieu qu'il est défiguré par les dissensions & les fausses subtilités &c. à quoi contribue le peu de soin qu'on a de distinguer les choses essentielles de celles qui ne le sont point, il reprendroit certainement sa premiere dignité. Mais nos censeurs ne se trouvent pas dans cette disposition, (*a*) ils aiment bien mieux blamer le travail d'autrui. Demandons leur à plus juste titre quelle est l'utilité de leurs conversations frivoles & des *riens* à quoi ils passent leur vie. Demandons leur encore s'ils croyent, que le soin de l'Etat, la tranquilité de la vie, celle de la société civile, les mouvemens qu'on se donne pour obtenir quelque emploi dans l'Eglise ou à l'Académie soient les seules choses nécessaires: principalement ces dernieres qu'on pourroit bien mettre au rang des inutiles à en juger uniquement par les vûes qui les font souvent rechercher. Si cela paroit trop fort, disons du moins qu'on n'en fait pas un usage legitime, quand on n'y cherche qu'un vain nom & le desir de paroître. C'est ainsi que nous n'avons que trop de gens qui ne se bornent qu'à ce nécessaire. A de telles gens il est bien permis de ne point s'embarasser de *Mahometisme*, & de répeter sans cesse qu'on peut bien se sauver sans cela. Je finis sur cet article en les priant pour l'amour d'eux mêmes de se conformer à leur principe, de n'employer leur tems qu'aux choses nécessaires à leur salut, & de negliger également les inutiles & celles qui sont opposées à ce salut.

Pour moi, bien loin de croire l'examen & la connoissance du *Mahometisme* des choses inutiles, je crois au contraire que cela doit servir à exciter dans nos cœurs la reconnoissance envers Dieu à la vue des erreurs qui envelopent cette Religion professée par des gens qui possedent d'excellentes vertus morales, & si peu communes parmi les Chrétiens. Nous devons, dis-je, remercier Dieu de sa grace; car qu'y a-t-il en nous qui nous rende préferables à tant de milliers de gens qui ne valent pas moins que nous?

§. IX.

S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahometans de disputer de Religion.

Mais, dit-on encore, les *Mahometans* ne veulent pas disputer de Religion. J'avoue qu'ils n'ont aucun penchant à la dispute & qu'ils se tiennent inviolablement attachés à l'*Alcoran*, sans repondre autre chose à un Chrétien, qui les attaque, sinon qu'ils croyent & pratiquent constamment ce que Dieu a commandé dans l'*Alcoran* qu'ils regardent comme le Livre de Dieu même. Or comme ils sont extrêmement persuadés de ce principe, il est inutile de disputer avec eux sur la validité de tel ou tel dogme, de tel ou tel rit, parceque pour le justifier ils renvoyent à l'*Alcoran*. Il ne faut donc les attaquer que sur l'autorité de l'*Alcoran*, & ensuite leur montrer par des passages de l'*Alcoran* même, que ce livre n'est pas un livre divin, (*b*) ce qui est probable, par exemple, par des passages évidemment injurieux à la souveraine vertu de Dieu. Tel est celui (*c*) où *Mahomet* ose dire que Dieu, dans une révelation, lui accorda le privilége de satisfai-

(*a*) J'ai pris la liberté d'abréger ici le texte, & je me suis contenté de conserver simplement le sens de l'original.

(*b*) J'ai ajouté cette liaison.

(*c*) Voy. Chap. 33. de l'*Alcoran*.

faire ſes paſſions & de prendre les femmes d'autrui; (*a*) en quoi l'on peut dire qu'il portoit l'impudence & le blaſphéme juſqu'à faire la Divinité complice de ſes crimes & de ſes paſſions. On trouve aſſez d'autres choſes de cette nature dans cet *Alcoran*. Enſuite on pourroit leur montrer que la Doctrine de l'*Alcoran* eſt contraire à celle de l'Evangile, que *Mahomet* reconnoit pourtant pour très-véritable, & prouver par la Tradition, que les (*b*) exemplaires de l'Evangile n'ont jamais été corrompus. On pourroit leur montrer auſſi l'abſurdité de leur argument *des choſes abrogeantes* & *des choſes abrogées* qu'il y a dans l'*Alcoran*, & leur faire ſentir qu'avec un tel raiſonnement on pourroit ſauver toutes les abſurdités & toutes les contradictions des Livres les plus ridicules.

Mais qu'il en eſt peu entre ceux qui vont en Levant qui ſeulement ſachent médiocrement l'Arabe! bien loin d'être en état de tirer des livres *Mahometans* ce qu'on y trouve de douteux, de faux & d'abſurde, pour ſervir enſuite d'objections contre le *Mahometiſme*. S'il étoit bien vrai que les *Mahometans* fuſſent ennemis des diſputes de Religion, je demanderois comment il peut être poſſible qu'en Perſe, aux Indes, & ailleurs les Miſſionnaires du Pape en convertiſſent un ſi grand nombre à la foi de l'Egliſe Romaine; & cependant le fait eſt connu & inconteſtable. Car ſans parler ici de *Raimond Lulle*, dont les Actes publiés par *Sollerus* nous aſſurent qu'il avoit ſouvent diſputé avec eux en Afrique & ailleurs, voici un témoignage recent & non ſuſpect, puis qu'il eſt d'un très habile homme, qui nous a donné la meilleure verſion que nous ayons encore vûe du Livre de *Mahomet*. C'eſt à l'Abbé *Maracci* que nous devons ce témoignage & voici comment il parle dans la Préface de ſa traduction. „ (*c*) C'eſt „ une choſe, dit-il, que je ſais de ſcience certaine, auſſi bien que tous ceux „ qui connoiſſent un peu les *Mahometans*, qu'il eſt très permis aux Chrétiens de „ diſputer avec eux & de vive voix & par écrit, lors même qu'on ſe trouve „ ſur leurs terres, pourvû d'un côté, que ce ne ſoit pas d'une maniere publi„ que, quoi qu'en quelques endroits on le ſouffre; & que de l'autre, on le „ faſſe avec moderation, ſans mepriſer ou injurier l'Auteur, ou le Livre de „ l'*Alcoran*; & qu'enfin ce ne ſoit qu'avec des perſonnes diſcretes, avec qui „ on ait quelque liaiſon d'amitié ou de familiarité. (*d*) *En ce cas-là rien n'em*„ *pêche que modeſtement, & comme pour s'inſtruire plus à fond de ce qu'on ne ſait* „ *pas, on ne leur demande raiſon de certains articles de leur créance, ſur tout par* „ *rapport à quelques paſſages de nos SS. Ecritures, qu'ils appliquent ou qu'ils expli*„ *quent*

(*a*) Voy. les Notes de M. *Sale* ſur le Ch. 33. de l'Alcoran.

(*b*) Voy. *Bayle* article de *Mahomet* où il cite un paſſage de *Pocock* à ce ſujet, lequel ſe trouve p. 186. du *ſpecimen*.

(*c*) Je mets ici le texte Latin: la verſion eſt de M. D**. „ Certum apud me, & apud eos qui rem „ bene norunt, omnino eſt, & linguâ & calamo fas eſſe cum Mahumetanis, etiam in ipſorum regionibus, „ a Chriſtianis diſputari; dummodo id publicé non fiat (quamvis & hoc alicubi permittatur) & citra „ omnem in Mahumetum & Alcoranum injuriam aut convitium; & cum iis quibuſcum amicitiam ac „ familiaritatem contraxeris. His poteris modeſté & veluti diſcendi cupidus multa circa eorum legem „ ac ſectam, præſertim e ſacris litteris perperam ab ipſis uſurpata, proponere, rationem exquirere, quæ „ in contrarium faciant ſine contentione objicere, ſi quid ipſi contra religionem noſtram proferant pru„ denter refellere, imò & religionis ipſius myſteria exponere, eorumque veritatem demonſtrare. Faciunt „ hoc quotidie & impuné miſſionarii noſtri & ſæpe non ſine fructu. *Quid? quod non ſermonibus tantum*, „ *ſed ſcriptis editis*, *Mohammedani & noſtri de religione controverſias diſceptent*. *Scripſerat aliquis librum con*„ *tinentem dogmata Chriſtiana hoc titulo*, Speculum verum oſtendens. Libri titulum & doctrinam admi„ ratus (*ſunt ipſa Guadagnoli verba*) nobilis quidam Perſa *Ahmed filius Zin Alabedin* . . . . . . plura ob„ jecit ſpeculo, & quaſi illud expoliturus ſuarum objectionum congeriem *Politorem ſpeculi* nominavit, in „ quo univerſa Catholicæ fidei documenta evertere conatur, præcipué divinæ Trinitatis & Divinitatis „ Chriſti myſteria, eorum loco ſubſtituens Mahometi mendacia.

(*d*) Cela n'eſt pas traduit avec toute la préciſion poſſible.

„ *quent de travers ; qu'ensuite on ne leur fasse quelques difficultés sur leurs idées,*
„ *& qu'on ne resolve leurs objections les plus ordinaires* ; après quoi, on pourra
„ passer à l'exposition de nos mystéres & à la demonstration de la vérité Evan-
„ gelique ; & c'est-là ce que font tous les jours nos Missionaires impunément &
„ quelquefois même fort heureusement.

Il y a plus ; c'est que les Chrétiens ont disputé avec les *Mahometans* non seulement de vive voix, mais par écrit même sur des points de Religion. „ Un
„ certain Auteur avoit composé un Livre en faveur du Christianisme, sous le
„ titre de *Speculum verum ostendens*, c'est-à-dire *le miroir qui montre la vérité.* Un
„ Persan nommé (*a*) *Ahmed* en ayant admiré le titre & la matiere prit la plume
„ pour le refuter, & donna au recueil d'objections qu'il faisoit contre cet ouvrage
„ le titre de *politor speculi*; c'est-à-dire à la lettre *le polisseur du miroir*, comme s'il
„ eut voulu *repolir* le Catholicisme. Le Persan faisoit les derniers efforts
„ dans ce livre, pour renverser tous les fondemens de la foi Chrétienne, surtout
„ les mystéres de la S. Trinité & de la Divinité de J. C. & établir sur leur ruine
„ les mensonges de *Mahomet*". Ce sont là les propres paroles de *Guadagnoli*, qui a écrit contre le livre du Persan une apologie imprimée à Rome.

Pour bien entendre ce qu'on dit ordinairement des *Mahometans*, qu'il ne leur est pas permis de disputer de Religion, il faut distinguer trois choses ; les *tems*, les *lieux* & la *maniere* même de disputer.

1. Au premier égard, il est très vrai que la liberté de disputer a été plus grande en un tems qu'en un autre. Aujourd'hui par exemple, il n'est plus permis dans l'Empire Ottoman, d'attaquer publiquement la Religion *Mahometane* mais il n'en étoit pas de même autrefois, & pour se convaincre de la vérité de ce que je dis, on n'a qu'à lire l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, composée par l'Abbé *Renaudot*, Ouvrage dans lequel cet Abbé nous donne des preuves de son érudition en litterature Orientale. Voici comme il parle à la page 377. de ce Livre : „ Autrefois, dit-il, il étoit permis aux Chrétiens Orientaux de disputer
„ publiquement en faveur de leur Religion, de vive voix & par écrit. Cela
„ paroit par ce que nous avons en MSS. de ces disputes. Telles sont entre au-
„ tres, celle d'*Abraham de Tirhane* avec *Abdelrahman*, celle de deux Religieux
„ avec un Juif nommé *Amram*, celle d'*Elie*, Metropolitain de Nisibe, dans le
„ Diarbekir, avec le Vizir *Abulkacem*, fils de *Hucein* Megrobite, celle d'*Isa*,
„ fils de *Zaraa*, avec *Abulhacer* Balchite, une autre d'*Abucora*, ou *Abucaras*; &
„ qui est proprement une dispute apologetique en forme de conférence pour la
„ défense de la Religion Chrétienne, en présence du Kalife *Almamon*, une au-
„ tre conférence touchant la Trinité & l'Incarnation tenue au Caire, l'an de
„ l'Egire 639. qui repond à l'an de Christ 1270. de la façon d'un certain *Eb-*
„ *nassal*, une autre encore d'un moine avec le Vizir d'un Prince d'Afrique,
„ écrite par *Ebn-Altaib* Nestorien, une autre qu'eut avec le moine *Chouc*
„ *Eljechua*, un Æchmalotarque ou chef de la captivité parmi les Juifs, laquel-
„ le se tint dans la ville de *Meru*, ou *Maruwe*, capitale du *Chorazam*, & en-
„ fin un Dialogue entre un Neophyte & son Maître, touchant la fausseté de
„ la Prophétie de *Mahomet*, avec la refutation de son *Alcoran :* sans parler en-
„ core d'une infinité de petits écrits sur le même sujet, dont on pourroit faire
„ une liste plus considerable". Tout cela montre évidemment que les dispu-

tes

(*a*) Fils de *Zin Alabedin.* J'ai un peu raccommodé cet endroit sur l'original & suprimé le jargon de M. D**.

tes de Religion n'ont pas toujours été defendues en Turquie, & qu'il pourroit arriver qu'on rendit un jour à cette occasion la même liberté qu'on y avoit auparavant.

2. Outre cela je voudrois aussi qu'on distinguât les *Lieux*. On ne traite pas également par tout les Chrétiens avec la même sévérité. Par exemple, il y a plus de liberté dans la Perse que dans la Turquie en ce qui concerne la Religion, & même géneralement en toute autre chose. Personne aussi n'ignore que nos marchands ont en divers endroits des Indes Orientales un très grand commerce avec les *Mahometans*, & que l'on n'y a rien à craindre d'eux, parce qu'ils n'y sont point en état de nuire : d'où il resulte qu'on y peut disputer de Religion sans crainte & avec succès.

3. Enfin je voudrois qu'on fit plus d'attention à la maniere de disputer. Qu'entendons-nous après tout, par disputer de Religion ? Suposons qu'il soit défendu en certains pays d'expliquer au peuple le V. & le N. Testament, & de leur en recommander la lecture ; de l'autoriser de vive voix & par écrit ; de fournir aux *Mahometans* les livres de nos Théologiens, d'appeller *Mahomet* un faux Prophéte, & de déclarer à haute voix, que J. C. est infiniment préferable ; suposons dis-je tout cela, n'y a-t-il point d'autre moyen de frayer le chemin à l'Evangile & de préparer les *Mahometans* à la connoissance de la vérité de la Religion Chrétienne ? Doit on ignorer que s'il y a une Religion qui se puisse démontrer par la lumiere naturelle, & qui ait avec elle un parfait raport, c'est certainement le Christianisme, Religion juste & raisonnable (*a*) à tous égards. Voyons en peu de mots ce qui pourroit se dire en cette occasion.

N'est-il pas permis, de parler de Dieu & de soi-même dans les pays *Mahometans*? Faisons d'abord attention à notre existence, que nous avons un corps & une ame, & que ne nous étant point faits nous mêmes, nous devons tirer notre origine d'une cause superieure, qui est Dieu. Cela nous engage ensuite à considerer la Nature de cet Etre suprême. Nous découvrons que Dieu doit être infiniment parfait ; qu'à juger de l'homme par la raison qu'il lui a donnée il doit l'avoir formé pour une fin très digne de lui, c'est-à-dire pour le servir : & c'est-là aussi ce qu'avouent les *Mahometans* eux-mêmes dans l'Alcoran Ch. LI. v. 56. Examinons nous ensuite, & voyons si notre entendement est en état de concevoir la vérité, & de discerner les choses utiles de celles qui ne le sont pas, les bonnes choses des nuisibles, les nécessaires des indifférentes ; si notre volonté est inclinée à aimer Dieu, à lui obéir & à lui rendre ce qui lui est dû ; si de même elle l'est pour rendre aux hommes ce qu'on leur doit. Après nous être bien examinés sur ces articles, nous trouverons que nous ne sommes pas tels que nous devrions être à cet égard, & qu'au contraire nous sommes bien différens de ce que nous devrions être en qualité d'ouvrage de la main de Dieu. Nous reconnoîtrons par ce moyen notre misere, en ce que tels que nous sommes nous ne saurions lui être agréables, ni nous unir à lui par la pratique du bien.

Jusques là les *Mahometans* ne sauroient refuser de nous écouter, puis qu'ils paroissent si convaincus de la misere de l'homme & de son inclination au péché,

(*a*) On a beaucoup écrit en Angleterre pour prouver cela. Mais ces mysteres obscurs & sublimes du Christianisme, que deviennent ils entre les mains de ces Auteurs ? Voilà ce qu'objectent les orthodoxes de toutes les Communions Chrétiennes. J'appelle ici & ailleurs *orthodoxes* ceux qui suivent rigidement la *Doctrine courante* de leur Communion.

ché, qu'ils ne ſont pas difficulté de dire, que *celui qui vit longtems découvre en ſoi même certaines choſes, qu'il ne voudroit pas même ſouhaiter à ſes plus grands ennemis.* Il doit donc être permis à chacun de rechercher quelle peut être la ſource du mal, & quel eſt le moyen qu'il a plû à Dieu d'employer pour ſe reconcilier l'homme. Pourroit-on ſe fâcher contre un homme occupé à cette recherche, puis qu'elle le conduit à l'origine de ſon ſalut? Non ſans doute. D'abord la lumiere naturelle toute ſeule nous apprend, que Dieu a pû trouver le moyen de nous reconcilier à lui: & ce moyen il a pû le reveler. Il s'agit de ſavoir où ſe trouve cette revelation. Ces livres que nous appellons le V. & le N. T. ont tous les (*a*) caractéres de Divinité, que pourroit ſouhaiter un *Mahometan*, ou tel autre que ce puiſſe être. Si cela ne leur plait pas, qu'ils diſent eux mêmes quels ſont les caractéres qu'ils demandent pour croire un livre divin, & nous férons voir que tous ces caractéres ſe trouvent évidemment dans les SS. Ecritures. (*b*) Les vérités ſublimes auxquelles les lumieres de la raiſon n'auroient jamais pû atteindre ſeules, telles que ſont par exemple l'origine du mal qu'il faut dériver du péché d'Adam, la voye du ſalut ouverte aux hommes par l'une des trois perſonnes, qui, comme médiatrice, a ſatisfait à la juſtice de Dieu: ces vérités, dis-je, qui toutes ſurnaturelles qu'elles ſont, n'ont rien de contraire à la raiſon, ſe trouvent revelées dans nos SS. Ecritures, ſans parler ici des Prophéties & des autres marques de Divinité qu'on y voit.... Qu'on propoſe donc ces choſes, & pluſieurs autres ſemblables, dans une converſation libre & familiere, & l'on verra que ce ne ſera pas ſans fruit. L'*Alcoran* tombera devant nos SS. Livres, & ſon autorité ſe fondra, s'il faut ainſi dire, comme la cire au Soleil. Si l'on ſe trouve dans des circonſtances à n'oſer parler ſi ouvertement, on peut leur ceder plus ou moins & ſe gouverner ſelon les règles de la prudence. Quoi qu'il en ſoit je me flate, qu'en ménageant adroitement les circonſtances on reveillera l'attention de ces infidelles; ſur tout ſi l'on inſiſte ſur certaines vérités.

Mais s'il m'eſt permis de le dire, la difficulté de diſputer avec eux & l'éloignement qu'ils ont pour la diſpute ne ſont pas les véritables obſtacles de leur converſion. D'abord la vérité eſt que les Chrétiens Orientaux ſont fort groſſiers & ſi peu inſtruits dans la Religion, qu'à peine ſavent ils les premiers principes de la foi Chrétienne: auſſi ne ſont ils pas en état de la défendre cette foi, ni de refuter par conſéquent les Sectateurs de *Mahomet.* Après cela les Chrétiens d'Europe qui voyagent ou s'établiſſent en Orient, n'y ſont conduits que par des motifs ((*c*) de curioſité) ou d'interêt. Ils s'embaraſſent fort peu de ſauver des ames, & l'avantage de convertir un *Mahometan* leur paroit trop peu de choſe. Ajoutez à cela qu'ils ſont denués des ſecours néceſſaires à une entrepriſe ſi importante, tels que ſont la connoiſſance des Langues, celle de la Philoſophie, & même celle de la vraye Théologie. (Mais que ne féroit pas (*c*) ſur toutes choſes l'eſpoir d'une récompenſe?) Si Meſſieurs les Etats Généraux

(*a*) Toute cette maniere de raiſonner eſt, à ce qu'il me ſemble, encore trop foible pour convaincre tout autre que des Chrétiens. Ce n'eſt pas par ſes propres préjugés que l'on forcera des infidelles.

(*b*) Mais ces vérités, qui nous paroiſſent à nous qui ſommes nés Chrétiens des caractéres de divinité, paroîtront peut être aux infidelles des marques de ſuppoſition. On ne peut donc les alleguer aux infidelles qu'après leur avoir perſuadé pluſieurs vérités beaucoup plus ſimples.

(*c*) Ceci eſt ajouté.

(*d*) Ce qui eſt renfermé entre des parentheſes n'eſt pas de l'original. Au reſte cette eſpéce de commerce de proſelytes produiroit un autre bien: il rendroit les marchands plus religieux & plus éclairés qu'ils ne le ſont géneralement la Science ſuivroit le gain; —— *Virtus poſt nummos.*

taux en avoient établi une de mille florins pour chaque *Mahometan* converti, je ne doute presque pas que plusieurs de leurs citoyens ne se destinassent aussitôt à cette bonne œuvre, & que la conversion des infidelles ne devint une des branches du commerce de ceux qui vont trafiquer aux Indes. Mais tant s'en faut qu'aujourd'hui nos Chrétiens s'appliquent a cette bonne œuvre, qu'au contraire ils semblent avoir juré d'éloigner les Turcs & les autres *Musulmans* de notre foi par leur mauvaise vie & par leurs mœurs dereglées. Des fourberies indignes d'un Chrétien, une vie dissolue, un débordement géneral, des societés honteuses, des liaisons indignes de gens d'honneur, des mensonges bas & sordides, enfin des pratiques artificieuses & obliques; voilà pour la gloire du nom Chrétien ce qui a donné lieu chez les Turcs à un proverbe très commun, qui doit nous couvrir d'oprobre, à moins que nous n'en éfacions la honte par une vie mieux reglée. Si à Constantinople ou ailleurs un Turc raconte ou affirme quelque chose de surprenant & d'incroyable; supposé qu'on ne paroisse pas lui ajouter foi, rien n'est plus ordinaire que de le voir se récrier avec dépit, (*a*) *me prenez vous pour un Chrétien?* c'est-à-dire me croyez vous l'ame assez basse, pour mentir de gayeté de cœur, ou par interêt? En vérité nous sommes forcés de rougir de ces reproches, & d'avouer en même tems (*b*) que nous les méritons bien.

Que le lecteur me permette ici une petite digression. Quand je considere le peu de conformité qu'il y a entre la vie des Chrétiens & leur Religion, entre leur conduite & cette lumiere Evangelique, dont chacun fait gloire; lumiere que Dieu nous a communiquée comme à l'exclusion de tant de Peuples, en qui, suivant nous les vertus & les bonnes œuvres ne méritent pas même ce nom; je ne saurois m'empêcher de déplorer cet aveuglement géneral, cette corruption presque universelle, qui nous empêche de faire attention à la seule chose qui la mérite le mieux (je veux dire, notre destinée après cette vie, selon le bon ou le mauvais usage que nous aurons fait de la Religion) & sans quoi tout ce qui nous occupe ici bas ne nous servira pas d'un fêtu. Si nous sommes bien persuadés qu'il faut servir Dieu, il faut donc le servir comme on le doit & conformer sa vie & ses mœurs, à la volonté de l'Etre suprême, à moins que nous ne voulions être l'oprobre de J. C. à qui nous avons fait le serment fidelité, comme un soldat le fait à son capitaine. Si au contraire nous aimons mieux servir le monde, abjurons tout d'un coup le nom & la profession de Chrétien, pour nous conformer au siécle, & ne nous embarassons plus de l'opposition qui se trouve entre ces deux maîtres.

§. X.

Réfutation de ce qu'on dit communement, que nous avons assez de Livres, tant en Latin qu'en langues modernes, pour connoître avec certitude par leur moyen la Religion Mahometane.

A l'égard de ce qu'on assure avec tant de confiance, que nous avons assez de

(*a*) Quelqu'un a dit subtilement, qu'il semble que nous voulions réellement prouver aux Turcs par notre conduite que notre Religion subsiste par elle même, & qu'elle n'a pas besoin de notre pieté ni de nos mœurs pour cela.

(*b*) J'ai pris la liberté de donner quelque part à l'occasion du p.. or.... un assez long détail de la méchanceté des Chrétiens; mais pour l'amour des orthodoxes & des ames foibles je me garderai bien de citer l'ouvrage.

de livres en Latin &c. qui refutent les principes du *Mahometiſme*, je prouverai évidemment que la plupart de ces prétendus *réfutateurs* ont moins combattu la Religion *Mahometane*, que l'ombre ou le phantôme de cette Religion. Par exemple entre ces Auteurs l'un s'éforce de prouver contre les *Muſulmans*, que Dieu n'eſt pas un corps mais un eſprit; l'autre, que les Démons ne ſont pas les amis de Dieu, mais ſes ennemis; un autre encore, que les purifications du corps ne contribuent en rien à la pureté de l'ame; & autres choſes ſemblables. Quand ils ont diſputé à perte de vue ſur tous ces articles, ils s'imaginent d'avoir refuté avec beaucoup de force les *Mahometans* & leurs dogmes. Cependant ni *Mahomet*, ni ſes diſciples n'ont jamais avancé aucun de ces dogmes: & c'eſt ainſi que ces Auteurs tombent dans le Sophiſme qu'on appelle (*a*) *ignorance de la queſtion*, & qu'au lieu de ruiner de véritables erreurs ils combattent (*b*) les fictions de leur cerveau.

§. XI.

Que la connoiſſance de l'Arabe eſt plus utile qu'on ne penſe.

On nous dit enfin que l'utilité (des langues Orientales & particulierement) de l'Arabe n'eſt pas aſſez conſiderable, pour y employer ſon tems & ſa peine; à moins cependant qu'on n'ait reſolu d'aller vivre parmi les Arabes, ou en d'autres pays *Mahometans*. On avoue qu'en ce cas là il eſt néceſſaire de ſavoir ces langues, parceque pour avoir mal prononcé des mots Arabes on a été quelquefois en danger de mort : mais ce qu'on dit là n'eſt qu'un ſubterfuge ordinaire aux ignorans. Eſt-ce à de telles gens à juger de l'utilité de l'Arabe? & doit il leur être permis de prononcer avec aſſurance, & comme en dernier reſſort, que la connoiſſance de ces langues eſt inutile aux Théologiens? Cela s'appelle, ſi (*c*) je ne me trompe flater la pareſſe des jeunes gens.

Mais combien de grands hommes n'avons nous pas qui prouvent par leurs découvertes l'utilité des langues Orientales? par exemple, un *Pokock*, un *Bochart*, un *Erpenius*, un *Golius*, un *Caſtellus*, un *Hottinger* & quantité d'autres. C'eſt pourtant aux lumieres de ces ſavans que l'on doit l'explication de quantité de paſſages & de mots difficiles, inintelligibles même aux Docteurs Juifs & qui ne ſe trouvent qu'une ſeule fois dans l'Ecriture; entre autres dans le livre de *Job*, dans les Prophétes & ailleurs. Nous conſulterons, diſent-ils, les Dictionaires; on n'en manque pas. Mais je repliquerai que ces Dictionaires différent ſouvent les uns des autres, & ſelon les divers partis dans leſquels ils ont été compoſés; que par cette raiſon, l'on y favoriſe les opinions reçues dans la Secte qui les

(*a*) *Ignorantia elenchi*, c'eſt-à-dire prouver ce qu'il ne faut pas prouver, ou diſputer ſur ce qui n'eſt pas mis en queſtion.

(*b*) Je ſuprime ici beaucoup d'érudition déplacée où l'on trouve l'extravagance de Caligula, qui reduiſit les grands préparatifs qu'il avoit fait pour conquerir l'Angleterre, à ordonner à ſes ſoldats d'amaſſer des coquilles ſur les bords de l'Océan & d'en remplir leurs caſques & leurs poches; celle des Athéniens qui prirent autrefois les armes contre des fourmis qui gardoient un tréſor; celle des anciens Germains qui ſe lancerent, avec leurs épées nues, dans la mer pour la combattre; celle des *Pſylles* qui voulurent ſe battre contre le vent de midi. De même je ſuprime toute la fin de l'article, qui n'eſt proprement que du verbiage qui n'aprend rien au lecteur, non plus que la pitoyable addition que M. D** y avoit faite ſur la campagne de 1712.

(*c*) Je ſuprime encore ici une page du Latin de M. *Reland*, parce qu'elle ne contient que des traits propres à une harangue d'Academie.

les a vu naître ; enfin qu'après les avoir conferés entre eux on ſe trouve très ſouvent plus incertain qu'auparavant. Ainſi des conſultations de cette nature ne ſuffiſent pas, parce que nous ſommes hors d'état de faire un choix libre en jugeant par nos propres lumieres. Si l'on conſulte les Dictionaires des Juifs ſur quelque mot difficile, le premier que l'on ouvrira aprendra que le terme en queſtion eſt exprimé dans le *Targum* de telle, ou de telle maniere ; que la ſignification de telle & telle racine a de l'*affinité* avec telle autre, & n'en différe que par la tranſpoſition d'une lettre &c. Pour les Chrétiens ils ont beaucoup plus de ſecours que les Juifs ſur l'Ecriture ſainte, comme par exemple, celui des anciennes verſions Grecques, une connoiſſance étendue des langues, ou plutôt des Dialectes Orientales, comme le Samaritain, le Syriaque & l'Arabe. Ils peuvent ſe ſervir très-utilement de ces connoiſſances ; & s'ils ne trouvent pas un certain mot dans l'Hebreu, ils peuvent l'aller chercher dans ces langues, ou plutôt dans ces Dialectes, qui reſſemblent à l'Hébreu : tout de même que ſi au bout de quatre ou cinq ſiécles il n'étoit reſté qu'un livre Flamand, & que cette langue ne ſe trouvât plus que dans ce livre, vraiſemblablement il faudroit avoir recours aux langues de nos voiſins Allemans & autres pour l'expliquer.

Mais on objecte qu'il arrive aſſez ſouvent que les mêmes mots ont une ſignification différente chez deux Peuples tout à fait voiſins, & que par conſéquent il n'eſt pas fort certain qu'un mot Arabe ſignifie la même choſe en Hébreu. J'avoue que cela n'eſt pas certain, mais au moins cela eſt probable ; d'autant plus que pour un ſeul mot qui aura changé de ſens en paſſant d'un pays à un autre, j'en produirai cent, qui auront conſervé leur ancienne ſignification. Dira-t-on que cela eſt encore incertain ; mais quelle certitude faudra-t-il donc ? car c'eſt là tout ce que l'on peut ſouhaiter quand on ne ſauroit atteindre à la certitude Mathématique.

Enfin l'on ajoute que toutes les remarques de Grammaire ou de Critique, au ſujet de la conformité de certains mots Hebreux avec leurs Dialectes, par où l'on prétend parvenir à éclaircir l'Ecriture, ſe trouvent toutes redigées dans les ouvrages des ſavans où nous pouvons les conſulter ſans beaucoup de peine. A cela je répons que par nos études & par nos recherches nous pouvons faire de nouvelles découvertes ; car tout n'eſt pas épuiſé, tout n'a pas été éclairci. Et d'ailleurs, je le répete, ne vaut-il pas mieux voir les choſes de ſes propres yeux, que des yeux d'autrui ? ne vaut-il pas mieux uſer de ſon propre jugement que d'avoir une foi aveugle ? mais il eſt vrai qu'aujourd'hui l'on ne s'en rapporte que trop facilement au travail des autres : & voilà comment on pourra tomber inſenſiblement dans cette foi implicite, dont on accuſe les C. R. Je ne ſuis que trop convaincu que ſi nos propoſans n'avoient point d'examen à ſubir ſur la langue Hébraïque, il ſeroit à craindre, (*a*) qu'on ne la negligeât entierement tout-à-fait. A quoi bon même l'aprendre? nous dit-on, ſi ce n'eſt pour cet examen? Les verſions de la Bible ſont exactes & aprouvées par les ſavans, & d'autres ſavans les ont faites. C'eſt ainſi que nous retomberons peu à peu dans cette barbarie, dont nous avons ſi heureuſement ſécoué le joug, il y a quelques ſiécles. Je

(*a*) Souvent même on pourroit dire en cette occaſion, *examinator eſt examinandus*. Par exemple l'examinateur choiſit un Pſeaume bien clair & le moins Poëtique du *Pſeautier*. Il le donne à expliquer au Propoſant : mais l'un & l'autre en ont fait auparavant la conſtruction à tête repoſée dans leur cabinet par le moyen de *Bytneri Lyra Davidis*.

Je n'en dirai pas davantage au ſujet d'une Langue qui eſt proprement la *Langue ſainte* des *Mahometans.*

§. XII.

Que l'étude des Belles-Lettres & des langues étrangeres eſt inſéparable de la Religion.

Voici ce qu'il faut remarquer encore au ſujet de la Religion *Mahometane:* c'eſt que cette Religion, quoique bâtie ſur des fondemens très foibles, ſe ſoutient toujours & paroit même inébranlable. D'où lui eſt venue cette force? De la ſource que j'ai indiquée: de la décadence des Belles-Lettres, des Langues, & de l'Hiſtoire; de celle des antiquités & des monumens des ſiécles en Orient. Voilà certainement les cauſes auxquelles on doit attribuer la force du *Mahometiſme,* & qui empêchent que la vérité ne perce. Je ſuis perſuadé que la lecture des bons Auteurs anciens & modernes, l'étude de la Philoſophie, la culture des Sciences & celle du raiſonnement, la lecture de l'Hiſtoire &c. reveilleroient la réflexion dans l'eſprit des *Mahometans,* & que leur Religion ne ſoutiendroit jamais l'examen contre de tels ſecours. Je ne crois pas même qu'elle fut en état de ſe ſoutenir devant la Philoſophie Stoïciene: & qui doute après cela qu'on ne vint à bout de deſabuſer les peuples de ces fables *Mahometanes?* Nous ſavons par expérience que le mépris des études tant ſacrées que prophanes, en un mot, que l'ignorance quelle qu'elle ſoit ne manquent jamais de mener l'eſprit à la ſervitude; qu'alors l'ame s'apéſantit de plus en plus ſous le joug de l'autorité humaine, & que la corruption des mœurs eſt une ſuite infaillible de la négligence des Sciences & de la litterature? A peine eut on commencé de tirer les anciens Auteurs Grecs, Latins & Hebreux de la pouſſiere, à lire avec ſoin l'Hiſtoire des ſiécles précedens: à peine eut on porté la vue, (*a*) avec le ſecours de ces commencemens de lumieres, ſur les premiers âges du Chriſtianiſme, qu'on aperçut auſſitôt combien le Chriſtianiſme avoit dégeneré parmi nous. La vérité ſe fit jour & confondit la ſuperſtition & l'erreur. La providence répandit particulierement ſa clarté ſur nous & affermit dans nos Provinces cette vérité (*b*) embraſſée par nos Peres & ſcélée de leur ſang, parce qu'il étoit impoſſible de la défendre autrement contre nos perſécuteurs. C'eſt par cette voye que nous ſommes enfin parvenus à jouïr d'une heureuſe tranquilité; mais ſi nous avons le malheur de négliger ces études auxquelles nous devons notre retour à la lumiere, qui ne voit que cette négligence frayera le chemin à la ruine de la Religion? Le paſſé doit nous inſtruire & nous faire craindre pour l'avenir: c'eſt Dieu lui-même qui nous a rendu les études néceſſaires, quelque peu eſſentielles qu'elles paroiſſent à un grand nombre de Chrétiens. Citons ici un ſeul exemple tiré de l'utilité de la Chronologie; c'eſt à ſes recherches que nous devons la certitude du tems de la venue du Meſſie & l'accompliſſement des anciens Oracles à ſon égard, d'où il reſulte que ces études ſont néceſſaires pour certifier la vérité & la divinité de l'Ecriture ſainte. Il en eſt de même de la connoiſſance des medailles, dont les

(*a*) M. *Reland* fixe ici l'Epoque du retabliſſement des Etudes au 14. ſiécle & au tems de *Petrarque.* Cependant le véritable rétabliſſement des lettres n'a commencé qu'au 15. ſiécle.
(*b*) C'eſt un Proteſtant Hollandois qui parle.

les Savans (*a*) ont très bien reconnu l'utilité, puisqu'il est comme démontré que cette Science éclaircit en plusieurs endroits l'Histoire du V. & du N. T. Je passe quelques autres connoissances qui mériteroient l'attention d'un jeune homme qui se consacre à la Théologie, mais que l'on regarde assez généralement comme inutiles, ou comme indifférentes. En voilà assez sur cette matiere.

§. XIII.

Quel est le but qu'on s'est proposé dans l'Ouvrage qui traite (b) de la Religion Mahometane.

Avant que de finir je dois dire deux mots sur mon compte. D'abord je prie le lecteur d'agréer l'Ouvrage que je lui présente concernant la Religion *Mahometane.* Il est divisé en deux livres : dans le premier les *Mahometans* parlent eux-mêmes, & je parle dans le second. Mon dessein n'a été ni de pallier, ni de farder une Religion que je déteste ; ainsi je suis bien éloigné de me déclarer son apologiste. Qui me regarderoit comme tel me féroit injure; mais j'ai dû prendre le parti de cette Religion, quand il s'est agi de la justifier de plusieurs fausses accusations, sans quoi j'aurois manqué à ce qui se doit à la vérité. Que si malgré cela il se trouve quelqu'un qui préfere des faussetés établies de longue main, pour avoir toujours le plaisir de traiter les *Mahometans* avec toutes sortes d'outrages, bien ou mal fondés n'importe; je ne m'y opposerai pas. L'expérience m'aprend tous les jours que le monde veut être trompé, & qu'il aime d'être gouverné par des préjugés.

Mais quoiqu'il en soit, entre plusieurs systêmes de Théologie *Mahometane* que j'ai eu occasion de lire & d'examiner, composés par des Arabes très savans & célebres parmi les *Mahometans*, celui que je donne ici m'a paru plus court & plus méthodique qu'aucun autre : & c'est ce qui m'a engagé à le publier en Latin. S'il m'est échapé quelque chose de contraire à l'orthodoxie, ou qui puisse causer du scandale à des ames foibles; ou si je me suis trompé quelquefois, je demande encore en grace qu'on n'interprête point mal ma pensée.

Enfin je dois avertir qu'en apellant MAHOMET, SALICH, DULKEHHEL &c. Prophétes, je parle selon le sentiment des *Mahometans.* De même lorsque je dis que *Mahomet* n'a point confondu les deux Maries dans son *Alcoran*, je veux dire, Marie Sœur de Moïse, & Marie Mere de JESUS : car pour la pensée même de *Mahomet*, nous ne pouvons l'aprendre que par ses Ecrits, & il ne paroît nullement qu'il ait confondu ces deux personnes dans son *Alcoran:* du moins je ne crois pas qu'on le puisse prouver à aucun *Mahometan*, qui au contraire le niera constamment. Cependant je souhaiterois qu'il fut possible de le prouver, parce que cela seul suffiroit pour décrediter l'*Alcoran*, comme une invention purement humaine. Je sais qu'un Chrétien n'a aucun doute là dessus : mais il n'en est pas ainsi des *Mahometans*, qui ne se rendent que plus obstinés & plus courageux lorsqu'ils s'aperçoivent qu'il nous est impossible de parer sur un article que nous regardons comme extrêmement important.

DIS-

(*a*) Voyez la Dissertation de M. *Vaillant* le pére sur l'année de la naissance de J. C. découverte par les médailles, dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Inscript, & Bell. Lett.* Tom. II. pag. 532. Ed. de *Paris* (Tom. IV. p. 181. Ed. d'*Amst.* 1719.) cette remarque est de M. D**.

(*b*) Publié par M. *Reland* la premiere fois en 1705. & la seconde en 1717.



(a) DISSERTATION

SUR

L'ALCORAN.

QUi dit *Alcoran* chez les *Mahometans* dit l'équivalent de ce qu'eſt la *Bible* chez les Chrétiens. Ces deux mots ſignifient également (*b*) le *livre par excellence*. L'*Alcoran* a reçu auſſi le nom d'*Alforcan*, ce qui veut dire diſtinction, parce qu'il diſtingue le vrai du faux, & ce qui eſt juſte de ce qui ne l'eſt pas; ou plutôt dans le même ſens que les Juifs employent le mot de *Perek* ou *Pirka*, pour déſigner une portion de l'Ecriture. Il porte encore le nom de *Kitab*, c'eſt-à-dire le livre, & d'*Al-Moſhaf*, le Volume ou le Code par excellence: & ce nom fut donné à l'*Alcoran* par (*c*) *Abu-Becre*, qui dit on, raſſembla les feuillets diſperſés de l'*Alcoran*, & les réunit en un ſeul volume. Enfin on l'appelle auſſi *Al-Dhikr*, & *Tanzil*. *Al-Dhikr* veut dire *remontrance* ou *exhortation*; (*d*) *Tanzil*, une choſe deſcendue du Ciel : à cauſe de quoi les *Muſulmans* écrivent ce qui ſuit en lettres d'or ſur la couverture de leurs *Alcorans* ; „ qu'il n'y ait que des perſonnes „ pures qui ſe donnent la hardieſſe de toucher ce livre. Cet *Alcoran* eſt un „ preſent deſcendu du ciel & envoyé de la part du Roi des ſiécles". Que ces noms donnés à l'*Alcoran* ſoyent des épithetes abſolument ſemblables aux notres quand nous parlons de la Bible, c'eſt de quoi perſonne ne doute; & vraiſemblablement les *Mahometans* pourroient donner un pareil détail touchant nos livres ſacrés, & copier nos idées & nos réflexions génerales, comme nous copions ici les leurs. J'oubliois preſque les ſurnoms de *noble parole* (*Kelam Scherif*) & de *livre précieux* (*Ketab-Aſiz*) qu'employent ordinairement les *Muſulmans* en parlant de leur *Alcoran*. C'eſt d'*Herbelot* qui dit cela, & qui ajoute „ que quand les Auteurs *Mu-*

„ *ſul-*

(*a*) Le Fond de cette Diſſertation eſt preſque toujours tiré du *Diſcours préliminaire* de M. *Sale* ſur l'*Alcoran* & de la *Bibliotheque Orientale* de M. d'*Herbelot*.

(*b*) *Alcoran* ſignifie proprement *lecture*. La premiere ſyllabe eſt un article. Selon la même ſignification les Juifs appellent la *Bible Micra, de cara lire*. Le mot Arabe *Coran* vient auſſi du mot Hebreu. D'autres prétendent parmi les Docteurs Arabes que le mot de *Coran* vient du verbe *Caraa* qui veut dire aſſembler, ainſi *Coran* ſignifieroit *collection*, parce que l'*Alcoran* a été donné par chapitres & par verſets ; contre l'opinion de ceux qui prétendent qu'il a été forgé tout d'un coup. Le P. *Maracci* eſt un de ceux qui le croyent, & l'on peut voir ſes raiſons dans la premiere partie de ſon *Prodrome* où il traite de l'*Alcoran*.

(*c*) Premier Kalife après *Mahomet*.

(*d*) D'*Herbelot* dans ſa *Biblioth. Orient.* article de l'*Alcoran*.

„ *sulmans* citent quelque passage de ce livre, c'est en écrivant seulement en gros „ caractére ou en lettre rouge, *Dieu dit*.

L'*Alcoran* est divisé en cent quatorze chapitres, qui ne sont nullement d'égale grandeur, comme on peut le voir à l'ouverture du livre. C'est là cette division selon laquelle chaque partie se trouve apellée *Surate* dans plusieurs Auteurs qui ont écrit en François de la Religion des *Mahometans*. *Surate* est donc un mot Arabe *francisé*, qui revient pour nous au mot de *chapitre:* mais il faudroit dire *Sura*, dont le pluriel est *Sowar*. Ce mot signifie proprement *ordre*, ou *suite*, ou *rangée* de quoique ce soit. Veut on quelque chose de plus sur cette matiere ? la *Sura* des Arabes, revient au *Seder* des Juifs, qui en comptent 53. dans la division du *Pentateuque*. Chaque chapitre de l'*Alcoran* a son titre particulier, qui est pris quelquefois, ou d'un certain sujet qu'on y traite, ou d'une personne dont on y parle; mais (*a*) d'ordinaire le titre est pris du premier mot qui a paru digne de remarque à ceux qui en ont assemblé les versets; bien que le mot qui donne le nom au chapitre soit assez souvent fort éloigné du commencement, & que même quelquefois il se trouve presqu'à la fin. Cela paroit ridicule: mais, (*b*) nous dit le Traducteur Anglois, il se peut que le verset ou le passage dans lequel ce mot se rencontre, ait été écrit ou revelé avant d'autres qui l'ont dû préceder ensuite. Cependant le mot est resté possesseur du titre, après que le Chapitre a été mis dans cet ordre qu'il a aujourd'hui: & il est à remarquer encore qu'à cause de cette desunion des versets certains chapitres ont plusieurs différens titres, ce qui vient sans doute de la différence des manuscrits & des copies.

Entre ces Chapitres de l'*Alcoran* les uns ont été revelés à la Mecque & les autres à Medine, & cela est marqué dans les titres de ces Chapitres, de même que l'on y marque aussi les noms des deux villes, lors qu'une partie du Chapitre a été revelée à la Mecque & l'autre à Medine. Remarquons encore que chaque verset est regardé comme un signe, ou plutôt comme un petit reservoir de graces & de merveilles divines; à cause de cela les Arabes appellent ces versets d'un nom qui revient en (*c*) Hébreu, comme en François, à celui de *signe*. De plus chaque verset a ordinairement son nom propre, comme le Chapitre auquel il apartient.

Il y a sept (*d*) Editions principales de l'*Alcoran*, qui sont citées avec distinction par les Commentateurs de ce livre. Deux de ces éditions ont été faites à Medine, la troisiéme à la Mecque, la quatriéme à *Cufa*, la cinquiéme à *Bosra*, la sixiéme en Syrie; la septiéme est appellée communement l'édition vulgaire, ou la Vulgate. La premiere de ces éditions contient six mille versets, la seconde & la cinquiéme six mille deux cent quatorze, la troisiéme 6219. la quatriéme 6236. la sixiéme 6226. & la derniere 6225. Cependant elles contiennent toutes également le même nombre de mots 77639. ou 99464. & le même nombre de lettres 323015. ou 33013. C'est à la superstition *Mahometane* que l'on doit une suputation que les Juifs n'ont pas moins scrupuleusement observée à l'égard des versets, lignes, lettres &c. du vieux Testament; en quoi des Chré- tiens

(*a*) Cette remarque est fort nécessaire, parce qu'elle peut servir à desabuser les *bonnes gens*, qui s'imaginent que c'est par pure extravagance que *Mahomet* a nommé les Chapitres de son *Alcoran*, le *chapitre de la vache*, *du chameau*, *de la figue* &c.

(*b*) *Sale* Sect. 3. du *Discours préliminaire* &c.

(*c*) *Ayat* en Arabe, *Ototh* en Hébreu.

(*d*) Ou plutôt sept copies manuscrites.

tiens aussi superstitieux, ou du moins aussi vetilleux, les ont imité en (*a*) faisant le calcul des paroles &c. du N. T. La superstition des *Musulmans* est allée jusqu'à suputer combien de fois une même lettre est employée dans l'*Alcoran*: & voilà comment l'excès de respect tourne en bagatelle, comme l'excès de zéle tourne en cruauté.

C'est là ce qui regarde la division de l'*Alcoran* par chapitres & versets: mais il y en a une autre en soixante égales portions, chacune subdivisée encore en quatre; autre imitation des Juifs, sur laquelle il est, ce me semble, inutile de s'arrêter. Chacune de ces (*b*) soixante sections ou portions fait une espéce d'office qu'on récite en différentes occasions, & il y a dans les Mosquées des gens gagés pour les dire ou pour les lire. Cependant d'autres nous disent (*c*) que cet *Alcoran* est plus ordinairement divisé en trente portions, dont ensuite chacune est partagée de même en quatre: ce qui se fait ainsi pour l'usage de ceux qui doivent lire l'*Alcoran* dans les grandes Mosquées & dans les Chapelles voisines de ces Mosquées où sont enterrés les Princes & les grands Seigneurs. On appelle ces lecteurs *Mocris*. Il y en a trente dans chaque Chapelle; chacun y lit sa section, & de cette maniere l'*Alcoran* est lû une fois par jour dans chacune. Ces pieuses lectures ont pour but, à ce qu'on nous dit aussi, de soulager les ames de ceux qui sont enterrés dans les Chapelles: mais je n'en dirai pas davantage ici au sujet de ces priéres des *Musulmans* pour leurs morts: & je remarquerai seulement deux choses; l'une que le même usage s'observe à Medine sur le tombeau de *Mahomet*, où les *Mocris* prient pour lui comme pour les autres fideles; l'autre que la fonction de ces *Mocris* est aussi d'enseigner la maniere de lire l'*Alcoran*.

On sait que chaque chapitre de l'*Alcoran* porte à la tête, (excepté pourtant le Chap. 9.) ces paroles, *au nom de Dieu très misericordieux*. Cette formule connue chez les *Musulmans* sous le nom de *Bismillah* est comme la livrée de leur Religion. Elle est constamment au commencement de leurs écrits publics & particuliers, & vaut cette formule des Juifs, *au nom de Dieu* &c. & celle des Chrétiens *au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit.* Elle vaut enfin la Croix, & le JESUS, MARIA, par où beaucoup de Catholiques ne manquent jamais de commencer leurs actes publics & même leurs lettres de commerce, surtout en Espagne & en Italie. Il y a tel Chrétien qui dira que je raporte bien soigneusement des minuties: mais il faut considérer aussi que dans toutes les Religions les minuties deviennent souvent des usages essentiels. L'Auteur que (*d*) je cite croit que *Mahomet* a pris des *Mages* la formule de l'*Alcoran* avec beaucoup d'autres choses: mais on sait assez qu'autant que ses lumieres le lui ont permis, il a dépouillé les autres Religions de ce qu'il a crû pouvoir convenir à la sienne. Cette formule avec les titres des Chapitres & plusieurs autres petites choses, du moins estimées telles par les *Musulmans* d'une *haute dévotion*, ne sont pas simplement de *saints accompagnemens* d'une Ecriture divinement inspirée: la plupart des Docteurs & des Commentateurs veulent même que tout cela soit aussi venu de Dieu par révelation: & c'est ainsi que les Rabins ont dit que Dieu avoit revelé les points, les accens & les lettres des livres sacrés du V. T. Cependant les

(*a*) Voy. les suputations de Leusden *in compend.* N. T.
(*b*) D'*Herbelot* ubi sup.
(*c*) *Sale* ubi sup.
(*d*) *Sale* ubi sup.

les *Musulmans* raisonnables croyent que ces titres, la formule & autres pareilles choses ne sont que d'institution humaine.

Ajoutons à ces petites remarques qu'il y a dans l'*Alcoran* 29. Chapitres, qui commencent par une certaine lettre de l'alfabet : & comme en matiere de Religion tout ce qui est tant soit peu difficile & singulier paroit tirer au mystere, les *Musulmans* en ont cherché dans ces lettres. Mais ne pouvant pénetrer dans ces mystéres prétendus, ils les ont traités de très profonds, & enfin les plus habiles d'entre eux en sont venus à déclarer qu'ils étoient impénetrables aux hommes, excepté au *Prophéte* seul. Malgré cela l'orgueil & la curiosité n'étant pas moins de l'apanage des dévots que de celui des autres hommes, des Docteurs zelés pour *Mahomet* ont donné l'essor à leurs conjectures, & en imitant la méthode & les heureuses découvertes de certains Juifs Cabalistes ils ont voulu que chaque lettre renfermât ou un nom, ou un attribut de Dieu, quelqu'une de ses œuvres, quelqu'ordonnance, ou quelque Décret divin. Et de cette façon les lettres, comme les versets ont pris possession du titre de *signes*, qui, ainsi que je l'ai déja dit, est donné aux versets de l'*Alcoran*.

Je ne saurois m'empêcher de donner au lecteur quelque idée des mystéres de ces lettres, après quoi il en pourra faire lui même certaines applications à ce qu'enseignent certains Théologiens, non seulement dans le Judaïsme, mais même dans le Christianisme. Il y a dans l'*Alcoran* cinq chapitres qui commencent par ces lettres A. L. M. Les uns en font trois mots Arabes dont le sens, est que *Dieu est propice ou favorable*, *qu'il doit être glorifié*; ou qui signifient, selon d'autres interpretes, à *moi* & *de par moi* ce qui s'attribue à Dieu. D'autres y trouvent trois autres mots qu'on doit rendre par ceux-ci; (*a*) *je suis le Dieu très sage.* D'autres y trouvent *Allah* (Dieu,) *Gabriel* & *Mahomet.* A la vérité il faut un double effort d'imagination pour cette derniere découverte : mais il en faut pour le moins autant pour celle-ci, que les défenseurs modernes des types pourront envier aux *Musulmans*, à cause qu'elle est extrêmement ingenieuse. A est la premiere lettre & la plus simple, par où commence la faculté de parler : cette lettre dépend de la partie inférieure du gosier. La partient au Palais; elle met, pour ainsi dire, à moitié chemin de la faculté de parler : mais l'M qui est une lettre *Labiale*, en est conséquemment la fin. Or qui ne voit que Dieu se trouve dans ces trois lettres ? puis qu'il est le commencement, le milieu & la fin de toutes choses; que nous devons commencer, continuer, finir nos actions par lui &c. A ces découvertes ajoutons en une qui n'est pas moins ingénieuse, & qui est peut être plus raisonnable; c'est que l'Ecrivain, en transcrivant ces chapitres sous les ordres de *Mahomet*, crut devoir mettre à la tête trois mots Hebreux qui signifient (*b*) *Mahomet lui commanda :* ce qui pourroit persuader que cet Ecrivain étoit Juif, & autoriseroit peut être l'ancienne opinion si répandue autrefois, qu'un Juif & un Moine avoient travaillé avec *Mahomet* à composer l'*Alcoran.*

L'*Alcoran* est écrit avec une élegance inimitable & dans la Dialecte des *Koraïshites*, ce qui n'empêche pas qu'on n'y trouve assez fréquemment des expressions & des mots pris des autres Dialectes Arabes. Je ne déciderai pas des raisons qui peuvent avoir porté *Mahomet* à ce mêlange, ni s'il l'a fait comme les Grecs, pour donner plus de force & plus de cadence au discours, en choisissant en

(*a*) *Ana allah Alem :* & pour y trouver une signification mysterieuse, il faut s'attacher à la premiere lettre du premier mot, à celle du milieu du second, & à la derniere du troisieme.

(*b*) *Amar li Mohammed.*

en différentes Dialectes les expressions les plus vives, & les plus énergiques; ou s'il céda à une paresse d'esprit naturelle, qui le rendoit ennemi de la peine & du travail, comme certains faux Critques de nos jours l'on dit d'Homere; jusques là même qu'il ont comparé la prétendue paresse de ce Poëte à celle d'un Poëte François qui assortiroit bizarrement le stile d'un Poëme Epique de Provençal, de Languedocien, de Norman &c. pour faire ses vers tout à son aise. Ceux qui entendent l'Arabe avoueront l'un & nieront l'autre à l'égard de *Mahomet*, & je m'en raporte volontiers à leur connoissance. Ils conviennent unanimement que l'*Alcoran* n'est point la production d'un Auteur nonchalant & paresseux. Quoi qu'écrit en prose, nous disent-ils, cette prose cadencée est extrêmement harmonieuse. On ne sauroit nier que cette maniere d'écrire n'ait géné l'Auteur: mais cette géne augmente même la beauté de la composition, & donne à la prose le sublime & la dignité de la Poësie, pourvû que les tours poëtiques n'y dominent pas sur la prose. On avoue cependant que la géne qu'on se donne pour trouver ces tours fait interrompre & suspendre souvent le sens; que de cette interruption il n'y a pas loin à l'obscurité; qu'à cause de cela *Mahomet* a été contraint quelquefois d'employer des répetitions; qu'en les négligeant il est tombé dans l'obscurité, de même que pour avoir été forcé d'être trop précis & trop serré. Quoiqu'il en soit, les connoisseurs, & surtout les *Musulmans* donnent de très grands éloges à l'*Alcoran*. Il est plein de figures extrêmement hardies & dans le goût Oriental, d'*expressions sententieuses* & de *tours prophétiques* imités géneralement des livres de l'ancien Testament, particulierement de ceux des Prophétes. C'est cette lecture qui, en dévelopant une disposition d'esprit naturelle à *Mahomet*, l'a déterminé à employer, comme ces Prophétes, l'interruption & la suspension du sens avec le stile coupé. Ce qui prouve, continue-t-on, que *Mahomet* n'a épargné ni l'art, ni l'esprit dans cet ouvrage, c'est que le sublime y est ménagé à propos; & que les beautés y sont toujours bien placées. S'il parle de Dieu, s'il décrit ses attributs, c'est avec beaucoup de majesté, s'il prononce des Oracles, c'est avec une élevation proportionnée à la dignité du sujet. Enfin l'on nous assure que (*a*) les Arabes sont tellement enchantés des beautés harmonieuses de l'*Alcoran*, qu'ils affectent autant qu'ils peuvent, d'en imiter l'esprit & le caractére, & même de copier ses tours & ses expressions. Ceux qui se piquent d'écrire avec élegance employent le stile de l'*Alcoran*, le citent & y renvoyent fréquemment. En un mot il est impossible de bien entendre les Auteurs Arabes, sans être versé dans la lecture de l'*Alcoran*.

A tous ces avantages qui rendent ce livre si respectable chez les *Musulmans*, il faut ajouter que ceux qu'on apelle *Sonnites* ou orthodoxes soutiennent que l'*Alcoran* (*b*) est éternel & increé, existant en Dieu même, l'essence des décrets divins &c. D'autres se contentent d'assurer que (*c*) l'*Alcoran* a été tiré du livre de ces Décrets dès la création du monde, qu'il fut mis en depôt dans les Cieux, d'où il a été apporté à *Mahomet* &c. Tous le regardent unanimement comme un miracle perpetuel, plus grand même que de ressusciter un mort, parce que l'*Alcoran* est un ouvrage inimitable, au dessus des forces de l'esprit humain; qui renferme en soi des caractéres incontestables de Divinité, que l'on peut prouver, comme l'existence de Dieu, *A priori*, c'est-à-dire en prenant les preuves dans l'ouvrage même. *Mahomet* voulant montrer la divinité de sa Mission par cel-

(*a*) *Sale* ubi sup.
(*b*) *Sale* ubi sup.
(*c*) D'*Herbelot* ubi sup.

celle de cet *Alcoran* défia tous les beaux eſprits Arabes de produire quoi que ce fut qui aprochât de la valeur d'un chapitre de ce livre, ni qui put lui être comparé pour l'élegance. Un ſeul Poëte nommé *Labid* oſa afficher par maniere de défi un Poëme de ſa façon à la porte du Temple de la Mecque. *Mahomet* y afficha de même le ſecond chapitre de l'*Alcoran*, & fit diſparoître auſſitôt toute l'élegance d'un Poëme auprès duquel aucun autre bel eſprit n'oſa jamais prendre place : mais *Labid* eut à peine lû les premiers verſets du chapitre, qu'il l'admira & ſe convertit, en déclarant que des paroles ſi ſublimes portoient leur conviction avec elles, & ne pouvoient venir que d'un Prophéte inſpiré. Ce *Labid* fut dans la ſuite un des plus ardens défenſeurs de *Mahomet*.

Croyons avec (*a*) l'Auteur Anglois qui me fournit ces particularités qu'il a puiſées dans les ſources mêmes, que l'harmonie des expreſſions, que l'art & la fineſſe du ſtile, que l'enchantement, s'il faut ainſi dire, des tours ont extrêmement contribué à faire gouter la doctrine de l'*Alcoran*. C'eſt ainſi que les argumens de *Mahomet* ont pu éblouïr; ces argumens qui, propoſés par lui avec la ſimplicité de l'Evangile & dépouillés d'une Rhetorique captieuſe, n'auroient ſans doute pas même ſurpris les plus idiots. Il n'eſt pas néceſſaire de raporter ici des exemples de ce que peut faire ſur l'eſprit humain l'harmonie des phraſes, & la cadence des paroles jointes à des manieres agréables, à une voix qui frape melodieuſement l'oreille, &c. Tout cela forme l'éloquence; & quand même cette éloquence ne produiroit que l'admiration dans l'homme, en faudroit il davantage pour la rendre maîtreſſe de l'ame? Il eſt ſurpris: c'eſt tout ce qu'exigent (*b*) ceux qui s'élevent au deſſus des autres par ces voyes extraordinaires, qui produiſent les révolutions.

Tout ce qui a été dit dans les Diſſertations précedentes fait aſſez connoître l'uſage & la néceſſité de l'*Alcoran*. Le projet de *Mahomet* exigeoit la ſupoſition d'une Loi ſupérieure à des Loix humaines, & cette Loi ne pouvoit être ſupérieure qu'en ſupoſant la révelation. Mais il étoit ſi probable que le projet échoueroit contre trois Religions alors dominantes dans l'Arabie, qu'il (*c*) prit le parti de refondre ces trois Religions enſemble pour mieux gagner ceux qui en faiſoient profeſſion. Le projet ne paroîtra pas ſi difficile à exécuter qu'on pourroit ſe le perſuader, ſi l'on conſidére les étroites liaiſons de ceux qui ſuivoient les trois différentes Religions, & que vivant tous enſemble dans les mêmes lieux, ils s'entre-communiquoient leurs dogmes & leurs erreurs. D'abord il commença par les réunir ſous la croyance (*d*) d'un ſeul Dieu, en laiſſant aux uns leurs uſages

(*a*) *Sale* ubi ſup.

(*b*) *Eloquentiam quæ admirationem non habet nullam judico* dit *Ciceron Epiſt. ad Brut.*

(*c*) Voy. une citation dans *Sale* ubi ſup. laquelle a du raport à ce que je dis ici.

(*d*) Rien n'eſt plus repeté dans tout l'*Alcoran* que *l'unité de Dieu*, & l'*unité de Religion*. Enſuite il nous aſſure que pour rétablir les deſordres où les hommes ſont tombés en s'éloignant de l'une & de l'autre unité, Dieu a envoyé en divers tems trois Prophétes, *Moïſe*, *Jeſus-Chriſt* & *Mahomet*. Le Judaïſme n'a guéres menacé que des peines temporelles, ni promis que des avantages charnels. Le Chriſtianiſme plus élevé a promis des recompenſes ſpirituelles aux croyans, & menacé les incrédules de peines proportionnées aux récompenſes deſtinées à ces croyans. Le *Mahometiſme* a mêlé le ſpirituel & le charnel. Il eſt charnel avec le Judaïſme, il eſt ſpirituel avec le Chriſtianiſme: alors il s'éleve à un tel point que ſes préceptes ont toute la dignité des préceptes Evangeliques: mais on ne doit point en être ſurpris, puis qu'ils apartiennent à l'Evangile, & rien ne leur fait tort que d'être mêlés avec des abſurdités & des erreurs que *Mahomet* a reçues, à ce qu'on pretend, des faux Chrétiens & des faux Juifs. „ Ce qu'il y a, nous dit d'*Herbelot* dans ſa *Bibliotheque Orientale*, de plus vraiſemblable touchant la compoſition de l'*Alcoran* eſt, que pluſieurs Evêques, Prêtres, Moines, & autres gens ayant été relegués .... dans les deſerts de l'Arabie & de l'Egypte, après pluſieurs héreſies condamnées par les Conciles .... il s'en trouva d'aſſez méchans pour fournir à *Mahomet* des memoires peu fidelles & mal conçus du V. & du N. T. ... Les Juifs y con-

ges (*a*) les plus essentiels, avec un respect extérieur pour leur ancien Legislateur, & aux autres la pratique (*b*) des préceptes & de la morale avec le même respect pour celui qui la leur avoit donnée. La réunion s'acheva par les moyens que j'ai déja raporté, sans qu'il soit nécessaire de les répeter ici.

On prétend qu'une des plus subtiles finesses de cet artificieux Prophéte dans l'établissement de sa nouvelle Religion a été de s'être fait reveler son *Alcoran* par versets accommodés exactement, pour l'ordinaire, à la circonstance des tems & à ses vûes politiques. Si cet *Alcoran* (*c*) formé dans le Ciel, ensuite mis en dépôt dans un (*d*) des sept cieux, qui sont sous le firmament, mais communiqué

„ contribuerent aussi. . . . . Ils se vantent que douze de leurs principaux Docteurs ont été les Auteurs „ de ce livre, dans la vue qu'ils avoient de confondre les Chrétiens sur l'universalité de leur Religion. . „ . . . . il faut remarquer, continue-t-il, que l'*Alcoran* est plein des sentimens erronés de Nestoriens, „ d'Eutychiens &c." Voyés aussi ce que M. *Sale* raporte dans une note sur ces paroles du Ch. 16. de l'*Alcoran; certainement quelqu'un lui aide ou lui enseigne à composer l'Alcoran*. On trouve aussi dans le Ch. 25. diverses objections des Arabes, raportées par *Mahomet*.

(*a*) Voyez M. de *Boulainvilliers* dans sa *Vie de Mahomet*, sur la circoncision, la distinction des viandes, les ablutions &c. usages qui ont pû flater les Juifs, parce qu'ils paroissent pris du Judaïsme. Mais outre que la Circoncision n'a pas été particuliere aux Juifs, *& qu'elle a été regardée comme une précaution nécessaire dans les pays chauds pour prévenir certains accidens de maladie, d'incommodité ou de mal propreté auxquels la Circoncision donne un remede efficace;* il semble que *Mahomet* n'a fait que conserver un usage qu'il a trouvé tout établi chez les Arabes, Enfans d'*Abraham* par *Ismaël*, comme un précepte de Religion, ou tout au moins comme utile à la conservation de la santé. *Mahomet auroit sans doute fait violence à la Nation Arabe, s'il l'avoit forcée d'y renoncer.* Sur la défense de manger des viandes immondes, il croit que ce précepte a principalement égard à la santé des peuples. L'Arabie n'est nullement propre à entretenir des cochons, & par conséquent ces animaux étant mal nourris, ne peuvent que nuire à ceux qui se nourrissent de leur chair. La ladrerie, à laquelle on sait que les cochons sont sujets, ne peut que se communiquer aux hommes, qui sont plus susceptibles en Arabie & aux environs des maladies qu'on apelle lépre, ladrerie &c. *à cause de la nature dos alimens & de la salure des eaux.* Le Legislateur poursuit-il, qui a autorisé la coutume par une Loi, en defendant de manger d'une viande naturellement mauvaise, n'a fait qu'augmenter la précaution publique, & garantir par un motif de Religion le même peuple chez qui l'usage & la raison avoient déja obtenu l'abstinence d'un aliment qui lui pouvoit être si préjudiciable &c. Sur les purifications & les lotions il nous dit, que de tout tems elles ont été en usage dans les pays chauds & surtout en Arabie; que la chaleur extréme & la qualité des habillemens dont on est obligé de se couvrir étant mal proportionnés à cette chaleur, parce que le linge & la toile y sont fort rares, on se trouve dans la nécessité d'user souvent du bain, qui est le seul moyen de procurer du soulagement au corps, qui sans cela se trouveroit surchargé d'ordures par la transpiration toute seule, quand même la legereté des sables & l'impétuosité des vens ne couvriroit pas de poussiere plusieurs fois par jour des hommes obligés de vivre continuellement dans les campagnes &c. Je renvoye à cet Auteur sur le précepte qui concerne la propagation & la pluralité des femmes, laquelle ne paroit avoir été chez les Juifs qu'une simple permission, ou plutôt une connivence du Legislateur.

(*b*) Je me garderois bien de parler de cette maniere, si je ne savois que l'on revient peu à peu depuis quelque tems à l'égard de *Mahomet*, de cet injuste préjugé, qui ne trouve rien que de mauvais dans une Secte héterodoxe. Le P. *Simon*, qui se mit autrefois à la brêche pour justifier le *Mahometisme* en certaines choses, n'auroit pas tant à craindre aujourd'hui le reproche que lui fit le fameux *Arnaud d'avoir fardé la Religion de Mahomet.* V. Lettre 32. du tome 3. des *Lettres du P. Simon.* Il est cependant certain que *Mahomet* a inseré dans sa Religion d'excellentes choses dont il est redevable aux Christianisme, par exemple, outre ce qui concerne l'unité de Dieu, l'amour & le respect qu'on lui doit &c. on trouve dans les Auteurs *Mahometans* de très beaux préceptes sur la charité, sur la vengeance & le pardon des injures &c. Mais le *Pharisaïsme* de plusieurs Docteurs Chrétiens est tel, qu'il leur défend de trouver quoique ce soit de bon dans tout autre parti que celui auquel ils ont juré hommage.

(*c*) Voy. ce qui a été remarqué ci-dessus page pour être véritablement orthodoxe, il faut croire que l'*Alcoran* est *éternel & increé*, qu'il est même l'essence de Dieu. Cela pourroit bien être imité de l'idée que nous donne l'Evangile de cette *parole de Dieu*, *qui étoit Dieu*, *qui étoit dés le commencement avec Dieu* &c. Les véritables *Musulmans* ajoutent que l'*Alcoran* a été écrit sur une table qu'ils appellent la *table bien gardée & la table des décrets*, parce que tout ce qui est arrivé, & tout ce qui arrivera s'y trouve écrit ou gravé, comme arrêts immuables de la Providence.

(*d*) La copie de l'*Alcoran* fut portée par l'Ange *Gabriel* dans le dernier des sept Cieux, c'est-à-dire le plus bas de tous. Cela se passa au mois de *Ramadhan* dans la *nuit du décret* ou *du pouvoir*. Voy. ci-dessus page 38. & suiv. L'*Alcoran* Ch. 97. dit que *cette nuit vaut mieux qu'un millier de mois*. Voy. d'*Herbelot* Bibliot. Orient. sur l'origine de ce verset. La *nuit du décret* revient tous les ans, mais quoi qu'on ne sache pas précisement quand elle arrive, on la met d'ordinaire dans le mois de *Ramadhan*, à cause que c'est un mois de jeune & de pénitence qui dispose les hommes à recevoir les graces du ciel. Cette opinion, continue d'*Herbelot*, n'ôte pas le doute, & à cause de cela les *Musulmans* employent neuf nuits à célebrer celle là.

qué ſeulement verſet à verſet (*a*) au Prophéte, & après le Prophéte à (*b*) ſes Sectateurs eut été remis en un ſeul tems & tout à la fois à ceux-ci, vraiſemblablement il auroit eſſuyé de grandes contradictions & les projets de *Mahomet* ſe ſeroient bientôt diſſipés à l'examen d'une révelation dont toutes les piéces auroient paru ſi *découſues*. Au contraire en ſupoſant que ces piéces n'étoient envoyées du Ciel, qu'à meſure que Dieu les jugeoit néceſſaires pour convertir ou pour inſtruire les peuples, il juſtifioit la ſageſſe des voyes de la Providence & pouvoit parer ainſi contre les difficultés des incrédules. Si d'ailleurs cela autoriſoit ceux-ci à diſputer à l'*Alcoran* l'éternité que le *Mahometiſme* lui attribue; on ſe ſauvoit par le dogme de la prédeſtination abſolue, ſuivant lequel Dieu avoit *prédeterminé* de toute éternité les évenemens, qui ont donné lieu à la révelation des morceaux dont l'*Alcoran* eſt compoſé. (*c*) Voilà à peu près ce que nous dit l'Editeur Anglois de l'*Alcoran*. Le lecteur jugera de la validité de ces raiſons. J'ajouterai ſeulement qu'il me paroit que *Mahomet* a voulu imiter la maniere des anciens Prophétes, qui ne prononçoient pas tout de ſuite ni en un ſeul tems les Prophéties dont nous avons les recueils dans les SS. Ecritures. Ils les donnoient détachées, & ſans ſe mettre en peine de les lier les unes aux autres; ils les afichoient, ils les prononçoient dans les places publiques & à la porte de la ville, devant des témoins &c. Et comme en parlant toujours au nom & & de la part de Dieu, on pouvoit dire que leurs Prophéties *tomboient du Ciel*, il y a aparence que *Mahomet* a voulu certifier ſon inſpiration par cette expreſſion allegorique. Les Prophétes du Paganiſme obſervoient auſſi le même deſordre que ceux des Juifs; ſi tant eſt qu'on doive dire qu'il y a du deſordre à laiſſer ſans liaiſons des choſes qui ne doivent point être liées. Je n'en donnerai pour preuve que les Prophéties des Sibylles. On ſait que ces Prophéties avoient couru longtems détachées (du moins c'eſt l'opinion la plus probable) mais que dans la ſuite elles furent compilées (*d*) à Rome & miſes en depôt dans le Temple de Jupiter au Capitole, (*e*) comme devant être le plus ferme fondement de la Religion de l'Etat & le gage précieux de ſa deſtinée, avec quelques autres (*f*) livres ſacrés, auxquels on déferoit à peu près le même reſpect qu'à ceux des Sibylles.

On cite comme un des plus ſublimes endroits de l'*Alcoran* ce paſſage du Chap.

(*a*) Cette communication de l'*Alcoran* verſet à verſet dura 23. ans, comme on l'a dit, mais cependant *Mahomet* eut la ſatisfaction de le voir tout entier une fois par an; & même il eut la conſolation de le voir deux fois la derniere année de ſa vie.

(*b*) A ſes confidens qui écrivoient les verſets revelés tels que leur Apôtre les prononçoit. Ces verſets, ajoute-t-on, étoient écrits confuſement ſur des feuilles de palmier & ſur des morceaux de peau. *Abu-Beker*, comme je l'ai déja dit, raſſembla le tout, & fut même obligé d'avoir recours à la memoire de ceux qui avoient fréquenté familierement *Mahomet*, pour rendre ſa collection plus complette.

(*c*) *Sale* ubi ſup.

(*d*) Les anciens Romains, qui ne donnoient pas moins volontiers dans le merveilleux que les autres peuples, ont fait préſenter le Recueil des Prophéties de la Sibylle à *Tarquin* l'ancien, ou à *Tarquin* le ſuperbe, par une femme qui diſparut auſſitôt après avoir reçu la ſomme qu'elle en demandoit.

(*e*) *Te quoque magna manent regnis penetralia noſtris*,

dit Enée à la Sibylle de Cumes

Hic ego namque tuas ſortes, arcanaque fata,
Dicta mea genti ponam, lectoſque ſacrabo
Alma viros. Foliis tantum ne carmina manda. Virg. Æneid. L. VI. v. 71.

(*f*) Les vers de la Nymphe *Bagôe*, ou de la Sibylle Erythrée, qui traitoient de l'art de déviner par les éclairs (*ars fulgitrarum*) les Oracles des *Freres Martiens* . . . . (*Martii fratres*) à quoi il faudroit joindre divers autres livres ſacrés, comme étoient ceux de *Tages*, les *Sacra Aruntia* & autres Rituels Toſcans &c.

Chap. 11. où Dieu arrête les eaux du Deluge en ces termes : *O terre, englouti tes eaux, o cieux retenés la pluye; auſſitôt les eaux s'abaiſſerent, le décret fut accompli, l'Arche s'arrêta ſur la montagne* (a) d'Al-Judi : *& ces paroles furent entendues*, malheur à la Nation impie ! Ce paſſage eſt effectivement fort beau ; on peut dire auſſi que le Chapitre d'où il eſt tiré renferme géneralement de très bonnes choſes, & il en eſt de même des Chap. 3. 7. & 13. ſans parler d'un grand nombre d'autres. Dans le 3. on trouve de beaux préceptes ſur la patience, l'humilité, la bénéficence, la perſéverance, contre l'uſure &c. Dans le 7. on trouve ces préceptes conformes au Chriſtianiſme, *ſoiés indulgens*, ou plutôt *pardonnés ſans peine, ne commandés jamais que ce qui eſt juſte, & ne conteſtés point avec l'ignorant.* D'*Herbelot* ajoute au ſujet de ce paſſage, que *Mahomet* en reçut une plus ample explication en ces termes ; *Recherchés celui qui vous chaſſe, & donnés à celui qui vous ôte* (le votre) *pardonnés à celui qui vous offenſe, car Dieu veut que vous jettiés dans vos ames les racines de ſes plus grandes perfections.* Ce commentaire (ou plutôt cette paraphraſe d'une partie du verſet que je viens d'alleguer) ſe raporte entierement à la morale de l'Evangile ; & il en eſt de même de ces paroles Evangeliques du Ch. 13. qui terminent l'énumeration de pluſieurs devoirs ; *ceux qui changent le mal en bien* (ou qui rendent le bien pour le mal) *auront pour récompenſe le paradis* &c. Avec ces paſſages & quantité d'autres relatifs aux préceptes de J. C. on pourroit faire le parallèle de la Morale de l'*Alcoran* avec celle de l'Evangile, comme on l'a entrepris plus d'une fois de cette même Morale avec celle du Paganiſme. Mais à propos de ce parallèle, je ſerois tenté de raporter ici en abregé celui qu'un (b) Auteur moderne a bien oſé hazarder des idées populaires & charnelles des fidelles de l'une & de l'autre Religion ſur le Paradis & l'Enfer &c. Je m'en abſtiendrai pourtant par égard pour une infinité de *bonnes ames* à qui l'on a dit que cet Auteur eſt un *maudit Hérétique*, qui ſe mêle de voir & d'entendre ce qu'on ne doit ni voir, ni entendre. Finiſſons plutôt cet article par des particularités qui ne donnent aucun ombrage.

Croiroit-on, après ce qui a été raporté du zéle des *Muſulmans* pour l'*Alcoran*, que chez eux on eut ſeulement oſé héſiter ſur ſa perfection ? Cependant elle a été revoquée en doute „ (c) Pluſieurs Docteurs . . . . n'ont point fait „ difficulté de dire qu'il peut y avoir des livres qui le ſurpaſſent en doctrine & „ en éloquence. Il y en a même qui y ont trouvé des (d) contradictions & „ des doutes ſi bien fondés, qu'ils n'ont pas crû qu'il fut poſſible de les reſoudre. . . . Il ſe trouve auſſi des varietés dans les exemplaires. . . . On a „ écrit ſur leur différence . . . . ſur les Loix de l'*Alcoran*, qui ſe trouvent „ abrogées les unes par les autres . . . . . . &c". Tout cela, & la nature de ce livre deſtiné à ſervir de régle de foi aux *Muſulmans*, comme le V. T. aux Juifs & le N. T. aux Chrétiens „ a fait naître un ſi grand nombre de Commentaires & d'interpretations ſur (cet) *Alcoran* que l'on pourroit faire un „ gros

(a) Montagne qui eſt entre l'Armenie & la Meſopotamie.
(b) *Eſpion Turc* tome 2. Lettre 19.
(c) Voy. d'*Herbelot* ubi ſup.
(d) Les Docteurs *Mahometans* éludent les objections que l'on fait au ſujet de ces contradictions en diſant que Dieu a commandé pluſieurs choſes pour un certain tems ſeulement &c. Il y a trois ſortes de paſſages *abrogés* dans l'*Alcoran*. 1. ceux qui le ſont & pour la lettre & pour le ſens. 2. ceux qui le ſont pour la lettre ſans toucher au ſens ; 3. ceux qui le ſont pour le ſens, dont la lettre reſte. Voy. M. *Sale* ubi ſup. Il raporte des exemples de ces trois ſortes de paſſages.

„ gros volume des ſeuls titres. . . . . .". Outre cela il a été paraphraſé allegoriſé ; on a extrait de l'*Alcoran*, comme chez nous de la Bible, des fleurs, des ſentences &c. & il ne faut pas douter qu'à force de rafiner & de ſubtiliſer ſur le texte de ce livre, on ne lui ait fait dire enfin beaucoup de choſes auxquelles l'auteur n'avoit jamais penſé. Je ne touche point ici aux controverſes qui s'éleverent contre l'éternité de l'*Alcoran:* mais je crois devoir dire quelque choſe d'une prétendue Secte, qui a fait de ce livre un (*a*) Etre animé, tantôt homme & tantôt bête. Cette Secte avoit pour chef un certain *Al-Jahedh.* Sur quoi pouvoit être fondée (*b*) ſon opinion ? Ne cachoit elle pas quelque allegorie ? Peut être vouloit on dire que l'*Alcoran* étoit raiſonnable ou déraiſonnable, ſelon qu'il étoit bien ou mal expliqué par les *Muſulmans.* Les plus orthodoxes diſent de même que l'*Alcoran* a deux faces, l'une d'homme & l'autre de bête : & l'on nous aſſure que cela ne doit s'entendre que du double ſens dont ce livre eſt ſuſceptible, qui eſt le ſens litteral, & le ſpirituel, ou moral.

Avant que de paſſer à la Confeſſion de foi *Mahometane*, qui doit ſuivre cette petite Diſſertation, il faut remarquer que les Sectateurs de *Mahomet* apellent leur Religion *Eſlamiſme*, ou *Iſlamiſme* du mot *Iſlam*, par lequel ils prétendent ſignifier, (*c*) la réſignation, ou la ſoumiſſion du corps & de l'ame au ſervice & aux commandemens de Dieu. On peut auſſi rendre ce mot par (*d*) *Religion qui ſauve*, ou par *état de ſalut.* Selon les *Mahometans* tous les hommes naiſſent dans l'*Iſlamiſme*, mais l'éducation, l'exemple, l'imitation, les fauſſes vues &c. les en détournent. Cette opinion eſt fondée ſur la ſimplicité de la Religion naturelle, qui nous méne droit à l'unité de Dieu & à la règle génerale de nos devoirs. Suivant ce principe tous ceux qui, avant la miſſion de *Mahomet* ont cru l'unité de Dieu & fui l'idolatrie ſont tenus pour bons *Muſulmans.* Dieu, diſent-ils encore, n'a jamais permis que le monde fut entierement privé de fidelles. Il y a eu des *Muſulmans* depuis Adam juſqu'à Noë : mais du tems de celui-ci il n'y en avoit que 80. dans le monde. Après la mort d'Abraham, il reſta deux Prédicateurs de la famille de ce Patriarche, *Iſmaël* & *Iſac* &c. Comparés ces idées à celles que nous avons de la perpetuité de la véritable Egliſe dans les tems les plus marqués de la corruption du genre humain.

L'*Iſlamiſme* a deux parties ; l'*Iman*, c'eſt-à-dire, la foi toute ſimple, la ſpéculation ; & le *Din*, c'eſt-à-dire la Religion, on à proprement parler la pratique des devoirs particuliers au *Mahometiſme*, & celle des préceptes moraux, dans laquelle il y a des *Mahometans* qui ſe diſtinguent d'une maniere ſurprenante & qui force nos fidelles de dire d'eux, comme les *Mahometans* le diſent des honnêtes gens Chrétiens, *c'eſt dommage qu'ils ſoient infidelles.* La dévotion de ceux-ci ne plie pas toujours ſous le joug d'une regularité extérieure, & il leur eſt permis, au milieu de cette infidelité dont ils ſe trouvent comme inveſtis ſuivant nous, de s'élever

ver

(*a*) Voy. *Sale* ubi ſup. d'*Herbelot* ubi ſup.

(*b*) Ne mettons pas au rang de ces *Jahedhites* le Kalife *Al-Whalid* de la race des *Ommiades*, que tous les bons *Muſulmans* traitent d'impie & de reprouvé à cauſe de l'emportement qu'il témoigna contre l'*Alcoran.* On raconte qu'ayant conſulté ce livre au hazard, il en eut pour réponſe à l'ouverture, le *méchant rebelle ne trouvera que du mal ;* ce qui irrita ſi fort *Walid*, qu'en le perçant à coups de flêches, il lui repondit, *tu cenſures donc les rebelles & les méchans ? & je le ſuis moi ce rebelle. Au jour du dernier jugement, lors que tu te préſenteras devant Dieu, dis lui, Seigneur*, c'eſt le Kalife *Walid*, *qui m'a traité de la ſorte.* Pocok. *ſpec. hiſt. Arab.* p. 223.

(*c*) D'*Herbelot* ubi ſup.

(*d*) *Sale* ubi ſup.

ver aux plus ſublimes idées de la Religion. Je raporterai dans une (*a*) note deux penſées priſes dans deux Auteurs *Mahometans*, leſquelles renferment plus de vraye *ſpiritualité* qu'un grand nombre de livres de dévotion, qui ſont chez nous les délices du *petit Peuple*.

Les *Mahometans* croyent que leur Religion eſt comme le ſeau de toutes les révelations, enſorte qu'il n'y en a point à attendre après elle. Ces révelations ont été portées aux hommes par des Prophétes inſpirés en divers ages du monde. Elles ſont, diſent-ils, contenues en cent quatre livres ſacrés, dix deſquels ont été remis à Adam, cinquante à Seth, trente à Edris, qui eſt Enoch, dix à Abraham, les quatre derniers, qui ſont le Pentateuque, les Pſeaumes, l'Evangile & l'*Alcoran*, ont été diſtribués à Moïſe, à David, à J. C. & à *Mahomet*, le dernier des Prophétes, après lequel on n'en doit point attendre d'autre. Mais que ſont devenus cent livres de Prophéties qui ont précedé ces quatre Recueils, les ſeuls que nous connoiſſons? Ils ſont perdus, repondent-ils, & ſi bien perdus, que même on ignore entierement ce qu'ils contenoient. A la vérité les Sabéens ſe vantent d'avoir pluſieurs livres faits par les Patriarches, qui ont vêcu avant le Deluge: mais dans le Chriſtianiſme nous ne connoiſſons d'autre monument de ce tems-là qu'un fragment de Prophétie d'*Enoch*, qu'il eſt permis de citer, parce qu'il a été inſeré par S. Jude dans ſon Epitre. Encore le croit on tiré d'une certaine *Apocalypſe d'Enoch*, livre apocryphe, dit-on, qui étoit rempli de fables, & compilé ſans doute aſſez longtems avant S. Jude, pour s'être acquis un titre d'autorité.

Les *Mahometans* ſoutiennent auſſi que les Juifs & les Chrétiens ont alteré le Pentateuque, les Pſeaumes & l'Evangile. La parole de Dieu s'y trouve en quelques endroits, mais defigurée par la corruption que les uns & les autres ont répandue ſur le tout. L'*Alcoran* accuſe principalement les Juifs de grandes falſifications. Si quelque choſe peut autoriſer la mauvaiſe opinion que les *Mahometans* ont des Juifs & des Chrétiens ſur cet article, c'eſt certainement les fables & les viſions des Rabins & des faux Juifs, & la malice, ou la fourberie de quelques Sectes Héretiques des premiers ſiécles du Chriſtianiſme. Quoiqu'il en ſoit les *Mahometans* n'ont que des compilations apocryphes de ces livres. Un voyageur Anglois cité par l'Auteur (*b*) que je cite, nous dit qu'ils ont un Exemplaire fort corrompu du Pentateuque. M. *Reland*, comme on le verra ci-après, nous parle d'un Pſeautier Arabe & Perſan, auquel ils ont ajouté des priéres de Moïſe, de Jonas & autres: mais M. d'*Herbelot* nous dit que le (*c*) *Zebour* des *Mahometans* (c'eſt ainſi qu'ils apellent le livre des Pſeaumes de David) ne contient pas les mêmes Pſeaumes que les notres, mais ſeulement des extraits mêlés de pluſieurs autres choſes qui n'ont aucnn raport ni à David, ni à ſes Pſeaumes. Pour ce qui eſt de l'Evangile ils ne connoiſſent (au moins on (*d*) l'aſſu-

re

(*a*) 1. Les vers d'un Poëte Perſien, qui dans la ferveur de ſa répentance parle à Dieu de la maniere ſuivante: *Seigneur je vous préſente quatre choſes qui ne ſe trouvent point dans vos tréſors, le néant, l'indigence, le péché & le régret.* 2. ce paſſage d'un autre Auteur *Mahometan.* „ Le *Kebla*, c'eſt-à-dire, le point fixe „ des Rois c'eſt leur couronne, . . . celui des admirateurs de la beauté un peu de terre &c. mais le *Ke-* „ *bla* des gens de bien c'eſt de combattre leurs paſſions, c'eſt la priére, l'amour de Dieu, l'union inſé- „ parable avec lui, ſa gloire & ſa Majeſté divine &c.

(*b*) *Edouard Terry* cité par *Sale* ubi ſup.

(*c*) D'*Herbelot* art. *Zebour.*

(*d*) D'*Herbelot* ubi ſup. art. *Engil*, c'eſt-à-dire Evangile, nous dit que par ce mot les *Mahometans* entendent le N. T. comme par *Torath*, qui ſignifie Loi, ils prétendent deſigner le Vieux. Cependant ajoute-t-il, par *Engil* les *Mahometans* n'entendent pas notre Evangile, mais celui que *Mahomet* cite dans

ſon

re ainſi) que l'Evangile dont leur Apôtre a fait uſage dans l'*Alcoran*, & que l'on croit être celui qui porte le nom de (*a*) *S. Barnabé*, écrit en Arabe & tout à fait différent du notre, mais fort ſemblable, ajoute-t on, à ces fauſſes traditions que *Mahomet* a miſes en œuvre touchant J. C. &c.

Les *Mahometans* connoiſſent auſſi les Prophétes de l'ancien Teſtament, & même ils les citent dans l'occaſion, ſans croire pourtant que leur autorité ſoit divine. Puiſque je nomme ici les Prophétes il n'eſt pas inutile d'aprendre au lecteur qu'ils comptent par (*b*) centaines de milliers ceux que Dieu a ſuſcité parmi les hommes. Dans un ſi grand nombre de Prophétes ils diſtinguent 313. Apôtres deſtinés à ramener les hommes de la corruption, & dans ces 313. ſix qui ont prêché des Loix abrogées ſucceſſivement les unes après les autres juſqu'à celle de *Mahomet* excluſivement. Ces Legiſlateurs envoyés de Dieu ſont Adam, Noé, Abraham, Moïſe, J. C. & *Mahomet*. Tous les Prophétes ſont reconnus exemts d'erreurs capitales & de grands péchés, & quelques différentes qu'ayent été leurs Loix & leurs inſtitutions, ils ont tous également fait profeſſion de l'*Iſlamiſme*.

Il ne reſte plus qu'à donner une idée de la maniere que les *Muſulmans* éclairés s'expliquent ſur la Religion & la Divinité conſiderées comme un bien néceſſairement commun à tous les hommes. Ils croyent de la Religion qu'elle eſt étroitement liée au bonheur de la ſocieté civile, & que l'une ne peut ſubſiſter ſans l'autre. Un de leurs (*c*) Poëtes appelle la Religion & l'Etat des *jumeaux inſéparables*. Un autre ajoute qu'ils ont pris naiſſance enſemble, & que la mort de l'un

ſon *Alcoran*: ils ſont prévenus que le notre eſt faux & corrompu. Quand ils empruntent quelque trait de Morale de la doctrine de J. C. ils le paraphraſent, ou lui donnent un autre tour, pour ne point paroître le devoir au Chriſtianiſme. Il eſt pourtant vrai qu'aujourd'hui ceux qui ſont un peu mieux inſtruits que ne l'eſt ordinairement le peuple ne doutent nullement que notre Evangile, & celui qui exiſtoit dans le tems de *Mahomet* ne ſoyent les mêmes; mais ils n'en ſont pas moins prévenus contre la bonne foi des Chrétiens ſur cet article. Les *Mahometans* accuſent ceux-ci d'en avoir retranché tout ce qui étoit favorable à *Mahomet*. Outre cela leurs Auteurs citent des paſſages qui ne ſe trouvent point dans nos Evangiles. Voy. d'*Herbelot* ubi ſup.

(*a*) Cet Evangile ſe trouve manuſcrit & en Italien dans la *Bibliotheque* du Prince Eugene. On le croit traduit de l'Arabe vers le milieu du 15. ſiécle, & c'eſt là, nous dit-on, ce que les *Mahometans* opoſent aux quatre Evangiles du Chriſtianiſme. S. Barnabé s'y trouve l'Apôtre familier de J. C. & de la Vierge, defenſeur du mérite de la Circonciſion &c. On y lit que les peines des *Mahometans* ne ſeront point éternelles; que J. C. n'étoit qu'un ſimple Prophéte; que les Juifs ne le prierent point au Jardin des Olives, & qu'il leur fut enlevé par le miniſtére de quatre Anges; que Judas fut crucifié en ſa place, Dieu l'ayant rendu ſi ſemblable à J. C. que non ſeulement les Juifs y furent trompés, mais la Vierge Marie même & les Apôtres; cependant au milieu de cette faſcination qui dura juſqu'à ſa paſſion prétendue, J. C. obtint la permiſſion de les conſoler. Alors S. Barnabé prit la liberté de demander à J. C. comment Dieu avoit ſouffert que ſa mere & ſes diſciples fuſſent abuſés juſqu'à croire qu'il étoit mort avec tant d'ignominie; à quoi J. C. repondit „ Dieu eſt trop pur pour voir le moindre défaut dans ſes „ ſerviteurs ſans les en châtier ſéverement. L'attachement trop fort de ma mere & de mes diſciples étoit „ l'effet d'un amour terreſtre & corrompu; pour les en punir Dieu leur a envoyé cette affliction (ma „ mort prétendue) afin de les garantir ainſi de la peine du feu éternel. Pour moi qui ai vêcu innocent „ dans ce monde (je ſuis néanmoins puni de ce que) les hommes m'ont apellé Dieu & fils de Dieu. Il a „ voulu que je fuſſe le mépris des hommes dans ce monde, de peur qu'au jour du jugement je ne devinſſe celui des Demons (j'ai été comme l'oprobre du genre humain parce que) ils ont crû que j'avois „ été véritablement crucifié, (au lieu que Judas m'a été ſubſtitué pour ſouffrir la mort.) Je reſterai „ dans cet état d'oprobre (cauſé par l'illuſion où ſont les hommes) juſqu'à la venue de *Mahomet* l'En„ voyé de Dieu, & c'eſt lui qui retirera de l'erreur tous ceux qui ſeront fidelles à la Loi de Dieu". J'ai abregé cet extrait qui eſt bien plus long dans le manuſcrit Italien, & ce qui eſt renfermé dans les parentheſes eſt ajouté pour rendre la traduction plus claire. On veut que cet Evangile ait été traduit en Italien pour l'uſage des Renegats: mais peut être qu'aucun Proſelyte n'a été confirmé dans la foi *Mahometane* par cet Evangile; excepté quelques miſerables, qui n'ont jamais rien lû des Evangiles du Chriſtianiſme, & qui ne connoiſſent la Religion dans laquelle ils ont été batiſés que par des ſignes de croix & le chapelet.

(*b*) 124000. ou 224000. Voy. *Sale* ubi ſup.

(*c*) D'*Herbelot* ubi ſup. p. 296.

l'un ſemble être fatale à l'autre. Enfin l'on cite ces paroles d'un Poëte Turc, qui établiſſent plus expreſſement encore la néceſſité de la Religion; *ne vous mettés pas en peine que l'Etat périſſe , pourvû que la Religion demeure.* On ne peut pas dire, au contraire; *ne vous mettés pas en peine que la Religion périſſe, pourvû que l'Etat demeure.* Leurs Docteurs s'élevent auſſi contre l'autorité de la raiſon. Ils la diſent incapable de diſcerner l'erreur ſans le ſecours de la foi, ils l'appellent elle-même *erreur.* Adhérer, ajoutent-ils, à ſes propres ſentimens & à ſes lumieres eſt le chemin de l'impieté &c. La foi jointe aux bonnes œuvres ouvre aux fidelles la porte des bénedictions du ciel & de la terre. Enfin la Religion eſt comparée à un palmier dont les branches s'élevent, s'il faut ainſi dire, au ciel. Dieu eſt le ſouverain bien de l'homme. Malgré ces beaux ſentimens on prétend que le *Mahometiſme* eſt plein de *Déiſtes* & de *Latitudinaires*, qui comparent la Religion (c'eſt-à-dire celle des *Muſulmans*) à un grand chemin par lequel les hommes vont droit à Dieu , ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait à droite & à gauche divers ſentiers qui ménent auſſi à lui. On comprend aſſez que la Religion dominante doit toujours être le grand chemin. Il ſemble auſſi (*a*) que *Mahomet* favoriſe les *Latitudinaires*; car dit-on, il n'a pas exclu du ſalut ceux qui vivent en gens de bien dans la Religion où ils ſont nés. Cependant on trouve d'autres paſſages du même livre, où l'*Iſlamiſme* eſt apellé le *droit chemin,* le ſeul qu'il faut ſuivre. L'*Iſlamiſme* eſt la (*b*) ligne droite que *Mahomet* a tracée pour les *Muſulmans.* A droite & à gauche de cette ligne il en trace d'autres ; mais en même tems il les avertit que c'étoient de fauſſes routes gouvernées par des Demons.

Il y a des Docteurs *Mahometans* qui portent le libertinage plus loin que les *Latitudinaires*, en ſe jettant, nous dit-on, dans un dangereux Pyrrhoniſme, qui ne connoit rien de certain que les deux extrêmités de la ligne , c'eſt-à-dire le commencement de la vie & la fin , qui eſt la mort. Toute la Religion de l'homme ſpirituel & intelligent ne conſiſte , diſent-ils, qu'en ces deux termes: mais il me ſemble que ce ſentiment pourroit fort bien recevoir une interpretation favorable. Y a-t-il rien en effet de plus certain que ces deux extrêmités? & les connoître , c'eſt-à-dire ſe ſoumettre & s'humilier à la vue des ſuites fâcheuſes de l'une, perſéverer dans l'eſpérance en voyant la néceſſité de l'autre, après avoir vêcu dans une agitation perpétuelle en ce monde, n'eſt-ce pas là connoître la Religion en homme ſage & intelligent?

D'autres enfin ſemblent expliquer avec beaucoup de nobleſſe l'idée qu'ils ont de l'immenſité de l'Etre ſuprême ; mais ils cachent des principes fort mauvais. *Dieu eſt par tout*, diſent-ils, *Seigneur*, *nous ſommes partout chez vous. Nous nous diſions à nous mêmes*, *il ſe trouvera peut être un chemin qui nous conduira ailleurs*; *& quel chemin prendrions nous qui ne nous conduiſe à vous ?* mais tous ces beaux termes renferment ou l'idée Platoniciene , qui fait de Dieu le principe géneral de tous les Etres, ou celle des Stoïciens qui fait de Dieu l'ame du monde; ou celle des (*c*) *Hylozoites*, qui vivifie la matiere; on enfin celle de quelques Docteurs

(*a*) Voy. Ch. 2. de l'*Alcoran* & les notes de M. *Sale* &c.
(*b*) *Biblioth. Orient.* ubi ſup.
(*c*) Selon ces vers de *Manile* l. 1. *Aſtron.* où après avoir parlé de l'ordre merveilleux de l'Univers il dit;

Ac mihi tam præſens ratio non ulla videtur,
Qua pateat mundum divino numine verti,
Atque ipſum eſſe Deum, nec forte coiſſe magiſtra.

teurs Juifs & Sectateurs d'Aristote, qui, en établissant la coëternité de Dieu & de la matiere, en sorte qu'il n'y ait en Dieu que la priorité de Nature les unit pourtant nécessairement l'un à l'autre ; car les *Mahometans* qu'on taxe de libertinage & de *Déisme* enseignent que (*a*) Dieu est un cercle qui renferme toutes choses, & que c'est en cela que consiste l'immensité de Dieu. *Toutes les lignes, toutes les voyes différentes des Religions aboutissent à ce cercle.* (Il valloit mieux dire que Dieu est le centre du cercle , & que toutes les lignes tirées de la circonférence de ce cercle vont se réunir au centre, c'est-à-dire à Dieu.) Sans prétendre plaider pour le sentiment de ces *Mahometans* , ni examiner s'il est effectivement celui des *Déistes* & des *Spinosistes* de l'Europe, je dirai seulement qu'ils ne parlent pas de l'immensité de Dieu d'une maniere différente (*b*) de celle du Prophéte David ; & peut être que la comparaison du cercle à Dieu pourroit s'expliquer aussi favorablement qu'un passage du (*c*) Poëte *Aratus* l'a été par S. Paul.

Mais les Docteurs *Musulmans* qui pensent avec le plus de justesse & de dignité sur le premier objet de la Religion croyent que la raison humaine doit être soumise à la raison éternelle, que tout doit céder à cette premiere vérité, quand elle fait marcher devant soi les motifs *de crédibilité.* Ils sont persuadés aussi qu'il faut abandonner toute sorte d'avantages temporels pour elle ; & souvent même cette persuasion va jusqu'à les jetter dans une *Quietude* parfaite.

A l'égard du cours des idées qui dans la société civile donnent plus ou moins de mérite à la Religion dominante ; il varie ici comme ailleurs. (*d*) La flaterie, la force & la politique enseignent aux peuples à suporter les vices & l'infidelité de leurs maîtres, & il peut leur arriver comme à nous d'adorer pour un tems des opinions qui sont des erreurs, dès qu'elles cessent d'être soutenues de l'autorité de l'Etat. Si de ces motifs nous passons à d'autres qui ne servent pas moins à exciter ou à retenir la Religion des particuliers , & à lui donner de vrayes ou de fausses couleurs , nous découvrirons infailliblement en Orient ce qu'un Auteur fort ingénieux a fait découvrir (*e*) par un Maronite dans le centre du Christianisme: beaucoup d'habitude dans les peuples, beaucoup de forfanterie & d'hypocrisie dans les Grands. Mais quelque corrompus que soyent les principes des uns & des autres , tous les *Mahometans* reconnoissent généralement comme les Chrétiens , que la Religion est nécessaire & pour la gloire de Dieu & pour le bonheur de l'homme; sans quoi il est dégradé de l'humanité. Un de leurs Poëtes dit avec raison, (*f*) *que la Religion sert de jouet aux impies*

(*a*) D'*Herbelot* ubi sup. p. 296.

(*d*) Pseau. 139.

(*c*) Τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμεν —— *car nous sommes ses enfans*, ou plutôt sa production. Act. Ch. 17. V. 28. V. aussi Ps. 104. v. 27--30. Job. Ch. 34. v. 14. & ailleurs. Au reste je ne saurois m'empêcher de blamer ici la précipitation de ceux qui condamnent certains sentimens & certaines expressions comme prophanes, tandis qu'on trouve des choses tout aussi fortes dans les SS. Ecritures. Comparés par exemple les v. 19. 20. 21. du Ch. 3. de l'Ecclésiaste, les v. 7. 8. 9. du Ch. 14. de Job &c. avec les endroits de quelques Poëtes anciens & modernes. Osera-t-on accuser de libertinage ces Auteurs sacrés? Ils se sont pourtant exprimés comme ces Poëtes.

(*d*) Les Arabes disent que les hommes suivent la Religion de leurs Princes ; & les Persans, que tous les vices & toutes les réveries des Princes deviennent des vertus pour leurs sujets. D'*Herbelot* ubi sup. p. 297.

(*e*) „ Il tempo é il maturo riflesso mi fecero poi auveduto che tutta la Religione di Roma consiste in „ una cerimonia di culto esteriore , che . . . potrebbe chiamarsi un certo uso di vita in piccoli , una „ hipocresia ne' grandi. *Divorz. Celes.* L. 1.

(*f*) La pensée de l'Arabe revient à celle du Poëte Latin ; *Relligio peperit scelerata atque impia facta.* Lucret.

pies & aux prophanes; mais un autre, en lui rendant la justice qu'elle mérite, nous dit qu'elle méne les sages à Dieu par l'obéissance, les pénitens par la crainte, les (véritables) dévots par le desir, & les justes par l'amour (qu'ils doivent à Dieu.)

Je conclus par les distinctions qu'établit un Auteur *Musulman* entre les différentes choses qui sont permises ou defendues par la *Loi* (*de Mahomet*, & par ceux qui lui ont fait des suplemens.) D'*Herbelot* nous fournit ces distinctions, & il faut le copier encore. „ (*b*) Tout ce qui est clairement declaré dans la „ parole de Dieu, (c'est-à-dire l'*Alcoran*) s'apelle *Fardh*, & celui qui ne le re- „ çoit pas est infidelle.

„ Tout ce qui est clair par la raison s'apelle *Vageb*. Celui qui ne l'observe „ pas est un ignorant & un miserable, mais il n'est pas infidelle.

„ Il y a du mérite à observer la *Sonna*, (c'est-à-dire la Tradition.) Celui qui „ ne l'observe pas est digne de reprimande, mais non pas de punition (la *Sonna* „ revient à la *Mischna* des Juifs :) elle est la seconde Loi, ou la Loi orale.

„ *Mosteheb* est ce qui mérite d'être observé ; mais ne l'étant pas il ne mérite „ ni punition, ni reprimande.

„ Tout ce qui peut être obmis ou observé indifféremment & sans distinction „ s'appelle *Mobah*.

„ *Mactouh* est une chose pour laquelle on ne loue point celui qui s'en abstient, „ de même qu'on ne blâme point celui qui en use.

„ (*b*) *Haram*, est ce qui mérite reprimande & châtiment ; en un mot tout „ ce qui est expressement défendu par la Loi, & le contraire de *Halal*, qui si- „ gnifie tout ce qui est permis par la Loi.

„ (*c*) *Adab* tombe sur tout ce que le Prophéte *Mahomet* a pratiqué une ou „ deux fois".

(*a*) D'*Herbelot* ubi sup. art. *Ferhaidh*.

(*b*) *Haram* signifie aussi une chose sacrée, dont l'accès n'est pas permis à des infidelles; par exemple, la *Caaba* de la Mecque, le Tombeau de *Mahomet* à Medine &c. ni à des hommes, fidelles ou non, comme le Serrail. Outre cela on apelle *Haram* l'apartement des femmes, ou le quartier qu'elles occupent.

(*c*) Il paroit par d'*Herbelot* ubi sup. article *Adab*, que ce mot peut signifier *mœurs*, *manieres*, *usages*, *methode*.



CON-



(a) CONFESSION DE FOI DES MAHOMETANS, OU (b) TRAITÉ

Touchant les Articles que chaque Mahometan est tenu de recevoir & de croire pour être bon Musulman.



I.

*De l'*EXISTENCE *de* DIEU.



LES ARTICLES de notre FOI, que tout bon *Musulman* est obligé de croire & de recevoir avec une entiere assurance, sont au nombre de XIII. dont voici le premier & le principal :

C'est de croire du cœur, de confesser de la langue & d'affirmer d'une franche & constante volonté, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Seigneur & Gouverneur de l'Univers, qui a tiré toutes choses du néant; en qui il n'y a ni image, ni ressemblance ; qui n'a engendré qui que ce soit, comme il n'a été engendré de personne, qui n'a jamais été Fils, comme il n'a jamais été Pere. C'est ce maître & souverain arbitre de toutes choses que nous sommes tenus d'adorer & de servir nous autres *Musulmans.* Ainsi, que nul d'entre nous ne s'écarte de cet article, mais que chacun le grave profondement dans son cœur; car il est indubitable.

II. *Du*

(*a*) Ce morceau a été traduit par M. D**, & c'est lui aussi qui a fait les notes. Il étoit bien juste de les lui conserver : la beauté du style & la beauté de ces notes figurent parfaitement bien ensemble.

(*b*) C'est le titre du MS. Latin, qui m'a été remis. L'Original est Espagnol en Lettres Arabes, & je conjecture que c'est quelque Renegat qui en est l'Auteur, & qui l'a composé à l'usage de ses Compatriotes. M. *Reland* l'allegue souvent & s'en sert avec succès pour expliquer certaines choses du *Catéchisme des Mahometans.*

II.

Du Prophéte MAHOMED *& de son* ALCORAN.

Le ſecond Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & confeſſer de la bouche, que le Dieu très haut, après s'être revelé aux hommes par ſes anciens Prophétes, nous a enfin envoyé ſon élu, le bienheureux *Mahomet*, avec la Loi ſainte & divine qu'il avoit (*a*) créée par ſa grace, & qui eſt contenue dans le véncrable *Alcoran*, qui nous a été remis de ſa part. C'eſt par ce ſaint Livre, que Dieu a abrogé toutes les Loix précedentes, & qu'il a retiré de leurs doutes & de leurs erreurs les Peuples & les Nations, pour les conduire à une ſtable & permanente félicité. C'eſt pourquoi nous ſommes obligés d'en ſuivre exactement les Doctrines, les rites & les cérémonies & d'abandonner toute autre Secte, ou Religion quelconque, antérieure & poſterieure à cette derniere révelation. Cet Article nous diſtingue & nous éloigne de toute eſpéce d'Idolatrie, de toute rapſodie menteuſe, de toute fauſſe Prophétie, & de toutes ces Societés, Religions, ou Sectes différentes de la notre, ou erronées, ou abrogées, ou exaggerées, ſans foi & ſans vérité : comme il paroit tous les jours par les notions (*b*) diverſes des infidelles, qui répudient leurs réglemens & leurs uſages, après les avoir inſtitués ; qui changent leurs principes à tout moment, parce qu'ils ne connoiſſent pas la Bonté de Dieu, & qui flétriſſent (*c*) eux-mêmes leurs propres cérémonies par des innovations & des reformes continuelles.

III.

De la PROVIDENCE *& de la* PRE'DESTINATION.

Le troiſiéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour aſſuré, qu'excepté Dieu même, qui a toujours été & qui ſera, toutes choſes doivent périr un jour, & que l'Ange de la mort doit retirer à lui toutes les ames des mortels deſtinées à l'extinction totale & univerſelle, de la part de Dieu notre maître, & notre puiſſant Seigneur, qui a pû & qui a voulu produire du néant & enſuite arranger ce monde univerſel, avec toutes les choſes qui y ſont bonnes ou mauvaiſes, douces ou ameres ; qui a pû auſſi, qui a ſû & a voulu établir deux Anges, l'un à ſa droite & l'autre à ſa gauche, pour enrégîtrer les œuvres d'un chacun de nous, tant les bonnes que les mauvaiſes, afin que connoiſſance juridique en ſoit priſe & ſentence prononcée au grand jour du Jugement. Il eſt donc néceſſaire de croire la Prédeſtination ; mais il n'eſt permis d'en parler à qui que ce ſoit, qu'après s'être rendu habile dans l'étude de notre Loi écrite, qui eſt l'*Alcoran*, & de notre Loi Orale, qui eſt la *Sonna* (*d*).

Du

(*a*) ART. II. L'Auteur ſe déclare pour la *Création* de l'Alcoran, contre le ſentiment du *Catechiſme Mahometan* qui tient pour l'*Incréation*.

(*b*) Ces coups de dent que l'Auteur donne ici aux Chrétiens des derniers ſiécles, me font ſoupçonner ce que j'ai dit ; que c'eſt l'Ouvrage d'un Rénegat, qui ne peut retenir ſa colére contre ceux qu'il a abandonnés.

(*c*) Il y a ici quelques traits vifs contre les Superſtitions de l'Egliſe Romaine, où il eſt aiſé d'entrevoir le pinceau d'un transfuge & d'un apoſtat.

(*d*) ART. III. Voyez ci-après. Du reſte notre Auteur paroit aſſez reſervé ſur l'article de la Prédeſtination. Il ne veut point qu'on en parle, qu'on ne ſoit devenu habile. Ceci me perſuade encore que ce

ne

Du reſte puiſque toutes choſes doivent prendre fin *(a)*, faiſons de bonnes œuvres & conduiſons-nous de telle ſorte, que nous puiſſions vivre éternellement, & d'une vie qui eſt la vie & l'eſſence réelle, qu'on ne pourra jamais obtenir que par la pratique de la vertu : comme l'ont prêché les anciens Prophétes, avant que le ſacré volume de l'*Alcoran* nous eut été envoyé du Ciel.

IV.

*De l'*INTERROGATION *du ſépulcre.*

Le quatriéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour certaine & aſſurée, l'*Interrogation* du ſépulcre ; laquelle ſera faite à chacun de nous après la mort par le miniſtére de deux Anges, ſur ces quatre queſtions principales : qui a été notre *Seigneur* & notre Dieu ? Qui a été notre *Prophéte?* Quelle a été notre *Religion?* & de quel côté a été notre *Kibla?* Celui qui ſera en état de répondre, que Dieu a été ſon unique Seigneur, & *Mahomet* ſon Prophéte, trouvera une grande clarté dans ſon tombeau, & il repoſera lui-même dans la gloire. Mais celui qui ne répondra pas bien à ces queſtions, ſe trouvera envelopé dans les ténèbres juſqu'au jour du jugement. Craignons donc un ſort ſi terrible, où il n'y aura ni ſecours, ni conſolation à attendre d'aucune part ; & regardons comme un effet de la bonté Divine, d'avoir diſpoſé ainſi les choſes pour la conſolation des juſtes & pour la terreur des méchans. Car ſi nous nous examinons nous-mêmes dès cette vie, il nous accordera ſa grace après ſa mort juſques au jour du jugement *(b)*.

V.

*De l'*ANE'ANTISSEMENT *futur de toutes choſes.*

Le cinquiéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire de cœur & tenir pour aſſuré, non ſeulement que toutes choſes doivent périr un jour & être anéanties, ſavoir les Anges, les hommes & les Démons &c. mais encore que cela doit arriver à la fin du monde, lorſque l'Ange *Iſrafil* enflera la trompette, en telle ſorte qu'excepté le Dieu Souverain, il ne reſtera rien de vivant, dans l'univerſalité des choſes, immédiatement après le bruit terrible, qui féra trembler les montagnes, affaiſſer la terre & changer la mer en couleur de ſang. Le dernier de tous, qui expirera dans cette extinction totale ſera *Azariel*, l'Ange de la mort ; & alors véritablement ſera manifeſtée la grande puiſſance du Dieu très haut. Qui ne craindroit un bruit ſi terrible & un fracas ſi épouvantable ? Qui ne ſeroit touché d'une ſolitude ſi affreuſe ? Qui ne s'efforceroit de bien vivre, pour abonder en bonnes œuvres, dans l'eſpérance d'une *(c)* Compenſation

ne peut être qu'un Moine Eſpagnol & Rénegat, qui ait compoſé cet Ouvrage. L'air de Prédicateur qu'il s'y donne à la fin de chaque article eſt pour moi une nouvelle conviction.

(a) Ceci eſt tiré viſiblement de la ſeconde Ep. de S. Pierre, Ch. III. vſ. 8. & ſuiv. juſqu'à la fin du Chapitre.

(b) ART. IV. On voit manifeſtement que toutes ces moralités ſont imitées des SS. Livres, & que l'Auteur étoit un homme élevé dans le Chriſtianiſme. S. Paul a dit avant lui, que *ſi nous nous jugions nous mêmes, nous ne ſerions point jugez*, & quantité d'autres ſentences qu'on trouvera repandues dans cette eſpéce de Confeſſion de Foi.

(c) ART. V. Voyez ſur cette compenſation future l'article IX. où l'Auteur explique fort nettement ſa penſée.

tion équitable & ſalutaire ? Qui ne . . . . du Soleil & de la Lune ? Qui dès à préſent ne commenceroit à gémir de ſes péchés & à pleurer ſa derniere fin, ſoit qu'elle arrive de nuit ou de jour ? Arrêtons-nous à ces penſées & marchons armés d'eſpérance & de bonnes œuvres : car tout ce qui n'eſt point elles nous eſt ſeulement prêté en cette vie paſſagere & nous rend ſujets à la mort & au châtiment. Heureux ſi nous faiſons une attention convenable à ces grandes vérités ; toutes choſes nous deviendront utiles & favorables, l'indigence comme la richeſſe, l'amertume comme la douceur, & l'adverſité comme la proſperité. Tout nous élevera & donnera à nos ames cette nobleſſe (*a*). . . .

VI.

De la Resurrection *future.*

Le ſixiéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour certain qu'avant toutes choſes, après l'extinction totale de l'Univers, Dieu reſſuſcitera premierement dans le ciel l'Ange de la mort, & enſuite rapellera toutes les ames, & les réunira chacune au corps qui leur appartient ; bien entendu que les unes ſeront deſtinées à la gloire & les autres à la Gehenne. Mais ſur la terre le premier que Dieu reſſuſcitera, ſera notre bienheureux Prophéte *Mahomet.* Pour la terre elle-même, elle s'ouvrira de tous côtés, elle ſera changée en un inſtant, & par le commandement de Dieu, le feu (*b*) s'y mettra de toutes parts & s'étendra juſqu'à toutes ſes extrêmités. . . . . Alors Dieu préparera une grande place toute unie & aſſez ſpacieuſe pour contenir toutes les Créatures, appellées à rendre compte de leur conduite paſſée. Que ce jugement ſolemnel, définitif & irrévocable nous réveille de notre ſecurité ; car il ne ſera fait grace à rien de créé. Toute ame y ſera jugée par la même règle & ſans acception des perſonnes.

VII.

Du Jour *du* Jugement.

Le ſeptiéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour certain, qu'il y aura un *Jour* de *Jugement*, où Dieu ordonnera que toutes les Nations ayent à comparoître dans un lieu deſtiné à ce grand Procès, aſſez ample pour que ſa Majeſté y paroiſſe avec éclat, & que ſes ſentences y puiſſent être ouïes de tout le monde. C'eſt dans cette place magnifique & ſpacieuſe que ſe formera l'aſſemblée de toutes les Créatures univerſelles, environ vers le milieu du jour & dans la clarté du midi, & c'eſt alors qu'avec ſon Prophéte, je veux dire, le bienheureux *Mahomet* & en préſence de tous les hommes, Dieu jugera en juſtice & en équité toutes les Nations de la terre en géne-

(*a*) Cette Lacune avec la précedente, auſſi bien que toutes les autres, ſe trouvent dans le MS. Latin, dont je me ſuis ſervi. Ici il me ſemble que l'Auteur vouloit dire quelque choſe de l'agilité & de l'activité néceſſaire au paſſage difficile & épineux du *Pont aigu*, dont il ſera parlé dans l'Art. XI.

(*b*) Art. VI. Ceci eſt encore copié de nos SS. Livres & entre autres du Ch. III. de la ſeconde Epit. de S. Pierre, vſ. 8. & ſuiv. Ce qu'il ajoute que Dieu nous jugera tous ſans acception de perſonnes, & la conſéquence morale qu'il en tire, eſt encore pris du même Auteur ſacré ; ce qui me confirme dans l'opinion où je ſuis que c'eſt ici l'Ouvrage d'un Apoſtat, qui humainement parlant n'étoit ni ſot, ni mauvais Prédicateur.

neral & chaque perſonne en particulier. Pour cet effet, il ſera donné à chacun de nous un Livre ou Catalogue de ſes propres œuvres ; aux bons de telle ſorte, qu'ils le recevront & le tiendront de la main droite, & aux méchans de telle maniere, qu'ils le recevront & le tiendront de la main gauche (*a*). . . . . Quant à la durée de ce Jour elle ſera auſſi longue que la durée du preſent ſiécle. Ce ſera un jour de ſoupirs & de douleurs, un jour de tribulation, & d'angoiſſe, où il faudra boire juſqu'à la lie la coupe de déplaiſir & de tourment. Mais c'eſt ce qu'éprouveront particulierement les impies & les pervers : tout leur préſentera des idées de deuil & de triſteſſe ; tout deviendra pour eux aloé & amertume. Ils n'obtiendront ancun moment de repos ; ils ne verront rien d'aimable ; ils n'entendront aucune voix qui leur faſſe plaiſir ; leurs yeux ne verront que les ſupplices de la Gehenne ; leurs oreilles n'entendront que les cris & les hurlemens des (*b*) Démons, & leur imagination épouvantée ne leur offrira que des ſpectres & des tortures.

VIII.

*De l'*Intercession *de* Mahomet.

Le huitiéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour aſſuré, que notre vénerable Prophéte *Mahomet* intercédera pour ſon Peuple avec ſuccès, au grand jour de l'examen, lorſque ce Peuple ſe trouvera dans une affliction amere & dans une grande tribulation. Ce ſera la premiere interceſſion : mais à la ſeconde Dieu ſera entierement fléchi, & tous les fidelles *Muſulmans* ſeront tranſportés dans un état glorieux ; tandis qu'il ne ſera reçu aucune priére ou excuſe en faveur des autres Nations. A l'égard de la grandeur de la peine qu'auront à ſouffrir les coupables d'entre nous, qui auront transgreſſé les préceptes de l'*Alcoran*, il n'y a que Dieu ſeul qui la connoiſſe, comme il n'y a que lui qui ſache quelle en ſera préciſement la durée, ſi elle ſera plus longue ou plus courte que celle de l'examen ou du jugement. Mais c'eſt à nous à abreger cette durée par nos bonnes œuvres, par nos largeſſes, & par tous les efforts dont nous ſommes capables, en nous apellant nous-mêmes en jugement dès cette vie, avec toute l'attention de notre eſprit & de nos ſens ; avant que nos péchés & nos crimes nous citent au tribunal de Dieu : puiſqu'auſſi bien c'eſt lui qui nous conſerve en ſa miſéricorde & qui nous donne ce tems de répi, pour nous mettre en état de nous raprocher de lui par une conduite vertueuſe (*c*).

IX.

De la Compensation future, *dans le Jugement dernier.*

Le neuviéme Article & ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & tenir pour certain, qu'il y aura une reddition de compte à faire à chacun de nous de-

(*a*) Art. VII. Dans le Catéchiſme, on ajoute *derriere leur dos*, parce qu'ils auront les mains liées de ce côté-là. C'eſt apparemment ce qui étoit dans la lacune.
(*b*) Il y a dans le Latin, *Satanarum*, des Satans. Ceci fortifie ma conjecture ſur la patrie & le caractére de l'Auteur.
(*c*) Art. VIII. Tous ces traits de morale, qui tombent ſi à propos à la fin de chaque article, paroiſſent également puiſés dans nos idées Evangeliques.

devant Dieu, concernant le bien & le mal que nous aurons fait en ce monde. Avant tous les autres ſeront apellés à cet examen, tous ceux qui auront été du Peuple de *Mahomet*, parce que ce ſeront eux qui témoigneront contre toutes les Nations étrangeres. En ce jour-là, il arrivera que Dieu ôtera des bonnes œuvres, de la balance de celui qui aura été diffamé ; & s'il ne trouve point de bonnes œuvres chez le diffamateur, il ôtera des miſéres du diffamé, pour les inſérer dans le compte du diffamateur : en ſorte que ſa grande juſtice ſera miſe dans une parfaite évidence (*a*). A moins donc que nous ne voulions ſubir le ſort de cette terrible compenſation, ne ſongeons point à faire injure aux autres, ou à diminuer leurs biens, ou leur honneur, ou leur bonne renommée. Car nous pouvons nous aſſurer que ſi nous faiſons tort à nos fréres, telle ſouſtraction ſera faite à nos bonnes œuvres, ou plutôt telle aggravation à nos dettes; leſquelles il faudra pourtant ſolder, dans le tems de la derniere affliction, & lorſque pour étancher notre ſoif, ou ſimplement pour rafraîchir notre langue, nous donnerions, ſi nous pouvions, tout ce que nos yeux ont jamais vû ici bas de plus beau & de plus riche.

X.

De la BALANCE *&* *du* PURGATOIRE.

Le dixiéme Article avec ſes principales raiſons : il faut croire du cœur & confeſſer de la bouche, que toutes nos actions bonnes & mauvaiſes, ſeront un jour peſées à la balance, les unes contre les autres ; en ſorte que ceux dont les bonnes œuvres l'emporteront ſur les mauvaiſes, entreront dans le Paradis, & qu'au contraire, ceux dont les mauvaiſes œuvres l'emporteront ſur les bonnes, ſeront condamnés aux flammes de la Gehenne. Et pour ce qui eſt de ceux dont les baſſins balanceront, parce qu'ils auront fait autant de bien que de mal, ils ſeront retenus dans un lieu mitoyen entre le Paradis & l'Enfer, où l'on aura égard à leurs mérites & à leurs demérites, puiſque ſans endurer d'autre peine que la détention, ils n'auront aucune part à la gloire des Juſtes béatifiez. Il eſt vrai que tous ceux d'entre eux qui ſe trouveront *Muſulmans*, ſortiront enfin de leur captivité & ſeront introduits dans le Paradis, à la ſeconde interceſſion du Prophéte, notre bienheureux *Mahomet*, qui ſignalera ſa grande pieté à intéreſſer, pour notre ſoulagement, la puiſſance & la miſericorde du très-haut auſſi bien que ſa juſtice, déja pleinement ſatisfaite par la longue captivité des coupables. C'eſt pourquoi peſons nos bonnes œuvres dés à preſent, afin que nous travaillions aſſiduement à leur procurer le poids & la victoire ſur les mauvaiſes ; ſi nous n'aimons mieux que celles-ci l'emportent & nous excluent enſuite de notre *Examen*, du ſéjour de la gloire. Ne . . . . ce qui eſt le comble de la félicité de nos ames : de peur qu'il ne nous faille pleurer & lamenter en ce jour de ténèbres. Encore une fois, ornons plutôt nos ames dès à préſent, des attraits de la vertu, pendant que nous en avons le tems ; pendant que nous ſommes encore à portée d'éviter la peine future, & que nous nous trouvons, pour ainſi dire, à la main les aides & les ſoulagemens qui nous conviennent. Car après cette vie, il ne ſera plus tems de nous racheter de

(*a*) ART. IX. Otez la fiction de cette idée, pour n'en conſerver que le moral, & vous conviendrés qu'elle a quelque choſe de brillant & même de nouveau pour la plupart des Lecteurs.

de la perdition, il n'y aura plus de lieu à la répentance, & nous ne trouverons même de répondant que lorſque nous aurons ſatisfait pour nos péchés.

XI.

Du PONT AIGU *& du paſſage qu'il en faut faire.*

Le onziéme Article avec ſes principales raiſons: il faut croire du cœur & tenir pour aſſuré, que tous les hommes du monde auront à paſſer un jour par le Pont aigu, dont la longueur ſera égale à celle de notre monde, dont la largeur n'excédera point celle d'un fil d'aragnée & dont la hauteur ſera proportionnée à l'étendue. Les juſtes y paſſeront plus vîte qu'un éclair; mais les impies & les méchans ne ſauroient le franchir en autant de tems, que doit durer le preſent ſiécle: & cela par le défaut de bonnes œuvres. C'eſt pourquoi ils tomberont & ſe précipiteront dans les feux de l'enfer, avec les blaſphémateurs & les infidelles, avec les hommes de petite foi & de mauvaiſe conſcience, qui auront fait peu d'aumônes parce qu'ils ont manqué de vertu. Cependant il y en aura d'entre les juſtes, qui le paſſeront plus vîte & plus légerement que quantité d'autres, qui y ſeront tentés de tems en tems, & ſur chaque précepte qu'ils auront mal obſervé (*a*) en cette vie. Bon Dieu! quel nous paroîtra ce Pont formidable? Quelle vertu, quelle grace ſecrete du très-haut ne faudra-t-il pas pour le franchir? De quels yeux attendrons-nous cette divine faveur? Quels deſerts, quelles reptiles, quelles ſauterelles ne trouverons-nous pas en notre chemin? Quelle faim, quelle ſéchereſſe, quelle laſſitude n'y eſſuyerons-nous point? Mais quel trouble, quelles douleurs & quelles afflictions n'auront pas à dévorer tous ceux qui n'auront point penſé à ce terrible paſſage? Prions Dieu qu'avec la ſanté de nos corps, il nous accorde auſſi la grace de ne pas reſter ſes débiteurs en cette vie; car les (*b*) Arabes ont accoutumé de dire & avec raiſon, *qu'il n'y a point d'obſtacle plus caché, que celui auquel on ne ſauroit rémedier par quelque expédient ou quelque artifice que ce puiſſe être.*

XII.

Du PARADIS.

Le douziéme Article & ſes principales raiſons: il faut croire du cœur & tenir pour aſſuré, qu'il y a un Paradis auprès de Dieu, qui eſt préparé aux bienheureux d'entre les fidelles, aſſavoir aux Sectateurs de la vraye Religion & de notre ſaint Prophéte *Mahomet*, où ils ſeront placés avec lui dans une clarté perpétuelle & dans la jouïſſance de tous les (*c*) plaiſirs celeſtes, toujours beaux, dans la vigueur de leur âge & plus brillans que le ſoleil, & où ils ſeront trouvés dignes de contempler & d'adorer la face du Dieu très-haut. Pour ceux qui ſeront détenus dans le ſupplice de la Gehenne, aſſavoir les transgreſſeurs & les pécheurs,

(*a*) ART. XI. Voyez au ſujet de ce pont aigu une note ſur le cinquiéme chapitre du *Catechiſme des Mahometans.*

(*b*) Ce n'eſt donc pas un Auteur Arabe qui parle ici. Ne ſeroit-ce point un Européen & un Rénegat?

(*c*) ART. XII. Il eſt notable que cet Auteur ne diſe rien des plaiſirs groſſiers, ou qu'il n'employe aucune expreſſion qui puiſſe faire de la peine aux perſonnes élevées dans le Chriſtianiſme. Ne ſeroit-ce point ce que j'ai inſinué plus haut? Que c'eſt ici un Rénegat, qui ne préſente le *Mahometiſme* que par ſon beau côté & qui ménage même juſqu'à ſes expreſſions.

cheurs, qui ont crû néanmoins en un ſeul Dieu, ils ſeront relâchés à la 2. intercesſion du Prophéte, qui les lavera auſſitôt dans le ſacré Lavoir, d'où étant ſortis plus blancs que la nège & plus éclatans que le ſoleil; ils ſe verront placés dans le Paradis, pour jouïr avec les autres bienheureux de toute la gloire qu'ils pourroient ſouhaiter. C'eſt ce qui arrivera au corps qui a été formé de la boue; & que ſera-ce de l'état de nos ames, auxquelles il ſera donné d'enviſager éternellement la lumiere & la reſplendeur de la Majeſté divine? Ayons donc continuellement dans le cœur l'idée de . . . . . . & en gardant la Foi, attachons-nous à faire des œuvres d'un tel caractére, que nous n'ayons aucun ſujet de craindre le feu de l'enfer; feu ſi vif & ſi perçant, qu'il n'y a aucun tourment de froid ou de chaud qui lui ſoit comparable. Appliquons-nous, dis-je, principalement aux bonnes œuvres; ne refuſons point nos forces à l'obſervation exacte, & du jeûne de notre vénerable mois de *Ramadan* (*a*), & des *Priéres* & des *Cérémonies* preſcrites, & ne fruſtrons point nos pauvres de la *dixme* de tous nos biens? Nous ſavons ce que dit ſur ce ſujet notre ſaint (*b*) Volume; „ Prépare-„ toi de ton opulence des douceurs pour l'avenir, de tes richeſſes de la louan-„ ge, de ta pauvreté un ſoutien immanquable, de ton infirmité une vigueur „ conſtante, & de ta Science le ſalut de ton ame.

XIII.

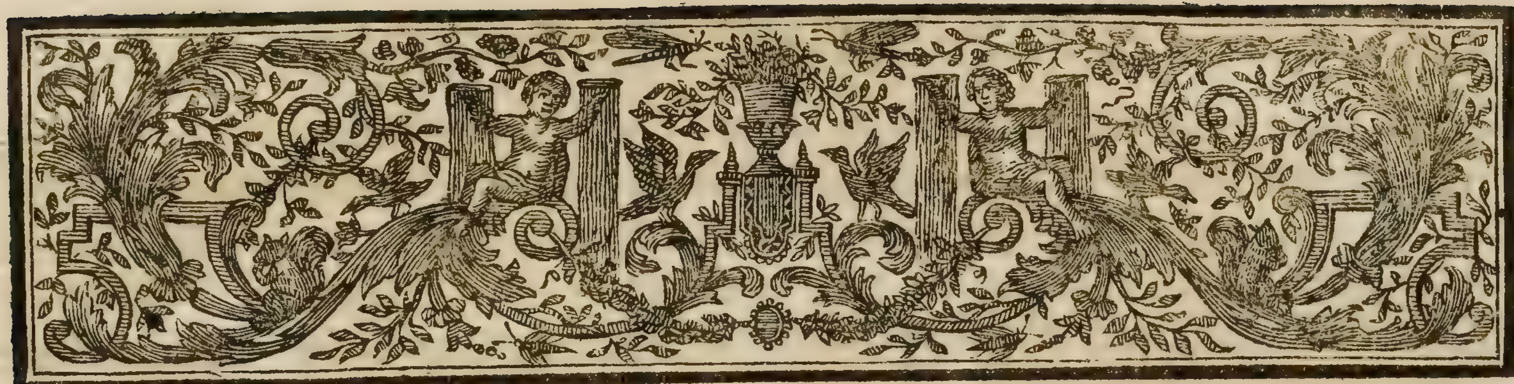
De L'Enfer.

Le treiſiéme & dernier Article & ſes principales raiſons: il faut croire du cœur & tenir pour aſſuré, qu'il y a un enfer préparé aux méchans, aux refractaires, aux transgreſſeurs de la Loi divine, maudits de Dieu pour leurs œuvres mauvaiſes, & à qui il ſeroit plus avantageux de n'être jamais nés & de n'avoir jamais vû la lumiere du jour. C'eſt à de tels qu'eſt preparé un lieu de ſupplices, ou plutôt un feu qui les brulera ſans les toucher; un feu de bize & de glace où il n'y aura que des vers & des ſerpens & autres bêtes venimeuſes ou féroces, qui les mordront, ſans les atteindre & qui exciteront en eux de grandes douleurs. Là ſera le ſéjour des méchans & des Démons, où ceux-ci tourmenteront ceux-là ſans fin & ſans ceſſe avec toute ſorte de fureur & de cruauté: & de peur que les ſentimens de la douleur ne s'y ralentiſſent, il leur ſuccédera toujours une nouvelle peau, à la place de celle qui aura été brulée ou amortie. C'eſt à nous autres bons *Muſulmans*, à concevoir & à entretenir une juſte horreur pour ce Lieu infame: une telle penſée eſt du devoir d'un homme de Dieu. Pour ce qui eſt des autres hommes, qui ont déclaré la guerre à notre Religion, ils verront un jour les tourmens de la Gehenne. Craignons tous ce ſupplice & ces terreurs épouvantables; confirmons notre Foi par les ſentimens du cœur & par la confeſſion de la langue, & gravons-là dans la fond de nos entrailles.

(*a*) Vous voyez que notre Auteur ramaſſe ici en peu de mots les minucies de la *Religion Mahometane*, comme les jeûnes & les ablutions. C'eſt qu'il n'en faiſoit pas grand cas lui-même. Voyez le Voyage de *Tournefort* ſur la Religion des Turcs.

(*b*) L'*Alcoran*.

LE CA-



LE
(a) CATECHISME
MAHOMETAN,
OU
Abregé de Théologie des Mahometans (b), traduit du Latin de M. Reland, par M. D**.



CHAPITRE I.

Idée generale des principes de la Religion, tant speculative que pratique.



AU nom de Dieu très-misericordieux.

2. Loué soit Dieu, qui nous a amenez à la Foi, qui l'a établie comme le Sceau (c) de notre entrée dans le Paradis Céleste, & comme un voile entre nous & la demeure éternelle dans les feux *de l'Enfer*.

3. Que la paix & la faveur de Dieu soyent sur *Mahomet!* le plus excellent de tous les

(a) * Je distingue par un asterisque les notes où je prens la liberté de critiquer le traducteur: & il est nécessaire de faire remarquer au lecteur une autre liberté que j'ai prise. C'est de corriger quelquefois la traduction & de suprimer souvent beaucoup de mauvaises notes de ce traducteur.

(b) * On peut dire *traduit*; car si M. D** dans sa Préface p. IX. nous dit *qu'il n'a que jetté les yeux* &c. p. X. il nous avertit *qu'il s'est délassé par cette Traduction d'un travail plus considerable* &c. On ne peut pas dire *traduit*; car deux lignes ensuite il nous dit que ce n'est pas tout à fait une traduction & un peu plus loin, qu'il a retranché, *qu'il a cousu par ci par là*, que même, sans craindre le *peuple endoctriné*, il n'a pas distingué ses additions. Est-il donc Auteur de l'Ouvrage qu'il publie cet illustre M. D**? non il ne s'en dit p. XV. que l'*imitateur*, après s'en être declaré auparavant le reformateur: & c'est là ce qui s'appelle bien traduire: comme on peut le voir dans la Préface, que l'on pourroit bien intituler, *qui contient tout ce qui vous plaira*, comme un des Chapitres du *Roman* Comique.

(c) Dans la 1. Edition Latine de cet Abregé, publiée en 1705. M. *Reland* avoit traduit de cette maniere: *Et constituit eam dotem, quâ introitus Paradisi Cœlestis paratur:* „ C'est-à-dire, & l'a établie comme la Dot, qui nous assure l'entrée dans le Paradis céleste". Et pour faire entendre cet endroit, il avoit remarqué que notre *Foi* étoit ici envisagée comme une espéce de *Dot*, en vertu de laquelle les fidelles s'assuroient de toutes les délices du Paradis, & en particulier de la joüissance future de ces beautés immortelles, que *Mahomet* leur y a promises. Mais dans la 2. Edition, qui est celle que nous avons suivie, il a ôté cette *Dot* du texte, & a retranché la note que je viens de dire, pour traduire comme nous avons fait après lui; & *l'a établie comme le Sceau dans le Paradis céleste*. Cette derniere figure lui a paru plus naturelle & apparemment plus conforme à l'Original.

les hommes, & le (*a*) *Conducteur*, qui dirige les ſiens dans le droit chemin; & non ſeulement à lui, mais auſſi à toute ſa *Famille* & à ſes glorieux (*b*) *Compagnons*: que cette Paix leur ſoit perpétuelle à tous, & aille en augmentant aux ſiécles des ſiécles!

4. Ici commence la deſcription de la Foi, & l'explication qu'on en doit faire.

D'abord il eſt néceſſaire de ſavoir que la Foi eſt le premier fondement de la Religion, comme l'a prononcé le Prophéte *Mahomet*. Que Dieu lui donne ſa grace! & qu'il lui accorde le ſalut!

5. La Religion des (*c*) *Iſlamites* eſt fondée ſur cinq *Principes capitaux*.

Le premier, qui eſt la Confeſſion du vrai Dieu, conſiſte à croire qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu éternel & véritable, & que *Mahomet* eſt ſon envoyé.

Le ſecond eſt l'obſervation reguliere des Priéres (*d*), & telle qu'elle eſt preſcrite.

Le troiſiéme eſt l'aumône.

Le quatriéme le jeune du mois de *Ramadhan*.

Enfin le cinquiéme eſt le Pélerinage de la Mecque, dont aucun *Muſulman* n'eſt diſpenſé, à moins qu'il ne ſoit hors d'état de l'entreprendre.

6. Commençons par la confeſſion du vrai Dieu, qui eſt proprement ce que nous appellons la Foi. Sur cet article il faut ſavoir que ce que nous exigeons d'un homme en état de connoiſſance conſiſte à croire,

1. *Premierement* en Dieu.
2. *Enſuite*, à ſes Anges.
3. *Puis* à ſes *Livres*.
4. *Après cela* à ſes *Envoyez*.
5. *Enſuite*, il doit croire qu'il y aura un dernier jour;
6. Et *enfin* qu'il y a un Décret immuable de Dieu tout puiſſant touchant le *bien* & *mal* (*e*).

7. La Foi conſiſte à être perſuadé vivement & de tout ſon *cœur* de la vérité de ces points fondamentaux: à quoi il faut ajouter la Confeſſion de vive voix, par laquelle on démontre extérieurement la perſuaſion du cœur.

CHAPITRE II.

De la FOI *en* DIEU (*f*).

1. LA FOI en DIEU conſiſte donc à reconnoître véritablement dans ſon cœur & à confeſſer de bouche, qu'il exiſte un Dieu tout puiſſant, ſuprême

(*a*) *Abu-Beker*, le 4. en rang entre les premiers Diſciples de *Mahomet*; donna le premier ce titre à ſon Maître. * Dans le Latin de M. *Reland* il y a *quartus mortalium qui illa ætate Mohammedicam fidem amplexi ſunt*.

(*b*) C'eſt par ce titre que l'on deſigne les quatre premiers Succeſſeurs de *Mahomet*; ſavoir, *Abu-Beker*, *Omar*, *Othman*, & *Ali*; & les autres, qui ſont venus enſuite. Voyez ci-deſſous Ch. V.

(*c*) * On a vû dans la Diſſertation ſur l'*Alcoran* ce que c'eſt que l'*Iſlamiſme*.

(*d*) L'Auteur Arabe ne dit rien ici des *ablutions*, quoi qu'il en parle aſſez au long dans la ſuite. Sur cela M. *Reland* a remarqué que tout ce qui concerne les *Purifications*, fait partie de la *Priére*.

(*e*) Cet ordre eſt tiré de l'*Alcoran*. Voy. Ch. IV. v. 135.

(*f*) * CH. II. Dieu eſt défini par les Arabes, comme nous le définiſſons auſſi, une *Eſſence qui exiſte néceſſairement*; & par ſoi-même. Pour *Allah*, qui eſt le nom de Dieu en Arabe, il repond à celui de *Jehova*, comme un nom *propre* & *eſſentiel* à la Divinité. Ils donnent à Dieu quatre-vingt-dix-neuf *dénominations*, qu'ils diviſent en trois claſſes; la premiere eſt des noms qui ſont relatifs à l'eſſence même de Dieu, qui eſt tou-

prême, *véritable*, *permanent*, *essence* premiere & éternelle, sans avoir jamais *commencé*, sans jamais *finir*.

2. Qu'il n'y a en lui, ni *figure*, ni *forme* extérieure, ni *lieu*, ni *tems*, ni *mouvement*, ni *changement*, ni *transposition*, *ni séparation*, ni *division*, ni *fraction*, ni abatement, ou défaut de vigueur.

3. Qu'il est sans *égal*, & sans *pareil* (*a*).

4. Qu'il est parfaitement *pur*; qu'il est *unique*, qu'il est *éternel*, qu'il est *vivant*, qu'il sait *tout*, qu'il est *tout-puissant* & *maître absolu de sa volonté*; qu'il *entend* & qu'il *voit tout*, qu'il *parle*, qu'il *fait*, qu'il *crée*, qu'il *sustente*, qu'il *produit* avec (un art inimitable) qu'il fait *vivre* & qu'il fait *mourir*, qu'il donne le *commencement* à toutes choses & fait *revenir* tous (les hommes) (*b*), quand il lui plait; qu'il *juge*, qu'il *décerne*, qu'il *dirige*, qu'il *commande*, qu'il *défend*, qu'il *conduit* dans la droite voye & qu'il *induit* à erreur (*c*), qu'il fait la *rétribution*, & donne la *récompense*, le *châtiment*, la *bénignité* & la *victoire*.

5. Tous ces *attributs* éternels sont *renfermés* dans son essence & subsistent en lui d'éternité en éternité, sans *division*, ni *variation*. On ne peut pas dire que ces attributs *soyent* Dieu lui-même, & cependant on ne peut pas dire non plus qu'ils soyent différens de son essence. Chacun de ces attributs est uni à l'autre, comme la *vie* l'est à la *science*, ou la *science* à la *puissance*, &c.

6. Or ces attributs, comme nous venons de le dire, sont la *vie*, la *science*, la *puissance*, la *volonté*, l'*ouïe*, la *vue*, l'*éternité*, soit antérieure (c'est-à-dire sans commencement) soit postérieure, (c'est-à-dire sans fin) l'*action*, la *création*, la *sustentation*, la (*d*) *production*, (*e*) l'adresse (ou l'arrangement artificieux) la *vivification* & la *destruction*, la premiere *formation* (ou plutôt la création) des choses & leur rappel (*f*) à lui, la *sagesse*, le *décret*, la *direction* au bien & la *séduction* (*g*) au mal; la *rétribution*, la *récompense* & le *châtiment*, la *faveur* & la *victoire*.

7. Telles sont les grandes & inestimables perfections du Dieu très-haut, sous lesquelles il est connu & adoré *par les vrais fidelles*. Celui qui ose les *nier toutes*, ou qui les nie en partie, ou qui les *revoque en doute*, est certainement infidelle.

O Dieu, preservés nous de l'infidelité!

CHAP.

toute entiere dans le mot *Allah*. La deuxiéme est de ceux qui se raportent à sa *Majesté* & à sa Gloire; & la 3. renferme des *attributs*, qui sont géneralement relatifs à ses Créatures. Voy. *Hotting Hist. Orient.* page 389.

(*a*) * L'Abbé *Maracci* dans son *Prodrome* p. 87. censure cette proposition en ces termes; puisque Dieu a dit *Genese*, Chap. I. *Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance*, cette proposition doit passer pour être *absolument* fausse. Mais il est absolument vrai que rien ne ressemble à Dieu, & quoique nous ayons en nous quelque portion de l'image de Dieu, ce qui est fini, ce qui est créé ne sauroit ressembler à l'infini & à l'increé.

(*b*) * C'est-à-dire qui ressuscite, suivant l'original, où l'on imite une expression de l'*Alcoran*, qui appelle la resurrection, *rencontre* (*occursus Dei*) Ch. 6. v. 30.

(*c*) Ceci est expliqué dans le Ch. VII. qui regarde le *Décret* de Dieu.

(*d*) * *Producere* en bon Latin signifie prolonger. On pourroit donc traduire *prolongation*.

(*e*) *(*Artificium*) il avoit plû au traducteur de rendre *productio*, *artificium* production avec art. Il lisoit apparemment *productio artificiosa*.

(*f*) * *Reducere* signifiant rappeller, & *reductio* rappel ou retour, il ne faut pas traduire *reductio* restauration, comme l'avoit fait M. D**.

(*g*) Voyez plus bas Ch. VII. & la note, où cette expression est reduite à son juste sens.

CHAPITRE III.

Des ANGES.

1. A l'égard de ce que nous devons croire des Anges; notre Foi ſera complette, ſi nous croyons de cœur & ſi nous confeſſons de bouche, que le Dieu très-haut a des *Serviteurs* ou des *Miniſtres*, auxquels on donne le nom d'Anges, qui ſont parfaitement *nets* de tout péché, qui *aſſiſtent* (*a*) continuellement devant Dieu, qui *exécutent* ponctuellement ſes ordres, & ne lui ſont *jamais* desobéiſſans.

Les Anges, & c'eſt ainſi que nous le croyons, ſont des corps *ſubtils* & *purs*, formés de *lumiere*, qui ne *mangent*, ni ne *boivent*, ni ne *dorment*, & qui n'ont ni *ſexe*, ni *appétit* charnel, ni *pere*, ni *mere*.

3. Et comme ils ont différentes formes, ils ſont auſſi employés aux fonctions qui leur ſont propres & particulieres. Les *uns* ſe tiennent debout devant Dieu & les *autres* inclinés; les uns ſont aſſis, & les autres proſternés en ſa préſence. Les uns *chantent* les louanges de Dieu & des Hymnes à ſa gloire; les autres le *louent* & le glorifient d'une autre maniere, ou implorent ſa miſericorde pour les péchés du genre humain. Il y en a qui enregiſtrent les actions des hommes; il y en a d'autres qui *nous gardent*; d'autres qui *ſuportent* le trône de Dieu, qui l'environnent, ou qui ſont *occupés* à d'autres ouvrages également agréables à la Divinité.

4. Or il eſt *néceſſaire* de croire à ces Anges, quoique nous ne ſachions ni leurs noms, ni leurs différentes eſpéces : & c'eſt auſſi une des conditions abſolues de la Foi de les (*b*) aimer. C'eſt au contraire une infidelité que de *les* haïr, ou même d'en haïr *un ſeul*. Celui qui oſe dire, qu'à la vérité il y a des Anges, & qu'ils ſont *diſtingués* par le ſexe, comme nous; ou qu'en effet il y a des Anges, *ſans aucune diſtinction* de ſexe; mais que quoiqu'il en ſoit il ſe ſoucie fort peu de croire à eux, ni de les aimer : qu'un tel ſoit tenu pour infidelle. O Dieu, preſervés nous de l'infidelité!

CHAPITRE IV.

Des LIVRES SACRE'S *ou* DIVINS.

1. POur ce qui eſt de la Foi qu'on doit aux Livres divins, elle conſiſte à être perſuadé dans ſon cœur & à confeſſer de bouche, qu'il y a par devers Dieu des Livres reſpectables (diſtingués par leur origine &c.) qu'il a envoyez du ciel à

(*a*) CH. III. Il eſt viſible que preſque toutes les idées contenues dans ce Chapitre ſont priſes de nos SS. Livres du V. & du N. Teſtament. Voyez entre autres *Job* XXXVIII. & Pſ. CIII. Gen. II. 2. & Luc. II. 13. Math. XVIII. 10. Heb. I. 14. Matth. XXII. 30.

(*b*) * Les *Mahometans* ſaluent les Anges après leurs priéres, en ſe tournant à droite & à gauche. Le ſalut conſiſte en ces mots, *paix vous ſoit* : ou, *que la paix & la miſéricorde de Dieu ſoit ſur vous!*

à ſes Prophétes ; envoi qui s'eſt fait ſans création , & qui eſt éternel ſans production (*a*).

2. Dans ces Livres ſont contenus les *commandemens* de Dieu & ſes *défenſes*, ſes *edits*, ſes *promeſſes* & ſes *menaces*, la *déclaration* de ce qui eſt permis & de ce qui eſt défendu, de ce qui fait l'*obéiſſance* & de ce qui fait la *rebellion* , & enfin les *indices* de la retribution , ſoit à l'égard de la *récompenſe*, ſoit à l'égard de la *peine*.

3. Tous ces Livres ſont la *parole* même du Dieu très-haut , laquelle eſt *lue* publiquement aux fidelles, *redigée* en livres, conſervée dans le cœur des hommes.

4. Mais cette parole de Dieu , entant qu'elle eſt en Dieu même , eſt très-diſtincte de ces *lettres* & de ces *mots* qui la repréſentent : & néanmoins ces lettres & ces mots ſont appellés parole de Dieu par métaphore , parce qu'en effet ils indiquent la vraye parole de Dieu. Dans le même ſens nous appellons *notre parole* , ce qui indique véritablement notre *penſée* ; & c'eſt ce qu'un de nos Poëtes a bien exprimé (*b*) par ces vers

Dans le fond de nos cœurs la parole a ſon être,
Et la langue ne ſert qu'à la faire connoître.

(Mais tout cela eſt bon pour les hommes) Dieu n'a pas beſoin de ce moyen pour connoître le cœur humain.

Les livres ſacrés dont nous parlons (*c*) ſont au nombre de cent quatre, entre leſquels Dieu tout puiſſant en envoya dix à *Adam*, cinquante à *Seth*, trente à (*d*) *Idris* ou *Enoch*, dix à *Abraham* , un à *Moïſe*, qui eſt la *Loi*, ou ce que nous appellons le (*e*) *Pentateuque*, un à *Jeſus*, qui eſt l'*Evangile*, un à *David*, & c'eſt le Livre des *Pſeaumes*, & un à *Mahomet*, qui eſt l'*Alcoran*.

5. Qui-

(*a*) Ch. IV. On a diſputé longtems entre les *Mahometans ſi l'Alcoran étoit créé , ou increé ?* Leurs Docteurs ſe ſont partagés entre la negative & l'affirmative , & d'autres ont opiné qu'il étoit plus ſage de laiſſer la choſe indéciſe, parce que l'*Alcoran* même ne paroiſſoit pas la décider. Ceux qui ont cru l'*Alcoran* créé étoient accuſés d'affoiblir ſon autorité: mais pour l'Auteur de cet Abregé, il ſe déclare nettement pour l'*increation*; & l'on verra dans la ſuite, comment il explique ſa penſée. * Voyez ci-devant la Diſſertation ſur l'*Alcoran*, & ſurtout d'*Herbelot* Bibl. Orient. art. *Alcoran.*

(*b*) Les *Mahometans* ſupoſent que tout eſt éternel dans l'idée , ou dans le Décret de Dieu, qui eſt par raport à lui , comme notre penſée intérieure par raport à nous. Ainſi l'*Alcoran* étoit en Dieu avant qu'il eut été envoyé du ciel à *Mahomet*. Tout cela peut recevoir un fort bon ſens, en ſupoſant l'*éternité* des Décrets. Pour la *comparaiſon* du Poëte Arabe , elle me paroit aſſez naturelle. Je l'ai traduite d'après le Latin de M. *Reland*, qui ne nous aprend point quel eſt ce Poëte *Mahometan* allegué par le Catechiſte.

(*c*) * Voy. *Diſſertation* ſur l'*Alcoran.*

(*d*) M. *Reland* a fait voir dans ſes notes que cet *Idris* eſt le même qu'*Enoch*. „ J'ai, ajoute-t-il, entre les „ mains une petite Diſſertation compoſée en Langue Turque , où l'Auteur montre , que le nom propre „ d'*Idris* étoit *Ouchnouch* , ce qui revient à *Chanoch* ou *Enoch*". Son adreſſe & ſa ſcience le firent ſurnommer *Idris*. On trouve dans un *Tarich* (ce mot ſignifie , Ere & *date* , *annales* , *hiſtoire* & *memoires*) qu'*Enoch* vêcut 365. ans avec quelques autres circonſtances telles quelles de la vie de ce Patriarche. Quelques Auteurs *Mahometans* fixent le jour qu'*Enoch* fut enlevé au ciel au 10. de *Moharram*: ce qui eſt un ſurcroit de preuves.

(*e*) Ceci pourroit perſuader, que les *Mahometans* reconnoiſſent la divinité de ces Livres ; mais on ne doit pas ignorer qu'ils les croyent tous corrompus, les uns par les Juifs, les autres par les Chrétiens, & que les véritables ſe ſont perdus. Cependant les Turcs liſent en leur particulier , tant en Arabe qu'en Perſan, des Pſeaumes de *David*, qui ſont une traduction des notres ; à quoi l'on a joint quelques priéres de *Moïſe* & de *Jonas*. Ils ont encore un Evangile en Arabe & en Italien (M. *Reland* dit *en Eſpagnol*, mais il ſe trompe: voyez le *Nazarenus*) rempli de bonnes & de mauvaiſes choſes : mais M. *Reland* ne croit pas que tous les *Mahometans* reconnoiſſent l'autenticité de ces Livres. (L'Auteur du *Nazarenus* qui vient de paroître , s'imagine pourtant que l'Evangile Italien qui eſt lû parmi eux , principalement parmi les Rénegats qui n'entendent point l'Arabe , pourroit bien être le vrai Evangile des *Ebionites*: & là-deſſus il forme le plan d'un Chriſtianiſme primitif , ou *Nazaréen*, qui conſervoit les cérémonies

5. Quiconque *rejette* ces livres, ou *revoque en doute* leur divinité, soit en *tout* soit en *partie*, ne fut ce que d'un seul *chapitre*, ou même d'un seul *verset*, ou d'un seul *mot*; un tel est certainement infidelle.

O Dieu, preservés nous de l'infidelité!



CHAPITRE V.

Des ENVOYES *de* DIEU.

1. LA Foi aux Envoyés de Dieu exige, que nous croyons de cœur & que nous confessions de bouche, que le Dieu très-haut a eu ses Prophétes, (c'est-à-dire des hommes *extraordinaires*) qu'entre les hommes il en a choisi de fidelles & gens de bien pour être envoyés de sa part aux autres hommes: auxquels, véritables en tout ce qu'ils disent, nous devons une entiere Foi, soit qu'ils nous *commandent* certaines choses, soit qu'ils nous en *défendent* d'autres, ou qu'ils nous *annoncent* les ordres du Ciel, ou qu'ils nous *déclarent* les Constitutions & les Canons célestes, ou qu'ils nous *révelent* les choses cachées; telles que sont la *nature* de Dieu, ses *attributs* & ses *ouvrages*; la *résurrection*, la *vivification*, (ou restauration) la *peine* (*a*) du sépulcre, l'*interrogation* & l'*examen*, (*b*) la *balance*, le *pont* (*c*) *aigu*, c'est-à-dire le chemin par où il faudra passer au dernier jour, le (*d*) *réservoir* & (*e*) l'*intercession*, le *paradis* avec ses délices, l'*enfer* avec ses tourmens.

2. Or il faut savoir que ces Prophétes sont tous exemts d'*erreurs* capitales & de *grands péchés*, & qu'ils sont tous attachés à la même Religion, qui est l'*Islamisme*, c'est-à-dire la Religion de *Mahomet* (*f*), quoiqu'ils ayant suivi des institutions différentes. Ils sont aussi les élus entre toutes les Créatures, ayant eu l'honneur de s'entretenir avec Dieu, & de recevoir de sa part des députations d'Anges; ayant été autorisés dans leur ministére par des miracles évidens & supérieurs, ou même contraires à l'ordre naturel des choses; par exemple quelques-

nies legales aux Juifs seulement & en dispensoit les Gentils; d'où il infére, que S. *Jaques* a recommandé ces cérémonies aux Tribus éparses, lorsqu'il a insisté sur l'importance des *Oeuvres* contre la *Foi*: au lieu que S. Paul qui prêchoit à des Gentils a insisté sur l'importance de la *Foi* contre les *Oeuvres*. Il ne manque à ce dénouement, qu'une petite énumeration de ces cérémonies Mosaïques, que S. *Jaques* a recommandées; & il faut avouer aussi qu'une courte paraphrase de l'Epître entiere par M. *Toland* auroit été assez curieuse.) * Voy. *Dissertation* sur l'*Alcoran*.

(*a*) CH. V. Les *Mahometans* croyent que deux Anges, *Monkir* & *Nakir*, releveront les morts de leurs tombeaux & leur donneront une nouvelle vie; qu'ils les interrogeront sur leur Foi & sur leur vertu; qu'ils puniront ceux qu'ils trouveront coupables. C'est l'opinion des *Sonnites*, Secte estimée parmi eux la plus orthodoxe.

(*b*) Ils croyent que Dieu pésera les bonnes & les mauvaises actions, & que la condamnation ou l'absolution de ces actions sera déterminée selon le poids qu'elles auront dans la balance.

(*c*) C'est un grand pont, qui selon les *Musulmans* est sur la *Gehêne*, plus aigu & plus trenchant qu'une épée, plus subtil qu'un cheveu. Les bons & les méchans doivent également passer sur ce pont; avec cette différence néanmoins, que les gens de bien passeront sains & saufs, au lieu que les autres glisseront & tomberont dans la *Gehêne*. M. *Chardin* nous assure que ce pont aigu influe beaucoup sur la Morale des *Mahometans*; qu'il sert de motif de consolation aux personnes *injuriées* & de terreur aux méchans. Il rapporte que plusieurs Persans lui rendirent justice dans la crainte d'un mauvais passage au dernier jour. Voyez ses *Voyages de Perse* T. IV. Edit. in 4. de 1735.

(*d*) La fontaine (*piscina*) où boiront les justes après le passage du Pont, & avant que d'entrer dans le Paradis.

(*e*) C'est-à-dire l'intercession de *Mahomet* en faveur des demi-vertueux. Voyez au Ch. VI.

(*f*) Les *Mahometans* croyent fermement qu'*Abraham*, *Moïse*, *J. C.* & tous les Prophétes étoient de la Religion de *Mahomet*. Voyez l'*Alcoran* Surat. ou Chap. II.

ques-uns d'entre eux ont *ressuscité* (*a*) des morts, quelques autres ont *parlé* (*b*) avec les *bêtes*, avec les *arbres* (*c*) & avec d'*autres choses* inanimées, & en ont été salués. J'en (*d*) passe bien d'autres entre toutes les *prérogatives* auxquelles les hommes ordinaires ne sauroient atteindre.

3. Il faut encore savoir que Dieu a établi entre eux une certaine *subordination*, en vertu de laquelle l'un est plus excellent que l'autre. Par exemple, ceux d'entre eux qui ont rempli l'office d'*envoyés* sont au dessus de ceux qui n'ont pas rempli cet emploi; & ceux qui ont *enseigné* de nouvelles (*e*) Constitutions sont au dessus de ceux qui n'en ont point enseigné.

4. Le premier de tous ces Prophétes a été *Adam*; mais le dernier & le plus excellent de tous est *Mahomet*, à qui Dieu soit propice & accorde ses bénedictions, comme aussi à tous ceux qui l'ont précedé.

5. Pour ce qui est des Créatures (c'est-à-dire des premiers Disciples) du Prophéte, la plus excellente de toutes & qui aproche de l'ordre Prophétique, a été *Abu Beker* (*f*) ensuite viennent *Omar*, *Othman* & *Ali*.

6. Après ces quatre, suivent en ordre ces respectables compagnons de *Mahomet*, au nombre de six; assavoir *Talcha*, *Alzobeir*, *Saad*, *Seid*, *Abdorrachmam*, & *Abu-Obeida*, & ensuite les autres (qui méritent aussi d'être appellés ses) compagnons.

7. Ensuite viennent après eux tous ceux à qui *Mahomet* fut envoyé (& qui furent obéissans.) Que Dieu bénisse le Prophéte & que la grace de Dieu soit sur eux tous!

8. Suivent enfin tous ceux qui font de *bonnes œuvres*, (& que nous honorons du nom de sages, *parce que leur vie se trouve conforme à leurs discours* (*g*).

9. Se-

(*a*) Selon l'*Alcoran* Ch. 5. v. 110. J. C. a ressuscité les morts; mais avant lui un certain Prophéte nommé *Dulkephel* en avoit ressuscité 30000. & après lui, *Mahomet* ressuscita la fille d'un Chef de bergers entre la Mecque & Medine.

(*b*) *Salomon*, disent les *Mahometans*, savoit les langues des animaux. *Mahomet* s'entretint avec un chameau, qui se plaignoit de la dureté de son maître: * mais tout cela n'est rien encore en comparaison de cette épaule de mouton, qui avertit *Mahomet* qu'elle étoit empoisonnée.

(*c*) Les pierres saluoient aussi le Prophéte, & les arbres alloient au devant de lui, en lui disant; *bien vous soit, ô envoyé de Dieu.* Voy. l'*Alcoran* Surat. XXIV.

(*d*) * M. *Reland* nous parle dans une note d'un *Salich*, qui fit sortir tout à la fois d'une pierre un chameau & un château. Les *Mahometans* disent aussi que Salomon faisoit miraculeusement le voyage d'un mois en une heure, que J. C. faisoit naître des oiseaux d'un peu de boue &c.

(*e*) Pour entendre ce passage, il faut savoir que selon leurs idées tous ceux d'entre les *Prophétes* du *Mahometisme*, qui ont reçu de Dieu des Livres divins, ne sont point pour cela *Instituteurs* de nouvelles Constitutions; comme aussi tous ceux qui ont établi de nouvelles Constitutions n'ont pas reçu des Livres du ciel: mais cependant il y en a eu qui ont joui de l'un & de l'autre de ces avantages. Par exemple, disent-ils, *Noé* a été Auteur d'une nouvelle Constitution sans avoir reçu de livre: *Seth* en a reçu & n'a point fait de nouvelle Loi. Les 8. personnages qui suivent ont reçu des Livres divins, *Adam*, *Seth*, *Enoch*, *Abraham*, *Moïse*, *Jesus*, *David* & *Mahomet*. Mais de ceux-là il n'y en a eu que cinq, qui ayent établi de nouvelles Constitutions: assavoir *Adam*, *Noé*, *Abraham*, *Moïse*, *Jesus* & *Mahomet*, qui a abrogé, disent-ils, toutes les Sectes précedentes par la sienne, comme étant la plus parfaite. Après celle-là il ne faut attendre ni Prophéte, ni Prophétie.

Au reste quoique notre Auteur Arabe parle ici de *nouvelles Constitutions*, il ne faut pas s'imaginer qu'il entende par là des Religions *différentes*. Il a déja dit que la Religion des Prophétes a toujours été la même: par *Constitutions* il faut entendre ou des choses abrogées par d'autres, ou des *additions* envoyées de tems en tems du ciel pour perfectionner la révelation; mais qui ne seroient que superflues après l'*Alcoran* de *Mahomet*.

(*f*) * Tel est l'ordre, selon les Turcs, les Arabes, les Mores Africains, & tous ceux qui tiennent pour la *Sonna*. Les Persans, les Indiens &c. mettent *Ali* immédiatement après *Mahomet*. Environ quatre siécles après lui on commença d'appeller *Schiites* ceux qui regardoient *Ali*, comme successeur legitime du Prophéte, & *Sonnites* ceux qui tenoient pour *Abu-Beker*. Mais il y a eu plus de politique dans la division du *Mahometisme* en deux factions, que de controverse de Religion.

(*g*) J'ai ajouté à l'original ces dernieres paroles marquées en *Italique*, parce que c'est la vraye explication

9. Selon une certaine Tradition le *nombre* des Prophétes eſt de *deux cent vingt & quatre mille*, & ſelon une autre Tradition, de *cent vingt & quatre mille*, c'eſt-à dire à peu près la moitié moins. Entre ceux-là trois cent treize ont rempli la fonction d'*envoyés*, & ſix ſeulement ont apporté de la part du ciel aux hommes de *nouvelles Conſtitutions*: aſſavoir (*a*) *Adam*, *Noé*, *Abraham*, *Moïſe*, *Jeſus* (*b*) & *Mahomet*.

10. Que Dieu ſoit propice aux uns & aux autres, & les comble de ſes faveurs!

11. Il n'eſt pas d'une *néceſſité abſolue* pour la Foi, de ſavoir au juſte le *nombre* de ces hommes extraordinaires, mais il eſt néceſſaire de les *aimer*; & celui qui ne les *aime pas*, ou qui les *hait*, quand il n'en haïroit *qu'un ſeul*, doit être mis au nombre des infidelles. De plus celui qui rejette un ſeul de ces Prophétes, ou *met en doute* la vérité de ſa Prophétie eſt déja reputé infidelle.

O notre Dieu, preſervés nous de l'infidelité!



CHAPITRE VI.

Du DERNIER JOUR.

1. LA Foi que nous devons au dernier jour conſiſte à croire en ſon ame, & à confeſſer de bouche, qu'en effet il y aura un dernier jour, qui ſera le jour de la *réſurrection*, dans lequel Dieu tout-puiſſant *détruira* ce monde & féra (*c*) mourir toutes les Créatures quelles qu'elles ſoyent; excepté néanmoins certaines choſes qu'il trouvera à propos de conſerver; comme le Trône de Gloire, le Siége Royal (ou plutôt l'eſtrade ſur laquelle le trône (*d*) eſt poſé) l'Eſprit (*e*) adminiſtrateur,

tion qu'ils donnent eux-mêmes du nom de ſage. En effet, qui parle magnifiquement de la vertu n'eſt tout au plus qu'éloquent; mais qui la *pratique* eſt véritablement *ſage*. Les *Mahometans* attribuent ces qualités à un certain *Algazali*.

(*a*) Avant *Mahomet*, il y a eu des Chrétiens, qui ont regardé *Adam* comme Prophéte. Voy. *Epiph.* contre les Héreſ. p. 6. * M. *Reland* ajoute ici les noms de pluſieurs Prophétes, ou du moins reconnus tels des *Muſulmans*.

(*b*) *Jeſus*, diſent les *Mahometans*, *fut Fils de Marie, fille d'Imran Iſraëlite. Il étoit envoyé du Dieu très-haut, qui lui fit tenir du ciel le Livre de l'Evangile. Auſſi étoit-il Légiſlateur, & il invitoit les hommes à l'obéiſſance qu'ils doivent à Dieu. Les Juifs ayant cherché à le mettre à mort, il fut enlevé au ciel.* Ce paſſage eſt d'un *Taarich* Arabe en MS. qui étoit entre les mains de l'Auteur, lorſqu'il travailloit à cet ouvrage. * M. *Reland* avoit inſeré ici une génealogie tirée de ce *Tarich* toute pleine d'erreurs & d'anachroniſmes. Je paſſe auſſi les fauſſes origines du mot de *Meſſie* &c.

(*c*) CH. VI. Cette idée de la deſtruction du monde eſt empruntée des Chrétiens; mais elle eſt fort traveſtie. * (C'eſt ainſi que parle M. D** le prétendu traducteur de cet Abregé. Elle pouvoit être auſſitôt empruntée des *Sabéens*, des *Mages* & des Payens; mais écoutons M. *Reland*.) Les *Mahometans* croyent que tout perira, hommes, Anges & génies, excepté Dieu. „ Todas las coſas han de morir; es a ſaber Hom„ bres, Angeles, y Demonios. Eſto ſarà quando la fin del Mondo, y toquera Iſrafil la Bozina, (c'eſt„ à-dire la *trompette*) des pues no havra ninguna coſa que tenga vida, no permanecera coſa viva, ſi no „ ſolo *Alla Teala* (*le Dieu très-haut*) des pues de aquel tan eſpantoſo ſonido que temblaran los montes „ deſte *Aldonja* (c'eſt-à-dire *du monde*) y ſe pondrà la Tierra llana, y la mar ſe volvera de color de ſan„ gre. El ſegaro que morira ſara Azariel *Melek Almaut*: (c'eſt-à-dire l'*Ange de la mort*.)". C'eſt ainſi que s'exprime un autre Auteur Arabe, mais traduit en Eſpagnol. Le ſignal de cette extinction univerſelle ſera le ſon de la trompette Angelique, qui féra mourir ſur le champ les Anges, les Hommes, & les Bêtes.

(*d*) C'eſt le ſens de l'Original, un peu developé * dit le traducteur. (Diſons plutôt mal developé. *Solium* qu'il traduiſoit par ſiége ſur lequel le trône eſt appuyé, ſe traduiroit mieux par eſtrade. Pourquoi ne pas traduire le reſte de la note de M. *Reland*, qui dit que le Talmud met auſſi le trône de Dieu entre les 7. choſes créées avant l'univers? *Mahomet* avoit donc pris des Juifs cette idée qu'on trouve ici.

(*e*) * Les Auteurs *Mahometans* diſent que Dieu a créé un *Eſprit* auquel il a donné des ailes ſans nombre, pour porter le trône. Cet eſprit qui porte le trône, ce trône qui vole ſur les eaux (car c'eſt ainſi que s'ex-

teur, la (*a*) Table de ſes Décrets la plume dont il les a écrits, le Paradis & l'Enfer, avec tout ce qu'ils contiennent.

2. Après cela Dieu *ramenera* toutes les créatures qu'il avoit anéanties, les *réveillera* par le ſon de la trompette Angelique, les (*b*) *reſſuſcitera*, les *vivifiera* (*c*), les *raſſemblera* (*d*) toutes en un même lieu, les *examinera*, & leur *demandera compte* de tout le paſſé (*e*).

3. Et il leur ſera donné à chacune un Livre (*f*) de leurs bonnes ou de leurs mau-

s'exprime un Auteur Arabe cité par M. *Reland*) ſont imités de ce que dit Moïſe dans le Ch. I. de la Geneſe en parlant de l'eſprit de Dieu. Les Juifs diſent auſſi *que le trône de gloire étoit en l'air*, *porté par* l'Eſprit *de ſa bouche*, *& ſur la ſuperficie de l'eau.*

(*a*) Les *Mahometans* nous diſent, qu'avant toutes choſes Dieu créa la *table* de ſes Décrets, enſuite la *plume*; &c. que cette table eſt faite d'une ſeule perle de grandeur immenſe; que la plume eſt toute de pierres précieuſes; que de la *fente* de cette plume il en découle la lumiere, de même que des notres il en ſort de l'*encre*: mais tout cela ne ſe doit prendre que pour des emblêmes, qui ſervent à repréſenter d'une maniere plus noble le décret éternel de Dieu &c. uſage ordinaire aux Orientaux en géneral. C'eſt ainſi que les Juifs allegoriſent ſur le Decalogue dont les tables ſont faites de Saphir & ont été créées avant le ciel & la terre &c. Les Payens ont employé de ſemblables allégories; témoin Ovide *Metam.* Liv. XV. v. 809.

—— Cernes illic molimine vaſto
Ex ære & ſolido rerum Tabularia ferro:
Quæ neque concuſſum Cœli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas, tuta atque æterna, ruinas.
Invenies illic inciſa adamante perenni
Fata tui Generis.

C'eſt-à-dire: „ C'eſt-là où vous verrez des tables d'airain & d'acier d'un ouvrage immenſe, qui ne craignent ni l'ébranlement des cieux, ni la colére de la foudre, ni les ruines du monde, parce qu'elles ſont „ d'une ſolidité éternelle. Et c'eſt-là où vous trouverés gravés en caractéres inéfaçables les deſtinées de „ toute votre poſterité, &c". C'eſt *Jupiter* qui parle ainſi à *Venus*, pour la conſoler de la mort de *Jules Céſar.*

(*b*) *(La premiere Créature raiſonnable qui reſſuſcitera, ſelon la doctrine des *Mahometans*, ſera l'Ange *Iſrafiel* qui ſonnera de la trompette pour rappeller les ames dans les corps. Le premier homme qui reſſuſcitera ſur la terre ſera *Mahomet.* L'illuſtre & ingénieux Traducteur trouve ici beaucoup de raport avec des paſſages du N. T. & voici ce qu'il dit): ceci eſt imité d'après nos SS. Livres. Voyez Matth. XXIV. 31. où il eſt parlé *des Anges avec des trompettes*; & la I. aux *Theſſ.* Ch. IV. où il eſt fait mention *de la voix de l'Archange*, qui, avec *une trompette divine*, *deſcendra du ciel*, & *donnera le ſignal* de la réſurrection. Quoi qu'il en ſoit, les *Mahometans* croyent auſſi que tous les animaux terreſtres, céleſtes, & marins reſſuſciteront, pour être punis du mal qu'ils auront fait & pour être enſuite reduits en poudre, excepté l'aſne d'Ezdras, le chameau de *Mahomet* & quelques autres animaux, qui entreront dans le Paradis. *Au reſte il eſt bon d'aprendre au lecteur que les *animaux celeſtes* du Traducteur ſont des oiſeaux. On voit auſſi par ce paſſage que les Anges & les génies meurent puiſqu'ils participent à une réſurrection.

(*c*) Quoique *reſſuſciter* & *vivifier*, ou *rendre vivant* ſignifient une même choſe, il ſemble que cet Auteur y mette de la différence; & cela pourroit revenir à ce qui ſuit. *Reſſuſciter* ſera réunir les os & les membres diſperſés à leur propre corps, raſſembler les ames &c. & c'eſt de cette réunion qu'*Iſrafiel* donnera le ſignal au ſon de la trompette. Suppoſons que *vivifier*, terme ſynonime, ſignifiera rendre la vie & l'intelligence.

(*d*) * Pour y être gardées longtems (& peut-être même pluſieurs ſiécles) avant le jugement par des Anges commis exprès afin que perſonne ne s'échape. C'eſt là que les impies ſentiront les préludes de leurs peines éternelles &c. quelques *Muſulmans* s'imaginent que l'aſſemblée des ames ſe féra dans la Syrie.

(*e*) C'eſt-à-dire, que dans ce lieu d'aſſemblée univerſelle de toutes les Créatures, Dieu demandera à tous les hommes bons, & méchans, qu'ils rendent compte de leurs paroles & de leurs actions en commençant par les *Mahometans* dont il y aura ſept cens mille de ſauvés, ſans rendre aucun compte, à ce qu'on fait dire à *Mahomet.* (Notés ici l'habileté du Traducteur, qui traduit *ſeptuagies mille* par ſept cent mille, au lieu de traduire ſoixante dix mille. Et c'eſt là le Traducteur de Pline le Naturaliſte!) M. *Reland* ajoute dans la même note, que l'examen ſera bien plus doux & plus moderé de ceux qui auront lû avec attention le Ch. 69. de l'*Alcoran.* Ce Chapitre eſt intitulé l'infaillible, épithete donnée au jour du jugement. Voy. *Sale* trad. de l'*Alcoran.*

(*f*) C'eſt-à-dire, une liſte de leurs bonnes & de leurs mauvaiſes œuvres. Les juſtes tiendront le Livre de la *main droite*; ce qui fait alluſion (dit le pénetrant Traducteur) à la deſcription métaphorique du jour du jugement, qui ſe trouve en S. Matth. Ch. XXV. & où la droite eſt la place d'honneur. Au contraire les méchans tiendront leur liſte de la *main gauche*, parce que ſelon les *Mahometans*, les impies & les méchans auront la *main droite* liée comme des criminels: à quoi ſe rapporte auſſi ce qui eſt dit, qu'ils porteront leur liſte *derriere le dos*, comme déja condamnés.

mauvaises œuvres ; aux unes, pour le tenir de la main droite, & celles-ci seront les *bonnes :* aux autres, pour le tenir de la main gauche & derriere le dos ; celles-ci seront les ames des *méchans :* ensuite de quoi le Dieu très-haut les *jugera* en justice & en équité ; *pesera* (a) toutes leurs œuvres à la balance, tant les *bonnes*, que les *mauvaises*, & *recompensera* toute ame vivante, *selon* le bien & le mal qu'elle aura fait.

4. Par sa bonté & par sa miséricorde, quelques-uns d'entre les hommes entreront dans le *Paradis*, tandis que d'autres descendront en *Enfer.* Mais aucun fidelle ne demeurera éternellement dans le feu d'enfer. Les *Musulmans* entreront tous dans le *Paradis*, après avoir subi des peines *proportionnées* à leurs péchés. Et c'est ainsi que les *fidelles* séjourneront éternellement dans le ciel, & qu'au contraire les *infidelles*, après avoir été précipités dans l'*enfer*, n'en sortiront plus.

5. Pour rendre la foi à la résurrection *salutaire*, il est nécessaire d'y penser avec *frayeur.* Celui qui ne témoigne que de la securité ; celui qui nie cette résurrection, ou qui n'y pense qu'avec doute & incertitude ; enfin celui qui dit, „ je ne crains point la *résurrection*, je n'ai point de peur de *l'Enfer*, & je m'em„ barasse fort peu du *Paradis*" sont tous également infidelles.

O Dieu, preservés nous de l'infidelité (b) !

CHAP.

(a) Cela produira trois classes de personnes qui seront jugées ; 1. des véritables gens de bien, dont les bonnes œuvres pesées à la balance l'emporteront par le poids & le nombre sur les mauvaises, à cause dequoi ils jouïront d'abord des félicités du Paradis. 2. des *méchans*, dont les mauvaises œuvres l'emporteront sur les bonnes, lesquels à cause de cela iront en Enfer ; & enfin 3. de ceux dont les bonnes & les mauvaises œuvres seront égales en nombre & en poids. Ces derniers resteront dans un certain lieu entre le Paradis & l'Enfer jusqu'à ce qu'ils soyent admis aux félicités du Paradis par l'intercession de *Mahomet.* Il y a des *Mahometans* qui ne croyent pas les peines *éternelles*, parce qu'elles leur paroissent incompatibles avec la *bonté* de Dieu. Voy. *Chard.* T. IV. p. 24. Edit. de 1735. in 4.

ECLAIRCISSEMENT SUR CE CHAPITRE.

(b) * Je vais raporter ici le sentiment des *Mahometans* sur l'état de l'ame & du corps avant la résurrection & les signes qui suivant eux précederont cette résurrection & le jugement dernier. D'abord ils disent à l'égard du corps, qu'aussitôt qu'il a été deposé dans le sépulcre, il est examiné par deux Anges noirs qui le font tenir debout devant eux, & le questionnent sur la foi &c. comme si c'étoit une personne vivante. Si à cet examen il repond autrement qu'il n'auroit dû, les Anges le maltraitent extrêmement en le batant à coup de maillets de fer sur la tête & autour des temples : mais s'il répond en véritable *Musulman* on lui permet de se recoucher & de reposer en paix. Ils fondent cet examen sur la tradition, & sur deux passages de l'*Alcoran* Ch. 8. & 47. Ces passages commencent par ces mots ; *les Anges les feront mourir & les fraperont au visage & sur le dos.* A cause de cela les plus orthodoxes, ou les plus superstitieux des *Musulmans* ont grand soin de se faire des caveaux bien creux, afin qu'il s'y puissent tenir plus à leur aise lorsqu'il faudra subir l'examen des Anges noirs. Cette opinion est prise des Superstitions Rabiniques du Judaïsme, qui attribuent à un seul *Ange de la mort* le ministére que les *Mahometans* partagent entre leurs Anges noirs *Monkir* & *Nakir*, comme on peut le voir dans la *Synagogue Judaïque* de *Buxtorfe* au Ch. 49. Au reste ils répondent les uns & les autres du mieux qu'ils peuvent aux objections qu'on leur fait sur la destruction d'un grand nombre de personnes ou par le feu, ou par les bêtes sauvages &c.

A l'égard de l'ame, les *Musulmans* disent qu'après s'être entierement separée du corps, elle entre dans l'*Al-Berzakh*, que l'on rend communement par le terme d'*intervale* ou de *séparation.* L'*Al-Berzakh* est donc un état mitoyen entre la mort & la résurrection. On peut consulter à ce sujet une note de M. *Sale* sur le Chap. 23. de l'*Alcoran :* mais quelle idée peut on se faire de cet *Al-Berzakh ?* Ils disent qu'après la mort deux Anges vont au devant des ames véritablement fidelles, & les conduisent aux cieux où les places leur sont assignées selon leur rang & leur mérite. Outre cela ils distinguent les ames des fidelles en trois classes, qui sont les Prophétes, les Martyrs, & enfin les fidelles ordinaires. Les Prophétes seuls vont en Paradis immédiatement après leur mort ; mais les ames des Martyrs n'y vont pas d'abord. Peut être faudroit il expliquer allégoriquement le séjour qu'on dit qu'elles font dans le gosier de certains oiseaux qui ne mangent que des fruits du Paradis. Pour les ames de la troisiéme classe, dont le nombre est infiniment plus grand que celui des deux premieres, les uns croyent qu'elles se tiennent auprès des sépulcres, avec la liberté néanmoins d'aller & de venir comme il leur plaît : les autres disent qu'elles vont se rendre auprès d'Adam dans le plus bas étage des Cieux. D'autres s'imaginent qu'elles descendent dans le puits de *Zem-Zem* tandis que les ames des infidelles sont précipitées dans le *Borhut*, qui est un endroit sale & bourbeux d'une Province d'Arabie. Quelques uns pré-

CHAPITRE VII.

Des DE'CRETS *de* DIEU.

1. LA Foi au DE'CRET de DIEU nous oblige à croire de cœur & à confesser de bouche, que (*a*) le Dieu très-haut a non seulement réso-lu

prétendent que les Ames ne séjournent que sept jours auprès des sépulcres, après quoi on ne sauroit dire où elles se rendent. Quelques autres les logent dans la trompette qui annoncera la résurrection : ce qui n'est pas plus difficile que de porter toutes les ames de l'Univers sur la pointe d'une aiguille, puisque les ames ne tiennent aucun espace. Enfin il y en a qui croyent que les ames des fidelles sont près du trône de Dieu sous la forme d'oiseaux blancs. Pour les ames des méchans, les Anges dont j'ai parlé les offrent d'abord au ciel, qui ne manque pas de les refuser parce qu'il ne souffre rien d'impur. Il les présente ensuite à la terre qui les refuse de même. Alors il les jette dans une fosse puante, où, selon une tradition *Mahometane*, allegorique sans doute, l'Ange les consigne sous la machoire de Satan. Elles y sont écrouées jusqu'au jour du dernier jugement non sans y souffrir les tourmens les plus affreux pendant la longue durée de l'écroue.

Ceci me conduit naturellement à la résurrection. Quelques *Mahometans* ont crû la résurrection purement spirituelle. Ils ont dit que cette résurrection n'étoit que le retour de l'ame en sa premiere demeure (celle qu'elle avoit quittée par le décret de Dieu pour habiter dans un corps humain) mais l'opinion génerale est que le corps & l'ame ressusciteront également. Mais où est la possibilité de la résurrection d'un corps dissipé depuis si longtems & anéanti, s'il faut ainsi dire, par une infinité de révolutions de la matiere ? *Mahomet* & les Juifs avant lui ont supofé un premier germe incorruptible du corps, un levain, si l'on veut, autour duquel & par le moyen duquel toute la masse du corps reprend son ancienne forme. Selon les Juifs il reste du corps l'os appellé *Luz*, qui sert de fondement à tout l'édifice, & selon les *Mahometans*, c'est celui qu'ils appellent *Al-Ajb* connu des Anatomistes sous le nom de *Coccyx*, qui est au dessous de *l'os sacrum*.

Les *Mahometans* conviennent comme les Chrétiens, que le tems de cette résurrection est entierement inconnu aux hommes. Cependant ils établissent des signes & des présages auxquels on reconnoîtra que la résurrection est prochaine. Ce n'est rien que de mettre au rang des avant-coureurs de ce grand évenement, comme on le leur attribue, la décadence de la bonne foi, l'élevation de gens de néant, les degrés de parenté confondus par des incestes; des tumultes, des séditions & des guerres; un serrement de cœur qui portera les hommes à souhaiter ardemment la mort, & même jusqu'à attenter sur leur propre vie; la rebellion des Provinces soumises aux *Mahometisme* &c. Ce n'est, dis-je, rien que cela : tous les siécles ont produit de tels excès, & par conséquent ces signes ne sauroient déterminer positivement la résurrection. Mais en voici qui indiqueront mieux sa proximité & d'une maniere effrayante. Le soleil se lévera à l'Occident, un monstre effroyable sortira de la terre & paroîtra dans l'enceinte du Temple de la Mecque. Ce monstre qu'ils font aussi hideux qu'il se puisse, & qui pourroit bien être la copie de la Bête de l'Apocalypse, marquera les fidelles & les infidelles pour le jour de la résurrection ; les premiers du nom de *Mumen*, qui signifie *croyant*, & les autres de celui de *Cafer*, qui signifie infidelle.

Les *Mahometans* mettoient autrefois au rang des signes évidens de la résurrection la guerre contre les Grecs & la prise de Constantinople par 700000. croyans de la posterité d'Abraham, devant lesquels les murs de cette capitale devoient tomber à la proclamation de la formule d'unité de Dieu: mais Constantinople a été prise & il n'y a point eu de résurrection. Passons aux autres présages, qui sont la venue de l'Antechrist que les *Mahometans* appellent d'un nom qui veut dire *faux-Christ*; vrai Cyclope, car il ne doit avoir qu'un œil, & sur son front on lira *Cafer*. Cet Antechrist paroîtra d'abord en Syrie monté sur un ane & suivi de plus de soixante dix mille Juifs ; par où l'on voit que le sort de cette Nation est d'être également regardée chez les *Mahometans* & chez les Chrétiens, comme très propre à se laisser séduire par de faux Messies.

J. C. descendra sur la terre à l'Orient & dans le voisinage de Damas. Il annoncera le *Mahometisme* à tout l'univers & détruira les Juifs incrédules. La paix & l'abondance seront répandues parmi les croyans; les lions, les ours, les loups, les agneaux & les brebis gîteront & paîtront ensemble. C'est ainsi qu'ils appliquent à *Mahomet* cette Prophéte d'Isaïe qui ne convient qu'à J. C. Gog & Magog féront une épouvantable irruption sur les fidelles de l'*Islamisme;* irruption d'autant plus terrible que les *Mahometans* superstitieux croyent Gog & Magog des *Ogres* & des mangeurs d'hommes. Une épaisse fumée couvrira toute la terre. Il y aura une grande éclypse de Lune, & même plus d'une selon quelques Traditions, qui en attribuent la prédiction à *Mahomet*. Enfin l'on entendra des bêtes parler & même des choses inanimées. Le feu sortira de la terre dans la Province d'*Heijaz*. Les Ethiopiens détruiront la *Caaba*, les Arabes seront tentés de retourner au culte de leurs Idoles. Un violent tourbillon enlevera toutes les ames des fidelles & même l'*Alcoran* ; en sorte que l'ignorance, la superstition & l'impieté seront extrêmes pendant les cent ans qui précederont la résurrection : après quoi la trompette sonnera trois fois. Au premier son toute la nature sera consternée, la terre sera ébranlée dans ses fondemens, les montagnes seront renversées, les cieux

lu les choſes, mais auſſi leur maniere d'être, en ſorte qu'il n'arrive rien dans le monde, ſoit pour ce qui regarde les ſituations des êtres, ou leurs opérations, ou le bien, ou le mal, ou l'obéiſſance ou la deſobéiſſance, ou la Foi ou l'infidelité, ou la ſanté ou la maladie, ou les richeſſes, ou la pauvreté, ou la vie ou la mort; qui ne ſoit compris dans le *Décret de Dieu*, dans l'ordre que ſa Providence a établi, & qui enfin n'émane de ſa volonté & de ſon jugement.

2. Mais il faut ſe reſſouvenir ici, que le *Décret de Dieu* touchant le bien, l'obéiſſance & la foi eſt tel que ces choſes doivent reſter dans l'ordre établi, & ſoumiſes abſolument à ſa volonté, à ſa direction ſalutaire, à ſon bon plaiſir, à ſon commandement. Au contraire il n'a réſolu le mal, la deſobéiſſance, l'infidelité, il ne l'ordonne, ne le veut & ne l'arrête, qu'en le privant, s'il faut ainſi dire, de ſa direction ſalutaire, de ſon bon plaiſir, de ſes ordres. Les hommes tombent dans ce mal par une (*a*) *ſéduction, qu'ils ont meritée*, ſans y concourir primitivement par une direction ſalutaire, ou par ſon bon plaiſir, ou par ſon commandement.

3. Quiconque donc oſera dire, que *Dieu ſe réjouit du bien que font les hommes*,

cieux ſe fondront, le ſoleil perdra ſa lumiere & les étoiles tomberont, n'étant plus ſoutenues par les Anges qui mourront à ce premier ſon. Celui qui le ſuivra s'appelle le *ſon de mort*, parce que toutes les Créatures vivantes mourront alors, ou ſeront anéanties. Du ſecond au troiſiéme ſon, qui eſt celui de la réſurrection, il y aura un intervale de quarante ans. Je ne dis rien de la longue durée du jour du jugement, qui dans le Ch. 32. de l'*Alcoran* eſt de mille ans, & dans le Ch. 70. de cinquante mille; ce qui eſt une contradiction manifeſte que les interpretes de cet *Alcoran* concilient du mieux qu'ils peuvent, comme on peut le voir dans le Diſcours préliminaire de M. *Sale* & dans ſes notes ſur ces deux Chapitres. Voy. auſſi le P. *Maracci* dans ſa réfutation du Ch. 32. de l'*Alcoran*.

La réſurrection ſera ſi génerale, que non ſeulement les hommes, les Anges, & les Genies, mais les bêtes même reſſuſciteront. Au moins c'eſt l'opinion de quantité de *Mahometans*, qui prétendent prouver la réſurrection des bêtes par le Ch. 81. de l'*Alcoran*. Que cette réſurrection ſoit glorieuſe pour les gens de bien & honteuſe pour les méchans; c'eſt-là ce que les Chrétiens croyent comme les *Mahometans*. Voici les ſingularités de ceux-ci: les hommes reſſuſciteront nuds & ſans qu'il manque la moindre choſe à leur corps. Ainſi le prépuce s'y trouvera quoique la circonciſion l'ait retranché: mais cette opinion n'eſt pas ſi génerale qu'il n'y en ait auſſi un grand nombre qui croyent que les morts reſſuſciteront dans le même équipage où ils étoient à l'heure de leur mort: & cette opinion eſt priſe de la Théologie des Rabbins. Il y auroit bien d'autres choſes à raporter ici ſur cette matiere; comme par exemple la maniere dont les hommes ſe rendront à la place du jugement; les dix ordres de reprouvés & les tourmens effroyables qu'ils ſouffriront en attendant leur condamnation; ce qu'on nous dit ſur les queſtions qui ſeront faites à chaque perſonne & les raiſons qu'ils allégueront pour ſe défendre; ſur la maniere dont le corps & l'ame s'accuſeront mutuellement devant Dieu & plaideront pour être abſous du mal qu'ils auront fait. Mais Dieu rejettera leurs raiſons, & ils auront le ſort d'un aveugle agile & diſpos qui voleroit ſur le grand chemin avec le ſecours d'un paralytique clairvoyant qu'il porteroit ſur ſes épaules.

Tout ce que je viens de dire pourra ſervir d'explication aux Articles 4. & 5. de la Confeſſion de Foi des *Mahometans*.

(*a*) * M. *Reland* cite ici quelques vers Arabes qui ſervent à juſtifier la certitude du Décret divin & ſa neceſſité &c. & finiſſent par la condamnation de l'Aſtrologie. Je ne ſai pourquoi M. D** a ſuprimé cette note.

(*a*) Ch. VII. J'ai cru qu'il falloit adoucir l'idée de *ſéduction*, par ces paroles, *qu'ils ont meritée*; car il paroit & par ce qui précede & par ce qui ſuit, que c'eſt là l'idée de l'Auteur, puis qu'il y parle de l'indignation de Dieu, de ſa haine contre le péché; & de la différence qu'il met entre le vice & la vertu; celui-là ne ceſſant point de lui être odieux, ni celle-ci de lui être agréable. Je conviens du reſte, qu'il ne s'exprime pas fort commodement; *(il valoit mieux dire qu'il s'exprime d'une maniere très confuſe) mais dans ces occaſions il faut un peu aider à la lettre, & accorder aux *Mahometans* la même indulgence, dont nous avons tant de beſoin nous mêmes *(dans les ténébres qui environnent nos idées ſur cette matiere). Il eſt indubitable continue M. D** que ſelon la Doctrine de S. *Paul* Dieu retire ſa grace des méchans qui en abuſent, & qu'il les laiſſe tomber en de très grands péchés, en punition de leurs excès précedens. Et ſi cela eſt vrai, ne peut-on pas dire dans un bon ſens, que Dieu punit le péché par le péché même? Ce qui doit faire trembler ceux qui, par des ſentimens & une vie libertine, s'attirent inſenſiblement les jugemens de Dieu. Voyez le Chap. I. de l'Epître aux *Romains*. *(Je n'ai rien voulu retrancher de cette note, qui ſent fort le *prédicant*, afin que le lecteur connoiſſe par ce petit échantillon la maniere de prêcher de M. D**.

mes, & de leur Foi; ou qu'*il n'a point d'aversion pour le mal & pour l'infidelité*, ou que *le mal & le bien viennent de Dieu, de telle sorte que Dieu les a arrêtés l'un & l'autre & les veut avec une égale complaisance*; celui-là est certainement infidelle: car il est vrai que Dieu veut le bien, mais de telle maniere que le bien *lui plaît toujours*; & il est vrai aussi qu'il veut le mal, mais de telle sorte que le mal ne *cesse point de lui être odieux*.

O Dieu très bon dirigés nos pas dans la droite voye (*a*)!



CHAPITRE VIII.

Des ABLUTIONS *& des* PURIFICATIONS.

1. A l'égard des *Purifications* prescrites, on doit savoir, qu'il y a sept différentes sortes d'eau, que l'on y peut employer: savoir l'eau qui tombe du ciel, c'est-à-dire l'eau de pluye; l'eau de mer, l'eau de riviere, l'eau de puits, l'eau de fontaine, l'eau de neige, & l'eau de grêle.

Nous reconnoissons principalement trois sortes d'ablutions, ou de purifications.

L'une que nous appellons Gasl, *qui est une espéce d'immersion. L'autre, que nous appellons* Wodou, *qui concerne particulierement les pieds & les mains; & la troisiéme que nous appellons* Terreuse *ou* Sablonneuse, *parce qu'au lieu d'eau, on y employe du Sable ou de la Terre.*

I. *De l'ablution corporelle, appellée* GASL.

2. LEs fondemens de cette immersion corporelle, ou, pour mieux dire, les règles qu'il y faut observer, sont au nombre de trois.

1. Premierement l'*intention* (*b*) de se rendre agréable à Dieu.

2. En

ECLAIRCISSEMENT.

(*a*) * Les *Musulmans* varient beaucoup lorsqu'il s'agit de rendre raison de cet article: mais la vraye doctrine orthodoxe est celle-ci. Quoi que ce soit, sans exception, qui arrive dans le monde procede entierement de la volonté de Dieu, & est absolument irrevocable. Cette prédestination de toutes choses s'étend sur les plus petits & sur les plus vils objets; & il est impossible de l'éviter ni par prévoyance, ni par prudence, ni par sagesse, ni par quelqu'autre moyen que ce soit. La politique de *Mahomet* fit, nous dit-on, de cette doctrine un point capital de Religion: par là il prétendoit engager ses nouveaux disciples à combattre en desesperés pour l'*Islamisme*, sous prétexte que quelque effort qu'ils fissent pour ou contre il n'en feroit ni plus, ni moins, & que ne pouvant détruire l'ouvrage du Décret, ils s'exposeroient tout au moins aux châtimens du ciel, en le regardant (lui *Mahomet*) comme un séducteur. Cette doctrine est établie en plusieurs endroits de l'*Alcoran*, & entre autres dans le Ch. 3. Elle a paru si dure à plusieurs Docteurs de cette Religion, qu'ils ont fait tout ce qui étoit possible pour l'adoucir par des distinctions subtiles. Voy. dans la *Bibl. Orient.* article *Cadha*, & ailleurs les conditions par lesquelles ils ont essayé de la concilier avec la liberté de l'homme; les uns en alleguant le mauvais emploi de la raison, qu'ils veulent pourtant qu'elle soit soumise à la raison éternelle, selon ces paroles de *Mahomet*. „ Vous ne voudrés jamais que ce que Dieu voudra, parce qu'il est le maître de toutes les créatures". Les autres en soutenant qu'on ne revient plus de l'abus de sa liberté, & qu'il n'est pas davantage en notre pouvoir de la faire agir après en avoir abusé, qu'il l'est à un homme de voir quand il s'est gâté volontairement la vue. Je substitue cette comparaison à celle que fait dans d'*Herbelot* un Auteur Arabe.

(*b*) CH. VIII. Cette premiere condition est extrêmement recommandée aux *Musulmans*, & leurs Poëtes s'expriment avec beaucoup d'élegance sur ce sujet. * M. *Reland* rapporte ce passage d'un Auteur Persan que je rens ainsi: „ Les actions (extérieures de pieté) de celui qui n'a pas l'amour de Dieu dans le cœur „ ne ressemblent qu'à du vent". J'avoue pourtant qu'il y a moins d'élegance dans mo prose que dans ces merveilleuses rimes de l'ingénieux traducteur & Poëte, auxquelles je la substitue;

2. En fecond lieu, qu'on s'y nettoye de toutes les ordures du corps, s'il s'y en trouve.

3. En troifiéme lieu, que l'eau paffe fur tout le poil du corps, & fur la peau.

3. Enfuite, il faut fe reffouvenir, que notre *Sonna*, (c'eft-à-dire notre (*a*) *Loi Orale*) exige de nous les cinq articles fuivans.

I. Premierement que nous y récitions la Formule accoutumée, *au nom de Dieu &c.*

II. Que nous nous lavions la paume des mains, avant que les cruches fe vuident dans le Lavoir.

III. Qu'il fe faffe une expiation avant les priéres, & cela avec certains rites: * je traduis le mot Latin de *Luftratio* par celui d'expiation.

IV. Qu'on fe frotte la peau avec la main (pour en ôter toute la faleté.)

V. Et enfin, que ces chofes foyent continuées fans interruption jufqu'à la fin de la céremonie.

1. Les raifons qui font que cette purification corporelle eft néceffaire, font au nombre de (*b*) fix, dont les trois premieres concernent également & les hommes & les femmes: les autres ne font que pour celles-ci.

Les motifs d'ablution communs aux deux fexes font les embraffemens illicités

Qui n'aime le Seigneur, a beau prier fouvent,
Il ne fait que du vent.

Avant la *Purification*, les vrais *Mufulmans* doivent élever leur cœur à Dieu & fe propofer uniquement de fe rendre agréables à cet être fouverain en pratiquant les devoirs qu'il a commandés. *Chardin* leur rend cette juftice qu'ils font toutes leurs priéres avec une attention & un refpect admirable pour la Divinité; & il avoue que cela lui a fait fouvent beaucoup de peine à certain égard, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'y voir une cenfure tacite de l'inattention & de l'indévotion qui règne dans nos Temples. Voyez le paffage même de M. *Chardin*, allegué plus bas dans l'article de la *Priére*. *(Ici finit la note du traducteur où j'ai reformé deux ou trois mots. Il auroit bien dû traduire deux beaux paffages de l'Auteur Perfan cité par M. *Reland* contre l'hypocrifie des faux dévots & fur l'éclat de la dévotion qui en eft exemte.)

(*a*) Nous avons trouvé à propos d'éclaircir le texte par cette petite parenthefe. La *Sonna* eft comme la *Loi orale* des *Mahometans*, & contient les dits & les faits de *Mahomet*, qui n'ont point été redigés dans l'*Alcoran*; mais qu'on a confervé d'abord par tradition & mis enfuite par écrit. Aujourd'hui l'*Alcoran* & la *Sonna* compofent tout le Droit facré & civil des *Mahometans*. Ce mot eft employé par eux pour défigner certains préceptes de *perfection* dont l'*obfervation* eft méritoire, mais dont la négligence n'eft point puniffable. (Voy. ce qui a été remarqué ci-deffus.)

(*b*) C'eft-à-dire qu'il y en a fix principales; car elles font en bien plus grand nombre. (* Voici la maniere dont les Perfans raportent les fix caufes d'ablution indifpenfables. 1. l'impureté quelle que ce foit. 2. Les pertes périodiques du Sexe. 3. L'accouchement. 4. Les pertes de fang après l'accouchement. 5. L'attouchement d'un cadavre. 6. La mort. Outre cela) ils comptent quarante ablutions prefcrites par la *Sonna*, & les voici.

1. La célebration de leur *Sabbat*, qui eft le vendredi. 2. Toutes les nuits en nombre *impair* du mois de *Ramadhan*, la 1[e], la 3[e], la 5[e], la 7[e] &c. 3. La nuit de la fête du même mois. 4. La fête des Offrandes. 5. La 14. nuit du mois de *Resjeb*. 6. Et le 27. du même mois. 7. La 14. nuit du mois de *Schaaban*. 8. Le jour de naiffance de *Mahomet*, affavoir le 17. du mois de *Rebia* premier. 9. Le 24. du mois de *Dilhaja*. 10. Le 18. du même mois. 11. Le 25. du mois de *Dilkaadâ*. 12. Le jour qu'ils s'arrêtent fur la montagne d'*Arafat* (voyez le Chapitre du Pélerinage de la Mecque.) 13. Le 8. du mois de *Dilhaja*. 14. Le jour de l'an. 15. En entrant dans le territoire de la Mecque par un principe de dévotion. 16. Quand on y a fait quelque féjour. 17. Quand on fait le tour de la *Caaba*. 18. En vifitant le fépulcre d'un des 14. *Imans*. 19. Quand on fe repent de quelque péché & que l'on fe convertit. 20. En entrant dans le fanctuaire du Temple de la Mecque. 21. En entrant à Medine. 22. En entrant dans la Mecque. 23. En entrant dans le Temple de la Mecque. 24. En entrant dans la *Caaba*, par où il faut entendre ici la partie mitoyenne du fanctuaire & du veftibule. 25. En entrant dans le Temple de Medine. 26. En demandant à Dieu fon fecours pour quelque entreprife, ou contre quelque danger, & quand on confulte l'*Alcoran* par le fort. 27. A la naiffance d'un Enfant. 28. En demandant à Dieu de la pluye. 29. Lors qu'on a negligé volontairement de prier Dieu en tems d'Eclipfe & fur tout dans les grandes Eclipfes. 30. Lors qu'on s'eft approché du cadavre d'un criminel puni du dernier fuplice & expofé fur le grand chemin: ou fi l'on a paffé tout contré, & cela les trois premiers jours de l'expofition. 31. Lors qu'on a touché un corps mort qui a été lavé. 32. Lors qu'on a tué un Lezard. 33. Lors qu'on n'a pas achevé fa pu-

tes & criminels par le deſir &c. quoi qu'ils n'ayent été ſuivis d'aucune autre impureté (*a*).

2. Les ſuites involontaires d'un commerce impur. Il y a dans le Latin *Fluxus Seminis* (& cela eſt ſouvent auſſi l'effet de la volonté.)

3. Et en 3. lieu, la mort.

Voici les trois motifs d'ablution, qui ſont particuliers aux femmes. 1. Les règles. 2. Les pertes de ſang dans l'accouchement. 3. Et enfin l'accouchement même.

II. *De la Purification nommée* Wodou, *qui regarde principalement les mains & les pieds.*

6. POur ce qui eſt de la ſeconde eſpéce de purification, que nous appellons *Wodou*, il y a ſix choſes à conſiderer.

1. La premiere eſt, qu'elle ſe faſſe avec l'intention de plaire à Dieu.

2. La ſeconde qu'on s'y lave tout le viſage.

3. La troiſiéme, qu'on s'y lave les mains & les bras juſqu'au coude incluſivement.

4. La quatriéme, qu'on s'y frotte certaines parties de la tête.

5. La cinquiéme qu'on s'y nettoye les pieds juſqu'aux talons incluſivement.

6. Et la ſixiéme enfin, qu'on y obſerve exactement l'ordre préſcrit ci-deſſus.

7. A quoi il faut ajouter les Inſtitutions de notre *Sonna*, (c'eſt-à-dire de notre *Loi Orale*) leſquelles ſont au nombre de dix.

1. Premierement qu'elle ſoit précedée de la Formule, *au nom de Dieu* &c.

2. Qu'on ſe lave la paume de la main, avant que les cruches ſe vuident dans le lavoir.

3. Qu'on ſe nettoye le viſage.

4. Qu'on attire l'eau par les narines.

5. Qu'on

purification dans les formes. 34. Lors que dans l'ablution il nous vient un ſcrupule ſur quelque accident nouveau, qui pourroit exiger une nouvelle ablution. 35. Lors qu'un Perſan, qui ſe trouve parmi des Turcs s'eſt purifié à leur maniere, ſoit par crainte ou par foibleſſe; de retour chez lui il doit pratiquer une ablution toute nouvelle. 36. Lors que dans le Pélerinage de la Mecque, on jette de petits cailloux d'une certaine façon. 37. Lorſqu'on a été en démence. 38. Ou en *pamoiſon* (λειποθυμία, défaillance. 39. Quand on a enſeveli un mort, 40. Ou après la mort d'une perſonne, auquel cas il faut ſe laver deux fois, premierement parce qu'un mort ſouille, en ſecond lieu, parce que peut être le défunt s'eſt mal purifié avant ſa mort. * Tels ſont les quarante préceptes au ſujet des ablutions: ſur quoi il eſt néceſſaire de remarquer que les Turcs en pratiquent qui ſont negligées par les Perſans, comme d'autre côté ceux-ci en negligent que ceux-là obſervent.

(*a*) *(Le Latin de M. *Reland* dit *concubitus ſine emiſſione ſeminis*. Tout cela ne peut ſe traduire: nos oreilles ſont trop chaſtes pour entendre de pareille choſes, & nos plumes pour les écrire. La langue Françoiſe ne ſouffre point les ordures: à l'a vérité ſi *Martial* a dit,

Laſciva eſt nobis pagina, vita proba

nous diſons,

Improba dum vita eſt, pagina caſta manet.

Je prie mes compatriotes de me pardonner cette eſpéce de parodie. Ecoutons maintenant le Traducteur.) Dans la 1. édition M. *Reland* avoit traduit, *Immundities poſt circumciſionem*; c'eſt-à-dire *les ordures après la circonciſion:* ce qui lui donnoit occaſion de nous apprendre que les *Mahometans* mâles & fémelles ſont circoncis; les mâles à l'âge de 13. 14. 15. ou 16. ans, lors qu'ils peuvent prononcer ces paroles; *il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu même & Mahomet eſt l'envoyé de Dieu*; & les fémelles vraiſemblablement lorſqu'elles ſont nubiles; comme l'aſſurent *Galien* Liv. 15. *de uſu partium*, *S. Ambroiſe*, *Strabon* & autres. Cela ſe pratiquoit auſſi chez les Egyptiens *inciſione nympha puellaris*, (environ l'âge de 14. ans, *quod eo anno incipiat flagrare paſſio virilis.*) Les Arabes ont un nom particulier pour déſigner les matrones qu'on employe à la circonciſion des filles.

5. Qu'on ſe frotte toute la tête & les oreilles.

6. Qu'on ſépare (ou écarte) la barbe (pour la mieux nettoyer) lors qu'elle eſt épaiſſe & longue.

7. Et les doigts des pieds (les ortueils) l'un après l'autre.

8. Qu'on ſe lave la main droite avant la gauche, & qu'on obſerve le même ordre à l'égard des pieds.

9. Qu'on répete ces actes (de purification) juſqu'à trois fois.

10. Et enfin qu'on les continue ſans interruption juſqu'à la fin.

11. Cinq choſes rendent cette eſpéce de luſtration (ou de purification) néceſſaire.

1. L'iſſue de quelque excrement que (*a*) ce ſoit (*excepto ſemine*) par les voyes naturelles aux hommes.

2. Lors qu'on a dormi profondement (*b*).

3. Lors qu'on a (comme) perdu l'entendement, par (*c*) un excès de vin, ou que même on l'a véritablement perdu par maladie, ou autrement.

4. Lors qu'on a touché une femme impure, ſans qu'il y eut un voile (ou quelque autre vêtement) entre deux.

5. Ou enfin, lors qu'on a porté la main à ces parties du corps, que la bienſéance ne permet pas de nommer.

6. Au reſte, il eſt pourtant néceſſaire de ſe nettoyer, après avoir ſatisfait aux beſoins de la nature; & c'eſt ce qu'il faut faire de la main gauche, avec de petits (*d*) cailloux, & enſuite y paſſer de l'eau (*e*) pour achever de ſe net-

(*a*) * Je ſuprime ici une note fort inutile du Traducteur, qui l'auroit pû garder dans ſes *archives litteraires* juſqu'à nouvel ordre.

(*b*) Parce qu'on ſuppoſe que dans un profond ſommeil on a pû contracter quelque impureté, dont on ne ſe ſouvient pas. * (C'eſt M. D** qui parle ici dans cette note, que M. *Reland* n'auroit pas dû ſe laiſſer enlever par ſon traducteur.)

(*c*) On ſait aſſez que le vin eſt défendu aux *Mahometans* par un précepte de l'*Alcoran* Ch. 2. v. 219. & Ch. 5. Néanmoins beaucoup de *Mahometans* en boivent malgré la défenſe de l'*Alcoran*, & ne s'en abſtiennent que pendant le mois de *Ramadhan*, qui eſt conſacré au jeûne & à la dévotion. Il ſe trouve même des *Mahometans*, qui ne ſe privent pas du plaiſir de boire du vin pendant ce tems de dévotion. Quelques Docteurs *Muſulmans* prétendent auſſi, qu'à proprement parler *Mahomet* n'a défendu que l'yvreſſe cauſée par le vin, ou par quelque liqueur que ce ſoit; ajoutant qu'il eſt fort permis de faire uſage de petit vin, de celui qu'on peut appeller *vin de menage*; & que même on peut en boire de fort, pourvû qu'on le faſſe avec retenue. La politique peut encore autoriſer l'uſage du vin, parce qu'il diſſipe ordinairement l'eſprit & le détourne des affaires ſérieuſes. L'expérience aprend à Conſtantinople, & ailleurs, que les aſſemblées, qui ſe forment dans les bains publics &c. entre gens ſages & qui ont toute leur raiſon ſont tout autrement pernicieuſes que celles des yvrognes dans les cabarets. Auſſi a-t-on défendu ſouvent les premieres & jamais les autres. * Voilà préciſement la note Latine de M. *Reland* que le Traducteur avoit deguiſée à ſa mode. Voy. ci-après.

(*d*) * (M. D** ſi peu ſcrupuleux, ou ſi peu exact tant en ce qui regarde le texte de ſon Auteur, que pour les notes, a eu ſoin de nous conſerver celle que voici, qu'il a trouvée particulierement digne de paſſer à la poſterité, afin que dans tous les ſiécles on ſçut comment les Grecs & les Romains ſe torchoient &c. Voici donc cette importante note) c'étoit la coutume d'employer de petits cailloux à cet uſage, & parmi les Grecs & parmi les Romains. C'eſt là-deſſus qu'eſt fondé le badinage contenu dans un paſſage du *Plutus d'Ariſtophane*. Un des Acteurs s'y plaint, *que la diſette de cailloux eſt ſi grande qu'on eſt obligé d'avoir recours à des gouſſes d'ail.* M. *Reland* renvoye enſuite à *Florent Chrétien*; mais M. D** qui a ſi bien lû les Auteurs Latins, ajoute que pour les Romains, la choſe eſt connue. A l'égard des *Mahometans*, ils n'ont garde de ſe ſervir de papier, comme nous, parceque, diſent-ils, on y a écrit, ou l'on y peut écrire des choſes ſaintes de la derniere importance.

(*e*) Les commodités des *Mahometans* ſont de deux ſortes. Celles des riches où il y a toujours un grand réſervoir d'eau bien entretenu; & celles des pauvres où il n'y a point de réſervoir; mais quand ils y vont, ils ſe pourvoient d'une bouteille d'eau, pour accomplir le précepte comme il ſe doit. * On eſt ſi perſuadé de l'antiquité de ce rite, qu'un Auteur ne craint pas de le faire remonter juſqu'à *Adam* („ *Adam* „ & *Eve*, nous dit gravement l'Auteur Arabe, furent inſtruits par un Ange dans la maniere de ſe „ nettoyer le . . . & les . . . avec une mote de terre (*gleba*, que M. D** avoit traduit de „ la paille", à quoi il ajouta la purification par l'eau. Il leur aprit auſſi celle qu'on appelle *Wo-* „ *dou*"). M. *Reland* derive *Latrina* (commodités) de *Lavatrina*, comme qui diroit *Lavoir*; ce qui ſem-

nettoyer. Cette purification ſera parfaite, lorſqu'à la couleur, à la ſaveur & à l'odeur de l'eau, on aura pû remarquer qu'elle n'a plus rien de mauvais.

III. *De la* PURIFICATION TERREUSE *ou* SABLONNEUSE.

10. PArlons maintenant de la *Purification ſablonneuſe* ou *terreuſe*, qu'on appelle ainſi, parce qu'elle ſe fait avec de la terre, ou du ſable, au lieu d'eau. (*a*) Il faut ſavoir que nous avons, ſur ce ſujet quatre fondemens, ou quatre règles preſcrites.

1. La premiere, qu'elle ſe faſſe avec intention de plaire à Dieu.
2. La ſeconde, qu'on s'y frotte bien le viſage.
3. La troiſiéme, qu'on faſſe la même choſe à l'égard des mains & des bras, juſqu'au coude incluſivement.
4. Et la derniere, qu'on y obſerve exactement l'ordre préſcrit ci-deſſus.

11. Joignez à cela les préceptes de notre *Loi Orale* (la *Sonna*,) qui ordonnent à ce ſujet, 1. que la Formule *au nom de Dieu* &c. en faſſe le préliminaire. 2. Que la main droite précede toujours la gauche, à l'égard des mains, & de même à l'égard des pieds. 3. Et enfin que tous ces rites ſe continuent ſans interruption juſqu'à la fin de la cérémonie.



CHAPITRE IX.

Des PRIERES.

I. LEs principes, ou les ordres divins ſur leſquels la priére eſt fondée avec ſes rites &c. ſont au nombre de treize.

1. L'Intention (*b*).
2. La magnificence ou la grandeur des noms de Dieu.
3. Le Formulaire d'unité de Dieu, *Dieu eſt grand* &c.
4. La ſituation droite du corps (*c*).

5. La

ſembleroit ſuppoſer, ajoute le Traducteur, que l'uſage de l'eau, à cet égard, n'étoit pas étranger aux anciens Romains.

(*a*) On ne ſe ſert de cette purification. 1. que quand on n'a point d'eau. 2. ou quand le malade ne la ſauroit ſouffrir ſans ſe mettre en danger de mort. Au reſte par ce mot de *ſable* il faut entendre toute ſorte de terre, même la terre minerale, & du mineral &c. Les Juifs prétendent auſſi que faute d'eau on peut ſe laver avec de la terre. Voyez le *Gemara Beracoth*; fol. 15. & nous apprenons de *Cedrenus* (pag. 250.) que dans les *Syrtes* d'Afrique des Chrétiens batiſerent avec du ſable, faute d'eau, un Juif qui alloit expirer.

(*b*) CH. IX. Sur le Chapitre de la *Priére*, on ne féra pas mal de conſulter M. *Chardin*, qui eſt fort exact à tous égards, mais particulierement à celui-ci: & voici l'éloge qu'il fait de la dévotion des *Mahometans*. „ Je ne puis m'empêcher de dire encore une fois que la priére des *Mahometans* ſe fait avec une „ réverence inconcevable, & qu'on ne peut regarder l'attention qu'ils y apportent, le zéle & l'humilité „ dont ils l'accompagnent, ſans admiration. Ils ne remuent pas les yeux; tous les mouvemens de leurs „ corps ſe font avec la plus juſte meſure. Ils prient à voix entrecoupée, tantôt bas, tantôt haut, tan- „ tôt d'eſprit ſeulement; mais tout cela eſt ſi poſé, ſi exact, ſi recueilli, qu'aſſurement ils nous font la „ derniere honte à nous autres Chrétiens. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'ils faſſent leurs „ priéres avec tant de zéle & d'attention, quoiqu'ils les faſſent ſi ſouvent": *Voyage de Perſe*, Tome IV. pag. 120. Edit. in 4. de 1735.

(*c*) * (En géneral celui qui prie doit avoir le corps droit & immobile & les pieds joints. Il ne doit point tourner la tête. Voici cependant quelque choſe de plus détaillé ſur l'attitude des *Muſulmans* dans leurs dévotions) I. Le corps doit être droit, quand on commence la priére, & les main élevées tout près de la tête. II. Ou les mains baiſſées & jointes, étant poſées ſur le ventre. Cette attitude eſt en uſage chez les Turcs, mais elle ne l'eſt pas chez les Perſans, en récitant le premier Chapitre de l'*Alcoran*. III. Ou les mains doivent être poſées chacune ſéparement

 ſur

5. La lecture du premier Chapitre de l'*Alcoran* (*a*).

6. Ensuite l'inclination du corps vers la terre (*b*).

7. Après quoi le corps doit se rélever ensuite de cette premiere inclination.

8. Suit l'adoration, ou le *prosternement*, pour ainsi dire, (*c*) du visage jusqu'à terre.

9. Ensuite la session du corps (*d*) (l'action de s'asseoir.)

10. Puis la seconde (*e*) session.

11. Après quoi vient la seconde Confession, qui regarde *Mahomet*, au lieu que la premiere regarde Dieu même.

12. Le Formulaire de cette Confession, qui doit être recité.

13. Et enfin l'observation exacte de l'ordre préscrit ci-dessus.

II. L'Institution de la *Sonna*, (de la *Loi Orale*) exige quatre choses:

1. Premierement, que l'on invite le Peuple aux priéres.

2. Que l'on répete l'invitation par un formulaire fort peu différent du premier, comme on peut le voir dans la note (*f*).

3. Ensuite la premiere Confession, qui regarde Dieu lui-même.

4. Et enfin un certain Formulaire de priéres, qui est cette premiere Confession même.

III. Pour les choses qui sont réquises de celui qui se prépare sincerement à la priére, elles sont au nombre de cinq:

1. Premierement, il faut que le corps soit (*g*) absolument pur.

2. En

sur les génoux, en courbant le corps, ou même (* sans le courber, selon que la figure représente ici un Turc qui fait sa priére au dessous d'un *Dervich* qui tourne par dévotion; usage dont il sera parlé plus amplement dans la suite.) IV. ou l'attitude dans l'adoration consiste à baisser le visage jusqu'à terre. La V. c'est d'être assis les mains posées sur les cuisses: la VI. est à peu près de même. La VII. & la VIII. sont proprement une espéce de salutation des Anges, lorsque la priére est finie. Voyez sur tout ceci *Chardin*, Voy. de Perse T. IV. *(Voici la suite de la note de M. *Reland* que M. D** n'a pas traduite. „ Les Arabes reduisent ces „ attitudes du corps à quatre qui sont 1. d'être debout. 2. d'être courbé. 3. d'adorer ou d'être prosterné. 4. d'être assis". Lorsqu'ils prient ils se servent ordinairement de cette formule. *Seigneur agréés la dévotion que nous vous présentons debout, courbés (ou inclinés) prosternés & assis (acceptum tibi sit, Domine noster, nostrum stare, incurvari, adorare & sedere.)*

(*a*) Les *Mahometans* font grand cas de ce Chapitre, * (aussi a-t-il donné lieu à divers ouvrages sur la matiere qu'il renferme. Le P. *Maracci*, qui a refuté l'*Alcoran* sans le moindre ménagement, n'a pû s'empêcher de parler avec beaucoup d'éloge du commencement de ce Chapitre, qui renferme certainement une belle & magnifique priére. V. outre le P. *Maracci*, M. *Sale* dans ses notes sur ce Chapitre. Il n'oublie pas d'y remarquer, que cette priére est autant estimée, autant en usage chez les *Musulmans*, que l'Oraison Dominicale chez les Chrétiens.

(*b*) Il faut courber la moitié du corps, de telle maniere que le dos étant tendu les mains tomberont sur les génoux. Ceux qui par infirmité ou autrement ne peuvent se courber de cette maniere doivent au moins baisser les sourcils, lorsqu'il faut se courber ainsi, les élever quand il faut lever la tête à l'adoration, presser la prunelle de l'œil, en signe d'humilité.

(*c*) C'est ce que les Grecs appellent προσκύνησις: dans l'adoration sept membres du corps touchent la terre, assavoir les deux pieds, les deux mains, les deux génoux & le front.

(*d*) Pour méditer plus commodément sur les mystéres du culte Religieux, & se recueillir sur l'essence de la priére. Au reste, ils doivent s'asseoir de maniere que les fesses s'appuyent sur le talon du pié droit, & que le pié gauche plus reculé présente la plante en haut.

(*e*) Il y en a qui, entre la premiere & la seconde session, baissent une seconde fois le front jusqu'à terre, & adorent Dieu.

(*f*) Ces avertissemens se font par des crieurs publics, qui montent au haut de certaines tours fort étroites, bâties ordinairement autour des Mosquées, & là se tournant du côté du Kibla (c'est-à-dire, vis-à-vis de la Mecque) ils invitent à haute voix le Peuple à faire leurs priéres. Le formulaire du premier avertissement est celui-ci: *Dieu est haut élevé, Dieu est haut élevé: j'atteste que Mahomet est l'envoyé de Dieu*; (par deux fois.) Ensuite en élevant la voix; *J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même; j'atteste que Mahomet est l'envoyé de Dieu. Aux priéres, à un heureux succès, à un heureux succès.* Si c'est le matin, il ajoute: *les priéres valent mieux que le sommeil; les priéres valent mieux que le sommeil.* Dans le second avertissement, on use à peu près du même formulaire, à la reserve qu'on y ajoute: *les priéres vont commencer; Dieu est haut élevé, Dieu est haut élevé.*

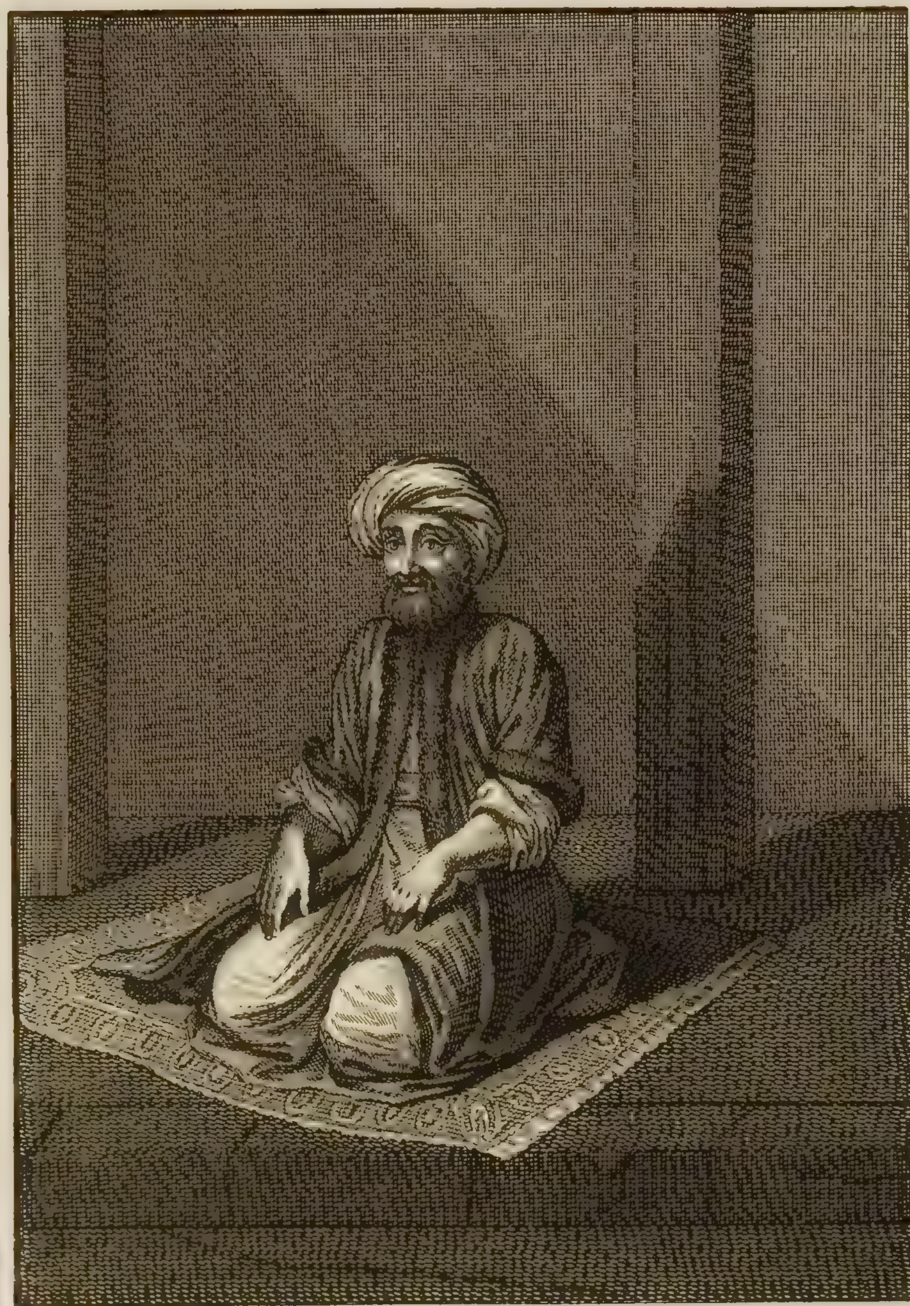
(*g*) *(Le détail que donne M. D** des impuretés de certaines parties du corps humain est fort inutile ici. Je le suprime.)



DERVICH ou Moine Turc qui tourne par devotion.



SAKA Charitable Derviche qui porte de l'eau par la ville et la donne par charite.



B. Picart sculp. direxit 1731.

TURC qui fait sa priere.



DERVICH des Indes.

2. En ſecond lieu, que le corps ſoit couvert d'une maniere décente (*a*).

3. En troiſiéme lieu, qu'on ſe place dans un endroit net, où le corps ne puiſſe contracter rien d'impur (*b*).

4. En quatriéme lieu, le *Muſulman* doit connoître exactement les tems marqués pour la priére, & les obſerver régulierement.

5. Et enfin, dans la priére, le *Muſulman* doit être attentif à la *Kibla*, (qui comme on l'a déja dit pluſieurs fois, conſiſte à ſe tourner vers) le Temple de la Mecque.

IV. Pour ce qui concerne les priéres qu'il faut réciter tous les jours, il y en a de cinq ſortes (*c*).

1. Celles de midi, qui demandent quatre inclinations du corps.

2. Celles d'après midi, qui demandent auſſi quatre inclinations.

3. Celles du ſoir, qui demandent trois inclinations.

4. Les priéres nocturnes, qui en demandent quatre.

5. Et enfin les priéres du matin, qui n'en demandent que deux: dix-ſept en tout, & cela dans l'eſpace de vingt-quatre heures (*d*).



CHAPITRE X.

Des AUMÔNES.

„ IL y a de deux ſortes d'Aumônes, les unes qu'on peut nommer volontai-
„ res & arbitraires, & les autres qui ſont preſcrites & ordonnées par la Loi.
„ C'eſt de ces dernieres dont nous parlons (*e*).

I. Les Aumônes doivent être données de cinq ſortes de choſes (*f*).

1. Premierement de notre bétail.

II. En

(*a*) Cette décence ſe réduit chez les *Mahometans*, pour les hommes a cacher ce qui eſt entre le nombril & les génoux; pour les femmes, à ne montrer aux hommes que le viſage, les pieds & les mains. Excepté ces parties les femmes ne doivent rien laiſſer voir. Ajoutés à cela que les uns & les autres, s'ils ont de trop riches habits, s'ils portent des ornemens trop éclatans, ils ſont obligés de les quitter avant que de faire leur priére. * L'état d'oraiſon demande l'abaiſſement & l'humilité devant Dieu. M. D** me permettra bien de ſubſtituer cette remarque à la ſienne, où il fait une digreſſion *lourde* ſur les Dames de Londres, Paris & la Haye. Au reſte M. *Reland* ſe trompe en mettant le viſage au rang des parties du corps qu'il eſt permis de montrer aux hommes.

(*b*) Ils ſe ſervent ordinairement d'un tapis ou d'une natte pour faire leurs dévotions.

(*c*) *Je retranche encore une note de M. D** pour en mettre une de M. *Reland*, que ce traducteur a ſuprimée mal à propos, à ce qu'il me ſemble. La voici. Ces priéres ſont d'inſtitution divine: mais outre celles-là, il y en a d'extraordinaires & de cinq ſortes auſſi, qui ſont 1. les priéres de *Ramadhan*. 2. les priéres pour détourner des châtimens de Dieu (*las adhabas* comme s'exprime le MS. Eſpagnol que cite M. *Reland*) 3. la priére, (*el Aſſala*) en tems d'Eclipſe. 4. la priére pour demander de la pluye. 5. la priére des funerailles. A l'occaſion de la priére du vendredi, remarquons que ſelon les *Mahometans* le vendredi eſt d'inſtitution divine & qu'il a été ordonné à Adam de ſolemniſer ce jour, parceque les Anges ſe proſternerent alors devant lui par ordre de Dieu.

(*d*) Les voyageurs peuvent ſans péché les reduire à onze.

(*e*) CH. X. Ce premier paragraphe, que j'ai marqué de guillemets, (c'eſt M. D** qui parle ici) n'eſt pas dans l'Original; mais je l'ai ſuplée de la note de M. *Reland*, pour faire mieux comprendre au lecteur dequoi il s'agit. Au reſte les Aumônes ſont fort eſtimées & fort recommandées parmi les *Mahometans*; ils employent beaucoup de maximes & de ſentences pour en faire ſentir la néceſſité. En voici une qui eſt toute allegorique & *telle que l'a traduite M. *Reland* d'un Auteur Arabe. Au dernier jour Dieu attachera autour de celui qui n'aura point exercé l'aumône, un ſerpent, comme une ceinture (ou comme un collier) & ce ſerpent lui mordra la main. Les chameaux, les bœufs & les brebis de l'avare le fouleront aux pieds pour le punir de ce qu'il ne les a pas employés à des charités & à des Aumônes &c.

(*f*) D'autres en mettent 8; mais ces différences ſont ſi peu conſidérables qu'il eſt fort inutile de les raporter ici.

II. En ſecond lieu, de notre argent.

III. En troiſiéme lieu, de nos grains.

IV. En quatriéme lieu, de nos fruits.

V. Et enfin, de nos marchandiſes.

II. A l'égard du *Bétail*, il y en a de trois ſortes, dont il eſt néceſſaire de faire l'aumône, ſavoir des chameaux, des bœufs & des brebis: & afin que cette eſpéce d'aumône ſe faſſe légitimement, ſix choſes ſont réquiſes:

1. Que celui qui la fait ſoit *Muſulman* (on ſait qu'il faut entendre par ce mot un *Mahometan* ſincérement attaché à la Religion de *Mahomet.*)

2. Qu'il ſoit de condition libre.

3. Qu'il ſoit légitime poſſeſſeur (*a*) de ce qu'il donne.

4. Que le bien de celui qui fait l'aumône ſoit augmenté à un certain point (*b*).

5. Qu'il l'ait poſſedé à peu près pendant une année (*c*).

6. Que les bêtes qu'il donne, ſoyent priſes, non de celles qui travaillent à cultiver ſes terres & qui lui ſont actuellement utiles; mais de celles qui paiſſent encore dans ſes pâturages (*d*).

III. A l'égard des *Aumônes pécuniaires*, c'eſt-à-dire en or, ou en argent, les mêmes conditions y ſont réquiſes, ſavoir que celui qui les fait 1. ſoit *Muſulman*, 2. libre. 3. légitime poſſeſſeur &c. comme ci-deſſus.

IV. Pour celles qui conſiſtent en grains, & autres ſemblables fruits de la terre elles exigent du donateur ces trois conditions.

1. Que ces fruits, grains &c. ſoyent provenus de graine ſemée, & que ce ne ſoient pas des plantes nées au hazard.

2. Qu'ils ayent été ſerrés dans des gréniers.

3. Et qu'enfin, on en ait pour ſoi une certaine quantité, (qui nous mette à portée d'en faire des Aumônes.)

A l'égard des fruits croiſſant ſur l'arbre, des plantes &c. les Aumônes qu'on en doit faire conſiſtent en dattes & en raiſins: & afin qu'elles ſe faſſent légitimement, les quatre premieres conditions ſpecifiées ci-deſſus y ſont réquiſes; ſavoir que celui qui les fait ſoit *Mahometan*, libre, légitime poſſeſſeur, & riche d'un certain bien.

6. Enfin, pour ce qui eſt des Aumônes qui conſiſtent en marchandiſes, elles doivent avoir les mêmes conditions. (Voyez ci-deſſus article 2. & 3.)

7. Mais il faut ſe reſſouvenir ici, qu'à l'égard de toutes ces Aumônes, tant celles dont nous venons de parler, & qui ne regardent que les perſonnes commodes, qu'à l'égard d'une autre ſorte d'Aumônes dont je n'ai rien dit, & qui eſt

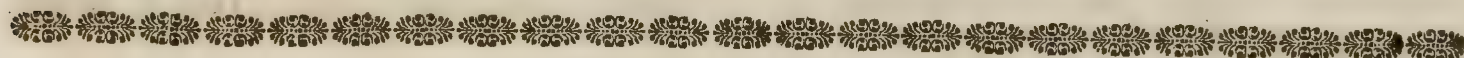
(*a*) En effet, ce n'eſt pas donner, que de donner le bien d'autrui, * & c'eſt une véritable injuſtice que de donner ce qui ne nous apartient pas.

(*b*) C'eſt-à-dire, qu'il faut avoir un certain bien pour être obligé de donner. Par exemple, vingt piéces d'or de leur monnoye, eſt la ſomme qu'il faut poſſeder, avant que de faire des aumônes en or: & l'aumône en ce cas-là eſt règlée à deux & demi pour cent. Suivant la même règle il faut poſſeder deux cens piéces d'argent de leur monnoye, pour en donner cinq; cinq chameaux pour donner une brebis; vingt chameaux, pour donner une chamelle (la femelle d'un chameau.) 40. brebis, pour en donner une; &c. Si le bien augmente, on augmente encore la dixme à proportion: mais ſi l'on n'avoit pas vingt piéces d'or, ou 200. piéces d'argent, ou 5. chameaux, ou 30. bœufs, ou 40. brebis, on ne ſeroit point obligé à donner.

(*c*) C'eſt-à-dire, qu'il l'ait poſſedé onze mois au moins, ſans que ce bien ait été engagé: car l'engagement anéantit la poſſeſſion.

(*d*) Cette maxime eſt fort ſage. Un laboureur ne doit point faire l'aumône de ſes propres meubles: c'eſt ainſi qu'on peut fort bien appeller une bête à charge, qui lui ſert à labourer ſes terres, & à faire vivre ſes enfans. Les Aumônes doivent ſe faire du ſuperflu, & c'eſt là le ſens de cette Loi * (cette note eſt paraphraſée ſur le Latin de M. *Reland*, & il faut en faire honneur à M. D**.)

eſt une eſpéce d'impôt (ſi l'on peut dire des Aumônes) ou de capitation univerſelle ſur toutes les têtes à l'iſſue du jeûne de *Ramadhan* (*a*); à l'égard, dis-je, de toutes ces Aumônes, le premier & le véritable principe c'eſt l'intention de faire telle ou telle Aumône, comme une choſe entierement dûe (*b*).



CHAPITRE XI.

Des JEUNES.

I. IL faut trois choſes pour rendre le *Jeûne* (*c*) légitime & agréable à Dieu.

1. Premierement, il faut être *Muſulman.*
2. Il faut être parvenu à l'âge de puberté.
3. Et enfin il faut être dans ſon bon ſens.

II. Pour ce qui eſt du *Jeûne* même, les principes qui doivent rémonter à Dieu ſont au nombre de cinq:

1. Il faut l'intention du cœur.
2. Il faut s'abſtenir de manger pendant le jour (*d*).
3. Et de toute eſpéce de boiſſon.
4. Et non ſeulement d'avoir commerce avec une femme, mais même de quelqu'impureté que ce ſoit, baiſers, embraſſemens, attouchemens &c.
5. Il faut auſſi faire enſorte de ne pas rendre ce qu'on a mangé (en quoi il faut ſuppoſer deux choſes; l'une que l'eſtomac eſt en bon état, l'autre que l'on ne fait point d'excès, ou du moins qu'on ne prend rien qui cauſe de la répugnance ou du dégout.)

III. Avec cela dix choſes annullent le Jeûne & lui ôtent ſa vertu.

1. Lorſqu'on fait rentrer avec intention quelque choſe que ce ſoit ou dans la tête, ou dans l'eſtomac (*e*).

2. Lorſ-

(*a*) Soit qu'on ait jeûné dans le mois de *Ramadhan*, ou non, on eſt tenu à cette *Aumône annuelle*, après le tems expiré du jeûne, pourvû qu'on ait atteint l'âge de puberté & qu'on ſoit en ſon bon ſens. On donne par tête un *Sea*, qui eſt une petite piéce de monnoye; mais on eſt libre de le payer en argent, ou en denrées applicables à la nourriture des pauvres, comme en orge, froment, dattes, ris, raiſins ſecs, beurre ou fromage, &c.

(*b*) * (Elle eſt au rang de ces devoirs de droit divin qu'on appelle *Fardh*. Voy. d'*Herbelot* art. *Feraidh.*) Ce qui eſt de droit divin eſt indiſpenſable; mais à l'égard des préceptes de la *Sonna* ils n'obligent point néceſſairement. * Le principe des *Mahometans* eſt en géneral que l'Aumône attire la bénediction de Dieu; & à cauſe de cela ils l'appellent *Zacat* du verbe *Zaca*, qui ſignifie accroître. Tous les voyageurs donnent de grans éloges aux *Mahometans* ſur l'article de l'Aumône. Voy. *Chardin*, *Ricaut*, *Thevenot*, *Beſpier* dans ſes notes ſur *Ricaut* &c. *Zaca* ou *Saea* eſt auſſi le nom d'un *Derviche*, qui donne de l'eau par Aumône. Voy. la figure de la page 142.

(*c*) CH. XI. Les *Mahometans* ont divers jeûnes: mais le principal eſt celui qui dure tout le mois de *Ramadhan*, depuis le lever juſqu'au coucher du ſoleil. * (Quand on ſe trouve en voyage ou à la guerre, il eſt permis de le différer à un autre tems.) Après ce jeûne, les *Mahometans* ont la fête du *grand Beiram*, appellée ainſi pour la diſtinguer du *petit Beiram*, qu'on célebre le 10. mois de *Dilhazja*, en memoire du ſacrifice d'*Abraham*. * (On parlera dans la ſuite beaucoup plus amplement de ces Fêtes. Je me contenterai de dire ici qu'on les appelle les deux Fêtes par excellence.)

(*d*) C'eſt-à-dire, depuis le lever juſqu'au coucher du Soleil. * (Il y en a qui portent le ſcrupule juſqu'à n'oſer avaler de petits brins de viande, qui reſtent entre les dens. On en voit qui s'abſtiennent de parler & tiennent exactement la bouche fermée: mais auſſi) il y en a d'autres qui ſont beaucoup moins ſcrupuleux. Enfin il s'en trouve, qui réparent le tems perdu & font de toutes les nuits du *Ramadhan* une débauche continuelle. Dès que le ſoleil eſt couché, des gens vont crier par les rues, (au moins en Afrique, & dans le Royaume de Maroc) *le Soleil eſt couché, il eſt tems de prendre quelque nourriture pour la refection du corps.* C'eſt le ſignal ordinaire par toute la ville.

(*e*) * Il n'eſt pas même permis d'avaler la ſalive, au moins il n'eſt pas permis de le faire volontairement.

Il

2. Lorſqu'on prend un lavement &c.

3. Ou quoi que ce ſoit (*a*) antérieurement &c.

4. Ou quand on rejette quelque choſe par la bouche avec intention.

5. Ou lorſqu'on a commerce avec une femme (*b*).

6. Ou lorſque par un *Onaniſme* (*c*) déteſtable ou autrement, l'on ſe ſouille ſoi-même.

7. Ou lorſqu'une perſonne du ſexe a ſes règles.

8. Ou lorſqu'une femme, après être relevée de ſes couches, a une perte de ſang.

9. Ou lorſqu'une perſonne eſt tombée en démence.

10. Ou enfin quand on eſt devenu apoſtat.



CHAPITRE XII.

Du PE'LERINAGE *de la* MECQUE (*d*).

I. LEs inſtitutions divines, qui concernent les rites de cette dévotion, ſont au nombre de cinq.

1. Premiérement on y demande cette intention, qui fait qu'on a réſolu en ſon cœur & fait vœu à Dieu de la maniere la plus religieuſe, d'aller en Pélerinage à la Mecque.

2. En ſecond lieu, il faut dans ce Pélerinage la ſtation d'un jour ſur la montagne d'*Arafat* (*e*).

3. En troiſiéme lieu, on doit ſe raſer (*f*) la tête dans la vallée de *Mina* (*g*).

4. En quatriéme lieu, on doit faire le tour ſept fois de la *Caaba* (*h*), c'eſt-à-dire de l'enceinte quarrée, qui eſt au milieu du Temple de la Mecque.

5. Et

Il n'eſt pas permis de ſentir des fleurs ou des parfums &c. Il n'eſt pas permis enfin de ſe laver le viſage, ni de ſe jetter dans l'eau pour ſe rafraîchir.

(*a*) * Je ſuis contraint de laiſſer cette belle expreſſion *créée* par M. D** pour rendre ce Latin de l'original, *ſimile quid anteriori parti applicitum.*)

(*b*) Il y a dans le Latin *Concubitus. Chardin*, dans la deſcription qu'il a donnée de la Religion des Perſans, donne à entendre que la S. . . ſeule eſt défendue pendant le jeûne. Perſonne n'ignore que les Turcs & les Perſans &c. ont un malheureux penchant à ce crime. Voy. *Chardin* pag. 162. de ſes *Voyages de Perſe*, Tom. IV. Edit. de 1735.

(*c*) J'ai, dit M. D** hazardé ce mot après les Anglois, qui nomment ce crime *Onania.*

(*d*) * Je ſuprime ici une note peu exacte & faite *currente calamo* de M. D**. Je me flate que ce qui a été dit du Pélerinage de la Mecque &c. & ce qui le ſera dans la ſuite de ce Volume ſera preferé à une note qui ne dit rien.

(*e*) Cette ſtation ſe doit faire le 9. jour du mois.

(*f*) Les hommes ſe raſent ; & à l'égard des femmes elles ſe coupent les cheveux tout près de la tête. * Ajoutons que les femmes ne font point de ſacrifice.

(*g*) * Le *jet* de ſept cailloux l'un après l'autre ſe fait dans la vallée de *Mina;* après quoi ſuit le ſacrifice. Après le ſacrifice on ſe raſe, & l'on ſe coupe les ongles. On enterre ces cheveux & ces ongles dans cette vallée. A l'égard du ſacrifice, on offre ou des brebis, ou des chevres, ou des bœufs, ou des chameaux &c.

(*h*) C'eſt ce qu'on peut appeller le lieu très ſaint du Temple, fondé par *Abraham* même : il eſt quarré, haut de 27. coudées, long de 24. & large de 23. Le grand Seigneur y envoye tous les ans un grand voile de Damas noir pour le couvrir. Les Arabes & les Perſans l'appellent la *Maiſon de Dieu* ; & il eſt probable, qu'en cet endroit a habité autrefois quelque Patriarche de la famille d'*Iſmaël.* En faut-il davantage pour autoriſer la Superſtition? c'eſt ici la note de M. D** * (mais on a déja raporté quelque choſe de plus exact.

5. Et enfin il faut que l'on faſſe une courſe entre (*a*) *Safa* & *Merva*, lieux ſacrés entre leſquels il faut courir ſept fois, & qui ſont à ſept cent-quatre-vingt coudées de diſtance l'un de l'autre.

(*a*) Dans cette courſe, ils marchent d'abord lentement, enſuite ils courent plus vîte entre deux colomnes: après cela, ils marchent de nouveau, tantôt s'arrêtant, tantôt regardant de côté & d'autre comme des gens en peine d'une choſe perdue: & tout cela doit repréſenter l'inquiétude d'*Agar* (mére de leur grand Patriarche *Iſmaël*,) quand elle cherchoit de l'eau pour étancher la ſoif de ſon fils dans le deſert. *Safa* & *Merva* ſont deux lieux ſacrés du même Temple, où on a accoutumé de faire ſes priéres: & cela, auſſi bien que la plus grande partie des pratiques de dévotion uſitées à la Mecque, ſe trouve établi non ſeulement depuis *Mahomet*, mais ſe pratiquoit même avant lui, & avant J. C. de tems preſqu'immémorial: (au moins on le dit ainſi ſur la foi des Ecrivains Arabes:) & cela fut cauſe que *Mahomet* n'eut garde de le ſuprimer. Au contraire, il l'autoriſa comme un article eſſentiel de ſa Religion, qui lui gagnoit les cœurs des Arabes, attiroit la ſuperſtition de tous les Peuples voiſins au centre de ſa nouvelle Loi, & lui donnoit par là un air d'antiquité & de vénération, qui devoit la rendre reſpectable à tous les ſiécles.





ECLAIRCISSEMENS
SUR LA
RELIGION MAHOMETANE.



§. I.

Quel est le but qu'on se propose dans ce second Traité.

DEpuis que la Doctrine *Mahometane* a infecté le monde connu, plusieurs Auteurs ont travaillé à en arrêter la contagion, en réfutant de toutes leurs forces une Religion très pernicieuse, (*a*) *& fatale au Christianisme, mais néanmoins assez attrayante pour l'esprit & pour le cœur, naturellement ennemis des mortifications.* L'entreprise étoit aussi nécessaire pour la conservation du Christianisme & pour empêcher que l'erreur ne se fortifiat par l'ignorance des peuples, que difficile à exécuter.

D'abord pour bien réfuter les *Mahometans*, il falloit absolument posséder l'Arabe, parce que c'est en cette Langue que l'imposteur (*Mahomet*) a publié sa doctrine, & qu'il n'est pas possible d'en pénetrer le fonds & les mystéres, sans le secours de cette langue. Cependant le plus grand nombre de ceux qui ont écrit (*b*) contre le *Mahometisme* ont été absolument privés de cette connoissance; & de là il est arrivé qu'ils ont attribué hardiment aux *Mahometans* des choses auxquelles ils n'avoient jamais pensé, & qu'il n'étoit pas possible de croire sans être hors de sens & de raison. C'est ainsi que les (*c*) Grecs, par un zéle plein d'imprudence, leur ont suposé des opinions que le *Mahometisme* déteste; effet ordinaire de la malice & de la mauvaise foi de ceux qui disputent avec passion, & remplis de préjugés de parti. Voilà les raisons qui m'obligent à examiner certains dogmes attribués injustement ou mal à propos aux *Mahometans*, & à rechercher les causes des fausses idées qu'on s'en étoit faites. Mon dessein est dans ces

(*a*) Ceci n'est pas dans l'original. C'est une addition de M. D**.
(*b*) J'ai traduit de nouveau ce paragraphe & suprimé la traduction de M. D** qui n'est qu'une paraphrase.
(*c*) *Fervor imprudens Græculorum*, dit l'original.

ces Eclairciſſemens, d'empêcher qu'on ne combate des chimeres, & que les Chrétiens abuſés par de faux détails, ne perſiſtent dans l'illuſion où les jette un faux expoſé des articles de Foi des *Muſulmans*.

(*a*) (C'eſt le ſujet de ce ſecond Traité: il eſt diviſé en XL. queſtions ou Eclairciſſemens ſur la Doctrine de *Mahomet*, par rapport aux opinions qu'on lui impoſe. D'abord j'indique l'opinion, enſuite je produis mes témoins, qui en chargent les *Mahometans*: après cela, je découvre l'erreur ordinairement, par l'origine de l'erreur même, & je la réfute par des autorités inconteſtables. Tout cela ne peut être que fort varié, & fort utile; & il y a lieu d'eſpérer qu'à l'avenir les Chrétiens ſeront plus équitables, & entre eux, & envers leurs ennemis, & un peu plus reſervés à gober la fumée qu'on leur donne pour les véritables opinions de *Mahomet*.)



§. II.

S'il eſt bien vrai que les Mahometans admettent cette maxime: que chacun peut être ſauvé dans ſa Religion, pourvû qu'il vive bien.

(*b*) (L'Opinion commune de nos *Indifférens* d'aujourd'hui eſt,) *que chacun peut être ſauvé dans ſa Religion, pourvû qu'il y vive en honnête homme.* On prétend que c'eſt la Doctrine courante de *Mahomet* & des *Mahometans*. (*c*) Cela paroit d'abord aſſez ſingulier: un Impoſteur, qui érige une nouvelle Loi, comme néceſſaire à ſalut, & qui fulmine par tout avec tant de véhemence & contre les Juifs & contre les Chrétiens, a néanmoins établi dans ſon *Alcoran* l'indifférentiſme. Ce n'étoit pas la peine de faire une nouvelle Secte; il falloit ſe contenter de recommander principalement les bonnes mœurs.)

(*d*) (Cependant voici une nuée de témoins, qui dépoſent contre lui;) le fameux Cardinal *de Cuſa* (*e*), *Hoornebeek* (*f*), *Voetius* (*g*), *Seldenus* (*h*), *Hornius* (*i*), *Vignier* (*k*), *Artus Thomas*, & une infinité d'autres. Le dernier s'eſt expliqué ainſi dans ſon *Triomphe de la Croix* (*l*); *la 46. erreur de Mahomet eſt l'indifférence des Religions, moyennant qu'on ſoit de bonne vie.*

Un autre Cardinal y eſt auſſi exprès, dans le ſecond Tome de ſes *Controverſes* (*m*); l'*Alcoran*, dit-il, *nous enſeigne dès le Ch. II. que chacun peut être ſauvé dans ſa créance, pourvû qu'il en obſerve toutes les Loix, ſoit Juif, ſoit Chrétien, ſoit Turc.*

Gual-

(*a*) Ceci eſt de la façon du traducteur: la délicateſſe de ſes expreſſions le fait connoître.
(*b*) Cela n'eſt pas dans l'original; mais voici ce que M. *Reland* dit; d'abord il faut remarquer l'erreur de ceux qui ont écrit que les *Mahometans* aſſurent &c.
(*c*) Tout ceci eſt de la façon de M. D**.
(*d*) L'original dit tout le contraire. *Notandus error illorum qui ſcribunt* &c. *unum quemque in ſua Religione poſſe ſervari* &c. *Id legitur* &c. Il falloit donc traduire; voici des Auteurs qui attribuent cette doctrine à *Mahomet*.
(*e*) In *Cribatione Alcorani*, Lib. III. Cap. 2.
(*f*) *Summa Controv.* p. 188.
(*g*) *Diſput. Theol.* Parte II. p. 665.
(*h*) *De Jure N. & G.* Lib. VI. Cap. 2.
(*i*) In *Hiſtor. Eccleſ.*
(*k*) In Notis Gallicis ad *Hiſt. Byzant.* p. 505. (il falloit dire *Vigenere*; Auteur fort différent de *Vignier*.)
(*l*) P. 24.
(*m*) *Bellarm.* Tom. II. Controv. p. 294.

Gualther, dans sa Chronologie (*a*), est encore plus positif: *la derniere extravagance*, dit-il, *de Mahomet, est l'indifférence des Religions.*

Thomas de Jesus, dans son Livre de la *conversion des gentils* (*b*), & l'Auteur (*c*) de la II. harangue contre *Mahomet*, rapportent tous deux, que dans le Chapitre de l'*Alcoran*, qui a pour titre *Albacar*, le prétendu Prophéte y déclare en propres termes, que *les Juifs & les Chrétiens seront sauvés.*

(*d*) (Tout cela est bien positif; mais n'allons pas si vite, tous ces Auteurs qu'on vient de citer n'entendoient pas l'Arabe, & d'ailleurs ils se sont copiés les uns les autres; pardonnons leur cette bevûe;) mais comment pourrons-nous pardonner à un homme, qui a demeuré quinze ans en Asie, & qui a eu tout le loisir de se perfectionner dans les Langues Orientales, comme il a bien paru par le *Dictionnaire*, ou *trésor de la Langue Persane*, qu'il donna au public en 1684. Cet Auteur (*e*) nous assure dans ce même Livre, que l'*Alcoran* donne assez à entendre que chacun peut être sauvé dans sa Religion; „ & voici, ce „ qu'il dit dans le Chap. de la (*f*) *vache: ceux qui auront cru & auront bien vê-* „ *cu, soit Chrétiens, ou Sabaïtes; qui auront cru en Dieu & au jour du jugement,* „ *& qui auront fait de bonnes œuvres, recevront la récompense du Seigneur leur* „ *Dieu; & au jour de la résurrection, il n'y aura aucun lieu à la crainte ni à l'af-* „ *fliction pour eux*". (*g*) (Voilà le fameux passage, qui a fait naître l'erreur, & il n'est pas étonnant, que des écrivains entierement étrangers aux manieres Arabesques y ayent été trompés, puisque voici un homme, qu'on ne sauroit accuser d'ignorance sur ce sujet, qui n'a pas compris un passage, d'ailleurs assez intelligible.)

Voici le passage traduit mot à mot, tel qu'il se trouve dans le Chap. II. v. 59. & dans le Ch. V. v. 73. de l'*Alcoran*: certainement ceux qui croyent (cela veut dire les *Mahometans*), les Juifs, & les Nazaréens, c'est-à-dire les Chrétiens & les Zabiens, c'est-à-dire (*h*) les Peuples qui habitent l'Arabie. *Quiconque*, dis-je, *d'entre ceux-là, croit en Dieu & au jour du jugement, & fait de bonnes œuvres, celui-là aura sa récompense par devers le Seigneur son Dieu; & nulle frayeur ne tombera sur eux & ils ne seront point saisis de douleur.* Je sai qu'il y a des *Mahometans*, & particulierement en Perse (*i*)) qui varient sur ce sujet & qui croyent, que leur Prophéte, en écrivant ces paroles, avoit d'abord eu dessein d'ouvrir la porte des cieux à quiconque vivroit moralement bien; mais que son opinion lui dura peu, puisqu'il abrogea dans la suite ces deux versets de son *Alcoran* par d'autres qui lui furent envoyés du ciel, & dans lesquels il est decidé nettement que la *Porte du Paradis est fermée à toutes les Sectes, excepté à la sienne*: ce qui fait voir que l'indifférence de Religion n'est point un article de la créance des *Mahometans*, ni que chacun puisse être sauvé dans la sienne: (tout au plus, on en pourroit conclurre, que *Mahomet* s'est contredit.)

Mais

(*a*) P. 547.
(*b*) P. 677. & 644.
(*c*) *Bibliander*, Réformateur de Zurich, fit imprimer l'*Alcoran* en 1550. avec plusieurs Discours contre *Mahomet*: l'endroit cité par M. *Reland* est à la page 321.
(*d*) Autre addition du Traducteur.
(*e*) *Ange de S. Joseph*, ou le Sr. *de la Brosse*. Voyez son *Dictionaire Persan*, p. 365. C'est un Livre Latin, in folio, imprimé à Amst. en 1684. Voyez les *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1684. p. 66.
(*f*) *Al-Bacar.*
(*g*) Ceci est une addition du Traducteur.
(*h*) *Gentes*; cela veut dire les *Gentils d'Arabie*. M. D** n'a pas entendu ici le mot de *gentes*.
(*i*) *Chardin* en parle, dans le IV. volume de ses *Voyages*. Edit. in 4. de 1735.

Mais il y a apparence que *Mahomet*, en s'exprimant comme il a fait, a voulu dire simplement que tout *Musulman*, qui joindra la pratique des bonnes œuvres telle que leur Religion l'ordonne, à la foi en Dieu & à la croyance qu'il doit y avoir un jour de jugement, récevra sa récompense de la part du Seigneur; & qu'à l'égard des autres Sectes, & Religions, quelles qu'elles soyent, (même sans en excepter les infidelles de l'Arabie,) il n'y en a aucune à laquelle le chemin & l'espérance du salut soyent (entierement) fermés, pourvû qu'ils croyent en Dieu & au jour du Jugement, qu'ils fassent de bonnes œuvres, & qu'ils se convertissent enfin à la foi *Musulmane*, (la seule qui peut sauver, & qui est renfermée dans ces deux points géneraux) Pour ce qui est des Juifs, des Chrétiens, & des Gentils, tant qu'ils persévèrent ou dans l'Incredulité, ou dans l'Idolatrie, laquelle est attribuée aux Chrétiens, comme aux Gentils (*a*), ils sont hors d'état de salut. Cela est si vrai, que dans le Ch. LXIV. v. 9. & 10. il déclare, qu'à l'égard de *celui, qui croit en Dieu & qui fait de bonnes œuvres, Dieu expiera tous ses forfaits; mais que pour ceux qui demeurent Incrédules, & qui accusent ses* (*b*) *miracles de fausseté, ils descendront en Enfer.* On voit par là qu'il oppose diamétralement *ceux qui croyent en Dieu & font de bonnes œuvres* aux *Incrédules* tels que sont les Chrétiens, les Juifs &c. Voyez encore les Ch. II. V. & IX. où *celui qui croit* est proprement & à la lettre, *celui qui embrasse la Religion Mahometane, qui en pratique toutes les Observances*, & qui par conséquent fait de bonnes œuvres. Au contraire on ne sauroit dire des Chrétiens qu'ils croyent en Dieu & fassent de bonnes œuvres tant qu'ils demeurent Chrétiens. La Foi & l'*Islamisme* sont la même chose, & croire en Dieu, en stile de *Musulman* (*c*), n'est pas croire seulement que Dieu est, mais c'est croire aussi qu'il est tel que les *Mahometans* le décrivent. Si les Juifs & les Chrétiens croyent, dit *Mahomet* dans le Ch. V. v. 74. *ils seront introduits dans le Paradis.* On ne doit pas s'imaginer que croire dans cet endroit-là, (*credere*) soit simplement croire qu'il y a un Dieu; puisque *Mahomet* ne pouvoit sans doute ignorer que *croire en Dieu* étoit le fondement de la Religion Judaïque & de la Religion Chrétienne. (Répetons donc que *croire* signifie ici être fidelles à la Loi, & aux pratiques du *Mahometisme.*) De même qu'est-ce que *faire de bonnes œuvres*, dans le stile de *Mahomet*, qu'être exact à faire les purifications ordonnées, les priéres, les aumônes, les jeûnes? Or ces œuvres faisant partie de la foi *Mahometane*, peut on dire que le Chrétien & le Juif pratiquent ces articles de Foi? Après cela cette autre expression, *croire en Dieu & au jour du Jugement*, désigne aussi le vrai *Musulman*, puisque toute la foi doit être renfermée en ces deux points, la connoissance *de Dieu* & de ses attributs, de ses Anges, de ses Livres & de ses Prophétes, & la croyance au *jour du Jugement*: sur quoi l'on peut voir le Chapitre premier de l'*abrégé de la foi* &c. & le comparer avec ces paroles

(*a*) Voyez entre autres le Chap. de la Caverne qui est le 18. où il dit: *Il n'y a point de contradiction* (ou plutôt litteralement, rien de *tortu* ou de *pervers*) *en ce Livre; il enseigne le droit chemin, il prêche aux impies qu'ils ressentiront de grands tourmens & il exhorte fortement ceux qui disent que Dieu a engendré un Enfant, en quoi ils témoignent être sans Science. S'ils ne croyent en l'Alcoran, ils s'en répentiront.* (Je reforme cette traduction sur l'Anglois de M. *Sale*, & sur le Latin du P. *Maracci.*)

(*b*) C'est-à-dire, les miracles de lui *Mahomet*; *signa nostra.* On pourroit aussi traduire, *nos enseignes.* *(Plaisante traduction que celle qui substitueroit des *enseignes* à des miracles ou à des signes dans un passage si clair! mais ce qu'il y a de sur est, que cette note pourra servir d'enseigne à ceux qui voudront suivre le beau génie du Traducteur à la piste.

(*c*) Je suprime ici des citations qui se réduisent simplement à ceci; que croire en Dieu & être *Mahometan* sont deux choses synonimes.

les d'un MS. Perſan, qui traite de différentes queſtions de Religion : „ quand „ on vous demandera, en quoi faites vous conſiſter votre foi, repondés en „ cinq articles ; premierement je croi en un ſeul Dieu tout puiſſant & ſouve- „ rainement bon. Enſuite je crois à ſes Anges, à ſes Livres, à ſes Prophétes, à „ ſes envoyés ou Apôtres, à ſes Prêtres ou (*a*) *Imans*, & enfin au jour du jugement". Eſt-il donc concevable, que celui qui fulmine par tout contre les Juifs & contre les Chrétiens ; qui les dévoue à l'anathème & aux peines éternelles de l'enfer ; qui déclare en termes exprès, qu'on ne peut ſe ſauver dans leurs Religions, s'aviſe néanmoins de les ſauver dans ce même Chapitre (*b*) de ſon *Alcoran?* non ; car voici comment il parle dans le v. 15. de ce Chapitre : *ceux à qui nous avons donné ce Livre, afin qu'ils le liſent d'une maniere convenable*, (cela veut dire avec attention & avec profit) *y ajouteront* (ou y doivent ajouter) *foi* ; *mais pour celui qu'il n'y croira pas, il périra.* Ajoutés à cela le v. 84. du 3. Chapitre: *Quiconque aura embraſſé une autre Religion que l'Iſlamiſme* ; *ſa créance ne ſera point acceptée de Dieu, & dans la vie à venir, il en récevra du dommage* ; *c'eſt-à-dire qu'il n'aura aucune part à la félicité.*

J'avoue que pluſieurs perſonnes diſent que ces deux verſets ſont une abrogation de celui où il ſemble que *Mahomet* établit l'indifférence : mais comment cela ſe peut-il, (*c*) (puiſque le v. 59. du Ch. II. où l'on prétend, qu'il l'a enſeignée eſt entre les deux que nous venons de citer, c'eſt-à-dire le 15. du même Chap. 2. & le 84. du Chapitre ſuivant, où il lance l'Anathème contre tous ies infidelles? Quelle apparence y a-t-il, qu'en un ſi court eſpace, il ait d'abord placé dans le ciel les ſeuls *Mahometans* ; qu'enſuite il y ait introduit tous les Sectaires étrangers quelconques ; & qu'enfin un moment après, il en ait chaſſé tous ceux-ci, pour n'y laiſſer que ſes propres Diſciples ?)

C'eſt dit un Auteur Alleman (*d*), qu'il s'eſt contredit. (*e*) (Fort bien. Parceque nous n'entendons pas le language d'un Arabe, nous diſons qu'il ne s'entend pas lui-même.) A moins que de s'imaginer que *Mahomet* étoit (*f*) une bête, incapable de s'appercevoir des plus groſſieres contradictions, & à la tête d'un Livre, qu'il prépare pour la ſéduction de ſes compatriotes, où il eſt déja en grande réputation d'habileté & d'intelligence.

——— *Credat Judæus Apella, non ego.*

Mais voici une autre raiſon, qui doit nous convaincre que *Mahomet* ne s'eſt point contredit ſur ce ſujet : c'eſt que de 73. Sectes, qu'il prédit qui ſe formeront entre ſes Diſciples, il déclare qu'une ſeule ſera ſauvée (*g*) : ſur quoi il faut

(*a*) L'habile Traducteur s'eſt oublié ſur le terme d'*Antiſtes*, qui ſignifie en Latin, (& ſurtout en Latin moderne) le premier du Clergé, ou ſeulement le premier Curé d'une Paroiſſe, & non pas un Legiſlateur, comme il l'avoit traduit. Il n'a pas mieux entendu celui d'*Imam*, ſur lequel il n'avoit qu'à conſulter d'*Herbelot*, qui lui auroit apris que l'*Imam* eſt celui qui eſt à la tête de l'aſſemblée dans une Moſquée.

(*b*) C'eſt le Chap. ou la *Surate* 2.

(*c*) Ce qui eſt renfermé dans les parentheſes eſt une addition du Traducteur.

(*d*) *Hinkelman*, in Præf. ad Alcor. fol. E. col. 2.

(*e*) Autre addition telle quelle du Traducteur.

(*f*) Au lieu de tout le verbiage renfermé dans ces parentheſes, il y a dans le Latin ; *verum niſi quis peponem pro corde Mohammedi fuiſſe exiſtimet* ; ce qui veut dire ſans paraphraſe ; à moins qu'on ne croye que *Mahomet* n'avoit pas le ſens commun, ou plutôt qu'il avoit l'eſprit bouché, il étoit impoſſible qu'il ne s'aperçut de cette contradiction.

(*g*) Voyez l'Abbé *Maracci* dans la Préf. de ſon *Prodr.* de la *Refut. de l'Alcoran*, p. 2.

faut remarquer qu'il ne s'agit là, ſelon les Arabes, que des Sectes héterodoxes: car ils en reconnoiſſent quatre pour orthodoxes, (*a*) (où l'on ſe peut ſauver, & qui partagent, pour ainſi dire, le monde *Mahometan.*) Voici ce que je trouve ſur ce ſujet dans un autre MS. Arabe: „ Si l'on vous interroge, de quelle Secte „ vous êtes, répondés; de la Secte du grand Docteur (*b*) *Schaf*, dont le Sei- „ gneur veuille ſe ſouvenir en ſa miſéricorde. Si l'on vous demande encore „ combien il y a de Sectes entre les *Mahometans*, dites, qu'il (*c*) y en a qua- „ tre; celle des *Haniféens*, celle des *Schaféens*, celle des *Malikéens*, & enfin „ celle des *Hambelites*". Il faut bien ſe reſſouvenir ici que ces quatre Sectes ne ſont point du nombre des 72. condamnées par *Mahomet*, ((*d*) diſent les *Mahometans*; car ſur ce pié là il n'y en auroit ſelon eux aucune de bonne.) Les Perſes ſont *Schaféens*, & les Turcs *Haniféens*, & ſe haïſſent les uns les autres d'une mortelle haine, à cauſe de l'ancienne querelle qui ſubſiſte encore au ſujet d'*Ali*, Gendre de *Mahomet*, qui devoit ſucceder ſelon les uns à ſon beau pére, & ſelon les autres ne le devoit pas. Les Perſes, les Indiens de Golconde, de la côte de Coromandel &c. ſont pour l'affirmative, & prennent le nom de (*e*) *Schiites*. Les Turcs, les Mogols, les Arabes & les Afriquains tiennent pour la négative, & ſont appellés *Sonnites*: cependant ces peuples ne ſont pas compris dans l'excluſion du ſalut, parceque la différence de faction ne les empêche pas d'être *Muſulmans*.

(*f*) (Mais pour revenir à l'impoſteur, eſt-il croyable, je vous prie, qu'il ait voulu damner 72. Sectes *Mahometanes*, pour n'en ſauver qu'une ſeule, dans le tems qu'il ouvroit la porte des cieux aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Arabes?) Eſt-il concevable, qu'il ait voulu ſe faire moquer de lui (dès les premieres pages de ſon Livre,) en preſſant vivement d'un côté la néceſſité de recevoir ſa nouvelle Loi, & de l'autre, en déclarant à toute la terre, que toutes les Religions ſont bonnes, & que pourvû qu'on y vive bien, (*g*) *on n'a que faire de bouger?* N'étoit-ce pas là le vrai moyen de laiſſer chacun dans ſes idées & de ne faire par conſéquent aucune conquête viſible? Mais en voilà aſſez, (*h*) ſi je ne me trompe, & peut-être trop pour anéantir une erreur, uniquement forgée ſur une mauvaiſe traduction d'un paſſage de l'*Alcoran*, qui, à le prendre à la lettre, n'en dit pas plus par raport au ſyſtême de *Mahomet*, que S. Pierre en dit, par raport au ſyſtême de J. C. ſavoir (*i*) qu'*en toute Nation, celui qui craint Dieu & opére la juſtice lui eſt agréable.* (*k*) S. Pierre, & nous après lui, prétendons- nous,

(*a*) Belle addition du Traducteur.

(*b*) *Antiſtes.* Voy. ſur ce mot la note (*a*) de la page précedente.

(*c*) Voyés ci-après touchant ces Sectes.

(*d*) Mauvaiſe addition du Traducteur, au lieu de quoi il y a dans le Latin; *nec de iis id Mohammedis dictum debet intelligi.*

(*e*) Si le Traducteur avoit entendu la matiere il n'auroit pas dit que les Perſans &c. prennent le nom de *Schiites*, mais que les Turcs le leur donnent par mépris: & c'eſt comme qui diroit *factieux* & *Sectaires.* Les Sectateurs d'*Ali* ſe donnent au contraire le titre de *Secte des juſtes.*

(*f*) Tout ce qui eſt renfermé dans ces parentheſes eſt encore une addition du Traducteur.

(*g*) Expreſſion mauvaiſe & burleſque. Au lieu de tout ce mauvais fatras de mots entaſſés il y a dans l'original, s'il étoit vrai que *Mahomet* eut aſſuré que chacun, (c'eſt-à-dire de ceux qui vivroient moralement bien) pouvoit être ſauvé dans ſa propre Religion; en recommandant ſi fortement la ſienne ne ſe ſeroit-il pas expoſé à la riſée de tout le public? quelle néceſſité y avoit-il pour les Juifs & les Chrétiens de ſe rendre *Mahometans*, puiſqu'ils pouvoient être ſauvés ſans cela?

(*h*) Au lieu de cela l'original dit, en voilà aſſez pour montrer qu'on attribue à tort un tel ſentiment aux *Mahometans* &c.

(*i*) Act. X. 35.

(*k*) L'original dit, à Dieu ne plaiſe cependant que nous prétendions conclurre de cela que chacun ſe- ra

nous, qu'en vertu de cette maxime, le ſalut éternel ſoit ouvert à toutes les Religions, ou du moins à la Religion naturelle ? Tant s'en faut; car *Corneille*, dont il s'agit dans le paſſage allegué, n'étoit pas dans ce cas-là : il étoit *Proſelyte de la Porte*, & il devint Chrétien entre les mains de S. Pierre, parce que ſon Proſelytiſme ne ſuffiſoit pas, & encore moins la Religion naturelle.

§. III.

S'il eſt bien vrai que les Mahometans croyent un Dieu corporel?

(*a*) (NOus nous ſommes un peu étendus ſur la premiere illuſion; celle-ci nous occupera moins, parce qu'elle eſt encore plus mal fondée. On nous dit que les *Mahometans* enviſagent la Divinité comme corporelle, ce qui ſuppoſeroit qu'ils ſont à peu près *Spinoſiſtes*. Voici les témoins dont on ſe ſert pour appuyer l'accuſation.)

Premierement donc, on allégue un (*b*) Pape, autorité reſpectable pour ceux qui le regardent comme infaillible, fort équivoque pour d'autres, & entierement nulle pour les Proteſtans. Cependant, comme il s'agit ici d'un fait & non pas d'une Doctrine Chrétienne & qu'à l'égard d'un fait, les Papes ſont auſſi faillibles que les autres hommes de l'aveu même de pluſieurs Catholiques Romains, écoutons un moment le Souverain Pontife, comme ſi nous écoutions un particulier. C'eſt Pie II. qui dans une certaine Lettre qu'il écrivit à *Morbiſane*, Prince des Turcs (quoi que dans le MS. que j'ai vû & que j'ai conféré, avec la premiere Edition qui s'en eſt faite (*c*), la Lettre ſoit adreſſée, *à l'Illuſtre Machomet*, *Prince des Turcs*) il lui parle en ces termes : „ Il y a bien des Articles, „ touchant la Divinité, ſur quoi les Turcs & les Chrétiens ne s'accordent pas. „ Vous par exemple, vous dites que Dieu eſt corporel, & nous, nous ſoutenons qu'il eſt incorporel". Et un peu après, „ les Sarrazins attribuent à „ Dieu un corps, une tête, des mains, des membres &c. mais pour nous, „ nous aſſurons que Dieu eſt eſprit, immortel, éternel & incompréhenſible". Voilà qui eſt encore bien poſitif. Autant en diſent *Thomas de Jeſus* (*d*), *Gualther* (*e*), *Artus Thomas* (*f*), *Enthymius Zigabene*, moine Grec du XII. ſiécle, & après tous ces Auteurs *Lipſe* dans ſes (*g*) *Leçons politiques*; contentons-nous d'alléguer *Euthymius*, (il a ſans doute donné le ton à tous les autres :) voici comme il parle de *Mahomet* (*h*), dans ſa (*i*) Doctrine Chrétienne : „ il a oſé „ avan-

ra ſauvé dans ſa Religion. Tout ce qui ſuit juſqu'à la fin eſt un raiſonnement du Traducteur, qui n'entendant pas l'original a cru devoir lui ſubſtituer ſes propres idées. Au reſte l'original Latin ne contient que le paſſage de l'*Alcoran* mal traduit par Robert de Retz, qui par là a donné lieu à l'erreur, qui eſt combatue dans cet article.

(*a*) Tout cela n'eſt pas dans l'original.

(*b*) Pie II. comme on le dit ci-après. Au reſte tout cet article eſt une véritable paraphraſe du traducteur plutôt qu'une traduction; & le pis eſt qu'on peut en dire que c'eſt *Stabulum Augiæ*. Il faudra pourtant continuer de rectifier le mauvais ſens de cette verſion.

(*c*) Cette Edition eſt dans la *Biblioth. Publique* de l'Académie d'Utrecht.

(*d*) *De Converſ. Gentil.* Lib. X.

(*e*) Dans ſa *Chronologie*, p. 539.

(*f*) *Triomphe de la Croix*, p. 22.

(*g*) In *Monit. & exemp. politic.* Cap. 3. p. 141.

(*h*) Voyez ſa *Panoplia Dogmatica*, dans la grande Bibliothéque des Peres.

(*i*) Il valloit mieux dire dans ſon *Armure*, ou même *armure complette.* C'eſt là ce que ſignifie *panopliia.*

„ avancer, que Dieu étoit ſphérique; or chacun ſait, que c'eſt là une figure „ corporelle, qui déſigne un corps, & même un corps épais & condenſé, „ (c'eſt en effet la ſignification du mot Grec (*a*), dont il ſe ſert) or, il ſuit de „ ſon ſentiment que Dieu n'étant, comme il le dit qu'un Globe maſſif, il „ ne pourra ni voir, ni entendre". (*b*) (C'eſt bien pire que le Dieu de *Spi-* „ *noſa*.)

Mais tout cela ne vient que d'un terme mal entendu. Il eſt très vrai que le mot Arabe, dont *Mahomet* s'eſt ſervi dans le Chap. CXII. de ſon *Alcoran*, peut ſignifier un corps ſphérique & ſolide (*c*); mais il ſignifie auſſi éternel, & en ce ſens-là il ne peut que s'appliquer à Dieu même (*d*). Une preuve infaillible que le mot en queſtion ne ſignifie pas ſimplement *ſphérique*, c'eſt que dans la même paraphraſe Perſane de l'*Alcoran*, que j'ai déja citée, cette Epithète eſt ainſi rendue: *que Dieu n'a beſoin de rien & qu'il eſt ſuffiſant à lui-même.* (*e*) (Car du reſte, à qui féra-t-on croire, que les *Mahometans* enviſagent le Souverain Etre comme corporel, eux qui dans tous leurs écrits, rélevent ſi fort ſa ſpiritualité, comme le plus noble & le plus eſſentiel de tous ſes attributs, & qui prennent toutes les précautions imaginables pour ne pas le confondre avec la matiere?) Qu'on liſe, par exemple, les paroles ſuivantes, tirées d'un de leurs Abregés Théologiques. (*f*) „ Certainement Dieu n'eſt point un être corporel, „ ou qui ait une figure; ni une ſubſtance bornée & commenſurable: on ne „ peut non plus le comparer à un corps quelconque; parce qu'il n'y en a „ aucun qui ne ſe puiſſe meſurer ou diviſer; ce qu'on ne peut dire de Dieu". (*g*) (Ajoutés à cela que les *Mahometans* ont un ſi grand reſpect pour cet attribut de la Divinité, qu'ils) appellent la ſanctification de Dieu, cette partie de leur Théologie où ils démontrent, que ſa nature ne ſauroit être corporelle, (*h*) (& qu'il en faut écarter tout ce qu'on peut apeller paſſion.) Mais perſonne entre les *Mahometans* n'a traité plus habilement cette matiere, que l'Auteur de l'*Abregé de la Religion* &c. dans la définition qu'il nous a donnée de la Divinité. Il veut abſolument qu'on écarte de ſon idée toute eſpéce de figure, de couleur, de lieu, de tems, de reſſemblance, de parité, d'égalité, de comparaiſon, d'expreſſion ou d'image, de défection ou plutôt de caſſation d'exiſten-

(*a*) Ὁλόσφυρον.

(*b*) Cette admirable concluſion appartient au Traducteur. Il y a grande apparence que le Pontiſe Romain, & le Moine Grec ont oublié en cette occaſion qu'on ne peut point appeller doctrine dans quelque Religion que ce ſoit des expreſſions figurées, ou allégoriques, ou priſes des ſens. Que n'attribueroit on pas ſans cela au Chriſtianiſme & aux expreſſions qu'il employe? Les Sarraſins, dit le Pape, attribuent à Dieu une tête &c. les Chrétiens ſe le repréſentent ils autrement? *Mahomet*, dit le bon Moine, a avancé que Dieu étoit ſphérique; mais quand même cela ſéroit, la ſphére n'eſt elle pas le ſymbole de l'éternité que *Mahomet* ne ceſſe d'attribuer à Dieu dans ſon *Alcoran?* Si le Miniſtre traducteur y avoit bien penſé, il auroit ſenti l'inutilité de ſa concluſion.

(*c*) M. *Reland* l'apelle *Solidum*, ou comme dit *Pline*, dans ſon Hiſt. Nat. Liv. XXXIII. Ch. 4. *Holoſphyraton*, *id eſt*, *nulla inanitate*, ſans vuide.

(*d*) Voyez la *Diſſertation* Latine de M. *Reland* ſur *le ſymbole des Mahometans*, Sect. XXXVI.

(*e*) Additions & changemens du Traducteur.

(*f*) (Que M. *Reland* a eu en MS. & dont il fit preſent d'un exemplaire au Docte *Sike* ſon ami) cette parenthèſe eſt tirée de l'Original Latin, le *Docte Sike* y eſt mis de la façon du Traducteur. Comme aujourd'hui *Docte* ne ſe dit qu'en language burleſque ou ironique, ce n'eſt plus louer les gens que de les appeller *Doctes*. En vaudrions nous plus dans la République des lettres, ſi M. D** & moi étions qualifiés du titre de *Docte?* lui pour ſa traduction & moi pour la liberté que je prens de le critiquer.

(*g*) Addition inutile du Traducteur.

(*h*) Cela eſt équivoque: il falloit traduire, *que la nature divine n'eſt point corporelle*, ni ſujette aux paſſions, ou plutôt *aux déſirs*, *aux foibleſſes ou aux beſoins du corps*: car voilà ce qu'on doit entendre par *affectus*. Cela eſt aſſez ordinaire dans la belle Latinité.

tence, de changement, de mouvement, de tranſport d'un lieu à l'autre, d'atteinte, d'abſence, de diviſion, de fraction, de travail ou de fatigue. (*a*) (Peut-on s'exprimer plus clairement ſur la ſpiritualité de Dieu, &) celui qui éloigne de ſon idée toutes ces choſes, peut-il être taxé de faire un Dieu corporel? (*b*) (Si on ne veut pas m'en croire ſur ma parole, ſous ombre que je ne cite que des Mſſ. qu'on ſe donne la peine de conſulter) un Livre Latin (*c*) imprimé à Paris en 1641. par le fameux ***Abraham Echellenſis***, & qui a pour titre, ***Synopſis propoſitionum ſapientiæ Arabum Philoſophorum***; c'eſt-à-dire ***Abregé des propoſitions de la ſapience des Philoſophes Arabes***, & il verra de quelle maniere ces Orientaux ont toujours philoſophé ſur la nature du corps & de l'eſprit: „ Tout „ ce qui eſt, *diſent-ils* (*d*) exiſte, ou par ſoi-même & néceſſairement, & alors „ c'eſt ce que nous apellons Dieu; où il n'exiſte ni par ſoi-même, ni néceſ„ ſairement. A l'égard de ce qui ne renferme point une exiſtence néceſſaire, „ on le diviſe en deux eſpéces, la ſubſtance & l'accident: la ſubſtance eſt „ ce qui n'a point beſoin de ſujet, pour y exiſter; l'accident eſt ce qui a „ beſoin d'un ſujet, où il puiſſe être. Pour la ſubſtance on peut auſſi la „ diſtinguer en deux eſpéces; l'abſtraite, comme ſont les intelligences & les „ eſprits; & la concréte, comme ſont la matiere & la forme". Ce ſeul paſſage fait voir, que les idées des ***Mahometans*** ne ſont pas ſi confuſes qu'on le dit, quand on aſſure ſi légerement qu'ils confondent la Divinité avec la matiere.

Les Juifs, (*e*) (tout groſſiers qu'ils ſont,) ſont bien mieux entrés dans leur penſée, & leur ont rendu à cet égard, infiniment plus de juſtice (*f*) (que tous les Chrétiens:) car voici comme ils font parler un ***Mahometan*** ſur les principaux points de ſa Religion dans un Livre, qui eſt fort eſtimé des Rabbins (*g*); ils mettent dans ſa bouche une Confeſſion de Foi, qui mérite d'autant plus d'être conſervée, que c'eſt le témoignage d'un ennemi.

„ Pour nous autres Diſciples de ***Mahomet***, nous croyons fermement l'unité „ & l'éternité du Souverain Etre; nous ſoutenons que le monde a commencé, „ & que tous les hommes tirent leur origine d'Adam: nous éloignons de Dieu „ toute eſpéce de corps ou de mode corporel; & s'il nous échape quelque ex„ preſſion qui puiſſe faire ſoupçonner le contraire, nous nous expliquons „ auſſitôt, nous avertiſſons que c'eſt une métaphore, & que nous ne parlons „ ainſi, que pour proportionner en quelque ſorte la Majeſté de l'Etre infini à „ la portée de notre conception humaine & bornée. Nous croyons encore que „ le Livre de notre Loi (l'***Alcoran***) renferme les paroles de Dieu & eſt un vrai „ miracle, en lui-même digne, parce qu'il eſt & parce qu'il renferme, d'être „ reçu pour divin; parce qu'il n'y a perſonne au monde, qui ſoit capable d'en „ compoſer un pareil, ni même un ſeul Chapitre comparable à un des ſiens: „ nous

(*a*) Addition du Traducteur.

(*b*) Au lieu de cela M. *Reland* dit, ceux qui ne peuvent pas conſulter les Manuſcrits Arabes n'ont qu'à conſulter &c.

(*c*) Qui ne croiroit, en liſant cela, qu'*Abraham Echellenſis Maronite*, car c'eſt ainſi qu'il y a dans le Latin, étoit un *imprimeur* de Paris? Le Traducteur devoit bien ſavoir qu'*édere* ne ſignifie pas imprimer, mais publier ou mettre au jour. M. D** en même tems qu'il l'a revêtu de la qualité de libraire, lui a ôté celle d'être né Maronite; peut être parce qu'il ne pouvoit comprendre qu'un Maronite fut venu du mont Liban ſe faire libraire à Paris.

(*d*) *Synopſis propoſition. ſapientiæ Arab. Philoſoph.* p. 5. M. D** a traduit mot à mot ce titre, pour montrer qu'il eſt quelquefois traducteur fidelle.

(*e*) Addition du Traducteur.

(*f*) Autre addition; & d'ailleurs il falloit dire que *quelques Chrétiens.*

(*g*) *Coſri*, p. 12.

„ nous croyons que notre Prophéte (*Mahomet*) eſt le ſceau', ou le (*a*) dernier „ des Prophétes, qui a abrogé toute Religion revelée avant lui, & appellé tous „ les Peuples à la Religion d'*Iſmaël*: enfin nous croyons que l'ame de celui, qui „ eſt obéiſſant à cette révelation, ſera réunie à ſon corps dans le Paradis cé- „ leſte pour y goûter des délices infinies dans le manger, dans le boire, dans „ la jouïſſance (*b*), & géneralement dans tout ce que ſon cœur pourra déſi- „ rer; & qu'au contraire l'infidelle, & le deſobéiſſant ſeront précipités dans le „ feu qui ne s'éteint point, où leurs tourmens dureront ſans fin & ſans ceſſe.

N'êtes-vous pas étonnés vous Chrétiens qui liſés ceci, de voir un Juif, qui expoſe avec tant de candeur l'eſſentiel de la Religion *Mahometane*, pendant que tant de Chrétiens ſe donnent la torture, pour ſubſtituer à la vraye Doctrine de *Mahomet* les ſonges creux de leur cerveau, ou plutôt les témoignages de leur paſſion ou de leur ignorance? En vérité il y a trop à dire entre ces deux portraits de la Religion *Mahometane*. (*c*) (De la maniere dont le Moine (*d*) nous la dépeint; c'eſt une Capanée groſſiere & monſtrueuſe, qui ne reconnoit ni Dieu, ni Enfer, ni honnêteté quelconque; de la maniere dont le Rabbin nous la repréſente, c'eſt une agréable infidelle, mais qui n'a pourtant pas encore renoncé à toute pudeur.)



§. IV.

Si les Mahometans font Dieu Auteur du péché?

(*e*) (ORdinairement les accuſations fauſſes ne s'accordent point. Tout à l'heure les *Mahometans* avoient un Dieu purement corporel; & maintenant ils en ont un qui eſt Auteur du péché. Comment accorder ces deux hypothéſes? Si Dieu eſt corporel, de quel bien ou de quel mal peut-il être l'Auteur? & s'il eſt envelopé dans ce Globe maſſif, que lui prête Euthymius de la part des *Mahometans*, enſorte que dans cette plénitude, il ne puiſſe ni voir, ni entendre quoi que ce ſoit, comment pourra-t-il être, ſelon les mêmes *Mahometans*, la cauſe du péché? Après tout j'aimerois encore mieux un Dieu corporel, qu'un Dieu mauvais & hypocrite, qui d'abord défend le mal, enſuite l'opére & puis le punit.)

Voici les Auteurs de cette nouvelle accuſation, (quelque inconſiſtente qu'elle ſoit avec la premiere.) Cedrenus en parlant de *Mahomet*, & le traitant d'ennemi de Dieu & de ſcélerat, lui reproche d'avoir forgé un Dieu (*f*) Auteur de tout mal, comme de tout bien. Evodius (*g*) en s'adreſſant aux *Mahometans*, les cenſure de ce qu'ils font Dieu Auteur du bien & du mal, de la vérité & du menſonge, de la juſtice & de l'iniquité. De même *Damaſcenus* dans ſon Livre des

(*a*) C'eſt-à-dire *le plus excellent*, ſelon le ſtile des Arabes (* & le dernier en effet, parce que, ſelon les *Mahometans*, il n'en doit point venir d'autre après lui.)
(*b*) *Concubitu.*
(*c*) Addition de l'Auteur, au lieu de laquelle il y a ſimplement dans l'original, *quelle différence entre* la maniere dont le Juif repréſente le *Mahometiſme*, & l'idée que les Chrétiens en ont eue juſqu'à preſent!
(*d*) *Euthymius* eſt le Moine en queſtion. Remarqués auſſi qu'*une Capanée groſſiere* eſt un être que le Miniſtre traducteur a créé.
(*e*) Tout ce Prologue eſt de la façon du Traducteur: ce ſeroit grand dommage de lui enlever les raiſonnemens ingénieux qu'il renferme.
(*f*) In *Hiſtor. Compendio*, pag. 348.
(*g*) Dans ſes *Actes des XLII. Martyrs*, inſerés dans le VI. Tome des *Acta Sanctorum*.

des héréſies ; un Anonyme dans les *Saraceniana* de Sylburge (*a*) ; *Artus Thomas* dans le *Triomphe de la Croix* (*b*), *Gualther* dans ſa Chronologie (*c*), & pluſieurs autres. Pour le Moine Grec (*d*), dont nous avons parlé, non ſeulement il avance la même calomnie, mais il prétend la prouver par ce paſſage de l'*Alcoran : celui que Dieu dirige, eſt conduit dans la droite voye : mais celui qu'il induit à erreur eſt abandonné.* (*e*) (En faut-il davantage pour convaincre l'impoſteur d'une héréſie mortelle ?)

J'avoue ici de bonne foi, que ce paſſage eſt dans l'*Alcoran* ; mais ſuit-il de là que *Mahomet* y faſſe Dieu Auteur du péché ? A mon avis nullement : c'eſt une façon de parler (Orientale,) qui marque (*f*) que la Providence de Dieu s'étend ſur le mal, comme ſur le bien : (*g*) (en ſorte qu'il ne ſe fait rien ſans ſa permiſſion & même ſans ſa direction ; quoique nous n'en comprenions pas la maniere, ni l'étendue.) C'eſt ainſi que les SS. Ecritures nous diſent que Dieu crée le mal (*h*), qu'il endurcit les hommes, qu'il les détourne de la voye du ſalut &c. Nos Théologiens ne manquent pas d'expliquer ces paſſages d'une maniere digne de Dieu, en établiſſant que le mal de coulpe, auſſi bien que le mal de peine, c'eſt-à-dire le Mal Moral, auſſi bien que le Mal Phyſique, ſont aſſujettis à la Providence, (*i*) quoi qu'en puiſſent dire certains Docteurs, qui, à moins que de nier (*k*) la *toute-Science* de Dieu & ſa préviſion en toutes choſes, comme d'autres font pour aſſurer leurs principes, doivent convenir avec nous, que Dieu, de toute éternité, (*l*) a enviſagé les caractéres, les tems, les lieux, les circonſtances & la chûte de tous les méchans, & que par conſéquent leur ſort eſt inévitable. Et cependant ces mêmes Docteurs, (*m*) (dit encore ici mon Original,) traduiſent comme *Mahometane* notre doctrine ſur tous ces points, comme ſi c'étoit là une raiſon ſuffiſante pour la rendre odieuſe ; & que l'éternité & l'unité de Dieu, par exemple, ne fuſſent pas des attributs divins, parce qu'ils ſont reconnus pour tels par les Docteurs Arabes !

Ne vaudroit-il pas mieux nous ſervir de notre raiſon & des lumieres de l'Ecriture ſainte, pour expliquer ces façons de parler d'une maniere convenable à la majeſté & à la ſainteté de Dieu ? Dans un certain MS. Arabe, (fort curieux) Dieu eſt nommé *le Créateur du bien & du mal.* Or qui doute, que par ce bien & ce mal il ne faille entendre le Bien & le Mal Phyſique, ſur tout lors qu'un moment après l'Auteur (*n*) (s'explique lui-même en diſant, que Dieu eſt) *le Créateur du Paradis & de l'Enfer.* Le Paradis eſt le bien & l'Enfer le mal. Il faut rendre cette juſtice aux *Mahometans*, qu'ils exaltent la ſainteté de Dieu autant qu'ils le peuvent, & qu'ils écartent de ſon idée toute eſpéce de défaut ou d'imperfection.

(*a*) Pag. 67.
(*b*) Pag. 11. & 22.
(*c*) Pag. 539.
(*d*) *Euthymius Zigabene*, in Panoplia Dogmatica.
(*e*) Addition du Traducteur.
(*f*) *Hic loquendi modus notat providentiam Dei verſari circa mala & bona*, dit l'Original.
(*g*) Addition du Traducteur.
(*h*) Iſaïe XLV. 7. & Amos III. 6. Rom. IX. & Jerem. IV. 10. Pſ. LXXXI. 13.
(*i*) Il valoit bien mieux traduire, *quoi que nous puiſſent reprocher les ennemis de notre Doctrine.* Cette Doctrine c'eſt le *Décret.*
(*k*) *Omni-Scientiam*, c'eſt le terme de l'original.
(*l*) Il falloit dire *a certainement prévu* &c. au lieu de dire a *enviſagé*, terme fade, qui plait cependant à M. D** car il le répete ſouvent dans ſa traduction.
(*m*) Addition du Traducteur.
(*n*) Dans l'Original il y a, l'*Auteur ajoute en parlant de Dieu qu'il eſt* &c.

tion. Ils avouent bien que Dieu dirige le mal par ſa Providence ; mais ils ajoutent expreſſément, qu'il ne s'y plait point: ils ne diſent jamais qu'il ſoit Auteur du mal ou du péché : ils veulent abſolument qu'entre les perfections de Dieu que nous adorons, nous reconnoiſſions entre autres, qu'il eſt pur & ſaint en toute maniere. C'eſt leur Doctrine courante & poſitive, que l'équité veut que nous admettions comme telle. (*a*) (Si après cela, ils ſe contrediſent dans l'article des Décrets (*b*), c'eſt une erreur purement, & au pis aller Philoſophique, qui ne leur eſt pas comme chacun ſait fort particuliere.)



§. V.

Si les MAHOMETANS *adorent* VENUS?

(*c*) (L'Accuſation précedente eſt atroce Théologiquement parlant; mais celle-ci eſt groſſiére pour une Secte, qui ſe vante d'avoir fait main baſſe ſur toutes les Idoles. *Les Mahometans*, nous dit-on, *adorent Venus, ou du moins ſa tête :* ſi cela eſt vrai, c'eſt bien pire que de faire un Dieu corporel. Voici le fait.)

Il y a à la Mecque dans la muraille du *Caaba* une pierre noire, qu'on y voit encore aujourd'hui, de la groſſeur d'une tête d'homme, à deux coudées & un tiers de terre. Ceux qui vont en Pélerinage au Temple de la Mecque ont de la véneration pour cette pierre & la baiſent, (*d*) (à la maniere des Orientaux.) C'eſt apparemment ce qui a donné lieu à l'erreur dont il s'agit; (& cette pierre noire a été metamorphoſée en tête de Venus.) Cela a paſſé pour ſi conſtant entre les Chrétiens, que dans les anathèmes qu'ils ont fait prononcer autrefois aux *Mahometans Proſelytes*; qui abjuroient leur Religion, on lit entre autres ce Formulaire : „ je prononcé anathème à tous ceux qui adorent l'étoile du matin ou Venus, que l'on appelle en langue Arabe *Chabar*, c'eſt-à-dire la grande". Ajoutés le témoignage d'*Anne Commene*, (cette ſavante Princeſſe du XII. ſiécle,) qui fait mention de cette même Divinité (*e*), ſous le nom de *Chobar*, & qui aſſure que les Sarraſins adorent *Aſtarté*, c'eſt-à-dire la Lune: mais la bonne Princeſſe s'eſt trompée, en ce qu'elle a conclu que les *Mahometans* adoroient cet aſtre, de ce qu'elle voyoit des (*f*) croiſſans dans leurs enſeignes. *Glycas* dans ſes Annales (*g*), nous raconte à peu près les mêmes choſes, & dit que les *Mahometans* adorent *Venus*, mais d'une maniere ſecrette. La preuve qu'il en donne, c'eſt que dans leurs priéres ils prononcent ces paroles; *alla, alla oua cubar alla.* Un autre Auteur publié par M. *le Moyne*, dans ſes *Varia Sacra* (*h*), dit auſſi qu'ils adorent *Venus* ou le *Phoſphore*, qu'ils appellent *Oua*,

(*a*) Addition du Traducteur, au lieu de laquelle il y a; on les calomnie donc à tort: mais ils ont en cela un ſort pareil à celui des défenſeurs de la Providence abſolue de Dieu &c.
(*b*) Voyez ci-deſſus l'*Abregé de leur Théologie*. Ch. VII.
(*c*) Tout ce préambule eſt du Traducteur: ſon language le féra toujours connoître.
(*d*) Au lieu de cette parentheſe après ces mots, *baiſent cette* pierre & ont de la véneration pour elle, il y a dans l'original, à cauſe qu'ils la regardent comme une choſe ſacrée.
(*e*) Dans ſon *Alexiade*, pag. 284.
(*f*) Les *Mahometans*, dit elle, ont des images de la Lune.
(*g*) Part. IV. pag. 277.
(*h*) Pag. 444.

Oua, mot qui dans la Langue Hébraïque déſigne le vrai Dieu (*a*). Les *Centuriateurs de Magdebourg*, (*b*) (après avoir raporté ce Conte) (*c*), y en ajoutent un autre touchant *Mahomet*, & une certaine Idole, qu'il doit avoir fabriquée à Cadix, & dont ils veulent bien nous donner une deſcription auſſi ridicule que circonſtanciée. *Euthymius* vient encore ſur les rangs. Il nous dit, que les Arabes ont une grande véneration pour l'Etoile du matin; ce qui eſt adopté ſans façon par *Seldenus* (*d*), au lieu qu'il auroit dû cenſurer le Moine Grec, ſur une fable ſi manifeſte: mais bien loin de là *Seldenus* fait plus. Il s'attache à prouver de ſon mieux que les *Mahometans* adorent *Uranie*, c'eſt-à-dire (*e*) apparemment la Déeſſe du Ciel; il rapporte le même formulaire que *Glycas*; *alla oua Cubar*, ou *Cabar alla*, dans lequel il trouve une grande Déeſſe, ou une Déeſſe puiſſante; (*f*) (& cette Déeſſe, c'eſt *Venus*, ou la *Lune*, ou *Uranie*; toujours il y a là dedans quelque Idole cachée.

Mais avec tout le reſpect que je dois à la memoire de ce ſavant homme, & à tous les autres; ils ſe ſont trompés fort groſſiérement.) Les *Mahometans* n'ont ni Dieux, ni Déeſſes, (& ils s'en expliquent aſſez dans leur grand formulaire de Religion qui eſt le premier principe de leur Théologie; *il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même*, le grand Dieu, créateur du ciel & de la terre.) Pour les mots d'*Alla* & de *Cubar*, ils ſont maſculins & ne conviennent point à des Déeſſées. Ce qui a trompé *Seldenus*, c'eſt le témoignage d'un Auteur fort ſuſpect (*g*) du XI. ſiécle, qui ayant raporté la même (*h*) prétendue Formule *Mahometane* d'*Alla oua* &c. y trouve ce myſtére d'iniquité. *Alla*, dit-il, ſignifie Dieu, *Oua* ſignifie grand, & *Cubar* grande Lune, ou grande Venus; ce qui étant lié enſemble donne ce ſens litteral: *Dieu, eſt le grand Dieu, & la grande*, c'eſt-à-dire la *Lune*, *Venus eſt la Déeſſe.* (*i*) (Bel interprete pour nous donner les Annales du monde & de l'Egliſe!) Il valoit mieux dire avec d'autres (*k*) Auteurs, que les anciens Arabes avoient adoré *Lucifer*, c'eſt-à-dire l'Etoile du matin, nommée *Chabar*, juſqu'au tems de l'Empereur Heraclius. S. Jerôme a auſſi écrit (*l*), que les Arabes & les Sarraſins adoroient *Lucifer* ou l'Etoile du matin. C'eſt un fait certain & averé dans l'Hiſtoire, que *Mahomet* étant venu il a aboli toutes les Idoles, comme on le peut voir par un écrit, qui dans le 13. ſiécle fut

(*a*) (Et que les Grecs (*Graculi*) n'ont pas entendu) pourquoi ſuprimer cela? C'eſt du Latin qui paroit fort à portée de M. D**.

(*b*) Le bon traducteur ne lit jamais de gros livres : ainſi il n'a eu garde de lire les Centuriateurs, ni d'y chercher s'ils ont bien ou mal raporté ce conte. M. *Reland* ne parle point de cela, mais il dit en Latin tel qu'un écolier de ſixiéme pourroit conſtruire & expliquer, *Autores centuriarum* &c. *prater illam* (*ſcilicet Venerem*) *meminerunt* &c.

(*c*) *Centurie* VIII. p. 511.

(*d*) *Syntagma de Diis Syris*, p. 116. & 212.

(*e*) Il n'y a point d'écolier qui ne ſache qu'*Uranie* eſt un ſurnom de Venus. Elle étoit adorée à Carthage & à Tyr &c. ſous ce nom. Le mot d'*apparemment* marque donc l'ignorance du Traducteur.

(*f*) Les parentheſes renferment de mauvaiſes additions du Traducteur.

(*g*) *Cedrenus*, Comp. Hiſtor. p. 425.

(*h*) J'ajoute ceci pour rendre le ſens plus net.

(*i*) Il y a tout court dans l'original, *O inſipidum interpretem & inficetum!* L'impertinent interprete!

(*k*) Ces autres Auteurs ſe reduiſent dans le Latin à *Damaſcenus:* & comme peut être le Traducteur a été embaraſſé ſur le nom de *Damaſcenus*, il n'y aura pas de mal à lui dire que c'eſt S. *Jean Damaſcene*. A cette remarque il faut ajouter que S. *J. Damaſcene* employe le terme de *Palam*, ouvertement; ce qui engage auſſi M. *Reland* à continuer de la maniere ſuivante: *niſi forte in voce palam aliquid lateat*, &c. „ à moins qu'il n'y „ ait du myſtére dans ce mot *ouvertement*, & que l'on ne voulut dire que les Arabes adoroient publiquement Venus, mais qu'enſuite, (c'eſt-à-dire du tems de *Mahomet*) ils ne l'adorerent plus qu'en ca- „ chette". C'eſt là ce que le Traducteur n'a pas jugé à propos de traduire.

(*l*) C'eſt-à-dire juſqu'à ſon tems. Voyez ſon Commentaire ſur le Prophéte *Amos* Ch. V. 26. où il eſt parlé de l'*Etoile* des faux Dieux.

fut envoyé au Pape Gregoire IX. duquel *Matthieu Paris* a parlé en ces termes; dans ſon Hiſtoire de Henri III. Roi d'Angleterre (*a*). *Les Mahometans, ont apris de Mahomet à déteſter toutes les Idoles.*

Cependant ils ont un croiſſant dans leurs enſeignes. (*b*) N'eſt-ce pas une preuve qu'ils adorent la Lune ? (Point du tout : car ſi la preuve étoit bonne, toutes les Nations du Monde ſeroient Idolatres, puiſqu'il n'y en a aucune qui n'ait ſon enſeigne.) Mais la vérité eſt qu'ils ont pris ce Symbole de la circonstance du tems, où *Mahomet* ſe retira de la Mecque, c'eſt-à-dire au premier ou au dernier quartier de la Lune; & c'eſt à cette fameuſe (Epoque appellée) Egire, qu'ils commencent tous leurs calculs. Il eſt vrai qu'ils y en a d'autres, qui prétendent qu'ils n'ont adopté cette enſeigne, qu'après la priſe de Conſtantinople, ou de Byzance, dont les anciennes médailles ſont marquées d'un croiſſant: mais ces Auteurs ſe trompent, puiſqu'il eſt conſtant que les Turcs ont eu le même Symbole avant cette date; & c'eſt ce qu'on peut voir dans *Anne Comnene* (*c*), *Jaques de Vitry* (*d*), *Albert d'Aix* (*e*), qui vivoit dans le 11. ſiécle, & géneralement dans tous les écrivains de la guerre ſainte.

Mais puiſque nous en ſommes ſur le chapitre du Formulaire de foi *Alla Acbar* &c. qu'on a ſi mal entendu; il ne ſignifie autre choſe, ſinon que Dieu eſt grand: & ſur cela il eſt bon de donner un avis aux Chrétiens, qui ont deſſein de s'établir, ou de voyager dans les pays *Mahometans*. C'eſt de prendre bien garde à ne lire, ni prononcer aucunes paroles Arabes qu'ils n'entendent point; quand ce ne ſeroit qu'en badinant, ou par maniere d'exercice. Car il pourroit arriver qu'ils prononceroient ſans y penſer quelque formule de Religion, qui ne doit être prononcée que par des croyans : de ſorte que ſi en préſence de témoins Turcs, on ſurprenoit un Chrétien liſant, ou prononçant à haute voix la formule de Foi, *il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu même, & Mahomet eſt ſon envoyé*, ou autre ſemblable, tandis qu'il déteſteroit ce faux Prophéte de tout ſon cœur, il ne pourroit ſauver ſa vie qu'aux dépens de ſa Religion : (*f*) (car alors on lui féroit dire ſérieuſement & par acte public de profeſſion de Foi, ce qu'il n'auroit prononcé qu'en badinant & pour eſſayer ſon organe en Langue Arabeſque.) On raporte (*g*) qu'un enfant Grec de Conſtantinople ayant entendu dans la rue la voix de ces crieurs publics, qui du haut des tours appellent le Peuple à la priére, ſe mit à contrefaire leur voix, (*h*) & à crier avec les autres enfans de ſon âge, *Alla, acbar* &c. (*i*) (qui eſt un Formulaire ſacré; & que cette imitation lui coûta la vie. A la vérité on voyoit bien que) c'étoit un Enfant, dont la ſimplicité lui devoit ſervir d'apologie (*k*) (chez tous les Peuples du monde.) Cependant on ſe ſaiſit de lui, & on ne lui laiſſa que l'alternative de choiſir l'*Alcoran*, ou la mort. Il la préféra & il eut la tête tranchée.

Cet

(*a*) Pag. 411.

(*b*) Dans le Latin il y a, ne ſemble-t-il pas que c'eſt un reſte du culte Religieux rendu aux Planetes? En récompenſe toute la parentheſe eſt une addition du Traducteur, & la ſuite eſt *brodée* à ſa mode.

(*c*) Dans ſon *Alexiade*.

(*d*) Dans ſon *Hiſtoire Orient.* Liv. III. à l'an. 1218.

(*e*) *Hiſtoria Expedit. Hieroſolymitanæ*, Lib. V. cap. 43. *Albert* lui-même étoit de l'expédition.

(*f*) Cette parentheſe auſſi mal tournée que la traduction qui la précede, que j'ai pourtant un peu rhabillée, eſt une addition du Traducteur.

(*g*) *Grelot*, Voyage de Conſtantinople.

(*h*) Il faut être ou bien étourdi, ou bien ignorant pour traduire, ſe mit à contrefaire &c. avec les autres enfans. Il y a dans le Latin *ut ſolent pueri*, c'eſt-à-dire *ſelon la coutume des enfans.*

(*i*) Autre addition de M. D**.

(*k*) Autre addition. Il ne s'agit ici que d'un peuple, & ce peuple c'eſt le peuple Turc.

Cet exemple pourroit faire croire que les *Mahometans* ſont extrêmement tyranniques ſur la Religion; mais on ſe tromperoit, ſi l'on avoit cette penſée: car excepté le cas que nous venons de dire, & quelques autres auſſi graves; comme d'avoir (*a*) *vu de trop près* une *Muſulmane*, d'avoir mis le pié dans la Mecque, ou dans une Moſquée, quoiqu'à ce dernier égard on ne ſoit pas également rigide par tout; les *Mahometans* ne contraignent perſonne, pas même leurs eſclaves à embraſſer leur Religion. Il y a même dans la Turquie, des villages & des bourgs entiers, où tous les habitans ſont Chrétiens. La ſeule capitale (*b*), dit-on, renferme plus de 60000. Juifs, ſans compter les Chrétiens de toutes les Sectes. C'eſt la tolérance que leur grand Prophéte leur a recommandée : „ Si Dieu „ l'eut voulu, dit-il (*c*), tous les hommes qui vivent ſur la terre croiroient, „ (c'eſt-à-dire ſeroient *Mahometans.*) Serez-vous donc aſſez inſenſé, vous pau- „ vre mortel pour contraindre par la force les autres hommes à croire? Non „ l'ame ne croit point que par la volonté de Dieu ". C'eſt comme s'il diſoit: ſi le bon plaiſir de Dieu eut été, que tous les hommes du monde s'accordaſſent unanimement ſur tous les points de la Religion, comme ils s'accordent ſur toutes les vérités d'Arithmétique, rien ne lui auroit été plus facile que de les amener à ce conſentement univerſel. Mais l'expérience nous aprend que Dieu ne l'a pas trouvé à propos; c'eſt pourquoi liberté pleine, & entiere à chacun de ſuivre ſes propres lumieres, & de croire véritable ce qui lui paroit tel : car il n'y a rien de plus abſurde que de vouloir obliger les gens, à recevoir pour vrai ce qu'ils ne regardent pas comme vrai : & c'eſt une honte aux Chrétiens, que de refuſer à d'autres Chrétiens, comme ils font, l'uſage de cette précieuſe liberté, pour les obliger par leurs mauvaiſes manieres, à ſe réfugier ſous l'Empire des Turcs, où ils trouvent plus de repos & de charité que chez leurs fréres mêmes. (*d*) Le Grand Seigneur eſt plus doux que le Pape, & le Mufti plus charitable qu'un Evêque. Il n'y a point d'Inquiſition à Conſtantinople, ni à Iſpahan, & tous les Chrétiens y peuvent dire, loin des Emiſſaires de Rome:

Et duce Dux noſtro mitior hoſtis adeſt:

Mais après avoir reproché aux Chrétiens leur intolérance,) il faut auſſi cenſurer les Turcs, ſur le martyre qu'ils firent ſouffrir à ce pauvre Enfant, pour avoir lâché quelques paroles ſacrées qu'il n'entendoit pas. Quelle ſeverité pour une (*e*) Secte, qui compte pour une de ſes grandes maximes, *qu'il ne faut point gêner la conſcience.* Ne diſent-ils pas eux-mêmes, que lorſque leur Prophéte liſoit aux *Koraïſhites* le Chapitre de l'Etoile, où il eſt fait mention de trois Déeſſes, le Démon lui ſouffla dans la bouche ces paroles ſcandaleuſes, *il eſt permis de s'attendre à l'interceſſion de ces Divinités?* Certainement (*f*) cela étoit fort opoſé à la penſée de *Mahomet*, grand ennemi de ces Dieux & de ces Déeſſes. Si les *Koraïſhites* (à qui il liſoit ce qu'il venoit de compoſer,) s'en étoient prévalus les *Mahometans* l'euſſent ils pû (*g*) aprouver? Ajoutons ici que *Mahomet* lui-même a dit

(*a*) C'eſt ici une petite politeſſe que je prête au Traducteur au lieu de l'expreſſion qu'il employoit, que l'on n'auroit pas attendue d'un *Miniſtre.*

(*b*) Conſtantinople.

(*c*) *Alcoran*, Ch. X. 98.

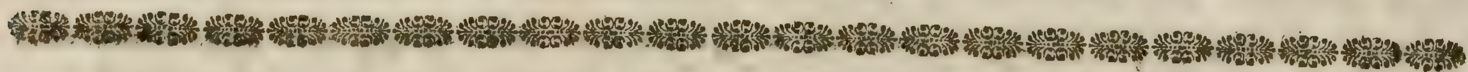
(*d*) Tout ceci eſt encore une addition du Traducteur, ce qui la précede un chef d'œuvre en mauvais ſtile, & la ſuite une alteration continuelle du ſens. Cela ſe trouve à chaque page.

(*e*) Il falloit dire une Religion.

(*f*) Il falloit traduire, ces paroles étoient fort opoſées &c. après ces mots *prévalus* il falloit ajouter pour forcer *Mahomet* &c.

(*g*) Je reduits à cette ligne le verbiage que le Traducteur donne ici en quatre ou cinq.

dit (a), que Dieu ne punira point un jurement témeraire, prononcé par inadvertence, par exemple, lorſque la langue allant plus vîte que l'eſprit l'on dit. *Par D. . . . cela eſt vrai!* Pourquoi donc être ſi ſévere contre les Chrétiens, quand ils (b) diſent imprudemment ce qu'ils ne doivent pas dire?



§. VI.

S'il eſt vrai que les Mahometans adorent toutes les Créatures?

NOn ſeulement les Diſciples de *Mahomet* ont de la véneration pour *Venus*, & pour la *Lune*; mais leur Idolatrie va encore plus loin, ils adorent, nous aſſure-t-on, tout ce qui eſt créé.

Thomas de Jeſus dépoſe (c), que c'eſt la trente-quatriéme de leurs erreurs, & qu'à la lettre *ils invoquent toutes les Créatures. Euthymius* (d) ajoute, „ que „ leur Prophéte jure par le Soleil, par la Lune, par les Aſtres, par la lueur „ du feu, par les animaux, par les chiens courans, par les plantes, & autres „ choſes inconnues, & par des noms barbares; en quoi, dit-il, il fait bien voir „ qu'il regarde toutes ces Créatures comme des Divinités; car celui qui jure „ a accoutumé de jurer par un plus grand que lui-même. (e) (Fort bien, mais tout ce qui eſt plus grand que nous n'eſt pas Dieu; autrement *Joſeph* auroit été un vrai Idolatre, parce qu'il avoit contracté en Egypte la mauvaiſe coutume d'aſſurer une choſe par cette expreſſion, *vive Pharao* (f).) Les Juifs qui jurent par le Temple, par Jeruſalem & par leur propre tête, féroient donc de ces trois choſes leurs Divinités; (g) (& les Chrétiens eux-mêmes, dans les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, en jurant *par le ſalut de Céſar* (h), ſeroient tombés dans une Idolatrie d'autant plus atroce, qu'elle leur étoit à eux moins pardonnable qu'aux autres, & qu'il y avoit pluſieurs de ces Céſars, qui ſe mettoient à la place de Dieu.) Tout cela fait voir que le pauvre Moine Grec ne ſait ce qu'il dit, quand il conclut de ces façons de parler, que les *Mahometans* ſont Idolatres.

Une autre mépriſe fort ridicule où il eſt tombé, c'eſt qu'il a fait deux Divinités de deux collines de la Mecque; *Mahomet* avoit dit dans ſon *Alcoran* (i); „ que *Safa* & *Merva* ſont des lieux ſaints, où l'on peut faire connoître l'obéiſ„ ſance que l'on doit à Dieu, & qu'ainſi tout homme qui va au Temple de „ la Mecque, ou qui y fait quelque ſéjour, ne féra pas mal de circuïr ces „ deux endroits". Que dit à cela le Moine Grec? Que *Tzitſapha* (il veut dire *Safa*) & *Merva* ſont deux noms barbares, que *Mahomet* ordonne de vénerer avec beaucoup (k) de Religion. Un autre Auteur de même farine (l), dit que *Safa*,

(a) Ch. V. 98. dans ſon *Alcoran*.
(b) Je reduis à ce peu de mots la *battologie* de M. D**.
(c) *De Converſ. Gentil.* p. 10.
(d) Dans ſa *Panoplie*, inſerée dans la grande *Biblioth. des PP.*
(e) Addition inutile du Traducteur.
(f) Voyez la Gen. Ch. XLII. 15.
(g) Autre addition qu'il faut paſſer à M. D** à cauſe de la grande érudition qu'il y fait paroître.
(h) *Juramus, ſicut non per Genios Cæſarum, ita per ſalutem eorum, quæ eſt auguſtior omnibus Geniis.* Apologet. de *Tertul.* Ch. 32.
(i) Chap. XI. 152.
(k) Comme un article capital de Religion, dit M. *Reland. Singularis Dei Religio.*
(l) Allegué par *Sylburge* in *Saracenicis.*

Safa & *Merva* (*a*), qu'il orthographie fort bien, ſont *deux Anges chéris de Dieu, & en grande véneration* à ſes vrais adorateurs ſelon *Mahomet*. Un autre dans ſon tréſor de l'Orthodoxie (*b*), nous a conſervé ce Formulaire d'Anathème, qu'on avoit apparemment dreſſé pour les Proſelytes : *je prononce l'Anathème à tous ces Anges indiqués par Mahomet, par leurs propres noms, ſavoir Aroth, Maroth, Sapha & Merva, que ce hardi menteur a aſſociés aux bons Anges que nous venerons. Arot* & *Marot* ſont en effet les noms de deux Anges chez les *Mahometans* (*c*); mais pour ce qui eſt de *Safa* & de *Merva*, ce ſont certainement les noms de deux collines proche de la Mecque, diſtantes l'une de l'autre de ſept cens quatre vingt coudées. (*d*) (Après cela fiez-vous aux raports de la baſſe antiquité ſur les anciennes héreſies.)



§. VII.

Si les Mahometans nient la Providence.

JE ne devrois pas mettre cette accuſation au nombre des autres, car s'il y a un point où les *Mahometans* ſoient rigides, c'eſt ſans doute l'article de la Providence. On peut voir l'Abregé de leur Doctrine au Ch. VII. où l'Auteur déclare que tout eſt abſolument ſoumis au décret de Dieu; & les tems, & les lieux, & les perſonnes, & les choſes & la maniere, & qu'il amene tout aux fins qu'il a projettées.

Cependant Pie II. (*e*) nous dit, dans ſa Lettre au Prince Turc; *vous croyez que tout ce qui ſe paſſe ſur la terre eſt fortuit & que Dieu ne ſe mêle de rien : mais pour nous nous ne doutons point que celui qui a tout créé ne gouverne auſſi toutes choſes. Thomas de Jeſus* (*f*) avance la même fauſſeté, & il en fait la quatorſiéme erreur des *Mahometans*. Cependant comme l'accuſation eſt auſſi mal fondée qu'elle eſt atroce, elle n'a pas été auſſi ſouvent répetée que les autres.



§. VIII.

S'ils font profeſſion de croire que Dieu prie lui-même pour Mahomet?

(L'Accuſation précedente eſt odieuſe, mais elle eſt compréhenſible. Pour celle-ci, elle ne l'eſt point du tout.) On reproche aux *Mahometans* de croire que *Dieu lui-même prie pour leur grand Prophéte* : & ceux qui dépoſent ſont des témoins graves.

Les Cardinaux *de Cuſa* & *Bellarmin*, l'un dans ſon *Alcoran* criblé (*g*), l'autre dans

(*a*) Il falloit traduire, *car c'eſt ainſi qu'il faut lire.*
(*b*) *Nicetas*, Theſ. Orth. Lib. XX.
(*c*) Ici M. D** a ſuprimé, je ne ſai pourquoi, ce qui ſuit, *dont ils diſent à peu près les mêmes choſes que les Juifs de Schamchazai & Azael.*
(*d*) Petite addition qui montre que le Traducteur eſt un grand Critique.
(*e*) Pie II.
(*f*) *De Converſ. Gentil.* Lib. X.
(*g*) Liv. III. Ch. 5. p. 97.

dans ses controverses (*a*), assurent en autant de termes, que par la doctrine de l'*Alcoran* même (*b*) le Dieu de l'*Alcoran* est le serviteur de *Mahomet*, puisque Dieu & les Anges prient pour *Mahomet*. L'Auteur de la 2. harangue (*c*) contre le faux Prophéte, le prend à partie là-dessus & lui demande ce qu'il veut dire par cette priére de Dieu ? Il n'a pas tout le tort de s'échauffer là-dessus; car assurément cette espéce d'oraison n'est pas concevable. *Martin* (*d*) l'Etymologiste (*e*) les copie tous; & qui est-ce qui n'y seroit pas trompé, après que le fameux *Abraham Echellensis*, dans sa Préface sur *la Doctrine des Philosophes Arabes* (*f*), traduit cette bénediction ordinaire des *Mahometans*, qui a donné lieu à l'erreur, de cette maniere; *Orationes Dei sint super illos*; „ les priéres du Sei„ gneur soient sur eux" ; au lieu qu'il falloit traduire, *les bénedictions du Seigneur soient sur eux:* & alors le Formulaire n'est plus incompréhensible.

Tout cela est venu du peu de connoissance qu'on avoit de la Langue sainte des *Mahometans*, & particulierement de la détestable Traduction Latine (*g*), qu'on nous donna de l'*Alcoran*, il y a plus d'un siécle & demi, où le texte est ainsi traduit (*h*); *Deus & Angeli propter Prophetam exorant*, c'est-à-dire que *Dieu & les Anges prient pour Mahomet avec succès.* Mais qui est-ce que Dieu prieroit? La véritable Traduction est donc celle-ci; *certainement Dieu & les Anges sont favorables à Mahomet: il jouït de la bienveillance de l'un & des priéres des autres.* Du *Ryer* (*i*) tout pauvre Traducteur qu'il étoit a vû la faute, car il a mis en marge dans sa version Françoise, *bénissent le Prophéte:* & c'est ainsi qu'il falloit mettre dans le texte, conformément à la nature des choses, au génie de la Langue Arabe & au stile de l'*Alcoran*, où le même mot en parlant de Dieu signifie *bénir*, & en parlant des hommes & des Anges, signifie *prier*; comme en avertissent les savans de cette Nation dans leurs Dictionaires Orientaux, & comme les Persans & les Malaccois l'ont expliqué dans leurs paraphrases & dans leurs livres de dévotion. (*k*) (Allez-moi dire après cela, que la critique est inutile dans nos études, sur tout par raport aux Langues anciennes, & qu'elle ne sert qu'à nous rendre plus indéterminés (*l*) sur les choses mêmes. C'est pourtant de cette Critique, dont nous avons tiré les plus grands secours pour l'intelligence des Oracles de Dieu, & des ouvrages des hommes.)

§. IX.

(*a*) Tome II. pag. 294.
(*b*) Ces paroles ont été omises par le Traducteur.
(*c*) Imprimée à Zurich à la suite de l'*Alcoran*, p. 327.
(*d*) Qu'est-ce que c'est que Martin l'Etymologiste ? Pourquoi ne pas dire *Martinius* dans son *Dictionaire Etymologique?*
(*e*) Martini Martinii *Lexicon. Etymol.* ad vocem *Mahomet.*
(*f*) *De Placitis Philosophorum Arabum*, imprimé à Paris 1641.
(*g*) Elle est de la façon de *Robert de Retz*, (Retenensis) & de *Herman de Dalmatie*, (*Hermannus Dalmata*) mais ce fut *Bibliander* qui la fit imprimer en 1550.
(*h*) C'est au Chap. XXXIII. 56.
(*i*) Aussi pauvre traducteur que M. D** mais après tout l'un & l'autre ont fait de leur mieux.
(*k*) Cette magnifique parenthese renferme une addition du Traducteur, & la note (*l*) lui apartient aussi. A la vérité il a substitué cela à beaucoup d'érudition grammaticale de M. *Reland* qu'il n'a pas cru devoir traduire.
(*l*) Feu M. *Elie Saurin* appliquoit ordinairement à la Critique ce vers de Térence,

Fecistis probè,
Incertior sum multò, quàm dudum!
PHORM. Act. II. Sc. III. 18.

mais de grands hommes ont fait voir qu'il se trompoit.

§. IX.

Si les Mahometans nient l'Enfer?

UN fameux Théologien des Pays-Bas a assuré (*a*), après quantité d'autres, que *Mahomet n'a point reconnu d'Enfer.* (*b*) (Je ne sai sur quoi ils fondent cette accusation, car ils n'en alléguent point de preuves, & je ne saurois absolument en déviner la source, comme des précedentes.) Mais ce que je sai bien, c'est qu'il n'y a point d'article, sur lequel le faux Prophéte ait été plus exprès dans son *Alcoran*, que sur celui de l'Enfer. (*c*) (Nos sermons & nos lieux communs ne sont ni plus positifs, ni plus menaçans sur ce grand & terrible sujet.) Il nomme ce lieu de tourmens, la *grande punition*, ou la *grande peine de la vie à venir*, la *punition du feu*, *le feu de l'Enfer*, les *prisons de l'Enfer*, ou *la Gehenne* même. Il n'y a qu'à ouvrir son Livre pour en être convaincu; & ceux qui voudront savoir, si la Doctrine courante des *Mahometans* sur ce chapitre, est conforme à celle de leur maître n'ont qu'à relire le Ch. VI. de l'Abregé, où l'on dénonce une peine éternelle & irrévocable aux Infidelles (*d*).

§. X.

De quel côté les Mahometans tournent la face dans leurs Priéres?

ON dit que les *Mahometans*, quand ils font leurs Priéres, tournent la face du côté du midi. C'est *Euthymius Zigabene* (*e*), & après lui *Gualther* (*f*) &

(*a*) *Maccovius*, *Theol. Polem.* p. 119. En parlant d'un Théologien des Pays-Bas on croiroit sans doute que *Maccovius* étoit *Catholique:* mais qu'on ne s'y trompe pas. C'étoit un Théologien Protestant.

(*b*) Addition inutile.

(*c*) Autre.

* *ADDITION TOUCHANT L'ENFER.*

(*d*) Il y a une grande conformité d'idées sur cet article entre les Juifs, les Mages & les *Mahometans.* Nous avons vû que les préliminaires des peines & des récompenses éternelles sont les mêmes chez les uns & chez les autres: disons en autant de la balance dans laquelle ils suposent que toutes les actions des hommes seront pesées & du pont qui est sur l'enfer, par lequel il est bien difficile de passer sans se précipiter du haut en bas. M. *Sale* a recueilli diverses choses curieuses sur ces différens sujets dans le Discours, qui précede sa traduction Angloise de l'*Alcoran.* Voy. aussi d'*Herbelot* à l'article de *Gehennem* dans la *Bibliothéque Orientale*, touchant les sept portes de l'Enfer dont il est parlé dans le Ch. 15. de l'*Alcoran*, & les suplices qui sont destinés à sept ordres différens de pêcheurs. On y trouve aussi que les *Mahometans* raisonnables croyent que ces sept portes représentent allegoriquement les sept péchés capitaux & sept parties du corps humain, qui sont les principaux instrumens de ces péchés. On y voit que la suplice capital des damnés consistera dans la privation de Dieu, & que le tourment causé par cette privation est une chose inexprimable.

L'idée que les *Mahometans* raisonnables se forment du Paradis n'est pas non plus aussi basse, aussi sensuelle qu'on se l'imagine. D'abord il faut remarquer que s'ils établissent sept Enfers; ou sept ordres de peines pour les méchans, ils établissent aussi huit Paradis, pour faire comprendre que la misericorde de Dieu surpasse sa severité. On trouve dans leurs Auteurs que le retour à Dieu est le chemin du Paradis & le plus grand de tous les biens; que Dieu a donné le Paradis aux fidelles pour échange de leur retour à lui; que le plus haut degré du bonheur de l'homme, c'est d'être éternellement éclairé de la lumiere divine, & que tous les biens qui se pourroient imaginer dans le Paradis seroient défectueux sans la présence de Dieu &c. Il est ce me semble bien juste d'avoir pour les *Mahometans* une partie de cette complaisance que nous sommes en droit d'exiger de ceux qui ne connoissent pas le Christianisme, pour ces descriptions de l'Apocalypse, qui semblent n'avoir d'autre but que celui de flatter les sens.

(*e*) Dans sa *Panoplie.*

(*f*) Dans sa Chronologie p. 539.

& *Artus Thomas* (*a*), qui nous aprennent cette particularité: mais ils se trompent. *Mahomet* leur a expressément ordonné de se tourner du côté du Temple de la Mecque, & c'est ce qu'ils apellent *Kibla*, par cette même raison. Voyez l'*Alcoran* au Chap. II. où ce précepte est repeté plus d'une fois: *en quelque part que vous soyez*, dit *Mahomet*, *tournés vous du côté de la Mecque.* C'est aussi ce qui a donné lieu à un Poëte Arabe de faire cette belle allusion, dans une de ses Poësies Sacrées (*b*).

Oui, ta face, Seigneur, dans toutes mes priéres,
(*c*) *Est le vrai* Kibla *de ma foi;*
Et dès que le matin j'entr'ouvre les paupieres,
Mon cœur m'oriente vers toi!

Après cela, que dirons-nous du Théologien *Bradvardinus*, qui dans un très bon Livre, qu'il nous a donné (*d*), accuse les *Mahometans* d'adorer le Diable, parce qu'il pretend que *Mahomet* a enseigné, que *le Soleil se leve entre les deux cornes de ce mauvais génie.* Quelle vision! le Soleil se leve entre les deux cornes du Diable? Où a-t-il péché cela? Dans le Chap. XVIII. de l'*Alcoran.* (*e*) (Mais il n'y a rien de semblable; il y est parlé de deux montagnes: & puis c'est tout.) Ensuite qui lui a dit, que tous les *Mahometans* se tournent du côté de l'Orient? S'il a entendu cela des Maroccois, des Algériens & des Egyptiens, il a raison; car le Temple de la Mecque est à leur Orient; mais s'il l'a entendu des Arabes, des Persans, des Mogols & des Malacois, il se trompe fort. La Mecque est bien leur point de vûe à tous, mais diversement selon leurs différentes situations.

Ainsi (*f*) au lieu de nous amuser à censurer témerairement les *Mahometans*, nous ferions bien mieux de les imiter dans ce qu'ils ont de bon, & particulierement dans le sérieux & la gravité de leurs priéres. Voici comment en parle *Grelot.* „Il dit (*g*) qu'il seroit à souhaiter que les Chrétiens, qui n'ont pas toujours „pour les Temples le respect qu'il faudroit, & qui prient Dieu sans beaucoup d'attention, vissent de quelle maniere les Turcs remplissent un devoir si essentiel & „si nécessaire à tous les hommes. On ne peut rien ajouter à l'humilité & à l'attention qu'ils font paroître dans ce saint exercice. Nous pourrions aprendre „d'eux à n'entrer jamais dans nos Temples l'ame souillée de crimes; quand „nous les verrions si exacts à nettoyer leurs corps & leurs vêtemens, avant „que de mettre le pié dans leurs Mosquées. Nous pourrions encore, en les „voyant d'abord quitter leurs sandales, & passer ensuite tout le tems consacré „à leurs dévotions, dans un silence & une modestie admirable, aprendre à

„éloi-

(*a*) Dans le *Triomphe de la Croix*, p. 23.

(*b*) M. *Reland* n'en raporte que ces deux mots: *Tu es Kibla mea in precibus meis.* „Tu es mon *Kibla* „dans toutes mes priéres". Mais j'ai pris la liberté d'en faire une stance entiere, pour varier mon sujet, & principalement pour inspirer aux Chrétiens l'amour & le véritable esprit de la priére, qui doit être le language du cœur.

(*c*) Que cela est élegant! & qui est le Chrétien qui après cela pourroit se résoudre à parler autrement à Dieu? Serieusement M. D** pour parler son language, n'a jamais eu Apollon pour *Kibla*, & je doute fort qu'on puisse dire que sa Muse l'a orienté vers le Parnasse.

(*d*) *De Causa Dei*, pag. 58.

(*e*) Addition du Traducteur.

(*f*) J'abregé ici une addition de M. D**.

(*g*) *Grelot* in *Itinere Constantinop.* p. 312. Cette maniere de citer semble prouver que M. D** n'a pas sû que la Relation de *Grelot* est en François.

„ éloigner de notre eſprit & de notre cœur toutes les affaires de ce monde, qui „ nous occupent néanmoins quelquefois juſques dans la maiſon de Dieu : & on „ le voit bien, puiſque nous ne faiſons pas difficulté d'y jazer tout à notre aiſe, „ & de nous y entretenir de mille choſes de néant (*a*).

§. XI.

Si les Mahometans croyent qu'on puiſſe effacer les péchés par les fréquentes ablutions du corps.

IL y a des Auteurs qui prétendent que la Morale des *Mahometans* eſt ſi commode qu'il ſuffit, ſelon ces derniers, *de ſe laver ſouvent pour enlever les péchés*, & les impuretés de l'ame. (*b*) (De ce faux principe, ils tombent dans cette conſéquence funeſte, c'eſt que *la purification du corps eſt le tout parmi eux*, au lieu que *la pureté* ou *la ſainteté du cœur y eſt fort negligée.* Si cela eſt la Morale des *Mahometans* eſt fort impie, & lenrs cérémonies ſont plus que ridicules. Voici les Auteurs qui dépoſent contre eux à ce ſujet.)

Barthelemi d'Edeſſe (*c*) dans la réfutation du *Mahometiſme*, reproche à un *Muſulman*, que ſon *Prophéte a attaché aux ablutions le rémede à toutes les maladies du corps & de l'ame.* Le Rabbin *David Kimchi*, dans ſon Commentaire ſur Iſaïe (*d*), réproche aux Perſans, (& ſuivant quelques exemplaires aux *Iſmaëlites*, c'eſt-à-dire aux Arabes) qu'ils ſe lavent continuellement le corps, dans le tems qu'ils ſe ſouillent l'ame par leurs mauvaiſes œuvres, & qu'ils veulent paroître purs, lorſqu'ils le ſont le moins. Mais *Aben Ezra* autre Rabbin Commentateur de l'Ecriture fait tomber le reproche, non ſur les *Mahometans*, que le Prophéte Iſaïe n'avoit pas ſans doute en vûe, dans le paſſage commenté, mais ſur les Peuples Idolatres, qui environnoient la Paleſtine : & alors le reproche eſt plus véritable & plus naturel.

Polydore (*e*) *Virgile*, & après lui *Jean d'Eſpagne* (*f*), (*g*) (fameux Miniſtre de l'Égliſe de Londres dans notre cité,) répetent la même accuſation. Le Dr. *Hyde* les ſuit, dans ſes notes *ſur la Liturgie des Turcs* (*h*) ; *Gabriel Sionita* les avoit précedé dans ſon *Traité des villes & des mœurs des Orientaux* (*i*) (imprimé à la ſuite du (*k*) Géographe Nubien :) & on peut bien s'imaginer que le Traducteur François de l'*Alcoran* (*l*), qui a mis à la tête de ſa Traduction un Sommaire de la Religion des Turcs, n'a eu garde d'oublier la même illuſion : „ ils croyent,

(*a*) *Pudeat*
Hæc dici potuiſſe & non potuiſſe refelli.

(*b*) Addition très peu néceſſaire du Traducteur.
(*c*) In *Confut. Hagaren.* p. 360.
(*d*) Ch. LXVI. 17.
(*e*) De *Inventione Rerum*, Lib. VII. p. 475.
(*f*) Voyez ſes *Sermons.*
(*g*) Addition du Traducteur qui paroit affecter de ſe qualifier *Ex-François*, qualité que toute la France lui accordera volontiers. Le fameux *Jean d'Eſpagne* Miniſtre de la cité de Londres eſt un aſſez mauvais Auteur de quelques petites compilations &c. que l'on a imprimées à Geneve en deux ou trois petits volumes in douze.
(*h*) Pag. 1.
(*i*) Chap. XV.
(*k*) M. D** n'a pas traduit ce qui eſt dans cette parenthèſe. Auroit il pû ignorer ce que c'eſt que *Geographia Nubienſis?*
(*l*) M. *Du Ryer.*

„ croyent, dit-il, qu'après s'être bien lavés le corps, en disant quelque priére „ prescrite, ils ont aussi l'ame nette de toute sorte d'ordure & de péché ". Enfin il n'y a pas jusqu'à M. *de S. Olon*, Ambassadeur du Roi de France à la Cour de Maroc, qui n'ait assuré la même chose en termes formels (*a*): *les Mahometans*, dit-il, *se lavent souvent la tête, les pieds & les mains; & ils soutiennent que de cette maniere, ils se nettoyent de tous leurs péchés.* (*b*) (Qui ne croiroit véritable une déposition qui est attestée par une personne de cet ordre, qui a été sur les lieux, & qui apparemment n'a rien inseré dans ses Journaux, qu'il n'ait été à portée de vérifier, & qu'il n'ait verifié en effet ? Cependant il n'y a rien de plus faux que cette accusation.)

(*c*) Qu'on ne s'imagine pas que les *Mahometans* ayent perdu l'esprit; ils peuvent être fort corrompus dans les mœurs, aussi bien que nous; mais ils ne sont pas si bêtes que l'on pense. L'Abregé de leur Doctrine, qu'on a vû ci-dessus n'attribue aucune vertu à leurs ablutions: au contraire, on y fait dépendre toute la purification de l'ame du bon plaisir de Dieu & de sa grace : & cela est si vrai que dans les priéres mêmes, dont ils sont obligés d'accompagner quelques unes de leurs ablutions, ils reconnoissent leur impureté jusqu'à ce que Dieu leur ait pardonné. *O Dieu*, disent-ils alors, *nettoye-moi & purifie mon ame.* (*d*) Pour montrer qu'ils distinguent soigneusement ces différentes purifications, voici sur ce sujet un passage d'un de leurs traités, que l'on ne sera pas fâché de voir. *La purification des vêtemens*, disent-ils, *est comme celle de l'écorce extérieure; la purification du corps est comme celle de l'écorce intérieure; mais la purification du cœur, où de l'ame est comme celle de la substance la plus intime* (*e*); *& c'est cette purification du cœur des ordures du péché, qui est la principale.* (*f*) (Voilà l'opinion des *Mahometans*, qui n'est pas si extravagante, quoiqu'elle soit assez propre à être mal interprêtée & tournée en ridicule: mais on sait bien qu'ils ne sont pas les seuls, qui ayent éprouvé sur ce sujet la malignité de la Satire. Les premiers Chrétiens n'ont pas été plus épargnés sur le Batême, quoi que ce ne fut, selon eux & selon nous qu'une pure cérémonie, & une emblème de la justification & de la purification de nos ames par la répentance & par la foi : & cependant de quels traits malins Julien l'Apostat ne les a-t-il pas brocardés sur ce sujet dans tous ses ouvrages (*g*).)

§. XII.

(*a*) Voyez sa *Description du Royaume de Maroc*, Ch. 2.

(*b*) Cette belle parenthese est une addition du Traducteur.

(*c*) Au lieu de tout cela voici mot à mot ce que dit l'original. Mais les *Mahometans* ne donnent nullement dans cette folle pensée. Ils attendent de Dieu seul & de sa grace la purification de leur ame & l'expiation de leurs péchés. De là ces priéres qu'ils doivent réciter suivant la *Sonna*, après avoir fait l'ablution génerale du corps. *O Dieu* &c.

(*d*) Il y a ici une autre petite suppression de M. D**. La voici: s'il étoit vrai que l'ablution du corps fut suffisante, ils demanderoient sans raison à Dieu qu'il lui plut de purifier leur ame, après s'être lavé le corps.

(*e*) *Quasi intimi Nuclei:* la purification du *cerneau* même.

(*f*) Tout ce qui est renfermé dans ces crochets contient une amplification inutile de ce qu'a dit M. *Reland*, & de plus elle est exprimée d'un mauvais stile. Par la note du Traducteur on jugeroit que Cyrille, qu'il connoit de nom, n'a fait qu'un seul livre. Ajoutons y donc qu'il s'agit ici de l'Ouvrage de S. Cyrille contre l'Empereur Julien.

(*g*) Voyez ses *Césars*, à l'article du grand *Constantin*, & *Cyrille*, Liv. VII. p. 245.

§. XII.

Si dans les principes des Mahometans, les Démons ſont amis de Dieu & de Mahomet?

VOici une accuſation qui n'eſt pas moins grave que la précedente : c'eſt que *les Diables même ſont les amis de Dieu & de Mahomet*, ſelon la Théologie des *Mahometans*. Elle eſt de *Philippe Guadagnole*; & voici comment il parle dans l'*Apologie de la Religion Chrétienne* (*a*).

„ Que l'*Alcoran* ſoit un Livre contradictoire, c'eſt ce qui paroit en troiſiéme „ lieu, dit-il, par ce qu'il nous enſeigne touchant les Démons. Car d'abord „ il nous dit, qu'*ils ſont menteurs, ennemis des hommes, & livrés depuis long tems* „ *aux ſupplices éternels de l'Enfer*; il ajoute, dans le Chapitre des Poëtes, que „ *les Diables ſont fourbes & mauvais*; que le *Démon leur Chef eſt ennemi déclaré* „ *du genre humain, qu'il fait tous ſes efforts pour nous conduire en Enfer*, & que „ par cette raiſon *nous devons faire face contre lui & nous déclarer en tout & par* „ *tout ſes adverſaires*: mais dans le Chapitre des Démons, il change de théſe & „ ſe contredit. Il dit que les *Diables ont cru à l'Alcoran, qu'ils ſont devenus fi-* „ *delles & amis de Dieu & des hommes, qu'ils ſeront ſauvés & qu'ils obtiendront un* „ *jour le ſalut & la gloire.* (*b*) (Propoſition ſcandaleuſe en elle-même & inſou- „ tenable, quand même elle ne ſeroit pas contradictoire avec les précedentes. „ Car) comment, je vous prie les Démons, qui ne ſont plus dans la voye, ni „ dans le terme de la pénitence, mais que chacun ſait être dévoués pour tou- „ jours aux flammes du noir Tartare, pourroient-ils dans cet état ſe rendre „ agréables à Dieu, par une foi & une converſion ſalutaires?

Jean André Maure, qui avoit été lui-même *Mahometan*, confirme la même contradiction, dans ſon Ouvrage (*c*) contre la (*d*) Secte qu'il avoit abandonnée; car après avoir dit qu'on trouve dans l'*Alcoran*, que *les Diables étoient devenus amis de Dieu, des hommes & de Mahomet*; il continue de cette maniere, en s'adreſſant à ſon Interlocuteur: *ne comprenés-vous pas que cette réconciliation eſt impoſſible & contraire aux commandemens de Dieu, qui a rejetté le Démon & l'a privé de ſa grace pour jamais?* (Il (*e*) ſemble qu'on ne peut guéres recuſer un témoin qui a été lui-même *Mahometan*.

Défions-nous cependant du *Proſelyte*, & examinons tout ſans préjugé.) Les paroles qu'il allégue de l'*Alcoran*, ſe trouvent au Chapitre LXXII. (qui (*f*) eſt intitulé *le Chapitre des Démons*; mais une preuve infaillible que ce titre eſt faux, c'eſt que *Du Ryer* lui-même, dans ſa verſion Françoiſe, en a ſenti la mauvaiſe foi;

(*a*) Pag. 291.
(*b*) Cela eſt ajouté par le Traducteur.
(*c*) *Confuſio Sectæ Mohammedanæ.*
(*d*) La Religion.
(*e*) Au lieu de cela on lit dans l'original ; une telle ignorance ne peut être pardonnée à un homme qui avoit été *Mahometan*.
(*f*) Toute cette parentheſe eſt une addition du Traducteur. Tout ce qui la ſuit eſt allongé, diminué, *brodé*, un peu alteré : mais comme le vrai ſens perce au travers, le lecteur n'a pas beſoin ici de remarque: & à l'égard des quinze ou vint lignes qui font la concluſion de cet article, il ne faut pas douter que M. D** n'ait cru dire d'excellentes choſes; mais quoi qu'il en ſoit, le lecteur aura du moins la charité de ne point retrorquer contre M. D** ce qu'il dit contre les Traducteurs.

ſoi; car immédiatement après ce titre, il ajoute, comme un correctif de ſa part, que pluſieurs *Mahometans* l'intitulent d'une autre maniere, ſavoir *des Eſprits:* & en effet cette traduction eſt meilleure. Mais après avoir corrigé la faute dans le titre, il falloit auſſi la corriger dans le texte, & mettre *les Eſprits* à la place des *Démons*, qui n'y avoient que faire. Voici le fait.)

Les *Mahometans* reconnoiſſent trois ſortes d'intelligences ſubalternes; des Anges eſſentiellement bons & confirmés en grace pour toujours; des Démons eſſentiellement mauvais, déchus de la grace de Dieu & livrés éternellement aux ſupplices de l'Enfer; & des Génies, qui tiennent une eſpéce de milieu entre les bons & les mauvais Anges. Or ces Génies ſont de deux ſortes. Il y en a de fidelles & d'infidelles; il y en a qui ſe convertiſſent au vrai Dieu, & qui lui obéiſſent pour en obtenir le ſalut & la vie; & il y en a qui ſe pervertiſſent pour périr éternellement. Or les Arabes ont trois mots différens, pour déſigner ces trois ſortes d'Intelligences que *Mahomet* ne confond jamais; mais que ſes Traducteurs confondent toujours: & dans le Chapitre en queſtion, il s'agit des *Génies* proprement dits, puiſqu'ils y ſont nommés par leur propre & privé nom, duquel le *Genius* des Latins eſt viſiblement dérivé, & par conſéquent notre mot François. Pourquoi falſifier le Texte Arabe ſi mal à propos? Pourquoi uſer d'une ſupercherie ſi groſſiére? Eſt-ce ignorance? Eſt-ce malice? ou un peu de l'un & de l'autre, comme dans le Sr. *Du Ryer?* La malice eſt-elle pardonnable à un Chrétien & l'ignorance à un Traducteur? Pourquoi mettre dans le titre ce qu'on ne met pas dans le texte, ou dans le texte ce qui n'eſt pas conforme au titre? N'y a-t-il pas des Dictionaires Orientaux, ou d'autres Livres Arabes, qui nous avertiſſent de faire cette diſtinction? M. *Reland* en allégue pluſieurs que je ne vous citerai pas, parce que vous n'y comprendriés rien non plus que moi, & que ſi vous y compreniés quelque choſe, vous n'auriés pas beſoin de ma verſion.



§. XIII.

S'il y a des Anges fémelles, ſelon les Mahometans?

(*a*) CHacun voit qu'on attribue aux *Mahometans* de toutes ſortes d'erreurs, même les plus extravagantes & les plus oppoſées à leurs véritables ſentimens. Par exemple,) le même *Enthymius*, que nous avons déja cité tant de fois a oſé dire, que les *Mahometans* font les Anges fémelles, & pour juſtifier ce qu'il avance il cite (*b*) ce (prétendu) paſſage de l'*Alcoran*; *Dieu a choiſi des enfans & a pris des femmes d'entre les Anges:* mais il faut que ce Moine fut (*c*) un pauvre Grec en Arabe, pour avoir ainſi eſtropié le texte, qui eſt fort clair dans l'Ori-

(*a*) Addition du Traducteur.

(*b*) Au lieu de *prétendu paſſage* il falloit dire, qu'il (*Euthymius*) traduit mal ce paſſage qui eſt du Ch. 37. & il y a ſelon la verſion Latine de M. *Reland* & l'Angloiſe de M. *Sale*. „ Avons nous créé des Anges fé- „ melles? Ils diſent fauſſement que Dieu a engendré; ne ſont ils pas des menteurs? auroit-il (auſſi) pré- „ feré des filles à des fils? Où trouve-t-on là ce que la Moine fait dire à *Mahomet?*

(*c*) Auſſi *pauvre* ſans doute que le Traducteur de M. *Reland* l'eſt en connoiſſance des langues & en bon ſtyle &c. Au reſte *un pauvre Grec en Arabe* eſt un joli trait d'eſprit. Ceux qui connoiſſent M. D** ſont perſuadés qu'il a ri tout ſeul en écrivant ce bon mot.

l'Original, & même dans la Traduction de *Du Ryer*. (*a*) Le fait eſt que les anciens Arabes, entre pluſieurs erreurs dignes de leur ignorance & de leurs Idolatries, enviſageoient les Anges comme fémelles: ſur quoi *Mahomet*, qui étoit plus éclairé qu'eux ſur la Religion, donne la chaſſe à cette erreur en pluſieurs endroits, & particulierement dans le paſſage allegué ci-deſſus. Il eſt dans le Chap. XXXVII. (*b*) & le voici de la Traduction même de M. *Du Ryer*, en y rectifiant très-peu de choſe, par celle de M. *Reland*: „ Les infidelles ont demandé, ſi ton Seigneur a des filles, comme ils ont des fils? Quelle demande! Avons-nous créé les Anges fémelles en préſence de ces incrédules, pour qu'ils avancent une telle choſe? En vérité ils ſont des menteurs, toutes les fois qu'ils diſent que Dieu a un fils, ou des enfans, ou une poſterité. Ou eſt-ce que Dieu auroit préferé des filles à des fils? Comment pouvés-vous prononcer de tels jugemens (*c*)? Ne conſidererés-vous jamais que Dieu eſt ſeul & ſans poſterité . . . . Loué ſoit Dieu, il n'a ni fils, ni fille, autres que les gens de bien qui l'adorent & qui gardent ſes commandemens". Quel nom donnerons-nous maintenant à cette eſpéce de calomnie, qui ſe ſert de toutes armes contre l'ennemi & de celles-là mêmes, qui le tranſpercent de part en part? N'eſt-ce pas la Fable du Serpent & de la Lime?

——— *Quærens illidere dentem*
Offendet ſolido.

Euthymius a bonne grace, après cela de philoſopher à perte de vûe ſur la nature des Anges & des Eſprits pour faire voir qu'ils ne ſont ſuſceptibles, ni de ſexe, ni de géneration, ni de nourriture, parce que ce ſont de pures intelligences. Car premierement *Mahomet* n'a jamais dit, que les Anges fuſſent mâles, ou fémelles, ni qu'ils euſſent beſoin du manger, ou du boire, ou du repos, ou choſes ſemblables. Il a dit poſitivement le contraire, & après lui tous les Docteurs Arabes, comme on le peut voir ci-deſſus dans l'Abregé de leur Théologie (*d*), & en ſecond lieu, ſelon les *Mahometans*, les Anges ne ſont pas de purs eſprits; „ ce ſont des corps ſubtils, diſent-ils, formés de lumiere & parfaitement ſaints, qui ne boivent, ni ne mangent, ni ne dorment; ſans pére, ſans mére, ſans ſexe, ſans appétit charnel . . . . . & quiconque s'aviſeroit d'attribuer à ces ſaints Anges la différence des Sexes, il ſeroit auſſitôt proſcrit & tenu pour infidelle". Voilà leur Doctrine, telle qu'elle eſt, bonne ou mauvaiſe, contre laquelle il falloit pointer, au lieu de leur ſuppoſer l'extravagante & immodeſte erreur des Anges fémelles. Cela me fait ſouvenir d'un (*e*) Religieux Eſpagnol, qui me demandoit un jour, *s'il n'étoit pas vrai que les Proteſtans commençoient tous leurs exercices publics de Religion*, par ces paroles de la Geneſe (*f*); *croiſſés, multipliés & rempliſſés la terre?* ou d'un autre qui [illegible] après

(*a*) Tout ceci juſqu'à la fin du Chapitre eſt une belle production de M. D**.
(*b*) Intitulé le Chap. *des Ordres*, v. 150.
(*c*) *Du Ryer* a traduit, *comment pouvez-vous ainſi blaſphemer?* C'eſt donc un blaſphéme ſelon les *Mahometans*, que de donner aux Anges un ſexe comme le féminin.
(*d*) Dans le Ch. III. qui traite *des Anges*.
(*e*) On voit par là que M. D** a été en Eſpagne. Il y a été ſans doute; il y a fréquenté, comme on voit, des gens d'eſprit, il y a fait des campagnes; il y a fait très belle figure. Ces anecdotes ſerviront un jour au P. *Niceron* à relever avec éclat le mérite de M. D**.
(*f*) Ch. I. v. 28.

après s'être enquis fort exactement des sentimens de la Synagogue (*a*) sur la mort & la résurrection de J. C. me fit encore cette question ; *& les Protestans, Monsieur, croyent-ils que J. C. est ressuscité ?* En vérité, nous devrions tous avoir dans la poche un petit manuel de nos diverses créances les uns des autres. Il auroit son utilité.

§. XIV.

Si les Anges bienheureux peuvent pécher selon Mahomet ?

NOn seulement les Anges ont un Sexe dans le Paradis, mais ce qui est encore pire, ils peuvent pécher & ils péchent actuellement, selon la Doctrine de *Mahomet*. C'est l'accusation que lui intente *Thomas de Jesus*, dans le Livre qu'il a publié *touchant la Conversion des Gentils* (*b*).

Mais pour faire voir évidemment que c'est là une pure calomnie, il n'y a qu'à renvoyer le lecteur à l'Abregé de la Religion *Mahometane*. Les Anges y sont représentés comme saints, exemts de péché, toujours auprès de Dieu, assidus à exécuter ses ordres, & jamais desobéissans à ses Loix. Peut-on s'expliquer plus clairement sur le caractére de ces esprits bienheureux ?

Il est vrai que les *Mahometans*, aussi bien que les Chrétiens, nous parlent de la chute des Anges dès le commencement du monde, & entre autres de la rebellion d'un mauvais Ange qui commença la défection, & fut suivi par quelques autres : mais cela n'a aucun raport aux bons Anges, qui sont demeurés fidelles à Dieu & qui ont été confirmés en grace. Ils disent donc qu'un certain *Iblis* ou *Azaziel*, (*c*) (ce qui féroit croire, ou que Moïse a fait allusion à cette Idole des Payens plus ancienne que *Mahomet*, dans l'immolation, l'exportation & la malédiction qu'il institua du bouc *Azazel*; ou, ce qui est plus vraisemblable, que les *Mahometans* ont tiré ce nom odieux des cérémonies du Lévitique, pour le donner au Chef des Démons) ils croyent, dis-je, que cet *Azaziel* ayant été bon Ange & fidelle à Dieu, pendant quatre-vingt-mille ans devint infidelle, parce qu'il ne voulut point faire hommage à Adam, ou l'adorer (*d*) comme Dieu l'avoit prescrit ; en quoi il eut pour complices de desobéissance les Anges *Arot* & *Marot*. C'est dommage que Dom *Martin Alphonse Vivaldo* (*e*) n'ait pas trouvé dans ce dernier nom une nouvelle analogie entre les *Musulmans* & les Réformés : (il (*f*) auroit pû dire à sa maniere que *Marot*, d'abord Ange fidelle des *Mahometans*, devint infidelle à Dieu & se perdit ; & que de même *Clement Marot*, après avoir gouté la Doctrine des Huguenots, se jetta dans le libertinage où il perit. Le parallèle en auroit été encore plus risible.)

Il

(*a*) Des Juifs.

(*b*) Pag. 644.

(*c*) Dans toute cette parenthese il n'y a que ceci de M. *Reland ; verum est . . . Angelum bonum fuisse Iblisum cui antea nomen erat Azaziel, quod confer cum hirco Asasel.*

(*d*) *Adorare eum :* mais dans le sens Arabe *adorer* ne signifie que rendre hommage, comme προσκυνεῖν, dans le Ch. 2. de S. *Matth.*

(*e*) Voyez dans une des précedentes Dissertations le parallèle qu'il a fait entre les *Mahometans* & les Protestans.

(*f*) Le raport de l'Ange *Marot* ou Poëte *Marot* marque une vivacité d'imagination surprenante. Peut on attendre autre chose de M. D** ?

Il y a donc quelque différence entre dire, que les bons Anges péchent; & dire qu'autrefois à la naiſſance du monde, un Ange pécha & tomba dans la rebellion. Ni Chrétien, ni *Mahometan* n'a jamais dit le premier; ni Chrétien, ni *Mahometan* n'a jamais deſavoué le ſecond: & il eſt abſurde de faire une querelle à *Mahomet* ſur un principe qui eſt très-véritable en géneral, & qu'il ne peut avoir puiſé que dans les plus anciens monumens de la Religion Chrétienne, je veux dire nos SS. Livres.

Si l'on en veut ſavoir davantage ſur cet article de la Théologie des *Mahometans*, voici ce qu'en dit un Auteur Arabe, ſelon la Traduction de mon Auteur: „ L'envie, dit-il, eſt le premiere rebellion, qui s'eſt faite contre le Dieu „ Souverain; c'eſt la premiere maladie, ou vicioſité de notre ame qui ait paru: au moins c'eſt le ſentiment d'un très-habile homme de la Secte des *Schaféens*. Il dit que l'envie a été le premier crime qui ait été commis contre „ Dieu dans le ciel, & qu'elle y a précedé l'infidelité & la rebellion. Que la „ choſe eſt arrivée lors qu'*Iblis*, (c'eſt-à-dire le deſeſperé, le Démon) porta envie à Adam notre Pére, (à qui Dieu faſſe paix) & que refuſant de l'adorer, „ il devint infidelle. Nos ſages ajoutent à cela que ce malheureux *Iblis* devint „ infidelle à trois égards: 1. parce qu'il eut deſſein d'abaiſſer & de déprimer „ un Prophéte (*a*), & que quiconque veut diminuer la gloire d'un tel perſonnage devient infidelle *ipſò factò*: 2. parce qu'il accuſa tacitement ſon créateur de tyrannie & de non-ſapience, d'avoir ordonné à tous les Anges & à „ lui-même *Iblis*, d'adorer le premier homme, quoique moins excellent qu'eux, „ par raport à ſon origine terreſtre. Or il n'eſt pas juſte, (diſoit ce malheureux *Iblis*, que Dieu confonde) que le plus grand honore le moindre. Je „ ſuis d'une meilleure origine qu'Adam. J'ai été créé du feu & lui a été tiré „ de la boue, mais la boue eſt conſumée par le feu: donc &c. 3. parce qu'il „ s'oppoſa au conſentement unanime des Anges, par raport aux hommages „ qu'ils devoient au premier homme: or celui qui s'oppoſe au conſentement géneral de ces bons eſprits eſt un infidelle.

„ Mais ſi l'envie a été le premier péché commis dans le ciel, continue le „ Docteur *Schaféen*, on peut dire que c'eſt auſſi le premier qui ait été commis „ ſur la terre; car chacun ſait de quelle maniere *Caïn* (*b*) & *Abel* ayant offert „ à Dieu leurs ſacrifices, & ceux du ſecond ayant été reçus plus favorablement „ que ceux de l'autre; le premier s'irrita contre ſon frére & le tua: & de cette „ maniere, c'eſt l'envie, qui a pouſſé le Démon dans l'infidelité, & *Caïn* dans „ l'homicide.

(On voit là un homme deſtitué de nos SS. Ecritures, qui mêle le faux & le vrai dans une idée morale; car s'il le ſavoit, il ne le regarderoit pas comme Prophéte, puiſque ſelon leur Théologie un Prophéte ne ſauroit pécher, au moins juſqu'à ce point-là, quand même on accorderoit à quelques *Mahometans* qu'il y a des péchés veniels, où les Prophétes peuvent tomber. Mais la vérité eſt que ſelon eux les Prophétes ne péchent point, ou péchent peu, & que les bons Anges ne péchent point du tout.)

§. XV.

(*a*) *Adam*, qui eſt le 1. des Prophétes, ſelon *Mahomet*. Voy. ci-deſſus Ch. V.

(*b*) L'Auteur Arabe les nomme *Kabel* & *Habel*: ce qui fait voir, que la plupart d'entre eux ne ſavent les hiſtoires de la Bible que par tradition.

§. XV.

Si les Diables entendent.

(*a*) (VOici une autre eſpéce d'héreſie. Les Chrétiens enviſagent les Démons, comme des Eſprits malins & ruſés, toujours à l'affut pour nous faire tomber dans le piége: mais les *Mahometans* ſont ſi ſtupides, qu'après avoir déclamé contre les Démons de toutes leurs forces, ils avouent enfin qu'ils n'ont point d'oreilles, qu'ils ne ſauroient entendre, & que par conſéquent ils n'ont pu être les Auteurs du livre de *Mahomet*.

C'eſt ainſi au moins qu'on fait raiſonner cet impoſteur, dans ſon *Alcoran*, pour avoir occaſion de ſe mocquer de lui dans une note marginale, comme s'il étoit véritablement Auteur d'une ſottiſe pareille.) C'eſt *Robert de Retz* ſon premier Traducteur Latin, qui après avoir rendu ſa penſée avec la derniere infidelité s'en mocque enſuite de cette maniere dans ſon annotation : (donc) *les Diables n'ont point compoſé l'Alcoran, puis qu'ils n'entendent pas!* Voilà un trait de ſubtilité digne de Chryſippe.

(*b*) Mais vous, Monſieur le Cenſeur, qui faites ici le Chryſippe vous-même & qui le faites ſi mal, comment avez-vous pû vous imaginer, que *Mahomet* ait ôté l'ouïe aux Démons; puiſque vous dites ailleurs, que pluſieurs de ces mauvais Génies entendirent la lecture de l'*Alcoran* & y crurent; & que vous en faites une objection (*c*) à *Mahomet?* Croyez-vous donc que cet impoſteur, que vous avés pris tant de peine à traduire, pour ne rien faire qui vaille, eut abſolument perdu l'eſprit, & que pour détourner tous les hommes du monde de ſa Secte, il ait pris à tâche de farcir ſon Livre des plus groſſieres, & des plus palpables contradictions? Si vous aviés eu un peu d'équité, vous auriés compris le raiſonnement qu'il fait & que vous avés ſi mal rendu. Il dit dans le Chap. XXVI. où vous avez ſi lourdement bronché, que *les Démons ne peuvent point avoir fait, ni avoir apporté aux hommes l'Alcoran.* Et les raiſons qu'il en donne ſont celles-ci, c'eſt que d'un côté, il leur ſeroit inutile pour leur deſſein, qui eſt de pervertir le monde & de l'éloigner de Dieu; & que de l'autre, ils ne pourroient pas l'avoir compoſé, à cauſe de leur naturel impie & déteſtable, (*d*) *parce*, dit-il, *qu'ils ſont éloignés de l'obéiſſance de Dieu, & peu attentifs à ſes paroles* (*e*). Cela eſt bien différent du raiſonnement que vous lui prêtés, vous & (*f*) *Du Ryer*, votre copiſte, quoi que de tems en tems il ait plus de bonne foi que vous: & c'eſt pourtant de vous & de lui qu'on a puiſé juſqu'à preſent les idées qu'on a du *Mahometiſme*. Pouvoit-on l'aller chercher dans des ſources plus impures?

§. XVI.

(*a*) Je croi que le lecteur *enviſagera* ces neuf premieres lignes comme inutiles. Mais auſſi c'eſt une addition de M. D**.

(*b*) Verbiage du Traducteur où il s'adreſſe en bon Prédicant au pauvre *Robert de Retz.*

(*c*) Voyez ci-deſſus §. XII. du Prédicant.

(*d*) Ici l'on ſort du verbiage & l'on retrouve M. *Reland.*

(*e*) *Remotos ab obedientia & Dei dicto parùm audientes.*

(*f*) Apoſtrophe du Prédicant où il attaque *Du Ryer.*

§. XVI.

Si les Mahometans ſont Origeniſtes?

ON a accuſé Origene d'avoir limité les peines infernales des méchans & des Démons à de certains eſpaces de tems, après leſquels ils doivent être tous ſauvés; quoique bien des ſavans ne conviennent pas de la juſtice de cette accuſation. (*a*). Quoi qu'il en ſoit, on a taxé *Mahomet* de la même erreur.

Thomas de Jeſus & quantité d'autres lui ont reproché cet Origéniſme avec beaucoup de confiance; mais perſonne ne l'a fait avec plus de feu, que l'Auteur de la II. harangue contre l'impoſteur; car voici comment il en parle (*b*). „ Cet „ homme nous ſoutient avec une effronterie (*c*) ſans égale, que les Démons „ mêmes ſeront ſauvés un jour; en quoi il a ſuivi indubitablement la Doctrine „ d'Origene. Dans cette nouvelle Loi qu'il a forgée, je veux dire dans l'*Alco-* „ *ran*, on lit ces paroles: *une grande multitude de Démons ayant entendu lire ces* „ *choſes* (*d*) *fut ravie en admiration, & en conçut une grande joye: & ceux d'en-* „ *tre eux qui y ont ajouté foi, ont obtenu le ſalut.* Eh! comment quelqu'un peut- „ il être ſauvé ſi auparavant il ne ſe convertit, & ne fait de bonnes œuvres „ qui le reconcilient avec la Divinité? Car ce n'eſt qu'en vertu de cette réunion „ avec Dieu, qu'il peut avoir part à ſon amitié & à ſes graces. Or étant re- „ concilié avec Dieu, il devient héritier du ſalut & du Royaume des Cieux & „ de la vie éternelle. Et ce ſont là les opinions qu'a conçûes du Diable, ſon „ vrai fils *Mahomet*, en ſorte que quoi qu'il ſe faſſe quelque peine d'appeller ou- „ vertement ſon Pere *l'ami de Dieu*, néanmoins il l'affirme tel par une légitime „ conſéquence.

Mais nous avons déja refuté d'avance cette accuſation (*e*) lorſque nous avons remarqué que tout ce Chapitre de l'*Alcoran*, qui eſt le LXXII. ne regarde point les Démons, mais les Génies, (*f*) (qui en différent eſſentiellement, ſelon la Théologie *Mahometane.*) Car pour ce qui eſt des Démons même, rien n'eſt plus certain, ſelon l'*Alcoran* que leur ſuplice éternel & irrévocable; & cela eſt ſi vrai, que le Chef de ces Démons y eſt nommé *Iblis*, comme qui diroit (*g*) (le *deſeſperant* ou le *deſeſperé*, parce qu'il ne veut plus, ou qu'il ne peut plus avoir aucune eſpérance en Dieu.) Pour les Génies, qui auront été mauvais & infidelles, *Mahomet* ne leur fait pas plus de grace qu'aux méchans de notre eſpéce: ils ſeront éternellement tourmentés dans les Enfers & même avec cette particularité, qu'il y aura des Anges délegués de la part de Dieu pour faire l'office d'exécuteurs à l'égard des uns & des autres. De ſorte que l'éternité des peines pour les Démons, pour les mauvais Génies, & pour tous les infidelles non *Mahometans*; (car c'eſt ce qu'il faut bien remarquer) (*h*) eſt un article de leur

(*a*) M. *Reland* en cite pluſieurs & entre autres, *Pic de la Mirande*, & *Cælius Secundus Curio.*
(*b*) Pag. 337.
(*c*) Il y a dans le Latin *ſumma dicendi libertate*, ce qui ne ſe rend pas par effronterie ſans égale.
(*d*) L'*Alcoran.*
(*e*) Voyez ci-deſſus §. XII.
(*f*) Au lieu de cela on lit dans l'Original, dont les uns ſont fidelles, & les autres infidelles.
(*g*) Au lieu de cela il falloit traduire, *parce qu'il deſeſpere de la grace de Dieu.*
(*h*) Voyez l'Abregé ci-deſſus. Ch. VI.

leur Théologie des plus exprès. (*a*) On voit bien que l'imposteur, en favorisant ceux de sa Secte par une distinction si flatteuse, a eu dessein d'en augmenter le nombre & de gagner du terrain au long & au large comme il y a réussi : mais pour les Démons, & les mauvais Génies, les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens, & les Idolatres, il est aisé de conjecturer qu'il n'avoit pas les mêmes raisons de les tirer de l'Enfer, après un certain espace de tems. Qu'on dise donc si l'on veut, qu'il a été Origéniste *politiquement* & en faveur de ses Disciples, & qu'on releve par là la sublimité & la Divinité de l'Evangile, qui reserve pour les mauvais Chrétiens les plus séveres châtimens d'une autre vie; mais qu'on ne dise pas qu'il a sauvé les Démons.

Au reste, voici quelques passages de l'*Alcoran*, sur les peines des damnés. „ Leve-toi & prêche au Peuple les tourmens de l'Enfer (*b*) souvien-toi des pei- „ nes preparées aux infidelles, sépare-toi de leur compagnie, ne prête rien à usu- „ re; le jour que la trompette sonnera sera terrible pour les méchans. . . . . „ Laisse-moi châtier cet ingrat que j'ai créé, à qui j'ai donné des richesses & „ des enfans & procuré l'abondance; & néanmoins il en a demandé davantage „ & s'est obstiné à desobéir à mes commandemens. Je lui augmenterai ses pei- „ nes, parce qu'il a blasphémé contre l'*Alcoran*; . . . . . il sera précipité au „ fond de l'enfer & dix-neuf esprits seront commis pour tourmenter les mé- „ chans . . . . . Je jure par l'entrée de la nuit & par l'aurore que l'enfer sera „ un terrible châtiment pour les impies . . . . Et en ce tems-là les bienheu- „ reux s'adresseront aux damnés & leur diront. *Qui vous a précipités dans l'En-* „ *fer?* à quoi ceux-ci répliqueront : *nous n'avons pas prié Dieu au tems ordonné;* „ *nous n'avons pas donné à manger aux pauvres; nous n'avons pas cru qu'il y eut de* „ *résurrection, ni de jugement à attendre, jusqu'à ce que la mort nous a surpris.* Et „ ce qu'il y aura de triste pour eux, c'est que les priéres des justes leur seront „ inutiles.

Ailleurs *Mahomet* s'explique plus clairement (*c*) ; „ les méchans s'adresseront „ à Dieu au jour du jugement & lui diront : *Seigneur, nous confessons de t'avoir* „ *offensé; nous nous reconnoissons très-coupables d'avoir abjuré la foi de ton Unité. Ne* „ *sortirons-nous jamais de l'Enfer, pour aller observer ta loi & suivre le chemin du* „ *salut?* Non, vous pâtirés dans les flammes de l'Enfer, parce que vous avez „ ajouté foi aux Idolatres, & que vous avez donné à Dieu des compagnons & „ des égaux.

Enfin dans un autre Chapitre (*d*), où il donne de grands éloges à *Jesus*, fils de Marie, il parle ainsi des bons & des méchans & de leur différente destinée. „ Les fidelles, qui auront obéi à mes commandemens, entreront dans le Para- „ dis avec leurs femmes, ... pour y trouver tout ce qui peut contenter „ l'ame & réjouïr les yeux, & y demeurer éternellement . . . . Voilà le Pa- „ radis, qu'ils auront gagné par leur bonne vie . . . . mais les méchans de- „ meureront éternellement dans le feu de l'Enfer; ils seront muets de desespoir, „ & ne trouveront aucun soulagement à leurs miséres . . . . Alors ils deman- „ de-

(*a*) Depuis cet endroit jusqu'à la fin du Chapitre M. D** cesse de traduire & fait la fonction d'Auteur, ou si l'on veut de compilateur. Ces citations sont inutiles, dira quelqu'un : point du tout, elles servent à prouver que M. D** a lû l'*Alcoran* de la Traduction de *Du Ryer*, & qu'il fait dire de bons mots. Qui ne seroit charmé de celui-ci, qui termine la parenthese? *S'il est bien vrai qu'Origene ait été Origeniste.*

(*b*) Voyez le Ch. LXXIV.

(*c*) Ch. XLIII.

(*d*) C'est le Ch. XL.

„ deront à l'intendant des flammes : *Votre Seigneur ne nous délivrera-t-il jamais* „ *de ces peines?* Non, répondra le Miniſtre, vous y demeurerés éternellement.

Ce n'eſt pas là ce me ſemble, le langage d'un Diſciple d'Origene, s'il eſt bien vrai qu'Origene ait été Origeniſte.)



§. XVII.

Du Paradis de Mahomet, & de la ſuprême félicité, ſelon les Mahometans.

(*a*) (VOici l'endroit chatouilleux de la Théologie du faux Prophéte. On l'accuſe d'avoir forgé un Paradis tout charnel, tout rempli de voluptés ſenſuelles, de jardins délicieux, de fleuves agréables, de cabinets de verdure enchantés, & tels que nos Romans décrivent les leurs. Ajoutés à cela la contemplation, la converſation & la jouïſſance des beautés les plus accomplies & les plus piquantes, formées tout exprès pour eux & d'une jeuneſſe immortelle. Et voilà, nous dit-on, la vraye félicité du Paradis des *Mahometans*; ils n'en reconnoiſſent point d'autre.)

Voici les témoins qui les en accuſent: *Thomas de Jeſus*, dans ſon Livre *de la Converſion des Gentils* (*b*); *Richard le Moine*, dans ſa *Réfutation de la Religion Mahometane* (*c*); *Pierre* Abbé de Clugny, dans ſon *Abregé du Mahometiſme* (*d*), publié par lui à la tête de l'*Alcoran*; *Jerôme de Savonarole*, dans ſes *Commentaires ſur la Secte de Mahomet*; & à qui enfin n'a-t-on pas chanté cet Hylas?

Le premier a dit, „ que *Mahomet* nouveau Cerinthe, avoit établi le ſouverain bonheur dans les voluptés corporelles: *l'autre*, *que l'Alcoran* & toute la „ Secte *Mahometane* n'aboutiſſent qu'à ce ſeul point, à ſavoir la luxure & (*e*) „ (les plaiſirs du ventre:) *l'autre*, *qu'*au lieu de nous dépeindre le Paradis, par „ la ſocieté des Anges & des bienheureux, par la contemplation de Dieu & de „ ſes perfections, & par la jouïſſance de ce ſouverain bien, que l'œil n'a point „ vû, que l'oreille n'a point ouï, & qui n'eſt jamais monté dans le cœur de „ l'homme, il nous l'a repréſenté au contraire, tout tel que la chair & le ſang, „ & même la lie de la chair & du ſang auroient pû le ſouhaiter : *enfin le dernier nous dit en termes formels*, *que Mahomet* ne concevant que les choſes ter- „ reſtres, & n'ayant aucune idée de la vraye béatitude, ne nous promet après „ cette vie qu'une volupté brutale, qui ſe raporte toute à la chair & au ven- „ tre, & qui ne peut faire tout au plus qu'une félicité de bêtes ". C'eſt là ce qu'on nous repéte tous les jours, dans toutes les converſations, dans tous les Livres qui paroiſſent, & dans preſque tous les Sermons (*f*) (de nos jeunes Pré-

(*a*) M. *Reland* avoit abregé le détail, mais M. D** a voulu montrer ici qu'il ſait faire des deſcriptions agréables.

(*b*) Liv. X. p. 644.

(*c*) Pag. 147.

(*d*) Pag. 4. Ce fut ce fameux Abbé de Clugny, qui fit traduire l'*Alcoran* par *Robert de Retz*, dans le XII. ſiécle; mais cette Traduction n'a été imprimée qu'en 1550. à Zurich, par les ſoins de *Bibliander.*

(*e*) Cette expreſſion marque la délicateſſe du Traducteur.

(*f*) Addition du Traducteur, qui prouve qu'il veut être original en tout; ſingulier dans le ſtile & dans le tour; dans ſes recherches & dans ſes réflexions; dans ſon badinage & dans ſon ſerieux; counoiſſeur en Chanſons comme on va le voir. Eh! qui pourroit mieux faire que lui cet excellent Recueil qu'il conſeille d'entre prendre? Ajoutons que ſi le public rendoit juſtice à ſa Poëſie. .. mais j'oubliois preſque la Peinture. M. D** la poſſede, & l'on aſſure qu'il a peint tous ſes paroiſſiens.

Prédicateurs, lorſqu'ils ont à démontrer la ſainteté du Chriſtianiſme & la véritable félicité du Paradis. Les Chanſons même qu'on a fait en France, en grand nombre, & dont on devroit recueillir les plus honnêtes & les meilleures, quand ce ne ſeroit que pour déconcerter les adorateurs d'*Anacréon*, dont les Odes n'en aprochent pas, ont auſſi tourné en ridicule le Paradis de notre *Mahomet* (*a*), & d'une maniere qui m'a paru aſſez ingénieuſe.)

La vérité eſt que *Mahomet* mérite toutes ces railleries, (*b*) (& quand il n'y auroit dans ſon *Alcoran* que ces ordures perpétuelles ſur les plaiſirs des ſens, qu'il oſe placer dans le Paradis, comme ſur le trône qui leur convient, elles ſuffiroient pour nous le rendre mépriſable. On voit qu'il s'eſt prévalu du climat & des chaleurs de l'Arabie, ponr s'inſinuer dans les bonnes graces de ſes Compatriotes, (*c*) qui ne connoiſſant guéres que ces ſortes de voluptés, ont donné là dedans avec beaucoup d'appétit. C'eſt dans le même eſprit qu'il a permis à ſes Sectateurs & la Polygamie & le divorce, & la jouïſſance même des eſclaves que l'on poſſéde; comme ſi ce n'étoit pas aſſez d'une femme, pour ſubvenir à nos beſoins; (*d*) (heureux même qui s'en peut paſſer!) Car où eſt le ſage, qui ne doive rougir, avec les premiers (*e*) Chrétiens de ces plaiſirs permis, lors même qu'ils ſont pris très-moderement, puiſque d'un côté, ils nous ſont communs avec les plus vils animaux, & que de l'autre, ils ne ſont rien à la perfection de notre Etre, & nous détournent ſouvent de ce qui pourroit le perfectionner? Non que je veuille, en aucune maniere blâmer le mariage; à Dieu ne plaiſe: je crois même qu'il eſt néceſſaire à la plus grande partie du genre humain & honorable entre tous; mais je voudrois que tous les hommes reſſemblaſſent à cet ancien Philoſophe (*f*), qui trouvoit en cela même une des grandes imperfections de notre nature, une véritable ſervitude, un piége perpétuel à la vraye ſageſſe; juſques là qu'étant interrogé s'il uſoit encore du mariage, il répondit finement qu'il y avoit déja bien des années *qu'il s'étoit évadé de chez ce maître furieux & tyrannique, & dont il étoit ravi de ne plus porter les fers.*

Ma-

(*a*) Je n'alléguerai que celle-ci pour exemple:

Mahomet défendit, en ſage politique
La liqueur bachique,
A ſes fiers Ottomans:
Que ſi leur permettant
D'avoir trente Sylvies,
Le vin leur eut été permis;
A votre avis,
Mes chers Amis,
Qu'eut-il promis
Pour l'autre vie?

(*b*) Il n'y a rien de tout cela dans l'original. On y trouve ſeulement quelques réflexions contre le mauvais effet des plaiſirs des ſens. On ne recommence d'apercevoir M. *Reland* qu'à cet endroit; *mais auſſi les Chrétiens &c.*

(*c*) C'eſt ce que les Hiſtoriens les plus ſincéres & les plus indifférens ont remarqué: *Incredibile eſt*, dit un d'eux, *quo ardore apud eos in venerem uterque ſolvitur ſexus.* Amm. Marcellin, Liv. XIV. Ch. 4.

(*d*) Voilà une exclamation bien placée! elle convient cependant à un Eccléſiaſtique marié.

(*e*) Voyez l'*Octavius* de *Min. Félix*, Ch. 31. *Caſto ſermone, corpore caſtiore, plerique inviolati corporis virginitate perpetua fruuntur potius quàm gloriantur; tantùm denique abeſt inceſti cupido, ut nonnullis rubori ſit etiam pudica conjunctio.*

(*f*) *Sophocle*: il étoit Poëte & grand Poëte, mais je l'appelle *Philoſophe*; parce qu'il étoit auſſi ſage que bel eſprit. (M. *Reland* parle de Socrate & non de Sophocle. M. D** a bien fait de corriger M. R.. Le paſſage de Ciceron où cette *particularité* ſe trouve, parle de Sophocle; mais en même tems il devoit traduire le *Poëte Sophocle*, parce qu'il eſt connu depuis plus de deux mille ans ſous le nom de Poëte. De même qui diroit M. D** le Poëte, M. D** le Peintre, au lieu de M. D** le Miniſtre ſe féroit ſifler.)

Mahomet & ſes Sectateurs méritent donc une très-vive cenſure, d'avoir placé le ſouverain bonheur en grande partie, dans la ſatisfaction de ces deſirs honteux; & cela ſeul doit rendre ſuſpecte & même déteſtable cette Religion à tout homme ſage.)

Mais auſſi les Chrétiens n'ont-ils pas pouſſé trop loin cette accuſation? Ils ont prétendu que *Mahomet* ne reconnoiſſoit dans le Paradis d'autre félicité, qu'une félicité ſenſuelle & brutale. Cela eſt faux dit M. *Reland.* Il prétend que l'impoſteur a diſtingué avec ſoin la dignité de l'ame de celle du corps: qu'à la vérité pour attirer ſes Arabes à l'adoration d'un ſeul Dieu & à ſes autres maximes, il les a pris par leur foible, c'eſt-à-dire par l'amour de la volupté; bien entendu néanmoins que l'âme, comme la principale partie de nous-mêmes, auroit auſſi ſa félicité bien plus grande que celle du corps. Le Cardinal *de Cuſa* (*a*) quoique grand ennemi des *Mahometans*, leur a rendu cette juſtice: il dit que (*b*) *le ſurcroit de la félicité ſera*, ſelon eux & ſelon *Mahomet* lui-même, *la contemplation de la face de Dieu: que ce ſera là la plus grande de toutes les voluptés, & qu'elle leur féra oublier toutes les autres du Paradis, & entre autres celles qui nous ſont communes avec les bêtes.* On peut lire les paroles Arabes dans les *Notes miſcellanées* de *Pocock* (*c*), qui allégue encore ces paroles de *Mahomet:* „ c'eſt „ le plus bas degré où les habitans du Paradis puiſſent être, que celui de poſſe„ der des femmes, des biens, des jardins, des eſclaves, des voitures délicieu„ ſes, pendant un voyage de mille ans qu'ils y doivent faire: & au contraire „ le plus haut degré de gloire qu'il y ait dans le ciel, c'eſt d'être auprès de „ Dieu & de contempler ſa face ſoir & matin". Il eſt donc faux que les *Mahometans* faſſent conſiſter les plus grandes délices du Paradis dans la poſſeſſion & dans la jouïſſance des choſes corporelles.

Il eſt faux encore que tous les *Mahometans* admettent dans le ciel les plaiſirs de la terre dont nous avons parlé: pluſieurs d'entre eux entendent tout cela paraboliquement & ſpirituellement, à peu près, comme nous concevons les joyes à venir, ſous l'emblème d'une fête, d'un repas, d'un feſtin, d'un vin nouveau, d'une cité, qui a ſes fondemens, ſes murailles & ſes portes d'or, de diamans & de pierreries. „ Toutes ces voluptés ſenſuelles du Paradis de *Mahomet*, dit „ un habile homme (*d*) ſont cenſées purement allégoriques, par les plus rai„ ſonnables d'entre les *Mahometans*, & uniquement dirigées à la foible portée „ de l'eſprit humain; comme tous ces endroits de nos SS. Ecritures, où il faut „ néceſſairement avoir recours à la même règle: & cela eſt ſi vrai, ajoute-t-il, „ qu'ayant écrit à l'Ambaſſadeur de Maroc, au ſujet d'un jardin fort agréable, „ que je comparois à celui du Paradis, j'en eus pour réponſe une eſpéce de „ cenſure, dans laquelle il me repréſentoit que le Paradis étoit un lieu d'une „ telle ſorte, qu'il n'y avoit rien dans le monde qui pût lui être comparé, & „ tel enfin que l'œil ne l'a point vû, que l'oreille n'a rien ouï de pareil, & „ que ſon image ne s'eſt jamais preſentée à l'eſprit de l'homme.

Ajoutés à cela le témoignage de M. d'*Herbelot*, dans ſa *Bibliothéque Orientale*, où après avoir dit que les *Mahometans* placent la vraye félicité dans la communion

(*a*) Dans ſon *Alcoran criblé*, p. 87.
(*b*) Ces paroles ſont de l'*Alcoran* même; & il ſemble que M. D** les raporte comme étant du Cardinal *de Cuſa*.
(*c*) Ad portam *Moſis*.
(*d*) *Hyde*, dans ſes notes ſur la *Liturgie des Turcs*, p. 21.

nion de Dieu ; & la joye céleste dans la jouïssance de la clarté de sa face la seule chose, disent-ils, qui constitue le Paradis, par tout où elle se trouve, il ajoute ces paroles remarquables : *il n'est donc pas vrai que les Mahometans ne reconnoissent d'autre bonheur dans l'autre vie, que l'usage des voluptés corporelles, comme les en ont accusé la plupart de ceux qui ont attaqué leur Religion.*

L'ame raisonnable, dit encore un Auteur Arabe, dans le Recueil de leurs sentences, qui nous a été donné par *Echellensis* (*a*), *l'ame raisonnable qui a été imbue de ces perfections, savoir la sagesse, la température, la force, & la justice, n'aura pas plutôt quitté le corps qui la retenoit, qu'elle sentira en elle-même une volupté infinie & une joye immense, & qu'elle deviendra comme un de ces Anges, qui aprochent le plus de la Divinité. Desorte, que selon le plus ou le moins de ces perfections qu'elle aura possedé, elle se trouvera plus ou moins proche de Dieu même, qui est la vérité & la perfection originale. Mais si au contraire l'ame s'est trouvée entachée des vices opposés à ces vertus, elle sera vivement tourmentée dans les Enfers, & à proportion de ses dereglemens.*

(*b*) On voit par toutes ces autorités, que si *Mahomet* s'est quelquefois exprimé assez grossierement, aussi bien qu'*Homere*, il a trouvé des Commentateurs spirituels, qui ont beaucoup adouci les choses ; car les uns ont déprimé la volupté sensuelle jusqu'au degré le plus bas du Paradis, & les autres l'en ont tout à fait proscrite. La même chose est arrivée à *Platon* ; car après avoir parlé bien peu Philosophiquement, ce me semble, dans sa République & sur la communauté des femmes, pour éviter la jalousie, & sur les récompenses, qu'on devoit accorder aux grands hommes d'Etat & de guerre, par raport à leurs services, savoir la possession & les embrassemens des jeunes personnes les mieux faites de leur Patrie (*c*) en conformité, ou en non conformité ; il a trouvé néanmoins des Sectateurs assez officieux, pour lui prêter en tout cela de l'allégorie (*d*). Cependant s'il m'est permis de dire ici ce que j'en pense, sans offenser les manes de mon Auteur (*e*), il me semble qu'il vaudroit mieux renoncer à toutes ces allégories licentieuses, qui ne font qu'émouvoir les passions des jeunes gens, sans leur donner la véritable clé de l'énigme. Je veux dire que le mauvais effet de pareilles allégories est très-certain, & le bon effet très-difficile à trouver, & par conséquent très-douteux. Car pour moi j'avoue que j'entends aussi peu le fin de ces allégories de l'*Alcoran*, que celui des allégories Homériques ou Platoniciennes. Et pourquoi les aller placer ces allégories dans les plaisirs les plus honteux & dont nous devrions rougir dès ce monde même ? On allégue là-dessus quelques passages du N. T. & en particulier de l'Apocalypse, où la félicité des bienheureux se trouve dépeinte très figurement, je l'avoue : mais y a-t-il une seule idée, une seule image, un seul mot, qui puisse offenser les oreilles, je ne dirai pas d'une personne chaste, mais d'un Ange même ? S. *Paul* ne dit-il pas, en termes exprès, que Dieu détruira tout ce qui est sensuel (*f*) ? Et J. C. que

(*a*) *Synopsis propos. sapient. Philosoph. Arabum*, p. 75.

(*b*) M. *Reland* ne se reconnoîtroit pas ici, ni jusqu'à la fin du Chapitre : mais il étoit bien juste qu'il cedât la place à son Traducteur.

(*c*) C'est du jargon que cela : & comme il n'est pas nécessaire de se faire entendre ici, il valoit mieux se taire tout court.

(*d*) Voyez *Aulu-gelle*, Liv. XVIII. 2. Si le Traducteur avoit daigné lire la note de *Gronovius* sur ce passage d'*Aulu-gelle*, il y auroit trouve celui de *Platon*, qu'*Aulu-gelle* a eu en vue. Il y auroit trouvé un sens tout différent de celui qu'on lui donne ici.

(*e*) M. *Reland*.

(*f*) Lorsqu'il dit que *Dieu détruira le ventre & les viandes*. I. *Corinth*. Ch. VI. & XV.

que nous ſerons dans le ciel, comme des eſprits à cet égard, & de véritables Anges (*a*)?

Au reſte ſi on veut voir cette matiere des allégories licentieuſes traitée à fonds, on n'a qu'à conſulter la (*b*) *Diſſertation ſur l'Iliade d'Homére*, qui eſt peut-être le meilleur Livre de Poëtique & de Litterature, qui ait encore paru.

§. XVIII.

Si les femmes ſeront ſauvées, ſelon les Mahometans?

VOici bien une autre accuſation; c'eſt que ſelon les *Mahometans*, *les femmes n'entreront point dans le Paradis*, & qu'à leur place, y ſeront introduites de jeunes vierges (*c*) très-belles, très-nettes, & très-gracieuſes, nouvellement formées pour les bien heureux, & bien différentes de celles qui ont brillé en ce monde.

Au moins c'eſt ainſi que nous le donne à entendre *Hoornebeek*, dans la *Somme des Controverſes* (*d*): & ce qui doit paroître encore plus extraordinaire, l'agréable Auteur d'un *Voyage de Conſtantinople*, ſi curieux que M. *Reland* ne le parcouroit jamais, qu'il ne conçut une paſſion véhemente d'aller voir cette grande ville; paſſion innocente qu'il auroit, dit-il, ſatisfaite ſans doute, s'il étoit trouvé le maître de ſon ſort. Cet Auteur donc, qui devoit connoître ces Peuples, nous dit entr'autres; „ que (*e*) comme les *Mahometans* ne permettent pas aux femmes „ d'aſſiſter aux priéres publiques dans le Temple (*f*), ils ne veulent pas non „ plus qu'elles ſoient enterrées avec eux dans un même tombeau. Ce qui vient „ ſans doute, ajoute-t-il, de ce qu'ils croyent qu'elles ne ſeront pas avec eux „ dans le Paradis, mais qu'ils y en trouveront d'autres toutes nouvelles & tou- „ tes fraîches & beaucoup plus accomplies". Il eſt vrai que la maniere dont il s'exprime eſt un peu équivoque, quand il dit que leurs femmes *ne ſeront point avec eux dans le Paradis:* car on pourroit le prendre en ces deux ſens, ou qu'elles n'y entreront point du tout; ou que ſi elles y entrent, elles ſeront dans un appartement ſeparé.

M. *Ricault* n'eſt pas ſi équivoque ſur le Chapitre des *Mahometanes*, il en fait des eſpéces de Capanées, ſans Morale & ſans Religion. „ Comme ces fem- „ mes, dit-il (*g*), ſont élevées d'une maniere fort retirée, qu'elles ne voyent „ preſque jamais les hommes, qu'elles n'ont aucune vertu morale, qui les por- „ te à la modeſtie & à l'honnêteté, & qu'elles n'ont point de principes de Re- „ ligion, qui leur faſſe eſpérer en l'autre vie des récompenſes pour leurs bonnes „ actions, ou appréhender des châtimens pour les mauvaiſes, elles ſont à ce „ qu'on dit, les plus laſcives femmes du monde. . .

(Si

(*a*) Voyez *Math.* Ch. XXII.

(*b*) Cette Diſſertation eſt de l'Abbé *Terraſſon*, qui ne ſe ſeroit jamais attendu d'être cité à propos du *Mahometiſme*.

(*c*) Dans l'original il y a ſeulement, de très belles jeunes filles. Le choix & l'élegance des termes font connoître que le reſte eſt de M. D**.

(*d*) Pag. 16.

(*e*) *Grelot*, Voyage de Conſtantinople, p. 275.

(*f*) Un Auteur Allemand nous aſſure qu'elles y ont un lieu ſeparé, où elles ne ſont point vûes des hommes pour de bonnes raiſons, ſoit par rapport à la pureté du cœur, ou à celle des Temples. *Sigiſm. Feyerabendt*, Hiſt. Turc. Tom. I. p. 87.

(*g*) *Hiſtoire de l'Etat preſent de l'Emp. Ottoman*, Liv. II. Ch. 21.

(*a*) (Si tout cela eſt bien vrai, il faut avouer que *Mahomet*, pour avoir mené une vie ſi luxurieuſe, a été bien peu galant dans ſes principes. De quoi s'aviſoit-il d'exclurre les femmes du Paradis? Vouloit il ſe faire lapider à la premiere occaſion, ou faire déſerter ſa créance à la moitié du monde? Et cependant c'eſt cet Impoſteur, qui a ſi bien pris les hommes par leur foible & qui a ſi bien réuſſi. Ou peut-être a-t-il prétendu faire ſa cour aux maris, en leur faiſant accroire, que ces femmes qu'ils avoient enduré ici bas avec tant de patience, ils ne les verroient plus. Ou enfin, a-t-il voulu les ſacrifier entierement à la volupté des hommes, en les mettant hors de la portée du Paradis & des plaiſirs ſpirituels, pour les concentrer dans les plaiſirs de cette vie, & de la brutalité?)

Mais eſt-il bien vrai, (*b*) (dit M. *Reland*, que *Mahomet* ait été ſi peu obligeant envers un Sexe dont il étoit Idolatre? Que lui coutoit-il de leur donner auſſi quelque place dans le Paradis?) Comme je m'en entretenois, continue-t-il, avec mon ami *Sike*, qu'on avoit ſouvent conſulté là-deſſus en Italie & ailleurs, & qui n'étoit pas moins étonné que moi qu'on eut attribué aux *Mahometans* une opinion (*c*) (ſi cruelle &) ſi abſurde, *il y a long-tems*, me répondit ce ſavant homme, *que j'ai marqué trois paſſages dans l'Alcoran, qui décident nettement le fait en faveur des femmes:* le premier eſt au Ch. XL. *Quiconque croira & féra de bonnes œuvres, ſoit homme, ſoit femme, il entrera dans le Paradis.* (*d*) (Je trouve dans le même Chapitre un autre paſſage, que M. *Reland* n'indique pas; c'eſt celui où les Anges prient ainſi le Seigneur: „ Seigneur, ta „ miſéricorde s'étend par tout le monde . . . pardonne les péchés à ceux qui „ ſe convertiſſent & qui embraſſent ta ſainte Loi, délivre-les du feu d'Enfer; „ ouvre leur la porte des jardins d'Eden, que tu leur as préparé, & à leurs „ Péres, & à leurs Femmes, & à leurs Enfans, & à leur ligne vertueuſe".) Les deux autres paſſages de M. *Sike* ſont au Ch. XIII. & au Chap. XVI. Ajoutés-y ces 2. autres du Ch. XLVIII. & du Ch. LVII. où il eſt dit poſitivement que *les hommes & les femmes fidelles entreront dans le Paradis céleſte.*

(*e*) (Mais peut-être que ce n'eſt pas aujourd'hui la Doctrine courante des *Mahometans*. Vous vous trompés, ils ne ſe départent point de la Doctrine de leur maître, &) une preuve infaillible que c'eſt là un article de leur créance, c'eſt que *Chardin*, qui avoit paſſé tant d'années au milieu d'eux, nous en aſſure dans les termes les plus formels. Voici ſes propres paroles. (*f*) „ On dit communément que les *Mahometans* excluent les femmes du Paradis. Il eſt vrai qu'ils „ les en excluent; mais c'eſt ſeulement en ce ſens, qu'elles ne doivent pas être „ en même lieu avec les hommes, pour qui il y a des femmes céleſtes bien „ plus belles que ne ſeront les femmes de ce monde dans la réſurrection; & „ qu'à l'égard des femmes reſſuſcitées, qui ſeront rendues bienheureuſes, elles „ paſſeront, diſent-ils, dans un lieu de délices, & y jouïront, comme les bien- „ heureux en leur lieu, de toutes ſortes de voluptés.

(*Char-*

(*a*) Mauvaiſe & inutile addition du Traducteur. Au reſte la maniere dont il s'exprime à l'égard des femmes pourroit preſque perſuader, qu'il a quelque conformité avec Socrate.

(*b*) M. *Reland* ne parle pas un tel language & dit ſimplement. „ *Mahomet* n'a pas fait l'injuſtice aux „ femmes de les exclurre du Paradis.

(*c*) Cette parentheſe eſt de la façon du Traducteur.

(*d*) Autre addition de M. D**.

(*e*) Addition de M. D**.

(*f*) *Voyage de Perſe* par M. *Chardin*, Tom. IV. de l'Ed. in 4.

(*a*) (*Chardin* ne dit pas s'il y aura des hommes formés exprès pour ces *Mahometanes* si avantageusement sequestrées. Apparemment l'imposteur a laissé la chose indécise. Ses Disciples ne se sont pas souciés de la décider : mais par l'œconomie de son systême, il y a grande aparence que le parallèle doit être complet ; toujours il paroit par tous ces témoignages, que *Mahomet* étoit assez amoureux de la diversité, pour l'étendre jusqu'après cette vie, & peut-être assez équitable pour la partager également entre les deux Sexes ; ou du moins assez politique pour sentir le besoin qu'il avoit de l'un & de l'autre, pour la propagation de ses réveries.

Je n'ignore pas que *Bayle* n'est pas de cet avis dans son article de *Mahomet* (*b*), & qu'il bâtit sur d'autres principes ; mais je férai voir quand on voudra, que cet article de son Dictionaire, tant à l'égard des faits qu'à l'égard des raisonnemens mériteroit, d'être réfondu.)



§. XIX.

Si les Mahometans vont à la Mecque, pour visiter le sépulcre de Mahomet?

CHacun sait que les *Mahometans* sont obligés, par une Loi indispensable de leur Religion, d'aller en Pélerinage à la Mecque une fois en la vie, à moins qu'ils ne se trouvent dans un état & dans des circonstances, qui ne le leur permettent pas : mais il n'est pas vrai, que *Mahomet* ait été enseveli à la Mecque, & il est encore moins vrai, que ce soit pour y visiter son sépulcre que s'y rendent les *Mahometans*.

Cependant une foule d'Auteurs ont assuré l'une & l'autre de ces faussetés : comme, par exemple, *Grelot* dans son *Voyage de Constantinople* (*c*), *Chalcondyle* dans son Histoire (*d*) Grecque, qui avec une multitude de paroles, nous décrit ce tombeau (*e*) magnifique élevé au milieu du Temple de la Mecque (*f*), & suspendu en l'air par la vertu d'une pierre d'aiman placée sous le toit, à peu près comme la statue fameuse du Temple de Serapis ; *Suidas* Lexicographe du XII. siécle (*g*) ; *Polydore Virgile* (*h*), qui, dans le même endroit où il avance cette fausseté, place dans la Perse cette même ville de la Mecque que chacun sait être au milieu de l'Arabie proche de la mer rouge ; *Volaterran*, qui nous aprend que *Mahomet*, *avant que d'expirer, prédit à ses Disciples, qu'il ressusciteroit & monteroit au ciel ; ce que ceux-ci ayant attendu assez longtems inutilement, ils se virent obligés enfin, par la mauvaise odeur qui sortoit de son cadavre, de l'ensevelir dans un tombeau à la Mecque, où abordent de tous côtés*, ajoute-t-il, *les Mahometans pour voir le sépulcre de leur Prophéte, comme les notres à Jerusalem* ; *Osorius* grand

(*a*) Tout ceci est une addition froide & insipide du Traducteur jusqu'à la fin du Chapitre.
(*b*) Dans son *Dict. Hist. & Critique*. Tom. II. de l'Ed. de 1702. * Le public attend depuis dix neuf ans une refonte de cet article de *Mahomet* par M. D**. Ce sera sans doute un chef d'œuvre qui effacera tout ce que M. D** Poëte, Peintre, Traducteur, Historien, Prédicateur a produit jusqu'à present.
(*c*) Pag. 109.
(*d*) *Laonic. Chalcondylas*, Hist. Liv. III. pag. 66. & 67.
(*e*) L'Original dit *imaginaire*.
(*f*) L'Original ajoute, par le Calife *Omar*.
(*g*) Voyez son Lexicon, au mot Μαγνῆτις.
(*h*) *De Inv. Rerum*, Liv. 7.

grand Historien d'ailleurs & bon écrivain, qui nous raporte qu'il fut proposé dans le Conseil du Roi *Emanuel* (*a*), le Salomon des Portugais, sous lequel se firent toutes ces conquêtes Orientales, *une expédition contre la ville de la Mecque, où se trouve*, dit-il, *le fameux sépulcre de Mahomet*; *De Thou* célebre Historien François (*b*), (& (*c*) le dernier de cette Nation qui lui fasse honneur,) qui raporte la même chose, au moins par raport au *sépulcre* du séducteur; & enfin (*d*) un très habile Professeur de Hollande, qui dans une de ses harangues, qui est très-docte (*e*), nous insinue que le même *sépulcre de Mahomet est fréquenté avec beaucoup de superstition par tous ceux qui vont à la Mecque*.)

Voilà bien des autorités pour un fait aussi faux que celui-là: car enfin il n'y a pas une ame, qui ait été à la Mecque, qui ne sache qu'on n'y va point pour ce prétendu sépulcre; parce qu'en effet, il n'y en a point de tel, & que c'est à Medine & non pas à la Mecque, qu'il a été enseveli. Et pour ce qui est du Pélerinage de la Mecque, il est plus ancien que *Mahomet*, comme on le verra sur la fin de ce Traité. Les Arabes en étoient en possession depuis longtems, & en faisoient remonter la céremonie jusqu'à *Ismaël*. Ils alloient à la Mecque très religieusement comme aujourd'hui; ils faisoient le tour du *Caba* par sept fois & ils couroient entre *Safa* & *Merva*, ces deux fameuses collines dont nous avons parlé, en jettant de petits cailloux d'une certaine maniere, & à une certaine distance. *Mahomet* a conservé & a confirmé ces rites, parce qu'ils étoient en véneration parmi ce Peuple de tems immémorial. Voilà ce qu'il y a de vrai par raport à la dévotion de la Mecque: mais parce que nos moines vont en Pélerinage à Jerusalem visiter le S. Sépulcre, on a cru de même que les *Mahometans* alloient à la Mecque pour visiter celui de *Mahomet* (*f*).



§. XX.

S'il est bien sûr que dans l'Alcoran, on fasse la S. Vierge la propre Sœur de Moïse?

(*g*) (IL y a des accusations si grossiéres, qu'elles se réfutent elles-mêmes. Nous en avons vû déja plusieurs exemples: & si je ne me trompe, en voici un qui est évident. Chacun sait que l'imposteur a formé sa Religion en partie de la Religion naturelle, en partie du Judaïsme & en partie de l'Evangile, & il est aisé de s'en apercevoir à la premiere lecture de l'*Alcoran*, où l'on trouve des allusions si fréquentes à nos SS. Livres, qu'on ne peut pas douter, que *Mahomet* ne les eut parcourus, ou du moins apris par la Tradition.

Cependant) on l'accuse d'avoir fait un anachronisme si ridicule, qu'il en est inconcevable. On dit qu'il a confondu les deux Maries du V. & du N. T. en une seule; c'est-à-dire la Vierge Marie, Mere de N. S. J. C. avec Marie Sœur de

(*a*) *Histor.* Lib. IV.

(*b*) *Thuani* Hist. Lib. XXXVII.

(*c*) Addition du Traducteur, qui n'a pas osé traduire le passage de cet illustre Historien.

(*d*) Le très habile Professeur c'est *Ryckius*, sa très docte harangue est une piéce de collége, qui feroit honneur à un Ecolier de premiere. M. D** pourroit bien ne la connoître que de nom. S'il la connoissoit autrement il sauroit à quoi le passage cité par M. *Reland* fait allusion.

(*e*) *Theodore Ryck.* in *Oratione de Gigantibus.*

(*f*) Dans tout ce qu'on vient de lire, il y a peu de chose de M. *Reland.*

(*g*) Tout ce qui est renfermé ici contient du *rechauffé* dont M. D** prétend regaler ses lecteurs.

de Moïſe & d'Aaron: ce qui ſupoſeroit non ſeulement une ignorance craſſe dans l'impoſteur, mais même une ignorance contradictoire & incompatible avec d'autres paſſages de l'*Alcoran*, où il eſt manifeſte que Moïſe a précedé J. C. de pluſieurs ſiécles, & que J. C. eſt venu longtems après lui pour perfectionner la loi, & après J. C. *Mahomet* lui-même, qui doit encore avoir enchéri par deſſus; mais après lequel il n'en faut plus attendre. Voilà en gros le ſyſtême de cet impoſteur ſur les différentes œconomies. Or ajuſtés à cela ſi vous pouvés, l'anachroniſme qu'on lui fait faire. Il me ſemble qu'il en eſt d'une accuſation de cette nature, comme d'une eſpéce de Sophiſme. Elle prouve trop & par conſéquent elle ne prouve rien du tout.

Cependant voici les accuſateurs qui dépoſent contre l'ignorance de *Mahomet.*

Un Anonyme dans les *Saracenica* de Sylburge (*a*), où l'on trouve ce Formulaire de rétractation proſelytique. *Je déteſte l'impoſture de Mahomet, qui fait deſcendre J. C. notre Seigneur & notre Dieu de Marie Sœur de Moïſe & d'Aaron.* Autant en diſent *Euthymius Zigabene* (*b*), & *Jean André Maure* (*c*), & après eux le Cardinal de *Cuſa* (*d*), *Hoornebeek* (*e*) & une infinité d'autres.

(*f*) C'eſt dommage que l'accuſation n'eſt pas bien fondée: car s'il étoit bien vrai, que *Mahomet* eut confondu les deux Maries, & qu'on put le démontrer évidemment, adieu toute l'autorité de ce Livre, même dans l'eſprit des *Mahometans* les plus groſſiers. Car où eſt l'homme aſſez inſenſé pour regarder comme une production divine un Livre, où l'on confond non ſeulement deux perſonnes très différentes, mais même ſeparées l'une de l'autre par un intervalle de deux mille ans? C'eſt ce qui a fait que dans tous les aſſauts qu'on a livrés à cette Secte, on leur a toujours preſenté cet anachroniſme, comme une vraye tête de Méduſe pour les confondre.

Cependant M. *Reland* ne croit point que l'accuſation ſoit bien prouvée. Autre choſe, dit-il, eſt un ſoupçon & autre choſe une démonſtration. On peut ſoupçonner, par exemple, que *Mahomet* a été aſſez ignorant dans l'Hiſtoire & dans la Chronologie, pour confondre le tems de Moïſe avec celui de J. C. On peut croire qu'il a forgé de certaines fables de diverſes circonſtances de l'Hiſtoire, qu'il avoit mal retenues, & qu'il en a fait des piéces de raport ou de bigarrure dans ſon *Alcoran*, où crient également le ſens commun & la connoiſſance des tems. Ajoutés à cela qu'il s'apelle lui-même, le *Prophéte non-Lettré.* Quand on a une fois puiſé tous ces ſoupçons dans les *Sommes de Controverſe*, ou dans quelque mauvaiſe Traduction de l'*Alcoran*, on peut auſſi, je l'avoue, ſoupçonner la confuſion des deux Maries. Mais peut-on la prouver jeu ſur table? c'eſt de quoi il s'agit.

Le paſſage eſt au Chap. XIX. de l'*Alcoran:* où l'Auteur, après avoir fait en abregé l'hiſtoire de la naiſſance de S. Jean Baptiſte, paſſe à celle de J. C. qu'il raconte à peu de choſe près, comme S. Luc, en y joignant quelques additions, entre autres celle-ci; c'eſt que les parens de Marie la rencontrerent avec ſon enfant qu'elle portoit, & lui en firent une eſpéce de réproche. *O Marie*, lui dirent-ils, *voilà une choſe bien étrange! O Sœur d'Aaron, ton Pere ne t'a pas comman-*

(*a*) Pag. 61. & 82.
(*b*) Dans ſa *Panoplie Dogmatique.* Voyez la gr. *Bibl. des PP.*
(*c*) *Confuſio Sectæ Mahometanæ*, p. 51.
(*d*) *Cribratio Alcorani*, p. 44.
(*e*) *Summa Controv.* p. 128.
(*f*) M. D** fait parler M. *Reland* dans tout ce qui ſuit ici comme il parle & comme il prêche lui-même; froidement, languiſſamment.

mandé de faire mal, *& ta Mere n'étoit pas une impudique.* Sur quoi Marie ayant fait signe à l'enfant de répondre pour elle, il la justifia pleinement contre leurs réproches. Dans le reste du Chapitre, *Mahomet* parle des autres Prophétes; d'*Abraham*, par exemple, & de ses descendans, de *Moïse* & d'*Aaron* son frére, d'*Enoch*, d'*Ismaël*, & de plusieurs autres.

On dit à cela, qu'il n'y a point d'autre Aaron dans l'Histoire sainte, que le frére de Moïse; il est vrai: mais que sait-on si la Vierge Marie n'avoit pas un frére du même nom, dont la mémoire se soit conservée jusqu'au tems de *Mahomet*, quoi que les Génealogies n'en parlent pas? Ne pourroit-on pas dire aussi, avec quelques *Mahometans*, selon que *Guadagnoli* l'a remarqué (*a*), que Marie sœur d'Aaron fut conservée miraculeusement, depuis le tems de Moïse jusqu'à J. C. pour en devenir la mere? D'*Herbelot* raporte dans sa *Bibliothéque Orientale* (*b*), que (*c*) (quoi que *Mahomet* ait été assez ignorant pour tomber dans une faute aussi grossiere, néanmoins) les plus habiles interprêtes de l'*Alcoran* disent que „ la „ sainte Vierge est de la famille d'Amram, Pere de Moïse & d'Aaron, à cause „ qu'elle en descendoit du côté de sa Mere, ce qui est conforme à ce que l'E- „ vangile dit, que Ste. Elizabeth sa cousine étoit *ex filiabus Aaron*, c'est-à-dire de „ la famille sacerdotale. Ils ajoutent qu'Amram Pere de Marie mere de N. S. „ étoit fils de Matthée (ou plutôt de *Mathan* (*d*)) & par conséquent autre qu'Am- „ ram Pere de Marie Sœur de Moïse: de sorte que selon les *Musulmans*, cet Amram se- „ roit le même que celui que nous apellons S. Joachim, Mari de S. Anne & Pere de „ Notre Dame". Ce qui paroit assez clairement par la Génealogie suivante(*e*), où l'on voit deux *Amram* ou *Imram*; l'un pere de l'ancienne Marie, & l'autre pere de la seconde.

1	Jesus.	22	Jacob.
2	Marie.	23	Isaac.
3	Imram.	24	Ibrahim.
4	Mathan.	25	Azer.
5	Philicos.	26	Nachor.
6	Jehosca.	27	Seruch.
7	Asa.	28	Argou.
8	Abia.	29	Phaleg.
9	Rehoboam.	30	Schaleg.
10	Salomon.	31	Arphaxschad.
11	David.	32	Sem.
12	Esche.	33	Noach.
13	Oun.	34	Lamech.
14	Zjabaz.	35	Methuschalah.
15	Salmon.	36	Idris.
16	Abuan.	37	Jered.
17	Imram.	38	Mahaleil.
18	Daram.	39	Kainan.
19	Amrou.	40	Enos.
20	Kâz.	41	Seth.
21	Jehuda.	42	Adam.

§. XXI.

(*a*) *Guadagnolus*, in *Apologia pro Rel. Christ. contra Ahmed*, pag. 279.
(*b*) Pag. 583.
(*c*) Addition du Traducteur. Au reste j'ai rétabli le passage de d'*Herbelot* tel qu'il est dans la *Bibl. Orient.*
(*d*) Selon le *Taarich*, qui étoit entre les mains de M. *Reland*.
(*e*) Elle est tirée du *Taarich*, mot à mot.

§. XXI.

Si Mahomet a placé Haman, contemporain de Mardochée, dans le ſiécle de Pharaon & de Moïſe?

PUiſque nous en ſommes ſur les anachroniſmes de *Mahomet*, vrais ou prétendus, il eſt juſte d'examiner encore celui-ci.

(*a*) On prétend que cet impoſteur a placé *Haman* dans le ſiécle de Moïſe, au Chap. XXIX. de ſon *Alcoran*, où il dit en propres termes : *nous avons exterminé Coré, Pharaon & Haman : Moïſe leur a prêché mes commandemens; ils les ont mépriſés & ſe ſont enorgueillis, mais ils n'ont point évité la punition de leurs crimes.* Quelle chronologie! dit-on, *Haman* a vêcu du tems d'*Aſſuerus* & non du tems de *Pharaon :* les enfans ſavent beaucoup mieux que lui l'Hiſtoire ſainte. Cet inſenſé, dit *Pierre de la Cevallerie*, (*b*) (car il faut ſavoir que lui & ſon Commentateur *Vivaldo* ne lui épargnent pas les épithètes ; encore celle-ci eſt ſuportable, mais ordinairement on le régale d'une autre ſorte; car tantôt, c'eſt une bête, un ane, un ane ſauvage, un ane des forêts, & le plus ſouvent c'eſt l'*enfant du Diable*, *qui eſt pire que ſon pére* &c.) *Cet inſenſé*, dit-il, *met Haman au tems de Pharaon; ignorance & fauſſeté dont peuvent juger tous ceux qui ont lu nos SS. Ecritures, & qui devroit impoſer un éternel ſilence & à lui & à toutes les bêtes qui les ſuivent.*

J'avoue en effet que la bêtiſe ſeroit grande, ſi elle étoit bien prouvée : mais parce que nous ſommes ennemis des *Mahometans* à juſte titre, & que nous avons droit de déteſter leurs erreurs & leurs dépravations de la Théologie Chrétienne, faut-il que nous perdions à leur égard toute eſpéce d'équité & de modération ? Eſt-ce là cette douceur qu'il faut mettre en uſage pour ramener les gens à l'Evangile? *Mahomet* a parlé d'un *Haman* contemporain de *Pharaon :* donc il faut abſolument que ce ſoit le même dont il eſt parlé dans le Livre d'*Eſther.* Si l'on diſoit qu'il y a grande apparence, que la mémoire lui a fait faux bond, à la bonne heure : cela peut-être. Mais une preuve que cela n'eſt pas; c'eſt que dans un autre Chapitre (*c*) il nous parle de cet *Haman*, comme d'un Conſeiller de *Pharaon*, qui lui donnoit de pernicieux conſeils, comme entre autres de ſe défaire de ſon épouſe, qui étoit honnête & pieuſe; que dans le Chap. XL. il eſt dit que *Pharaon dit à Haman de lui faire bâtir un haut Palais, d'où il arriveroit aux lieux pour convaincre de menſonge le Dieu de Moïſe:* & que dans le XXVIII. *Haman* eſt encore rangé entre les Miniſtres & les courtiſans de ce Prince, auſſi infidelles à Dieu que leur maître, lorſque l'Hiſtoire de Moïſe y eſt narrée ſelon Moïſe lui-même, à peu de changemens près. Ajoutés à cela que les *Mahometans* ont beaucoup de traditions ſur ce perſonnage-là, & que la plupart des commentateurs & des traducteurs même de l'*Alcoran*, en font le général d'Armée de *Pharaon*, & que cela eſt plus que ſuffiſant pour nous ſatisfaire ſur cette difficulté apparente. Ce n'eſt pas ſur de pareilles vétilles qu'il faut attaquer *Maho-*

(*a*) Ici commence M. *Reland;* mais cependant toujours traveſti par M. D**.
(*b*) In *Zelo Chriſti contra Saracenos*, pag. 137.
(*c*) Ch. LXVI.

homet; il faut le preſſer ſur des articles d'une toute autre importance; il faut diſtinguer ce qu'il a pillé des Juifs & des Chrétiens, & faire voir que tout le reſte ne renferme que des puérilités & des dépravations manifeſtes de la pureté admirable & inimitable de l'Evangile.

Mais, dit-on, où a-t-il péché cet *Haman*? Qu'eſt-ce que cela nous fait? Comment pourrons-nous prouver à ſes Diſciples que c'eſt un perſonnage de ſon crû, s'ils nous renvoyent à leurs Traditions? ce qui ne ſerviroit qu'à accrocher ou à ralentir la diſpute. Par le même principe, nous pourrions leur demander, pourquoi ils donnent auſſi à Pharao le nom de *Walid*, & à ſa femme le nom d'*Aſia*, & à ſon Pére celui de *Muzahim*? Pourquoi ils nomment le Pére de Job *Aumaz*; ſon grand Pére *Aubad*; & ſa femme *Rahma*? Pourquoi ils appellent Nabuchodonozor du nom de *Gudarz*, la Sœur de Caïn *Azron*, & celle d'Abel *Auin*. Toutes ces vétilles ne doivent pas entrer dans le fort de la diſpute: la reſſemblance des noms ne prouve rien, lorſque les caractéres ſont bien ſpécifiés.

M. d'*Herbelot* attribue aux *Mahometans* un autre anachroniſme, qui ne vaut pas la peine de faire un article à part. Il les accuſe (*a*) d'avoir fait ſuccéder à *Ezras*, Simeon le juſte, *ce qui n'eſt pas vrai*, dit-il, *puiſque nous aprenons de S. Luc* (*b*), *que ce fut ce Simeon, qui reçut notre Seigneur J. C. entre ſes bras* & qui le bénit; ce qui eſt bien éloigné du tems d'*Ezras*: mais ce ſavant homme n'a pas pris garde qu'il y a eu même ſelon les Juifs, un Simeon, qui étoit ſouverain Pontife à Jeruſalem, du tems d'Alexandre le Grand.



§. XXII.

Si Mahomet a nié que J. C. ſoit mort?

ON dit encore que *Mahomet* a nié la mort de N. S. J. C. mais cela n'eſt pas vrai. J'avoue que les *Mahometans* d'aujourd'hui ſont partagés ſur ce ſujet, comme on le peut voir dans le Livre de *Pocok* ſur l'*Hiſtoire des Arabes* (*c*); mais pour ce qui eſt de *Mahomet*, quoi qu'il ait nié que J. C. ait été mis en croix, ou mis à mort par la Nation Juive (*d*), il a donné néanmoins aſſez à entendre qu'il étoit mort. Voyez le Chap. III. où Jeſus parle ainſi: *que la paix de Dieu ſoit ſur moi au jour de ma mort, comme au jour de ma naiſſance*, & où le Pére lui répond en ces termes; *O Jeſus, je te férai mourir & enſuite je t'éleverai.*

Après cela s'il y a des *Mahometans*, qui ne ſoient pas de cet avis, il eſt évident qu'ils s'éloignent de la Doctrine de leur maître (*e*). Du reſte, ceux qui voudront ſavoir les diverſes opinions des Orientaux ſur ce ſujet peuvent conſulter *Maracci* (*f*).

§. XXIII.

(*a*) *Biblioth. Orient.* p. 698. & 787.
(*b*) Ch. II. 25.
(*c*) *Specim. Hiſt. Arabum*, p. 179.
(*d*) Voyez le Chap. IV. de l'*Alcoran*.
(*e*) Dans le Latin il y a ce qui ſuit que M. D** n'a pas volu traduire, ennuyé peut-être de retrouver le Moine *Euthymius*. *Euthymius tamen ſcribit Mohamedem docuiſſe Chriſtum non eſſe crucifixum, nec mortuum. Gabriel Sionita etiam Chriſti mortem negari à Mohammede ſcribit.*
(*f*) Dans la 3. Partie de ſon *Prodrome* de l'*Alcoran*, pag. 63-67.

§. XXIII.

Si la Vierge Marie, selon les Mahometans est devenue enceinte, pour avoir mangé des dattes?

C'Est l'accusation ridicule que leur fait un certain *Barthelemi d'Edesse* (a), en adressant la parole à *Mahomet* lui-même: *Ton Alcoran ne dit-il pas en quelque endroit que Marie, la Mere de notre Seigneur, ayant mangé du fruit d'un palmier, se trouva aussitôt enceinte?*

(b) (Non l'*Alcoran* ne dit point cela; voici ce qu'il dit au Ch. XIX. „ Souviens-toi de ce qui est écrit de Marie . . . . Nous lui avons envoyé notre „ Esprit (ou notre Ange) en forme d'homme; elle a eu peur & a dit; Dieu „ me préservera de vous, si vous avés sa crainte devant les yeux: mais l'Ange „ lui dit, O Marie, je suis le messager de ton Dieu & de ton Seigneur, qui „ te donnera un fils actif & prudent: sur quoi elle a répondu, comment aurai-je un fils, sans la connoissance d'aucun homme? . . . . . Il l'a dit répliqua l'Ange, la chose sera comme je te l'ai annoncée; elle est facile à ton „ Seigneur; & ton fils même sera une marque de la toute puissance de Dieu „ & de sa grace spéciale envers ceux qui croiront en sa divine Majesté. Ensuite, elle devint grosse & se retira quelque tems en un lieu éloigné du Peuple, „ où elle sentit les douleurs de l'accouchement auprès d'un Palmier . . . . Mais „ l'Ange lui dit ne t'afflige pas, Dieu a mis un ruisseau au milieu de toi; „ ébranle le pié de ce Palmier, les dattes tomberont, amasse-les, mange & boi „ & lave tes yeux &c". On voit bien que l'imposteur a falsifié la véritable histoire de Marie, & donné assez de prise à la censure de ce côté-là; sans lui faire dire encore des extravagances encore plus puériles que les siennes. Ainsi, au lieu de le critiquer sur un prétendu miracle qu'il ne dit pas, il faloit lui découvrir sa malice ou son ignorance, dans la maniere dont il a travesti le narré de S. Luc. Il falloit rejetter ce Palmier & ces dattes, & le murmure de Marie; mais il ne falloit pas lui contester mal à propos l'aveu qu'il fait de la toute puissance de Dieu dans la conception miraculeuse de J. C. Car il est manifeste, qu'à cet égard il a copié l'Evangile.)

Il est vrai que dans le Chap. III. de l'*Alcoran*, il y est parlé de divers fruits, ou de diverses sortes de mets que Zacharie trouvoit ordinairement dans l'Oratoire de Marie, & qu'elle disoit recevoir de Dieu; mais il n'y est parlé ni de dattes, ni de Palmier, & encore moins de conception à l'occasion de ces mets. C'est à la puissance de Dieu, & à l'opération de son Esprit qu'est attribuée cette conception & cette naissance miraculeuses dans tout le cours de l'*Alcoran*: & c'est pourquoi J. C. y est si souvent apellé le *verbe de Dieu*, comme une production de sa parole & de son commandement. *Il l'a dit & la chose aura son effet*: voilà le refrein ordinaire de l'Ange à cette occasion. C'est la Doctrine cou-

(a) *Bartholom. Edessenus*, p. 442. des *Varia Sacra* de M. *le Moyne*.

(b) Tout cela est ajouté par M. D** & ce qui suit l'addition enfermée par un crochet est si changé qu'on n'y reconnoit plus M. *Reland*.

courante des *Mahometans:* voyez *Warnerus* (*a*) & *Hottinger* (*b*), si vous entendés le Latin, & vous y verrés d'amples témoignages de ce que je dis.

On demanderoit volontiers ici, d'où est venue l'accusation du petit Grec (*c*)? Pourquoi prêter aux *Mahometans* de nouvelles inepties, comme s'il n'y en avoit pas assez dans leurs idées & dans leurs traditions? Quel raport y a-t-il des dattes à une conception si prodigieuse? C'est qu'apparemment en comparant les deux passages que nous avons allegué, l'un du Chap. III. où il est dit, que Marie avoit toujours dans son Oratoire des mets, ou des fruits, ou du moins une nourriture envoyée du ciel; & l'autre du Chap. XIX. où l'aventure du Palmier & des dattes est raportée, comme toute miraculeuse, il en a conclu que ces mets du Ch. III. étoient des dattes, qu'on pouvoit bien rendre miraculeuses pour la conception, comme elles l'alloient bientôt devenir pour l'accouchement, dans le Chap. XIX. C'est ainsi que l'Esprit humain se joue dans ses illusions. On ne se contente pas de rélever le ridicule de son prochain; on y ajoute encore le sien propre; & de tout cela on fait un composé comique & grotesque, qui ne frape que le vulgaire, au lieu d'une peinture naïve & parlante des folies humaines, qui attire les yeux des connoisseurs les plus délicats, & qui est d'autant plus durable que la nature ne change point. Voyez M. *Sike* dans son *Evangile de l'Enfance* (*d*).



§. XXIV.

Si le Chien est un Animal pur, parmi les Mahometans?

(*e*) (CE n'est pas assez de rendre les *Mahometans* odieux dans leurs principes de Théologie & de Morale; ce n'est pas assez de les faire tout à fait voluptueux jusques dans le ciel; il faut encore les abrutir sur la terre & leur faire manger jusqu'aux chiens & aux loups, sans excepter aucun animal immonde, hormis le porc.

Au moins, c'est ainsi que nous les dépeignent divers Auteurs:) „ *Mahomet*, „ dit *Enthymius Zigabene* (*f*), n'a de l'horreur que pour le cochon, dont il dé- „ fend de manger. Mais à l'égard des chiens, des loups & des autres bêtes „ quelconques, il n'est pas si délicat. *Mangés*, dit-il à ses Disciples, *de ce qui* „ *se trouve sur la terre: car toutes choses sont pures & bonnes*". *Chalcondyle* assure la même chose (*g*), (*h*) & il ne faut pas douter qu'ils n'ayent été bien copiés.

Mais il n'y a rien de plus faux que cette accusation. Non seulement le chien

(*a*) *Comp. Mohamm. de Christo.*

(*b*) *Hist. Oriental.* Lib. I. Cap. 3. Remarques ici la puerilité de cette addition, (*si vous entendés le Latin*) à quoi le Traducteur auroit dû ajouter, *que je n'entens pas trop moi-même.*

(*c*) *Barthel. d'Edesse.* Voyez *Varia Sacra Steph. le Moyne.*

(*d*) *In notis*, p. 16.

(*e*) Addition aussi élegante qu'énergique du Traducteur.

(*f*) *Panoplie Chrét.* p. 33.

(*g*) *Laonic. Chalcondylas*, de Reb. Turc. Lib. III. p. 65.

(*h*) Pourquoi ne pas traduire le passage de *Chalcondyle*? étoit-il trop difficile? Il faut donc qu'un petit Libraire le mette à la portée du savant Ministre. „ Il ne leur est point permis (aux *Mahometans*) de „ manger de la chair de porc: mais ils mangent de tous les animaux destinés à la nourriture (de l'hom- „ me.)

chien & le pourceau, (a) (& la plupart des immondes) leur ſont défendus, mais ils ne leur eſt pas même permis de les toucher. Quand ce ne ſeroit que par accident, ils en ſont ſouillés. C'eſt ce que je pourrois juſtifier par un grand nombre de témoignages; je n'alléguerai que les plus déciſifs. Dans un MS. Arabe (b), on lit ces paroles : „ tout ce qui a vie eſt pur, excepté le „ chien & le pourceau, & ce qui en provient . . . . Et s'il arrive que l'un „ ou l'autre de ces animaux ayent bû dans un vaſe quelconque, il faut qu'il „ ſoit écuré par ſept fois avec du ſable pur : au lieu qu'à l'égard des autres „ ſouillures que le vaſe aura pû contracter, il ſuffira de le laver une fois". Dans un autre MS. Arabe, qui traite auſſi de divers points de la Théologie *Muſulmane*, on y lit cette déciſion : *toutes ſortes de peaux de bêtes deviennent pures & d'un légitime uſage, lorſqu'elles ſont tanées, excepté les peaux de chien & de pourceau & ce qui en peut provenir.* Le fameux *Busbeq* (c), dans la rélation de ſon Ambaſſade à la Porte, confirme la même choſe & nous aſſure, que *le chien eſt un animal obſcène & impur*, parmi les *Mahometans* & que par cette raiſon ils *n'en ſouffrent aucun chez eux. Chardin*, qui avoit demeuré ſi longtems en Perſe, eſt un autre témoin digne de foi, que l'on peut conſulter ſur ce ſujet dans ſon voyage (d), & l'on verra ſi l'accuſation d'*Euthymius* eſt bien fondée.

Dans un autre MS. Arabe, qui traite des *Rites Sacrés*, & principalement de ceux qu'on doit obſerver dans les Temples, on raporte ces paroles de *Mahomet*; *qu'un Ange n'entre point dans un lieu où il y a un chien.* (e) (En effet on voit bien ce qu'il a voulu dire, un lieu qui eſt tout conſacré à la priére & à l'étude de la ſainteté, ne doit point ſouffrir de ces ſortes d'objets.) Pour ce qui eſt des chiens de chaſſe, s'il y a quelques grands Seigneurs, qui en entretiennent parmi eux, ils ſont en petit nombre. En récompenſe ils aiment beaucoup les chats; ils ne ſe font point ſcrupule de les porter avec eux, dans les rues, ou dans les places publiques de Conſtantinople, lorſqu'ils s'y promènent, ni même de les introduire dans leurs Moſquées, lorſqu'ils vont à la priére, parce que s'ils ne le faiſoient pas, ces beaux tapis de Turquie, ſurquoi ils s'agenouillent pendant leurs dévotions, ſeroient bientôt rongés par d'autres (f) animaux auſſi incommodes, que leurs dévorateurs ſont utiles.

Enfin il n'eſt pas vrai que les *Mahometans* mangent indifféremment de toutes choſes. Ils ne touchent ni au liévre, ni au chat, ni au loup, ni à tous les autres animaux défendus par la Loi de Moïſe. Ils ne touchent pas non plus aux animaux amphibies, ni même à l'écreviſſe, parce qu'elle vit également ſur la terre & dans l'eau; pour ce qui eſt des poiſſons, c'eſt-à-dire pour tout ce qui vit dans les eaux, ils n'en ſont point de ſcrupule.

§. XXV.

(a) *La plus part des immondes* eſt une addition de M. D** qni ne dit rien. Il y a dans l'original, *les Mahometans ont en horreur les chiens & les pourceaux & tiennent ces animaux pour immondes* &c.

(b) Qui eſt dans la Bibliothéque d'Amſterdam, & que le ſavant & officieux M. *Schaak* avoit communiqué à M. *Reland*, de même que celui qu'il cite enſuite.

(c) *Gul. Busbequius* Epiſt. III. *Legationis Turcicæ*, p. 178.

(d) Voyez le Tome VII. p. 229. Edit. in 12. de ſes *Voyages en Perſe* &c.

(e) Voilà une réflexion bien placée. Ce ſeroit grand dommage que la poſterité ignorât qu'elle appartient à M. D**.

(f) Que cela eſt élegant! d'*autres animaux* pour ne pas nommer des rats; & des *dévorateurs* de ces animaux, pour dire des chats. Au reſte il faut divertir ici les yeux des lecteurs, & leur montrer dans une belle taille-douce la maniere charitable dont les Turcs nourriſſent les chats.



DGI-GUERDGI ALBANOIS qui porte au Bezestein des Foyes de Mouton pour nourrir les Chats.

§. XXV.

Si les Mahometans, par un principe de leur créance, se croyent permise la violation de leurs Traités avec ceux qu'ils nomment les Infidelles?

VOici une accusation bien grave. Que les *Mahometans* ayent en horreur la Doctrine & même la personne de ceux qu'ils apellent (*a*) *Mécreans* ou *Infidelles*; que la bassesse de leur sang & leur éducation incivile les rende durs & insuportables dans la prosperité ; cela peut être: ils ne sont pas les seuls de ce caractére. Que leur Morale pratique ne soit pas fort exacte envers les Peuples voisins, & qu'ils ne se fassent pas un grand scrupule, politiquement parlant de rompre la foi de leurs traités avec les Chrétiens; c'est ce que je ne veux pas décider. Je crois qu'à cet égard, ils sont aussi mutins & aussi ambitieux que bien d'autres Peuples, dont les principes sont plus épurés ; mais ce que je „ ne saurois croire, c'est ce que nous assure M. *Ricaut*, dans son *Empire Ottoman* (*b*) où il nous donne à entendre qu'ils font de l'infidelité un point de Religion. „ Qu'ils tiennent pour maxime, *qu'ils ne sont pas obligés d'avoir égard* „ *aux traités & aux ligues qu'ils font avec les Chrétiens*, *ni à la justice ou à l'injusti-* „ *ce de la rupture*, *quand elle a pour but l'agrandissement de l'Empire*, *& par consé-* „ *quent l'accroissement de leur Religion* . . . . " Il ne faut pas s'étonner, dit-il plus bas, après avoir raporté une foule d'exemples de leur perfidie, „ si les „ Disciples suivent l'exemple de leur maître. *Mahomet* en fit autant à la Mec- „ que, quand il fut obligé d'en lever le siége . . . il fit la paix avec les ha- „ bitans, & leur promit de la garder de bonne foi ; mais après avoir ramassé „ ses forces, il s'en rendit le maître l'été suivant, pendant que ceux de dedans „ dormoient en repos & qu'ils ne se défioient de rien moins que de la trahison „ du Prophéte. Mais afin que cette perfidie ne deshonorât point sa prétendue „ sainteté . . . ., il donna permission à tous ceux qui croyoient en lui, de n'a- „ voir jamais égard, dans des rencontres de pareille nature, où ils auroient à „ faire avec des gens d'autre Religion que la sienne, ni à la foi donnée, ni aux „ promesses, ni aux traités. Cette Loi se trouve dans le Livre *Kitab Hadaia*.... „ Il ne s'étoit jamais vû que l'infidelité & la trahison fussent autorisées par un „ acte public & authentique de Religion, jusqu'à ce que *Mahomet* & ses Pro- „ phétes eussent enseigné cette Doctrine.

Fra-

(*a*) Vieux mot inutile ici, mais qui semble prouver que M. D** n'ignore pas absolument le Gaulois. Au reste ce Ch. 25. qui dans l'original n'a que 20. lignes, a cru à six pages par les soins laborieux de M. D** & voici ce qu'on y trouve de plus que dans M. *Reland*. 1. quelques petites réflexions sur la *bassesse du sang & l'éducation incivile* &c. des infidelles 2. suit la citation prise de *Ricaut*, & l'on y voit outre cela comment M. D** frapé des paroles de cette citation, alla au plutôt consulter un fort savant homme qui a enrichi le livre de M. *Ricaut* de ses remarques 3. comment ensuite M. D** alla consulter l'*Alcoran*, c'est-à-dire l'*Alcoran* de *Du Ryer*, d'où il tira une autre citation 4. comment M. D** s'arrêta à la citation; *la matiere étant toute éclaircie par les remarques du savant homme* qu'il ne nomme pas : ce qui persuaderoit à des personnes plus incrédules que je ne suis, que M. D** ne doit la connoissance de ces remarques qu'à M. R. . sans quoi il n'auroit pas manqué de nous dire que les remarques sur *Ricaut* sont de *Bespier*. 5. là perfidie de Ladislas Roi de Hongrie revêtue de circonstances & ornée d'un stile, qui prouvent que celui qui les raconte est un Ministre de Languedoc. 6. pour conclusion quatre vers Alexandrins, qui font l'Epitaphe de Ladislas.

(*b*) Liv. I. Ch. 22. toute cette citation est alterée.

Frapé de ces paroles, j'ai cru pendant longtems, que c'étoit-là en effet & la Doctrine & la pratique des *Musulmans* ; mais depuis qu'un fort savant homme nous a donné le même Livre de M. *Ricault*, enrichi de ses remarques, & de ses corrections, j'ai changé d'avis, j'ai consulté l'*Alcoran*, & dans le Chapitre en question, j'ai trouvé tout le contraire de ce que l'on impute à l'imposteur. „ A „ l'égard de ceux, dit-il (*a*), avec qui vous avez fait trève, qui ne contreviennent point à ce qu'ils ont stipulé avec vous, qui ne protègent personne à votre préjudice, observés exactement jusques au terme marqué, ce que vous „ leur aurez promis; Dieu aime ceux qui ont sa crainte devant les yeux . . . . „ & un peu plus bas. Si les Infidelles vous tiennent parole de leur côté dans „ ce qu'ils vous ont promis, observés aussi du vôtre les engagemens où vous „ êtes entrés avec eux". Mais il seroit superflu de nous étendre davantage sur une matiere, qui est déja toute éclaircie par les remarques de ce savant homme (*b*). J'aimerois mieux m'arrêter, si la nature de ce Livre me le permettoit, à censurer la mauvaise foi des Chrétiens & les ruptures scandaleuses dont ils ont souillé leurs annales, non seulement dans les guerres qu'ils ont eu les uns contre les autres, mais encore dans celles qu'ils ont portées en divers tems contre les Turcs, & qui n'ont pas été toutes également légitimes. Que peut-on dire, par exemple, de cet *Uladislas* Roi de Hongrie dans le XV. siécle, qui ayant fait la paix avec *Amurath* Empereur des Turcs, & s'étant engagé par serment à ne la point violer en aucune maniere; jusques là même qu'on assure, qu'il en avoit donné pour garand & pour ôtage une hostie consacrée (*c*) ; l'engagement le plus solemnel & le plus inviolable qu'il y eut au monde, dans les principes de sa Religion; rompit tout d'un coup avec son allié, à la sollicitation du Pape & de quelques Princes Chrétiens, & vint fondre sur lui avec toutes ses forces dans le tems qu'il étoit occupé ailleurs? Qu'arriva-t-il de cette perfidie détestable, sinon ce qui étoit arrivé à *Saül* & à *Sedecias*, pour avoir violé la foi des Traités? Le Prince Turc, qui avoit en dépôt l'hostie sainte, & qui s'étoit cru fort en sureté avec cette espéce de Palladium, sortit néanmoins avec ce qu'il pût ramasser de monde, & volà au devant du perfide; mais se trouvant serré de près & sur le point de voir renverser toute son Armée, on dit qu'il leva les yeux vers le ciel, & invoqua de cette maniere celui qu'on avoit choisi pour être garand de la Trève (*d*). *O Christ*, s'écria-t-il, *si tu es Dieu, comme l'assurent les Chrétiens tes Disciples, vange cette perfidie de tes Peuples, qui t'ont donné à moi pour gage de leur fidelité, & qui néanmoins par un attentat inouï, violent à tes yeux une Paix qui avoit été faite avec tant de Religion de part & d'autre!* Aussitôt, dit l'Histoire, les choses changerent de face: *Amurath* reprit courage avec ses terribles Jannissaires. *Uladislas* fut repoussé, renversé de son cheval & transpercé de mille traits; & bientôt après lui le Cardinal Juliano, son *Alberoni*, & le premier conseiller de la perfidie (*e*). La victoire fut mémorable pour les Turcs, & lamentable pour la

(*a*) Chap. IX. Je me sers (dit M. D**) de la version de *Du Ryer*, en y changeant peu de chose pour le stile, & rien du tout pour le sens.

(*b*) Celui qui a publié des remarques sur le Livre de M. *Ricault*.

(*c*) Tous les Historiens ne conviennent pas de cette circonstance : mais il est certain qu'*Amurath* demanda l'hostie ; & que *Ladislas* s'engagea à observer la trève par les sermens les plus solemnels. Voy. *Chron. Turc.* p. 31.

(*d*) M. *Reland* cite *Leunclavii* Pand. Histor. Turc. Lib. I. §. 116.

(*e*) L'Histoire dit que s'étant sauvé dans un bois avec quelques fuyards, il fut poignardé par eux, comme le premier auteur de leurs desastres. *Chronic. Turc.* Tom. I. pag. m. 514. Ed. Wech. 1584.

la Chrétienté jusqu'à maintenant. On fit une épitaphe au Roi de Hongrie, dont je veux bien vous donner ici la traduction;

Aux perfides conseils mon ame abandonnée,
Je perdis en un jour mon Peuple & mes Etats;
Et ma mort doit aprendre à tous les Potentats
A garder mieux que moi la parole donnée.

§. XXVI.

Si l'Auteur de l'Alcoran s'est contredit, au sujet de l'Alcoran même?

(*a*) (ON dit encore que l'*Alcoran* s'est contredit; que dans un endroit l'Auteur y assure que ce fut à lui *Mahomet*, à qui Dieu remit l'*Alforcan*, c'est-à-dire l'*Alcoran*, & dans un autre endroit, qu'il l'avoit déja donné à Moïse & à Aaron; ce qui est contraire à la Théologie *Mahometane*, qui regarde la Loi de *Mahomet* comme la derniere & la plus parfaite révelation accordée aux hommes: or comment seroit-elle la derniere, si déja elle a été revelée à Moïse & à son frére, & deposée entre leurs mains? Il y a des Auteurs, qui font grand bruit de cette contradiction, & qui la réprochent à *Mahomet*, comme une grande bêtise.

Philippe Guadagnole, par exemple, dans son *Apologie pour la Religion Chrétienne* (*b*), contre l'Auteur Persan dont nous avons parlé; *Jean André Maure*, dans *la Confusion de la Secte Mahometane* (*c*), s'évertuent à prouver la contradiction, & ne démontrent en effet que leur ignorance. C'est qu'ils confondent deux expressions assez différentes, dont l'une est génerale & l'autre particuliere. *Alforcan* est un mot Arabe, qui signifie géneralement *un Livre* (*d*) *quelconque*; *qui distingue entre le bien & mal*; un *Livre de Religion* envoyé du ciel, une *révelation divine*; au lieu que l'*Alcoran*, ou le *Coran* désigne toujours nommement & particulierement le *Livre de Mahomet*. Si bien qu'en un sens l'*Alcoran* est un *Alforcan*, parce que selon *Mahomet*, il distingue parfaitement les deux contraires en fait de Religion; assavoir le bien & le mal: mais tout *Alforcan* n'est pas l'*Alcoran*. Le Livre de la loi, par exemple, le *Torat* (*e*), le *Pentateuque*, qui fut donné à Moïse & à Aaron, est un Livre divin, selon *Mahomet* une révelation venue du ciel, un *Alforcan*, qui distingue très-bien la vérité & l'erreur, la vertu & le vice, le blâme & la louange; mais ce n'est pas l'*Alcoran*.

Pour n'avoir pas pris garde à cette distinction, ces Auteurs se sont fait mocquer d'eux & de leurs remarques. *Mahomet* appelle son ouvrage l'*Alforcan*, par excellence; il dit qu'il a été nouvellement envoyé du ciel pour lui être remis, comme la révelation la plus achevée. Mais d'autre côté, il dit que *Dieu*

(*a*) Il est inutile de répeter ce que j'ai dit tant de fois; qu'ici tout est bouleversé, tronqué, augmenté à la mode que s'est faite M. D** depuis le commencement du livre jusqu'à la fin.
(*b*) Imprimée à Rome en 1631. Voyez ci-dessus.
(*c*) *Confusio Secta Mahometana.*
(*d*) Ce terme qui revient si souvent, & plait autant a M. D** que celui d'*envisager*, signifie *quel que ce soit* en François.
(*f*) C'est le nom que lui donnent les Arabes.

Dieu donna à Moïse un Alforcan. Quelle bevûe ! (*a*) mais qui vous a dit que cet *Alforcan* est l'*Alcoran ? Du Ryer* lui-même qui est venu après vous, n'a-t-il pas vû la faute & ne l'a-t-il pas corrigée dans sa Traduction ? Car voici comme il a rendu le mot Arabe, pour ôter toute équivoque ; *nous avons donné à Moïse & à Aaron le Livre qui distingue le bien & le mal* (*b*). Par votre belle maniere de raisonner, vous prouveriés que *Mahomet* a regardé, & son *Alcoran* & la Loi de Moïse, & l'Evangile, comme une seule & même chose : car il donne le nom de *Livre*, par excellence, à ces trois révelations.



§. XXVII.

(*c*) *S'il est vrai que Mahomet ait confondu le Pharaon, qui fit élever Moïse, avec celui qui tyrannisa le dernier le Peuple de Dieu, & qui fut englouti dans la mer rouge?*

LE Roi d'Egypte, qui permit à sa fille d'élever Moïse comme son fils, n'est point le même sans doute, qui tyrannisa le dernier le Peuple de Dieu, qui le poursuivit ensuite dans sa retraite, & qui fut englouti avec son Armée dans la mer rouge. L'Ecriture y est expresse. (Voyez l'Exode Chapitre second.)

Cependant *Mahomet* a confondu pitoyablement ces deux Princes ; au moins c'est ce dont il est taxé par le *Cardinal de Cusa* (*d*), & par un Auteur encore plus moderne, qui nous a donné en François une *Histoire de la Religion des Turcs* (*e*) ; (*f*) (Quelle ignorance ! disent-ils, confondre deux personnages que Moïse a si bien distingués ! Mais qui vous a dit que *Mahomet* les a confondus ? Aparemment votre Traducteur de l'*Alcoran*, qui a rendu le passage de cette maniere ; „ alors Pharao répondit " ; *n'êtes-vous pas ce Moïse que j'ai nourri dès l'enfance ?* & il faut avouer que vous n'avez pas tout le tort, si la traduction est juste. Mais qu'il me soit permis de vous dire que voici la véritable : *n'est-ce pas vous, que nous avons élevé autrefois parmi nous, dans le tems que vous n'étiés encore qu'un enfant ?* Or sur ce pié-là, où est la contradiction ? Pharao ne dit pas que c'est *lui qui a élevé Moïse*, & que c'est dans sa maison qu'il a été nourri, comme on accuse *Mahomet* de lui faire dire : il ne dit qu'une chose génerale, qui regarde tout le Royaume plutôt que lui-même ; „ *n'est-ce pas vous*, ce Moï-
„ se sauvé des eaux par une de nos Princesses, *que nous avons élevé dans notre*
„ *sein*, & qui ensuite nous a échapé ? Venez-vous ici pour troubler un Pays,
„ que vous devez regarder comme votre Patrie, & vous élever contre une Na-
„ tion, qui a été votre bienfaictrice " ? Rien de plus commun que ces sortes de figures dans les Auteurs anciens & modernes, & même dans les plus simples conversations ; nous disons tous les jours qu'une telle Ville, qu'un tel Pays nous a élevés (*g*) ; que nous avons batu tels & tels Peuples ; que nous avons défait

(*a*) Ces sortes d'apostrophes ne sont point dans l'Original : mais M. D** qui les aime croit devoir les substituer à la simplicité de M. R**.
(*b*) Voyez l'*Alcoran* Ch. 2.
(*c*) Addition du Traducteur.
(*d*) *In Cribratione Alcorani.* p. 43.
(*e*) C'est *Michel Baudier.* Voyez son Livre à la page 499.
(*f*) Tout ceci est tourné en apostrophe de Prédicant.
(*g*) Voyez *Euripide*, dans son Helene,
——— Σαλαμὶς δὲ πατρὶς ἡ τρέψασά με.

est

ſait les armées les plus nombreuſes & les plus aguerries ; que nous avons flétri la gloire des (*a*) *Philippes* & des *Louïs* , quoique la plus grande partie de ces faits, dont nous parlons ſe ſoient paſſez avant que nous fuſſions au monde. Il ſuffit qu'alors on parle pour la Nation , en la conſidérant dans toute l'étendue de ſes Annales ; à peu près comme le Juriſconſulte *Paulus*, qui vivoit ſi long-tems après *Tullus Hoſtilius* , s'explique en ces termes dans un Traité de Juriſprudence (*b*), *nous avons vû les trois Horaces Senateurs à Rome :* (*c*) (ou comme *Ciceron* lui-même dans l'exorde de ſes Tuſculanes , où il fait une eſpéce de parallèle entre le mérite des Grecs & des Romains; il ſe met à la tête des derniers & parle pour eux tous. *Pour nous* , dit-il (*d*), *nous entendons mieux la ſcience des mœurs , & la conduite de la vie & nos affaires domeſtiques , & la défenſe de nos amis, & l'on peut dire en géneral que toutes les loix de la ſocieté ſont mieux connues parmi nous, & beaucoup mieux ſoutenues.* Car il n'y a perſonne qui ne voye, que par ce *nous*, il entend les Romains, par oppoſition aux Grecs.)



§. XXVIII.

S'il eſt vrai que Mahomet ait été aſſez mauvais Géographe pour avoir placé la Mecque dans le Pays des Hammonites?

(*e*) (C'Eſt au moins ce que prétend l'Annotateur dans l'édition de l'*Alcoran* qui parut au XVI. ſiécle, ſous le nom de *Robert de Retz.* Car dans cette Edition on trouve des notes marginales, qui ne ſont pas toujours fort judicieuſes. Celle-ci en eſt du nombre. Premierement la traduction du paſſage eſt vicieuſe, & enſuite la note l'eſt encore davantage : c'eſt au Chap. XIV. où Abraham, à propos de la Mecque, demande à Dieu pour cette ville une terre aſſurée; au lieu de quoi on a traduit *ædificatam in terra Amon*, (*f*) bâtie dans la terre d'Ammon. Voyez le beau Géographe! dit en marge l'Annotateur, *il place la Mecque dans le Pays des Hammonites!* C'eſt-à-dire que *Mahomet* étoit d'une ignorance ſi craſſe , qu'il ne ſavoit pas ſeulement dans quel pays étoit ſituée cette même ville où il étoit né, où il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie, d'où il avoit fait de fréquentes excurſions dans les pays voiſins , qu'il avoit repriſe ſur ſes compatriotes par la force des armes , & où il a compoſé la plus grande partie de ſon Livre & nommément le Chapitre qui eſt en queſtion! En vérité, c'eſt pouſſer bien loin l'idée qu'on s'eſt faite de ſa malhabileté ! A quoi perſuadera-t-on de pareilles choſes? C'eſt comme ſi on venoit me dire, que je place Lon-

c'eſt Salamine ma Patrie qui m'a nourri. Comment M. D** a-t-il pû laiſſer paſſer ce vers Grec ſans le rimer en François? n'en avoit il pas la traduction devant les yeux pour lui aider à le rimer?

(*a*) Philipe, dont il eſt ici queſtion, eſt ſans doute celui contre qui la Republique de Hollande a combatu pour ſa liberté. M. D** pour dire quelque choſe de nouveau capable de plaire à ſes nouveaux maîtres, met Louis, (c'eſt-à-dire Louis XIV.) aures de Philippe, & comme il a le don d'écrire rapidement; en quoi il auroit été digne Auteur à gages, il ne ſe ſouvient plus qu'il falloit diſtinguer les tems , faute de quoi Louis eſt fort mal aſſocié à Philipe.

(*b*) Lib. III. ff. *De petitione hæred.*

(*c*) Ceci juſqu'à la fin renferme une citation de *Ciceron*, qui fait honneur au grand ſavoir de M. D**.

(*d*) *Cicero*, Tuſc. Lib. I. Cap. I. *Nam mores & inſtituta vitæ, reſque domeſticas ac familiares, nos profectò & meliùs tuemur & lautiùs.*

(*e*) Je dis de ce Chapitre , comme de tous les précedens, que M. D** l'a rhabillé à ſa maniere.

(*f*) *Bâtir une terre* eſt un phénomene dans notre langue: mais comme M. D** nous avertit qu'il écrit à Londres, il eſt croyable que l'Anglois lui a fait oublier ſon François.

(a) Londres, où j'écris ceci, sur le Lac de Genève, dans le pays de Vaux. Voici le fait.

Dans le Chapitre que nous avons indiqué Abraham demande à Dieu, que la ville de la Mecque & les environs, soient une *terre sûre* & *privilegiée*, qui serve de *réfuge au monde* qui voudra s'y retirer. Or le mot Arabe qui signifie assurée ou privilegiée, est *amin* : d'où le Traducteur a fait *Aman* ou *Ammon*, & l'Annotateur le *Pays des Hammonites*. Jugez maintenant de quel côté est l'ignorance : car du reste, les autres Traducteurs n'ont pas fait la même faute. *Du Ryer* a traduit à peu près comme M. *Reland*; *& Abraham dit à Dieu, Seigneur, protége cette ville & la rens le refuge du Monde &c.*

En effet, la Mecque & son territoire sont encore aujourd'hui un azyle certain pour toutes les créatures. Il n'est point permis d'y exécuter à mort qui que ce soit, ni de tuer aucune bête, ou à la chasse ou autrement, ni d'y écraser un ver, une mouche, une fourmi, ni même d'arracher des branches d'arbres ou d'arbrisseaux. Il y a peine de mort attachée aux contrevenans. La péche y est permise à la vérité, parce qu'on y considére les poissons comme des habitans de l'eau & non de la terre, qui y est estimée franche. Pour les amphibies, on y respecte ceux qui posent leurs œufs hors de l'eau, comme les oyes, les cygnes, &c. & malheur à celui qui s'aviseroit de les canarder, sous prétexte qu'ils vivent dans l'eau. Voilà en quoi consiste la sureté de la Mecque, dont on a fait une ville Hammonite. Au reste son territoire est assez étendu; douze milles d'Angleterre, du côté du Nord, 28. du côté de l'Orient, 36. du côté du Sud, & environ 40. milles, du côté de la mer rouge; & défense & inhibition très-expresse à tout Chrétien, Gentil ou autre Infidelle quelconque, de mettre le pié dans une terre qu'Abraham n'a destinée pour réfuge qu'aux véritables *Mahometans*. C'est le moyen de la rendre bien vénerable à une populace ignorante & superstitieuse.

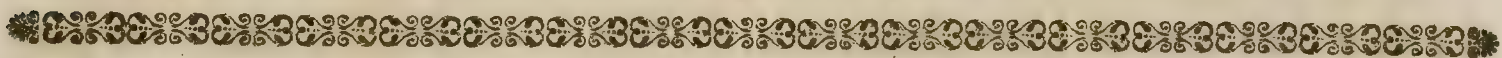
§. XXIX.

Si Mahomet s'est contredit dans son Alcoran, en disant tantôt qu'il ne savoit pas lire, & tantôt qu'il savoit lire?

CHacun sait que *Mahomet*, soit par une humilité affectée, soit par fourberie, se représente presque par tout dans son *Alcoran*, comme un idiot, qui ne sait pas même lire. Cependant, ajoute-t-on, il se contredit au Chap. XLVII. car il y introduit la Divinité, qui lui parle en ces termes: Dieu sait ce que *tu fais & ce que tu lis*: & *voilà l'homme*, dit le même annotateur, dont nous parlions dans la Section précedente, *qui dit par tout dans son Alcoran, qu'il ne sait pas lire & qu'il ne connoit pas les lettres* ! Mais cette note est d'un franc ignorant. L'Arabe ne parle point de lecture, & Dieu ne parle point à *Mahomet*; c'est *Mahomet* qui parle aux hommes, & qui leur repéte ce qu'il leur a déja dit tant de fois: *Dieu sait toutes vos affaires & tout ce que vous faites*, *soit que vous*

(a) M. R** parle d'Utrecht où il demeuroit. M. D** qui dans tous ces éclaircissemens s'est substitué hardiment à ce savant Hollandois, nous parle de Londres où il brille actuellement. Cependant la substitution ne séra jamais tort à M. *Reland*.

vous vous occupiés, soit que vous vous donniés quelque repos. Allez maintenant & fiez-vous (*a*) aux Traductions.



§. XXX.

Si Mahomet s'est encore contredit, en disant tantôt, qu'il conduisoit les hommes dans la voye du salut, & tantôt qu'il ne savoit pas s'il y étoit lui-même & ses Disciples?

S'Il en faut croire les Auteurs Chrétiens, *Mahomet* s'est encore contredit sur un article plus important. On prétend qu'il a avoué quelque part, qu'il ne savoit point ce qu'il avoit à faire, ni même si lui ou ses Disciples étoient dans la voye du salut. Si cela est la contradiction est palpable, car il est clair que dans tout le corps de l'*Alcoran* il se déclare être dans la bonne voye, & promet le salut, le Paradis & ses délices éternelles à ceux qui croiront à son Livre, & qui en pratiqueront les ordonnances. Voyons si la contradiction est bien prouvée, & écoutons d'abord ses accusateurs.

„ Que *Mahomet* dit *Savanarole* (*b*), se contredise pauvrement dans ses réveries, c'est ce qui paroit entr'autres par ce ridicule passage de son Livre, où il confesse, qu'*il ignore si lui & les siens sont dans la voye du salut*; & par cet autre, où il déclare, qu'*il n'y a personne au Monde, qui soit capable d'entendre l'Alcoran.* Ne faut-il pas être enragé pour parler ainsi, & ne devroit-on pas lapider un homme, qui vient nous donner, comme de la part de Dieu, des loix embarassantes & inintelligibles, en confessant son ignorance sur la voye du salut, & sur l'état où il est lui-même?

„ Ecoutons encore *Mahomet* sur son propre Livre, dit l'Auteur de la IV. harangue (*c*); il dit que ni lui, ni aucun homme n'est en état de donner le sens & l'interpretation de son *Alcoran*; & qu'il n'y a que Dieu qui l'entende. Si cela est vrai, ajoute le censeur, où est l'utilité de son Livre? Si Dieu, qu'on suppose qui y parle s'y étoit rendu intelligible, à la bonne heure, on pourroit en retirer quelque utilité. Mais puisque *Mahomet* avoue lui-même, qu'il n'y a aucune créature sur la terre, qui en puisse donner l'intelligence, quel fruit, quel usage, quelle leçon en retirerons-nous? Preuve évidente que la loi de *Mahomet* n'a point Dieu pour Auteur: car Dieu ne fait pas des loix inutilement: la clarté & la justice doivent être leurs caractéres essentiels: & cela suffit pour conclurre que ce Recueil n'est point une révelation divine, mais une fiction pitoyable de l'esprit humain.

Le Cardinal *de Cusa* (*d*) fait les mêmes remarques. Il dit que l'imposteur se contredit toujours, & particulierement dans le Chap. LVI. de son *Alcoran*, dont il cite ce prétendu passage: *je ne suis pas le premier envoyé; je ne sai pas même ce qu'il faut que je fasse, ou que vous fassiés; & néanmoins je vous exposerai les choses divines.* L'Annotateur marginal se signale encore dans cette occasion. *Quel Prophéte*, dit-il! *Mahomet avoue qu'il ne sait pas ce qu'il a à faire, ni ce qu'ont à faire ses*

(*a*) Dans ce Chapitre M. D** s'est tant soit peu moins écarté de l'original. On aperçoit le language de M. *Reland*, & c'est à quoi se reduit la fidelité de son Traducteur.

(*b*) Dans ses *Commentaires sur la Secte Mahometane.*

(*c*) Dans l'Edition de l'*Alcoran*, qui se fit à Zurich par *Bibliander.* p. 356.

(*d*) In *Cribatione Alcorani*, Lib. IV. Cap. 2.

ſes Sectateurs : bel aveu pour un homme inſpiré, qui ſe vante par tout des plus ſublimes révelations !

(*a*) (Je ne voudrois pas nier, qu'il n'y ait des contradictions dans l'*Alcoran*; il y en a dans tous les Livres humains, & celui-ci ſans doute a toutes ſes preuves d'humanité : mais il n'eſt pas vrai que *Mahomet* ſe ſoit contredit ſur l'article qui eſt en queſtion; & il n'eſt pas vrai qu'il ait dit ce qu'on lui fait dire.) Voici le fait. Dans le Chap. XLVI. il avoue en propres termes, qu'il ne ſe pique point d'annoncer l'avenir, qu'il ne ſait pas toutes choſes, & que ce qu'il ſait il ne le ſait pas par lui-même, mais par la révelation de Dieu. Voici le paſſage de la Traduction de M. *Reland : pour moi, je ne ſai point ce qui nous arrivera, ou à vous ou à moi ; je ne fais que ſuivre ce que Dieu m'a revelé.* (*b*) Comme s'il diſoit : „ ne vous y trompés point ; je ne ſuis point un Ange, je „ ne ſuis point un Dieu, je ne ſuis qu'un ſimple homme ; ma connoiſ- „ ſance eſt bornée je ne connois pas l'avenir ; je ne ſaurois vous annon- „ cer les évenemens particuliers, qui me regardent perſonnellement, ou qui „ vous regardent vous-mêmes : ſi je vous annonce quelque choſe de nouveau, „ de plus parfait que ce qu'on a vû juſqu'à preſent, ſi je détermine avec tant „ de confiance ce qui doit arriver aux bons & aux méchans en géneral & dans „ cette vie & dans l'autre, je ne parle pas de moi-même, je ne fais que ſuivre „ à la trace les révelations dont il a plû à Dieu de m'honorer". Ce ſens-là eſt plauſible.)

Pour ce (*c*) qu'on dit que *Mahomet* a déclaré *ſon Alcoran inintelligible excepté à Dieu même*; voici encore les propres paroles qu'on lui reproche ; elles ſont au commencement du Chap. III. „ Il n'y a qu'un ſeul Dieu vivant & éternel. Il „ t'a envoyé le Livre qui contient la vérité, & qui confirme les écritures préce- „ dentes . . . . L'ancien Teſtament & l'Evangile . . . . Pour toi, il t'a en- „ voyé l'*Alcoran*, qui diſtingue le bien & le mal ; ceux qui ne croiront pas en „ la loi de Dieu en ſeront rigoureuſement punis . . . . Il n'y a qu'un ſeul Dieu „ tout ſage & tout puiſſant ; c'eſt lui qui t'a envoyé le Livre dont les préceptes „ ſont très-néceſſaires, qui ſont l'origine & le fondement de la loi, qui ſont ſembla- „ bles en pureté les uns aux autres, & ſans aucune contradiction. Ceux qui ont „ le cœur enclin à s'éloigner de la vérité, tombent dans des deſirs de ſédition & „ de curioſité, & veulent ſavoir la vraye explication de l'*Alcoran* : mais il n'y a „ perſonne qui la poſſéde que Dieu même. Auſſi voit-on que ceux qui ſont „ doués d'une vraye ſageſſe, diſent au contraire : nous croyons en Dieu ; tout „ procéde de ſa divine ſapience". (*d*) Où vous voyez qu'il ne s'agit pas là de cette explication néceſſaire & ſuffiſante, dont tout le Monde eſt capable ; mais d'une explication curieuſe & profonde d'un homme qui veut tout concevoir, à faute de quoi, & ſi on ne le ſatisfait pas, il ſe jettera dans la rebellion & dans l'apoſtaſie. Or une telle diſpoſition d'eſprit eſt déraiſonnable, ſelon *Mahomet* : premierement parce qu'elle naît d'un principe d'orgueil & de ſuffiſance, qui veut ſonder les profondeurs de Dieu ; & ſecondement parce qu'il eſt impoſſible de ſatisfaire pleinement une telle curioſité ; Dieu s'étant reſervé la pleine & entiere connoiſſance des myſtéres de l'*Alcoran*. Car du reſte à qui féra-t-on croire que l'im-

(*a*) Addition du Traducteur.
(*b*) Autre addition.
(*c*) Pour ce que *Savonarole* ajoute. C'eſt le Latin de M. *Reland* ; *quod addit Savonarola* &c.
(*d*) D'ici juſqu'à la fin du Chapitre, c'eſt preſque toujours M. D** qui parle.

l'imposteur a cru de bonne foi, que personne n'entendoit l'*Alcoran?* & pourquoi l'auroit-il mis au jour? Pourquoi auroit-il dit en cent endroits, que c'est *un Livre évident & qui manifeste les choses cachées*; qui conduit les *hommes dans la droite voye*, & qui *procure le salut* à tous ceux qui en observent les ordonnances? D'ailleurs le contenu de l'*Alcoran* est-il si difficile à entendre? Rien moins; ce sont des Eloges & des Doxologies perpétuelles de l'Existence de Dieu, de son unité, de sa puissance, de sa sagesse, de sa miséricorde, de sa justice, de sa Providence, & des déclarations réïterées de la distinction qu'il fait du bien & du mal, de la protection qu'il accorde aux justes, des fléaux dont il accable les méchans, de la résurrection, du jugement à venir, du Paradis & de l'Enfer: tout cela je l'avoue entremêlé de petits cóntes & de petites historiettes, avec assez de desordre, mais véritablement sans beaucoup de difficulté, au moins par raport au fond de la Doctrine & de la Morale.

Qu'on dise donc que s'il y a de bonnes choses dans l'*Alcoran*, c'est après tout un ouvrage mal bâti & mal digeré, rempli d'impertinences ridicules, prophanes & détestables, mais qu'on ne dise point que *Mahomet* s'est contredit, quand il a dit aux Esprits curieux & Pyrrhoniens, qu'il n'y avoit que Dieu proprement, qui eut une parfaite intelligence de ses révelations. Nous disons tous les jours la même chose de nos mystéres & des profondeurs qui se trouvent dans les Prophétes du V. & du N. T. quoi que nous ne cessions de soutenir & de faire voir à tout le Monde que la *voye du salut y est claire & manifeste* à tout homme qui sait lire & qui est en son bon sens.



§. XXXI.

Si dans l'Alcoran, il n'est fait aucune mention d'un Dieu créateur & immortel.

J'Ai hésité quelque tems, si je devois mettre cette accusation au nombre des autres, tant elle me paroit fausse & calomnieuse: mais je dois suivre mon Auteur. Voici ce que c'est: un certain *Barthélemi d'Edesse*, dans les *Varia Sacra* de M. *le Moyne* (*a*), insulte à *Mahomet* en ces termes: *je n'ai point trouvé dans ton Alcoran le nom de Créateur, ni celui de Dieu raisonnable & immortel, mais bien celui de cette Divinité des anciens Arabes, je veux dire, de l'Etoile du Matin.* Peut-on mentir avec plus de confiance pour un Grec! puisqu'il n'y a pas une seule page de l'*Alcoran*, où le vrai Dieu ne soit décrit avec ses attributs les plus propres & les plus essentiels, d'une maniere à nous fraper quelquefois d'admiration, nous qui sommes Chrétiens, qui détestons l'imposture de tout notre cœur, & dont l'étonnement seroit encore plus fort, si nous ne savions que le fourbe a pillé tous les traits dont il nous dépeint la Divinité, dans le tresor de nos SS. Ecritures. Cependant voici un petit Grec, qui ose nous dire, qu'il n'a *point trouvé un Dieu créateur & spirituel dans tout le Livre de Mahomet*; & avec tout cela, qu'*il a lû l'Alcoran d'un bout à l'autre, & tous les Livres de cette Secte.* C'est comme si l'on disoit, qu'il n'y a pas un seul mot de la Providence dans tout le N. T.

Après

(*a*) Pag. 324.

Après cela, il a bonne grace de reprocher à *Mahomet* son *Etoile du matin.* C'étoit là ce qu'il falloit remarquer & non pas le reste. Il falloit censurer l'imposteur, de jurer par une Etoile, lui qui avoit proscrit toutes les Divinités subalternes, & qui n'avoit conservé que le vrai Dieu, le créateur du ciel & de la terre. Mais parce qu'on jure par un astre, s'ensuit-il qu'on a renié le vrai Dieu? La conséquence seroit bien févere.



§. XXXII.

S'il est permis aux Mahometans, par les principes de leur Religion, d'épouser autant de femmes, qu'ils en peuvent entretenir?

TOut le monde sait que les *Mahometans* (*a*) sont assez luxurieux, aussi bien que leur maître; qu'ils peuvent épouser diverses femmes, (& qu'ils ont de certains droits sur leurs esclaves, qui ne leur sont point contestés.) Cela a fait dire dans le Monde, que l'*Alcoran* leur a lâché la bride sur ce sujet, & que *par les termes de leur loi, ils peuvent épouser autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir.*

Au moins la chose est attestée par plusieurs Auteurs: par *Olearius* dans son Itineraire; par *Pierre Gregoire* de Thoulouse (*b*), & par une infinité d'autres, (entre lesquels on pourroit ranger M. *Bayle* (*c*).) Un Auteur (*d*) moderne, qui a fait un Livre *touchant les mœurs de la Nation Turque*, a crû les défendre en fixant le nombre des femmes que la Loi, dit-il, leur permet d'épouser; & il reduit ce nombre à une douzaine. Le surplus est illégitime & contre la loi de *Mahomet.*

Mais où a-t-il péché cette Loi-là? L'*Alcoran* n'est-il pas exprès sur cet article? *Prenez en mariage*, dit-il (*e*), *des personnes qui vous reviennent, deux femmes, trois femmes, ou quatre tout au plus. Si vous craignés de ne pouvoir pas les entretenir également, n'en épousés qu'une.* C'est la maxime des Juifs, encore aujourd'hui. Ils ne croyent point que la Polygamie soit un péché: prenez en autant qu'il vous en faut pourvû que vous en ayez les moyens. Cependant les plus sages d'entre eux ont limité cette permission au nombre de quatre; & lorsqu'ils sont obligés de vivre parmi les Chrétiens, ou parmi les autres Peuples Monogames, ils se contentent aussi d'une seule épouse, sauf à eux à recourir d'une autre maniere à la diversité. C'est ce que font à peu près les *Mahometans* dans leur pays même. Ordinairement ils se contentent d'une femme proprement dite: mais cela n'empêche pas qu'avec la permission de *Mahomet*, si leur tempérament les y porte, & que leurs moyens le permettent, il ne leur soit accordé d'achéter des esclaves ou des servantes, dont ils sont absolument les maîtres, & qui ne leur sont pas, disent-ils, à beaucoup près si onéreuses que des femmes, à qui on doit de cer-

(*a*) Additions fort inutiles, qui n'aprennent rien que de fort commun, & toujours accompagné de la *fadeur* des additions précedentes.
(*b*) *Syntagma Juris*, Lib. IX. Cap. 2. §. 22.
(*c*) Voyez son article de *Mahomet*, dans le *Dict. Hist. & Crit.* (* qui dit cependant *que Mahomet permit la Polygamie avec quelques bornes.*
(*d*) *Septem Castrensis, de moribus Turc.* p. 24.
(*e*) Chap. IV.

certains égards, un certain entretien, de certains honneurs, & l'accompliſſement du contract : ce qui n'a pas lieu en l'autre cas.

Une raiſon qui a fait croire que les *Mahometans* avoient reçu de *Mahomet* le privilége de la Polygamie ſans bornes, c'eſt que leur Prophéte ſemble n'en avoir point gardé ſur ce chapitre. Les uns lui donnent dix-ſept femmes ; les autres vingt & une: mais la vérité eſt qu'il en a eu quatorze bien comptées; à quoi il faut ajouter qu'il ne les a pas eues en même tems. Il ſemble néanmoins qu'ayant lui-même franchi la barriere qu'il avoit miſe pour les autres, il leur a donné le droit de l'imiter. Point du tout, diſent les *Muſulmans*; l'exemple de *Mahomet* ne tire point à conſéquence. Ce fut un des priviléges particuliers qu'il reçut de Dieu, que la permiſſion d'épouſer un plus grand nombre de femmes que les autres hommes, non pas pour aſſouvir ſa paſſion, (car qui eſt-ce qui oſeroit ſoupçonner *Mahomet* de pareille choſe, à moins que d'être un prophane & un infidelle ?) mais pour donner plus de cours à la Doctrine qu'il avoit reçue du ciel, & en jetter plus ſolidement les fondemens. Auſſi arriva-t-il, que toutes les Tribus, où il prit femme, ſe rangerent auſſitôt ſous ſa banniere & favoriſerent merveilleuſement ſes intérêts. (*a*) (Remarquons encore avec M. *Reland*, que cet impoſteur ſavoit bien jouer ſon rôle ; il faiſoit quelquefois le devôt au ſujet de ſes femmes. Sur le point d'en prendre une nouvelle, (ce qui lui arrivoit aſſez ſouvent) il la refuſa le jour des nôces, parce que le Pere l'aſſuroit qu'*elle n'avoit jamais été malade*. Gardez, la réplique le Tartuffe, *comment voulez-vous que je croye, qu'elle ait été, ou qu'elle puiſſe être agréable à Dieu à l'avenir, n'ayant jamais ſenti aucun mal ?* Cela fait voir que cet homme n'étoit pas ſi bête que l'on penſe : car qu'y a-t-il au monde de plus frapant qu'une telle moralité parmi un Peuple, qui étoit déja coëffé de ſes révelations. Voyez diſoit-on, il n'a pas voulu la toucher ! il auroit pû ſe ſatisfaire & la répudier enſuite ou le lendemain, ou quinze jours après, (car cela eſt permis à toute heure & à tout moment;) mais il a eu tant de peur de s'aſſocier une ame mondaine, qui n'a jamais été éprouvée, qu'il n'a pas même voulu la recevoir chez lui ! C'eſt la marque d'une vertu bien pure ! *Sic decipiuntur parvuli.* Ainſi va le Monde.)

Mais puiſque nous en ſommes ſur le chapitre de *Mahomet*, il ne ſera pas inutile, pour les curieux, de dire un mot des ſix premieres femmes qu'il a eues. On pourra, par ce moyen, donner quelque lumiere à un paſſage de *Sylburge*, qui eſt fort corrompu.

La premiere eſt (*b*) cette fameuſe *Chadizje*, qui le prit à ſon ſervice, lorſqu'il n'avoit encore que 24. ans, qui l'envoya en Syrie pour ſon commerce, & qui l'épouſa à ſon retour une année après. C'eſt cette femme, qui fut la premiere de ſes Proſelytes, lorſqu'ayant amaſſé beaucoup de bien avec elle, il ſe dégouta du commerce, & voulut faire le Prophéte, environ à ſa quarantiéme année.

La ſeconde fut *Sawda*, dont je n'ai rien à dire ici de particulier.

La troiſiéme *Aiſcha*, fille du fameux *Abukeker*, l'un de ſes premiers Diſciples: il la prit à femme, lorſqu'elle n'avoit encore que 6. ans, mais l'Hiſtoire dit qu'elle ne devint proprement telle qu'à ſa neuviéme année.

La quatriéme avoit nom *Chaſſa* & étoit fille d'*Omar*.

La cinquiéme s'apelloit *Om*, fille de *Selma*.

Et

(*a*) Tout ceci eſt chargé d'un mauvais & inutile verbiage du Traducteur.

(*b*) Voy. ce qui en a été dit dans la *Diſſertation ſur la Vie de Mahomet*.

Et la ſixiéme *Zaineb*, ou autrement *Zenobie*; ſurquoi il faut remarquer que toutes ces femmes, excepté la fille d'*Abubeker*, avoient été auparavant mariées à d'autres, avant que de tomber en partage à *Mahomet.*

Maintenant nous ſerons plus à portée d'entendre le paſſage de *Sylburge* dont j'ai parlé. Il ſe trouve dans le Recueil qu'il a intitulé *Saracenica.* On y voit un formulaire d'anathème qu'on faiſoit prononcer à tous ceux qui abandonnoient le *Mahometiſme* pour rentrer dans le ſein de l'Egliſe Chrétienne. Le voici: *j'anathematize & je déteſte de tout mon cœur & Zadoze*, (c'eſt *Chadizje* la 1. femme) *& Aizè*, c'eſt *Aiſcha* la fille d'*Abubeker*) *& Zaineb*, (c'eſt *Zenobie*) *& Omceltheim*, c'eſt *Om* fille de *Selma*, la 5. ou du moins *Om Kelſum*, fille de *Mahomet* & de *Chadizje*) *les premieres & les déteſtables femmes du faux-Prophéte.* Et il ne faut pas être ſurpris qu'on exigeât des Proſelytes de pareils anathèmes, parce que c'étoit à la faveur de toutes ces femmes, de leurs familles & de leurs Tribus, que l'habile Tartuffe avoit trouvé le moyen de ſe faire un puiſſant parti à la Mecque & de provigner ſes erreurs; premierement par la voye de la parole & de la perſuaſion; & enſuite à force ouverte, lorſqu'il ſe ſentit aſſez appuyé. (*a*) (Pour revenir maintenant à la queſtion du nombre des femmes, il faut convenir de bonne foi, qu'il y a quelque choſe de vrai dans ce qu'on dit, que les *Mahometans* ont la permiſſion d'en entretenir autant qu'ils peuvent. C'eſt qu'en éfet outre les 4. légitimes, qui leur ſont allouées par la loi civile & religieuſe, (qui eſt preſque la même choſe dans les pays *Mahometans*,) il y a parmi eux des particuliers, qui ont juſqu'à 10. ou 12. ſervantes concubines, qu'on ne diſtingue des autres femmes qu'à certains égards, & nullement à l'égard de la lignée. Car un enfant qui eſt né de l'eſclave s'eſtime autant & a les mêmes droits, que celui qui eſt venu d'une épouſe légitime. C'eſt le mari qui ennoblit & dans l'une & dans l'autre: ou pour mieux dire, il n'y a nulle nobleſſe que celle qui eſt fondée ſur le mérite. Ainſi comme l'un ne s'énorgueillit point d'être venu du côté droit, l'autre ne rougit point d'être deſcendu du côté gauche. La raiſon en eſt que la Polygamie eſt une choſe permiſe parmi eux, & non pas un adultére, comme parmi nous, & que quand on a acheté quelque choſe légalement, diſent-ils, rien n'eſt plus légitime que d'en uſer. Telles ſont les déteſtables illuſions de ces malheureux Peuples; en quoi certes ils reçoivent bien la récompenſe de leur erreur, par l'eſclavage continuel où ces voluptés les précipitent. Ce qui doit nous pénetrer de reconnoiſſance nous autres Chrétiens, que Dieu a appellés à une vie plus ſobre, à une amitié plus pure, & à un ſacrifice réciproque de l'un à l'autre, qui doit avoir des charmes infinis pour deux cœurs bien faits!)

On a vû ci-deſſus (*b*) un paſſage de M. *Ricault*, qui ne fait pas beaucoup d'honneur aux femmes de Turquie, qu'il nous repréſente comme des tigreſſes domeſtiques, ſans éducation, ſans Religion & ſans retenue. Et cependant *Bellonius* (*c*) nous dit tout le contraire: il ajoute même, que c'eſt quelque choſe de ſurprenant que de voir la bonne union & l'heureuſe intelligence, où vivent toutes ces femmes les unes avec les autres, tant légitimes que ſecondaires, tant li-

(*a*) Il faut traiter ceci & tout ce qui ſuit de la même maniere que les autres additions du Traducteur: Beaucoup de babil & de détail ſuperflu, une *tirade* qui décéle un aſſez froid Prédicant &c. J'ai renfermé ces belles choſes entre deux crochets.

(*b*) Voyez le §. XVIII. de ces *Eclairciſſemens* page 182. Au reſte il ne s'agit pas de femmes *tigreſſes* dans le paſſage de *Ricaut*, mais de femmes libertines.

(*c*) In *Obſervationibus*, Lib. III. Cap. 8. & 16. *Si le Traducteur avoit connu *Bellonius*, il l'auroit appellé de ſon nom François *Bellon.*

libres qu'eſclaves, tant favoriſées que non favoriſées: c'eſt une merveille, dit-il, on ne ſait ce que c'eſt que l'envie ou les querelles dans une maiſon Turque!

Comme cet Auteur ſentoit bien qu'on auroit de la peine à l'en croire à ſa parole ſur cette belle harmonie qu'il dit régner dans les menages *Mahometans*, il tâche d'en donner des raiſons qui lui paroiſſent plauſibles.

La premiere eſt que l'antiquité de la race & la diſtinction des familles, ne confére parmi les Turcs aucune dignité. On ne s'y diſtingue point les uns des autres par ces noms éclatans & à longue queuë, comme on le fait parmi nous. Qu'un homme y épouſe d'abord la fille d'un Duc, & enſuite celle d'un vil artiſan, l'une & l'autre ont le même rang, & les mêmes honneurs dans la maiſon de l'époux commun; parce que la nobleſſe du Duc, ou pour mieux dire l'élevation où ſon mérite l'a conduit, ne conclut rien pour ſa fille. C'eſt une choſe purement perſonnelle, qui ne conclut rien non plus pour ſes enfans mâles. Le fils d'un gouverneur de Province n'y eſt pas plus honoré, qu'un jeune homme, qu'on voit ſortir d'une famille obſcure, ſi on trouve quelque égalité entre eux du côté du mérite, ou du moins quelque compenſation entre les qualités du corps ou de l'eſprit de l'un & de l'autre. (*a*) (Sur ce pié-là l'Ode de M. *de la Motte* ſur le *mérite perſonnel* n'eſt belle parmi nous, que parce qu'elle eſt contraire à nos mœurs; que nous ſommes aſſez vains pour nous glorifier du nom & de la réputation d'un Pére célebre; & aſſez petits pour avoir honte d'un Pére obſcur & méchanique: mettez-là cette Ode, en vers Arabes les plus juſtes & les plus coulans, elle ne frapera point les Diſciples de *Mahomet*, qui ſavent par une longue expérience, qu'il n'y a rien de plus raiſonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus uſité; & rien de plus ridicule que ſon contraire: ce n'eſt qu'à nous, qui ſommes infatués d'une haute naiſſance, ou deſolés d'une naiſſance baſſe, qu'il faut dire & prêcher les maximes ſuivantes:

On ne ſe choiſit point ſon Pere.
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abbatu;
Et quoi que le vulgaire en penſe,
ROUSSEAU, *la plus vîle naiſſance*
Donne du luſtre à la vertu.

N'envions que l'humble ſageſſe;
Elle fait ſeule la nobleſſe,
Le vice notre indignité.
Par là ſe diſtinguent les hommes;
Et que fait à ce que nous ſommes
Ce que nos Peres ont été?

Tant il eſt vrai, qu'il y a des *beautés relatives*, & qui frapent d'autant plus qu'elles contiennent une cenſure tacite de nos mœurs. Ainſi cette Ode fort belle dans le pays où elle a été compoſée, où la fumée de la qualité eſt portée à ſon

(*a*) Dans ce qui précede on reconnoiſſoit encore M. *Reland*. Ici c'eſt M. D** tout pur, qui tout rempli de M. *de la Motte*, tout penetré de mépris pour celui que le Poëte proſaïque apoſtrophe, voudroit volontiers aprendre aux Arabes, que l'Ode dont il raporte des Strophes eſt toute conforme à leurs mœurs, & fort peu aux notres.

ſon comble, & où un honnête homme, qui eſt parvenu à quelque figure, a bien de la peine à s'empêcher de rougir d'une naiſſance baſſe ; ajoutés à cela que le caractére de celui à qui elle étoit adreſſée, rend la piéce encore plus ingénieuſe,

(a) *Que j'aime à voir le ſage Horace*
Satisfait, content de ſa race,
Quoi que du ſang des affranchis!
Mais je ne vois qu'avec colére
Ce fils tremblant, au nom d'un Pere,
Qui n'a de tache que ce fils!

Suppoſons que l'homme en queſtion fut né à Conſtantinople, par exemple, & qu'il eut été élevé parmi les *Mahometans*, il eſt fort probable, qu'il n'auroit point eu ces friſſons, ou les (b) *preſqu'évanouiſſemens* qu'on lui attribue, dès qu'on lui parle de ſon Pére. De tout autres principes, où il auroit été nourri, l'auroient guéri dès l'enfance de cette foibleſſe. Peut-être même ne lui ſeroit-elle jamais venue dans l'eſprit. Tel eſt notre naturel, les premieres impreſſions nous plient comme de jeunes arbres.

Mais la maxime de M. *de la Motte*, qui eſt celle-là même du bon ſens & de la raiſon, n'eſt pas ſeulement génerale dans les familles des Turcs, elle eſt univerſelle juſques dans la cour des Princes; on n'y eſtime les enfans qu'à proportion de leurs bonnes qualités ; & ſi le fils d'une eſclave a plus de mérite que celui d'une femme légitime, le Pere le préfere à l'autre. A tout prendre, & avant que leurs talens ſe déclarent, ils ſont tous égaux, ceux de la franche comme ceux de l'eſclave. *Toutes les filles du Serrail ſont eſclaves*, dit un Auteur moderne, *de ſorte que tous les Princes Ottomans ſont enfans d'eſclaves.* Il en eſt de même des Rois de Perſe; le grand Sophi ne fait point de contract de mariage, comme nos Princes Européans, avec celles qu'il s'approprie: il choiſit entre ſes ſujettes ou autres celles qui lui reviennent le plus, & en fait comme le grand Seigneur, une eſpéce de Serrail, qu'il augmente ou qu'il éclaircit à ſa fantaiſie. Cette coutume eſt bien ancienne; car il paroit par le Livre d'Eſther, qu'elle étoit déja en uſage dans ce tems-là. Les femmes du Prince, celle même qui par diſtinction étoit apellée (c) la Reine, & portoit la couronne, étoient ſous la garde des Eunuques; elles avoient chacune leur tour, quoi qu'il y en eut de tems en tems de favoriſées & de couronnées, & qu'on ne ſe fît pas grand ſcrupule de leur ôter tous ces titres, en cas de deſobéiſſance. L'exemple d'Eſther prouve toujours que le Roi choiſiſſoit où il vouloit, ſans aucun égard au pays, à la naiſſance, à la famille, à la parenté, ni même à la Religion, mais uniquement à ce qui plaît aux yeux. La multitude des femmes étant donc une choſe établie en Orient de tems immémorial, il ne faut pas être ſurpris ſi elles acquieſcent doucement à cet uſage ; elles ont eu tout le loiſir de s'y accoutumer. C'eſt la premiere raiſon de *Bellonius*.

La ſeconde qu'il allégue n'eſt pas moins plauſible. C'eſt que ſes femmes & ſes eſclaves ſont un bien, qui lui appartient en propre & qu'il a acquis à beaux de-

(a) Qui auroit oſé jamais croire que la Polygamie de *Mahomet* fourniroit des idées contre M. *Rouſſeau?* Non il n'y a qu'un M. D** au monde qui en fut capable. Et cela s'apelle avoir de l'eſprit!

(b) Remarques l'élegance de *preſqu'évanouiſſement.*

(c) Pour faire faire halte au lecteur au milieu de ce long babil, je place ici deux belles figures, qui repréſentent ici une de ces *Agars* dont nous M. D** nous parle à la fin de ce Chapitre, & le grand-Seigneur deſcendu de ces *Agars.*

deniers comptans. Autre contradiction dans nos mœurs avec celles des Orientaux. Si le mariage nous a procuré de belles filles, le premier de nos ſoucis eſt de les bien placer; & comment les placerons-nous un peu avantageuſement, ſi nous ne relevons ces agrémens fragiles, dont la nature les a partagées, par une dot raiſonnable, qui facilite les conditions, le commerce, l'amitié même & l'éducation des enfans? (a) Serviteur à la beauté, lorſqu'il faut mourir de faïm en ſa compagnie, & voir déperir une femme & de beaux enfans avec elle! Mais en Turquie, c'eſt tout le contraire. C'eſt être riche que d'avoir de belles filles. On vous fait la cour pour les avoir & c'eſt à vous, pére de famille, qui en avez de jolies & de bien élevées, de faire bien votre marché, & à propos ſelon les perſonnes & les circonſtances. Or ſi cela eſt, il n'eſt pas mal aiſé de comprendre que des femmes & des eſclaves qu'on a achetées & bien payées, ſoient plus ſoumiſes à leurs maris & plus tranquiles entr'elles, qu'une femme unique, avec qui on eſt lié par contract réciproque & indiſſoluble, qui a r'habillé le gueux, remonté l'indigent, engraiſſé le maigre, ou du moins élevé le commode, & qui par deſſus tout cela, ſe ſent de la qualité & de la nobleſſe juſqu'aux ongles. Qu'une telle femme née d'une tempérament aigre ou altier, diſpute pendant quatre ans avec ſon mari, à qui tiendra le timon, & l'emporte le plus ſouvent; je ne m'en étonne pas: le mari n'a point de droit coërcitif contre elle. Il craint le bruit, ſes voiſins, ſa parenté, le public, la perte de la dot; que faire contre une femme, qui parle plus haut que vous? J'oſe vous aſſurer, pauvre mari, que vous n'avez point de meilleur parti que la patience: car enfin il n'y a guéres que l'infidelité, qui vous mette en droit de la faire ſortir de chez vous; & vous ſavez bien qu'elle eſt aſſez contrariante pour être vertueuſe par malice, quand elle ne le ſeroit pas par inclination. C'eſt la 2. raiſon de mon voyageur.

Ajoutés pour 3. raiſon, que les femmes de Turquie ne ſe mêlent du tout point du ménage, ni des meubles, ni des habits, ni de la dépenſe, & encore moins du ménagement de la bourſe. Elles ne paſſent pas les ſiécles, comme les notres, à ſe coëffer, à faire des viſites, à embellir une maiſon, à arranger des porcelaines, à faire de beaux habits, à laver, à blanchir, ou à repaſſer. C'eſt l'affaire des eſclaves. Pour les hommes, dit *Bellonius*, ils ont ſoin de l'œconomie & prennent ſur eux toute l'adminiſtration du domeſtique. Cela ne va pas fort loin, les Turcs ne ſe chargent point de meubles inutiles. S'il y a quelques hardes à laver, c'eſt l'affaire des ſerviteurs. Et pour ce qui eſt des femmes, elles ne ſont chargées d'autre ſoin que de celui d'élever les enfans & de vivre en paix les unes avec les autres.

Enfin cet Auteur nous fait remarquer, pour rendre plus croyable ce qu'il avance, touchant l'union de ces épouſes diverſes, qu'elles paſſent la vie renfermées, d'une maniere tranquile & ſédentaire, hors du bruit & du tumulte des voiſins & de la mauvaiſe langue des voiſines, & du quartier; ſans parler à d'autres hommes qu'à leurs maris, & loin de tous ces corrupteurs & de toutes ces corruptrices de la ſocieté, qui pourroient ébranler leurs ſentimens, on du moins ſemer entr'elles la ſizanie de la diſcorde. D'où il paroit, pour conclurre ce long article, combien eſt fauſſe la remarque de ceux qui diſent que les *Mahometans* n'aiment pas qu'on les nomme *Agareniens*, comme ſi ou vouloit leur re-

(a) Ce ſtile demi-burleſque ſéroit de M. D** un homme unique en ſon eſpéce, s'il n'y avoit à lui oppoſer dans le monde l'ingenieux Auteur du *Perroquet* du *Babillard*.

reprocher leur origine ſervile; mais bien *Sarazins*, parce qu'on ſuppoſe que ce nom leur fait plus d'honneur. Point du tout les Empereurs eux-mêmes & de Perſe & de Turquie ne ſe font point une honte de deſcendre d'une (*a*) (Agar ni de familiariſer avec les Agars.)



§. XXXIII.

Si les Mahometans ne prennent aucune précaution pour ſe laver le viſage?

(*b*) (VOici une accuſation bien puérile & qui ne fait guéres d'honneur à ce *Barthelemi d'Edeſſe*, que M. *le Moyne* a publié dans ſes *Varia Sacra*. Je ne ſai comment m'y prendre pour raporter une fadaiſe de cette nature, qui ne ſouffre ni Latin, ni Grec, ni François. En géneral tout le monde ſait que les *Mahometans* ſont fort propres, & que c'eſt un des griefs dont on les taxe, que le grand ſoin qu'ils prennent de la pureté du corps. Cela va ſi loin, qu'une de leurs ablutions eſt celle dont on a parlé à la fin du Chap. VIII. & qui conſiſte à ſe nettoyer avec de l'eau la partie poſterieure, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus rien de fétide, lorſqu'on a fait éjection de ſes excrémens.)

Que dit à cela notre *Barthelemi?* Une fauſſeté ridicule & honteuſe; c'eſt qu'ils font cette eſpéce d'ablution cinq fois par jour, & qu'à l'iſſue de chaque fois ils portent (*c*) la même main au viſage pour ſe laver la bouche & toute la face. (*d*) (Quelle pauvreté! ou plutôt quelle malice pour tourner les gens en ridicule! Qu'on ſache donc pour une bonne fois, que les *Mahometans* ſont plus propres:) qu'ils ne pratiquent cette eſpéce d'ablution poſterieure, que quand ils vont à la garde-robbe; qu'ils ne la pratiquent qu'avec beaucoup de propreté, (*e*) comme l'aſſure Mr. *Tournefort*; qu'ils ne ſont point obligés d'y aller cinq fois par jour, (*f*) (à moins qu'ils n'ayent pris médecine) qu'ils n'y vont, comme nous qu'en cas de néceſſité; qu'après l'ablution faite, ils ſe lavent les mains avec beaucoup de ſoin; & qu'à l'égard du viſage, ils ne ſont obligés de le laver, que quand ils vont faire leurs priéres. (*g*) (Quoi donc? parce que nous devons manger deux ou trois fois le jour porter la main ſur les mets les plus délicats & au viſage même, il nous ſera défendu également, & à l'un & à l'autre ſexe, de nous occuper des ſoins domeſtiques & civils, quelquefois méchaniques & ſouvent aſſez deſagréables? N'avons-nous pas de l'eau en abondance pour nous nettoyer de tout cela? Y a-t-il rien de plus commun en Orient que les bains, & n'eſt-ce pas un des articles de la Religion de *Mahomet*, de ſe laver ſoigneuſement avant que de rien entreprendre de religieux & de ſacré, dans leurs dévotions publiques ou particulieres. Voyez ci-deſſus le Catechiſme des *Mahometans* (*h*).

§. XXXIV.

(*a*) M. *Reland* ne dit point cela: mais il falloit terminer ce long babil par cette ingenieuſe pointe: & rien n'étoit plus digne de M. D**.

(*b*) J'enferme encore entre deux crochets ce précieux morceau de M. D** qui prouve ſi bien la délicateſſe de ſes expreſſions.

(*c*) L'original dit le même doit. Aparemment que cela a paru trop ſurprenant à M. D**.

(*d*) Verbiage puérile & qui ne dit rien.

(*e*) Le *Prédicant* cite, comme on voit, fort à propos M. *Tournefort*, pour nous prouver par cette autorité reſpectable que les *Mahometans* ſe torchent fort proprement le . . . .

(*f*) Addition de M. D** qui renferme une raiſon que M. *Reland* ne devoit pas oublier.

(*g*) Addition ridicule de M. D** & vrai *hors d'œuvre* tels que ſa cervelle en produit ſouvent.

(*h*) Dans le Ch. VIII.

§. XXXIV.

Si Moïse est du nombre des reprouvés, selon les Mahometans?

(*a*) (M. *Reland* ne devoit pas mettre cette accusation au nombre des autres, parce qu'il n'y a qu'à ouvrir l'*Alcoran* pour y voir ce législateur de la Nation Juive couronné des plus grands éloges. On peut même dire qu'il se signale sur ce chapitre, par quelques traits qui ont de la grandeur. Ajoutés que c'est l'opinion constante des *Mahometans*, que Moïse a été un des plus grands Prophétes que Dieu ait envoyé aux hommes, uniquement inférieur à Jesus, qui est venu après lui, & à *Mahomet* qui fait, disent-ils, *la clôture & le scéau de tous les autres.* Voyez ci-dessus l'Abregé dans le Chapitre, qui traite des *Envoyés de Dieu.*)

Cependant il s'est trouvé deux petits Grecs (*b*), qui ont assuré le contraire, & qui ont soutenu que *Mahomet*, dans son *Alcoran*, *avoit placé Moïse au nombre des damnés.* (*c*) Que dirons-nous, après cela de tous ces anciens Héretiques, dont nous ne savons plus rien que sur le raport d'un *Irenée*, ou d'un *Epiphane*? Pour moi, avant que de les juger définitivement, je voudrois avoir quelques-uns de leurs Ouvrages, parce que je sai d'ailleurs, par une assez longue expérience, qu'on en impose toujours à ceux que l'on n'aime pas, & que le portrait qui est tracé par une main ennemie, est presque toujours infidelle.

§. XXXV.

Si les Mahometans ne reconnoissent que trois Prophétes, Moïse, J. C. & Mahomet?

C'Est l'opinion de *Volaterran*, qui est contradictoire à la précedente. Moïse n'est point sauvé selon *Mahomet*, s'il en faut croire *Euthymius* (*d*); par conséquent il ne sauroit être un de leurs Prophétes, car les Prophétes ne péchent point, ou du moins ils ne péchent pas mortellement, selon la Doctrine *Musulmane.* Mais *Volaterran* soutient au contraire que Moïse est un de leurs grands Prophétes, que *Mahomet* est le premier, & J. C. le troisiéme, & que hors de ceux-là ils n'en reconnoissent point d'autre (*e*). Voilà une contradiction bien marquée, & qui nous doit rendre suspectes toutes ces prétendues réfutations de la Doctrine *Mahometane.*

(La

(*a*) Addition importante, comme on le voit, du Traducteur.

(*b*) *Euthymius Zigabene* & un Anonyme, qui a fait la vie de *Mahomet*, inserée dans les *Saracenica* de *Sylburge*, pag. 60.

(*c*) Le grand homme qui attaque ici les deux *petits Grecs*, sous les auspices, à la vérité, & par le moyen de M. *Reland*, nous avertit, non qu'il faudroit, mais qu'il *voudroit* avoir quelques-uns des ouvrages de ces Héretiques *jugés définitivement*, sur le raport d'un *Irenée* & d'un *Epiphane.* C'est donc sans doute un malheur pour ces Héretiques que leurs ouvrages se soient perdus avant que d'avoir été jugés par M. D** qui les auroit infailliblement rehabilités, & peut être même honorés du titre qu'il refuse à *Irenée* & à *Epiphane.*

(*d*) Voyez la Section qui précede.

(*e*) Voyez la réfutation du *Mahometisme* par *Volaterran*, à la suite de l'*Alcoran*, de l'édit. de *Bibliander* 1550.

(*a*) (La vérité eſt que les *Mahometans* ſont bien plus à blâmer pour avoir multiplié les Prophétes, que pour en avoir diminué le nombre. Ils les comptent par milliers, comme on l'a vû dans l'Abregé de leur Théologie (*b*), & à l'égard de ceux qui ont donné au monde de nouvelles Conſtitutions, ils en articulent ſix, qu'ils regardent comme les plus illuſtres: „ *Adam*, *Noé*, *A-* „ *braham*, *Moïſe*, *J. C.* & *Mahomet*: & quiconque ne les aime pas, ou révo- „ que en doute leur véracité, il eſt infidelle". Voyez le Chapitre des *Envoyés de Dieu.*)



§. XXXVI.

Si l'homme a été formé d'un ſangſue, ſelon Mahomet?

AUtre puérilité d'*Euthymius Zigabene*: il dit que *Mahomet fait naître* (*c*) *l'homme d'une ſangſue.* C'eſt que dans le Chap. XCVI. de l'*Alcoran*, il eſt dit que Dieu a créé l'homme *d'un peu de ſang caillé*, ou *congelé*, comme a traduit la verſion Françoiſe (*d*), & que le mot Arabe ſignifie auſſi une ſangſue, ou avec très-peu de changement *ſemen genitale.* Mais tous les petits Grecs qui n'entendoient pas cette langue, ont confondu toutes ces ſignifications, pour ſe moquer de leurs adverſaires à tors & à travers.

N'ont-ils pas dit encore, que *Mahomet a donné à Salomon un coq ſauvage & de certaines Gondes pour précepteurs, & que c'eſt d'eux qu'il a tiré toute ſa ſapience* (*e*) *& non de Dieu?* Mais qu'eſt-ce que ces *Gondes* (Γόνδαι) qu'un mot barbare, qui ne ſignifie rien, & qui a été formé (*f*) de deux mots Arabes, qu'ils n'ont pas entendus & qui ſignifient *une troupe de Génies*, ou d'*eſprits Divins*, (*g*) (quoi que ce ſoit en partie le même mot que celui qu'ils ont confondu avec celui de *Démons*, pour faire tomber l'*Alcoran* en contradiction avec lui-même, & accuſer *Mahomet* d'avoir ſauvé ces mauvais Génies. La vérité eſt que dans le Chapitre où le paſſage ſe trouve, qui eſt le XXVII. il y a beaucoup de fadaiſes tout à fait indignes de Salomon, au moins de ce Salomon ſage & *Philoſophe* à la lettre, tel qu'il étoit encore dans ce tems-là: mais néanmoins il y tire toute ſa ſageſſe de Dieu. *Nous avons*, dit l'*Alcoran*, *donné la Science à David & à Salomon. Ils ont dit, loué ſoit Dieu qui nous a gratifiés au deſſus du grand nombre de ſes ſerviteurs qui ont cru en ſa toute-puiſſance.* Après quoi ſuivent d'autres diſcours, qui ne ſont pas, je l'avoue, des plus ſenſés, mais qui ne ſont pas ſi impies.)

(*a*) Addition importante du Traducteur.
() Voyez ci-deſſus Ch. V. *des Envoyés de Dieu.*
(*c*) Le premier homme.
(*d*) Du Sr. *Du Ryer*, imprimée en Hollande en 1649. & en 1733.
(*e*) Voyez *Evodius*, dans les Actes des XLII. Martyrs, inſerés dans le VI. Tome des *Acta Sanctorum.*
(*f*) M. *Reland* ne cite qu'un mot: mais M. D** qui eſt grand Arabe, en cite deux.
(*g*) Addition du Traducteur, qui n'aprendra rien au lecteur.

§. XXXVII.

Si Mahomet a nié l'immortalité de l'ame?

IL me ſemble qu'après ce qu'on a dit ſur l'Enfer & le Paradis des *Mahometans*, il eſt ſuperflu de les juſtifier ſur l'Epicuréiſme qu'on leur attribue, lorſqu'on dit qu'ils ne croyent point *que les ames ſubſiſtent après la mort.* C'eſt *Polydore Virgile* (*a*), qui les en accuſe; mais certainement il ne ſait ce qu'il dit. Il n'y a qu'à ouvrir l'*Alcoran*, pour y voir en cent endroits, que les juſtes & les impies *vivront éternellement*, les uns dans (*b*) le Paradis (délicieux de la Divinité, où ils contempleront ſa face & ſeront tranſportés d'une joye & d'un raviſſement qui ne peut convenir qu'à l'ame) & les autres, dans (*c*) la Gehenne & le feu de l'Enfer, où ils ſeront tourmentés éternellement par les miniſtres de la vengeance divine, qui ne leur donneront ni paix ni trève. Voyez le Ch. VI. du Catech.

(*d*) Mais voici peut être ce que *Polydore Virgile* a entendu. Il a voulu dire que *les ames*, ſelon les *Mahometans*, *ne ſont point ſans corps.* Et c'eſt là en effet, un des articles de leur Théologie. (*e*) (Ils ne ſont point Cartéſiens; ils ne croyent point que la nature de l'ame puiſſe agir toute ſeule. Il lui faut un corps, qui partage avec elle toutes ſes fonctions, & qui en devienne en quelque ſorte le théatre, le *Senſorium*, pour parler à l'Angloiſe. Les Sociniens eux-mêmes ſont dans cette malheureuſe erreur; ils s'imaginent que les ames dorment juſques à la réſurrection (*f*), & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils ſe ſervent des mêmes raiſons que les *Mahometans.* Ils diſent que *ceux qui ſont morts ſont morts*, qu'ils ne ſont plus, qu'ils ne vivent plus, qu'ils n'entendent plus, qu'ils n'ont plus de corps pour faire les fonctions de la vie. Toute la différence qu'il y a entre eux, c'eſt que les *Mahometans* ſont plus raiſonnables ſur cet article: car après l'*examen du ſépulcre*, qui ſuit la mort, & dont je vous ai parlé ci-deſſus dans le Ch. V. ils croyent que nos ames paſſent en des corps purs, que Dieu a créés à cette fin, ſavoir pour les garder comme dans une eſpéce de receptacle, juſques à la réſurrection univerſelle, où chaque eſprit abandonnant avec joye le corps emprunté, ſera rendu à ſon véritable corps: au lieu que les Sociniens, quoi qu'ils tiennent pour l'immortalité des ames, s'aviſent néanmoins je ne ſai com-

(*a*) *De Invent. Rer.* Lib. VII. Cap. 8.

(*b*) Dans l'Original il y a Paradis tout court ſans le Phébus qu'y ajoute le Traducteur; au lieu de quoi il y a *où ils verront & aimeront Dieu dans le comble de leur joye. Ces affections ne peuvent convenir qu'à l'ame qui par conſéquent ne meurt point.* Voilà ce me ſemble, comment il falloit rendre le Latin de M. *Reland.*

(*c*) Chez les *Mahometans Gehenne & feu d'Enfer* ſont la même choſe, & de même chez les Chrétiens, à moins que M. D** n'ait eu quelque révelation qui nous apienne le contraire. M. *Reland* ne nous parle auſſi que de la *Gehenne.* Le Traducteur auroit dû conſulter d'*Herbelot* à *Gehennem*, & il auroit vû ce que c'eſt que l'Enfer des *Mahometans.*

(*d*) L'Original ne dit point cela, mais que *Polydore Virgile* pouvoit avoir ouï dire, qu'on trouvoit dans quelques écrits *Mahometans*, *que les ames ne ſubſiſteroient point ſans les corps.* C'eſt une grande conſolation pour M. D** de trouver un *Polydore Virgile*, qui, comme lui, juge ſur des *ouï dire.*

(*e*) A très peu de choſe près ceci renferme une ſavante addition du Traducteur, par où l'on voit, 1. qu'il connoit *Deſcartes.* 2. qu'il eſt en état de donner une juſte idée du *ſenſorium* des Anglois. 3. qu'il connoit auſſi les Sociniens, & qu'il a paſſé juſqu'à *Volckelius* par le ſecours de la table des matieres. 4. que les Sociniens auroient un grand beſoin des lumieres de M. D** pour raiſonner juſte ſur la nature de l'ame.

(*f*) Voyez *Volkelius*, p. 501. Ed. Racov. *De Invoc. Sanctor.*

comment & pourquoi, de les faire dormir, ou du moins sommeiller jusqu'au dernier jour. Il me semble que des gens qui se piquent tant de raison & d'une connoissance si exacte des écrits sacrés, devroient mieux connoître & la nature de l'ame & ses proprietés essentielles. Car enfin c'est elle qui donne la vie au corps; c'est elle qui forme en nous la réflexion, la mémoire, l'intelligence, l'esprit & la joye: quelle apparence donc que lorsque le corps lui sera soustrait, elle perde toutes ses qualités & ces proprietés excellentes, qu'elle déployoit dans le corps même? Ce seroit une chose bien étrange, qu'il fallut avoir un corps pour penser.)



§. XXXVIII.

Si Mahomet a enseigné, que celui qui tue son ennemi, ou qui en est tué, est indubitablement sauvé?

(*a*) (SI l'accusation dont on vient de lire l'étiquette, est véritable, voilà le meurtre bien autorisé, voilà la vangeance sur le pinacle: & si cette Doctrine de *Mahomet* est une fois tournée en pratique, que deviendront les *Mahometans?* Ce ne sera plus qu'une troupe de mutins ou de bretteurs, qui s'entrégorgeront les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient exterminés, à peu près comme ces enfans de la Terre, provenus des dents du Dragon & qu'*Ovide* a si bien décrits dans le troisiéme chant de ses Métamorphoses, vers 115. *& suiv.*

Territus hoste novo Cadmus capere arma parabat:
Ne cape, de populo, quem Terra creaverat, unus
Exclamat, nec te civilibus insere bellis:
Atque ita terrigenis rigidò de fratribus unum
Cominus ense ferit; jaculo cadit eminus ipse.
Hic quoque, qui leto dederat, non longiùs illo
Vivit, & exspirat, modò quas acceperat, auras.
Exemploque pari furit omnis turba; suoque.
Marte cadunt subiti per mutua vulnera fratres.

Car où est celui des *Mahometans*, qui refusât d'être le bourreau ou le martyr de la vangeance, s'il étoit bien sûr de gagner le Paradis par cette voye? Ils se feroient tous un honneur & un devoir de faire naître ou de ressusciter les querelles les plus mal fondées, & la societé parmi eux ne seroit plus qu'un brigandage de peu de jours.

Défions-nous donc d'une accusation qui prouveroit trop, & qui seroit manifestement démentie par l'expérience.) Il est vrai que cette accusation est avancée par des Auteurs respectables. Premierement par un Empereur fort célebre: c'est *Constantin Porphyrogenète*, qui vivoit au x. siécle, & qui (aimoit si fort les Sciences, qu'il) nous

(*a*) Cette longue & inutile addition nous aprend pourtant que M. D** a lû les Metamorphoses d'*Ovide*: mais il est surprenant qu'étant Poëte il n'ait pas rendu en vers François ce morceau d'*Ovide*. Cependant, pour donner au moins quelque chose de neuf au lecteur, il a appellé *chant* ce que jusqu'à present on avoit appellé *livre*.

nous a laiſſé un Livre, *de l'adminiſtration de l'Empire*, publié par *Meurſius*, il y a un peu plus de cent ans. Dans cet Ouvrage (*a*), il attribue à *Mahomet* la Doctrine que nous venons de dire; ſavoir que *le Paradis eſt ouvert à quiconque des ſiens aura tué ſon ennemi, ou en aura été tué. Anaſtaſe* avoit dit la même choſe (*b*), avant lui dès le IX. ſiécle; & avant Anaſtaſe, nous trouvons la même accuſation dans la *Chronique* de *Theophane*, qui vivoit dans le VIII. ſiécle.

Je ne conſeillerois pas à un *Mahometan* de tuer ſon ennemi, ſur la foi de ces Auteurs. (Il ne la porteroit pas loin, je vous aſſure.) Les loix contre le meurtre y ſont auſſi ſéveres qu'en aucun endroit du Monde. Mais ce qui a trompé ces Auteurs, c'eſt que *Mahomet* ſe voyant attaqué par les habitans de la Mecque, encore Idolatres & ennemis de ſes révelations à tel point, qu'ils l'euſſent mis en piéces, s'ils euſſent pû l'attraper, exhorta vivement les ſiens à ſe défendre de toutes leurs forces, en défendant la cauſe du vrai Dieu & de ſon Unité, & que pour les animer au combat avec plus de ſuccès, il leur promit que s'ils venoient (*c*) à tomber dans la voye de Dieu, c'eſt-à-dire comme Martyrs de l'Unité de Dieu, ils entreroient infailliblement dans le Paradis, auſſi bien que ceux qui demeureroient vainqueurs de ces Idolatres. Voilà ce qu'il y a de vrai. C'eſt un ordre de *Mahomet*, qui regarde proprement les habitans de la Mecque, qui lui reſiſtoient en face, qui s'oppoſoient à ſes révelations, & qui lui couroient ſus à main armée. C'eſt contre eux qu'il dit dans ſon *Alcoran*, *tués les par tout où vous les trouverés*. Mais cela ne regarde point la Societé *Mahometane* en elle-même, c'eſt-à-dire les inimitiés particulieres, qui peuvent s'élever entre eux: cela ne regarde pas non plus les Chrétiens, ni les autres Peuples, qui les environnent, & qui ſont en paix avec eux, ſoit dans leur voiſinage, ſoit dans le ſein même de leurs villes & de leurs habitations.

A entendre parler certains Auteurs, vous diriés que les *Mahometans* ſont des mutins & des inſolens, qui paſſent la vie dans les querelles & dans la vangeance: mais il n'y a rien de plus faux. Si nous en croyons les Rélations modernes, ils ſont ſi pacifiques, que bien loin d'exciter ou d'entretenir les diſſenſions, ils ſe font un devoir de les aſſoupir, & de ſe reconcilier même ceux qu'ils ont pû offenſer par inadvertence ou par promptitude. On apelle Braves, dans notre Europe, dit *Bellonius* (*d*), ceux qui ſont toujours prêts à dégainer, qui ont le regard hautain & farouche, qui ſavent bien montrer les dents, & enviſager les autres de travers ou de haut en bas, qui jurent comme des chartiers, qui s'emportent à la premiere occaſion, qui donnent le démenti ou le ſoufflet au premier venu, qui ſont ravis de pouvoir dire, *j'ai eu telle ou telle affaire d'honneur* . . . . *En voilà encore les marques. Il eſt vrai que je lui ai paſſé mon épée au travers du corps*, &c. Voilà ce qui s'appelle parmi nous un *homme d'honneur*. Mais les Turcs ne ſont pas ſi ferrailleurs. Dès que la paix eſt faite, ils poſent modeſtement les armes & vivent entre eux de la maniere la plus tranquile. Ils ne ſe chargent point d'un grand ſabre dans les rues ou dans les places publiques, où il eſt parfaitement inutile. Ils ſe contentent de s'en ſervir à l'armée dans le beſoin.

(*a*) *De Adminiſt. Imperii*, Cap. XIV.
(*b*) *Hiſtor. Eccleſiaſt.* pag. 104.
(*c*) * La voye de Dieu dans cet endroit c'eſt la bataille que *Mahomet* donna aux habitans de la Mecque.
(*d*) *Obſervat. Rer. Memor.* in *Græc. Aſia*, *Ægypto* &c. Lib. III. Cap. 18. Au reſte, c'eſt M. D** qui parle, j'ai traduit ce paſſage de *Bellonius*, plutôt ſelon le ſens que ſelon les paroles: * (& j'ajoute que cela nous a donné une page de plus d'aſſez mauvais gout qu'il n'y a dans l'original Latin.)

ſoin. On n'entend pas que le duel, ni les rencontres faſſent du ravage parmi eux; & s'il arrive par hazard que quelqu'un d'eux ſe défaſſe de ſon ennemi, ou le bleſſe dans la colére, ne croyez pas qu'il en acquiére pour cela la réputation de Brave. Tout au contraire.

(*a*) (*Chardin* dans ſon Voyage de Perſe ne nous dit point que les Peuples y ſoient plus mutins ou plus vindicatifs qu'en d'autres endroits. Il nous aſſure même, qu'ils ſont la plupart très pacifiques par un principe de conſcience. Ils craignent *le pont aigu* (*b*), & vont propoſer d'eux-mêmes à l'offenſé la réparation de l'offenſe. Voici une de leurs paraboles ſur le pardon des injures & ſur la béneficence envers un ennemi. C'eſt un jeu d'eſprit, mais il pourroit leur être envié par les Chrétiens. *Faites comme ces arbres, qui offrent ce ſemble, la fraîcheur de leur ombre & de leurs fruits aux juſtes comme aux injuſtes, ſans excepter même de leur béneficence ceux qui leur jettent des pierres, ou qui les dépouillent à coups de bâtons. Faites encore plus; imités ces coquilles bienfaiſantes, qui enrichiſſent de leurs perles ceux mêmes qui leur ôtent la vie* (*c*).

Au reſte quand je dis, que c'eſt là un jeu d'eſprit, qui pourroit être envié aux Perſans par les Chrétiens mêmes, je m'explique, je parle des Chrétiens, qui courent au bel eſprit. Car d'ailleurs la penſée n'eſt point ſolide, & par conſéquent elle ne ſauroit être un motif à une vertu. Car ſi l'arbre avoit quelque connoiſſance & quelque liberté, il ſe garderoit bien de ſe laiſſer dépouiller à d'autres qu'à ſon maître; certainement il ne ſe prêteroit point aux voleurs ni aux impudiques, ni aux brigands; il les aſſommeroit plutôt de ſes branches: & la coquille, qui renferme une pierre précieuſe, n'auroit garde de prodiguer ſon tréſor à celui qui veut lui ôter la vie, ſi elle pouvoit la conſerver. Ainſi ce n'eſt là qu'une fleur de Rhétorique, qui pourra embellir le Sermon d'un Moine novice ou d'un étudiant frais émoulu du collége; mais qui n'aura jamais entrée dans un Diſcours de Morale d'un *Tillotſon*, d'un *Barrow*, ou d'un *Bourdaloue* même, où les images & les agrémens les plus modeſtes doivent renfermer quelque ſel & quelque raiſon. Mais quand j'entends un homme grave & ſenſé, qui renferme ſa preuve dans ſa comparaiſon même, de maniere que je ne ſaurois l'éluder ſans extravagance, je me rends à la juſtice du précepte, dans le tems même que j'en admire l'art & le ſublime. Telles ſont univerſellement les comparaiſons de N. S. J. C. & de ſes Apôtres. Celle-ci, par exemple, *aimés* (*d*) *vos ennemis, béniſſés ceux qui vous maudiſſent, faites du bien à ceux qui vous haïſſent, & priés pour ceux qui vous calomnient & qui vous perſécutent, afin que vous ſoyiez Enfans de votre Pere qui eſt dans le ciel; car il fait lever ſon ſoleil ſur les méchans & ſur les bons, & il fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les injuſtes.... Soyez donc parfaits, comme votre Pere, qui eſt dans le ciel, eſt parfait.* On ne trouve rien là qui ſente le bel eſprit; mais la penſée eſt juſte, elle eſt vraye, elle eſt grande même, & elle va au cœur, par les idées intereſſantes qu'elle contient ſur la paternité, la filiation & l'imitation, & que S. *Paul* a toutes réu-

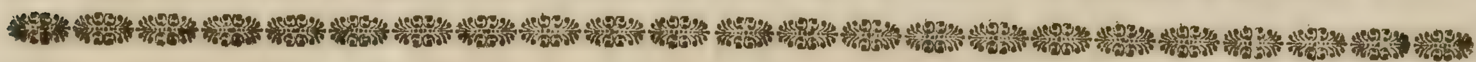
(*a*) Autre addition. Elle apartient toute à M. D** excepté le précepte, (& non pas la parabole) des Perſans. Il faut convenir que la penſée que cette maxime renferme n'a que du brillant. Mais en recompenſe nous lui devons le jugement de M. D** ſur les bons Sermons, un éloge des comparaiſons que J. C. employe & enfin celui de la verſion du N. T. par Meſſ. de *Beauſobre* & *Lenfant*.

(*b*) Voyez ci-deſſus Ch. V.

(*c*) *Chardin* T. VIII. p. 204. Edit. de 1711.

(*d*) *Matth.* Ch. V. 44. M. D** parle ici: Je me ſers de la verſion de Mrs. de *Beauſobre* & *Lenfant*, qui eſt la plus Françoiſe qui ait encore paru; & ſi j'en puis juger, l'une des plus fidelles.

réunies dans ce beau précepte, l'abregé de celui de ſon grand maître : *Soyez les imitateurs de Dieu comme ſes chers Enfans* (*a*).)



§. XXXIX.

S'il eſt vrai ce qu'on dit, que Mahomet avoit élevé un Pigeon, qui venoit murmurer à ſon oreille dans ſes accès épileptiques?

C'Eſt un conte dont tout le monde eſt abreuvé. On dit que l'impoſteur ſe trouvant affligé du mal caduc, avoit aprivoiſé une colombe avec tant d'artifice, qu'elle venoit becquetter à ſon oreille dans ſes accès; & cela, s'il vous plait, pour faire accroire à ſa femme & à tous ſes parens, qu'il avoit des extaſes prophétiques, & que le S. Eſprit ſous cette forme, venoit lui dire tout bas ce qu'il avoit à faire & à reveler à ſon Peuple.

Mais pour convaincre tout homme raiſonnable que c'eſt là une pure imagination de la part des Chrétiens, je me contenterai de raporter (*b*) un fait aſſez ſingulier que je trouve dans l'*Introduction aux Langues Orientales*, du ſavant Mr. *Ockley* Profeſſeur à Cambrige dans ces mêmes Langues & l'un des plus ſavans hommes du Monde dans cette eſpéce de Litterature. Il dit qu'on ne ſauroit croire combien de fables ridicules on a debité en Europe ſur le compte de *Mahomet*, dont on ne voit aucune trace dans les Livres Orientaux; qu'il y a ſur ce ſujet mille traditions auſſi fauſſes les unes que les autres, qui ſe perpétuent néanmoins entre nous comme véritables, & qui attrapent même les plus ſenſés. Par exemple, dit-il, l'incomparable *Grotius*, qui a ſi bien merité de la République des Lettres, y a été trompé. Dans le Livre immortel qu'il nous a donné *ſur la vérité de la Religion Chrétienne*, il avance dans le VI. Livre, qui eſt tout entier contre les *Mahometans*, que *Mahomet* avoit dreſſé une colombe à voler à ſon oreille, pour faire accroire au Peuple qu'il étoit divinement inſpiré. Et cependant il n'y a rien de plus faux que l'hiſtoire de cette prétendue colombe, que les Arabes n'auroient pas ſans doute oubliée, ou comme tradition, ou comme vérité, s'ils en avoient trouvé quelques veſtiges dans leurs Auteurs; eux ſur tout qui ne font point ſcrupule de raporter les plus étranges fictions, lorſqu'elles peuvent favoriſer la réputation de leur Prophéte. Et cela eſt ſi vrai, ajoute-t-il, que le Savant *Pocock*, qui a traduit le Livre de *Grotius* en Arabe, n'a point mis ce conte dans ſa verſion. Bien plus; il nous aprend lui-même, dans ſon *Eſſai ſur l'Hiſtoire des Arabes*, qu'ayant vu *Grotius* (*c*) (apparemment à Paris) il lui avoit demandé, *s'il avoit trouvé cette fable dans quelque Ecrit des Orientaux, ou dans quelque Ouvrage des Chrétiens?* A quoi *Grotius* avoit répondu ingénument, *qu'il n'avoit rien lû de pareil dans les Livres des Arabes, mais qu'il s'en étoit raporté là-deſſus à la bonne foi des Chrétiens.* (*d*) (Laiſſons donc

(*a*) *Epheſ.* Ch. V.

(*b*) Il ne s'agit point dans la citation de M. *Ockley* de fait ſingulier. On l'y chercheroit en vain *ce fait ſingulier*. Voici comme parle M. *Reland*, *adſcribam quæ . . . . de hac re notavit vir . . . . peritus Simon Ockley* &c. mais ce qu'il y a d'eſſentiel de la part de M. D** eſt qu'il nous aprend que M. *Ockley* eſt Profeſſeur à Cambrige.

(*c*) Voilà un *apparemment* bien placé.

(*d*) Cette petite converſation romaneſque eſt un jeu agréable de M. D** qui l'a tiré du creux de ſon imagination. Il a droit de dire comme Soſie; *Où prend mon eſprit toutes ces gentilleſſes?*

donc là cette colombe , dont les *Mahometans* ne font aucune mention, répliqua ſans doute le judicieux *Pocock* , & puiſqu'il s'agit de les convertir par le moyen de votre excellent Livre , ne leur diſons rien , ſur le chapitre de leur Prophéte, qui ne ſoit avéré parmi eux , de peur que ſi nous venons à mêler des fables avec des vérités , ils ne ſe moquent des unes aux dépens des autres.)

Il n'y a donc nulle apparence , conclut M. *Reland*, que le conte du pigeon puiſſe être réhabilité : car ſi ce fait avoit quelque fondement dans l'Hiſtoire ou même la Tradition , les Auteurs Arabes n'auroient pas manqué de le joindre, comme miraculeux à tant d'autres , qui n'ont pas la moindre ombre de vraiſemblance , comme par exemple, que la Lune ſoit deſcendue du ciel pour le ſaluer, que les arbres ſoyent venus lui faire la réverence , que les bêtes mêmes lui ayent fait hommage &c. Peſez bien ces paroles de l'Abbé *Maracci*, elles ſont tirées de ſa Préface ſur la *Vie de Mahomet* (*a*). „ Si je voulois faire „ l'Hiſtoire de la vie & des faits de *Mahomet*, ſur les mémoires que me pour„ roient fournir nos Auteurs Chrétiens, je ſuis perſuadé que je me férois bien „ moquer de moi parmi les *Mahometans*. Car tout ce qu'ils diſent de cet hom„ me-là, & ce que nous en rapportons de notre côté, eſt ſi différent & ſi con„ tradictoire, qu'on ne croiroit jamais que ce fut de la même perſonne. Ainſi „ laiſſant à part ce qu'ont dit les notres ſur ce ſujet, & me contentant de l'in„ diquer en paſſant, j'ai réſolu de m'en raporter uniquement aux (*b*) Diſciples „ du perſonnage. Non que je me fie tout à fait à leur raport, ou à leur ſin„ cerité, par raport au fond de l'Hiſtoire; mais c'eſt que s'agiſſant de les at„ taquer pour les convertir, s'il eſt poſſible à la foi Chrétienne, j'eſtime qu'il „ eſt bien plus aiſé de les combattre par leurs propres armes, que par les no„ tres, & qu'il eſt même plus glorieux pour nous de les tranſpercer de leurs „ propres traits. Ajoutés à cela , que la plupart de nos Auteurs qui en ont „ écrit, ont raporté certaines choſes du Perſonnage, (*c*) qui les font crever de „ rire, parce qu'en effet elles ſont auſſi ridicules que mal fondées. (*d*) (Enco„ re patience s'ils ſe contentoient de ſe moquer de nos Auteurs; mais c'eſt que) „ malheureuſement, ils prennent occaſion de ces faits puériles & inouïs, pour „ s'obſtiner dans leur (*e*) apoſtaſie plus que jamais". (*f*) (Après tout, il me ſemble qu'il eſt plus naturel de laiſſer à chacun la liberté de faire l'Hiſtoire de ſa Religion & de ſes fondateurs.)

(*a*) Pag. 9.
(*b*) Il y a dans la citation du P. *Maracci*, *aux Mahometans.*
(*c*) Cette expreſſion baſſe n'eſt pas dans la citation, il y a ſeulement, *qui font rire les Mahometans.*
(*d*) C'eſt ici une addition de M. D**.
(*e*) Il y a dans la citation du P. *Maracci* ſuperſtition. Apoſtaſie, chez les Chrétiens d'aujourd'hui eſt l'action de celui qui renonce à la croyance des Proteſtans pour ſe rendre C. R. & *vice verſa.* Pour ceux qui abandonnent le Chriſtianiſme, on les appelle des *Renegats.*
(*f*) Addition platte & inutile.

§. XL.

§. XL.

Si les Mahometans croyent la pluralité des Mondes?

(*a*) (ON ne peut que ſouſcrire à la ſage précaution de l'Abbé *Maracci*, par raport à *Mahomet*, & à ſon hiſtoire : mais M. *Reland* n'eſt pas de ſon avis, au ſujet du procès qu'il intente à l'impoſteur, d'avoir enſeigné *la pluralité des Mondes* (*b*) :) ſur ce que *dans un endroit, il appelle Dieu, le Seigneur des Mondes*; *erreur*, dit-il, *qui eſt celle des Manichéens, de Démocrite, de Metrodore, & de quelques autres anciens Philoſophes.* Dans un autre endroit encore (*c*), il l'accuſe *de multiplier les Orients & les Occidens*, *abſurdité*, dit-il, *qui doit ſa naiſſance à la fauſſe opinion de la pluralité des Mondes.*

(*d*) (Il ne s'agit pas ici d'examiner cette queſtion en Aſtronome. La pluralité des Mondes pouvoit être une erreur du tems de *Mahomet* & une erreur très-groſſiere, & je n'aurois pas voulu être à la place de celui qui en auroit été dûement convaincu dans un Concile : mais aujourd'hui que ce ſoit une erreur, ce n'eſt pas au moins une héreſie. On l'enſeigne même dans pluſieurs Ecoles de la Chrétienté; & un Prince *Mahometan* qui ſe piqueroit de Philoſophie, pourroit la faire venir à la mode dans ſes Etats.)

(*e*) (Mais eſt-il bien vrai que *Mahomet* a été dans cette opinion telle quelle? M. *Reland* le nie, avec tout le reſpect qui eſt dû au ſavant homme, qui nous a donné une ſi bonne verſion, & une ſi bonne réfutation de l'*Alcoran*, & qui par cet utile travail a ſi bien mérité de la Religion Chrétienne en géneral, & de cette eſpéce de Litterature en particulier.)

M. *Reland* prétend donc que c'eſt un Hébraïſme, c'eſt-à-dire une expreſſion très-familiere parmi les Juifs, pour déſigner tous les genres de créatures qu'il y a dans l'Univers. Ainſi ils appellent Dieu, *le Seigneur des Mondes*, comme qui diroit le créateur des différentes claſſes des créatures, du Monde des Anges, du Monde des Corps, du Monde des Hommes &c. en quoi ils ont été ſuivis par les Samaritains, comme l'Auteur le fait voir & l'explique très-ſavamment dans un autre de ſes Ouvrages (*f*). Or comme on ne peut accuſer ni les uns, ni les autres de croire la pluralité des Mondes, quoiqu'ils s'expriment comme *Mahomet*; il n'eſt pas juſte non plus de faire un crime à ce faux-Prophéte, d'une expreſſion Orientale très-innocente, & qui peut avoir un très bon ſens : d'autant plus que dans un MS. Arabe, qui eſt comme le Commentaire du *Manuël de Borhaneddin*, il y a qu'on dit fort bien *le Monde des Anges*, *le Monde des Hommes*, *le Monde des Génies*; & que l'Abbé *Maracci* nous aprend lui-même, qu'on attribue à *Saïd Almoſaïeb*, Auteur *Mahometan*, d'avoir dit qu'*il y a ſix cens Mondes dans la mer & quatre cens dans la terre :* car ſi ces Mondes ſont ſur la

(*a*) Il y a ſimplement dans le Latin *Maracci* dit. . . . en divers endroits de ſon ouvrage que *Mahomet* a cru la pluralité des mondes.
(*b*) Voyez *Maracci* dans ſon *Prodrome à la réfut. de l'Alcoran.* p. 76.
(*c*) Idem, ibid. p. 121.
(*d*) Verbiage inutile.
(*e*) Autre verbiage.
(*f*) Voyez ſes *Diſſ. Miſcell.* Tom. 2. Diſſ. VII. 13.

la terre, ou dans la mer, on voit bien que ce ne ſont pas des Mondes placés loin du notre, (*a*) (comme ceux de *Démocrite*, où de M. de *Fontenelle*.) Ce ſont les différentes eſpéces de créatures, que nous connoiſſons ou que nous ne connoiſſons pas, & dont celui qui les a créées eſt parfaitement le Souverain & l'arbitre; & preuve que c'eſt là le vrai ſens de *Mahomet*, c'eſt que les verſions Orientales de l'*Alcoran*, & les plus fidelles, comme celle de (*b*) *Malaca* & de *Javan*, l'ont ainſi rendu: *loué ſoit Dieu, qui eſt le Seigneur de tout le Monde*, ou *le maître de tout l'Univers*; c'eſt-à-dire univerſellement de toutes les créatures & de leurs différentes eſpéces. (*c*) (Qu'y a-t-il de plus Orthodoxe, même ſelon l'ancienne Philoſophie?)

En ſecond lieu dit mon Auteur, il y a une foule de paſſages de l'*Alcoran*, où le même mot ſe trouve, & où l'Abbé *Maracci* eſt forcé invinciblement à le rendre par celui de *Créatures*; par la raiſon que celui de *Mondes* n'y mettroit aucun ſens. Or puiſque c'eſt là ordinairement la ſignification de ce mot, & que le ſens eſt très-beau en traduiſant, *le Seigneur de toutes les Créatures*, & que les *Mahometans* d'aujourd'hui ne s'en écartent point, pourquoi faire une difficulté ſur une expreſſion tout au plus ambigue, & certainement très-ſuſceptible d'un ſens favorable?



§. XLI.

Si Mahomet a emprunté la circonciſion des Juifs de ſon tems?

(*d*) (ENfin nous voici parvenus à la derniere queſtion, qui n'eſt pas, comme on voit, d'une fort grande importance. Car il s'agit de ſavoir ſi *Mahomet* a *emprunté des Juifs la cérémonie de la circonciſion, pour les attirer dans ſon parti*; *ou s'il l'a trouvée toute établie parmi ſes Arabes?* C'eſt un point de pure Critique, qui n'eſt tout au plus que curieux.)

Théophane dans ſa Chronique, & *Anaſtaſe* (*e*) dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe, où il copie ſouvent *Théophane*, nous raporte que les Juifs du tems de *Mahomet* s'imaginerent qu'il étoit le Meſſie, & que pluſieurs d'entre les principaux embraſſerent ſa Religion; mais que l'ayant vû enſuite qui mangeoit du chameau, ils en eurent tant d'horreur, qu'ils retournerent au Judaïſme: *& ce ſont ces Juifs*, ajoute Théophane, *qui ont enſeigné que Mahomet avoit embraſſé divers articles de la loi de Moïſe, comme la circonciſion & autres Cérémonies.*

Mais il eſt aiſé de faire voir qu'il ſe trompe, & que la circonciſion étoit en uſage en Arabie, longtems avant *Mahomet*. C'eſt ce que nous aprenons d'Origène ce ſavant homme, qui n'étoit pas lui-même fort éloigné de l'Arabie. *Tous les Iſmaëlites*, dit-il (*f*), *qui habitent cette Region, ſe font circoncire, dès qu'ils ſont parvenus à leur treiſiéme année.* S. Jerôme nous confirme la même choſe dans

(*a*) Addition du Traducteur.
(*b*) Ignorance du même, qui n'a pas ſû qu'il y a aux Indes Orientales une Langue qu'on appelle *Langue Malaye* & une Ile qui s'appelle Java & non pas Javan.
(*c*) Addition du même.
(*d*) Addition du Traducteur.
(*e*) *Hiſtor. Eccl.* p. 103.
(*f*) Dans ſes *Philocalia*, cap. 23.

dans ſon Commentaire ſur Jéremie (*a*) ; & voici ſes paroles : *la plus grande partie de ces Peuples , qui environnent la Paleſtine, obſervent la circoncifion : mais principalement les Egyptiens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites , & tout ce pays des Saraſins , qui habitent dans les ſolitudes* , (*b*) (c'eſt-à-dire dans les *Deſerts* de l'Arabie, Pays ſec & ſcabreux, & qui a bien la mine de nous avoir donné les délices, les fleuves & les campagnes riantes du Paradis de *Mahomet*, comme un dédommagement à ſes compatriotes de l'aprêté & de la ſéchereſſe de leur commune Patrie.)

Si nous avions encore le MS. du ſavant *Levinus Warnerus* , ſur les *mœurs des Arabes avant le Mahometiſme*, nous y verrions bien des choſes, que nous croyons aſſez nouvelles parmi les *Mahometans*, & que nous attribuons ſans façon à leur Prophéte , quoi que peut-être il nous ſeroit aſſez difficile d'en aſſigner au juſte l'antiquité : mais comme cet excellent Ouvrage a été volé de la Bibliothéque publique de Leyde ; car il eſt certain qu'il y a été autrefois, puiſque c'étoit, je penſe , un preſent de l'Auteur même, il faudra nous contenter pour le preſent de ce que le Docte *Spanheim* (*c*) en a tranſcrit dans ſon *Introduction à l'Hiſtoire du N. T.* pour ce qui regarde le VII. ſiécle.

Il nous dit donc, qu'ayant conſulté ce MS. de *Warnerus*, ſur les antiquités des anciens Arabes avant *Mahomet*, il y a trouvé,

I. Que les plus ſages d'entre eux & nommément les *Koréiſchites*, (qui ſe diſoient le Peuple de Dieu , différens des autres Peuples , & toujours auprès du Temple de la Mecque) n'adoroient qu'un ſeul Dieu, déteſtoient les Idoles & ne mangeoient point de leurs ſacrifices : d'où étoit venue cette maniere de parler parmi eux ; *N'aurai-je qu'un Dieu, ou adorerai-je mille Divinités?* Ce qui a beaucoup de raport au I. principe de *Mahomet.*

II. Qu'ils avoient conſtamment obſervé l'uſage de la circonciſion depuis *Iſmaël* ; ce qui détruit la remarque de Théophane.

II. Que pluſieurs d'entre eux faiſoient profeſſion de croire la réſurrection des morts & le jugement à venir ; en témoignage de quoi, ils attachoient un chameau au ſépulcre de celui qu'ils venoient d'enterrer , ſans lui donner à manger ou à boire quoi que ce ſoit , pour donner à entendre qu'il réſuſciteroit un jour bien monté , & qu'il ſe promeneroit à la maniere des Arabes , c'eſt-à-dire ſur des chameaux.

IV. Que ſur toutes choſes, ils avoient en grande recommandation la (*d*) (béneficence &) l'aumône : cela revient à la pratique *Mahometane.*

V. Qu'ils faiſoient de fréquentes priéres, & que pendant leurs dévotions ils tournoient le viſage vers le *Caba.* Autant en a inſtitué *Mahomet.*

VI. Qu'ils étoient fort exacts à faire leurs Pélerinages à la Mecque : comme ils le ſont encore aujourd'hui.

VII. Qu'ils croyoient que les Démons avoient été changés en (*e*) ſerpents, & que

(*a*) Ch. X.

(*b*) Platte conjecture du Traducteur , qui parleroit tout autrement ſur le Paradis de *Mahomet*, s'il avoit lû ſeulement quelques citations priſes d'Auteurs *Mahometans*, telles qu'on les trouve dans d'*Herbelot.*

(*c*) *Frederic Spanheim* mort à Leyde au commencement de ce ſiécle, étoit Profeſſeur en Theol. & en Hiſt. Eccleſiaſt. & outre cela *Bibliothéquaire* de l'Académie.

(*d*) Ce terme n'eſt point dans l'original , & puiſqu'on vouloit ajouter, il falloit prendre le terme de charité plutôt que celui de béneficence.

(*e*) La tradition avoit ſans doute conſervé plus diſtinctement chez eux que chez les peuples plus éloignés des traces des moyens emploiés par le Démon pour tenter nos premiers parens.

que de là ils appelloient le Diable même le ſerpent. Il a le même nom dans l'*Alcoran*, ſi je ne me trompe.

VIII. Que parmi eux les plus dévots ne beuvoient point de vin. Autre conformité.

IX. Que leur ſacrifice le plus ſolemnel étoit l'immolation du premier né d'un chameau.

X. Qu'ils préféroient le verd à toutes les autres couleurs; mais qu'à l'égard de Dieu & du Roi, ils lui donnoient communément la couleur blanche, enſorte qu'une des Epithètes de Dieu étoit celle-ci, *qui a la face blanche*; & une de leurs Rois, *tu es l'Ecuelle blanche.*

XI. Et qu'enfin ils étoient fort ſéveres ſur la Religion du ſerment (*a*).

(*a*) Je ſuprime ici le babil du traducteur au ſujet du Manuſcrit de *Warnerus* volé à la Bibliothéque de Leide, avec la priére d'excuſe qu'il fait au lecteur ſur ſes bonnes intentions & celles de M. *Reland*, & quatre ou cinq lignes, qui marquent le zéle de M. D** pour la Foi Chrétienne & pour ſes fréres, & ſes diſpoſitions au martyre, ſi Dieu le juge à propos. Que doit on conclurre de tout cela? C'eſt que M. D** nous perſuade qu'il eſt bon Chrétien: mais cela n'empêche pas qu'il ne ſoit mauvais traducteur & froid écrivain. J'ai crû devoir ſuprimer auſſi la notice des Manuſcrits Arabes dont M. *Reland* a fait uſage, à cauſe qu'elle n'eſt d'aucune utilité dans ce Recueil.



DIS-



DISSERTATION

Où l'on traite de quelques préceptes, de certains devoirs & de plusieurs usages sur lesquels l'autorité de l'Alcoran influe directement ou indirectement.

TOutes les Dissertations (*a*) précedentes regardent particulierement les fondemens du *Mahometisme*. Il faut à present venir aux mœurs & aux coutumes qui dérivent de la Religion, & à certaines choses qui s'y raportent dans la Societé civile. D'abord je remarquerai qu'on trouve dans l'*Alcoran* quelques préceptes negatifs au sujet de certains usages que le seul abus peut rendre mauvais dans la vie, & que le scandale doit faire éviter dans la Religion. Tel est le vin, & sous ce nom il faut comprendre toutes sortes de boissons fortes & capables d'enyvrer, dont l'usage paroit être défendu en plus d'un endroit de l'*Alcoran*; par exemple au Ch. 2. où *Mahomet* dit expressément (*b*) que le péché commis en buvant du vin est beaucoup plus grand que l'utilité qu'on en peut tirer. Il est néanmoins vrai que ce passage ne contient pas une défense positive, à en juger par cette maniere de s'exprimer. Mais il n'en est pas de même d'un autre du Ch. 5. où *Mahomet* paroit se déclarer entierement contre le vin en le mettant au rang des *abominations qui sont des œuvres de Satan*. Si malgré cela on a voulu soutenir que l'*Alcoran* n'a défendu que l'excès du vin & des autres liqueurs fortes: l'opinion la plus génerale & la plus constante, surtout des *Mahometans* rigides, a pourtant été qu'il ne doit nullement (*c*) être permis de boire de ces liqueurs, & que quelque peu qu'on en boive, l'on commet toujours un péché. Ceux qui ont fait le Pélerinage de la Mecque sont d'ordinaire les plus scrupuleux sur l'article de ces boissons : encore n'est-ce rien pour eux que de n'en point boire, si même on n'évite de *pressurer* du raisin, de vendre ou d'acheter du vin, ou dequoi en faire; enfin de se servir du gain qui provient de ces ventes & achats. On assure cependant que les *Mahometans* ne sont pas toujours invincibles en cette occasion, & que tentés plus d'une fois du plaisir de boire cette agréable liqueur, ils se tirent d'affaire en reprochant l'infraction conti-

(*a*) Le commencement de cette Dissertation est en partie traduit du Discours préliminaire de M. *Sale*, qui a rassemblé avec choix plusieurs particularités dispersées en différens livres qui ne sont connus que des Savans.

(*b*) Selon la version Lat. du P. *Maracci* & l'Angloise de M. *Sale*.

(*c*) Voy. *Chardin* T. IV. p. 148. Edit. in 4. de 1735. Les Persans tiennent que le vin a toujours été interdit. Ils prétendent aussi, selon le même Voyageur, qu'il n'y a rien que le vin ne souille. A l'égard des Turcs, *Thevenot* nous dit, que les plus scrupuleux ne croyent pas pouvoir porter sans péché un habit qui a une tache de vin.

tinuelle des préceptes de l'Evangile aux Chrétiens, qui leur reprochent celle qu'ils font au *Musulmanisme* lorsqu'il leur arrive de boire du vin.

On a quelquefois mis en question chez les *Musulmans*, si le café ne devoit pas être compris entre les boissons défendues, à cause, dit-on, qu'il déregle aussi l'imagination de ceux qui en font usage. Quoi qu'il en soit cette boisson si généralement permise aujourd'hui dans tous les pays *Mahometans* y a souffert autrefois des contradictions. On l'y a vue défendue & proscrite publiquement, rétablie & permise ensuite, & si bien accréditée, non par arrêt de Religion, mais par tolérance, qu'il est rare que les Turcs & les autres *Mahometans* veuillent se résoudre à s'en passer. Cependant le scrupule que le café cause aux dévots du *Musulmanisme* n'est rien, nous dit-on encore, en comparaison de celui que leur donne le tabac. Personne n'ignore qu'il enyvre & fait un effet presque semblable à celui du vin & de l'eau de vie: mais une raison plus forte le rend odieux à ces dévots, dont, pour le dire en passant, un voyageur homme de mérite (*a*) nous parle comme de censeurs orgueilleux & méprisans; c'est-à-dire fort semblables aux dévots des autres Religions. Cette raison est fondée sur une espéce de prophétie attribuée à *Mahomet* par une tradition assez répandue parmi les *Mahometans:* & comme cette prophétie désigne comme *faux-freres* ceux qui introduiroient l'usage de fumer du tabac, c'en étoit bien assez pour rendre cette plante odieuse à des *Musulmans* scrupuleux. Voici à peu près ce que dit la Prophétie. „ Il y aura dans les derniers „ tems des hommes qui prendront le nom de *Musulmans* (*Moslems*, c'est-à-di„ re fidelles) sans l'être véritablement; lesquels, par le moyen d'une pipe, atti„ reront & renvoyeront ensuite la fumée d'une plante nommée *tabac*". Mais des scrupules de cet ordre ne sont bons qu'aux dévots de profession. La voix génerale est pour le tabac & pour le café: les Orientaux ne sauroient se passer de l'un ni de l'autre; & leur dire ordinaire est qu'il faut une tasse de café avec une pipe de tabac pour faire un regal dans les formes. Les Persans ne vantent pas moins le mérite de l'un & de l'autre, & ne manquent guéres d'accompagner une tasse de café d'une pipe de tabac, en disant que celui-ci est en quelque façon le sel de l'autre.

Les rigides, continue-t-on, jugent tout aussi mal de l'*opium* & du *heng*; & cependant malgré cela rien n'est plus commun que l'usage qui se fait de ces deux drogues. Le (*b*) Heng est une composition de feuilles de chanvre mises en pillules ou en conserve, qui, de même que l'opium, étourdit & cause une espéce d'yvresse dangereuse par ses suites; sur quoi je renvoye à *Chardin*, & aux autres Voyageurs. Au reste il n'est pas nécessaire de faire remarquer encore que la politique (*c*) n'a pas moins de part que la Religion à la défense des boissons qui ont été spécifiées ici, & sous le nom desquelles on doit comprendre sans doute tout ce qui enyvre, étourdit & rend furieux; car quoique l'*Alcoran* ne parle ni du Tabac, ni du Heng, ni de (*d*) l'Opium, ces drogues font plus ou moins le même effet sur ceux qui

(*a*) *Ricaut* L. 2. Ch. 25. de l'*Etat de l'Empire Ottoman.*

(*b*) Ou *Benge* & *Benghe.* On prétend que c'est proprement la jusquiame, qui a la qualité d'enyvrer & d'endormir: mais les Arabes donnent aussi ce nom de *Heng* ou *Benge* aux feuilles de chanvre preparées en conserve comme celle de Theriaque. Elles produisent les mêmes effets que la jusquiame: & ils se servent aussi fréquemment de ces feuilles de chanvre que de la jusquiame.

(*c*) Voy. aussi une note sur le *Catechisme des Mahometans* page 140.

(*d*) Ceux qui prennent du *Benge*, ou de l'*Amfioun*, c'est ainsi que se prononce en Perse & en Arabie le mot d'*Opium*, sont condamnés par les *Musulmans* rigides avec ceux qui prennent de la *Theriaque:* & parce que la Theriaque prête quelquefois son nom à ces deux drogues, on donne aussi le nom de *Theriaki* ou preneurs de Theriaque à ceux qui usent de l'Amfioun &c. Ce nom signifie aussi un débauché. On raconte qu'un Prédicateur *Musulman* déclamant un jour contre cet abus s'emporta si fort, qu'un papier où

qui en usent, que le vin & les autres liqueurs fortes. La politique dicte aux *Musulmans*, que toutes ces choses excitent souvent des querelles & des violences qui entraînent à des suites plus facheuses. La Religion leur montre beaucoup de négligence & de dissipation dans ceux du Clergé qui s'y adonnent; dans les Laïques beaucoup d'irregularités oposées aux devoirs du vrai *Musulman* &c. dans les uns & dans les autres beaucoup d'indécence, des irregularités ordinaires à l'yvresse, des actions honteuses oposées à l'honneur de la Religion & au respect qui lui est dû. C'est à cause de cela sans doute que les Juifs, à qui les *Mahometans* doivent un grand nombre de préceptes de Religion, de même qu'aux Arabes leurs prédecesseurs, aux Mages & aux Chrétiens, défendoient à leurs Prêtres de boire du vin lors qu'ils devoient entrer dans le tabernacle. Je ne dis rien des Rechabites & des Nazariens qui observoient la même abstinence, ni enfin des Juifs rigides, qui les imitoient en cela, de même que certains Chrétiens des premiers siécles, qui traitoient de péché l'usage du vin.

A la défense de boire du vin & de faire usage de liqueurs fortes &c. il faut ajouter celle des jeux de hazard qui dans les Ch. 2. & 5. de l'*Alcoran* est jointe à celle du vin. Ces jeux de hasard s'y trouvent compris sous le nom géneral d'*Al-Maisar*, qui, nous dit-on, signifie proprement la maniere de deviner par les fléches, usitée chez les Arabes dans le tems du Paganisme. D'*Herbelot* (*a*) nous décrit cette divination de la maniere suivante. „ Les Arabes Idolatres usoient d'une espéce de sort qu'ils appelloient „ le *sort des fléches*. Ces fléches étoient sans fer & sans plumes . . . . . elles „ étoient au nombre de trois enfermées dans un sac, qui étoit entre les mains „ de celui . . . . . qui rendoit les réponses pour *Hobal* . . . Idole du Tem- „ ple de la Mecque avant la venue de *Mahomet*. Sur l'une de ces fléches il „ étoit écrit, *commandés moi Seigneur*, sur la seconde *defendés ou empêchés Sei-* „ *gneur*. La troisiéme n'avoit rien d'écrit. Quand quelqu'un vouloit se déter- „ miner à quelque action, il alloit trouver le devin auquel il portoit un pre- „ sent. Ce devin tiroit une des fléches de son sac, si la fléche du comman- „ dement sortoit, l'Arabe entreprenoit aussitôt son affaire, si celle de la défense „ paroissoit, il différoit d'exécuter son entreprise pendant une année entiere. „ Lors que la fléche blanche sortoit, il falloit tirer de nouveau". L'Auteur que je cite à (*b*) la marge décrit aussi cette divination, après avoir parlé d'une autre qui se pratiquoit d'une (*c*) maniere toute différente: mais qu'est-ce que cela fait ici? La coutume est abolie, & il ne s'agit que du *Mahometisme*. Disons seulement que cette espéce de sortilége a du raport à la *Rabdomancie* qui est la maniere de deviner par les baguettes; qu'il est fait mention de la divination par

où il tenoit du *Benge*, dont il usoit lui-même souvent, tomba de son sein au milieu de son Auditoire; mais que sans perdre contenance & sans s'étonner il s'écria, *le voilà cet ennemi; ce Démon* duquel je vous parle &c. Il se tira d'affaire par ce tour d'adresse; mais un Poëte qui étoit dans l'Auditoire lui envoya le lendemain une Epigramme en vers Arabes, par laquelle, après l'avoir averti qu'il falloit prêcher d'exemple, il lui disoit; avant que d'examiner le compte des autres, *travaillés à atquiter vos propres dettes.* Je ne fais point d'application de cette avanture aux Docteurs des autres Religions, parce que le lecteur en fera lui même.

(*a*) A l'article *Acdah*.

(*b*) *Sale* Discours ubi sup. p. 126. ou plutôt *Pocock* p. 324. du *specimen Hist. Arab.* d'où M. *Sale* a tiré sa description.

(*c*) P. 124. On égorgeoit un chameau, on le divisoit en un certain nombre de portions, ensuite on prenoit onze fléches sans pointe & sans plumes, entre lesquelles il y en avoit sept de marquées de différentes marques. On mêloit ces fléches dans un sac & ceux qui tiroient une des fléches marquées avoient une portion telle que la fléche indiquoit: mais ceux qui tiroient une des fléches non marquées, outre qu'ils n'avoient aucune portion, étoient encore obligés de payer le prix entier du chameau. On employoit cette maniere de sort pour faire des partages.

par les fléches (*a*) dans les Prophéties d'Ezechiel, preuve qu'elle avoit franchi les bornes de l'Arabie ; & que les Arabes & leurs voiſins n'entreprenoient aucune affaire importante (*b*) ſans avoir auparavant conſulté les fléches. *Mahomet* défendit toutes ces pratiques, pour ôter, diſoit-il, la ſuperſtition : mais il n'a pas été en ſon pouvoir d'empêcher que d'autres n'ayent ſuccedé à celles qu'il avoit retranchées & nous en verrons des exemples. Les Perſans devinent par le ſort. *Chardin* nous en décrit (*c*) la céremonie, laquelle eſt précedée d'une Oraiſon faite tout exprès, & accompagnée de pluſieurs de ces ſingularités auxquelles les ſuperſtitieux attachent néceſſairement le bonheur ou le malheur de leurs deſſeins. Cela s'appelle, nous dit-il, *jetter le ſort par l'ALCORAN.* Les Turcs ont des devins qui bordent les rues & offrent les ſecrets de leur art à tout allant & venant, aſſis à terre ſur un tapis & ayant auteur d'eux les livres, qui renferment leur prétendue Science (*d*). Je décrirai dans les propres termes de *Thevenot* une de leurs manieres de déviner aſſez ſinguliere. „ Ils prennent quatre fléches qu'ils dreſſent en pointe l'une contre l'au„ tre & les font tenir à deux perſonnes, puis ils mettent ſur un couſſin une „ épée nue devant eux & liſent un . . . chapitre de l'*Alcoran* : & alors ces „ fléches ſe batent . . . . enfin les unes montent ſur les autres &c. cela s'ap„ pelle *faire le livre*" & je crois pouvoir ajouter que cela s'appelle faire des tours de Joueur de gobelets. Le même voyageur nous parle de la divination par des féves, priſes d'abord ſans compter, comptées enſuite, & leur nombre examiné ſur la foi d'un livre de Divination. Une autre Divination ſe fait avec un morceau de bois marqué de certaines lettres. Celui qui conſulte cet Oracle le roule trois fois, & après avoir remarqué la lettre qu'il améne à chaque fois, vérifie dans ſon livre de ſort le ſens de ces lettres. Cet échantillon ſuffit : il y a dans l'Orient trop de ſortes de divination pour affecter de les compiler ici : & après tout elles ne différent pas aſſez eſſentiellement des notres. A l'égard de leurs autres ſuperſtitions, le Peuple s'infatue en Aſie comme en Europe de pronoſtics, de préſages & de prodiges ; (*e*) de charmes, d'enchantemens, d'Aſtrologie, d'Amuletes & de Taliſmans ; ſuperſtitions établies depuis la plus reculée antiquité chez tous les Orientaux, & principalement en Arabie & en Chaldée, d'où elles ont été tranſmiſes aux *Mahometans* ; de même qu'une certaine vénération religieuſe qui ſe trouve répandue par toute la Perſe (*f*) pour les vieux arbres, doit être regardée comme un reſte de l'ancien culte des arbres, & du reſpect que leur procuroit le droit de ſervir d'azyle ou de demeure aux Génies, & d'être comme les dépoſitaires des Oracles, & la retraite de ceux qui ſe réuniſſoient pour rendre en commun leur hommage aux Dieux.

Mais revenons aux jeux de hazard. *Mahomet* défendit ces jeux, qui étoient auſſi com-

(*a*) Ch. XXI. verſ. 26.
(*b*) *Pocock* ubi ſup. p. 327.
(*c*) Voyages Tome IV. p. 148. Edit. in 4. de 1735.
(*d*) *Thevenot* dans ſes Voyages L. pr. p. 112. Ed. de 1727.

(*e*) Entre ces charmes il faudroit remarquer ce qu'ils appellent le *dénouement du calçon*, qui revient à celui de l'aiguillette. La maniere de rompre ce charme eſt décrite dans *Chardin* ; & comme cet Auteur eſt fort commun, je renvoye à la deſcription qu'il en donne à la page 57. du Tome 2. de ſes Voyages Edit. de 1735.

(*f*) On va faire des priéres ſous ces arbres, on y attache des bougies, on y pend des habits, afin qu'il tranſpire des arbres dans ces habits un peu de vertu & de ſainteté. On paſſe par dévotion la nuit ſous ces arbres : & comme, ſelon les Perſans, les ames des Saints y reſident pendant la nuit ſous la forme de lumieres, les malades y vont ſe vouer à eux.

compris sous le nom de superstition, pour ôter des sources continuelles de querelles, de disputes & de mauvaise foi ; effets ordinaires de ces divertissemens, & peut-être plus fréquens & plus dangereux au milieu de la Zone torride, qu'ils ne le sont ordinairement ailleurs. La Loi civile a secondé les vues de *Mahomet* & l'autorité de l'*Alcoran*. Il y a une espéce d'oprobre attaché aux jeux de hasard; jusques là que le témoignage de ceux qui s'y amusent n'est (*a*) d'aucune validité en justice.

La plupart des Docteurs *Mahometans* aprouvent le jeu des Echecs, à cause que c'est un jeu purement d'adresse : & cependant on y met plusieurs restrictions que voici. On ne doit point s'y appliquer avec excès, ni dans la vue d'y gagner de l'argent; on ne doit point faire de gagures d'argent pour ou contre les joueurs ; on ne doit point jouer au préjudice des devoirs qu'exige la Religion, ni à des heures destinées à la dévotion. Les Turcs, nous dit-on, sont plus scrupuleux sur tous ces points que ni les Persans, ni les Mogols. Mais voici quelque chose de plus remarquable touchant les échecs; c'est qu'il semble que *Mahomet* les ait aussi défendu sous le nom (*b*) d'*images*, à cause que chez les Arabes, comme chez nous les principales piéces des échecs étoit sculptées & représentoient des hommes, des élephans, des chevaux, des chameaux &c. Cependant il y a aparence que *Mahomet* ne blâmoit que la sculpture des pions ; & preuve de celà c'est que les Turcs jouent avec des pions d'yvoire tout unis. Quoi qu'il en soit les *Mahometans* se privent géneralement plus volontiers du jeu que du vin, sur tout en Perse, où l'yvrognerie ne cede en rien à celle qu'on reproche aux Russes & aux Allemans. Cependant on nous assure d'autre côté, que le jeu est assez commun chez le petit Peuple en Turquie.

Ceci me conduit naturellement à la description des exercices & des divertissemens ordinaires aux *Mahometans*; mais pour ne point sortir de mes bornes, je ne m'arrêterai qu'à ceux auxquels la Religion s'intéresse en quelque maniere par l'usage bon ou mauvais qu'on en fait en certaines circonstances, ou par celui qu'elle veut bien admettre dans quelques dévotions d'éclat. D'abord je commence par leurs Marionettes, & je remarquerai, sur la foi de *Thevenot* (*c*), que malgre la défense faite aux *Musulmans*, d'avoir des images, il est assez ordinaire, & principalement chez les Turcs, de regaler ses hôtes à petit bruit après le repas du divertissement de ces Marionettes. Mais ce divertissement n'est public que dans le tems du *Ramadhan*, pendant lequel, hors dans les heures destinées au jeune, il est permis de se divertir avec autant de complaisance pour les sens, que chez les Chrétiens en Carnaval, & qu'il l'étoit autrefois chez les Payens dans les Saturnales. Il est même à remarquer que ces derniers donnoient deux (*d*) jours de leurs Saturnales aux jeux des Marionettes ; & voilà dequoi former un petit parallele du *Ramadhan* de *Mahomet* aux Saturnales du Paganisme: ce qui paroîtra certainement plus orthodoxe que le parallele du Carnaval à ces mêmes Saturnales. „ Ce sont ordinairement des Juifs, nous dit *Thevenot*, qui „ font jouer les Marionettes . . . . . Ils se mettent au coin d'une chambre, „ ten-

(*a*) Cela n'est pas toujours vrai : mais les Docteurs rigides prétendent que le témoignage des joueurs est recusable.

(*b*) *Alcoran* ubi sup. Ch. 5. dans le même passage où il condamne le vin, le sort, ou les jeux de hasard & les fléches.

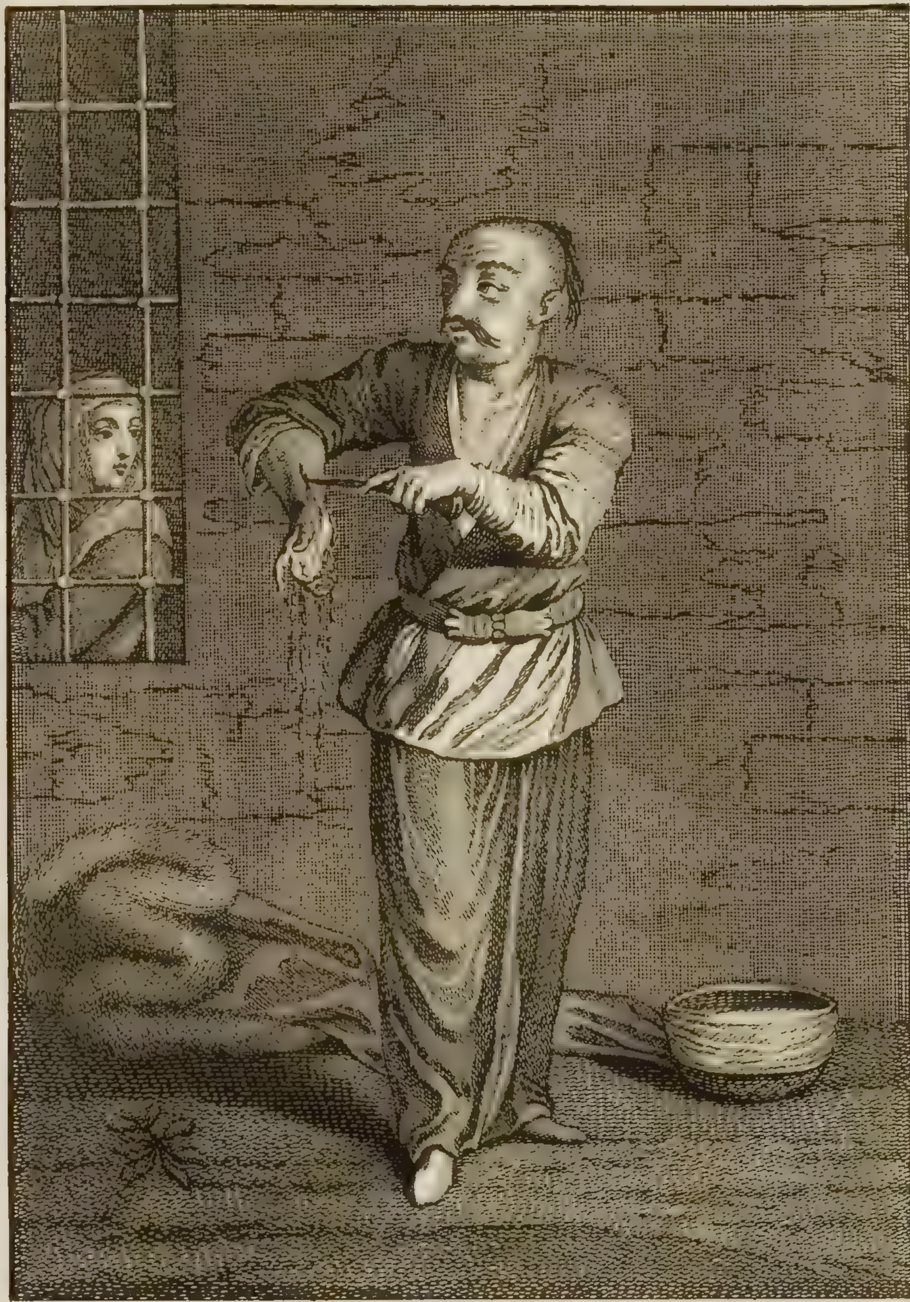
(*c*) Voyage &c. Tom. prem. L. I. Ch. 25.

(*d*) *Sigillaria*, Festum *Sigillorum*; surquoi voy. *Suetone* & *Macrobe* L. I. c. 11. *Saturnal.* vers la fin.

„ tendant un tapis devant eux, & au haut de ce tapis il y a une échancrure, „ ou fenêtre quarrée fermée d'une toile blanche d'environ deux pieds, derriere „ laquelle ils allument plusieurs chandelles, & après avoir représenté sur cette „ toile (*a*) plusieurs animaux avec l'ombre de leurs mains, ils se servent de pe- „ tites figures plattes, qu'ils font remuer si adroitement derriere cette toile, „ que cela fait (selon *Thevenot*) un meilleur effet que les notres : & ils chan- „ tent cependant des chansons lascives en Turc & en Persan, dont le sujet „ est très sale". (*b*) Les Persans moins rigides & moins scrupuleux que les Turcs ont des joueurs publics de Marionettes, des charlatans, des joueurs de gobelets; mais cependant tout cela n'est guéres moins commun chez les Turcs, malgré la severité des dogmes.

Auprès du divertissement des Marionettes mettons les danseurs publics appellés *Tchinguis*, & ces danseuses que le même (*c*) *Thevenot* nous a désignées sous le nom de *Tchinguinienes*. Les uns & les autres sont représentés dans la taille-douce qui se place ici. On avouera sans peine que la danse ne devroit exciter par elle même aucun respect pour la Religion; car quel honneur acquerroit celle-ci par des mouvemens, qui, selon (*d*) un des plus grands hommes de l'antiquité, marquent ou de l'extravagance ou de l'yvresse? Toutes les Nations (*e*) semblent s'accorder aussi à mépriser les danseurs de profession. On les admire & ils divertissent en Turquie, en Perse, & dans le Mogol, comme en France & en Angleterre; mais ceux qui gagnent leur vie à cet exercice ne donnent par tout qu'une mauvaise idée de leur conduite; la débauche & les mauvaises mœurs sont regardées par tout comme les attributs de leur profession; & l'on ne pense pas autrement sur leur compte en France & en Angleterre, qu'en Turquie & en Asie, où, comme chez nous, (*f*) les gens de cet ordre servent à plus d'un métier. Mais quoi qu'il en soit, la corruption n'a pas commencé la danse; elle l'a suivie. La danse est si peu criminelle en elle même, que plusieurs Nations n'ont pas craint de la faire entrer dans le culte religieux, par une raison qui paroit assez naturelle; c'est que la poësie & la musique, en même tems qu'elles élevent l'ame & lui font parler une language surnaturel, l'excitent à se réjouïr: or la nature de la joie est de nous exciter à danser. Ces deux choses, comme l'on sait, ont fait toujours le principal ornement du culte religieux. Ajoutons y que la danse étant due à la même impetuosité d'esprit (*g*) qui forme les transports du zéle extérieur, il se peut fort bien que des Nations ayent crû qu'elle pouvoit servir à marquer leur zéle religieux, & la joye qu'ils avoient de servir la Divinité de la maniere qu'ils croyoient lui être la plus agréable: ce qui les a porté insensiblement à mettre les transports de leur joye en règle, & pour ainsi dire (*h*) à les *cadencer* à l'honneur de la Divinité. C'est donc l'abus qui rend la danse méprisable chez les *Musulmans*: cependant on peut dire qu'ils ne l'ont pas entierement bannie de la Re-

(*a*) Il me semble que cela n'est pas trop clair.
(*b*) Voy. *Chardin* to. 3. de ses Voyages Edit. 4. de 1735.
(*c*) Ubi sup.
(*d*) *Caton*, qui disoit, *nemo saltat sobrius*.
(*e*) Il faut en excepter la plus grande partie des Peuples de l'Amerique, & plusieurs Nations d'Afrique & d'Asie.
(*f*) En Perse, dit *Chardin* ubi sup. t. 3. p. 161. il n'y a que les femmes qui dansent; mais des hommes animent par leur chant les gestes & les postures de ces femmes dont la vertu est fort au dessous de la moyenne. Leurs danses sont expressives comme l'étoit autrefois la danse des Grecs & des Romains.
(*g*) C'est ainsi que David dansa devant l'Arche d'alliance.
(*h*) Par exemple tels étoient les chœurs. Au reste il seroit fort inutile de vouloir prouver l'usage de la danse dans la Religion chez les Grecs, les Romains, les Perses &c. & même chez les Juifs.





AMANT TURC qui se cicatrise le bras devant sa Maitresse pour preuve de son Amour.

ENFANT TURC que l'on mene à la Circoncision.





B. Picart sculp. direx. 1731.

TCHINGUI Danceur Turc.

TCHINGUIS ou Danseuse Turque.



B. Picart delin. 1731.

La DANSE d[...]



DANSE des DERUIS

Religion, puis qu'on peut fort bien appeller danſe religieuſe le *tournoiement* des *Derois*, & que la deſcription qu'en donnent (*a*) pluſieurs Voyageurs, le doit faire regarder comme un acte ſolemnel de Religion. Cet exercice de dévotion ſe fait le mardi & le vendredi après un ſermon prononcé par le Supérieur de ces *Dervis* ſur un texte de l'*Alcoran*. Le ſermon eſt ſuivi de quelques priéres tirées auſſi de l'*Alcoran* qu'ils chantent tous enſemble, après quoi ils ſaluent le ſuperieur, & la danſe ou le tournoiement (*b*) commence & ſe continue au ſon de la flute & de pluſieurs autres inſtrumens. Il n'eſt pas néceſſaire de décrire davantage une cérémonie dont la deſcription ſe trouve dans les moindres Voyageurs. Cette danſe religieuſe fut inventée, nous dit *Thevenot*, par un certain *Mewlana*, que les *Dervis* reſpectent comme un grand Saint, & *Ricaut* nous dit que ce Saint, qu'il nomme (*c*) *Mevelava*, tourna miraculeuſement quatorze jours tout de ſuite ſans prendre aucune nourriture, pendant que ſon compagnon *Hamzé*, Dervis comme lui, jouoït de la flute. Enſuite il tomba en exſtaſe, & dans cette exſtaſe il reçut des révelations admirables qui contribuerent à l'établiſſement de l'Ordre Religieux des *Dervis*. La flute, diſent-ils auſſi, eſt un inſtrument ſacré, un inſtrument de muſique ſanctifié par l'uſage que Jacob & les autres ſaints bergers de l'ancien Teſtament en ont fait. On nous aſſure cependant que les Turcs rigides n'aprouvent pas cette dévotion, & qu'ils croyent que cette danſe des *Dervis* eſt contraire à la Religion, de même que la muſique des inſtrumens.

Paſſons ſur cette diſtinction des (*d*) viandes dont il a été parlé plus haut. C'eſt ici, nous dit-on, que l'on trouve dans *Mahomet* une imitation parfaite du Judaïſme. Mais outre que cette diſtinction étoit generalement fondée ſur une eſpéce de néceſſité, il faut remarquer que cette même néceſſité s'eſt étendue par tout l'Orient; qu'on doit l'attribuer au climat & appliquer generalement à tous ces pays meridionaux ce qui a été remarqué de l'Arabie. A l'égard de l'*Alcoran*, il ne défend pas ſeulement de manger du ſang & de la chair d'animaux offerts ou ſacrifiés aux Idoles, ou morts de mort naturelle. Cette défenſe eſt même ſpecifiée en pluſieurs endroits de (*e*) l'*Alcoran*, & la précaution des bons *Muſulmans* eſt telle en cette occaſion, qu'il faut que le boucher (*f*) qui égorge l'animal, prononce (*g*) la bénediction en l'égorgeant, ſans quoi ils ne croiroient pas qu'il leur fut permis d'en manger.

Sur la défenſe d'exercer l'uſure, il ſuffit de renvoyer au Ch. 2. (*h*) de l'*Alcoran*. On l'y trouvera miſe au rang des péchés les plus énormes, & *Mahomet* n'y autoriſe pas même, comme chez les Juifs, la permiſſion de l'exercer contre l'in-

(*a*) *Thevenot* Cha. 40. du Liv. I. *Ricaut* l. 2. Chap. 13. de l'*Etat de l'Empire Ottom. Tournefort* Lettre XIV.

(*b*) Voy. la figure qui ſe place ici.

(*c*) *Mevelava*, dit *Beſpier*, eſt corrompu de *Mewlana*, & ce terme ajoute-t-il, eſt commun à tous ceux qui en matiere de Religion ont quelque commandement ſur les autres &c. Voyez auſſi ce que je dirai ci-après dans la deſcription des *Dervis*.

(*d*) Voyez ci-deſſus.

(*e*) Ch. 2. Ch. 5. & Ch. 6. & 16. Dans ces deux derniers chapitres *Mahomet* fait exception en faveur de ceux que la force ou la neceſſité contraignent de manger de ce qui eſt défendu par ſon *Alcoran*.

(*f*) *Sale* notes ſur le Ch. 2. de l'*Alcoran*.

(*g*) *Biſmill'ah* au nom de Dieu.

(*h*) Et au Ch. 3. où *Mahomet* défend l'interêt de l'interêt, *uſuram duplicationibus duplicatis*, ſelon la verſion de l'Abbé *Maracci*. Quoique les loix du Chriſtianiſme défendent cette uſure exceſſive, & qu'on doive la regarder comme un véritable larcin; il y a cependant d'honnêtes gens parmi les Chrétiens, qui l'employent adroitement. Les exemples ſont fréquens; & ſi la poſterité daignoit s'embaraſſer de cela, on lui aprendroit que cet ouvrage a payé quelquefois l'interêt de l'interêt.

l'infidelle. C'eſt ici que s'écrieroient, *heureux païs!* ceux qui ſe plaiſent à chercher plus de perfection dans les uſages & dans les tems éloignés d'eux que chez leurs contemporains, dans leur propre patrie, & pour ainſi dire, dans leur domeſtique: mais qu'ils ne ſe trompent pas. Il y a dans les pays *Mahometans* des *Muſulmans* avares, eſerocs & uſuriers, qui éludent, ou interprêtent conformement à leur ſordide interêt les préceptes & les défenſes de l'*Alcoran*, comme les uſuriers Juifs la Loi de Moïſe, & les uſuriers Chrétiens l'Evangile de J. C. Avec des diſtinctions favorables ils ſe chargent tous hardiment des dépouilles de leur prochain, & ce fardeau ne les empêche pas de prendre la route du Paradis, & d'y marcher avec toute la confiance d'un fidelle qui n'a rien à ſe reprocher. Le même Chapitre qui defend l'uſure, ordonne la miſericorde & la patience envers un débiteur inſolvable, ou qui ne peut ſatisfaire ſes créanciers qu'en ſe privant des moyens de ſubſiſter, ou de nourrir ſa famille. En cette derniere circonſtance *Mahomet* va beaucoup plus loin encore; car il ordonne d'abandonner la pourſuite d'une telle dette, & même d'en faire une aumône au profit du débiteur inſolvable. Sans examiner ici de trop près ſi *Mahomet* a pris des principes ſi charitables dans les Loix de Moïſe & de J. C. je dirai que l'humanité toute ſeule & le bien de la Societé pouvoient les dicter. Par l'une le fondateur du *Muſulmaniſme* voulut éviter l'excès des pourſuites, & par l'autre la ruine de ſes Sectateurs. Les anciens Romains, qui ont précedé l'Evangile, & qui vraiſemblablement ne connoiſſoient pas les Loix de Moïſe, ou les connoiſſoient très peu regardoient l'uſure comme une choſe ſi pernitieuſe, qu'ils condamnoient les uſuriers à la reſtitution du quadruple de ce qu'ils avoient *excroqué*, au lieu (*a*) que le larron ne l'étoit qu'à la reſtitution du double de ce qu'il avoit pris. La prudence & l'équité toutes ſeules dictoient aux Romains qu'un uſurier eſt plus pernicieux à la ſocieté qu'un voleur; & il n'eſt pas difficile d'en pénetrer la raiſon.

Attribuons auſſi au bien de la Societé civile & à l'humanité l'abolition du barbare uſage d'enterrer les filles en vie. Les anciens Arabes tâchoient de juſtifier cette coutume par le ſpecieux prétexte de prévenir les affronts auxquels les filles peuvent expoſer leurs parens par une mauvaiſe conduite. A ce motif ils en ajoutoient un autre tout auſſi frivole, qui étoit la ſervitude & la miſere à laquelle les filles ſont expoſées. Outre cela ces anciens Arabes n'eſtimoient le ſexe qu'autant qu'il eſt néceſſaire à la propagation du genre humain, & qu'il peut contribuer au plaiſir de l'homme. Du reſte ils en faiſoient ſi peu de cas que la naiſſance d'une fille étoit géneralement regardée comme un grand malheur, & ſa mort au contraire comme un grand bonheur. Quand une fille avoit atteint l'âge de cinq ou ſix ans (*b*) on la paroit, & la parfumoit; après quoi le pére lui-même la conduiſoit auprès d'une foſſe, & prenant le moment qu'elle étoit attentive à y regarder, la précipitoit, combloit la foſſe avec de la terre & enterroit ainſi toute vive cette malheureuſe victime d'un faux amour paternel, ou plutôt de quelque (*c*) ſuperſtition Arabeſque, qui nous eſt reſtée inconnue.

(*a*) *Majores noſtri ſic habuerunt & ita in legibus poſuerunt, furem dupli condemnari, fœneratorem quadrupli*, paſſage de Caton.

(*b*) *Parfumés la & mettés lui ſes attours, afin que je la renvoye à ſes meres.* C'étoit la formule employée en cette circonſtance. *Odoribus & ornamentis eam honeſta, quo ipſam ad matres ſuas abducam.* Pocock. *ſpecimen* &c. ubi ſup. p. 336.

(*c*) Je ne rappellerai point ici l'expoſition des filles chez les Grecs & les Romains &c. cela eſt connu des moindres lecteurs: mais tous ne ſavent pas que les Egyptiens enterroient & noyoient tous les ans des filles en vie à l'honneur du Nil & pour obtenir de lui par ce ſacrifice un accroiſſement avantageux à leurs terres,

nue. Cette coutume étoit particulierement établie parmi les *Koraïshites*. D'autres la raportent autrement, & disent que lorsqu'une femme entroit en travail, on la faisoit conduire au bord d'une fosse, & s'il lui arrivoit d'y être delivrée d'une fille, on prenoit l'enfant & on la jettoit dans la fosse.

On prétend que les Chinois s'attribuent encore aujourd'hui le privilége de tuer leurs enfans, & surtout les filles, quand ils sont hors d'état de les nourrir: mais à l'égard des garçons, ils évitent autant qu'ils peuvent cette extrêmité; & cela ne doit pas surprendre, puisqu'ils disent avec presque tous les Peuples du monde, que les hommes font la force d'un Etat; & par conséquent leur principe en cette occasion ne différe pas de celui des Grecs, à qui un de leurs Poëtes fait dire, (*a*) que quelque pauvre que soit un homme il peut bien nourrir un garçon; mais qu'un pére, quoique riche, ne se résout qu'à peine à nourrir sa fille.

A voir la Polygamie en gros & sans réflexion, elle ne paroîtra que fort avantageuse aux pays *Mahometans*. Plusieurs femmes, dira-t-on, doivent nécessairement fournir un plus grand nombre de citoyens, de même que plusieurs champs bien labourés fournissent beaucoup plus de grain qu'un seul. Mais cette comparaison repetée tant de fois en tant de pays se trouve fausse. Il n'y a point de proportion entre le mari de plusieurs femmes & le laboureur de plusieurs chams; celui-ci n'y met rien du sien qu'il ne puisse reparer en vingt & quatre heures, mais le premier use ses forces & s'épuise d'esprits d'une maniere irreparable. Il perd les moyens de fertiliser ses terres . . . mais n'en disons pas davantage sur une matiere si délicate, & contentons nous d'assurer qu'il est comme démontré que les pays où régne la Polygamie, le concubinage public, les dereglemens de l'amour &c. sont beaucoup moins (*b*) peuplés que ceux où les loix reduisent les hommes à se contenter d'une seule femme, & où la Religion les retient par la crainte ou par la réflexion. Mais quel est après tout le véritable objet de la Polygamie? C'est le desir du changement & la varieté dans un plaisir que les Religions établies dans les pays meridionaux n'ont pas voulu réfuser à des hommes que la chaleur du climat disposoit à une luxure bien plus criminelle. Il semble aussi que Dieu a bien voulu tolerer cette foiblesse, puisque les Juifs & même plusieurs de leurs Prophétes ont été *Polygamistes* sans préjudice à leur sainteté. Quoiqu'il en soit la Polygamie n'est point sans bornes chez les *Musulmans*, comme le vulgaire du Christianisme se l'imagine, & même comme beaucoup d'habiles gens l'ont crû; puisque l'*Alcoran* n'accorde proprement (*c*) que quatre femmes à un mari; & (*d*) que cet usage est assez géneralement suivi. Si pourtant on est hors d'état d'en entretenir autant, le législateur Arabe conseille de n'en prendre qu'une, & c'est-là le parti que choisit

res, & qu'il lui plut d'y garder de justes bornes, ainsi que dans son décroissement. De même en certaines occasions les Perses enterroient des filles & des garçons tout vivans. Enfin dans une calamité extraordinaire les Romains enterrerent un Gaulois & une Gauloise avec un Grec & une Grecque.

(*a*) La traduction litterale du passage de *Posidippe* est celle-ci; „ le pauvre ne fait pas difficulté de „ nourrir son fils; mais un pére expose sa fille, quelque riche qu'il puisse être.

(*b*) Voy. *Ricaut* ubi sup. l. 2. Ch. 21. au sujet du mauvais effet de la Polygamie. Il croit aussi que la jalousie des femmes leur fait chercher des secrets pour faire avorter leurs rivales.

(*c*) Au Chap. IV. dès le commencement après avoir donné quelques beaux préceptes aux *Musulmans* sur ce qui est dû à des pupilles du Sexe feminin; sur quoi l'on peut voir l'explication que donne M. *Sale* de ces passages, & aussi la version de l'Abbé *Maracci*. On remarque même dans ces passages beaucoup de justice à l'égard des femmes; puisque *Mahomet* recommande à ses croyans de n'en prendre qu'une supposé qu'ils ne se sentent pas assez de force d'esprit pour maintenir l'équilibre entre plusieurs femmes.

(*d*) Voy. *Eclairciss*em. &c. ubi sup. p. 202. & suiv.

ſit le commun peuple *Mahometan*, en y ajoutant le privilége de ſe donner quelques eſclaves pour concubines, mais ſans excéder le nombre de quatre que preſcrit le légiſlateur. Tels ſont donc les réglemens établis pour les fidelles obſervateurs de la Loi; car en Turquie, en Perſe & dans le Mogol les moins ſcrupuleux parmi les grands ont dans leur Serrail autant de femmes, ou de maîtreſſes qu'il leur plaît d'y renfermer pour leurs beſoins ou pour leurs plaiſirs; & pour les autres *Mahometans*, ils employent comme nous malgré la ſéverité de notre Chriſtianiſme, tous les moyens que l'amour & la débauche peuvent fournir aux deux ſexes. Les exemples de ce que je dis des *Mahometans* ſont trop connus pour les raporter; & je remarquerai ſeulement que de la part des hommes la galanterie eſt ſi tendre & ſi paſſionnée qu'on les y trouve ſouvent de vrais Dom Quichotte (*a*) capables de toutes ſortes d'avantures, & de courir des haſards pour prouver ou pour juſtifier leur amour. Une de ces ridicules preuves d'amour conſiſte à ſe (*b*) maltraiter ſoi-même pour marque de dévouement à une maîtreſſe: mais d'autre côté leur débauche eſt aſſez ſouvent impétueuſe & brutale.

Ceci me conduit aſſez naturellement à la deſcription du mariage des *Mahometans*. Le vulgaire s'imagine qu'une Religion qui permet la Polygamie fait du mariage un objet de honte & de mépris: cependant (*c*) on nous aſſure au contraire que les Turcs en font beaucoup de cas; mais on ajoute que le mariage n'eſt pas ratifié ſolemnellement (*d*) devant des Prêtres ni marqué du ſéau de la Religion comme chez les Juifs & les Chrétiens, & même autrefois chez (*e*) les Grecs & les Romains. Le *Cadi* (*f*) ſeul l'autoriſe „ comme une action purement civile, qui doit ſe paſſer en ſa préſence pour être eſtimée légitime.... „ où le mari reconnoit devant le juge qu'il s'eſt obligé à prendre une telle pour „ femme, à lui donner un tel douaire pour en pouvoir diſpoſer comme elle „ voudra en cas de divorce". La reconnoiſſance ſe fait ſans que la femme y ſoit préſente: mais le pére, où au défaut du pére, d'autres parens comparoiſſent pour cela. Cette réconnoiſſance étant faite, il eſt permis au mari de prendre poſſeſſion de ſa femme & on la lui améne de la maniere qu'on le voit ici, voilée ſous un pavillon, accompagnée de pluſieurs femmes qui ſont ou ſes amies, ou ſes parentes, d'eſclaves, de joueurs & de joueuſes d'inſtrumens &c. Je ne décris point les céremonies des mariages *Mahometans*, parce que les (*g*) Voyageurs qui en ont traité ſont entre les mains des moindres lecteurs: mais il y a quelques particularités à remarquer à cette occaſion.

1. *Ricaut* nous dit „ que le concubinage ne donne aucune jalouſie aux femmes pourvû qu'il ne les prive point de ce qui leur eſt légitimement dû, qui „ eſt d'être reçues une fois chaque ſemaine dans le lit de leur mari. C'eſt ce „ que la loi même accorde à ces femmes, deſorte que s'il s'en trouve quel- „ qu'une

(*a*) Cela ne ſe dit pas ſans preuve; & l'on n'a qu'à ouvrir les *Mille & une nuit* & autres Romans Orientaux pour en être convaincu.

(*b*) Voy. à la page 227. la figure qui repréſente un amant Turc, qui ſe cicatriſe le bras devant ſa maîtreſſe pour lui montrer ſon amour. M. *Sale* dans une note ſur le Chap. 12. de l'*Alcoran*, raporte que c'eſt un uſage géneral aux Orientaux de témoigner la violence de leur amour à leurs maîtreſſes par des taillades & des inciſions qu'ils ſe font. Ils prétendent prouver ainſi qu'ils ſont prêts de perdre la vie pour elles.

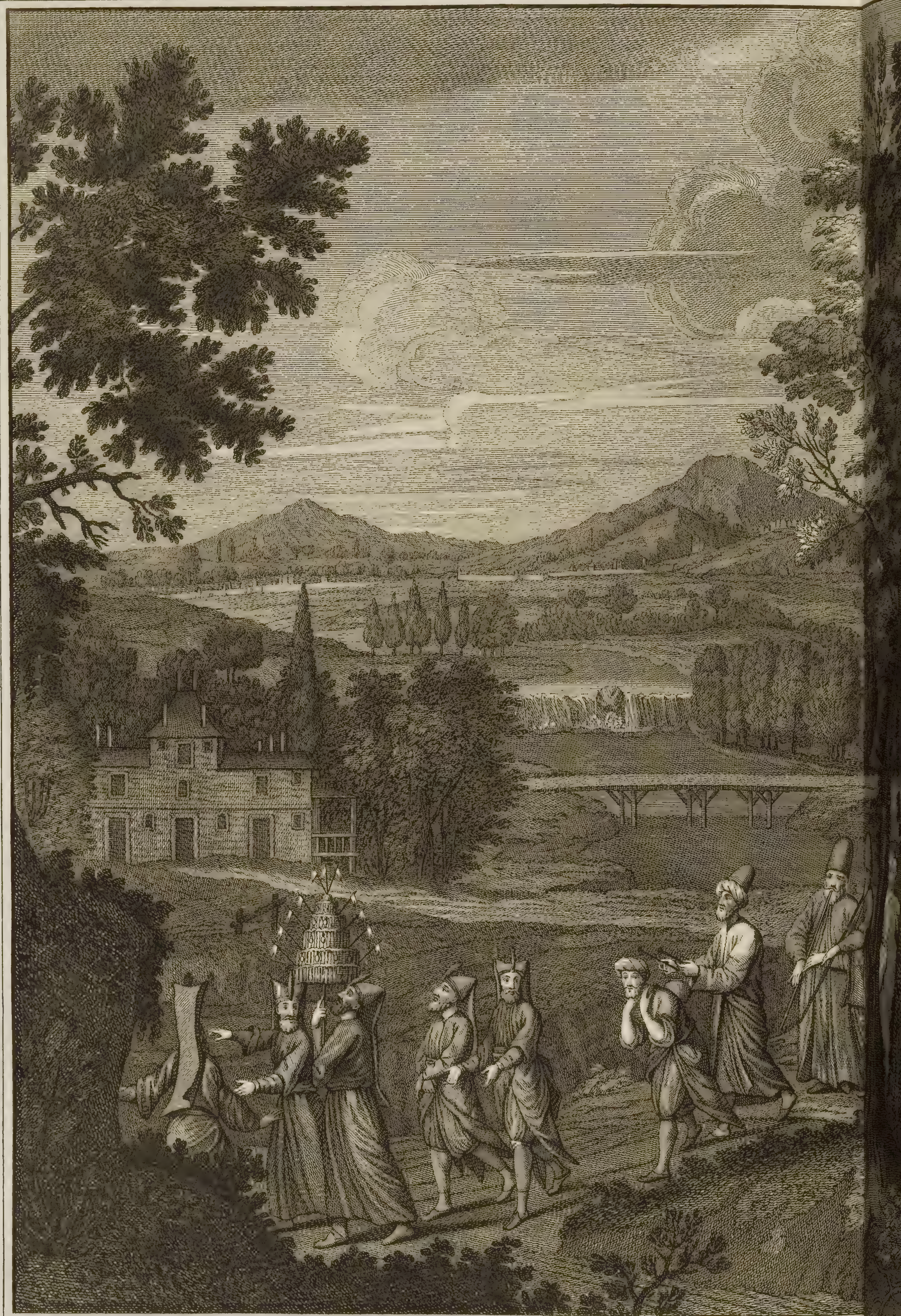
(*c*) *Ricaut* Etat &c. ubi ſup. L. 2. Ch. 21.

(*d*) C'eſt un contract civil, nous diſent *Ricaut* & *Tournefort* &c. Néanmoins, ſelon ce dernier on y ajoute une circonſtance qui lui donne un air de Religion; c'eſt de le faire benir par le Curé (l'*Imam*). Voy. *Tournefort* Lettre XIV. de ſes Voyages.

(*e*) Chez les Romains il y avoit les Augures, le choix des jours, des vœux & des priéres aux *Dieux* &c. Chez les Grecs des ſacrifices à Venus, à Junon, aux Graces.

(*f*) Juge.

(*g*) *Ricaut*, *Tournefort*, *Thevenot*, *Chardin*, *Olearius* &c.



B. Picart direxit.

MARIAGE TUR



MARIAGE TURC.

„ qu'une qui ait passé une semaine toute entiere sans jouïr de ce privilége, el-„ le est en droit de demander la nuit du jeudi de la semaine suivante, & mê-„ me de poursuivre son mari en justice en cas de refus". Il ajoute que celles qui n'ont pas la hardiesse de réclamer le droit conjugal en justice ne manquent pas de chercher ailleurs des moyens de dedommagement. Je trouve beaucoup de conformité entre ce caractére des *Mahometanes* modernes, & ce que nous lisons des femmes Juives dans les histoires de l'Ancien Testament. On y trouve les plaintes qu'elles faisoient de leurs maris, qui sans doute acquittoient mal cette taxe que les *Mahometanes* exigent. A la verité quelques unes de ces femmes Juives ont pris pour prétexte l'indifférence, ou le *peu de savoir faire* de leurs maris, qui ne leur *donnoient point d'enfans*.

2. *Chardin* (*a*) après avoir raporté l'âge auquel on émancipe en Perse les filles & les garçons, nous dit que le Cazi (le juge) commence par demander au garçon (*b*) *Si le Diable lui a déja sauté sur le corps*; c'est-à-dire en *bon François* s'il a déja ressenti certains mouvemens involontaires, qui prouvent qu'on est en état de plaire aux Dames. Le jeune homme ne manque pas de répondre *ouï*, & même d'affirmer que le Diable a réiteré le saut plusieurs fois. Je ne rapporte cette circonstance bizarre, qu'à cause qu'il me semble que cette maniere de questionner appuye l'opinion de ceux qui croyent que le Diable prit la forme d'un certain serpent pour exciter nos premiers parens à cette mutuelle concupiscence qui fut sans doute l'origine du péché.

3. Les Turcs, nous disent *Ricaut*, *Tournefort* &c. ont aussi une espéce de demi-mariage qu'ils appellent *Cabin*, lequel consiste à prendre une femme pour un certain tems. La convention se passe en forme devant le *Cadi*, qui la met par écrit en présence des contractans, & la somme convenue se paye par le mari lorsqu'il renvoye sa femme après le tems stipulé. Personne n'ignore que les mariages de cette espéce étoient en usage chez les Romains; qu'ils le sont chez les Chinois & chez les Indiens modernes; que les marchands & les voyageurs Chrétiens ne craignent pas d'en faire de cette sorte dans le Levant, & que les (*c*) Turcs les reprochent aux Chrétiens; que les Espagnols ont leurs *Amancebadas*, qui véritablement, comme le remarque *Ricaut*, ne sont pas autorisées par les Loix, mais qui n'en jouïssent pas moins d'une connivence criminelle; & enfin que même parmi les Chrétiens connus sous le nom de *Protestans* l'usage de s'affermer (*d*) des filles de bonne volonté pour un certain tems n'y est guéres moins commun qu'ailleurs. A Dieu ne plaise pourtant que j'avance ces petites détails pour mettre odieusement les Chrétiens en parallêle avec les *Mahometans*: mais dans un ouvrage où il n'est question que de mœurs & de coutumes, il peut bien être permis de montrer que toute Religion mise à part, les vices & les passions rendent les hommes égaux & presque toujours les mêmes partout; & que les passions qui sont, s'il faut ainsi dire, les traits de l'ame, ont une maniere de raport & de proportion entre elles comme les traits du visage.

4. *Ri-*

(*a*) Tome 3. de ses Voyages Chap. 17. Edit. in 4. de 1735.

(*b*) Il ajoute que les Prêtres *Mahometans*, plus modestes & plus retenus en aparence, demandent au jeune homme *s'il a de l'eau d'homme sur lui*. Cette eau est trop connue pour la désigner autrement que par cette question si pleine de modestie & si commune dans plusieurs graves Casuistes: *au puer jam seminare possit* &c.

(*c*) *Tournefort* ubi sup. Lettre XIV.

(*d*) Cela se voit dans les P. B.. & ailleurs: mais n'oublions pas aussi les baux des Nobles de Venise avec les Courtisanes de cette République; ni que les *Cantoneras* sont membres de l'Etat en Espagne. N'oublions pas non plus les Courtisanes de Rome, qui jouïssent du même privilége à Rome sous la protection du Monarque spirituel de l'Eglise Chrétienne Catholique.

4. *Ricaut* nous parle d'un autre demi-mariage des Eunuques. Il leur eſt permis de ſe marier & même d'épouſer pluſieurs femmes. Cependant on nous aſſure que ces Eunuques ſont raſés à fleur de ventre: eh! que peuvent faire ces miſérables? *Ludunt in umbra voluptatis*, & cela ne les empêche pas d'*être abominables en leur lubricité*, ſelon l'expreſſion de (*a*) *De Breves*. Je n'ai garde d'expliquer ici en quoi elle peut conſiſter, puis qu'ils ſont privés des ſeuls moyens qui peuvent ſatisfaire des demi-hommes & les rendre auſſi agréables aux *Muſulmanes*, que les Eunuques faits à Rome l'étoient autrefois (*b*) aux Dames Romaines.

5. On pourroit encore appeller mariage, mais improprement peut-être, le commerce des *Mahometans* avec leurs eſclaves. Diſons plutôt que c'eſt un libertinage autoriſé en quelque façon par la Loi des *Muſulmans*, qui permet d'employer les eſclaves à tel uſage qu'on juge à propos. On nous fait remarquer ici deux choſes dignes d'attention; l'une qu'il eſt permis aux *Muſulmans* d'épouſer indifféremment des femmes de toute autre Religion que la leur, pourvû qu'ils les choiſiſſent dans une Religion, qui ait ſes dogmes écrits & en état d'être examinés; l'autre qu'en Turquie les enfans de tant de différentes femmes, même des eſclaves, héritent néanmoins également des biens de leur pére. Il eſt pourtant vrai que ſi le pére n'affranchiſſoit pas dans ſon Teſtament les enfans nés d'une eſclave, ils ſeroient toujours reputés eſclaves & reſteroient à la diſcretion de l'aîné de leur famille.

6. *Thevenot*, Voyageur judicieux & exact (*c*) a écrit „ que les Turcs n'épouſent jamais leurs parentes, ſi elles leurs ſont plus proches que de huit générations incluſivement.

7. Selon le même Voyageur, & ſelon le témoignage de tous ceux qui voyagent en Levant, les *Mahometanes* ajoutent autant qu'elles peuvent l'art à la nature pour ſe donner les agrémens qu'elles n'ont pas, ou pour augmenter ceux qu'elles ont déja. Paſſons ſans deſcription le luxe & la magnificence des habits, les cheveux poſtiches qui ſupléent en quelques unes à ceux que cette nature leur a refuſé, des couleurs ajoutées à celles qui manquent au viſage, ou qui n'y paroiſſent pas avec un certain éclat, des ſourcils peints, des paupieres noircies avec la (*d*) *Surma*. Tout cela, comme l'on ſait, ſe pratique auſſi chez nous & les Chrétiennes auroient auſſi grand tort de faire la guerre ſur cet article aux *Mahometanes*, que la plus grande partie de nos dévots, tant Catholiques Romains que Proteſtans, de ſe féliciter de leur pieté en liſant cette maxime Phariſaïque ſi fréquente, ſelon *Chardin* (*e*) dans la bouche des Perſans; *la Religion eſt fondée ſur le netteté & la moitié de la Religion c'eſt d'être bien net*. Car le Perſan ſeroit en droit de dire aux uns, *votre pratique prouve que la moitié de votre Religion ne conſiſte qu'à entendre regulierement une Meſſe*, & aux autres, *qu'elle ne conſiſte qu'à aller au préche*. Les Voyageurs, & *Thevenot* entr'autres, nous font comprendre que dans le Levant comme chez nous, toute l'attention des Dames eſt à ſe parer & à plaire, ſans avoir le moindre égard aux facultés du mari, dût il avoir à peine du pain dans ſon domeſtique. Ajoutés à ce luxe exceſſif une oiſiveté ſans bornes, qui les rend très-vicieuſes, & ſelon cet

(*a*) Voyage au Levant p. 373. ſelon la citation de *Beſpier* dans ſes Remarques ſur *Ricaut*.
(*b*) Voy. Juvenal Satyr. VI. à l'endroit qui commence; *ergo exſpectatos* &c.
(*c*) Voyages L. I. Ch. 41.
(*d*) Drogue particuliere fort en uſage chez les Dames Turques.
(*e*) Voyages Tome IV. p. 49. Ed. de 1735.



AFRIQUAINE en habit de Cérémonie.



AFRIQUAINE en deshabille.



B. Picart sculp. direxit 1731.

FEMME MORESQUE.



FEMME d'AFRIQUE allant par les ruës.



PERSAN.



FEMME PERSIENNE.



B. Picart sculp. direx. 1731.

HABILLEMENT des principaux Barbaresques.



ARABE du Desert.

cet habile Voyageur, *leur fait appliquer toutes leurs penſées à trouver les moyens de ſe divertir*; ajoutés y une coquetérie dont la hardieſſe & la licence paſſent l'imagination, & ſe féroient regarder comme incroyables, ſi elles n'étoient atteſtées par des (*a*) Voyageurs dignes de foi; & l'on trouvera des materiaux propres à comparer les *Mahometanes* avec les Chrétiennes de la plus grande partie de l'Europe. J'aurois été tenté de donner ici le détail de la parure des *Muſulmanes*, & une eſpéce d'inventaire de leur toilette; mais il a été donné & redonné par les *compilateurs*, ou, ſi l'on veut, les plagiaires qui m'ont précedé, avec quelques figures, bonnes ou mauvaiſes, qui repréſentent ces Dames. Je me contenterai donc de placer ici pour la ſatisfaction des yeux du lecteur, des Perſiennes, des Africaines, & des Moreſques de la Loi de *Mahomet* avec un Perſan, des Barbareſques, & des Arabes, moins ſouvent repréſentés, à ce qu'il me ſemble, & moins délicatement, aux yeux des Européans.

8. Accordons s'il eſt poſſible, la contrainte où vivent les *Mahometanes* avec cette hardieſſe, qu'on dit (*b*) que la Loi leur permet, de demander d'être ſéparées d'un mari froid & impuiſſant. Accordons auſſi (*c*) l'*obligation où eſt le mari d'aſſurer un douaire à ſa femme pour le reſte de ſes jours*, avec le préjugé qui chez beaucoup de *Mahometans*, & en géneral chez la plupart des Orientaux, fait regarder les femmes comme des animaux tout au plus *demi-raiſonnables* (*d*) *& deſtinés pour le ſervice de l'homme comme un cheval*. Mais il y a bien d'autres contradictions & dans leurs mœurs & dans les notres.

9. L'*Alcoran* (*e*) déteſte l'adultére, & ordonne qu'un mari qui en accuſera ſa femme ſans le prouver ſera condamné à la baſtonade. Cependant faute de témoins & de preuves, (*f*) diſent qnelques Voyageurs, le mari eſt obligé de jurer quatre fois devant le juge qu'il dit la vérité. A la cinquiéme il protéſte que s'il ment il veut être maudit de Dieu & des hommes. D'autre côté on ajoute, que par un privilége qui paroîtra extraordinaire, & même à bien des Chrétiens, la femme eſt crue ſur ſes ſermens, pourvû qu'au cinquiéme elle prie Dieu qu'il la faſſe perir ſi ſon mari a dit vrai. Quand l'adultére de la femme eſt évident, le mari, ſelon *Tournefort*, eſt dans un tel cas maître de ſa vie; & s'il eſt vindicatif, il la fait enfermer dans un ſac rempli de pierres, & la noye. „ A la vérité, continue-t-il, la plupart ſavent ſi bien ménager leurs intrigues, „ qu'elles meurent rarement dans l'eau: & quand leurs maris leur accordent la „ vie, elles deviennent quelquefois plus heureuſes qu'elles n'étoient, parce „ qu'on oblige l'adultére à épouſer ſon galant . . . qui eſt condamné à mou- „ rir, ou à ſe faire Turc, ſupoſé qu'il ſoit Chrétien". A l'égard du galant, il lui arrive ſouvent d'être promené ſur un ane la tête tournée vers la queue qui lui ſert de bride, avec des tripes qui lui ceignent le front comme un diadême, & une cravate de même eſpéce. La ſcene finit par un regal de coups de bâton ſur les reins & ſous la plante des pieds.

10. J'épargne ici au lecteur la répetition de tout ce qu'on nous raconte de la jalouſie des Grands pour ces femmes renfermées & obſervées ſans ceſſe par des Eu-

(*a*) Les mêmes que je viens de citer.
(*b*) *Ricaut* ubi ſup. Voy. ci-après p. 236.
(*c*) *Tournefort* ubi ſup.
(*d*) *Thevenot* ubi ſup.
(*e*) Voy. Ch. 4. & 5. de l'*Alcoran*, & les notes de M. *Sale* & de l'Abbé *Maracci*.
(*f*) *Tournefort* & autres.

Eunuques, auxquels, quoi qu'il ne reste rien du tout pour plaire & pour se divertir, il est encore à peine permis de regarder celles qu'ils gardent à vûe, & qui n'ont d'autre privilége distinctif dans leur prison, que d'être comme *étiquêtées* pour servir à tour de rolle aux plaisirs des Monarques dont elles composent le Serrail. On peut lire dans (*a*) *Tournefort* les précautions & les formalités mises en usage quand il faut appeller un médecin auprès d'elles.

Je ne saurois oublier ici les circonstances curieuses que nous raporte (*b*) *Ricaut*, des cérémonies usitées dans les mariages des grands Seigneurs de l'Etat avec des Princesses Ottomanes. On sait assez que la jalousie & la crainte des Empereurs Ottomans autorisent ces Mariages, & que cette élevation, qui ailleurs aproche un Grand de l'éclat de la Majesté souveraine, est en Orient la cause prochaine de sa chute. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici : écoutons la description de *Ricaut*. „ Lorsque le Grand-Seigneur a quelque jalousie de „ la grandeur d'un Bacha, il lui fait épouser une de ses sœurs, ou quelqu'une „ de ses parentes, sous prétexte de le vouloir honorer. Cependant, bien loin „ de devenir par là plus grand & plus considerable, il devient le plus mal- „ heureux esclave du monde, étant obligé à se soumettre à l'orgueil & à la „ tyrannie d'une femme, qui le traite comme son valet. Il n'oseroit pourtant „ refuser l'honneur que son Maître lui fait, de peur qu'on ne l'accusât de mé- „ priser les marques de sa faveur & de son affection. Avant même que d'a- „ voir épousé cette Princesse, il faut qu'il prenne la résolution de se donner „ tout entier à elle, & de ne faire part de son amitié à qui que ce soit, soit „ femme, ou esclave, car il est obligé à renoncer à tout ce qui le pourroit „ détourner de l'amour qu'il lui doit porter. S'il a une femme, qui l'engage „ par la douceur de sa conversation, & par le nombre des enfans qu'il en a „ eu, à avoir de la tendresse pour elle, il faut malgré lui qu'il la bannisse „ de sa maison, & qu'il n'y retienne personne qui puisse déplaire à la Sulta- „ ne, qu'il ne connoit pas encore. Devant les nôces, si elle lui envoye de- „ mander de l'argent, des pierreries, ou des fourrures de grand prix, il faut „ qu'il lui porte avec bien de la joye & bien des complimens ce qu'elle lui deman- „ de. Ce présent s'appelle *Aghirlic* en la langue Turque. Outre cela il lui fait un „ *Kabin* ou un Douaire aussi considerable qu'il plaît à ceux qui s'entremettent de „ faire le Mariage. Lorsque le *Kabin* a été reglé, en présence du juge, un „ Eunuque noir mene le nouveau marié, par forme de reconnoissance, dans „ la chambre de la Sultane. Lorsqu'il y entre la coûtume oblige cette nou- „ velle mariée à tirer son poignard, & à demander d'une maniere imperieuse „ à son mari, qui lui a donné la hardiesse d'approcher d'elle ? Il lui répond „ avec bien de la soumission, & lui montre (*c*) l'*Emmeri Padschah*, ou l'ordre „ du Grand-Seigneur pour son mariage. Alors la Sultane se leve, le reçoit „ avec plus de douceur, & souffre qu'il l'entretienne un peu plus familiere- „ ment. Un Eunuque prend en même tems les pantoufles du marié, & les „ met à la porte de la chambre, pour marque qu'il en a été bien reçu. Un „ peu après, le Bacha fait une profonde réverence à la Sultane, & se proster- „ ne jusques sur la terre, avec beaucoup de respect : il se retire ensuite un

„ peu

(*a*) Voyages &c. ubi sup. Lettre XIII.

(*b*) *Ricaut* Etat &c. ubi sup. L. I. Ch. 16.

(*c*) *Emmeri Padschah*, ou *Padishah*, dit *Bespier* dans ses Remarques; mot qui signifie Roi. *Emmeri*, par son raport avec l'Hébreu, signifie donc à la lettre *la parole* du Roi.

„ peu en arriere, & lui fait une petite harangue, pour lui témoigner combien il s'estime heureux de l'honneur qu'elle lui fait. Lorsqu'il a fini son compliment, il demeure dans un profond silence, & dans une posture fort humble, ayant les mains croisées sur son estomac, jusques à ce que la Sultane lui commande (*a*) de lui donner de l'eau. Il lui obéit aussitôt & prenant un pot d'eau, qui est preparé pour cette cérémonie, il se met à genoux, & le lui présente. Alors (*b*) elle leve un voile rouge brodé de fleurs d'or & d'argent, qui lui couvre le visage, & boit. Au même moment ses femmes apportent une table basse, sur laquelle il y a une paire de pigeons rôtis, & du (*c*) sucre candi sur une assiette, & le marié prie sa Maîtresse de faire collation; mais elle le refuse, jusques à ce qu'il lui ait fait de nouveaux présens. Elle s'adoucit après les avoir reçu, & sa modestie étant vaincue, elle se met à table, & prend une cuisse de pigeon de la main de son mari, & lorsqu'elle en a mangé quelque peu, elle lui met un morceau de sucre candi dans la bouche, & se levant s'en retourne où elle étoit auparavant. Alors tout le monde se retire, & on laisse le marié seul avec la Sultane, environ une heure, afin qu'il la puisse entretenir en liberté. Quand ce tems-là est passé, ses amis l'invitent, au son des instrumens, à venir dans l'antichambre, où il passe la plupart de la nuit à chanter & à se divertir avec eux, pendant que la Sultane fait la même chose avec les Dames, qui entrent en ce tems-là dans sa chambre. Enfin sur le point du jour la Princesse fatiguée de ces divertissemens (*d*) se couche dans un lit fort riche, & bien parfumé, où il ne manque rien pour l'accomplissement de cette cérémonie. Un Eunuque avertit aussitôt le marié par un signe, & le fait entrer sans bruit dans la chambre. Là il ôte ses habits de dessus, & se met aussitôt à genoux au pied du lit, où il demeure quelque tems sans rien faire; après quoi il s'enhardit un peu, & levant petit à petit la couverture, gratte doucement les pieds de cette Princesse, & après les avoir baisé se coule enfin entre ses bras, où elle le reçoit avec bien de la satisfaction, & souhaite que Dieu leur donne la joye de voir sortir une heureuse lignée de leur mariage. Au matin les amis du marié viennent le quérir afin de le conduire au bain, & la nouvelle mariée lui fait present de tout le linge dont on a besoin dans ce lieu-là. Lorsque toutes ces cérémonies sont faites, ils vivent plus familierement ensemble dans la maison : mais en public la Sultane ne laisse pas de garder quelques mesures avec lui, pour faire paroître sa supériorité. En effet, elle porte un *changiar* (c'est ainsi qu'on apelle un *poignard*) à son côté, & demande si souvent des presens à son mari, qu'elle épuise enfin tous ses coffres.

Après le mariage & ce qui en est le premier objet pour l'agrément de la vie, il faut parler de la maniere de le dissoudre. *Mahomet*, pour empêcher (*e*) que les maris ne repudiassent trop facilement leurs femmes, ordonna qu'après la troisiéme fois qu'ils les auroient repudiées il n'y auroit plus de retour, à moins que la femme répudiée de cette façon n'eut été mariée à une autre, & repudiée en-

(*a*) Dans les notes de *Bespier*, on trouve à l'imperatif; *aporte de l'eau* (*son ghetir*).
(*b*) Dans une citation raportée par *Bespier* on trouve que le mari leve lui-même le voile &c.
(*c*) Ou un plat de confitures.
(*d*) Elle ne retient auprès d'elle que celle qu'une citation raportée par *Bespier* apelle *la commere de la nôce*.
(*e*) *Alcoran* Ch. 2.

ensuite. Ce commandement, nous dit-on, (*a*) a été d'un si bon effet, que très peu de gens parmi les *Mahometans* prennent la résolution d'en venir jusqu'au divorce; & l'on en voit encore moins qui reprennent la femme qu'ils ont repudiée, à cause de la honte qui accompagne un tel retour; soit que cette femme ait été quelque tems sous la puissance d'un autre mari, ou que la Loi impose à celui qui demande le retour les conditions raportées par *Ricaut* (*b*), & que je repete ici après lui. C'est qu'un mari ne peut reprendre une femme repudiée qu'après avoir consenti qu'un autre en jouïsse en sa présence. Il s'est trouvé des femmes à qui cette la condition a été si favorable (*c*) qu'elles ont absolument refusé de retourner avec leur premier mari. Cette condition suit le divorce que *Ricaut* appelle *Ouch-talac*, c'est-à-dire, selon *Bespier* (*d*) *trois*, ou *troisiéme divorce*. Les Turcs en ont de trois sortes, qui tous trois se font devant le *Cadi*, qni les enregistre lui-même. Par le premier le mari & la femme restent separés d'habitation & de lit, à condition que le premier donnera à l'autre ce qu'il lui faut pour son entretien ordinaire. Le second divorce fait une séparation totale de corps & de biens, & le mari est obligé de donner à sa femme le douaire qu'il lui a promis; après quoi elle n'a plus rien à prétendre ni à sa personne, ni à ses biens, & il lui est permis de se remarier à un autre: mais néanmoins avec cette clause qu'il se passera trois lunes entre le divorce & le second mariage, pour être assuré qu'elle n'est point enceinte; car si elle l'étoit, il ne lui seroit nullement permis de se remarier, & même il lui est permis, en cas de grossesse, de rester dans la maison de son mari & d'y vivre à ses dépens jusqu'après ses couches. L'*Ouch-talac* est le plus solemnel des trois divorces: mais il n'est pas en usage chez les Persans.

A l'égard des femmes, on nous dit en géneral qu'elles n'ont pas les mêmes priviléges que leurs maris, & qu'il ne leur est point permis de se dégager des liens du mariage, à moins qu'ils manquent de leur fournir ce qui est nécessaire à la vie (*e*); c'est-à-dire du ris, du café, du bois; de l'argent pour aller au bain, & du lin pour se filer des habits: car la Loi supose que la femme doit être assez industrieuse pour s'en faire. Cependant une autre cause de séparation légitime pour la femme: c'est quand le mari fait mal les *corvées conjugales*, ou quand il ne les fait point du tout.

Les enfans étant les fruits du mariage il est tout naturel d'en parler ici. Passons ce qui concerne leur entrée daus le monde, pour passer tout d'un coup à ce qui les fait entrer dans le corps des fidelles du *Mahometisme*. C'est leur citconcision, usage religieux retenu des Juifs, ou plutôt des anciens Arabes *Ismaëlites* descendus comme les Juifs, du premier Patriarche du Judaïsme, qui a été circoncis par l'ordre tout particulier de Dieu. Les *Mahometans* attribuent à leur fondateur *Mahomet* d'être né sans prépuce; prétendant sans doute l'égaler ainsi à Moïse, à David, à Adam, & à quelques autres Saints du V. T. ce qui, au dire des Juifs, a été accordé à ces Prophétes par une faveur toute particuliere de Dieu: „ mais, nous dit *Ricaut*, ce n'est pas une chose fort extraordinaire de „ voir

(*a*) *Sale* Discours préliminaire à l'*Alcoran* Sect. VI.

(*b*) *Ricaut* ubi sup.

(*c*) *Ricaut* en raporte un exemple.

(*d*) Remarques de *Bespier* sur *Ricaut* à la fin du tome 2. de l'*Etat de l'Emp. Ottoman.* p. 684. La remarque de cet Auteur sur l'*Ouch-talac* est fort curieuse.

(*e*) *Thevenot*, *Ricaut*, *Sale* &c.

„ voir naître des enfans de cette ſorte dans les pays où la circonciſion eſt en „ uſage" : mais cela n'eſt pas ſans exemple en d'autres pays, & l'on n'a qu'à conſulter ſur ce ſujet les Auteurs qui ont décrit la partie du corps humain qui eſt revêtue du prépuce. Les Arabes (*a*) croyoient autrefois que ceux qui venoient au monde ſous l'influence de la Lune naiſſoient ſans prépuce, enſorte qu'ils paroiſſoient avoir été circoncis avant que de naitre. Les Juifs exemtent auſſi de la circonciſion ceux qui naiſſent tels, & l'on ſe contente de leur tirer un peu de ſang à l'endroit où devoit être le prépuce.

Les Turcs ne circonciſent leurs enfans qu'à l'âge de ſept ans accomplis : paſſé cet âge (*b*) ils ne les circonciſent que lorſqu'ils le jugent à propos. Les Perſans, ſelon *Chardin*, les circonciſent communément à l'âge de cinq ou ſix ans : mais dans toutes les régles, il faudroit, diſent quelques Docteurs *Mahometans*, circoncire à treize, à cauſe qu'*Iſmaël* le fut à cet âge ; ou même à neuf, parce que l'on commence dés lors à diſcerner le bien du mal. Quoiqu'il en ſoit, paſſé l'âge de cinq ans, ou de ſix à ſept, les *Mahometans*, nous dit *Ricaut*, circonciſent quand il leur plait. Je ne décrirai point la maniere (*c*) de circoncire, laquelle eſt un peu différente de celle des Juifs, & ſe fait par un Chirurgien & non par un Eccléſiaſtique : mais il eſt bon de remarquer, que toute Religion à part, la circonciſion eſt jugée néceſſaire, & a été jugée telle dés les anciens tems, dans ces climats chauds d'Orient & de Midi ; tant à cauſe de la longueur exceſſive du prépuce dans les Arabes & dans quelques autres Peuples leurs voiſins ; ce qui y forme comme un dépôt d'impureté ; qu'à cauſe du préjugé où l'on y eſt, que le prépuce nuit à la géneration. A ces raiſons phyſiques il n'y a ſans doute aucune replique. Seulement il faut y ajouter que Dieu a conſacré la circonciſion comme pour purifier une partie toute péchereſſe, & effacer en elle cette infamie contractée avant que le genre humain ſe fut formé.

Le jour auquel on circoncit un enfant eſt un jour de réjouiſſance pour toute la parenté. On le promene à cheval, diſent *Thevenot* & *Ricaut*, au ſon des timbales & des tambours de baſque, paré de ſes plus beaux habits, ſuivi de ſes amis & de ſes camarades d'école, qui repetent à haute voix des paſſages de l'*Alcoran*. Enſuite on le raméne au logis & on lui fait faire (*d*) la Profeſſion de foi en tenant un doit élevé ; après quoi on le circoncit. Comme cette cerémonie différe ſelon les pays, il ſuffira de renvoyer ici le lecteur à la figure qui repréſente un enfant équipé comme il doit l'être quand on le méne à la Circonciſion. „ (*e*) Ceux qui „ ſe font *Mahometans* dans un âge plus avancé ſont promenés à cheval tenant „ à la main gauche un dard dont la pointe eſt tournée du côté du cœur, „ pour marquer qu'ils ſe laiſſeront plutôt percer le cœur que de renoncer à la „ Religion qu'ils embraſſent". Mais un Voyageur plus moderne que celui dont je raporte la citation ſemble contredire cet uſage, puiſqu'il dit (*f*) qu'on ſe contente de faire lever le doit aux *Renegats*, qui ſe rendent *Mahometans*, en prononçant la Profeſſion de foi *Muſulmane* : & il ajoute avec raiſon, que c'eſt peut-être par mépris pour ces deſerteurs de la Religion dans laquelle ils ont été éle-

(*a*) *Pocock.* in ſpecimine Hiſt. Arab. p. 320.
(*b*) *Thevenot* L. I. de ſes Voyages Ch. 32. dit qu'ils circonciſent à l'âge de onze ou douze ans.
(*c*) On peut la voir dans *Chardin* tom. 2. p. 293. Edit. in 4. de 1735. dans *Thevenot* ubi ſup. & dans *Tournefort*, qui décrit cette cérémonie beaucoup plus en détail que les deux autres.
(*d*) *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu* &c.
(*e*) C'eſt *Ricaut* qui parle.
(*f*) *Tournefort* ubi ſup.

élevés. Mais il y a apparence que cela varie encore ſelon les pays, s'il eſt bien vrai (*a*) qu'à *Alger* on circonciſe les Renegats, après les avoir promenés en proceſſion par la ville à peu près de la maniere que *Ricaut* le dit, & au milieu d'une garde *Barbareſque* armée de ſabres; pour montrer au nouveau converti que ces ſabres ſont dégainés pour le mettre en piéces, s'il témoigne le moindre penchant à reprendre le Chriſtianiſme.

Le jour de la Circonciſion eſt auſſi celui où l'on donne le nom à l'enfant. Cependant on trouve encore ici des exceptions remarquables. *Tournefort* nous aprend que le pére donne le nom qu'il veut à ſes enfans lorſqu'ils viennent au monde; qu'il tient le nouveau né entre ſes bras, & l'élevant en haut l'offre à Dieu, après quoi il lui met un grain de ſel dans la bouche; & qu'alors il lui prononce le nom en lui donnant la bénédiction. La ſuperſtition ſe mêle ici. En Perſe le nom eſt tiré au ſort. On le cherche au haſard dans l'*Alcoran*, ou l'on met pluſieurs noms enſemble & on les donne à tirer à un enfant: ſi cette ſuperſtition n'eſt pas génerale, elle eſt du moins établie en Perſe, & c'eſt *Chardin* qui nous l'aſſure. Une autre choſe digne de remarque c'eſt cet uſage par lequel il ſemble qu'on demande grace devant Dieu pour les enfans qui ſont morts ſans avoir été circoncis. On leur caſſe le petit doit avant que de les enterrer. Mais ni cette pratique, ni tout ce que je viens de raporter ne ſuffit pas pour prouver que la Circonciſion ſoit un acte indiſpenſable de Religion. La plupart des *Mahometans* ne la croyent pas abſolument néceſſaire au ſalut. Cependant il ſe trouve parmi eux de ces rigides connus dans toutes les Religions, qui croyent que la cérémonie a la vertu de rendre *interieurement fidèlle.* Ils s'imaginent que Dieu ne recevroit pas les priéres d'un homme à qui l'on auroit laiſſé le prépuce. On nous dit auſſi que d'autres dévots *Muſulmans* ſe perſuadent que la Circonciſion des péres influe ſur les enfans & leur ſuffit. Ceux-ci, comme on voit, étendent fort loin la vertu de la Circonciſion, & ſemblent aprocher de l'idée que ſe font les rigides Calviniſtes au ſujet des enfans morts ſans Batême & néanmoins regenerés, élus & ſauvés en vertu de la fidelité de leurs péres. Je dois remarquer ici la ſuperſtition des femmes ſteriles qui avalent un prépuce, croyant que c'eſt un remede ſûr pour reparer leur défaut; ou celui de leurs maris, diront peut-être les rieurs.

Je terminerai cette matiere par quelques remarques qui apartiennent à la naiſſance & à l'éducation des Enfans. D'autres remarques ſur les uſages funebres des *Mahometans* finiront cette Diſſertation. Ma premiere remarque concerne la naiſſance des enfans des Princes & des grands Seigneurs. On prend génerale ment grand ſoin de cacher le tems & le moment de leur naiſſance, pour ſurmonter les charmes & les ſortileges; & ſurtout, ſelon ce que nous dit un Voyageur, pour prévenir les préſages des Aſtrologues, & empêcher qu'ils ne leur faſſent des horoſcopes ſiniſtres, qui fixent la deſtinée de ces enfans: comme ſi le cours de la vie pouvoit dépendre d'un homme, qui d'un moment à l'autre ne ſauroit deviner quel ſera le ſort de la ſienne. Mais nous ne devons pas exiger que la raiſon ſoit plus forte dans le ſein du *Mahometiſme* qu'en toute autre Religion, lorſque de fauſſes eſperances, ou une crainte frivole ont commencé d'étourdir le jugement.

2. Les Turcs & les autres *Mahometans* ont l'uſage de l'adoption comme toutes les autres Nations. Elle eſt même aſſez fréquente parmi les Turcs. Cette adoption

(*a*) *Pitts* Religion and manners of the *Mahometans.* Ce Livre a été imprimé à Londres en 1731.

tion se fait en faisant passer dans la chemise de celui qui adopte la personne qui est adoptée. On appelle (*a*) cette adoption *Akhrat.*

3. *Ricaut* a fait des remarques très judicieuses sur l'éducation des jeunes gens qui sont destinés au service du Grand Seigneur ; & ces remarques se peuvent appliquer plus ou moins à l'éducation des particuliers. Avec la Religion qui fonde le *Musulmanisme* , la vigueur & la beauté sont pour les *Mahometans* les deux grands objets de l'éducation, qui rendent agréable aux yeux des hommes celui que la Religion toute seule n'est capable que de rendre agréable à Dieu. Les *Mahometans* s'imaginent qu'un corps malfait ne sauroit loger qu'une ame malfaite ; & les Indiens vont plus loin en ajoutant que les ames des corps malfaits y ont été logées pour les grands crimes qu'elles ont commis dans une autre vie. Du reste c'est une idée assez répandue, & que le seul Christianisme est capable de corriger ; que les gens diformes & marqués de défauts notables sont méchans & vicieux, & que l'éclat du corps fait briller (*b*) la beauté de l'ame.

4. Mais cet éclat du corps excite dans les jeunes *Mahometans* cette passion dangereuse que l'Antiquité a déguisée autrefois sous le beau nom d'*Amour Platonique.* Il est bien difficile, qu'étant faits comme nous sommes, l'amour des perfections du corps & de l'ame, les liaisons que forment ces perfections entre les hommes, l'ardeur avec laquelle on travaille à les entretenir, les sentimens qui les expriment , la force des expressions , une vue continuelle des sens frapés d'un objet aimable ; il est dis-je bien difficile , qu'un tel amour conserve une véritable pureté ; & il y a trop d'exemples du contraire chez tous les Peuples anciens & modernes pour en alleguer ici aucun. Contentons nous de renvoyer à (*c*) *Ricaut* ceux qui seront curieux de savoir comment les Turcs justifient un amour qui degénere à la fin en cette sensualité criminelle qu'on a vu s'allumer, il n'y a pas longtems, dans des pays assez voisins des glaces du Nord

En Turquie les pleurs des femmes commencent le dueil pour les morts, & les lamentations s'étendent si loin, que cela suffit pour annoncer une mort aux voisins les plus éloignés. En plusieurs endroits d'Afrique les *Mahometanes* ajoutent à ces pleurs, ou même à ces hurlemens qu'exigent dans leur pays la coutume & l'imitation, la suie , & l'huile détrempée avec du noir pour s'en barbouiller le visage : ce qui joint à des cris afreux, à des têtes generalement échevelées dans une assemblée de trente ou quarante femmes, entre lesquelles il y en a toujours plusieurs , qui s'égratignent le visage avec leurs ongles ou avec des aiguilles, fait un concert de dueil, sans lequel sans doute les préliminaires des funerailles paroîtroient mal observés.

L'usage de pleurer bien haut les morts & avec beaucoup de fracas en se roulant dans la poussiere & se couvrant de cendres &c. est fort ancien dans l'Orient : & tout cela, comme on le voit par les Relations des Voyageurs a fort peu changé parmi les Orientaux modernes. Aujourd'hui en géneral on pleure & l'on

(*a*) Voy. d'*Herbelot* à ce mot *Biblioth. Orient.*

(*b*) *Gratior, & pulchro veniens e corpore virtus*, dit *Virgile.*

(*c*) *Ricaut* Etat &c. L. I. Ch. 7. Je remarquerai ici que les Turcs passent pour être extrêmement adonnés à la S...*Thevenot* assure qu'ils cherchent si peu à se cacher de cet abominable vice, qu'ils en font le sujet ordinaire de leurs chansons. La Religion n'a donc pas changé en eux l'effet de ce temperament que nous devons, comme les autres animaux & les plantes, au climat & à l'air du pays où nous sommes nés. Les Grecs prédecesseurs des Turcs tomboient dans les mêmes excès. Souvenons des chansons S. . . tes d'*Anacreon.* Ce vice a même passé chez les Turcs jusques dans le lit conjugal, & peut servir à une femme de sujet légitime au divorce. Quand cette circonstance odieuse l'oblige de demander la séparation, elle renverse sa pantoufle devant le juge ; & cela veut dire que les caresses du mari ont été irregulieres & une aproche sterile qu'un Auteur moderne a appellé l'*Arriere-Venus.*

l'on fait le deuil avec beaucoup moins d'éclat chez les Chrétiens. Un long manteau avec un long crêpe & des habits noirs marquent extérieurement le deuil d'un fils pour son pére, d'un frere pour un frere, ou pour une sœur & d'un mari pour sa femme. Celle-ci porte en pareil cas des coifes abatues sur le visage & des habits noirs & unis : & tout cela est si bien règlé, que tristesse ou non, il faut paroître en public un certain tems en cet équipage, parce que la coutume & la bienséance le veulent ainsi; de même qu'elles veulent & ordonnent que tous ceux qui s'assemblent dans une Eglise sous la baniere d'une dévotion d'éclat y paroissent tous prier également Dieu, &, toujours en observant cette bienséance qu'éxige le lieu, s'y répentir en aparence devant les hommes, à peine de passer pour irréligieux & libertins, ou même pour athées & gens sans foi. (*a*) *Thevenot* nous dit que ces *Mahometanes* Turques ne pleurent plus aussitôt qu'elles cessent d'avoir des témoins de leurs larmes. Il ajoute que ces pleurs durent plusieurs jours ; que souvent on les recommence au bout de l'année, & que l'on y employe aussi des femmes qui *pleurent à gages*. Pour ensevelir le mort, on le lave & on le rase : on brule autour de lui assez d'encens pour chasser le Diable & les autres mauvais esprits, qui selon la croyance des *Mahometans* rodent tout au moins autant autour d'un mort qu'autour d'un homme vivant. C'est ici encore une de ces opinions anciennes & génerales partout l'Orient, & ailleurs aussi. Après ces petites cérémonies on ensevelit le mort dans un suaire sans couture, afin, nous dit-on, que le mort puisse se mettre sans peine à genoux quand il subira l'examen dans l'autre monde . . Le cercueil du mort, lorsque celui-ci est d'un pays où l'usage d'en donner aux morts est établi, est couvert (*b*) d'un poile à l'enterrement, & le convoi funèbre est composé d'*Imans*, qui vont les premiers en priant Dieu dans la route. Les parens & les amis suivent, & les femmes marchent après en pleurant. Arrivés au sépulchre ils tirent le mort du cercueil & le descendent dans la fosse : pour les femmes, elles continuent d'y pleurer.

Thevenot nous dit aussi „ qne la différence des Tombeaux des Turcs d'avec „ ceux des Chrétiens du pays est, qu'après que les premiers ont mis leurs morts „ dans la fosse, ils mettent au dessus de biais une planche dont un bout est „ posé au fond de la fosse, & l'autre aboutit au haut de la dite fosse, ensorte que la planche couvre le corps . . . . . mais ni les uns, ni les autres „ n'enterrent point leurs morts dans des bieres". Les Turcs posent une pierre sur la tête du mort, pour la commodité des Anges, qui doivent examiner le défunt. Cette civilité populaire & superstitieuse est dûe aux Anges : il leur faut un siege, & les Turcs croyent qu'une telle précaution rendra ces Anges plus traitables. Ces fausses idées sont de tout pays ; on croit que les Anges sont des esprits, & cependant on les traite comme des corps. Un *Mahometan* superstitieux s'imagine qu'une *politesse* faite aux Anges examinateurs les féra passer légerement sur les iniquités d'un mort ; & l'on trouvera chez nous des Chrétiens, qui se persuaderont qu'un petit compliment fait à un Saint leur rendra un jour le même service. Un autre traitera ce compliment d'Idolatrie: mais en même tems il suposera que dix ou douze pseaumes chantés *méchaniquement* dans un Temple & presque à se rompre les poumons, avec trois sermons écoutés ensuite

(*a*) Voyage tome pr. Ch. 43. du L. I.
(*b*) La taille-douce représente un Enterrement Turc de Constantinople.



B. Picart sculp. direx. 1729.

ENTERREMENT des TU

CONSTAN



T des ...CS de CONSTANTINOPLE

te pendant un Dimanche aux heures deſtinées à cette dévotion pourront effacer au dernier jour toutes les injuſtices qu'il a commiſes pendant ſa vie. Telles ſont les fauſſes idées que l'on ſe fait de cet Etre Souverain, qui eſt infiniment miſéricordieux, mais qui, pour le malheur des faux dévots, eſt auſſi infiniment juſte. .

Je paſſe dans ces petites deſcriptions la différence des Poiſles, ſelon que les morts ont été ou gens de guerre, ou d'Egliſe, & celle des ornemens des tombeaux, ſelon que l'on a été ou riche, ou pauvre ſur la terre. Une remarque plus importante eſt, que les *Mahometans* ſe font enterrer, dit *Thevenot*, près des grands chemins „ afin que les paſſans ſe ſouviennent de prier Dieu pour eux, „ & leur ſouhaitent ſa bénediction, & c'eſt pour cela que ceux qui font quel- „ que pont, ou quelqu'autre ouvrage public par charité, ſe font ordinaire- „ ment enterrer deſſus ou auprès, afin d'avoir les priéres des paſſans. On voit, „ continue-t-il, dans ces cimétieres tant de groſſes pierres dreſſées, qu'il y en „ auroit aſſez pour bâtir une ville. Après qu'on a enterré le mort, les parens „ & les amis viennent pendant l'eſpace de pluſieurs jours prier ſur ſon tom- „ beau, demandant à Dieu qu'il delivre le défunt des tortures des Anges „ noirs; & ils diſent au mort, en l'appellant par ſon nom, *n'aye point de peur*, „ *mais repons leur bravement.* . . . . . . Le Vendredi pluſieurs (parens ou „ amis) apportent dequoi boire & dequoi manger. Tout cela ſert aux paſ- „ ſans, qui peuvent y manger & boire avec liberté. . . " (*a*) Cet acte de charité ſe fait dans la vûe d'attirer des priéres & des bénedictions en faveur du pauvre mort.

On raporte une opinion aſſez ſinguliere des *Mahometans* de Perſe. C'eſt que chacun (*b*) doit avoir ſoin de mourir au même endroit où l'Ange, qui a préſidé à ſa naiſſance, à pris la terre dont il a été formé. Ils s'imaginent, nous dit-on, que l'Ange de la nativité mêle de la terre dans la matiere dont l'homme eſt formé. Il eſt donc bien juſte que cette terre ſoit rendue à ſa terre primitive. Une autre opinion, mais plus raiſonnable, ou qui du moins eſt fondée ſur un principe d'humanité, eſt que ſi l'on rencontre un convoi funebre, on doit ſe détourner de quelques pas pour accompagner le mort, & même prêter ſes épaules pour aider à le porter, s'il eſt néceſſaire.

Ces mêmes Perſans ont retenu dans le deuil l'ancienne coutume de déchirer ſes habits pour marquer ſon affliction. Ils déchirent leur *Caba*, qui eſt une eſpéce de veſte. On doit les louer d'une choſe tout autrement *méritoire :* c'eſt qu'ils font des aumônes pendant ſept jours de leur deuil : mais décrivons plus particulierement dans les termes de *Chardin*, ce qui ſe paſſe chez les Perſans depuis la mort d'un malade juſqu'au dueil incluſivement.

„ Dès qu'un malade donne des ſignes de mort, on allume ſur les terraſſes „ du logis de petites lampes en divers endroits. C'eſt pour avertir les paſſans, „ &

(*a*) Je ne répeterai rien ici ſur cet uſage établi chez pluſieurs Peuples anciens & modernes, de boire & manger enſemble après les funerailles des morts: mais je ne ſai ſi la vraye origine de cette coutume qui tend à une eſpéce de réjouiſſance, n'eſt pas fondée ſur l'immortalité de l'ame, & ſur l'idée qui s'eſt conſervée dans tous les ſiecles, d'une autre vie après celle-ci. On a pu devoir à cette même idée les pleurs repandus à la naiſſance des enfans; uſage connu dans les Indes & pratiqué par quelques anciens peuples d'Europe & d'Aſie. *Lugentur apud quosdam puerperia; natique deflentur, funera contra feſta ſunt, & veluti ſacra, cantu luſuque celebrantur;* dit Pomponius Mela c. 2. L. 2. *de ſitu orbis* en parlant des *Thraces.* Il en avoit dit à peu près autant des *Eſſedons*, qui ſont les Tartares voiſins du *Palus Mæotides*, aujourd'hui *Mer de Zabacche.*

(*b*) *Thevenot*, *Chardin* & autres. *Chardin* Tome IV. p. 109. Edit. de 1735. in 4. dit que l'Ange *formateur* de la créature humaine jette un peu de terre dans la matrice au moment de la conception.

„ & les voiſins, de prier Dieu pour le malade. Des *Molla*, ou Ecléſiaſti-
„ ques, ſont mandés, qui tournent ſon eſprit au repentir de ſa vie paſſée, lui
„ parlant de tous les péchés & de tous les excès dans leſquels il peut-être tom-
„ bé. Le malade dit à chaque paſſage *Taubé*, c'eſt-à-dire *je me repens*; & quand
„ il ne peut plus parler, on lit l'*Alcoran* auprès de lui, juſqu'au moment qu'il
„ rend l'eſprit.

„ Ce moment funeſte eſt marqué par des éclats de cris & de gémiſſemens
„ ſi furieux, que tout le voiſinage eſt bientôt informé de ce qui eſt arrivé.
„ Tous ceux qui ſont intereſſés dans la perte qui vient d'arriver, comme les
„ Parens entre autres, ſe déchirent les habits du cou juſqu'à la ceinture, s'ar-
„ rachent les cheveux, s'égratignent le viſage, ſe frapent la poitrine, & font
„ tous les autres actes de deſeſpoir. Les femmes, ſur-tout, s'emportent aux
„ excès de fureur & de déſolation les plus outrés, qu'elles entremêlent de
„ longues complaintes, de recits tendres & touchans, & d'apoſtrophes au
„ mort.

„ On envoye cependant chez le *Cazy*, qui eſt le Juge civil, pour donner
„ avis du décès, & pour avoir un ordre au *Mordichour* de prendre le corps,
„ le laver & l'enſevelir. *Mordichour* veut dire *laveur de corps morts*. C'eſt un
„ Office, & perſonne que celui qui en eſt revêtu, ou ſes ſubdelégués, ne
„ peut laver un mort. Il eſt établi par la Juſtice, afin qu'on ſache le nom-
„ bre des morts, & les maladies dont ils meurent. On dit au Portier du *Ca-*
„ *zy*, *un tel eſt mort*. Il répond: *votre tête ſoit ſaine*; & à même tems il va
„ quérir un petit papier ſcellé du Juge, qui eſt une permiſſion de laver le
„ corps. La permiſſion ne coute rien; mais le Portier du Juge civil, qui la
„ délivre, prend quelques ſous de droit, ſelon la condition des gens.

„ Avec ce billet on va au laveur des morts, qui donne du monde pour la-
„ ver le corps. Les hommes lavent les hommes, & les femmes lavent les
„ femmes. Le laveur deshabille le cadavre, & s'empare des habits qu'il a ſur
„ le corps, leſquels lui apartiennent de droit; car du moment qu'une perſon-
„ ne eſt morte, on n'y oſe toucher, parce qu'on ſeroit ſouillé; & on porte le
„ corps au lavoir. Il y a de ces lavoirs mortuaires dans toutes les Villes, dans
„ un lieu retiré & couvert. A *Iſpahan*, par exemple, parce que la Ville eſt
„ ſéparée en deux quartiers, il y a deux principaux *Mordichours* ou laveurs de
„ morts; & entre les autres lavoirs, il y en a un fort grand dans une cour
„ reculée de la vieille Moſquée, qui eſt un grand baſſin de vingt degrés ſous
„ terre. On y porte les corps, mais ce n'eſt que des gens du Peuple. Car
„ pour les autres, on les lave dans leurs maiſons, on couvre d'une tente le
„ baſſin où l'on lave le corps, afin qu'on ne puiſſe le voir d'aucun endroit;
„ & quand le corps eſt lavé, on lui bouche toutes les ouvertures, ou les con-
„ duits avec du coton, afin qu'il n'en ſorte aucune humeur qui le ſaliſſe le
„ moins du monde.

„ On enſevelit enſuite le cadavre dans un linge neuf, ſur lequel les gens qui
„ en ont le moyen font écrire des paſſages de leurs ſaints Livres. J'en ai vu
„ qui faiſoient écrire le *Tauchen*, ou *Cotte de maille*. C'eſt le nom d'un petit
„ Livre, qui comprend les attributs de Dieu. Ils ſont au nombre de *mille-un*;
„ & cet *un* eſt mis par-deſſus les *mille*, pour marquer, diſent-ils, que dans
„ l'infinité de Dieu, mille attributs ne définiſſent pas mieux ſon eſſence qu'un
„ attribut. Les linges dans leſquels fut enſeveli *Saroutaky*, ce Grand-Viſir Eu-
„ nuque, qui fut aſſaſſiné ſous *Abas II.* contenoient tout l'*Alcoran*, écrit avec
„ de

„ de la Terre ſainte, détrempée avec de l'eau & de la gomme. On appelle „ Terre ſainte en Perſe, la terre des lieux de l'Arabie, que la dévotion *Mahometane* a conſacrés à cauſe des Saints qui y ſont trépaſſés. On peut juger combien il falloit qu'il y eut de linge. . . . .

„ Quand le corps eſt enſeveli, on le dépoſe dans un lieu retiré du logis; „ & s'il doit être porté à quelque ſépulcre éloigné, on le met dans un cercueil de bois, qu'on remplit de ſel, de chaux, & de parfum, mêlés enſemble, pour le conſerver. L'on n'embaume point autrement les corps en „ Orient. On ne les vuide point, cela paſſe parmi eux pour une ordure, „ & pour une impieté. On met les morts promtement au cercueil en Perſe, „ parce que l'air y étant très ſec preſque par-tout, un corps mort enfle ſi fort „ au bout de huit ou dix heures, qu'on ne le pourroit plus enfermer dans la „ biere.

„ Les enterremens de l'Orient ſe font communément avec peu ou point de „ pompe. Un *Molla* vient avec la biere de la Moſquée prochaine, qui eſt un „ méchant cercueil de trois planches groſſieres & mal agencées, avec un couvercle qui tourne deſſus par une cheville. On met le corps là-dedans, & „ ſi c'eſt quelqu'un du commun Peuple, on l'emporte ſans façon. Le corps „ eſt toujours porté vîte, & comme en courant, & n'eſt d'ordinaire accompagné que des porteurs, prononçans à mots lents & repoſés, *Alla*, *Alla*, „ c'eſt-à-dire *Dieu*, *Dieu*.

„ Quand l'enterrement eſt de perſonnes de condition, & riches, on porte „ devant le corps les enſeignes de la Moſquée. Ce ſont de longues piques de „ différentes ſortes, les unes ayant une main de laiton ou de cuivre au bout, „ qu'on appelle *la main d'Aly*; les autres ſurmontées de Croiſſans; les autres „ des noms de *Mahammed*, de ſa Fille, & de ſes douze premiers légitimes Succeſſeurs, faits comme nous faiſons des chiffres de noms. Il y a toujours „ quatorze de ces enſeignes enſemble; c'eſt ce qu'on appelle le train des *Tchardé Maſſoum*, c'eſt-à-dire *les quatorze Purs*, ou *Saints*. Il y a encore de ces „ perches dont les futs ſont des lames de laiton, ou de fer, larges de quatre „ doigts, & longues de trois à quatre pieds, ſi foibles que la moindre agitation les fait plier. Au haut ſont attachées des bandes de taffetas, qui pendent tout du long. Après ces enſeignes viennent cinq ou ſix chevaux de „ main, portant les Armes & le Turban du défunt. Puis vient le *Si-paré*, „ c'eſt-à-dire l'*Alcoran*, en trente parties, ou ſections, ce qu'ils appellent *Giuſve*, c'eſt-à-dire *portion*. On le garde ainſi en grand volume dans les principales Moſquées. Il eſt écrit en lettres ſi groſſes, que chacune eſt groſſe „ comme le pouce. Trente *Talebelme*, ou Etudians, le portent en le liſant, „ & il faut qu'il ſoit tout lu avant qu'on mette le mort dans la foſſe. Si c'eſt „ une femme qu'on enterre, on porte au deſſus de la biere le *Tcharchadour*, „ c'eſt-à-dire, *les quatre voiles*, qui eſt un poiſle porté ſur quatre longs bâtons. „ C'eſt-là toute la Pompe funèbre, à moins que les parens du défunt ne veuillent faire encore plus d'éclat; auquel cas ils multiplient les choſes que nous „ venons de dire.

„ Il n'y a point de gens exprès pour porter un corps mort au tombeau. „ Ses voiſins, ou ſes domeſtiques, lui rendent ce dernier devoir. La coutume eſt de porter le cercueil, juſqu'à ce que quelqu'un tende l'épaule; & la „ charité *Mahometane* enſeigne, quand on rencontre un enterrement, de porter la biere, au moins dix pas. J'ai vu diverſes fois des gens de conſidera-

„ tion mettre pied à terre en rencontrant un corps mort, & lui faire cet offi-
„ ce, & puis remonter à cheval.

„ On n'enterre jamais dans les Mosquées, parce qu'encore que les corps „ morts ayent été purifiés, on ne laisse pas de les regarder toujours comme „ rendant impur tout ce qui y touche, & les lieux où on les met.

„ Aux petites Villes, les sepulcres sont presque toujours hors des portes, & „ sur les grands chemins, & c'est de même aux Bourgs & aux Villages; ce „ qui est une institution qui a sa morale, & par laquelle on prétend instruire „ les vivans: mais les grandes Villes sont pleines de cimétieres, sur-tout où „ l'air est sec. Les fosses en Perse sont plus petites qu'ailleurs, n'ayant que „ deux pieds de large, six de long, & quatre de profondeur. Mais voici qui „ est fort particulier. A un des côtés du sepulcre, celui qui regarde la *Mec-* „ *que*, ils creusent au fond une voûte un peu inclinée, de la longueur & de „ la largeur de la fosse, qui est comme une autre fosse, dans laquelle ils four- „ rent le corps enseveli dans ses linges, & sans cercueil, le couchant sur le cô- „ té, le visage vers la *Mecque*; & pour empêcher qu'il ne tombe de la terre „ dessus en remplissant la fosse, ils mettent deux tuiles en équerre sur la tête. „ Quand c'est une fosse pour de pauvres gens, on ne fait point cette voûte „ tout du long de la fosse, mais seulement à un bout, pour y mettre la tête, „ laquelle ou couvre aussi de deux tuiles: mais au contraire, si c'est pour un „ homme riche, ou pour quelque grand guerrier, on met à côté de lui, dans „ la fosse, son turban, son épée, son arc, & son carquois; & puis on mure „ cette fosse laterale, si je puis l'appeller ainsi, par une couche de tuiles avec „ du plâtre, afin que le corps soit arrêté là-dedans, & que la terre dont on „ remplit la fosse ne puisse tomber dessus. Nous dirons tantôt à quoi bon „ tout ce mystere. J'observerai auparavant que les *Sahieds*, qui sont gens qui „ se disent descendus de *Mahammed*, ne sont point enterrés comme les autres „ *Mahometans*; car après les avoir descendus dans la fosse dans leurs linges „ simplement, on n'y jette point de terre, mais on couvre la fosse d'une „ pierre.

„ On couvre les fosses, ou de brique, ou de pierre brute, ou de marbre, „ de ce marbre bâtard qu'il y a en Perse, lequel est brun & très dur; & ils „ mettent des pierres droites aux bouts, qui font connoître le sexe du corps „ enterré: si c'est un homme, ils mettent à la tête une pierre chargée d'un „ turban: si c'est une femme, ils mettent deux pierres droites en tables, aux „ deux bouts. La fosse ne doit être élevée que de quatre pieds au plus; & „ d'ordinaire elle ne l'est que de deux. La tombe qui la couvre a toujours quel- „ que inscription, mais ce n'est pas d'ordinaire du nom & des éloges du défunt; „ ce sont des passages de l'*Alcoran*.

„ Les gens de moyen & de bas état commencent au bout de huit ou dix „ jours à aller visiter le sepulcre, & les femmes particulierement n'y man- „ quent point. On en voit toujours les cimétieres remplis, surtout à de cer- „ taines Fêtes, & surtout le soir & le matin, ayant leurs enfans avec elles, „ grands & petits. Elles se mettent là à pleurer les morts, en faisant des cris „ & des pleurs, en se battant la poitrine, & s'arrachant le visage & les che- „ veux; ce qu'elles entremêlent de longs récits de leurs entretiens passés avec „ le défunt: & le refrein continuel est, *Rouh, rouh, Ame, Esprit, où ès-tu* „ *allé? Pourquoi n'animes-tu plus ce corps? Et toi, corps, qu'avois-tu à mourir?* „ *te manquoit-il de l'or, de l'argent, des vêtemens, des plaisirs, des tendresses?*

„ Leurs

„ Leurs amies les consolent, & puis les emménent, laissant quelquefois des
„ offrandes de gâteaux, de fruits, & de confitures, qui sont, disent-ils,
„ pour les Anges Gardiens du sépulcre, pour les rendre favorables aux dé-
„ funts.

„ Les gens de condition ordonnent d'ordinaire qu'on enterre leur corps au-
„ près de quelque grand Saint, mais rarement vont-ils jusqu'à se faire por-
„ ter à la *Mecque*, ou à *Medine*, parce qu'il y a trop loin; mais ils ordon-
„ nent qu'on fasse leur sépulcre ou à *Negef*, qui est une Ville de la contrée
„ nommée *Kerbela*, dans l'Arabie deserte, où *Aly*, le grand Saint des Per-
„ sans, est enterré; ou bien à *Metched*, au sépulcre d'*Imam Reza*; ou à *Com*,
„ auprès de *Fatmé*, l'un & l'autre descendans d'*Aly*; ou bien à *Ardevil*, au-
„ près de *Cheik Sephy*, à deux ou trois mois de chemin. Tandis qu'on se
„ prépare à ce long voyage, on dépose le cercueil à quelque grande Mos-
„ quée, dans de petites cavernes qui sont faites exprès, lesquelles on mure,
„ afin que le corps y soit plus resserré, & plus hors de la vûe, & on ne l'en
„ tire qu'au moment que tout est prêt pour l'emporter. Les Persans croyent
„ que les cadavres ne s'alterent point, pendant qu'ils sont ainsi déposés, &
„ avant qu'on les enterre; parce, disent-ils, qu'avant que de se corrompre &
„ s'alterer, il faut qu'ils rendent compte aux Anges du sépulcre qui attendent
„ le mort à sa fosse, pour lui faire son procès. Mais j'en ai souvent rencon-
„ tré sur les grands-chemins, qui puoient assez fort pour les détromper de
„ cette sotte opinion. On ne passe point au travers des Villes, quand on por-
„ te des corps avec soi pour les mener enterrer. Les Persans le tiendroient de
„ mauvais augure, disant, *qu'il faut que les morts sortent, mais qu'il ne faut point*
„ *qu'ils entrent.*

„ Le dueil dure quarante jours, au plus. Il ne consiste point à porter des
„ habits noirs, (le noir étant chez les Orientaux une couleur détestable, qu'ils
„ apellent *la couleur du Diable*, disant, qu'*un vêtement tout noir est un appareil in-*
„ *fernal.*) Il consiste à jetter des cris, comme je l'ai raporté; à être assis im-
„ mobile, à demi vêtu d'une robe brune ou pâle; à se refuser l'aliment huit
„ jours durant, comme pour dire que l'on ne veut plus vivre. Les amis en
„ envoyent, & viennent consoler; & le neuvieme jour, on mène les hommes
„ au bain, on leur fait raser la tête & la barbe, on leur donne des habits
„ neufs, avec quoi le deuil est passé pour l'extérieur, & l'on va rendre les vi-
„ sites. Mais les lamentations continuent dans le logis jusqu'au quarantieme
„ jour, non pas sans cesse, mais à reprises, deux ou trois fois par semaine &
„ surtout aux mêmes heures que le défunt a rendu l'esprit; ce qui va toujours
„ en diminuant jusqu'au quarantieme jour qu'il ne s'en parle plus. Les femmes
„ sont toujours les plus difficiles à consoler . . . . aussi y a-t-il toujours pour
„ elles beaucoup plus de quoi s'affliger, parce que le veuvage est d'ordinaire
„ une condition qui ne change point en Orient.

„ Les consolations que les Persans se donnent à la mort de leurs parens & de
„ leurs amis sont sages & sensées & d'une bonne Philosophie, en comparant la
„ vie à une caravane, dont tous les voyageurs arrivent au *Caravanserai*, qui est
„ le gite ou rendés-vous general, bien que les uns s'y rendent plutôt & les au-
„ tres plus tard. . . .



SUITE DE LA DISSERTATION PRECEDENTE OU DESCRIPTION GENERALE DES CEREMONIES RELIGIEUSES DU MAHOMETISME.

JE renferme ici ce qu'on peut appeller plus particulierement *Cérémonies Religieuſes*, mais il faut commencer par une petite deſcription du pouvoir des Monarques *Muſulmans*, après quoi je donnerai celle du Clergé *Mahometan*.

Le *Sultan*, ou le Grand Seigneur, que l'on voit dans cette Eſtampe, eſt abſolu ſans être pourtant à l'abri des révolutions que les gens de guerre, les courtiſans & le Peuple excitent ſouvent contre lui, & qui ſont ſuivies de la dépoſition, quelquefois même d'une mort tragique. Ces révolutions ſe font ſentir en Perſe & en Arabie, comme en Turquie; mais elles ſont incomparablement plus fréquentes chez les *Mahometans* d'Afrique. Ces Peuples portent la barbarie & la férocité beaucoup plus loin que les autres *Mahometans*. L'habitude, qui de tout tems a rendu les Orientaux eſclaves de leurs Monarques, & le *Muſulmaniſme*, qui ſoumet ſans réplique aux déciſions des Souverains, ſemblent favoriſer le tempérament que ces Africains ont hérité de leurs Ancêtres; mais quoi qu'il en ſoit on peut dire que les Princes, les Courtiſans & les Peuples *Mahometans* ſont tour à tour eſclaves les uns des autres: & c'eſt-là l'effet ordinaire du Deſpotiſme.

„ Les



B. Picart sculp. dir.

LE GRAND SEIGNEUR en habit de Ceremonie le jour de Beiram.



B. Picart sculp. dir.

LA SULTANE ASSEKI, ou SULTANE REINE.

„ Les Cadis & les Juriſconſultes Turcs , c'eſt (*a*) *Ricaut* qui parle ici, di-
„ ſent que le Grand Seigneur eſt au deſſus des Loix , c'eſt-à-dire qu'il peut les
„ expliquer & les renverſer comme il lui plaît ; que ſa bouche eſt la Loi mê-
„ me, & que les interprétations qu'il donne ſont infaillibles. Il eſt vrai qu'aſ-
„ ſez ſouvent il conſulte le *Mufti*, mais par forme *ſeulement* & pour contenter
„ le peuple.

L'Empereur nouvellement élu eſt conduit en pompe à la Moſquée d'*Ajoub* ou *Toup*, qui étoit un Saint *Mahometan* & même , nous dit-on , Compagnon de *Mahomet*. C'eſt-là que cet Empereur eſt recommandé à Dieu par des priéres ſolemnelles , qui tendent à lui demander qu'il le fortifie & lui donne la ſageſſe &c. & nous les faiſons auſſi ces prieres: mais, de même que les *Muſulmans*, nous ignorons pourquoi Dieu les exauce ſi rarement. Après cet acte de dévotion le *Mufti* embraſſe le Sultan & lui donne ſa bénediction. *Thevenot* dit qu'il lui ceint l'épée. Le nouveau Souverain jure de défendre la Religion , & les Loix de *Mahomet*; les Viſirs & les Bachas le ſaluent profondement, touchent la terre de leur front , baiſent le bas de ſa veſte &c. C'eſt-là un véritable cérémonial, où le cœur a fort peu de part. Et comme dans l'*Alcoran* (*b*) le Prince eſt qualifié *bouche & interprête de la Loi* ; cette ſageſſe qu'on a demandée pour lui à Dieu, n'eſt autre choſe dans le Souverain que l'art de mettre ſes paſſions en œuvre, & dans les courtiſans, l'art de les ſuivre & d'en faire ſon profit particulier , ſans aucun égard pour le peuple , qui ne leur paroit né que pour être eſclave. On trouve dans (*c*) *Ricaut* des remarques très judicieuſes ſur l'autorité du Grand Seigneur, & je crois devoir y renvoyer le lecteur. On y verra que les Docteurs *Muſulmans* connoiſſent la diſtinction (*d*) *des deux glaives*. Dans les choſes civiles la Loi du Prince eſt, diſent-ils, arbitraire, & ſa volonté eſt la ſeule Loi qu'il doit ſuivre : mais il n'en eſt pas ainſi des droits de la Religion. Ces droits bornent ſon pouvoir. Reſte à montrer s'ils ne confondent pas, comme un grand nombre de Chrétiens, les droits de la Religion avec ceux des Eccléſiaſtiques. La lecture de l'Hiſtoire du *Muſulmaniſme*, & la connoiſſance de la politique des *Mahometans* ſont ſeules capables d'en décider.

Quoiqu'il en ſoit, comme la ſervitude fournit des motifs de conſolation, de même que la liberté, les plus grands Seigneurs ne ſe font pas moins honneur du titre d'*Eſclave* de leurs Monarques, que les Anglois de celui de *Freeholder*, avec lequel ils réſiſtent en face à la volonté de leur Souverain. C'eſt ainſi que chaque peuple étant né dans certains uſages, élevé dans certaines maximes, trouve lieu de ſe contenter du fruit qu'elles lui produiſent. Et qui ſait, ſi celui qui ſe qualifie (*e*) *Kouli* en Orient ne s'eſtime pas beaucoup plus que le plus puiſſant *Freeholder* de la grande Bretagne ?

Le (*f*) *Mufti* que l'on voit repreſenté ici, eſt le Chef du Clergé Turc, & même celui de la Loi civile, l'interprête de l'*Alcoran*, & le directeur de la Religion. On le conſulte ſur les affaires de conſcience, & il en décide les cas avec une reſtriction qui nous aprend qu'il ne ſe croit pas infaillible & qu'il n'eſt nullement eſtimé

(*a*) Ubi ſup. L. I. Ch. 1.

(*b*) Voy. *Alcoran* Ch. 52. Les Princes s'apliquent ce que *Mahomet* demandoit à ſes Sectateurs.

(*c*) *Ricaut* L. I. Ch. 2. ubi ſup.

(*d*) Le Glaive ſpirituel & le Glaive temporel.

(*e*) *Koul* que l'on trouve ſi ſouvent dans les titres des Grands Seigneurs d'Orient avec la lettre i qui le termine, ſignifie *Eſclave*.

(*f*) Mot Arabe, nous dit-on, qui ſignifie *Docteur*.

me tel, puisqu'il termine ses réponses par ces mots ; *Dieu sait ce qui vaut le mieux. Ricaut* nous dit cependant que les (*a*) *Cadis* se conforment aussitôt à ses décisions, que par ce moyen les procès sont terminés en fort peu de tems sans appel, sans délai, sans artifices ; en quoi ce me semble, ils valent bien mieux que nous qui sommes Chrétiens. *Tournefort* ajoute, que le *Mufti* a sous lui trois officiers, l'un pour établir l'état de la question & la débarasser de toutes les difficultés qui pourroient la rendre obscure, l'autre pour la copier, & le dernier pour y apposer le cachet du *Mufti*, après qu'il y a mis sa réponse. Ce *Mufti* est dépendant du Souverain, qui le nomme, le choisit & ne craint pas de le déposer ; qui n'employe pas une assemblée d'Ecclésiastiques pour le créer par le secours d'une longue suite d'intrigues. A la verité il n'y a qu'un *Mufti* chez les Turcs, comme il n'y a qu'un Pape chez les Chrétiens : mais cela ne suffit pas pour donner à ce *Mufti* une autorité sans bornes sur la conscience des peuples. Il réside à Constantinople, & a sous lui les *Cadislesquers*, qui font l'office de *Mufti* chacun dans sa jurisdiction. On peut les regarder comme des Intendans de Justice. Outre les deux d'Europe & d'Asie, il y en a un troisiéme, qui est Intendant de l'Egypte. Des *Cadilesquers* on tire souvent les *Muftis*.

Après les *Cadislequers* viennent les *Mollas*. Ce nom signifie Maitre ou Seigneur. Les *Moulas* ou *Mollas* sont Juges & Docteurs en Turquie, mais leur nom prononcé à la Barbaresque *Muley*, est en Afrique le titre des plusieurs Souverains *Mahometans* de cette partie du monde, & y signifie Roi. *Bespier* dans ses remarques sur *Ricaut* dit que les Turcs appellent aussi leurs *Mollas Moula-cadis*, c'est-à-dire *Maitres cadis*, pour marquer qu'ils sont au dessus des Cadis ordinaires. Au défaut des *Moulas* les *Cadis* décident : mais n'oublions pas ces hommes de loi ou prétendus tels, de la race de *Mahomet*, qualifiés du titre (*b*) d'*Emir* qu'il ne faut pas confondre avec le *grand Emir* des Arabes du desert, dont un Voyageur (*c*) dit assez de bien, pour nous faire croire que les Arabes sont moins ce que l'on appelle (*d*) des Arabes en Europe, & surtout en France, qu'on ne se le persuade vulgairement. Les *Emirs*, nous dit *Ricaut*, ont de très grands privileges en Turquie, où ils sont qualifiés d'un titre, qui, selon *Bespier*, se doit traduire en François *Enfans du Prophéte*. Cette qualité vraye ou fausse, (*e*) car il s'y glisse de grands abus, leur donne des distinctions particulieres ; comme par exemple, de porter le turban verd : & il n'est permis ni de les injurier, ni de les fraper, sous peine de perdre la main. Mais on élude cette défense en ne les outrageant qu'après leur avoir ôté le turban avec beaucoup de véneration & de respect. Ces *Emirs* ont un supérieur, qui a sous lui des gardes & des officiers, comme comme on peut le voir ici, & l'on donne le titre d'éminentissime (*f*) à ce supérieur qui a droit de vie & de mort sur les *Emirs*.

Un

(*a*) Mot Arabe qui signifie Juge, ou Jurisconsulte.

(*b*) *Emir*, dit *Bespier*, est un mot qui signifie Empereur, Prince, Capitaine, Commandant ; en un mot toute personne qui a quelque autorité sur un autre : mais il désigne particulierement ceux qui sont de la race de *Mahomet*, auxquels on donne aussi le surnom de *Cherif*, qui signifie noble, & celui de *Said*, ou *Seid*, qui signifie Prince. *Mor*, *Mitza*, *Mir*, noms usités chez les Mogols, les Tartares & les Persans, sont corrompus de celui d'*Emir*.

(*c*) *Voyage au Camp du grand Emir* &c. par *La Roque*.

(*d*) On croit en France, dit ce Voyageur, qu'il ne faut qu'être Arabe, pour n'avoir rien d'humain que la figure.

(*e*) *Ricaut* raporte que le supérieur des *Emirs* donne des arbres génealogiques à ceux qu'il veut favoriser.

(*f*) *Bespier* dans ses Remarques sur *Ricaut* traduit le titre de *Nakib Escuref*, qui est donné à ces supérieurs par Prince éminentissime.



B. Picart sculp. dir.

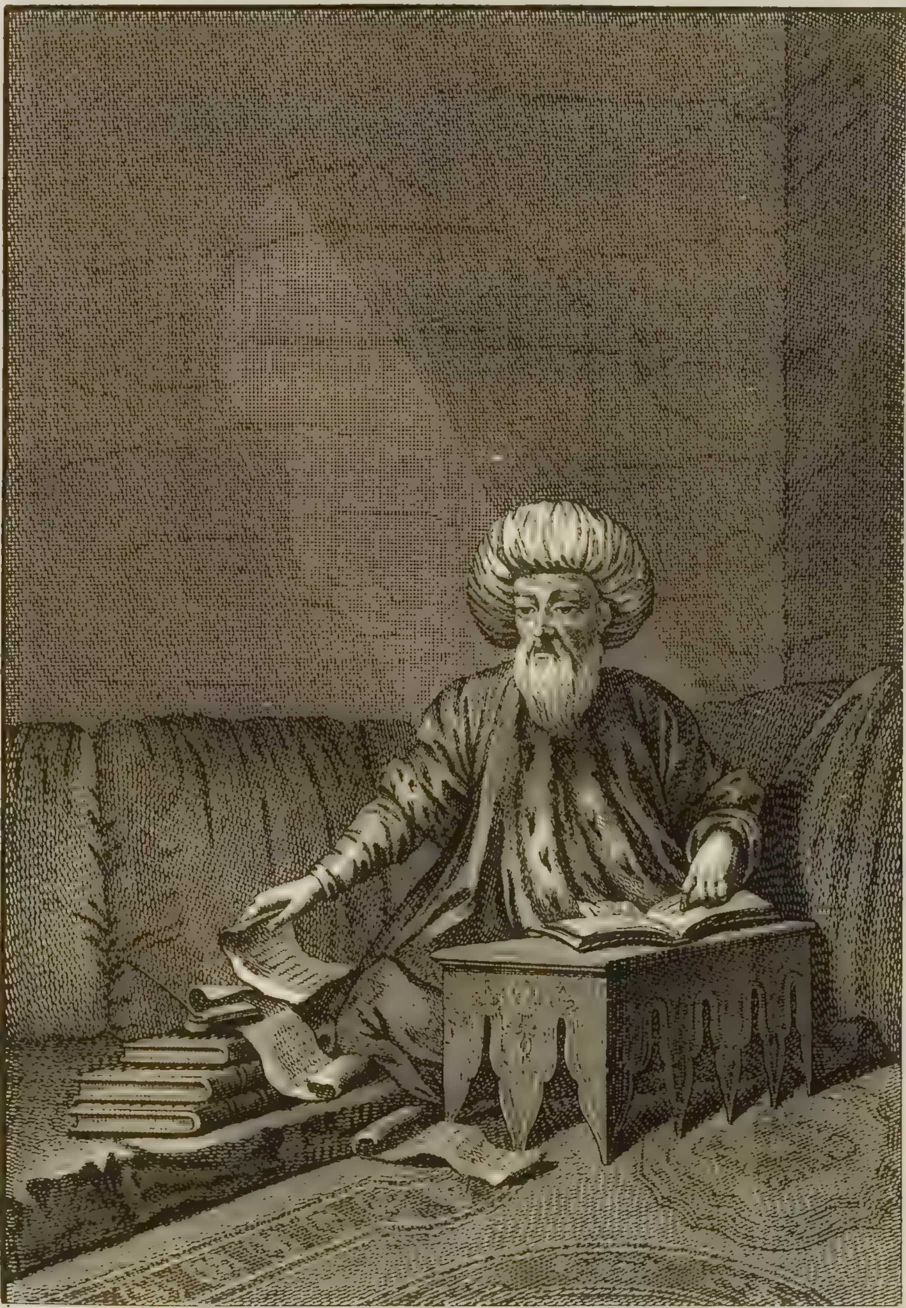
LE MOUFTI, ou Chef de la Loy.



LE CADI-LESKIER, *Chef des Loix, Il y en a un d'Europe et un d'Asie.*



EMIR *Homme de Loy de la Race de Mahomet.*



B. Picart sculp. direxit 1731.

EFFENDI *Homme de Loy dans son Etude.*

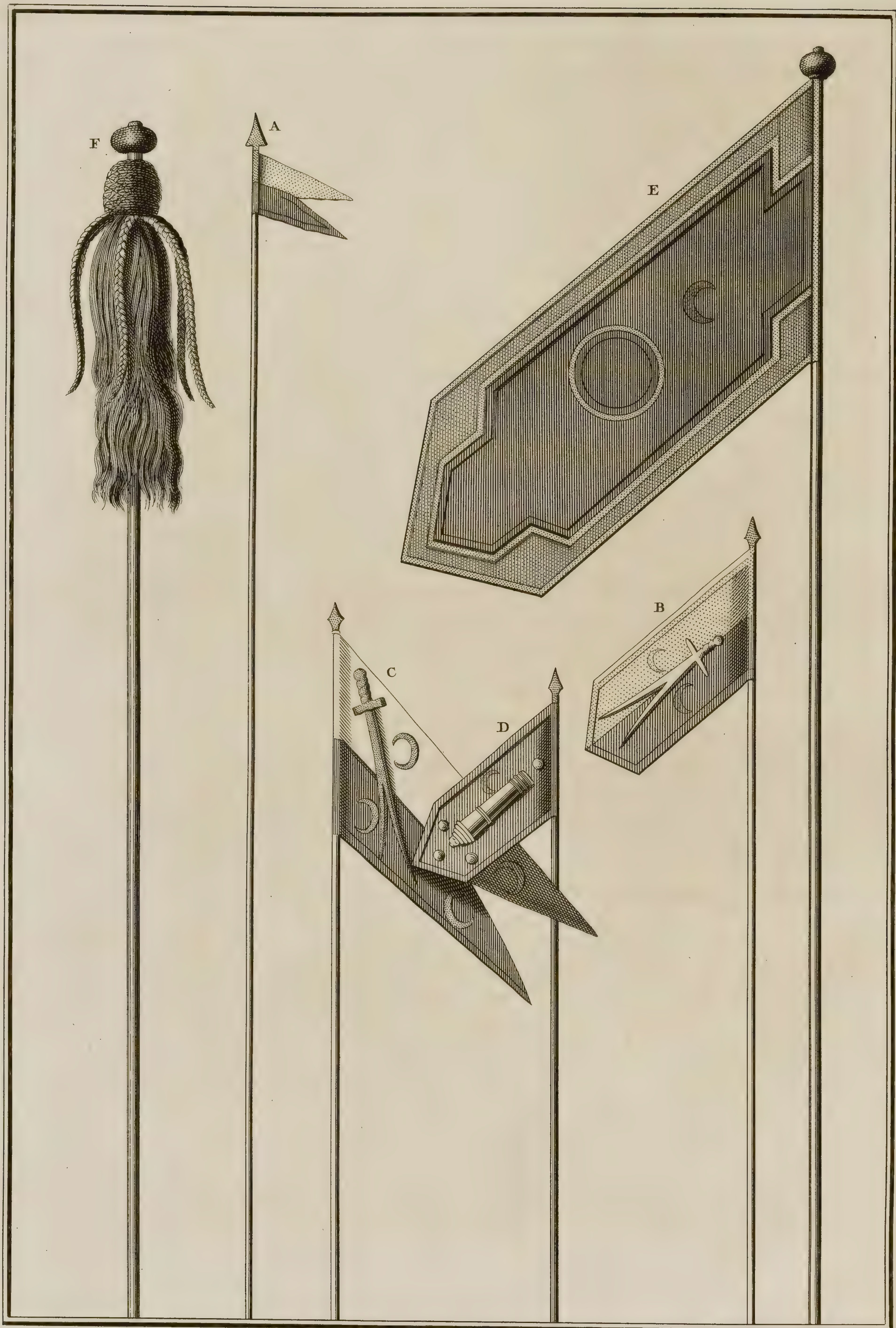


IMAM *Ministre d'une Mosquée.*



A v. S. Laan del. et sculp.

EMIR *Chef des descendans de* MAHOMET.



A. *Petite Enseigne ou guidon de la Cavalerie.*
B. *Drapeau des Janissaires.*
C. *Etendart de Cavalerie.*
D. *Drapeau des Canoniers.*
E. *Etendart du Grand Visir &c.*
F. *La Queüe de Cheval.*

Un autre Officier diſtingué entre les *Emirs* c'eſt l'*Alemdar*, qualité que l'on nous déſigne en François par celle de Porte-enſeigne. Il porte (*a*) l'enſeigne verte de *Mahomet*, lorſque le grand Seigneur paroit en public dans certaines ſolemnités: mais (*b*) l'*Efendi*, que la figure montre aſſis dans ſon étude, mérite bien mieux que l'*Alemdar* d'être mis entre les Miniſtres de la Religion & de la loi, de même que les (*c*) *Muezims*; ne fut ce qu'à cauſe qu'ils appellent à la priére, & qu'ils le font avec un peu plus de relief chez les *Muſulmans*, que ceux qui ſonnent la cloche chez nous & ouvrent les portes de l'Egliſe aux fidelles. D'ailleurs ces *Muezims* deviennent *Imams*, ou *Prêtres* de *Paroiſſe*, & c'eſt entre les *Muezims* qu'on choiſit ordinairement les *Imams*; tandis que chez nous les ſonneurs reſtent ſonneurs, les portiers reſtent portiers. Entre les qualités requiſes pour être *Imam* il faut une conduite irreprochable, & ſavoir lire l'*Alcoran*. Celui qui aſpire à cette charge eſt preſenté au premier *Vizir* par les *Muſulmans* de la Paroiſſe vacante, comme très digne de remplir la Cure; & pour tout examen le *Vizir* lui ordonne de lire quelques verſets de l'*Alcoran*. C'eſt en cela ſeulement que conſiſte l'Election de ce Prêtre ou Curé *Mahometan*. Son caractére n'eſt nullement *inedelebile*, & ſa Prêtriſe établie par ſi peu de choſe ne l'empêche pas de redevenir Laïque & de perdre ſans la moindre formalité cette qualité de Prêtre, à laquelle on ne touche pas impunément dans la plupart des Sectes du Chriſtianiſme.

La charge d'*Imam* conſiſte d'abord à appeller le peuple aux priéres, mais le miniſtere de ces Curés conſiſte principalement à guider la dévotion du peuple aux heures preſcrites & à faire tout haut la priére. Tous les vendredis l'*Imam* doit lire des ſentences & des verſets de l'*Alcoran*. Il prêche auſſi; mais il appartient ſurtout à ceux qu'on appelle (*d*) *Hodgias* de faire cette fonction & principalement dans les Fêtes ſolemnelles. Ces *Hodgias* ſont en même tems Docteurs, Prédicateurs & Juriſconſultes. Le *Mahometiſme* confond tout cela, parce qu'il n'y a point de diſtinction, comme chez nous, entre l'Egliſe & l'Etat, point de ſéparation du ſpirituel & du temporel.

Les Perſans ont eu auſſi leur grand Pontife que *Chardin* (*e*) appelle *Sedre*, d'un (*f*) mot Arabe, dit-il, *qui ſignifie* à la lettre *la partie intérieure du corps* & la poitrine: mais l'uſage l'a conſacré pour ce Pontife, & il marque ſon excellence & ſa dignité. Le *Sedre* chez les Perſans tenoit le rang qu'occupe le *Mufti* chez les Turcs. Il a été regardé comme le juge ſuprême des affaires Eccleſiaſtiques & des matieres qui intéreſſent l'Egliſe Perſane. Son autorité s'eſt étendue ſur toutes les cauſes civiles, qui pouvoient avoir le moindre raport au ſpirituel. Il a eu inſpection ſur tous les biens conſacrés au culte de la Religion & à l'en-

(*a*) Elle eſt différente de toutes les enſeignes que l'on a repréſentées dans l'*Etat militaire* de l'*Empire Ottoman* par le *Comte de Marſigli*. On a raſſemblé ici d'après cet Auteur les différentes enſeignes des Turcs, & l'on a obſervé de retablir en quelques unes le Croiſſant que le graveur avoit obmis par inadvertence ou par ignorance. A l'égard de l'*Enſeigne verte*, que quelques Auteurs prétendent être pyramidale, mon intention étoit de la placer ici; & il eſt certain qu'elle y convenoit beaucoup mieux que des Enſeignes militaires; mais comme les deſcriptions des Voyageurs varient & pour la forme & pour la couleur, je me contenterai de dire qu'elle a pour déviſe ces trois mots Arabes, *Nazrum min-Allah*, c'eſt-à-dire l'*aide*, ou *le ſecours vient de Dieu*.

(*b*) *Efendi* eſt un mot corrompu du Grec *authentes*, que les Grecs modernes prononcent *aphentes* & les Turcs *Efendi*. Chez les uns & chez les autres ce mot ſignifie *Maitre*; & les Turcs l'appliquent aux gens d'étude. Voilà ce que nous dit *Beſpier* dans ſes notes ſur *Ricaut*.

(*c*) *Moved-dins* ou *Movezzins*; autre mot Arabe qui ſignifie *crieur public*, c'eſt *Beſpier* qui le dit, & je le copie encore ici. Ils annoncent du haut des *Minarets* l'heure de la priere au peuple.

(*d*) *Thevenot* ubi ſup.

(*e*) *Chardin* ubi ſup. tom. 3. p. 397.

(*f*) Ce mot a beaucoup de raport à celui de *Sudra*, qui déſigne l'habillement du grand Pontife des Mages. Voy. tome 2. des *Cérémonies Idolatres* p. 27. de la *Diſſertation ſur la Religion des Perſes*.

l'entretien de ses Ministres. Il a eu aussi la collation des bénefices, c'est-à-dire des charges subordonnées au Pontificat ; autorité trop étendue pour n'être pas une source éternelle d'abus : tout cela, dis-je, a continué ainsi jusqu'à ce qu'un Roi de Perse separa la charge en deux & fit deux *Sedres* pour diminuer l'autorité du Pontificat. L'un porte le titre de *Sedre privé*, l'autre, en conservant le titre de *Pontife universel*, cede le rang à celui qui n'est que Pontife privé ou particulier, & son administration est moins étendue. Le premier est le Surintendant des biens legués par les Rois, l'autre l'est de ceux que leguent les particuliers. Ils ont chacun leur tribunal separé. Le *Cheik-el-Islam*, que *Chardin* appelle *Ancien de la Loi*, est un autre Ministre de la Religion, & suit les deux *Sedres*. Le *Cazy*, qui précedoit autrefois ce Magistrat moitié ecclésiastique & moitié seculier, est aujourd'hui au dessous de lui. L'institution de leurs charges devroit les rendre, nous dit encore *Chardin*, proprement Ecclésiastiques, mais ils ont eu le secret de s'emparer des tribunaux, & ils sont à présent les administrateurs absolus de la justice dans les matieres civiles. Ce Voyageur ne manque pas de raporter les moyens qu'ils ont employé pour parvenir à ce but. Il est au reste assez difficile de faire un parallele exact des hautes Dignités ecclésiastiques des *Mahometans* en Turquie, en Perse & aux Indes &c. Leur autorité est plus ou moins étendue, selon la volonté des Souverains ; & si elles se ressemblent en certaines choses, elles different très souvent beaucoup en d'autres. Par exemple, après avoir lû ce que j'ai raporté du *Sedre*, on ne sauroit dire que le *Sedre* soit le *Mufti* des Persans ; & il seroit bien plus raisonnable de comparer celui qu'on appelle *Cheik-el-Islam* au *Mufti* des Turcs. Au contraire la fonction de celui qu'on appelle *Mufti* en Perse est beaucoup plus resserrée que chez les Turcs, comme cela paroit par le raport (*a*) de *Chardin*. D'autre côté cet Auteur semble se contredire en nous disant que le *Sedre* (*b*) a chez les Persans *tout le pouvoir, & même plus grand, que le Mufti a chez les Turcs* ; puisque cette charge de *Sedre* n'a été partagée que pour en diminuer l'autorité, & rendre ainsi ces Ministres plus dépendans du Monarque. S'il étoit vrai que la charge de *Sedre* ait eu autrefois autant de pouvoir que *Chardin* lui en attribue, on pourroit peut-être la comparer à celle du *Mufti* avant les Schismes des *Mahometans :* mais quoi qu'il en soit, ce Voyageur nous assure ensuite, qu'en Perse le grand Magistrat de la Loi (de cette Loi qui renferme les droits de la Religion & ceux de l'Etat) c'est (*c*) le *Cheik-el-Islam*, comme le *Casy* l'est aux Indes, & voilà ce me semble, une autre contradiction.

Après tout ce que je viens de rapporter touchant le gouvernement Ecclésiastique du *Mahometisme*, il n'est pas difficile de comprendre que dans cette Religion les Souverains de l'Etat sont les véritables *chefs de l'Eglise*, puisque les *Droits spirituels* y sont entierement confondus avec les *Droits temporels* ; que l'*Alcoran* dirige également la Politique & la Religion, & qu'il n'est pas moins un *Corps de Droit* pour servir de regle & de barriere à la Societé civile, qu'un *Corps de Doctrine* qui réunit les *Fidelles du Mahometisme*, & comprend tout ce qu'on doit croire pour être un bon *Musulman*. Comme Chefs de leurs Eglises le grand Seigneur crée, confirme & dépose son *Mufti* ; & le Roi de Per-

(*a*) Ubi sup. p. 400.
(*b*) Ubi sup. p. 397.
(*c*) Idem ubi sup. p. 400. Il est certain que le détail que *Chardin* nous donne des Charges Ecclésiastiques des *Mahometans* de Perse est un peu embrouillé.



PRIEUR d'un COUVENT de DERVIS



DELI espece de BRAVE qui suit le GRAND VIZIR



F. M. La Cave Sculp.

Diferens habillemens des DERVIS



SANTON autrement CALENDER et ABDAL

Perſe ſon *Cheik-el-Iſlam* : mais cette autorité ſi abſolue du Monarque ne manqueroit pas d'être expoſée à toute la violence d'un *zele licentieux* & aux cabales des dévots, ſi dés la plus tendre enfance on ne prenoit ſoin d'inſpirer aux peuples un reſpect aveugle pour le Souverain, une ſoumiſſion ſans bornes à ſon bon plaiſir & une réſignation à ſa volonté, qui eſt fondée ſur la Religion. Tous les Orientaux ſont comme les *Mahometans*, géneralement imbus de cette maxime, que qui dit un Roi dit un arbitre abſolu du bonheur, de la fortune & des biens des ſujets.

Il eſt bien juſte de mettre les Moines du *Mahometiſme* au rang des Eccléſiaſtiques. Comme chez nous on y en voit de différens ordres, entre leſquels les uns réſident dans des monaſteres & les autres ſe retirent dans les ſolitudes écartées pour y vivre plus regulierement, s'il eſt poſſible, que les gens du monde; privés des plaiſirs des ſens, exemts des paſſions humaines, ennemis des cabales & des intrigues; à peu près ſans comparaiſon comme les notres dans le ſein du Chriſtianiſme. Il ſemble auſſi que le terme de (*a*) *Dervis* eſt géneralement affecté aux Religieux *Mahometans* & qu'il revient à celui de *Moine*, qui en François eſt collectif, & renferme tout ce qui s'appelle Religieux. Quoiqu'il en ſoit on nous aſſure que *Dervis* dans ſa ſignification primitive ſignifie en language Perſan un (*b*) *homme pauvre*, & le repréſente tel à l'eſprit; comme autrefois qui diſoit en Grec un *Moine* préſentoit auſſitôt l'idée d'un homme qui fait profeſſion d'être *ſeul*, c'eſt-à-dire détaché du monde, *iſolé* en quelque maniere au milieu du genre humain, pour ne s'appliquer qu'à la pieté. Mais aujourd'hui perſonne n'ignore que ni en Orient, ni en Occident ces termes ne ſe prennent plus à la lettre, & qu'il faut les mettre au rang de tant d'autres, qui bien loin d'être conformes à leur ſignification primitive, donnent à peu près des idées toutes différentes. Les *Dervis Mahometans* ont cependant un grand avantage ſur les notres; c'eſt qu'ils peuvent ſe marier quand l'envie leur en prend, & cette liberté eſt fondée ſur une maxime très raiſonnable (*c*), c'eſt que la tête de l'homme eſt trop legere (*d*) pour reſter longtems dans la même diſpoſition.

Le nom de *Dervis* eſt particulierement appliqué aux (*e*) *Mevelavites*. Leur règle eſt d'être patiens, humbles (*f*) retenus, charitables. Ils doivent obſerver,

(*a*) Voy. d'*Herbelot* Biblioth. Orient. au mot *Derviſche*. *Fakir* en Arabe ſignifie la même choſe que *Derviſche* en Turc & en Perſan. On remarque dans le même article „ que les Ordres Religieux du *Mahometiſme*, tels qu'on les voit aujourd'hui, ne ſont pas d'ancienne inſtitution; que leur premiere origine ne va pas au delà du regne de *Naſſer le Samanide*". Ce Califè, qui vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle de l'Hegire, commença par ſa ratraite dans un Oratoire, la fondation des Ordres Religieux du *Mahometiſme*. D'*Herbelot* nous dit auſſi dans l'article que je viens de citer, & qui contient des remarques ſavantes & curieuſes, que ſelon les véritables principes du *Muſulmaniſme*, la vie monaſtique eſt défendue; & par une tradition citée au titre *Rohban*, qui ſignifie *des hommes qui craignent Dieu*, tels que ſont, ou que doivent être les Moines (Mahometans) il eſt dit *qu'il n'y a point de Profeſſion Monaſtique dans le Muſulmaniſme*. Les *Sofis* ou Soufis de Perſe ſont à peu près les mêmes que les *Dervis* ou *Derviſches* &c.

(*b*) *Pietro de la Valle* tome prem. de ſes Voyages Ed. 12. en Italien, dit que le terme de *Dervis* ſignifie métaphoriquement un homme *doux*, *paiſible*, de *bonnes mœurs*; tel enfin qu'un Religieux doit être.

(*c*) *Tournefort* Voyages &c. Lettre XIV.

(*d*) On leur permet d'autant plus facilement de rompre leur célibat, que les *Mahometans* en géneral eſtiment fort peu les hommes qui ne ſont point d'enfans: & pour cette raiſon, ajoute *Tournefort* dont j'emprunte ici les termes, les Turcs ne permettent point aux *Dervis* d'avoir beaucoup de Couvens.

(*e*) *Mevelava*, dit *Beſpier* dans ſes Remarques ſur *Ricaut*, eſt corrompu de *Mewlana*, terme commun à tous ceux qui ont quelque commandement ſur les autres, ſurtout en matiere de Religion. *Tournefort* appelle ces *Dervis Melelavis* du nom d'un Sultan de *Cugna* appellé *Melelava*.

(*f*) Du moins ils paroiſſent tels, nous dit-on, devant leurs Superieurs, & devant les étrangers; mais ailleurs, nous dit encore *Tournefort*, ils ne paroiſſent pas ſi modeſtes. Ils ſont grands buveurs d'eau de vie

ver, le ſilence devant leurs ſuperieurs, & ils ont d'ordinaire les yeux baiſſés, la tête panchée ſur l'eſtomac, & le corps à moitié courbé. Outre cela ils portent ſur le corps des chemiſes de la plus groſſe toile qu'on puiſſe trouver: mais d'autres plus rigides encore n'en portent point & mettent immédiatement ſur la chair une veſte de bure de couleur brune, qui deſcend au deſſous du gras de la jambe. Cette bure ſe fait à Cugna (*a*) en Natolie, où réſide le Géneral de ces *Dervis*. Ils boutonnent, ou ferment cette veſte, mais la plupart du tems ils ont la poitrine découverte juſqu'à la ceinture, qui eſt preſque toujours d'un cuir noir: & pour garantir leur fidelité à Dieu du même ſceau que l'eſprit de retraite & de pénitence à mis ſouvent en uſage dans notre Religion, ils ſe brulent l'eſtomac avec un fer chaud, & pratiquent un grand nombre d'auſterités que je ne décrirai point ici. C'eſt ainſi, ajoute *Ricaut*, que ceux-ci paroiſſent plus ſaints que leurs compagnons. Ne doutons pas non plus qu'un grand nombre de dévots *Muſulmans* ne croyent cet extérieur plus capable d'obtenir les graces du Ciel que les priéres les plus ſpirituelles des fidelles qui ne vivent que régulierement, & ne s'habillent qu'à la maniere du commun des hommes: mais achevons la deſcription de ces Moines *Mahometans*. Ils ſe couvrent aſſez ſouvent les épaules d'une eſpéce de couverture blanche; à l'égard des jambes, ils les ont nues, excepté les pieds, & pour la tête ils la couvrent d'un bonnet de poil de chameau blanchâtre, élevé à peu près en forme de pain de ſucre, quelquefois arrondi par le haut en forme de dôme; entouré d'un linge qui lui donne en même tems la figure d'un turban. Renvoyons le lecteur à la figure qui le place ici. Il y verra le Prieur d'un Couvent de *Dervis*, un autre *Dervis* (*b*) qui fait profeſſion de voyager, ſous prétexte de prêcher la foi *Muſulmane*, mais qui ſert véritablement d'agent & d'eſpion en plus d'une affaire. C'eſt ainſi que les Moines ſont Moines partout. Il y pourra voir encore deux de ces mêmes *Dervis* habillés différemment, un deſquels porte tout prée de la bouche une pierre ovale, qui eſt, nous dit-on, de marbre, d'albatres ou de porphyre. Eſt-ce pour marquer qu'ils doivent être diſcrets & prudens? qu'ils doivent aprendre à ſe taire? Cette pierre l'inſinue, & *Ricaut*, en diſant (*c*) qu'elle leur ſerre la bouche, ſemble l'inſinuer auſſi. Cette pierre eſt donc un ſymbole qui revient au doit d'*Harpocrate*; ce Dieu qui étoit repreſenté comme on ſait, dans l'Antiquité Payenne le doit poſé ſur la bouche.

Si l'on eſt curieux d'aprendre plus en détail ce que c'eſt que l'établiſſement des Ordres Religieux dans le *Mahometiſme*, quel eſt le Noviciat des *Dervis*, & quelles ſont leurs auſtérités; de quelle maniere ils trompent le peuple par certaines opérations extraordinaires qui font d'eux une eſpéce de charlatans; comment enfin des *Dervis* d'Egypte s'attribuent, & même par heritage, le droit ou le pouvoir de charmer les ſerpens & les inſectes venimeux &c. Si dis-je on eſt curieux de ces détails, il faut lire ce qu'en ont écrit *Ricaut* & *Beſpier* ſon commentateur, ſans parler d'un nombre infini de Voyageurs qui les ont ou précedé ou ſuivi, tous uniformes ſur cet article & en géneral ſur tout ce qu'il y a de remarquable dans l'Orient.

Près

vie & même de vin. Ils font un grand uſage de l'opium. Je renvoye à ce Voyageur & à *Ricaut*. Ils donnent l'un & l'autre une deſcription aſſez curieuſe de ces *Dervis*.

(*a*) C'eſt l'ancienne *Iconium*.

(*b*) Voy. la figure de la planche qui ſe place à la page 248.

(*c*) *Ils attachent auprès de la bouche, qui les ſerre par devant quelque pierre luiſante* &c. Voilà comme s'exprime le Traducteur de *Ricaut* p. 417. L. II. Ch. 13.



le grand **EMIR** *des* **ARABES** *du* **DESERT**



CRIMINEL *gardé en Perse au* **CARCAN**



T. Folkema sculp.

Espece de **DERVIS** *qui voiage*



RELIGIEUX *de l'ordre des* **EDHEMITES**

Près de ces *Dervis* on voit la figure d'un *Deli*, c'est-à-dire mot à mot d'un fou & d'un insensé : mais il vaut mieux expliquer ce mot de *Deli* par celui d'un *brave*, ou d'un *forfante*, un *virtuoso*, un *rodomont*; car il y a de tout cela dans le *Deli*, qui apartient à la garde du grand Visir. Et si l'on regarde au ridicule de l'habillement, on dira peut-être aussi que c'est une espéce de fou, qui fait métier de trancher du brave; surtout à en juger par *Ricaut*, (*a*) qui donne quelque idée des rodomontades de ces *Delis*, & de la peine qu'ils prennent pour paroître ce qu'ils ne sont pas : pareils sur cet article devant les hommes, à ce que sont devant Dieu ces *Dervis*, auprès desquels on les a mis, & ceux qui les imitent en d'autres Religions.

Comme je ne prétens point expliquer des choses si souvent expliquées, & être éternellement l'ennuyeux copiste de tant d'Auteurs qui avant moi se sont copiés les uns les autres ; il suffira presque de montrer un *Santon* à ceux qui voudront s'amuser ici. Les *Santons* sont des misérables, & celui qui se montre dans cette figure est pris dans l'affreuse description que donne (*b*) *Olearius* des *Abdals*, qui par (*c*) leur nom marquent qu'ils doivent être voués & sacrés à Dieu, & qui ne le sont en effet qu'aux plus grands desordres. Ces Moines marchent, comme on voit, la tête & les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau d'ours velue, ou de quelque autre bête sauvage, sans chemise, avec une ceinture de peau à l'entour des reins, d'où pend une espéce de gibeciere. Quelquefois au lieu de ceinture, ils ont sur le milieu du corps un serpent de cuivre que leurs Docteurs leur donnent comme une marque qui doit témoigner leur savoir. Voilà à peu près comment *Olearius* s'exprime, & *Ricaut* ajoute que cet Ordre de *Santons* connus aussi sous le nom de *Calenders* ou *Calenderans*, devroit être appellé plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une Societé de personnes religieuses. A cette description d'*Olearius*, de *Ricaut* & autres il faut ajouter deux traits qui les rendent infiniment dangereux dans la Religion & dans la Societé civile. C'est l'indifférence & l'égalité qu'ils mettent entre les bonnes actions & les mauvaises, & le prétexte par lequel ils autorisent les plus grands dereglemens, en soutenant, nous dit-on, que l'on peut servir Dieu par la débauche & au cabaret &c. comme on le sert par la priére & à la Mosquée. Ce que ces *Santons* portent à la main ressemble presque à une massue, dont *Olearius* nous dit, *qu'ils font des gestes & qu'ils la manient à peu près comme nos joueurs de gobelets leurs baguettes*. Aussi ajoutent ils à tant de dereglement celui d'être de parfaits charlatans, & même de se mêler de vendre des Reliques aux bigots; comme par exemple des cheveux de *Mahomet* &c.

Enfin l'*Edhemite* que l'on voit ici (*d*) est d'un Ordre d'Hermites de Perse établis principalement dans la Province de *Chorazan*, vivant durement & dans une grande austerité dans leurs solitudes; appliqués, dit-on, à leur Religion, illuminés, ou se croyant tels, par une vertu qui est ordinairement l'effet des mortifications & de l'abstinence, & se repand sans doute avec beaucoup d'impétuosité dans les Climats Orientaux. Il est vrai pourtant qu'en matiere d'entousiasme & de visions chaque pays a ses vertus : & il en est où le brouillard & l'air épais font faire autant de progrès au Fanatisme que l'air chaud & subtil du Levant, & les ardeurs du Midi.

(*a*) *Ricaut* ubi sup. L. III. Ch. 10.
(*b*) Voyages tome pr. p. 971. & suiv. Ed. in folio de *Holl.*
(*c*) *Abdal*, dit *Bespier* dans ses Remarques sur *Ricaut*, désigne particulierement un homme consacré & devoué à Dieu.
(*d*) Voy. la 4. figure de la planche qui se place à la page 248.

di. De quelque maniere que les choſes ſe faſſent là & ailleurs, il nous ſuffit que nous y trouvions des gens qui aiment à ſe ſéparer du reſte du genre humain, & qui tâchent enſuite de perſuader qu'ils doivent leur retraite à l'amour de Dieu: non que je ne croie que quelques-uns ſe ſéparent de bonne foi & par un principe de vertu. Mais le gros de ces ſolitaires a d'autres vues ; & ſur cela il ſeroit bien inutile de repeter ce qui a été dit tant de fois.

Je laiſſe le détail des Moſquées & des choſes qui les concernent en particulier, comme par exemple qu'elles n'ont ni cloches, ni clochers; parce que chacun ſait cela, & que les *Muezims* qui montent dans les *Minarets* des Moſquées y ſont, ſelon l'expreſſion de *Tournefort*, & les cloches & les horloges des *Muſulmans*, leur annonçant la priére & en marquant l'heure. Je ne dirois rien de nouveau ſi j'ajoutois, qu'en prononçant les paroles qui l'annoncent, ces *Muezims* ſe tournent d'abord vers le Midi, de là au Septentrion, enſuite à l'Orient, & enfin à l'Occident; que ce ſignal, qui annonce la priére, l'eſt auſſi de la purification qui doit préceder ; qu'avant que d'entrer dans la Moſquée on ſe déchauſſe; qu'on y entre avec modeſtie & humilité ; qu'étant entré on ſalue reſpectueuſement (*a*) l'endroit où eſt l'*Alcoran*; qu'après cela on leve devotement les yeux au Ciel en ſe bouchant les oreilles avec les deux pouces. J'indique donc ſimplement ces petits uſages, parce qu'ils apartiennent au cérémonial du *Mahometiſme*, pour donner une petite deſcription des Fêtes & autres ſolemnités *Mahometanes*, où l'art de ſe divertir & d'être dévot s'allient auſſi étroitement que chez nous; & avec la même ſubtilité. Diſons mieux; cette ſubtilité eſt de tous les pays & de tous les tems. Il eſt très certain que ſi l'on jugeoit de la pieté *Mahometane* par les uſages que j'ai raporté, l'on ſeroit tenté de croire que les Moſquées ne renferment jamais que des *Mahometans* recueillis, dévoués à Dieu, fervens dans leur aveugle dévotion. Ajoutons à tout cela cette élevation qui paroît dans leurs priéres. Ils ne s'adreſſent qu'à Dieu, & ils s'adreſſent à lui, comme ſeul aimable, ſeul digne d'être honoré & adoré, ſeul maitre des cœurs & des penſées des hommes, ſeul capable de pardonner & de faire miſericorde &c. On ſe reproche dans ces priéres de ne l'avoir pas reſpecté d'une maniere digne de ſa Majeſté éternelle, on s'y repent à lui ſeul, on lui demande ſa bénediction; ſans qu'il paroiſſe, à en juger par (*b*) la priére qui me fournit ce petit extrait, qu'on cherche à repandre devant lui un verbiage, qui trop ſouvent n'a pour tout mérite que l'emphaſe avec laquelle on l'étale; ni à lui offrir une dévotion fleurie & étudiée; ni enfin un ténebreux galimatias, qui, ſous prétexte de conduire à une ſpiritualité toute rafinée, toute ſupérieure à ce que la pieté ſeule exige, inſpire au dévot de ſouhaiter (*c*) de *ſe rendre enfant, de s'appétiſſer, de s'avilir, de s'obſcurcir; de conſentir à être imbecille, de n'être compté pour rien, comme les enfans, de ne pouvoir plus ſe compter ſoi-même; enfin de retomber dans l'enfance, comme certains vieillards decrepits dont les enfans dénaturés ſe jouent.*

Le *Mahometiſme*, en recommandant extraordinairement (*d*) la priére, l'appelle la *clef du paradis*. Elle eſt telle, dit l'*Alcoran*, pourvû qu'on la faſſe avec un eſprit bien préparé, loin des objets capables de cauſer des diſtractions, avec foi & en état

(*a*) *Tournefort* ubi ſup. Lettre XIV.

(*b*) Cette priére ſe trouve dans *Tournefort* ubi ſup. Voy. auſſi *Chardin* tom. IV. Ed. in 4. Ch. 5. touchant la priere des Perſans.

(*c*) Tiré d'une Priere à l'Enfance de Jeſus pour le jour de Noël.

(*d*) Voy. *Alcoran* Ch. 2. en pluſieurs endroits, Ch. 4. & ailleurs. Dans le Ch. 20. *Mahomet* veut qu'on ait ſoin de faire prier Dieu dans ſon domeſtique.

état de connoître & de comprendre ce qu'on doit demander à Dieu. C'eſt ainſi qu'il défend (*a*) de prier Dieu daus l'yvreſſe & dans certaines circonſtances où les ſens l'emportent ſur les devoirs de Religion ; plus raiſonnables en cela que certains Caſuiſtes qui ont *épluché* gravement ſi le fidelle marié doit chanter des pſeaumes & prier Dieu avant que d'*aller à l'aſſaut*, ou même dans le tems qu'il le *livre*. Remarquons auſſi que *Mahomet* fait toujours aller de pair (*b*) l'aumône avec la priére: mais des motifs ſi ſpirituels ſont gâtés par des ordres fréquemment réiterés de ſe purifier le corps avec ſoin: & c'eſt en quoi réſide principalement le Phariſaïſme des *Mahometans*.

L'ordre des Prieres *Mahometanes* me rapelle ici celui des *Heures Canoniales* des C. R. auxquelles un Voyageur Proteſtant (*c*) a jugé à propos de comparer un peu odieuſement l'origine de la Priere de minuit chez les Perſans. Je renvoye le lecteur à ce qui a été dit (*d*) ailleurs des Heures Canoniales.

Encore une remarque touchant la priere. Outre le Chapelet en uſage chez les *Mahometans*, & reçu d'eux par les Chrétiens (*e*) auteurs des premieres Croïſades, ſelon l'opinion d'un Voyageur plus habile pour le moderne, qu'éclairé dans l'Antiquité ; outre cela, dis-je, les Perſans employent divers inſtrumens de dévotion qu'il eſt tout au moins néceſſaire d'indiquer. Après la purification le dévot ſe met la *Habba* ſur les épaules. Cette *Habba* eſt une robe qui me paroit avoir beaucoup de raport en cette occaſion au (*f*) *Taled*, & à l'*Arban canſot* des Juifs. Après s'être revêtu de la *Habba*, le tapis ſur lequel on doit prier, doit être fait en toit de Moſquée, & ſur ce tapis il doit y avoir l'*Alcoran*, un peigne pour ſe (*g*) peigner & pour s'arranger la barbe, un miroir, dont on conçoit aſſez l'uſage, le Chapelet que je viens d'indiquer, des Reliques qui conſiſtent principalement en morceaux de tapis & autres ſemblables choſes, qui ont ſervi à des Proceſſions, ou couvert des tombeaux de Saints ; & enfin ce que *Chardin* appelle un *Palet*, qui eſt fait communément de terre ſainte de la Mecque. Ce Palet eſt de la figure & de la grandeur d'une aſſiette, mais il y en a auſſi de quarrés, d'hexagones &c. Le deſſus en eſt moulé & contient les noms de Dieu & de quelques Saints, ou la formule de foi, ou des paſſages de l'*Alcoran*. *Chardin*, qui me fournit ces particularités, ajoute „ que l'uſage de ces Palets eſt „ pour poſer le front deſſus, dans ces adorations que l'on fait la tête proſter-„ née contre terre &c.

Avant que d'en venir à cette deſcription plus amuſante qu'utile des Fêtes du *Mahometiſme*, il eſt bon de redire comme en paſſant, que le vendredi eſt pour les *Mahometans* ce que le Samedi eſt aux Juifs, & le Dimanche aux Chrétiens. Selon les uns le choix de ce jour eſt dû à la fameuſe entrée de *Mahomet* dans Medine, mais ſelon les autres le vendredi a été choiſi préferablement à tout autre jour,

(*a*) *Alcoran* Ch. 4.

(*b*) Je ne citerai que cet endroit du Ch. 4. *Soiés conſtant dans la priere & faites l'aumône.* On peut dire que la charité eſt portée à l'excès dans cette Religion, puis qu'elle s'étend même ſur les plantes & ſur les morts. Voy. *Tournefort* ubi ſup. Lettre XIV. & *Ricaut* Livre I. de l'*Etat* &c.

(*c*) *Chardin* ubi ſup. p. 113.

(*d*) Tom. pr. du tome de cet ouvrage qui traite *des Juifs & des C. R.* p. 65. de la 2. partie.

(*e*) *Chardin* ubi ſup. p. 118. Voy. touchant l'origine du Chapelet tom. pr. p. 76. & ſuiv. de la 2. partie du tome de cet ouvrage qui traite *des Juifs & des Cath. R.*

(*f*) Voy. le volume pr. des *Cérem. Relig.* qui traite des Juifs.

(*g*) Voy. dans *Tournefort* ubi ſup. le reſpect que les *Mahometans*, & en particulier les Turcs, ont pour la barbe; & dans le *Voyage de l'Arabie heureuſe celui des Arabes.*

jour, parce que Dieu finit (a) l'ouvrage de la Création le Vendredi. La vérité eſt que ce jour étant deſtiné aux Aſſemblées ſolemnelles des anciens Arabes, *Mahomet* en bon politique crût devoir lui conſerver le même droit dans ſa nouvelle Religion; d'autant plus que ſelon la remarque d'*Abulpharage*, le vrai motif qui a fait diſtinguer le vendredi & les jours marqués par des Fêtes, (b) c'étoit de réunir les peuples par des aſſemblées & des entrevûes ſolemnelles, & d'interrompre pour un peu de tems leurs fatigues & leurs travaux. Ce qu'il y a de ſûr eſt que les Ecrivains *Mahometans* donnent de grands éloges à ce jour, & qu'après l'avoir appellé le *Prince & le plus excellent de tous les jours*, ils aſſurent que le dernier jugement ſe féra un vendredi. L'Auteur que je cite au bas de la page (c) a raſſemblé pluſieurs autres choſes curieuſes touchant ce jour-là.

A l'égard des mois, je commence par en donner les noms: cela eſt du moins néceſſaire à ceux qui veulent avoir quelque idée de l'année des *Mahometans*.

1	*Moharram* a	30 jours.	
2	*Saphar*	29	354 jours.
3	*Rabia* premier	30	
4	*Rabia* ſecond	29	
5	*Sjumada* premier	30	
6	*Sjumada* ſecond	29	
7	*Resjeb*	30	
8	*Siaban*	29	
9	*Rhamadan*	30	
10	*Sjewal*	29	
11	*Dulkadha*	30	
12	*Dſulkaſsja* ou *Dulhaggia*	29	

Suivant ce calcul l'année *Mahometane* doit être de 354 jours. Cette année eſt de douze mois Lunaires, qui ſont alternativement de 29 & de 30 jours. On voit par là qu'elle eſt plus courte d'onze jours que la notre, & l'on en a déja remarqué l'inconvénient plus haut. Ajoutons ici que ſelon la ſupputation la plus exacte l'Ere *Mahometane* doit commencer au 16 de notre mois de Juillet en l'année 622. de l'Ere Chrétienne.

(d) Entre les mois dont je viens de raporter les noms il y en avoit quatre que les anciens Arabes tenoient pour ſacrés; *Moharram*, *Resjeb*, *Dhulkadha* & *Dulhaggia*. Pendant ces quatre mois toute hoſtilite ceſſoit, juſques là qu'il n'étoit pas même permis à celui qui trouvoit le meurtrier de ſon pére ou de ſon frére en ſon chemin de lui faire aucune violence. Toute guerre faite ou déclarée dans les mois ſacrés étoit regardée comme une guerre injuſte & impie. Cette loi étoit inviolablement obſervée, & il n'y a eu que peu de familles Arabes, qui ne s'y ſoient pas ſoumiſes. *Dulhaggia* étoit un mois ſaint à cauſe du Pelerinage de la Mecque, & ce Pelerinage ſanctifioit le mois de *Dulkadha*, qui le précedoit &

(a) *Sale* note ſur le Ch. 62. de l'*Alcoran*.
(b) V. *Abulpharage* de morib. Arab. p. 30. & in eum *Pocock.* not. p. 317. *Spec. Hiſt. Arab. Inſtituta ſunt ea*, dit la Verſion de ce ſavant, *ad congregationem populi quò conveniant & ſe mutuò viſant & in iis à laborum tadiis quieſcant.*
(c) *Pocock* ubi ſup. p. 317. & 318.
(d) Ceci eſt tiré du *Diſcours préliminaire* de M. *Sale* Sect. VII. p. 147.



Jacob Folkema inv. et sculp. 1737.

Le BAIRAM ou la Pâque des MAHOMETANS.

& celui de *Moharram* qui le ſuivoit; ou plutôt ces mois étoient privilegiés pour laiſſer le tems & la liberté aux fidelles de faire leur Pelerinage à la Mecque & d'en revenir. *Resjeb* étoit encore plus reſpectable que les autres mois, à cauſe, dit-on, que ce mois étoit deſtiné au jeûne chez les Arabes Payens. Au contraire *Rhamadan* ſubſtitué à *Resjeb* par *Mahomet* n'étoit conſacré par ces Arabes qu'à l'yvrognerie.

Mahomet paroit avoir formellement aprouvé l'inſtitution des mois ſacrés dans ſon (*b*) *Alcoran*, après avoir néanmoins deſaprouvé la ſupercherie de quelques Arabes, qui, pour ſe délaſſer de la trop grande tranquilité dans laquelle ils étoient obligés de vivre pendant trois mois conſecutifs, ſans piller, ſans faire des courſes, tranſportoient hardiment de leur chef la ſainteté de *Moharram* au mois de *Saphar*. Il ordonna donc que ces mois reſteroient ſacrés: il défendit de faire la guerre pendant ces quatre mois à ceux qui les reconnoîtroient auſſi pour ſacrés, mais il permit de renoncer à la diſtinction lorſqu'il s'agiroit de combattre des infidelles.

Je commencerai la deſcription des fêtes à la Lune du mois de *Siewal*, qui eſt le dixiéme mois de l'année *Mahometane*; à cauſe que le (*b*) *Bairam*, qui ſe trouve dans cette Lune, a quelque raport avec le nouvel an des Chrétiens, & que c'eſt un tems de ſouhaits & de félicitations chez les *Muſulmans*, comme chez nous le nouvel an. Il eſt pourtant vrai auſſi que le *Bairam* ſuit le jeûne de *Rhamadan* comme Pâque ſuit le Carême, & que les *Mahometans* le commencent par une réconciliation ſolemnelle & génerale; en quoi ce *Bairam* a une autre conformité avec notre Pâque en laquelle ſe fait la plus ſolemnelle communion du Chriſtianiſme; mais que ma raiſon ſoit fondée ou non, il importe fort peu après tout que la deſcription commence à cette fête ou à une autre. On annonce le *Bairam* auſſitôt qu'on a découvert cette Lune de *Siewal*: & ſi malheureuſement les nuages empêchoient de voir la Lune, on (*c*) retarderoit la fête d'un jour ſeulement, après quoi on ſuppoſeroit pourtant qu'il doit y avoir nouvelle Lune, & l'on commenceroit la fête. Les deſcriptions les plus circonſtantiées que nous ayons de ce *Bairam* ſe trouvent dans *Ricaut* & dans *Tournefort*: ce dernier a combiné, pour ainſi dire, les particularités qu'il a lues dans *Ricaut*, *Thevenot* & autres pour en former ſa deſcription. C'eſt tout ce qu'on peut faire ſur des ſujets qui ne fourniſſent plus rien de nouveau. Les divertiſſemens du *Bairam* ſont repréſentés en partie dans la taille-douce qu'on voit ici. On tend des eſcarpolettes dans les rues & l'on y voltige en l'air aſſis ſur un ſiége de bois poſé au milieu de l'eſcarpolette que des hommes conduiſent avec plus ou moins de violence, ſelon la volonté de celui qui y eſt aſſis. Cette eſcarpolette eſt ornée de pluſieurs feſtons. Un autre divertiſſement des *Mahometans* c'eſt cette roue de fortune, priſe ſi ſouvent pour l'image de la vie humaine, où ceux qui ſont aſſis ſe trouvent tour à tour haut & bas. Enfin la volubilité de la roue eſt depuis tant de ſiécles en proſe & en

(*a*) Ch. 9. Il y a douze mois ordonnés de Dieu, & entre ces mois il y en a quatre qui ſont ſaints. Ch. 5. il défend de violer *les mois ſacrés*, & dans le même Ch. il dit que *Dieu l'a ordonné* ainſi: mais on ſupoſe qu'il s'agit ici du mois du Pelerinage, que *Mahomet* recommande d'obſerver & de reſpecter, parce que c'eſt un mois très ſaint.

(*b*) Il y a deux *Bairam*, l'un eſt le grand, l'autre le petit. Celui dont on parle ici eſt le grand; le petit eſt ſoixante & dix jours après le grand, & le dixiéme du mois de *Dulhaggia*. On lui donne en Arabe un nom qui ſignifie mot à mot la Fête des ſacrifices, à cauſe des victimes offertes dans le tems du Pelerinage de la Mecque.

(*c*) C'eſt *Ricaut* qui le dit ainſi ubi ſup. L. II. Ch. 24. & *Tournefort* le repete après *Ricaut*.

en vers l'apanage de la fortune, qu'il eſt inutile de le repeter; mais il ne l'eſt pas, que nous ſommes tous aſſez malheureux pour ne nous défier jamais d'elle. Paſſons de cette petite réflexion morale aux autres Fêtes des *Muſulmans*. Ils célebrent la nuit du onze au douſiéme de *Rabia* premier, parce que *Mahomet* nâquit alors, & celle du 26. au 27. de *Rabia* ſecond, parce que le Prophéte monta au Ciel cette même nuit ſur l'*Al-Borak*. Ils ſolemniſent la nuit du 4. au 5. de *Resjeb* à cauſe du jeûne ou Carême de *Rhamadhan*, quoi qu'il ne vienne qu'environ deux mois après. Cette préparation ſe fait par des priéres qui continuent juſqu'à minuit. Pour le jeûne de *Rhamadhan* que l'on appelle Carême, s'il en faut croire les Voyageurs, c'eſt un véritable aſſortiment de devotion & de débauche. Il commence par une eſpéce de Carnaval que l'on a repréſenté ici, & que je vais décrire, pour expliquer la figure, dans les propres termes de *Thevenot* (*a*) témoin oculaire de cette cérémonie. „ L'an 1657. le 12. Juin, dit „ ce Voyageur, ſe fit le Carnaval des Turcs, ou la cérémonie du commence„ ment du *Remeſan*. . . . . on l'appelle *Laylet el Kouvat*, ce qui veut dire la „ *nuit de puiſſance*, parce que les *Mahometans* croient que ce fût cette nuit que „ l'*Alcoran* deſcendit du Ciel. Auſſitôt qu'il eſt nuit, on allume des lampes „ par les rues & principalement dans celle du *Bazar* par laquelle paſſe la „ Fête. C'eſt une rue fort longue & large & fort droite. . . On y voit „ quantité de cordes tendues deça & delà où ſont attachés des cercles de fer „ auxquels pendent quantité de lampes, & il y a auſſi des corbeilles qui y ſont „ pendues & qui ſont remplies de lampes. D'environ dix pas en dix pas on „ trouve de ces cercles, & il n'y en a point où il n'y ait plus de trente lam„ pes. Tout cela étant . . . . en droite ligne fait une belle vûe, & donne „ une grande clarté. Outre cela il y a pluſieurs autres grandes figures . . . . „ remplies de lampes, & tous les *Minarets* ou tours des Moſquées en ſont auſſi „ garnis. On voit par les rues un nombre prodigieux de peuple . . . . . ſur „ le commencement de la nuit, les *Santons* &c. (qui ſont de la céremonie) ſe „ vont rendre chez le *Cadileſquer*, qui leur dit s'ils doivent commencer ce ſoir „ là le *Remeſan*. Etant donc aſſurés qu'on a vû la Lune, & que par conſé„ quent le *Remeſan* commence ce ſoir, ils commencent leur Fête de la maniere „ ſuivante. A une ou deux heures de nuit on voit quantité de *Santons* à pied „ armés de maſſues, chacun tenant un flambeau à la main, accompagnés de „ gens portant des falots. Ils vont danſant, chantant, criant, hurlant, & au „ milieu d'eux eſt ſur une mule un *Scheik-el-Arfat*, c'eſt-à-dire *Prince des Cor„ nus*. C'eſt un *Scheik* de grande réputation parmi eux, & lorſqu'il paſſe, le „ peuple fait de grandes acclamations. Après lui viennent des gens montés „ ſur des chameaux jouant du tambour, des timbales &c. ſuivis d'autres gens „ habillés en maſcarade, les uns à pié, accompagnés de gens portant des falots, „ & d'autres portant au bout de longs bâtons de grands cercles de fer remplis „ de lances à feu, qui . . . . ſautent de tous côtés parmi le monde, & pen„ dant ce tems-là on lâche une bonne quantité de fuſées volantes. Après cela „ viennent les gens des *Beys* tous à cheval avec leurs arquebuſes &c. . . . . La „ marche finit par des *Santons*, qui chantent . . . . la venue du *Remeſan*. . . . „ Cette Fête n'eſt compoſée que de coquins amaſſés enſemble, mais elle eſt „ pourtant aſſez plaiſante &c. . . . ." A l'égard du Carême, ce jeûne, dit *Tour-*

(*a*) Voyages &c. ubi ſup. tom. 2. L. II. Ch. 14. Edit. d'Amſt. 1727.

Le CARNAVA TRCS.

I. F. D. B. inv.

La FÊTE d SEIN.

Le CARN[illegible] des TURCS.

B. Bernaerts sculp.

La FETE [illegible] HUSSEIN.

Tournefort, eſt différent du notre en ce qu'il eſt abſolument défendu durant tout le cours de la Lune de *Rhamadan* de manger, de boire, ni de mettre aucune choſe dans la bouche, pas même de fumer depuis que le ſoleil ſe leve juſqu'à ce qu'il ſoit couché. En récompenſe tant que la nuit dure, on peut manger & boire ſans diſtinction de viande ni de boiſſon; excepté le vin, ajoute-t-il, & c'eſt ce que *Thevenot*, & pluſieurs autres nous avoient dit avant lui. La Loi ordonnoit autrefois de verſer du plomb fondu dans le goſier de ceux qui ſeroient ſurpris buvant du vin, ou décelés comme coupables d'en avoir bû.

J'indiquerai les principales Fêtes des Perſans. Ils en ont qui leur ſont communes avec les autres *Mahometans*, & ils en ont auſſi qui leur ſont particulieres. Mais ſelon *Chardin* (*a*) ils n'en obſervent que trois, qui ſont ſuivant eux véritablement religieuſes; le lendemain de leurs carême, le Sacrifice d'Abraham & le Martyre des fils d'*Aly* le grand Prophéte des Perſans. A ces trois Fêtes Religieuſes il en faut ajouter une civile, ſavoir celle du nouvel an, qui ordinairement dure trois jours; mais, continue le même *Chardin*, à la Cour de Perſe elle dure quelquefois huit jours. On l'annonce le premier du mois de *Zilhajé* (*Dulhaggia*) au moment que le Soleil entre dans le ſigne du *Belier*; mais on l'appelle le *nouvel an Royal*, ou *Imperial*, pour le diſtinguer du vrai nouvel an, qui ſelon l'Epoque des Perſes modernes, commence le jour que *Mahomet* s'enfuit de la Mecque. Je renvoye pour le reſte du détail à ce Voyageur qu'il me paroit fort inutile de copier en cette occaſion. Je me contente de dire que cette fête ayant été longtems oubliée, la politique & un prétendu rafinement (*b*) de la ſuperſtition, ou des vûes intereſſées de quelques Aſtrologues accrédités à la Cour la firent rétablir, pour être, diſoient-ils, d'un meilleur augure dans un commencement d'année ſolaire, que ne l'étoient les dix premiers jours de *Moharram*, qui commence l'année Lunaire. Ces dix premiers jours de *Moharram* ſont des jours de deuil conſacrés à célebrer le Martyre des Enfans d'*Aly*.

La Fête des enfans d'*Aly* eſt plus particulierement connue ſous le nom de Fête d'*Huſſein* ou *Hoſſein*, qui étoit fils d'*Aly* & de *Fatimé* fille de *Mahomet*. Ce *Hoſſein* fut tué dans une bataille qu'il perdit en combatant pour le Califat, & ſon frere *Haſſein* périt avec lui dans la même guerre. C'eſt la perte de ces deux Prophétes ou Heros *Mahometans* que pleurent avec toute l'aparence d'une véritable douleur ceux qu'on voit dans cette eſtampe deſolés & éperdus; les uns preſque nuds, barbouillés de ſang, pour marquer la mort tragique de ces Heros; les autres barbouillés de noir pour repréſenter l'extrême chaleur & la ſoif que ſouffrit *Hoſſein*. Elles furent ſi violentes, dit la Legende Perſane, qu'il en devint noir, & que même la langue lui ſortoit de la bouche: & c'eſt pour cela auſſi que pluſieurs des dévots qui pleurent ces Enfans d'*Aly* ont grand ſon de tirer la langue autant qu'il leur eſt poſſible, afin de mieux exprimer la triſte ſituation de ces deux freres. A un geſte ſi expreſſif, ſi religieux ſe joignent des contorſions, des roulemens d'yeux. Dans les intervales de ces pieuſes convulſions ils crient de toute leur force en courant les rues, *Huſſein*, *Haſſein*, *Haſſein*, *Huſſein*. Ces *clameurs religieuſes* en pourroient bien valoir d'autres; mais indiquons tout ſimplement le raport qu'elles peuvent avoir avec la maniere dont les Syriens & les Phéniciens peuples aſſez voiſins de la Perſe, ont pleuré autrefois leur

(*a*) Voyage &c. tom. prem. p. 239. Edit. de 1735.
(*b*) Voy. Ibid. p. 240.

(*a*) leur Adonis; en quoi ils furent imités par les Grecs, qui reçurent des Phéniniciens dont ils étoient colonies, le culte de ce Heros libertin, & la plus grande partie de leur Religion.

(*b*) *Thevenot* a remarqué quelques autres extravagances pratiquées par les devots Persans pendant cette Fête, & je suis obligé de les raporter pour achever l'explication de la figure. On trouve parmi le Peuple Persan des dévots à ces deux Saints, qui s'enterrent par dévotion jusqu'au cou, & l'on y en voit aussi qui restent une journée entiere dans cet état la tête couverte d'un pot de terre. Mais un des plus grands ornemens de cette fête, & dans lequel on ne remarque pas moins de ridicule & de folie que dans le reste, consiste en différentes processions mysterieuse. Les devots armés, leurs étendars, leurs tambours & tout l'apareil militaire de la procession représentent la guerre où périt *Hossein.* Pour les chassés portées par d'autres devots, sur lesquelles on voit la représentation de ce Saint, elles n'ont pas besoin d'explication, non plus que les desordres & les réjouissances qui se mêlent enfin à la tristesse que la mort tragique du Saint avoit si géneralement excitée. La joie succede partout à la tristesse religieuse: mais quoi qu'il en soit, on sera toujours moins surpris de voir danser & sauter follement autour d'une Chasse d'*Hossein*, & terminer cette espéce de tragedie par d'autres excès, qu'on ne doit l'être des mascarades & des débauches qui accompagnent en plusieurs endroits les principaux mysteres du Christianisme, qu'il semble que l'on veuille mettre par de tels abus au niveau de ceux des autres Religions.

Cette Fête des Enfans d'*Aly* est accompagnée d'une autre dévotion qui a ses singularités, c'est la prédication des mystéres de leur mort. „ Un *Soufi*, nous „ dit *Chardin*, & ce *Soufi* est une espéce de devot qui fait spiritualiser la Reli- „ gion jusqu'à l'exstase, commence par entretenir le peuple sur le sujet de la „ Fête, jusqu'à ce que le prédicateur vienne, qui commence son action par la „ lecture d'un chapitre du livre intitulé *Elkatel*, c'est-à-dire l'occision. Ce li- „ vre contient en dix Chapitres la vie & la mort d'*Hossein*, pour les dix jours „ de sa fête. Il prêche deux heures sur ce sujet, & met tout en œuvre pour „ faire pleurer les devots". Les femmes se signalent en cette occasion en se frapant la poitrine avec des ris & des lamentations, qui portent l'imitation plutôt que la Religion dans le cœur des autres devots & des devotes. Et c'est-là le fruit de cet acte, qui vraisemblablement ne fait pas beaucoup de sincéres conversions parmi les Persans: car il est comme démontré par l'expérience, que cette sorte de *tendresse religieuse* est une passion qui se termine avec le sermon, pour laisser un cours libre à d'autres passions.

A cette Fête succéde quarante jours après celle de la tête d'*Hossein*, qui se réjoignit miraculeusement au corps du Saint. On célebre aussi la mort d'*Aly* avec beaucoup de solemnité.

J'ai parle de la *Fête du Sacrifice* d'Abraham. Cette Fête est une des plus distinguées du *Mahometisme*; car les Turcs la *chomment* aussi sous un nom que *Chardin* traduit (*c*) *la grande Fête*, mais il est comme inutile de donner tant de descriptions de Fêtes à la file les unes des autres. Ainsi je renvoye à *Chardin* & autres au sujet de cette fête, de celle de la mort d'Adam, de celle du

(*a*) *Thammuz*, qui selon les uns est Adonis, & selon les autres *Osiris*, que les Egyptiens pleuroient aussi: sur quoi l'on peut voir Selden. Cap. XI. *Syntag.* 2. *de Diis Syris* & *Beierus* dans ses additions.
(*b*) Voyages &c. L. II. Ch. 13. du tome 3. Edit. de 1727.
(*c*) *Behul Bayram.*

CALVALCADE du GRIGNEUR

Dubourg inv.

La FÊTE du PO

MOGOL.

CADE du GRAND SEIGNEUR.

ÉTE du POIDS au MOGOL.

Cl. Duflos fecit.

du Traité de Paix que fit *Mahomet* avec les Arabes en l'année onsiéme de l'Hegire; du don de la bague, qui est une commémoration de la charité que fit *Aly* à un pauvre en lui donnant une bague de grand prix, pour ne pas être interrompu dans la ferveur de sa dévotion; & enfin de quelques fêtes civiles. Je finirai donc sur cet article par deux solemnités, qui me paroissent uniquement remarquables par les Souverains qui en sont l'objet; à moins qu'on ne juge à propos d'y ajouter la valeur que la taille-douce peut leur donner dans ce livre. La premiere de ces deux cérémonies est la *Cavalcade du grand Seigneur*, que je raporterai dans les propres termes de *Thevenot* (*a*). „ (*b*) Le Grand Seigneur voulant „ montrer toute sa grandeur à l'Ambassadeur du Mogol, résolut d'aller „ par la ville en pompe. Je l'avois vû plusieurs fois, & entr'autres le len- „ demain de la nuit qu'on fête pour la naissance de *Mahomet*. Je le vis allant „ à la Mosquée neuve accompagné d'environ vingt Cavaliers. Il étoit vêtu d'un „ *Doliman* de satin couleur de chair, & d'une veste presque de même couleur. „ Son Tulban étoit orné de deux aigrettes noires garnies de diamans, l'une re- „ gardant le ciel, & l'autre la terre. Il avoit quantité d'Eunuques devant & „ derriere lui richement montés, & à ses arçons ses deux Ecuyers à pié, le „ grand à gauche, & l'autre à droite. Un peu derriere suivoient deux Pages, „ l'un à main droite (*c*) portant l'épée, l'arc & le carquois du Grand Seigneur, „ l'autre à la gauche portant le (*d*) Tulban, puis le (*e*) *Kilar Agasi* & le (*f*) „ *Capi Agasi*: & ensuite deux autres Pages, portant chacun un pot d'argent, „ (*g*) l'un plein d'eau, l'autre de sorbet, & quelques autres Pages derriere à che- „ val, suivis des (*h*) *Peiks*, & de quantité de (*i*) *Bostangis* à pié. Les Janissai- „ res étoient rangés le long de la ruë. Après que le Grand Seigneur eut fait sa „ priére à la Mosquée, il changea de veste . . . . . monta sur un beau che- „ val couvert d'une housse brodée d'or, avec une bride d'or ornée de pierre- „ ries, & s'en revint au Serrail suivi de cent Cavaliers richement montés, ou- „ tre plusieurs Eunuques, & les mêmes Officiers qu'en allant. Je l'ai vû ainsi „ plusieurs fois, & dans toutes ses sorties il n'étoit accompagné que de gens „ de son Serrail: mais celle qu'il fit pour l'amour de l'Ambassadeur du Mogol, „ fut avec toute la pompe qui se peut faire en de telles occasions. Premiere- „ ment on couvrit de sable le chemin depuis le Serrail jusqu'à la Mosquée de „ Sultan *Mehemet*, où devoit aller sa Hautesse, comme on a coutume de faire „ à toutes les sorties qui se font avec pompe, chacun ayant soin de mettre du „ sa-

(*a*) Voyages &c. L. I. Ch. 57. du tome prem. Ed. de 1727. Il a été témoin oculaire de celle que fit de son tems l'Empereur des Turcs, pour montrer sa magnificence à l'Ambassadeur d'un Empereur du Mogol: & il est bon d'avertir ici que la pompe de cette céremonie est à peu près la même en toute autre circonstance. Telle est aussi par exemple la *Cavalcade du grand Seigneur* après qu'il a été installé par le *Mufti*.

(*b*) Sultan *Mahomet IV*. qui regnoit alors.

(*c*) Le *Selictar Aga*, ou *Silendar-Aga*, mot à mot *possesseur* ou *garde de l'Epée*. Il la porte dans un fourreau rouge. Ce Page est representé ici.

(*d*) Le *Dulbender-Aga*, *Dulbend-dar* signifie possesseur ou garde du *Turban*.

(*e*) Le *Kilar-Agasi* est proprement le sommelier du Grand-Seigneur: mais il s'agit ici du *Kizlar* ou *Kizler Agasi*, qui signifie mot à mot, *maitre*, *Seigneur* ou *gardien des Vierges*. *Kiz* signifie en language Turc une fille, & *Kizlar* en est le pluriel. Cette remarque est de *Bespier*.

(*f*) *Capi*, *Capa*, ou *Capou Agasi* signifie maitre de la porte.

(*g*) L'*Ebrictar-Aga* est celui qui porte le bassin du grand Seigneur. Il faut, dit *Bespier*, lire *Ibrik-dar*. Il porte dans un bassin l'eau qui sert au grand Seigneur pour boire, ou pour faire l'ablution. L'*Ischioup-tar*, ou *Cubdar*, ou *Kuptar-Aga* est celui qui porte le *Sorbet*. L'*Ibrik-dar* est representé ici.

(*h*) Les *Peiks* sont des valets de pied, selon *Thevenot*. *Ricaut* ubi sup. p. 564. dit que ce sont des Pages au nombre de 60 qui servent de valets de pié; surquoi on peut voir une note de *Bespier*.

(*i*) Les *Bostangis* sont des jardiniers.

„ ſable devant ſa maiſon, faiſant ainſi au milieu de la rue un chemin de ſable „ large de trois ou quatre piés & aſſez épais, ſur lequel le grand Seigneur paſ- „ ſe avec toute ſa Cour. Les Janiſſaires ſe rangerent en haie de chaque côté de „ la rue le long du chemin par où la Cavalcade devoit paſſer: elle commença „ par le grand (*a*) *Sous-Bachi*, ayant à ſon côté le Commiſſaire-Géneral, & „ ſuivi de quantité de Janiſſaires. Après eux venoient les Gardiens des chiens „ courants du Grand Seigneur, & les Gardiens des grues fort bien montés. „ Ceux-ci étoient ſuivis des Janiſſaires, avec leurs (*b*) *Tchorbadgis* auſſi bien montés, „ ayant en tête leur bonnet d'argent doré avec leurs plumes deſſus ; à leur „ queue étoit le (*c*) Janiſſaire *Agaſi*, fort bien monté, ayant devant lui trente- „ deux *Tchorbadgis* à pié. Après les Janiſſaires venoient les (*d*) *Eſpahis*, avec „ leurs ſix Capitaines Colonels à la queue, puis les (*e*) *Tchiaoux* de garde, au „ nombre de plus de cinquante, tous bien montés, ayant l'épée au côté, & „ tenant de la main droite leurs maſſues; puis les (*f*) *Muteferacas*, auſſi à che- „ val & en bon ordre. Après ceux-ci venoient les Officiers, qui portent les „ plats du Grand Seigneur lorſqu'il ſe trouve à manger hors de ſon Serrail. Ils „ étoient à cheval auſſi bien que les Eunuques & les Muets, qui les ſuivoient. En- „ ſuite les Viſirs & le *Caymacan* ou Lieutenant du Grand Viſir; n'y ayant point „ alors de Grand Viſir ; puis les *Peiks* ou valets de pié du Grand Seigneur, „ portant en tête leurs bonnets de cérémonies qui ſont faits preſque de la mê- „ me forme que ceux des Juifs, mais ils ſont d'argent doré. Ces gens étoient „ à pié, & à leur queue étoit leur Chef bien monté, qui étoit ſuivi de celui „ qui porte la valiſe du Grand Seigneur, où il y a des habits pour changer. „ Ce dernier étoit auſſi à cheval. Après tous ces gens, venoient onze chevaux „ fort bien harnachés, avec quantité de pierreries de tous côtés, & ayant des „ étriers d'argent ou d'argent doré, avec une groſſe maſſe d'argent doré à l'ar- „ çon droit de la ſelle, & de l'autre un couteau aſſez large un peu plus long „ que la moitié du bras; le tout garni de même de pierreries. Ces chevaux „ étoient menés en main par autant d'*Eſpahis* bien montés. Après ces chevaux „ venoient les (*g*) *Solaques* à pié, en nombre de plus de cinq cent, ayant le „ *Doliman* retrouſſé à la ceinture, avec des manches pendantes derriere, & ſur „ la tête un bonnet avec des plumes (*h*), tel que l'ont les *Tchorbadgis*, portant l'arc „ à la main, & le carquois plein de flêches derriere le dos. Au milieu de ces „ gens étoit le Grand Seigneur, monté ſur un beau cheval, couvert de pier- „ reries qui étoient ſemées ſans nombre. Il avoit une veſte de velours cramoiſi, „ & à ſon bonnet deux aigrettes noires, ornées de groſſes pierreries juſqu'à la „ hauteur de plus de deux doigts. Elles étoient l'une droite, & l'autre penchée

„ la

(*a*) Ou *Su-Bachi* ; peut-être que par le grand *Sou-Bachi*. *Thevenot* entend le grand Prevôt de Conſtantinople. Quelques Voyageurs diſent que le *Su-Bachi* & le Prevôt ſont le même officier. Voy. les notes de *Beſpier* ſur *Ricaut* tom. 2. p. 709.

(*b*) Capitaines des Janiſſaires. Voy. *Ricaut*.

(*c*) Le *Janiſſar-Agaſi* eſt le Géneral des Janiſſaires.

(*d*) Ce mot, dit *Beſpier* s'écrit *Sefahi* & ſe prononce *Spahi*, ce qui ſignifie un *Soldat*, & ſelon quelques-uns *Soldat à cheval*. Les *Spahis* ſont des cavaliers.

(*e*) Il ſemble que les *Tchiaous*, ou *Chiaous*, reviennent, ſelon *Beſpier*, aux Exems des Gardes. Selon *Ricaut* ils ſervent à peu près d'Huiſſiers ou de Sergens.

(*f*) Ou *Mutafaracas*. Ce mot ſignifie un *Spahi* diſtingué des autres par ſa dignité. Voy. *Ricaut* & *Beſpier*.

(*g*) Les *Solaks* ſont des Janiſſaires qui portent l'arc, & le carquois ſur l'épaule. Souvent ils portent l'arc & les flêches à la main de la maniere qu'on le voit ici.

(*h*) Il falloit ajouter qu'elles ſont diſpoſées en évantail.



SELICTAR AGA



L'IBRIE-DAR AGA



SOLAK

F. M. La Cave Sculp.



PEIK ou VALET de pied

„ la pointe en bas. Il avoit à ſon arçon droit le grand Ecuyer à pié, & le pe-
„ tit Ecuyer à gauche, auſſi à pié. Il ſaluoit tout le peuple ayant toujours
„ la main droite ſur l'eſtomac, & s'inclinant d'un côté & d'autre, & le peuple
„ réciproquement lui ſouhaitoit d'une voix baſſe & reſpectueuſe mille bénedic-
„ tions. Après le Grand Seigneur, venoient à cheval le *Selihhtar Aga*, por-
„ tant l'épée, l'arc & le carquois du Grand Seigneur, & à ſa gauche le *Garderobe*, por-
„ tant en ſa main un Tulban du Grand Seigneur; puis le *Kizlar Agaſi* & le
„ *Capi Agaſi*, & deux autres Pages auſſi à cheval, portant des pots d'argent
„ pleins d'eau pour donner l'*abdeſt* au Grand Seigneur, & à boire s'il avoit
„ ſoif. Les derniers étoient une quantité de gens du Serrail, tous bien mon-
„ tés. Après la priere faite, le Grand Seigneur revint en même ordre, ayant
„ ſeulement changé de veſte, pour en prendre une de ſatin couleur de feu.

L'autre céremonie que l'on a repréſentée ici c'eſt la maniere dont on peſe le grand Mogol le jour qu'on célebre ſa naiſſance. La Fête reſſemble, dit *Thevenot*, à celle des *Zinehz* de Turquie. Ces *Zinehz* ſont des réjouiſſances publiques, qui ſe font tous les ans à Conſtantinople, au Caire, à Alep & ailleurs auſſi, mais ſur tout dans les grandes Villes de l'Empire, quand il nait un Prince dans le Serrail. (*a*) A Alep tous les corps de mêtiers marchent ſolemnellement en proceſſion quand on célebre ces Fêtes. Celle de la naiſſance du grand Mogol (*b*) dure cinq jours, & pendant ce tems-là tout le Palais & tout ce qui en fait les avenues eſt orné de la maniere qu'on le voit ici. Les premiers Rois Mogols, ajoute le même Voyageur, introduiſirent la coutume de ſe faire peſer dans le tems de cette Fête: & (*c*) *Bernier* dit qu'une autre ancienne coutume établie par ces Princes, & qui ne plait guéres aux (*d*) *Omrahs* „ c'eſt que ceux-ci
„ ſont alors honnêtement obligés de faire de beaux préſens au Roi à proportion
„ de leur paye . . . . & il y en a parmi ces *Omrahs*, qui en font d'extraor-
„ dinairement grands". En Orient les préſens que les grands Seigneurs font à leurs Princes ſont des *ſaignées* volontaires, qui préviennent des maux infiniment plus dangereux quand on n'a pas eu la prudence de ſe *ſaigner* à propos. Chez nous le nom de préſent ſeroit odieux, & il nous ſembleroit que le Roi vivroit en bourgeois avec les ſujets; mais avec des manieres plus noble...... *ſur les Dieux & les Rois ſilence.*

„ (*e*) La balance où l'on peſe le Monarque eſt fort riche. On dit que les
„ chaines en ſont d'or, & les deux baſſins, qui ſont ornés de pierreries, pa-
„ roiſſent auſſi être d'or, de même que le fléau de la balance. . . . . Le Roi
„ richement habillé & chargé de joyaux s'aſſied (*f*) ſur les talons dans un des
„ baſſins de la balance, & l'on met dans l'autre (*g*) des balots . . . ſi bien
„ empaquetés, qu'on ne ſauroit voir ce qui eſt dedans. . . . ." On publie avec ſoin ce que le Roi peſe & cela eſt enregiſtré comme une choſe très important-

(*a*) Voy. la deſcription de ces Fêtes dans *Thevenot* tom. 3. L. I. de la ſeconde partie Ch. 8. Edit. de 1727. L'Auteur y explique le mot de *Zineh* par celui de Fête ou de réjouiſſance publique.

(*b*) *Thevenot* tom. 5. Ch. 26. du L. I. de la troiſiéme partie.

(*c*) *Bernier* Voyages au *Mogol* tom. 2.

(*d*) Les Seigneurs Mogols. *Omra* eſt un pluriel Arabe, dont le ſingulier eſt *Emir*. Ce mot ſignifie *Commandant*, premier *Officier* & *Prince*, mais ce pluriel eſt en uſage au ſingulier dans le *Mogol*, dit *Thevenot* Préface de la troiſiéme partie de ſes Voyages.

(*e*) *Thevenot* ubi ſup.

(*f*) D'autres diſent que le Monarque eſt debout; mais qu'eſt-ce que cela fait au lecteur?

(*g*) *Bernier* dit que ce ſont des poids qui paroiſſent d'or maſſif.

portante à l'Etat . . . . . „ quand on voit par ces regiſtres que le Roi peſe „ plus que l'année précedente, le peuple en témoigne ſa joie par des acclama„ tions génerales, par des feux de joie & par d'autres marques de réjouiſſance". Je ne doute pas qu'une telle Fête ne paroiſſe un trait de folie aux Européans les moins ſenſés: mais comme chaque Etat à les ſiennes, il eſt fort à préſumer, que ſi jamais un Auteur Indien s'aviſe de décrire les *Céremonies & Coutumes des Européans*, il y trouvera des extravagances & des abus, tant chez les grands que chez les petits, qui dans leur eſpéce vaudront bien tout ce que nous trouvons de repréhenſible dans ſon pays.

Je férai la clôture des Fêtes *Mahometanes*, par quelque détail de certaines ſuperſtitions populaires. J'ai déja parlé de quelques unes. D'abord je trouve une eſpéce de Fête ſuperſtitieuſe établie chez les Indiens *Mahometans*, laquelle commence par la crainte & l'affliction, & finit par l'eſpérance & la joie. La raiſon de cette Fête, que *Thevenot* appelle *Choubret*, eſt, que le jour qu'on la célebre les bons Anges examinent les ames des morts & écrivent tout ce que ces morts ont fait de bien pendant leur vie; au contraire les mauvais Anges écrivent tout ce qu'ils ont fait de mauvais. La ſuite de cette opinion eſt que Dieu fait une reviſion de ces comptes écrits par les Anges ſes Miniſtres; & c'eſt là ce motif de crainte qui porte pour un peu de tems à la priére, à l'attention ſur ſoi-même & aux aumônes &c. mais la Fête finit enſuite par des illuminations & des feux, par des régales & des préſens. Chacun ſe flate ſans doute que *la liquidation de ſon compte aura été tranſportée dans le grand livre de vie.*

Outre le grand Pelerinage de la Mecque amplement décrit dans une des Diſſertations précedentes, les *Mahometans* ont divers Pelerinages particuliers à des ſépulcres de Saints, & ces Saints ont des legendes. Quoique le peuple ne manque guéres de reſpecter ces Pelerins à proportion de la valeur que ſon eſprit plus ou moins frapé peut donner aux dévotions de cet ordre; cela n'aproche jamais de la véneration que s'attirent les Pelerins de la Mecque; véneration ſi outrée, que non ſeulement on les abſout de toutes ſortes de crimes, mais que même on leur permet d'en commettre d'autres; „ car (*a*) ajoute l'Auteur qui raporte „ cette particularité, on ne ſauroit les faire mourir ſuivant la Loi: ils ſont re„ putés incorruptibles, irréprochables & ſanctifiés dés ce monde". Un tel Fanatiſme n'a pas été ſans exemple du tems de nos péres & il ne faudroit qu'ouvrir l'Hiſtoire du ſeiſiéme ſiécle, & même du dix-ſeptiéme, pour y en trouver un tout pareil. J'oſe croire encore que de certains dogmes autoriſés à un certain point, ſoutenus par une certaine autorité conduiroient bientôt (*b*) la crédulite de

(*a*) *Tournefort* ubi ſup. Lettre XIV. D'autres Voyageurs avoient remarqué la même choſe avant lui.

(*b*) Un des moyens propres à étendre la crédulité aveugle c'eſt l'exſtinction des Arts, des Sciences & des livres, mais on ne ſauroit ſe paſſer abſolument du premier article. A l'égard du ſecond on pourroit le borner heureuſement à des contemplations myſtiques & à cette ſage ignorance dont on ne doit ſe dépouiller qu'autant qu'un Directeur de conſcience le juge àpropos. Pour la ſupreſſion des livres, elle ſeroit abſolument néceſſaire. On prétend que cette ſupreſſion a été extrêmement favorable au *Mahometiſme*, & il eſt bien vrai que les *Mahometans* ont détruit dans l'Orient une infinité de précieux monumens, qui pouvoient témoigner contre eux. Dans la ſuite le Cardinal *Ximenés* leur rendit le change en leur brulant en Afrique & en Eſpagne, cinq ou ſix mille volumes Arabes. Longtems auparavant S. *Gregoire* le grand avoit fait bruler *Tite-Live*, comme étant un Hiſtorien inutile & dangereux, qui ne contenoit que des legendes Payennes: mais quelques ſiécles avant ce Pontife on avoit déja commencé de prêcher contre les livres des Gentils, & de prouver qu'il étoit néceſſaire de les détruire. Les Payens eux-mêmes n'ont pas negligé cet heureux moyen au milieu de leurs ténebres; &, ſi je ne me trompe, on pourroit prouver par *Arnobe*, qu'ils contribuerent à faire perdre quelques livres de *Ciceron* de la Nature des Dieux. Le Lecteur en jugera par ce paſſage, que je prens du L. 3. de cet Auteur. Il eſt précedé d'un raiſonnement qu'*Arnobe* fait aux Payens, pour leur prouver qu'il eſt injuſte & abſurde d'adorer leurs Dieux; après quoi il ſe prévaut contre ces Payens de la maniere dont *Ciceron* a parlé de la Nature de la Divinité. Enſuite il ajoute, comme en ſe reprenant lui-même,

de nos peuples au même but. On nous dit aussi, qu'entre ces Pelerins de la Mecque il s'en trouve qui se crévent volontairement les yeux ; ne voulant plus les prophaner par la vûe des choses mondaines, après avoir si devotement contemplé la sainteté de la Mecque. On raporte enfin que les enfans nés dans le tems du Pelerinage sont eux-mêmes reputés de petits Saints : les procurer au monde est une œuvre si pieuse, si digne de la sainteté du Pelerinage, que des femmes, à la vérité un peu suspectes, s'offrent charitablement aux dévots, pour leur aider à faire de ces petits Elus *Mahometans*.

Pour donner quelque idée des Saints du *Mahometisme* je choisirai d'abord *Aly*, ce Martyre de la foi des Perses, qu'ils peignent, nous dit *Chardin* (*a*), armé d'un sabre à deux pointes & le visage couvert d'un voile verd ; tandis que les autres Saints l'ont couvert d'un voile blanc. Pourquoi cette distinction ? *Chardin* auroit dû nous le dire. Le voile blanc, ajoute-t-il, témoigne que le visage des Saints est incomparable & qu'on ne sauroit en représenter les traits merveilleux. Ce voile revient sans doute à ces *gloires* qui environnent nos Saints, & au *nimbus* qui ornoit les Dieux de l'Antiquité Ce *nimbus*, en les mettant dans une espéce de (*b*) nuée, déroboit une partie de leur Majesté aux yeux des peuples, afin de rendre leur dévotion plus respectueuse. Un des principaux articles du symbole de foi des Persans leur fait regarder cet *Aly* comme (*c*) Vicaire de Dieu ; mais cela ne suffit pas aux devots outrés, & il s'est trouvé des Docteurs, nous dit encore *Chardin*, qui ont osé relever leur Saint au dessus de la condition humaine & donné lieu par leur indiscréte devotion à cette maniere de parler, qui est devenue fort populaire ; *je ne crois pas qu'Aly soit Dieu, mais je ne le crois pas bien loin d'être Dieu.* (*d*) Ces expressions excessives sont si connues ailleurs & ont été censurées si à propos par des personnes d'une dévotion plus judicieuse & plus convenable à ce que mérite l'Etre suprême, qu'il est inutile de faire ici aucun parallèle de faux zéle.

Au Prophéte *Aly* on pourroit joindre plusieurs autres Saints ses contemporains, ou plus modernes que lui, les uns célebres chez tous les *Mahometans*,

me: *Sed quid &c. cum sciam esse non paucos, qui aversentur & fugiant libros de hoc ejus (Tullii Ciceronis)* les *non pauci* étoient les Payens bigots. Ensuite *Arnobe* continue ainsi, *cumque alios audiam mussitare indignanter & dicere; oportet statui per Senatum, aboleantur ut hæc scripta quibus Christiana Religio comprobatur & vetustatis aboletur auctoritas.* Enfin il conclud par ces belles paroles ; *intercipere scripta & publicatam velle submergere lectionem non est Deos defendere, sed veritatis terrificationem timere.* Enfin il sera bien permis de croire que les anciens Juifs autoriserent amplement leur haine contre les monumens de leurs voisins Idolatres reprouvés &c. ayant pour prétexte l'ordre précis que Dieu avoit donné de détruire ces infidelles. Il y a peu d'années qu'un savant célebre soutint qu'à très peu de livres près toute l'Antiquité étoit suposée: mais cette ingenieuse opinion, qui pouvoit avoir en vue la suppression dont je parle ici, n'a pas fait fortune. On prétend qu'encore aujourd'hui certains devots suppriment sans bruit beaucoup de livres dans leurs Couvens; & qu'ils les achetent dans cette pieuse intention &c. Personne n'ignore aussi que dans toutes les Religions les devots & les devotes brulent très souvent en particulier les livres qui leur paroissent dangereux.

(*a*) Voyages &c. ubi sup. tom. 2. p. 28.

(*b*) *Nimbus* signifie une nuée.

(*c*) *Calife*, *Waly* & *Wely*. Voy. *Chardin* tom. 4. ubi sup. sur ces trois mots, qui ne différent que dans la maniere de les prononcer. Voilà du moins ce qu'il semble que *Chardin* voudroit nous insinuer : mais nous trouvons dans une note de *Bespier* sur *Ricaut* à la fin du tome prem. que le mot de *Chalifah*, dont les Turcs ont fait par corruption *Kalfa*, est un des titres du Grand-Seigneur, & qu'il signifie ou successeur, ou Vicaire. Cette note est curieuse, & on y remarque deux fautes assez plaisantes; l'une de Platina qui a fait du mot de *Calife* un successeur de *Mahomet*; l'autre du *Bon-homme Garasse*, qui a converti ce mot en Royaume, en nous parlant gravement du *Roi de Calife.* Voy. aussi sur le mot de *Calife* d'*Herbelot* ubi sup. au commencement de l'article *Khalifat.*

(*d*) Voy. dans *Chardin* tome 4. p. 44. d'autres excès à l'égard d'*Aly*. Voy. aussi d'*Herbelot* Biblioth. Orient. à l'article d'*Aly*. Certains devots de sa Secte le croyent encore vivant, & assurent qu'il viendra à la fin du monde dans les nuées, & remplira la terre de justice. On racconte aussi de lui des apparitions &c.

tans, les autres uniquement chez les Turcs, ou chez les Perses, ou chez les Indiens, ou chez les Arabes &c. Tous ces Saints se sont distingués; plusieurs d'entre eux ont fait des miracles; & l'on a écrit leurs legendes pour l'édification des devots du *Mahometisme*. Les Turcs & les autres *Mahometans* visitent les tombeaux de leurs Saints, & y font leurs dévotions sans les invoquer directement, nous dit *Chardin*, qui, au bout d'une trentaine de lignes où il explique (*a*) fort obscurement en quoi consiste la Doctrine de l'invocation des SS. selon les vrais *Musulmans*, réduit celle des *Mahometans* de Perse, *à reverer & réclamer les Saints, parce que c'est la volonté de Dieu qu'on le fasse.*

Le Pelerinage au (*b*) tombeau de *Fathme*, ou *Fatimé* est un acte de dévotion qui chez les *Mahometans* Sectateurs d'*Aly* va presque de pair avec le Pelerinage de la Mecque. *Fatimé* étoit fille de *Mouza Calem* septiéme Successeur Schismatique de *Mahomet* selon les Turcs. Je ne décris ni les miracles de la Sainte, ni la dévotion du Pelerinage, je remarquerai seulement qu'un des préliminaires de la dévotion, c'est de baiser trois fois le seuil du tombeau, & sa grille qui est d'argent; qu'un des *Mollas*, qui sont jour & nuit en devotion auprès de la Sainte, y fait réciter mot à mot au Pelerin des priéres très devotes à l'honneur de cette Sainte qualifiée *Dame & Maitresse de l'ame & du cœur du fidelle*, *Directrice de la vérité*, *Vierge sans tache* &c. que le tombeau est éclairé de quantité de lampes d'argent; que les dévots font des offrandes en argent & en autres choses dans cette chapelle, qu'il y a une espéce de tronc d'où l'on tire tous les vendredis les aumônes des devots pour les distribuer aux Prêtres qui desservent la Chapelle; que pour conclusion de la dévotion le Pelerin fait quelque liberalité au Prêtre qui l'a introduit auprès de la Sainte, & qu'au moyen de la valeur de demi pistole qu'il paye à ce Prêtre, il peut retirer le certificat autentique de sa dévotion &c.

On lit tout de suite l'*Alcoran* dans le tombeau des Saints & des autres fidelles distingués parmi les *Mahometans*, & les Prêtres sont gagés pour faire jour & nuit cette lecture, que je comparerois volontiers (*c*) à ce que nous appellons l'*Office des morts*, si je ne craignois cet *air d'héresie* qui regne ordinairement dans les parallêles poussés trop loin. Remarquons plutôt certaines superstitions, qui paroîtront également dignes de censure à toutes les Sectes du Christianisme.

Je ne dirai rien ici de la (*d*) supputation superstitieuse des lettres de l'*Alcoran*, ni de ce respect qui empêche de le toucher sans s'être purifié, (*e*) & qui est la vraye raison pourquoi on ne le présente point en Perse aux personnes de différente Religion quand on leur demande le serment devant les juges. Je remarquerai seulement que les Persans y trouvent soixante-dix mille miracles, c'est-à-dire autant de miracles qu'ils y ont compté de mots.

On nous fait remarquer dans les Persans un préjugé extraordinaire pour l'Astrologie, les charmes, les *Amuletes*, les *Talismans* &c. à quoi ils employent des passa-

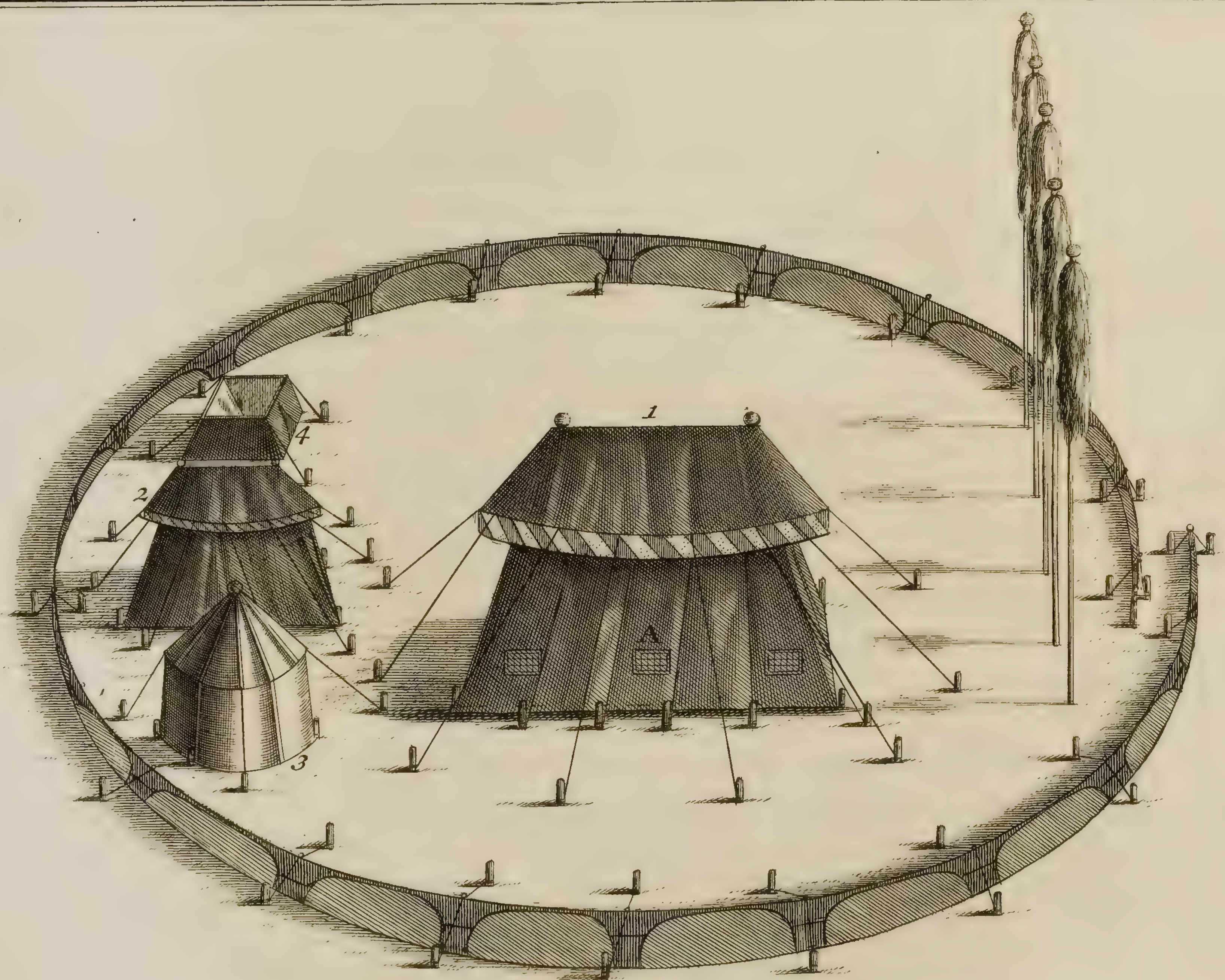
(*a*) Ce Protestant étoit un habile Voyageur, mais outre que ses remarques ne sont pas toujours exactes, ses raisonnemens sont quelquefois assez vagues & peu conséquens. Ce qu'il dit point sauver l'invocation des Saints du *Mahometisme* aux dépens de celle des SS. des Catholiques Romains est un vrai galimatias.

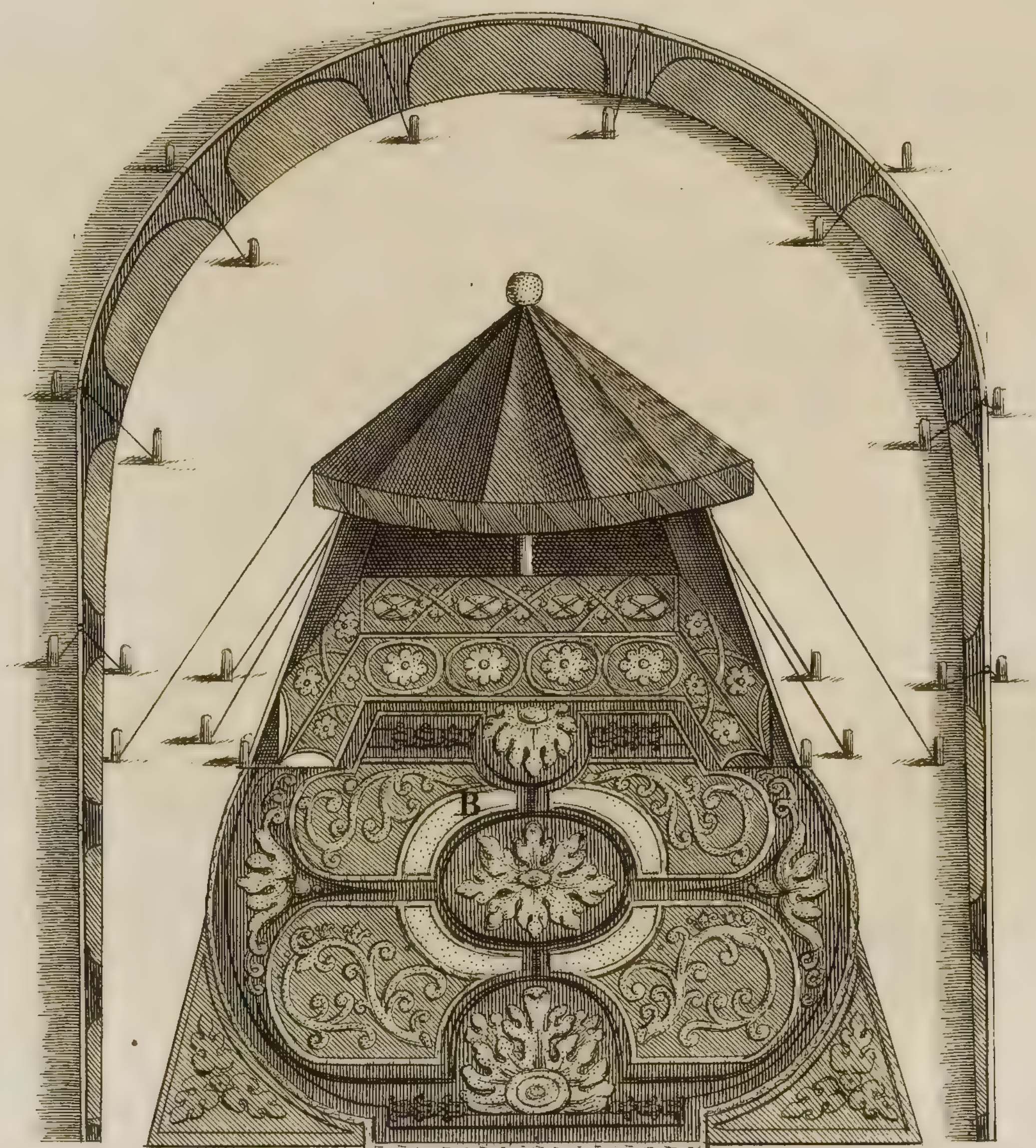
(*b*) Ce tombeau est à *Coons* dans une Mosquée des plus célebres de l'Orient, à ce que nous dit *Chardin* tome prem. de ses Voyages Edit. in 4. de 1735. Il y a dans les notes de *Bespier* sur *Ricaut* à la fin du tome premier une note très curieuse touchant cette Fatimé & sa Mosquée.

(*c*) Voy. ci-dessus page 104.

(*d*) Voy. ci-dessus pag. 103.

(*e*) *Chardin* ubi sup. tome 3. p. 411.





la Tente du grand VIZIR.

A. *Endroit où etoit attaché un billet superstitieuse au dessus de la fenêtre.*
1. *la Tente du Divan où se donne l'audiance.*
2. *Tente de retraite pour le grand Vizir.*

B. *Talisman.*
3. *autre Tente de retraite.*
4. *Retranchement pour certains besoins.*

paſſages & des verſets de l'*Alcoran* & des (*a*) *Hadiths*, qui ſont une maniere de legende de Saints. Il n'eſt nullement étonnant que l'*Alcoran* ſerve à des recherches ſuperſtitieuſes, puiſque ſelon les Docteurs *Mahometans* & principalement les myſtiques, ce livre eſt un treſor de myſtéres cachés aux yeux de l'humanité, & qu'il renferme une infinité de ſecrets qui ne ſe découvrent qu'avec peine dans les différentes combinaiſons des mots & des lettres de ce livre précieux. A la vérité certains devots plus ſcrupuleux ont écrit qu'il ne devoit pas être permis de penetrer dans ces myſtéres & dans ces ſécrets; que les ſubtilités employées par les Commentateurs de ce livre étoient criminelles; & qu'à la venue du dernier *Imam* (par cette venue il faut entendre le dernier jour) tous les Commentaires de l'*Alcoran* ſeroient condamnés au feu (ou à l'eau) pour convaincre leurs Auteurs qu'ils n'ont rien entendu dans ce livre. Diſons en autant des Commentaires anciens & modernes de la Bible.

(*b*) A toutes ces ſuperſtitions on pourroit ajouter celle des Eclipſes, moins génerale aujourd'hui, à ce qu'on prétend, qu'elle ne l'étoit autrefois, mais qui tient toujours plus ou moins à l'eſprit du peuple, & ſe reveille en lui ſelon qu'elle ſe rencontre avec certains évenemens. Les Docteurs Perſans juſtifient l'autorité de ce phénomene, s'il eſt vrai qu'ils croyent, comme le raporte *Chardin* (*c*) que la privation de lumiere ſoit un châtiment dont Dieu donne la commiſſion à l'Ange Gabriel. Quoi qu'il en ſoit cette ſuperſtition eſt génerale dans l'Orient, & l'on peut y joindre une opinion aſſez plaiſante au ſujet de ces étoiles, qui ſemblent changer tout à coup de place & traverſer l'horiſon d'un bout à l'autre. Ils diſent que ces étoiles (*d*) ſont des foudres que les Anges lancent contre les Demons qui veulent rentrer dans le Ciel d'où ils ont été chaſſés.

On prétend auſſi que les Turcs & les Perſans, & ſans doute auſſi les *Mahometans* des Indes, employent des bénedictions & des priéres ſuperſtitieuſes &c. pour leurs maiſons croyant les garantir de cette maniere contre les aſſauts des mauvais génies. L'Auteur de l'*Etat militaire de l'Empire Ottoman* (*e*) diſoit avoir vû des Taliſmans & des billets ſuperſtitieux deſtinés à ſervir de préſervatifs à la tente du grand Viſir.

Il ſeroit peut-être permis de récapituler ici en détail ce qu'on n'a raporté qu'en gros de la charité ſuperſtitieuſe des Turcs pour les Bêtes. *Ricaut* nous dit „ qu'ils achetent des oiſeaux enfermés dans une cage, pour les faire ſortir „ & les mettre en liberté . . . . qu'ils achetent du pain pour nourrir des chiens „ qui n'ont point de maitre . . . ." mais cette charité ſeroit bien mal entendue, s'il étoit vrai, comme le dit le même Auteur, qu'ils cruſſent qu'il y a moins de crime à refuſer l'aumône à un Chrétien qui meurt de faim, qu'à un chien qui court les rues. En tout cas ce ſeroit un de ces préjugés indignes de l'humanité, mais qui ſont inſéparables de l'eſprit de Secte & de parti. On nous dit auſſi que les Turcs ont une vénération preſque religieuſe pour les chameaux, &

(*a*) *Chardin* écrit *Hadi* au lieu de *Hadith*. Ce mot ſignifie *narration & tradition*. Voy. d'*Herbelot* à ce mot.

(*b*) Dans la Diſſertation ſuivante je raporterai une ſuperſtition des Perſans qui montre à quel point ils haïſſent la Secte des Turcs.

(*c*) Voyages &c. ubi ſup. tom. 4. p. 120.

(*d*) Voy. d'*Herbelot* Bibl. Orient. à l'article d'*Ildiz*, qui eſt le nom que les *Mahometans* donnent à ces prétendues étoiles.

(*e*) M. le Comte *de Marſigli* le dit ainſi à M. *Picart* dans le tems que cet ouvrage fut commencé; & il avoit promis le deſſein de ces Taliſmans lorſqu'il donna celui des tentes qu'on voit ici à ce célebre Deſſinateur, on lui indiquant l'endroit de ces Tentes où s'attachent ces Taliſmans.

& qu'ils regardent comme un grand peché de les trop charger. „ Ce qui leur „ attire ce respect, continue le même *Ricaut* , c'est qu'ils sont fort communs „ dans les lieux saints de l'Arabie , & qu'ils ont l'honneur de porter l'*Alcoran* „ lors qu'on fait le Pelerinage de la Mecque. J'ai remarqué que ceux qui ont „ le soin de cet animal prennent de l'écume qui lui sort de la bouche , après „ l'avoir fait boire dans un bassin & s'en frottent la barbe avec beaucoup de dé- „ votion, comme si c'étoit quelque baume de grand prix ; ce qu'ils font en ré- „ petant . . . . . d'un ton religieux *Hadgi-baba*, c'est-à-dire o Pere Pelerin". Dans (*a*) l'*Alcoran* le chameau est proposé comme un exemple de la sagesse de Dieu, de même que la fourmi dans les Proverbes de Salomon. C'est le grand usage que l'on tire en Arabie de cet animal, qui a fourni cette idée au Prophéte Arabe. J'ai remarqué dans une autre Dissertation de cet ouvrage que l'origine des honneurs religieux rendus par les Indiens aux vaches vient de l'utilité qu'on reçoit de ces animaux. A l'égard de cette charité si génerale des *Mahometans* pour les bêtes, je ne doute presque pas que ce ne soit un préjugé superstitieux qui leur est resté de cette opinion si répandue par tout l'Orient, qui établit la transmigration de l'ame d'un homme dans l'autre & souvent aussi d'un homme dans une bête (*b*) sans que cette ame déperisse en rien, quoi qu'elle anime des corps de différentes espéces, si disproportionnées à la notre, si brutes, en un mot si peu dignes de l'ame d'un homme.

(*a*) Ch. 88.

(*b*) ——— *errat & illinc*
Huc venit, hinc illuc, & quoslibet occupat artus
Spiritus, éque feris humana in corpora transit,
Inque feras noster, nec tempore deperit ullo &c.



DIS-



DISSERTATION
SUR LES
SECTES REPANDUES
DANS LE
MAHOMETISME.

N nous parle de deux ſortes de Théologies établies dans le *Mahometiſme*; l'une ſcholaſtique & métaphyſique, connue chez les *Muſulmans* ſous le nom (*a*) d'*Al-Kelam*, c'eſt-à-dire *Science de la parole*, l'autre pratique & liée étroitement avec la Juriſprudence & la connoiſſance des Loix civiles de l'Etat. La premiere Théologie ſert à diſputer ſur les matieres de ſpéculation, telles que ſont les attributs de Dieu & leur nature &c. Elle ſert auſſi à fournir toutes ſortes de ſubtilités ſur la Religion, & à la défendre par les chicanes ordinaires à cette méthode: mais aujourd'hui elle eſt géneralement moins eſtimée qu'elle ne l'étoit autrefois. Les ergoteries de la controverſe & toutes les ruſes de guerre de nos Docteurs ne ſont plus le fait des *Mahometans*. On eſtimoit tout auſſi peu (*b*) cette Théologie ſcholaſtique dans l'enfance du *Mahometiſme*, juſques là qu'un (*c*) Arabe jugea que tout Docteur qui abandonneroit l'*Alcoran* & (*d*) la *Sonna* pour s'attacher à l'étude de la *Scholaſtique*, c'eſt-à-dire de la controverſe & de la diſpute, méritoit d'être empalé & promené en cet état par la Ville.

(*e*) Les points qui ont été, & qui ſont encore aujourd'hui l'objet de cette Théologie ſcholaſtique des *Mahometans* ſe réduiſent à quatre Chefs. Le premier comprend les queſtions qui concernent la nature & les attributs de Dieu. Ces con.

(*a*) Voy. *Pocock. Spec.* &c. & d'*Herbelot* à l'article d'*Al-Kelam*.

(*b*) Voy. *Pocockii Spec. Hiſt. Arab.* in notis p. 195. l'origine de cette Theol. *Scholaſtique* chez les *Mahometans* „ ſub Mohammedaniſmi initio ignota illis hæc de rebus ad religionem ſpectantibus ars: poſteà cùm oriri „ Sectæ, & in dubium vocari Religionis articuli cœperunt invecta fuit &c. il en a été peu près de même chez les Chrétiens.

(*c*) *Al-Schafey* V. *Pocock* ſpec. &c. ubi ſup. p. 197. A l'égard de *Schafey*, qui vivoit dans le milieu du 2. ſiécle de l'Hegire, voy. d'*Herbelot* Bibl. Orient. à l'article qui le concerne.

(*d*) La tradition ou la Loi orale.

(*e*) Cette diviſion eſt tirée de la Sect. VIII. du *Diſcours préliminaire* de M. *Sale* ſur l'*Alcoran*.

controverſes & une partie de celles qui renferment les trois autres Chefs ont formé les partis des *Aſchariens*, des *Keramiens*, des *Mogiaſſemiens*, & des *Motazalites*. L'Ecole des *Aſchariens* a eu pour fondateur *Aſchari*, qui mourut au commencement du quatriéme ſiécle de l'Hegire ; celle des *Keramiens Mahomet Ben-Keram*; celle des *Mogiaſſemiens* . . . . & celle des *Motazalites*, ou *Motazales* un certain *Vaſſel-Ben-Altha*. Le ſecond Chef renferme les diſputes ſur la prédeſtination & la volonté de l'homme &c. leſquelles ont produit trois partis ſous les noms de *Kadhariens* confondus avec les *Motazales*, de *Nadhariens* confondus avec les mêmes, & de *Giabariens*, qui à proprement parler ſont des *Aſchariens* rigides. Le troiſiéme Chef contient les queſtions touchant la foi & ſa ſuffiſance, la repentance &c. Ces diſputes exercent la ſubtilité des *Motazales* &c. & outre cela de certains *Morgiens*, dont on pourroit traduire le nom par celui d'*eſpe-rans*, parce qu'ils (*a*) eſpérent que leur foi toute ſeule les ſauvera. Enfin le dernier chef roule ſur la force de la foi hiſtorique & ſur le pouvoir de la raiſon dans les matieres de Théologie & de Religion. Les queſtions touchant l'Office & la miſſion des Prophétes, la charge d'*Imam*, la beauté morale de la vertu & la turpitude du vice &c. ſont renfermées dans ce dernier Chef.

Avant que d'aller plus loin, il faut repréſenter en peu de mots les ſentimens de ces Ecoles ou de ces partis dont on a raporté les noms. Les ſentimens des *Aſchariens* ſont que Dieu n'agit que par des Loix génerales qu'il a établies ; & ſur cette opinion ils fondent la liberté de l'homme & le mérite de ſes œuvres. Cependant ils ajoutent que Dieu concourt aux actions de l'homme, parce qu'il en eſt l'Auteur & le Créateur. Voici une petite explication de cette opinion ténebreuſe. „ (*b*) Nos actions ſont réellement & effectivement produites par le „ Créateur, mais l'application que nous en faiſons, en obéiſſant, ou deſobéiſſant „ à la Loi, eſt réellement de nous.

Les *Keramiens* établiſſoient la (*c*) *corporalité* de Dieu ; mais ils varioient entre eux ſur cette *corporalité*: & l'on doit regarder les *Mogiaſſemiens* comme une branche de ces *Keramiens*.

Les *Motazales* ſoutenoient & ſoutiennent encore aujourd'hui, que les attributs de Dieu ne ſont point ſeparés de ſon eſſence. Ils croyent que la parole de Dieu a été créée (cette parole c'eſt l'*Alcoran*) ſur la foi ils diſent que l'on ne peut pas aſſurer, que les *Muſulmans*, quoi qu'ils commettent de grands pechés, ayent perdu la foi : & cependant, ajoutent-ils, on ne peut les appeller fidelles, pendant qu'ils ſont dans cet état, la foi ne pouvant véritablement ſubſiſter ſans les bonnes œuvres. Ils ſe donnent le titre de défenſeurs de la juſtice & de l'unité de Dieu. Cette Secte eſt fort ſubdiviſée, comme on le verra dans la ſuite. Indiquons ſeulement ici les *Cadhariens*, qui attribuent entierement les actions de l'homme à ſon franc arbitre ; les *Nadhamiens*, qui ne voulant point borner le pouvoir de Dieu du côté du mal lui laiſſoient la liberté de le faire. A la vérité les diſciples de *Nadham* chef de ce parti tâcherent d'adoucir le dogme du maitre, en y ajoutant que Dieu pouvoit bien faire le mal, mais qu'il ne le faiſoit pas à cauſe de l'imperfection & de la turpitude qui en ſont inſéparables.

Les *Giabariens*, autre branche des *Motazales*, otoient toute ſorte de liberté à l'hom-

me

(*a*) Voy. d'*Herbelot* à l'article des *Morgiens*.
(*b*) Voy. d'*Herbelot* Bibliot. &c. à l'article des *Aſchariens*.
(*c*) C'eſt le terme que d'*Herbelot* employe.

me & vouloient que Dieu eut créé & produit toutes les actions bonnes & mauvaises de l'homme.

J'ai dit ce que c'est que les *Morgiens*. A cela j'ajouterai seulement les conséquences que l'on tire de leurs dogmes; c'est qu'ils attendent que Dieu fasse en eux toutes choses, qu'ils nient que le peché nuise à celui qui croit, & que les œuvres servent en rien au salut de ceux qui les font.

Toutes les Sectes du *Mahometisme* se divisent en Orthodoxes & en Heretiques. On conçoit assez que ces termes sont équivoques en Orient comme en Occident. Cependant ceux qui sont reputés vrais Orthodoxes prennent le nom de *Sonnites* ou *Traditionnaires*. La *Sonna* est un suplement à l'*Alcoran*, comme la *Mischna* des Juifs aux livres de l'Ancien Testament. *Mischna* & *Sonna* signifient à la lettre *réiteration*, & dans un sens un peu détourné *seconde Loi*. On fait quatre divisions des *Sonnites*; mais leurs différences étant fort peu (*a*) importantes, les *Musulmans* compris sous ces quatre divisions sont également en état de grace: & comme fidelles à la doctrine de *Mahomet*, elles ont chacune leur Oratoire dans le Temple de la Mecque.

La premiere de ces Sectes ou divisions est celle des *Hannifiens* (*b*) *Hanifa* ou *Abou-Hanifa* leur Chef vivoit dans le second siécle de l'*Hegire*. Sa Doctrine est principalement suivie des Turcs, des Tartares & des *Mahometans* de (*c*) l'*Ierak*.

La seconde Secte orthodoxe est la *Malekiene*: elle a pris son nom de *Malek-ben-ans*, c'est-à-dire fils d'*Ans*. Ce *Malek* étoit contemporain d'*Hanifah*. Les Mores d'Afrique sont de cette Secte.

La troisiéme est celle des *Schafeïtes*, ainsi nommée de *Schafei*, qui mourut au commencement du troisiéme siécle de l'*Hegire*. Les Arabes sont de cette Secte.

La quatriéme est celle des *Hanbaliens* qui ont pris leur nom d'*Hanbal* (*d*). Ce Docteur mourut vers le milieu du second siécle de l'*Hegire*. Cette Secte autrefois nombreuse n'est suivie maintenant que d'un petit nombre d'Arabes.

Les Sectes estimées héretiques chez les *Mahometans* sont celles qui errent dans les dogmes fondamentaux & dans les matieres de foi. L'équivoque des mots subsiste toujours: car si ces Heretiques avoient eu le bras séculier pour eux, ils auroient pu se faire déclarer Orthodoxes; mais quoi qu'il en soit, repetons ici que le subtil examen des dogmes contenus dans l'*Alcoran* a produit ce grand nombre de Sectes Heretiques dont le *Mahometisme* fait en (*e*) quelque maniere gloire; puis qu'après avoir compté 70. Sectes aux Mages, 71. aux Juifs & 72. aux Chrétiens, il en trouve 73. chez lui: & pour augmenter l'honneur qu'il trouve dans cette multiplication de Sectes, il débite (*f*) une prophétie de *Mahomet* en ces termes; „ mon peuple sera divisé en 73. Sectes qui périront par le feu. Il „ n'y en aura point de sauvée que celle dont je suis le Chef.

Il seroit inutile de raporter les différences de toutes ces Sectes. Voici ce qu'on en peut dire de plus remarquable, outre ce qui en a été déja dit dans la division des Ecoles du *Mahometisme*.

On peut dater les Sectes Heretiques de la séparation de *Vassel ben-altha*, qui se

(*a*) Voy. *Sale* Sect. VIII. ubi sup. *Ricaut* Etat &c. ubi sup. tom. 2. L. II. Ch. 11.
(*b*) Voy. d'*Herbelot* ubi sup. article d'*Abou-Hanifah*.
(*c*) L'*Ierak* est la Chaldée; il y a l'*Ierak* Persienne.
(*d*) Voy. d'*Herbelot* ubi sup. à l'article d'*Hanbal*, qui est fort curieux.
(*e*) C'est ainsi que s'exprime M. *Sale* ubi sup. Sect. VIII.
(*f*) Cette prophétie est dans *Pocock* ubi sup. p. 210.

ſe fit de la maniere ſuivante. On propoſa cette queſtion dans l'Ecole d'un certain *Haſan* ou *Haſſan* de *Baſra* ; *un homme qui a commis des pechés énormes doit il être jugé & condamné comme infidelle ?* Une partie des diſputans prit auſſitôt l'affirmative, & l'autre la négative: mais *Vaſſel*, ſans attendre la décision de ſon maitre, ſortit de l'aſſemblée & ſoutint un ſentiment, qui n'étoit conforme ni à l'un ni à l'autre parti. (*a*) Sur cette retraite *Haſſan* dit, *Vaſſel vient de ſe ſéparer de nous*; & cela fit ſurnommer ceux qui le ſuivirent *Motazales*, terme qui revient à celui de *ſeparés*. Le ſentiment de *Vaſſel* étoit, qu'un homme *qui a commis des péchés énormes n'eſt ni fidelle ni infidelle*, c'eſt-à-dire qu'il eſt dans un état mitoyen entre les élus & les reprouvés.

Toutes les Sectes qui ſe ſont élevées depuis la ſéparation de *Vaſſel* ne ſont que des ſubdiviſions de ces quatre que voici; les *Motazales*, les *Sephatiens*, les *Kharejites* & les *Schijtes*. D'autres font une autre diviſion, ſur laquelle je renvoye aux (*b*) Auteurs cités au bas de la page. Les principales erreurs des *Motazales* concernent les attributs de Dieu, & ſont l'objet de leurs diſputes, ainſi qu'on l'a déja dit. Pour mieux faire comprendre leur ſentiment ſur cette matiere, voici comment ils s'expliquent. Il n'y a point de différence en Dieu entre l'attribut & l'eſſence. Dieu eſt éternel, ſage, & puiſſant par ſon eſſence. „ Ils parlent ainſi, nous dit-on, parce qu'ils crai-„ gnent d'admettre quelque multiplicité en Dieu, s'ils s'exprimoient autrement" & d'ailleurs par la *rejection*, s'il faut ainſi dire, des attributs de Dieu, ils prétendent éviter la diſtinction que font les Chrétiens d'un Dieu en trois perſonnes. „ Les Chrétiens, continuent-ils, deshonorent l'unité de Dieu par leur Trini-„ té. . . . . Or s'ils ſont blamables en faiſant trois éternels, combien ne blame-„ ra-t-on pas ceux qui forment autant d'éternels qu'il y a d'attributs en Dieu"? J'ai raporté ci-deſſus quelques autres dogmes des *Motazales*.

Ce parti eſt fort ſubdiviſé. Quelques uns comptent vint Sectes de ſa dépendance, d'autres vingt & deux, qui ſe rendent mutuellement le change par de fauſſes imputations dûes à une haine & à une animoſité réciproques. L'Auteur que je cite (*c*) reduit les différentes branches du *Motazaliſme* à dix 1. Les *Hodhailiens*, qui expliquoient la Doctrine des attributs de Dieu un peu autrement que *Vaſſel*, de même que 2. les *Jobbaiens* ou *Jobbaïtes*, ou *Gebaïtes*, qui diſoient outre cela (*d*) que l'homme produit les actions par une puiſſance qui ſe joint à la vigueur du corps & à la bonne diſpoſition des membres 3. les *Haſchemiens*, qui employioent d'autres diſtinctions plus ou moins ſubtiles. On aſſure que quelques-uns d'entre eux craignoient tellement de faire Dieu auteur du mal, qu'ils nierent même qu'il (*e*) fallut dire que Dieu a créé le méchant. 4. Les *Nadhamiens*. 5. Les *Hajectiens* ou *Hajectites*, qui croyoient que J. C. étoit véritablement le verbe incarné, & qu'au dernier jour il viendra juger le monde: à quoi ils ajoutoient (*f*) que J. C. regnera quarante ans ſur la terre & détruira

(*a*) Voy. d'*Herbelot* ubi ſup. aux articles de *Vaſſel*, *Motazala* &c. *Sale* ubi ſup. Sect. VIII. *Ricaut* ubi ſup. L. II. Ch. 11. où il ſe trompe en faiſant *Haſſan* diſciple de *Vaſſel*; ſur quoi il n'a pas été relevé par *Beſpier*.

(*b*) D'*Herbelot* ubi ſup. en divers articles. *Sale* ubi ſup. Sect. VIII. dans une note.

(*c*) *Sale* ubi ſup. Sect. VIII.

(*d*) *Hominem producere operationes ſuas per potentiam ſuperadditam ſanitati corporum & ſoſpitati membrorum.* Maracci *in prod. refut.* &c. p. 3. p. 75.

(*e*) *Nullatenus admittendum ut dicatur Deum creaſſe infidelem* &c. *Pocock* ubi ſup. p. 242.

(*f*) Je trouve cela dans *Ricaut*, mais il y a un correctif dans la note de *Beſpier* que voici. „ Les *Mahometans* mettent entre les ſignes qui doivent préceder le jour du jugement la deſcente de J. C. ſur la „ terre, où il doit regner 40 ans & détruire l'Antechriſt . . . . mais cette opinion n'eſt point parti-„ cu-

ra l'Antechrist; (*a*) qu'il y a deux Dieux créateurs, l'un éternel, qui est le Dieu Souverain, & l'autre non éternel & créé, qui est J. C. que les ames humaines passent successivement d'un corps dans l'autre, & que le dernier corps dans lequel l'ame habitera, sera seul puni ou recompensé; enfin qu'au jour de la résurrection Dieu ne sera vû des hommes que des yeux de l'entendement. 6. Les *Giahedhites* enseignent que les damnés ne sont pas destinés à être tourmentés éternellement, & qu'ils seront un jour changés en ce feu qui doit être leur suplice; (*b*) que le feu attirera ces reprouvés sans qu'il soit nécessaire de les y jetter. Ils ajoutoient que pour être un vrai fidelle il suffisoit de croire *speculativement* un Dieu & que *Mahomet* est son Apôtre. 7. Les *Mozdariens* portoient leur impieté jusqu'à croire (*c*) que Dieu peut être menteur & injuste. A l'égard de l'*Alcoran*, (*d*) ils n'y reconnoissoient rien de merveilleux du côté de l'éloquence &c. 8. Les *Baschariens* portoient la liberté de l'homme à l'excès, & le faisoient presqu'indépendant: cependant ils croyoient, que quoique Dieu puisse damner les enfans, il y auroit de l'injustice en lui de le faire; & la conséquence étoit donc, que Dieu ne les damnoit pas afin d'éviter de commettre une injustice. 9. Les *Thamamiens* soutenoient qu'au dernier jour, les Athées, les Idolatres, les Infidelles & les Heretiques seront reduits en poussiere; que les actions libres n'ont (*e*) rien qui les produise; que ceux qui péchent seront éternellement en Enfer. 10. Les *Kadhariens* sont entierement oposés au Decret absolu de Dieu. Le surnom de *Kadharien* est si équivoque, (*f*) qu'il est également rejetté de deux ou trois Sectes qui se le renvoyent l'une à l'autre dans leurs controverses; à peu près comme on s'attribue chez nous dans tous les partis la qualité d'Heretique & de Schismatique. Les *Mahometans* orthodoxes prétendent géneralement que les *Motazales* favorisent les deux principes des *Mages* & des *Manichéens*.

L'Hérésie des *Sefatiens* a aussi des subdivisions. En géneral cette Secte est directement oposée aux *Motazales*; & pour les mieux distinguer, on pourroit créer en faveur de ces *Sefatiens* le surnom d'attributaire. Ils ne distinguent point en Dieu les attributs essentiels de ceux qui sont des attributs d'opération. Cette opinion toute simple fut d'abord celle de tout le *Mahometisme*, mais les controverses ayant introduit l'art d'y faire des distinctions, & les subtilités s'étant mises de la partie; pour trouver le moyen de prouver la justesse de ces distinctions, il se forma plusieurs branches de *Sefatiens*, entre lesquels il y en eut qui attribuerent à Dieu une maniere d'être tout à fait semblable au corps humain.

Les subdivisions de cette Secte sont 1. celle des *Ascihariens* dont il a été parlé; à quoi il faut ajouter qu'ils prétendent que Dieu a tous les attributs *séparément de son Essence*, mais ils n'y admettent aucun raport avec ceux de ses Créatures. 2. Les *Moschabeites* établissent au contraire une parfaite ressemblance entre Dieu & les Créatures, & prennent à la lettre tous les mouvemens que l'on at-

„ culiere à la Secte des *Hajectites*. . . . ." Il est bien vrai que la descente de J. C. au dernier jour paroit être l'opinion génerale du *Mahometisme*. Voy. ci-dessus à la page 135.

(*a*) Il pouvoit avoir pris cela du Christianisme, car comme le dit *Pocok* ubi sup. p. 219. *Sacra Christianorum dogmata intemerata non reliquit.*

(*b*) *Ignem ad se attrahere illi destinatos, nec quempiam in illum immitti* Idem p. 260.

(*c*) Idem pag. 241.

(*d*) *Pocock.* ubi sup. p. 222.

(*e*) *Operationes libera, seu opera ex libertate provenientia non habent auctorem producentem. Maracci* ubi sup. p. 75.

(*f*) Voy. *Sale* ubi sup. Sect. VIII. *Maracci* ubi sup. part. 3. p. 74. d'*Herbelot* en plusieurs endroits.

attribue figurément à Dieu ; tant les corporels, comme l'action de monter, de descendre, d'être assis &c. que ceux de l'ame, comme les passions, se mettre en colére, être jaloux &c. 3. Les *Keramiens* ne s'en tiennent pas à la simple ressemblance : ils veulent que Dieu soit un corps, mais en même tems ils avouent que ce corps est existant par soi-même. Les uns se le représentent fini, palpable, visible ; les autres si semblable au notre qu'il est même composé de chair & de sang. Il y auroit bien d'autres absurdités à remarquer dans ces dogmes ; mais je les suprime, (*a*) parce qu'elles ennuyeroient sans instruire. 4. Les *Giabariens*, comme on l'a vû ci-dessus (*b*) ôtent toute liberté d'agir à l'homme, & le soumettent à une necessité inévitable. Cette branche est encore subdivisée en *Giabariens rigides*, & en *Giabariens moderés*. Ceux-ci accordent quelque pouvoir d'agir à l'homme, mais tel cependant qu'il n'ait aucune influence sur l'opération. Les subtilités que l'on avance sur cette matiere sont à peu près incompréhensibles. La conséquence de la dépendance absolue de l'homme étoit que Dieu, sans être injuste, pouvoit sauver également tous les hommes, les méchans dans leur méchanceté, comme les bons dans leur bonté ; & de même les damner également, sans aucun égard pour la vertu des gens de bien. 5. Les *Morgiens*. Je renvoye à (*c*) ce qui en a été dit ci-dessus.

Les *Charejites*, dont on traduit le nom par (*d*) celui de *rebelle*, *apostat*, ou *revolté*, sont en géneral ceux qui se séparent & renoncent au Chef légitime, reconnu tel dans l'État. Douze mille hommes qui se révolterent contre *Aly* en l'année 37. de l'*Hegire*, (*e*) à cause qu'il s'étoit soumis à être deposé du *Khalifat*, furent les premiers qualifiés du surnom de *Charegites* : le motif de leur revolte fut que l'on avoit remis à des hommes la décision d'une affaire de Religion, qui n'apartenoit qu'à Dieu. On voit par là le premier article de l'héresie prétendue de ces *Schismatiques*. Il y en avoit d'autres qui concernoient les raisons pour lesquelles on pouvoit déposer l'*Imam*, celles qui permettoient de lui obéir, celles (*f*) qui montroient qu'il étoit possible & permis de se passer d'*Imam*, c'est-à-dire de Chef dans la Religion &c. On compte six ou sept Sectes ou subdivisions de ces Schismatiques : mais comme leurs noms intéresseroient fort peu nos lecteurs, je ne parlerai que des *Waidiens* ou (*g*) *Waidites*. On nous dit que le nom de *Waidites* vient du (*h*) mot Arabe *Waid*, par lequel on désigne les *menaces que Dieu fait aux pécheurs*. Ces *Waidites* sont directement oposés de sentimens aux *Morgites* ou *Morgiens* ; car ils enseignent que celui qui a commis un grand peché est infidelle & apostat, & qu'un tel pécheur est damné éternellement. Un d'entre eux portoit la décision sur les péchés à cet excès que l'on a reproché autrefois aux Stoïciens, en soutenant qu'un homme qui a derobé un seul grain de blé est un apostat & un reprouvé.

Les *Schijtes* sont les véritables Sectateurs d'*Aly*. Ce nom odieux, dit un savant (*i*) leur

(*a*) On peut les voir dans *Pocok*, d'*Herbelot*, *Maracci* &c. M. *Sale* les a presque toutes rassemblées ubi sup. Sect. VIII.

(*b*) Voy. ubi sup. page 270.

(*c*) Voy. ubi sup. page 271.

(*d*) Voy. *Pocock*. ubi sup. p. 269.

(*e*) Le *Califat* étoit en dispute entre *Aly* & *Muhavia*. Voy. l'article d'*Aly* dans d'*Herbelot* ubi sup.

(*f*) *Fieri potest ut nullus omninò sit in mundo antistes* &c. Voy. la citation dans *Pocock* ubi sup. p. 271.

(*g*) *Bespier* dans ses notes sur *Ricaut* avoue de bonne foi qu'il ne connoit pas ces *Waidites*. Cette sincerité est très louable ; mais aujourd'hui elle est fort peu à la mode.

(*h*) *Pocock* ubi sup. p. 256. & M. *Sale* ubi sup. après lui.

(*i*) D'*Herbelot* à l'article d'*Aly*. Il dérive ce mot de *Scija*, qui signifie, dit-il, une Secte méprisable & reprouvée.

leur a été donné par les *Sonnites*, qui ſont leurs ennemis jurés. Tout le *Mahometiſme* ancien & moderne forme deux corps irréconciliables l'un de *Sonnites*, l'autre de *Schijtes*. Le premier comprend les Turcs, les Arabes &c. l'autre les Perſans & les Indiens. Ils ſe déteſtent, s'anatématiſent, ſe damnent réciproquement, & c'eſt de quoi je raporterai un monument remarquable, qui prouve que le défaut de tolérance & de charité eſt comme eſſentiel à tous les partis: Mais avant que d'en venir là raportons en peu de mots quelques particularités aſſez curieuſes touchant ces *Schijtes*. Le *Schiiſme* a ſeize branches ou ſubdiviſions ſelon le P. *Maracci* (*a*), qui rapporte exactement leurs noms & leurs différens dogmes. Dans les ſubdiviſions de ce ſavant Religieux on trouve des *Schijtes* demi-Chrétiens, d'autres Athées, d'autres demi-Stoïciens, & Phariſiens. On y trouve auſſi des Pythagoriciens, des Sabéens, une Secte toute compoſée de débauchés, une autre compoſée de Pyrrhoniens, & une autre enfin de contemplatifs & d'illuminés. Cette énumeration de dogmes & de ſentimens dangereux eſt exacte, ou ne l'eſt pas. Les memoires employés par le P. *Maracci* peuvent avoir été fournis par des ignorans, ou par des gens de mauvaiſe foi; mais quoi qu'il en ſoit, j'ai donné au lecteur une idée du catalogue du P. *Maracci*. Donnons en une autre de cette Secte, ſelon M. *Sale*, qui doit ſes memoires à *Pocock* & à d'*Herbelot*.

Il y a cinq principales Sectes de *Schijtes*; mais les branches du *Schiiſme* ſont ſi nombreuſes qu'on peut bien (*b*) leur appliquer (ſelon les *Sonnites*) la prétendue Prophétie de *Mahomet*. Les *Schijtes* croyent (*c*) que la Prophétie & la qualité de *Caliſe* & de ſucceſſeur de *Mahomet* ſont tellement attachées à la poſterité d'*Aly*, qu'on ne pourroit les leur ôter ſans injuſtice pour les déferer à un autre. Ils croyent auſſi que ce Chef doit être auſſi ſoigneux d'éviter les pechés le moins importans, qu'il l'eſt de s'abſtenir des plus grands; que cette charge de Chef & de ſucceſſeur doit être regardée comme un des plus fermes apuis de la foi; qu'on doit ſe déclarer ſans aucun déguiſement dans les affaires de Religion, & témoigner hardiment par ſes paroles & par ſes faits ſi l'on eſt pour ou contre un parti, ou une opinion &c. Voilà les points les plus generaux du *Schiiſme*; mais dans le détail il y en avoit entre les *Schijtes* qui ſoutenoient des opinions très abſurdes, & quelques uns même qui en avoient de très dangereuſes: par exemple certains *Khattabiens* ſoutenoient que le Paradis & l'Enfer n'étoient autre choſe que les plaiſirs & les peines de ce monde, lequel ne devoit jamais périr. Ce principe autoriſoit chez eux toutes ſortes de débauches. J'ai parlé de ces *Schijtes* de Perſe, qui portoient à des excès criminels leur véneration pour *Aly*. Entre ces *Schijtes* ceux qu'on nomme *Gholaites* faiſoient de leurs *Imams* des Etres ſupérieurs à la Créature; oſant même leur attribuer des qualités qui n'étoient dûes qu'à Dieu, dont ils faiſoient d'autre côté un Etre abſolument corporel. C'eſt ainſi qu'un de ces *Gholaïtes* diſoit d'*Aly*, *Tu es toi*; ce qui revient preſqu'aux termes que Dieu employe dans Moïſe pour exprimer la *ſublimité* de ſon Eſſence. Ils croyoient une eſpéce de metemſychoſe, ou pour mieux dire, une tranſmigration du S. Eſprit d'un Prophéte à l'autre, outre cela ils parloient d'une *deſcente de Dieu* (*d*) *dans toutes les Créatures*; par où ils

(*a*) *Maracci* ubi ſup. p. 85 & 86.
(*b*) M. *Sale* ubi ſup. Sect. VIII.
(*c*) *Abul-pharai* de morib. Arab. p. 25. & ſon commentateur *Pocock* p. 262.
(*d*) Voyage d'*Herbelot* article d'*Hakem*. Il croit que ces opinions reviennent à la *Sekinah* des Docteurs Juifs. Ce mot de *Sekinah* déſigne le S. Eſprit. Par ce mot qui ſignifie repos, ces Docteurs entendent le paſſage du S. Eſprit d'un Prophéte à l'autre, & le repos qu'il s'y établit pour l'inſpirer &c.

ils vouloient peut être exprimer la *toute présence* divine. Certains *Nazaréens* (*a*) enseignoient que la Divinité s'est unie à quelques uns de leurs Prophétes, & particulierement à *Aly*, de la même maniere que les Chrétiens l'enseignent de J. C. & que réciproquement les hommes se peuvent unir corporellement à Dieu. On remarque outre cela dans la maniere dont ils parlent de cette union, diverses choses qui aprochent du *Quietisme*; & c'est par là que ceux qu'on appelle *Soufis* en Perse persuadent au peuple crédule leurs idées fanatiques & (*b*) leurs prétendues révelations.

Après avoir parlé des Sectes que les disputes Scholastiques & les subtilités de la controverse ont commencées dans les premiers siécles du *Mahometisme*, il faut dire quelque chose de ceux qui ont essayé de se rendre Chefs de parti par des voies aprochantes de celle que *Mahomet* a suivies. Le Prophéte du *Musulmanisme* fut traversé dans sa mission par deux imposteurs Arabes, qui se qualifierent aussi Prophétes, assavoir, *Mosseilama* & *al-Asvad*, que les *Mahometans* ont surnommé *les deux menteurs*. Le premier essaya de persuader aux Arabes qu'il étoit associé par ordre de Dieu à *Mahomet* dans la mission prophétique ; que comme lui il étoit appellé à retirer le genre humain de l'Idolatrie. Il publia des revelations où il imitoit l'*Alcoran* ; & quand il se crut assez puissant par le parti qu'il s'étoit formé, il écrivit à *Mahomet*, & lui proposa en ces termes le partage de la conversion du genre humain; „ *Mosseilama* l'Apôtre de Dieu, à *Mahomet* „ l'Apôtre de Dieu: que la moitié de la terre soit à moi, & l'autre moitié à „ toi". Cet Imposteur périt quelque tems après la mort de *Mahomet* dans une bataille (*c*) & sa Secte fut bientôt éteinte.

Al-Asvad, ou *Aihala* qui le suivit, prétendit que deux Anges se reveloient à lui. Il se fit d'abord un gros parti qu'il dût à beaucoup d'éloquence & à quelques actions d'éclat: mais il fut tué quelques heures avant la mort de *Mahomet* après avoir été quatre mois en tout chef de parti. Un autre (*d*) Prophéte & même une Prophétesse suivirent ceux là. Pour mieux établir son credit la Prophétesse crût devoir se marier avec *Mosseilama*. Ils eurent une entrevûe avant que d'en venir à la conclusion de ce mariage moitié charnel & moitié spirituel, dont on nous donne une idée toute semblable à ces communications de certains (*e*) mystiques de nos jours, qui avec le secours de leur prétendu esprit faisoient opérer efficacement la Nature.

Hakem Ben Haschem parut vers le milieu du second siécle de l'Hegire. Il portoit d'ordinaire un voile ou un masque à cause de la difformité de son visage; mais ses Sectateurs prétendirent que c'étoit une imitation de Moïse ; que comme lui il craignoit d'éblouir le peuple qui l'écoutoit. Cet *Hakem* se fit d'abord un parti considerable par le moyen de ses tours d'adresse & par des subtilités de joueur de gobelets qui l'ont fait passer pour un Magicien. Il attira même des Juifs & des Chrétiens à son parti. (*f*) Sa Doctrine étoit que Dieu avoit pris une forme humaine depuis qu'il eut commandé aux Anges d'adorer Adam ; qu'ensuite Dieu étoit aparu sous la forme de plusieurs Prophétes & autres grands hommes,

(*a*) Voy. d'*Herbelot* à l'article de *Nossairioun*.
(*b*) M. *Sale* cité ubi sup. Sect. VIII. a traduit un long passage de *Pocock* concernant ce Fanatisme des *Soufis* qui se trouve aux p. 268 & 269.
(*c*) Voy. aussi d'*Herbelot* article de *Mosseleimah*.
(*d*) Voy. *Sale* ubi sup. Sect. VIII. p. 181.
(*e*) Voy. dans le tome précedent ce qui a été raporté de *Betty Gray* & de *Lacy*, des *Labadistes* &c.
(*f*) Voyage d'*Herbelot* article d'*Hakem*.

mes, Princes, Rois &c. Cet imposteur succomba comme les précedens : & pour faire accroire à ses disciples qu'il n'étoit pas mort, mais qu'il avoit seulement disparu pour leur aller chercher du secours; lorsqu'il se vit reduit à l'extrêmité par ses ennemis, il se jetta dans une cuve pleine d'eau forte, où tout son corps fut consumé à la réserve des cheveux que l'on trouva nageant sur cette eau. Cet évenement est si semblable à ce que l'on a (*a*) dit d'*Empedocles*, qu'il semble que l'un a été fait sur le modele de l'autre; mais après tout, si dans tous les siécles la sagesse & la vertu ont pû produire les mêmes idées, la folie & l'erreur ont eu le même privilége. On assure que cette Secte d'*Hakem* subsistoit plus de cinq cens ans après sa mort. L'Imposteur avoit si bien persuadé à ses Sectateurs qu'ils devoient compter sur la certitude de son retour par la vertu de cette transmigration dont j'ai parlé, & qu'il reviendroit infailliblement dans le monde sous la forme d'un vieillard, monté sur un cheval gris, pour conquérir toute la terre & la soumettre à sa nouvelle Religion, qu'il n'est nullement étonnant qu'un tel fanatisme ait duré des siécles. A-t-on vû de moindres prodiges dans la Chrétienté pendant ces siécles que nous appellons ténebreux? & même depuis ces siécles le fanatisme n'est-il pas ressuscité sous diverses formes en plusieurs endroits de l'Europe?

Un certain *Babek*, qui vivoit au commencement du second siécle de l'Hegire se rendit alors chef de parti. „ Il faisoit (*b*) profession ouverte d'impieté, „ n'étant attaché à aucune Religion, ou Secte de toutes celles qui étoient con„ nues alors en Asie „ mais comme on ajoute que cet Imposteur fut surnommé (*c*) le *Professeur ou l'Auteur de la Religion joyeuse*; il se peut fort bien que sa Religion ait uniquement consisté en un Epicurisme grossier & charnel.

Quelques tems après *Babek*, *Mahmoud-ben-faray*, c'est-à-dire fils de *Faray* ou *Farage*, voulut passer pour Moïse ressuscité. Son fanatisme dura fort peu; mais un certain *Carmath*, qui vint sur les rangs vers la fin du même siécle, attaqua plus subtilement les fondemens du *Mahometisme*. (*d*) Il commença de s'accréditer par une maniere de vivre austére, & par l'exercice presque continuel de la priére; ordonnant à ses Sectateurs de prier cinquante fois par jour, au lieu que le *Musulmanisme* reduisoit cet exercice à cinq fois. Il y a aparence que la Secte de ces *Carmathiens* avoit du raport avec quelques *contemplatifs* de nos jours, puis qu'ils négligeoient comme ceux-ci, les occupations ordinaires de la vie pour ne s'appliquer qu'à prier. Quoi qu'il en soit, de si belles aparences de devotion firent des Sectateurs à *Carmath*: (*e*) & quand il connut que sa doctrine pouvoit s'étendre & fructifier, il choisit douze de ses principaux disciples, qu'il appella ses Apôtres, auxquels il donna la direction de sa nouvelle Religion : mais le gouverneur de la Province où *Carmath* dogmatisoit fit emprisonner cet imposteur dont l'hypocrisie n'avoit d'autre but que de débaucher les peuples de leur travail pour s'en faire des Sectateurs. *Carmath* échapa par le moyen d'une jeune fille qui s'intéressa pour lui. De quelque maniere que ce soit n'importe, il suffit que

(*a*) L'histoire vraye ou fausse de ce Poëte Philosophe est si connue, qu'il est inutile de la raporter ici.
(*b*) Voy. d'*Herbelot* ubi sup. article de *Babek*. J'employe les propres termes de ce savant Lexicographe.
(*c*) C'est, nous dit-on, ce que signifie en Langue Persanes *Horremi*, ou selon la force de l'*Heth* des Hebreux, *Chorremi*.
(*d*) Voy. d'*Herbelot* à l'article de *Carmath*.
(*e*) Tout ce qui suit est pris dans la Sect. VIII. de M. *Sale* ubi sup. p. 184. & 185.

que la délivrance paſſa pour miraculeuſe; que les Sectateurs de *Carmath* publierent que leur maitre avoit été enlevé au Ciel; que fort peu de tems après il parut dans une autre Province; & qu'enyvré de ſon bonheur il oſa ſe vanter qu'aucun homme n'avoit le pouvoir de lui nuire. Cependant à la fin le courage lui manqua; il ſe ſauva en Syrie, & l'on n'entendit plus parler de cet homme: mais la Secte ſe maintint encore. Et comme l'erreur ne manque ni de partiſans qui la juſtifient, ni de raiſons ſpécieuſes qui l'appuyent; les diſciples de l'Impoſteur publierent partout qu'en qualité de nouveau Prophéte il étoit venu annoncer une nouvelle Loi aux hommes; une Loi qui reformoit les cérémonies legales du *Mahometiſme*, & la maniere de prier établie juſqu'alors chez les *Muſulmans*.

Carmath introduiſit auſſi parmi ſes diſciples une nouvelle forme de jeûne, & voulut que l'on obſervât le ſilence & le ſecret à l'égard de ſa nouvelle Religion, avec ceux qui n'étoient pas de ſa Secte, il permit l'uſage du vin & diſpenſa ſes Sectateurs d'une partie des préceptes recommandés par l'*Alcoran*. En géneral il expliquoit allegoriquement les préceptes de ce livre. La priere étoit le ſymbole de l'obéiſſance dûe (*a*) à l'*Imam*, le jeûne celui du ſilence. Les *Carmathiens* croyoient auſſi que leur ſoumiſſion à l'autorité de cet *Imam* étoit (*b*) figurée par le précepte qui défend la fornication; que ceux qui reveloient les myſtéres, & n'obéiſſoient pas aveuglement aux déciſions de ce Chef ſpirituel & temporel (car il étoit l'un & l'autre) tomboient dans le crime d'adultére & de fornication. Cette fornication toute allegorique & cet adultére ſpirituel ont quelque conformité avec celui dont il eſt parlé dans l'Ecriture. A l'égard de l'aveugle ſoumiſſion de ces fanatiques à leur chef, elle étoit toute pareille à celle (*c*) de ces *Aſſaſſins* ſi connus dans l'Hiſtoire des Croïzades: & l'on ne doit pas douter que les *Carmathiens*, les (*d*) *Iſmaëliens*, les (*e*) *Batheniens*, les *Druſes* & les *Aſſaſſins* ne ſoyent une même ſorte de fanatiques ſous différens noms, ou des rejettons d'un même tronc. On a très (*f*) bien remarqué que les *Iſmaeliens* ont été qualifiés du ſurnom de *Carmathiens*, de même que ceux-ci l'ont été du titre de *Batheniens*, que l'on peut expliquer par celui de *gens illuminés, & qui poſſedent la connoiſſance interieure*. J'avoue que cela eſt obſcur & ſent le galimatias: mais les myſtiques ne s'expriment pas autrement; & il ſemble que l'obſcurité ſoit eſſentielle à leur devotion. Or s'il eſt bien permis aux nôtres de ne s'entendre pas eux-mêmes, à plus forte raiſon le ſera-t-il à ceux qui vivent dans le ſein du *Mahometiſme*.

Un certain *Motanabbi*, Poëte enthouſiaſte qui vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle de l'*Hegire*, eſſaya auſſi de faire une Secte, (*g*) & l'on aſſure qu'il eut d'abord un grand nombre dë Sectateurs: mais les progrès de cette Secte furent arrêtés à tems. Le Poëte Prophéte fut pris, & enſuite forcé de ſe retracter de ſes chiméres.

Ba-

(*a*) Le Chef de la Secte.
(*b*) D'*Herbelot* ubi ſup.
(*c*) Voy. tome 3. des *Cérem. Relig.* qui contient les Grecs & les Proteſtans, ce qu'on y dit des *Aſſaſſins* &c. D'*Herbelot* raporte qu'un Chef de ces *Carmathiens* voulant montrer à quel point il étoit obéi fit venir trois de ſes ſujets en ſa préſence, ordonna au premier de ſe percer ſur le champ la gorge avec un poignard, à l'autre de ſe jetter dans le Tigre, & au troiſiéme de ſe précipiter du haut d'une tour; ce qui fut auſſitôt exécuté.
(*d*) Voy. d'*Herbelot* à divers titres, & particulierement à ceux d'*Iſmaël*, *Iſmaëliens* & *Scheik al-Gebal* ou *vieillard de la montagne*.
(*e*) Voy. d'*Herbelot* ubi ſup. au titre de *Bathania*. Au titre qui ſuit celui là il eſt dit que *Bathen* ſignifie *Science interieure*, dont un des points eſt l'illumination.
(*f*) *Sale* ubi ſup. Sect. VIII. vers la fin.
(*g*) D'*Herbelot* ubi ſup. article de *Motanabbi*.

Baba féra la clôture des Sectes anciennes du *Mahometiſme*. Il vivoit dans le milieu du ſeptiéme ſiécle de l'*Hegire*. Ce *Baba* ſe fit un gros parti dans la *Turcomanie* dont il étoit originaire, & ſe déclara Prophéte. Sa miſſion ſoutenue d'un ſeul Apôtre nommé Iſac étoit indifféremment annoncée le ſabre à la main aux Chrétiens & aux *Mahometans* par cette formule; *il n'y a qu'un ſeul Dieu & Baba eſt ſon Apôtre.* Voilà tout ce qu'on nous en dit; à quoi il faut ajouter que ſa Secte eut le ſort des précedentes.

SECTES *modernes du* MAHOMETISME.

J'ai raporté la diviſion du *Mahometiſme* en *Sonnites* & *Schijtes*. Les effets de l'intolérance & de la haine de ces deux partis, qui ſont mutuelles, comme on l'a dit, pourroient fort bien être mis en parallêle avec ce qu'elles produiſent ailleurs: mais la comparaiſon ſeroit odieuſe. Il faut l'éviter. Arrêtons nous ſeulement a la maniere dont elles agiſſent ſur les *Muſulmans*. L'interêt des Princes qui gouvernent dans l'un & dans l'autre parti a fait de ces diviſions une affaire de politique & d'Etat. Un *Schijte* à Conſtantinople eſt moins l'*ennemi de Dieu & de Mahomet* que celui du Grand Seigneur & de ſon gouvernement. L'éducation y forme les hommes ſur ce principe; & il y a apparence que le peuple Turc heureuſement prévenu par ce mélange d'interêt d'Etat & de Religion, qui eſt l'ouvrage d'une politique ſubtile, ne manque gueres de regarder un Perſan de la maniere qu'on doit regarder un homme qui croit en Dieu autrement que nous. Enſuite le *Sonnite* & le *Schijte* s'attribuent mutuellement les choſes les plus odieuſes; des crimes, des fourberies, des parjures, des trahiſons. On ſe trouve chargé de dogmes & d'opinions que l'on ne ſe connoiſſoit pas. Du moins on n'avoit pas eu l'art d'en tirer de certaines conſéquences. On ſe reproche des alterations de Livres & de Manuſcrits capitaux: & c'eſt ce que les Turcs reprochent aux Perſes (*a*) au ſujet de l'*Alcoran*. Après cela on ne peut être regardé que comme abandonné de Dieu, abominable, blaſphémateur; & c'eſt ainſi, nous dit-on, que les Turcs appellent les Perſes. Sur un tel fondement la cauſe du Prince devient néceſſairement celle de Dieu; & c'eſt auſſi en vertu de ce ſaint motif que (*b*) *Selim* premier fit la guerre aux Perſes. Tant de crimes ne permettent plus les liaiſons d'amitié & de charité; & c'eſt pourquoi il n'eſt pas permis de recevoir de jeûnes Perſans dans les Ecoles où l'on éleve les enfans Turcs. Il pourra même arriver que l'on craindra que cet homme, que la politique, le prejugé de parti, celui de l'éducation nous forcent de qualifier l'ennemi de Dieu, ne ſoit devenu l'ami du Demon, pour pouvoir nous nuire par des charmes & des ſortileges, ou par certaines impreſſions magiques que le Demon ne manque pas de communiquer à cet héretique: & ce ſera cette crainte, laquelle n'eſt pas abſolument inconnue ailleurs, qui pourra juſtifier les moyens employés pour repouſſer ces malefices & charger de leurs pernitieux effets ceux qui, conſéquemment à leur héreſie, ſont reputés capables de les mettre en œuvre. Telle eſt ſans doute l'origine de la pratique obſervée par les Perſans dans leurs mariages, au raport d'un auteur digne de foi dont je vais citer les paroles (*c*) „ pour faire paroitre à quel point ils haïſſent les (*Son-*
„ *nites*

(*a*) Voy. *Ricaut* ubi ſup. L. II. Ch. 10.
(*b*) Idem Ibid.
(*c*) *Ricaut* ubi ſup.

„ *nites* Turcs) ils ont accoutumé, lors qu'ils font quelques mariages, de met-
„ tre les trois ſtatues des trois (*a*) Docteurs (il falloit dire *Imams*) *Abubeker*,
„ *Othman* & *Omar*, faites de ſucre ou de pâte, à l'entrée de la chambre nuptia-
„ le, afin que ceux qui ſont conviés aux nôces, laiſſent ſur elles en les regar-
„ dant, les impreſſions magiques qui pourroient ſortir de leurs yeux pour cau-
„ ſer quelques deſordres ou quelque diſgrace aux nouveaux mariés : car on ſe
„ perſuade dans l'Orient, qu'il y a des perſonnes qui ont je ne ſai quelle ver-
„ tu naturelle d'enſorceler ceux qu'ils regardent &c. . . . . C'eſt pourquoi
„ lors que les conviés ſont entrés dans la chambre nuptiale, après avoir arrêté
„ leurs yeux ſur ces ſtatues, ils les briſent auſſitôt & les mettent en mille pié-
„ ces". Si à ce que je viens de raporter on ajoute qu'une répetition fréquente des malédictions dûes à des Heretiques fortifie la haine publique & ſeconde l'interêt du Souverain, on regardera ſans doute comme un trait de politique & de Religion tout enſemble (*b*) les malédictions lancées par les *Muezims* de Perſe contre *Abubeker*, *Omar* & *Othman* dans le tems qu'ils appellent le peuple à prier Dieu. Mais dira-t-on, il n'y a que les *Mahometans* groſſiers, qui tombent dans ces excès ; les préjugés que les injures & les malédictions font naître ne s'attachent qu'à des eſprits du commun, à *du peuple*, qu'un Voyageur Turc qui ſaura faire uſage de ſa raiſon, confondra judicieuſement dans la Relation de ſes Voyages avec cette *Populace Chrétienne*, qui en Eſpagne & en Portugal ſe divertit à bruler un Calvin & un Luther de carton déguiſés en Diables, & en Angleterre un *Pape de paille*, qui n'eſt pas moins ridicule. C'eſt pourtant de ce peuple groſſier que ſont compoſés les Etats. Si les Souverains ne regnoient que ſur ceux qu'on en peut excepter, ou qui s'en exceptent eux-mêmes, leur regne ſeroit reſſerré dans des bornes bien étroites.

Je vais raporter ici la ſentence prononcée par le *Mufti* des Turcs contre les Perſans ; afin que l'on voye d'un côté quelles ſont ces erreurs capitales que les *Sonnites* reprochent aux *Schijtes* ; & de l'autre combien l'eſprit de parti eſt capable de groſſir les objets, & de violer les droits naturels. (*c*) *Ricaut*, qui me la fournit, nous dit „ qu'elle eſt tirée d'un livre de ce *Mufti*, qui a été mis
„ au jour à Conſtantinople avec la permiſſion & l'aprobation néceſſaire.

„ (*d*) Quand il ſeroit vrai que votre héreſie ne conſiſteroit en autre choſe qu'à
„ rejetter ces trois excellens amis de *Mahomet*, *Omar*, *Othman*, & *Abu-beker*,
„ votre crime néanmoins ſeroit ſi grand qu'il ne pourroit être expié par mille
„ années de priéres, ou de Pelerinages pour l'amour de Dieu, & que vous ne
„ laiſſeriés pas d'être condamnés à être précipités dans l'abyſme le plus profond
„ de l'Enfer, & à être privés pour toujours des bénedictions du Ciel & des
„ délices du Paradis. Cette ſentence eſt confirmée par les quatre *Imams*, à
„ ſavoir (*e*) *Imam Azem*, *Imam Schafii*, *Imam Melic*, & *Imam Hambeli*. C'eſt
„ pourquoi je vous avertis, en ami de vous défaire de votre erreur, & de por-
„ ter votre Diſciple le Roi *Abbas* à faire la même choſe.

„ C'eſt trop peu pour vous de cette erreur, qui vous a fait mériter le nom
„ de

(*a*) Succeſſeurs légitimes de *Mahomet*, ſelon les Turcs.
(*b*) Voy. *Beſpier* notes ſur *Ricaut* ubi ſup.
(*c*) Livre II. Ch. 10.
(*d*) Cette ſentence eſt prononcée contre un certain *Sari-Chalif* Précepteur du Roi de Perſe, & contre tous les Perſans.
(*e*) *Imam Azem*, ce qui ſignifie le grand *Imam*, c'eſt le Docteur *Abau-hanifa*. Voy. ci-deſſus page.

„ de (*a*) *Kizilbaschs* , c'eſt-à-dire *Heretiques Perſans*: vous avez encore voulu „ devenir plus abominables que les (*b*) *Druſes* , vous avez perdu votre réputation , vous vous êtes corrompus dans tous les points de la doctrine & des „ mœurs ; de ſorte que je ne me puis empêcher de dire contre vous qu'il eſt „ permis de vous tuer & de vous exterminer pour le ſervice de Dieu. Vos „ opinions ſont refûtées par *Giafer Efendi* , qui a declaré les Perſans infames „ comme les Payens , & qui a fait voir par ſoixante & dix paſſages de l'*Alcoran* , & par les véritables paroles de *Mahomet* , qu'ils ſont dans une erreur „ toute manifeſte.

„ Si les Chrétiens ſont condamnés à perdre les biens & la vie pour dire qu'il „ y a en Dieu une Trinité , pouvez-vous attendre d'être traités avec plus de „ douceur , vous qui êtes notés d'héreſie en ſoixante & dix endroits de l'*Alcoran*?

„ Une de vos plus déteſtables opinions eſt, que vous croyez que vous êtes „ obligés de vous aſſembler dans les Moſquées , mais (*c*) *non pas pour y faire* „ *des prieres* : car pourquoi vous aſſembler dans ces lieux-là ſi ce n'eſt pour y „ prier? *Mahomet* lui-même dit, que celui qui entre dans les lieux d'aſſemblée, „ ſans avoir deſſein de prier eſt un hypocrite, qu'il eſt maudit de Dieu, qu'il „ ne ſera bénit ni en ſa maiſon, ni en ſes biens, qu'il eſt abandonné des bons „ Anges, & accompagné des Diables, & qu'il ne proſperera jamais en ce monde, ni en celui qui eſt à venir.

„ Pour vous juſtifier de cela , vous dites que l'ancien ordre des Prêtres eſt „ éteint, que vous n'avez perſonne dont la vie ſoit aſſez ſainte & aſſez religieuſe, pour être capable de vous enſeigner & de vous inſtruire , ou pour vous „ ſervir de (*d*) *guide* dans les ſaintes prieres qui ſe font dans les Aſſemblées publiques. Quoi donc ! êtes-vous tout à fait deſtitués de ſaintes perſonnes de „ la race de *Mahomet*? S'il y en a parmi vous, que ne les imités-vous & que „ ne ſuivez-vous leurs bons exemples ? Mais vous êtes ennemis déclarés de la „ race de *Mahomet* , & vous tâchés de vous excuſer de ce que vous ne vous „ ſervés point d'*Imams* , parce que leur innocence n'égale pas celle des enfans. „ Il eſt vrai qu'en ce point-là vous avez quelque peu de raiſon, car vos *Imams* „ ne ſont pas ſeulement infidelles en leur doctrine , ils ſont auſſi corrompus „ dans leur conduite. Votre Roi, qui eſt votre ſouverain Pontife, fréquente „ les b..d..s & les autres lieux de débauche, il ravit les belles & chaſtes femmes d'entre les bras de leurs maris , il en fait ſes concubines, à la veue & „ au ſçu de tout le monde. Certes lors que l'exemple d'un Prince autoriſe ces „ cri-

(*a*) *Kizilbachi*, dit *Beſpier* ubi ſup. ſignifie ſeulement *têtes rouges*, & n'eſt point une injure. D'*Herbelot* en parle à peu près de même.

(*b*) Voy. ce qui a été dit des *Druzes* dans le volume des *Ceremonies Relig.* qui contient les Grecs &c. p. 244. & ſuiv. Il y a dans *Beſpier* ubi ſup. une longue note touchant les *Druzes.* On y trouve un paſſage qui ne s'accorde pas tout à fait avec ce que j'ai raporté d'eux. Voici ce que dit ce paſſage. *Ils ne ſont point circoncis*, & boivent du vin ſans ſcrupule. Les *Darares* (*Dararioun*) qui ont fourni un article à d'*Herbelot*, & ſelon ce ſavant Auteur, ont pris leur nom d'un impoſteur nommé *Darari*, pourroient bien être les mêmes que les *Druzes.* Voyez auſſi le ſuplement.

(*c*) Cette imputation eſt fauſſe ; & ſur cela *Beſpier* remarque fort à propos , „ que c'eſt la coutume „ preſque génerale de tous ceux qui parlent d'une Religion différente de la leur d'attribuer à ceux qui „ en font profeſſion des erreurs auxquelles ils n'ont jamais penſé.

(*d*) Autre imputation qui eſt fauſſe. Les Perſans ont des guides ou directeurs dans leurs prieres. Voy. *Chardin* tome 2. p. 296. Edit. in 4. de 1735. Il y parle des *Pich-namas*, mot qu'il traduit par *modele* ou *directeur des prieres*, & il y décrit la maniere dont le peuple repete la priere après ce directeur.

„ crimes, ſes ſujets de quelque condition qu'ils ſoyent ne font guére de ſcrupule
„ de l'imiter.

„ Vous rejettés le Chap. de la (*a*) *Couverture* dans l'*Alcoran*, comme s'il
„ n'étoit pas autentique. Vous faites la même choſe des verſets, qui nous ont
„ été revelés à cauſe de ſainte (*b*) *Aiſché*.

„ A l'*Abdeſt* ou lavement, vous croyez qu'il n'eſt pas ordonné par la loi de
„ laver le pied nû, mais ſeulement de l'arroſer légerement par deſſus.

„ Vous ne coupés jamais les mouſtaches de votre barbe, & vous vous conten-
„ tés de raſer le poil du menton, qui eſt l'ornement de l'homme, & qui lui
„ donne de la majeſté: vous lui donnés auſſi telle forme qu'il vous plaît.

„ Au lieu que vous ne devriés employer le vert, qui eſt la couleur de la
„ banniere de *Mahomet*, qu'à parer les plus nobles parties du corps, vous vous
„ en ſervés à vos ſouliers & à vos chauſſes, comme pour témoigner par là le
„ peu de cas que vous faites du Prophéte, & le peu de veneration que vous
„ avez pour lui.

„ Vous buvez du (*c*) *vin* ſans aucun ſcrupule de conſcience, quoi qu'il ſoit
„ en abomination aux véritables obſervateurs de la loi, & dans les viandes vous
„ ne faites aucune diſtinction (*d*) du *pur & de l'impur*, & mangés de tout in-
„ différemment. Si je voulois parler des ſoixante & dix articles dans leſquels
„ vous errés, & ſur leſquels vous avez des ſentimens tout à fait pernicieux,
„ je ſerois obligé de faire un volume de cet écrit, & je m'écarterois de mon
„ deſſein, qui eſt la brieveté.

„ Vous avez une coutume déteſtable, c'eſt que vous permettés que plu-
„ ſieurs hommes ayent affaire avec *une* (*e*) *même femme*. A qui de tous ceux-
„ là doit appartenir le fruit de ces infames embraſſemens? Quel livre ou quel-
„ le loi avez-vous, ou quel exemple trouvés-vous parmi les autres nations qui
„ autoriſent une coutume ſi abominable & ſi contraire à la nature? Quelle
„ bonne qualité peuvent avoir des enfans qui tirent leur origine de ces péres?
„ On ne doit pas s'étonner après cela ſi on ne trouve perſonne parmi vous qui
„ ſoit digne du caractére de Prêtre ou de Juge.

„ Mais pouvez-vous être ſi peu raiſonnables que de dire, que les prieres
„ qui ſe font en public dans les Moſquées ne ſont pas néceſſaires? *Mahomet*
„ mê-

(*a*) On doit lire la remarque de *Beſpier* touchant cette imputation ou fauſſe, ou douteuſe. Le Chapitre *de la couverture* porte pour titre dans la verſion Angloiſe de M. *Sale* le *Chapitre de l'Engloutiſſement*, *Overwhelming*. Ce terme eſt également l'épithete du jour du jugement & de l'Enfer. Cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe traduite auſſi le terme Arabe par celui de *Couverture*, ou *qui couvre*. Voy. le P. *Maracci* dans une note ſur ce Chapitre.

(*b*) Une des femmes de *Mahomet*.

(*c*) Il eſt bien vrai que l'uſage du vin eſt plus toleré chez les Perſans. Cependant la défenſe ſubſiſte également chez les Perſans comme chez les Turcs, en vertu des ordres de l'*Alcoran*.

(*d*) Cette imputation eſt encore fauſſe. Voy. dans *Chardin* ubi ſup. p. 101 & 102. du tome 4. Ed. in 4. de 1735. un article qui contient la diſtinction des choſes qui ſouillent le fidelle *Mahometan*; comme le cochon &c.

(*e*) Si cette accuſation tombe ſur l'uſage que l'on fait en Perſe des femmes publiques, on repondra que cet uſage eſt permis chez les Turcs de même que chez les Perſans. Si elle tombe ſur l'uſage de prendre des *femmes à louage*, il eſt permis ou toleré en Turquie comme en Perſe & dans les Indes &c. Les Européans s'y accommodent fort bien de ces mariages, quelque contraires qu'ils ſoyent aux Loix du Chriſtianiſme: & cela s'appelle entre eux ſe marier *alla carta*, parce que par la promeſſe paſſée par écrit devant le Juge on s'oblige envers la femme de la garder tant de tems moyennant la ſomme convenue. Voici ſelon *Beſpier*, un paſſage pris de l'*Ambaſſade de Figueroa en Perſe*, qui pourroit montrer ſur quoi le reproche du *Mufti* eſt fondé. „ Les gens du commun ſouffrent que leurs femmes faſſent le mêtier de „ courtiſanes, qui ſont celles que l'on voit ordinairement danſer & chanter aux feſtins . . . . & aux „ aſſemblées de ceux qui les veulent payer &c.

„ même prioit avec le peuple, & quelquefois il faisoit faire le service divin par
„ *Abu-beker*, & le suivoit comme le reste du peuple.

„ Pourquoi ne demandés-vous pas à vos Pelerins qui vont à la Mecque ce
„ que signifient les (*a*) *quatre Autels* que l'on a mis dans la Mosquée ? N'est-
„ ce pas pour faire des prieres pour les quatre Sectes orthodoxes ? Que ne vous
„ conformés-vous à cet exemple ? Mais vous continués toujours dans votre
„ méchanceté & dans votre obstination, & vous êtes ennemis de Dieu & de
„ son Prophéte. Que pourrés-vous répondre devant *Mahomet* & ses (*b*) *quatre*
„ *amis* au jour du Jugement ? Depuis tant de siécles qu'ils sont morts, vous
„ faites revivre leurs cendres pour les outrager, en dressant leurs statues faites
„ de sucre dans vos mariages, pour les abattre ensuite par mépris, afin de
„ donner du divertissement aux nouveaux mariés, & à ceux qui assistent à leur
„ festin.

„ (*c*) *Abu-beker* n'a-t-il pas été le premier converti à la foi ?

„ *Omar* n'a-t-il pas été le plus vaillant guerrier de la Religion *Mahometane*
„ contre les Chrétiens ?

Le chaste *Othman* n'a-t-il pas mis en ordre & donné la distinction aux chapi-
„ tres de l'*Alcoran* ?

„ *Aly*, le brave & le savant *Aly* n'a-t-il pas porté le (*d*) *Dhul-fecar*, ou l'é-
„ pée à deux pointes ? Et *Imam Hassam* & *Imam Hussein* n'ont-ils pas été *martyrs*
„ pour la foi dans les deserts de *Kerbela* ?

„ *Mahomet* n'a-t-il pas dit de sa propre bouche, ô *Aly* ! il y a deux sortes
„ de gens prédestinés aux Enfers à cause de toi ; les uns qui t'aiment, & les
„ autres qui ne t'aiment point ? Ne portés-vous pas le turban rouge, pour
„ être plus condamnables, puisque votre conduite est mauvaise, & que vous
„ n'aimés pas la maison du Prophéte, ni la famille des fidelles, comme il est
„ écrit au livre (*e*) *Aadik* ? Les Chrétiens conservent la corne des pieds de l'as-
„ ne qui a porté le Messie, & ils la gardent dans des chasses d'or & d'argent.
„ Ils tiennent même à grand honneur de faire toucher leur visage, leurs mains,
„ ou leurs têtes à une si sainte relique ; mais vous qui vous contés d'être Dis-
„ ciples du Prophéte de Dieu, & d'être sortis du sang & de la famille de ses
„ amis, vous méprisés un titre si glorieux, en ordonnant qu'après la répeti-
„ tion de vos prieres, c'est-à-dire après (*f*) l'*Ezan*, on prononce des blasphé-
„ mes contre ces saints amis & associés du Prophéte.

„ Outre cela vos livres soutiennent qu'il est permis de piller, de bruler, &
„ de ruiner le pays des *Musulmans* ; ils permettent encore d'enlever leurs fem-
„ mes & leurs familles pour en faire des esclaves. Votre malice est si extrê-
„ me, que pour leur faire plus de honte vous promenés ces miserables person-
„ nes toutes nues par vos marchés, pour les exposer en vente au plus offrant.
„ Les Payens même ne trouvent pas cela honnête. Il paroit par-là que vous

„ êtes

(*a*) Par ces quatre autels il faut entendre, dit *Bespier*, les quatre tribunaux ou pupitres destinés aux Prêtres des quatre Sectes *Musulmanes*, qui ont le privilége d'avoir un Oratoire à la Mecque.

(*b*) Il faut excepter *Aly*, car les Perses ne font point sa statue avec celles des autres, au contraire ils l'ont en grande véneration. Notre Auteur (c'est *Bespier* qui parle) devoit mettre ici de la distinction entre lui & les trois autres.

(*c*) Cela est en dispute. Voy. les notes de *Bespier* ubi sup.

(*d*) D'*houl-faccar*, l'épée qu'*Aly* reçut de *Mahomet*. Voy. d'*Herbelot* & *Bespier* ubi sup. & ci-dessus p. 265.

(*e*) *Haddith. Hadith al Rassoul*, les *Traditions du Prophéte* (Mahomet). Voy. d'*Herbelot* au titre *Hadith.*

(*f*) L'*Ezan*, mot Arabe qui signifie l'appel du peuple à la priere.

„ êtes les plus mortels & les plus irréconciliables ennemis que nous ayons ſur „ toute la terre. Vous êtes plus barbares & plus cruels envers nous que les „ (*e*) *Sezidites* , les (*b*) *Kiafirs* , les (*c*) *Zindikites* , & les *Druſes*. En deux „ mots vous êtes le canal de toutes ſortes de ſouillures. Les Chrétiens & les „ Juifs peuvent eſpérer de devenir quelque jour fidelles , mais vous ne le pou- „ vés jamais être.

„ C'eſt ce qui m'oblige , en vertu de l'autorité que j'ai reçûe de *Mahomet* „ même , à prononcer qu'il eſt permis aux fidelles , de quelque Nation qu'ils „ puiſſent être , de vous tuer , de vous détruire , & de vous exterminer. S'il „ y a du mérite devant Dieu à tuer un Chrétien , il y en a ſoixante & dix fois „ davantage à maſſacrer un Perſan. J'eſpére que la Majeſté de Dieu au jour „ du Jugement vous condamnera à être les aſnes des Juifs, pour être conduis „ en Enfer par cette déteſtable Nation. J'eſpére auſſi que vous ſerés exterminés „ dans peu de tems par nous, par les Tartares, par les Indiens, & par les A- „ rabes, nos fréres & nos aſſociés en la foi.

Pour ce qui regarde les Sectes modernes du *Mahometiſme*, celles ſurtout dont *Ricaut*, qui écrivoit ſa Relation il y a environ 70 ans , nous parle comme *s'étant introduites depuis peu*; je copierai une partie de ce qu'en a écrit cet Anglois, & j'y ajouterai quelques remarques, qui ſerviront , comme les précedentes, à éclaircir & à corriger, autant qu'il ſe pourra, cet Auteur. „ Les (*d*) *Zeïdites* „ ſoutiennent que Dieu doit envoyer un Prophéte d'entre les Perſes , avec „ une loi qui doit abolir la Religion de *Mahomet*.

„ D'autres héretiques . . . . nient qu'il y ait perſonne qui puiſſe être nom- „ mé ſaint en ce monde excepté les Prophétes, qui ont été ſans peché. Ils di- „ ſent auſſi que les fidelles verront Dieu en l'autre monde auſſi clairement que „ la Lune ſe montre à nous dans ſon plein. Cela eſt contraire à la Doctrine „ de *Mahomet* , qui dit que Dieu eſt inviſible en l'autre monde comme en ce- „ lui-ci.

„ Les (*e*) *Malumigiſtes*, dont *Beſpier* explique le nom par celui de *Connoiſſans*, „ aſſu-

(*a*) Ou plutôt les *Jaſides* ou *Jaſidies* dont il eſt parlé dans le volume des *Céremonies* &c. qui contient les Grecs p. 245. A ce qui eſt dit des *Jaſidies* en cet endroit il faut ajouter, qu'on les appelle *Jaſidies* de *Jezdan*, qui en leur langue ſignifie *Dieu* ou le principe du bien. Leur Religion eſt le *Magiſme* corrompu, & le *Manichéiſme*. Il paroit par la note de *Beſpier*, qu'il a ignoré ces particularités.

(*b*) Ou *Kafars:* de ce mot qui ſignifie *infidelle*, *ſans Religion*, eſt venu ſans doute celui de *Caffard*, qui dans notre langue ſignifie un hypocrite & un bigot. Les *Mahometans* appellent *Caferah* les parties Orientales & Meridionales de l'Afrique, & c'eſt d'eux que nous avons pris les noms de *Cafres* & de *Cafrerie*. Le *Zanguebar* eſt compris dans le *Caferah:* & comme ces peuples du *Zanguebar*, appellés *Zenghis* par les *Mahometans*, paſſent parmi eux pour des gens ſans foi, ſans principes & ſans Loi &c. que ces *Zenguis* commencerent de ſe répandre en Perſe & dans les autres Pays *Mahometans* vers la fin du troiſiéme ſiécle de l'*Hegire*; que de là ils paſſerent en Europe & y porterent vraiſemblablement leur nom de *Zeng*, ou *Zenghis*; il y a toute aparence que *Cingaro*, qui eſt en Italien le nom des *Bohemes* ou *Bohemiens*, ne vient pas de l'Alleman *Zigenner*, comme on l'a dit p. 170. du volume précedent à l'article des *Bohemiens* ; mais qu'au contraire *Cingaro* & *Zigenner* viennent de *Zeng*.

(*c*) On veut que les *Zindikites* ſoient proprement les Saducéens du *Mahometiſme*. Selon les uns , ils nient la Providence & la réſurrection , ſelon les autres ils croyent que la matiere eſt Dieu. D'autres les confondent avec les *Parſis* ou *Gaures*, & veulent que *Zendik* ſignifie un homme qui croit au *Zend*. Le *Zend* eſt le livre qui contient les dogmes de la Religion des Mages. Enfin on les accuſe auſſi de croire la métempſychoſe. Mais quels que ſoient leurs dogmes, *Zendik*, nous dit d'*Herbelot* au titre de cette Secte, ſignifie „ chez les *Mahometans* un impie , qui n'eſt ni Juif, ni Chrétien, ni *Mahometan*, ou qui „ étant dans l'une de ces trois Religions , n'en croit pas les principes , ou par mépris n'en obſerve pas „ les préceptes.

(*d*) Dans le P. *Maracci* ubi ſup. il eſt parlé des *Zaïdites* Sectateurs de *Zaïd* fils d'*Aly*, petit fils d'*Aly*, gendre de *Mahomet :* mais ce Religieux ne leur attribue point le dogme raporté ici. Il eſt vrai que p. 85. il parle des *Seilites* & leur attribue les dogme des *Zeïdites*.

(*e*) Ces Heretiques pourroient bien être ceux que le P. *Maracci* appelle *Maalumita* part. 3. *Prod. ad Al-*

„ assurent que l'on peut parfaitement connoître Dieu en ce monde, & que „ par la connoissance d'eux-mêmes les hommes peuvent parvenir à la connois- „ sance parfaite de leur Créateur.

„ Les (*a*) *Mezzachuliens* leur sont opposés. Ils tiennent que ceux, qui con- „ noissent Dieu en ce monde, par quelques rayons de sa gloire & de son es- „ sence, peuvent être sauvés, & être rangés au nombre des vrais fidelles.

„ Les (*b*) *Jabajahites* disent que la science de Dieu ne s'étend pas à connoî- „ tre toutes choses, & assurent que Dieu gouverne le monde, selon la rencon- „ tre des divers évenemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité, ou au „ tems de la création, la connoissance parfaite de toutes les particularités qui „ devoient arriver. Ils disent ansli que la science de Dieu se perfectionne avec „ le tems par l'expérience, de même que celle des hommes.

„ Les *Kadezadelites* commencerent à paroître sous l'Empire de Sultan *Morat*. „ Leur premier Auteur s'appelloit *Birgali Efendi*. Il inventa quantité de cére- „ monies qui se pratiquent aux enterremens, lors qu'on prie pour les ames des „ trépassés. Les Partisans de cette Secte obligent leur *Imam* à crier à haute „ voix, aux oreilles d'un corps mort, qu'il se souvienne qu'il n'y a qu'un Dieu „ & qu'un Prophéte. La plupart des devots de cette Secte sont des *Russiens* & „ d'autres Chrétiens Renegats, qui ont retenu quelques idées confuses du Pur- „ gatoire, & des prieres pour les morts.

„ Il y a une opinion qui s'est établie depuis peu d'années parmi les Turcs. „ Elle est suivie par les plus honnêtes gens du Serrail, & est assez commune à „ Constantinople. Ceux qui font profession de la croire sont appellés (*c*) *Chup-* „ *messahites*. Ils soutiennent que Christ est Dieu, & qu'il est le Redempteur „ du monde. Les jeunes Ecoliers de la Cour du Grand-Seigneur sont génera- „ lement de cette opinion, particulierement les plus civils, & ceux qui ont le „ plus de politesse & d'autres qualités recommandables. De sorte que c'est une „ maniere de parler extrêmement en usage parmi eux, lors qu'ils veulent louer „ quelqu'un, qui se fait remarquer parmi les autres par ces vertus, de lui dire „ *Chupmessahi-sen*, comme s'ils vouloient dire vous êtes obligeant & civil, com- „ me le doit être une personne qui fait profession du service du Messie. Il y „ a un grand nombre de ces gens-là à Constantinople, & il y en a eu qui ont „ soutenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé souffrir le „ martyre que de la quitter.

„ Il

Alcor. pag. 79. & voici mot à mot en François ce que ce Religieux dit en Latin. „ Celui qui ne con- „ noit point Dieu dans (ou suivant) tous ses noms & tous ses attributs est censé ne le point connoî- „ tre, jusqu'à ce qu'il ait apris à connoître (ces noms & ces attributs) alors il devient fidelle". Cepen- dant le P. *Maracci* parle ensuite de ces *Malumigistes* p. 85. ubi sup. presque dans les mêmes termes de *Ricaut*.

(*a*) Il y a apaience que ces *Mezzachuliens* oposés aux *Malumigistes* sont les *Maghulites* du P. *Maracci* oposés aux *Maalumites*. Ce Religieux dit des *Maghulites* qu'ils croyent „ que ceux qui ne connoissent „ qu'une partie des noms & des attributs de Dieu, & ignorent l'autre entierement, ne laissent pas que „ de connoître véritablement Dieu". Cela revient presqu'à ce que raporte *Ricaut*; mais le P. *Maracci* ajoute qu'ils croyent que Dieu crée (ou produit) toutes les actions (les œuvres) des hommes. Au reste je soupçonne le P. *Maracci* d'avoir copié ce que dit *Ricaut* des Sectes modernes, parce que ce que l'Ita- lien raporte paroit litteralement traduit de l'Auteur Anglois. Mais quoi qu'il en soit, il me semble que ces deux Auteurs ont très bien multiplié les êtres dans leurs détails des Sectes anciennes & modernes; & quoi ils ont très bien imité les autres écrivains du *Mahometisme* & les faiseurs de Catalogues d'He- re sies.

(*b*) *Jabajachites*, selon le P. *Maracci*.

(*c*) *Chup-Messahites*, dit *Bespier* ubi sup. c'est comme qui diroit *apui des Chrétiens*.

„ Il y a une Secte d'Athées connue ſous le titre de (*a*) *Muſerrin*, qui veut „ dire à peu près, le véritable ſecret eſt parmi nous. Ce ſecret n'eſt autre „ choſe que de nier abſolument la Divinité, & de croire que c'eſt la nature, „ ou le principe interne de chaque être, qui conduit le cours ſi reglé des cho- „ ſes que nous conſiderons tous les jours avec tant d'admiration. C'eſt de là, „ diſent-ils, que le Soleil, la Lune, & les Etoiles tirent leur origine & leur „ mouvement. C'eſt ce qui fait que l'homme germe, leve, & ſe flétrit, „ comme l'herbe & comme les fleurs. Il y a à Conſtantinople un nombre „ ſi prodigieux de gens qui ſoutiennent ce principe, que cela eſt capable de „ donner de l'étonnement & de l'horreur. La plupart de ces impies ſont des „ *Cadis* & des perſonnes ſavantes dans les livres des Arabes. Les autres ſont des „ Chrétiens Renegats, qui pour éviter les remors qu'ils ſentent de leur apoſta- „ ſie, s'efforcent de ſe perſuader qu'il n'y a rien à craindre ni à eſpérer après la „ mort. Je me ſouviens qu'un homme de cette Secte nommé *Mahomet Efendi*, qui „ étoit fort riche, & fort bien inſtruit dans les ſciences Orientales, fut execu- „ té pendant que j'étois à Conſtantinople, pour avoir impudemment parlé „ contre l'exiſtence de Dieu. Il avoit accoutumé d'employer cet argument pour „ apuyer ſon opinion déteſtable. *Ou il n'y a point de Dieu*, diſoit-il, *ou il n'eſt* „ *ni ſi ſage ni ſi prudent que nos Docteurs nous le prêchent, car autrement il ne ſouf-* „ *friroit pas que je vécuſſe, moi qui ſuis le plus grand ennemi qu'il ait au monde, &* „ *qui me raille de ſa Divinité.* C'eſt une choſe remarquable, que cet homme „ pouvant ſauver ſa vie en confeſſant ſon erreur, & en promettant d'y renon- „ cer pour l'avenir, il aima mieux perſiſter dans ſes blaſphémes; parce, di- „ ſoit-il, que quoi qu'il n'eut aucune récompenſe à attendre, néanmoins l'a- „ mour de la vérité l'obligeoit à ſouffrir le martyre pour la défendre.

„ Cette Doctrine ſi contagieuſe s'eſt inſinuée juſques dans le Serrail; & a „ infecté l'appartement des Femmes & des Eunuques. Elle s'eſt auſſi intro- „ duite chez les Bachas, & a repandu ſon venin ſur toute la Cour. Les parti- „ ſans de cette Secte ont une amitié extraordinaire les uns pour les autres, & „ ſe rendent mutuellement toutes ſortes de bons offices. Ils ſont civils & hoſ- „ pitaliers, & ſi par hazard il leur arrive un hôte qui ſoit de leur ſentiment, „ ils lui font la meilleure chére qu'il leur eſt poſſible; ils parlent à lui avec „ franchiſe, & après lui avoir fait toutes les careſſes imaginables, ils le „ laiſſent avec une belle perſonne du ſexe qu'il aime le mieux, pour lui faire „ paſſer la nuit avec plus de ſatisfaction. On dit que Sultan *Morat* favoriſoit „ fort cette opinion dans ſa Cour & dans ſon armée.

„ Les *Cadizadelites* imitent à peu près la maniere de vivre mélancolique & „ auſtere des Stoïciens. Ils fuyent la bonne chére, la muſique, & les entretiens „ divertiſſans, & affectent par tout la gravité. Ils parlent inceſſamment de „ Dieu en public & en particulier, & répetent éternellement ces paroles, „ *La Ilah illa Allah*, (il n'y a qu'un ſeul Dieu) ſans ſe laſſer. Il s'en trou- „ ve quelques-uns parmi eux qui paſſent les nuits entieres aſſis, & tiennent „ leur corps panché vers la terre, ſans faire autre choſe que répeter d'un ton „ triſte & lamentable ces mots dont nous venons de parler. Ils ſont extraor- „ dinairement exacts & ponctuels à obſerver les règles de leur Religion. Ils „ s'attachent auſſi à l'étude de leur loi civile, & s'exercent avec beaucoup de „ ſoin dans la diſpute, tant pour oppoſer que pour répondre, afin de ne laiſſer

„ au-

(*a*) *Muſerrin*, ſelon *Beſpier*, veut dire *ceux qui gardent le ſecret.*

„ aucun point ſans être bien examiné & bien éclairci. Enfin ce ſont des hy-
„ pocrites au ſuprême degré, dans toute leur conduite. Ils ſont grands admi-
„ rateurs d'eux-mêmes, & traitent avec un extrême mépris ceux qui ne ſont
„ pas de leur Secte. Ils ne les ſaluent preſque point, & ne ſouffrent leur en-
„ tretien qu'avec peine. Ils ne marient leurs enfans que dans des familles qui
„ obſervent toutes leurs céremonies. Ils ont une certaine police entr'eux, qui
„ fait qu'ils ſont en droit de réprendre & de corriger ceux qui ſe conduiſent a-
„ vec trop peu de retenue: & lors qu'ils ne changent pas de vie, après tou-
„ tes les rémontrances qu'ils leur ont faites, ils les excommunient & les ban-
„ niſſent de leur Societé. Ils ſont artiſans & marchands pour la plupart, de
„ ſorte que leur vie ſédentaire contribue encore à entretenir leur mélancolie, &
„ à fournir matiere à leurs réveries & à leurs extravagançes.

„ Il y en a pluſieurs de cette Secte mélancolique, qui font un mélange du
„ Chriſtianiſme & de la Religion de *Mahomet*. Ceux-là ſont ſoldats pour la
„ plupart, & vivent ſur les limites de la *Hongrie* & de la *Boſnie*. Ils liſent
„ l'Evangile en *Eſclavon*, & ſe le font apporter de *Moravie* & de *Raguſe*. Ils
„ s'inſtruiſent auſſi des myſteres de l'*Alcoran*, & aprennent l'Arabe pour cet ef-
„ fet; & afin de ne pas paſſer pour des perſonnes groſſieres & ſans étude, ils
„ affectent encore de ſavoir la langue des Perſes, qui eſt fort en uſage à la Cour
„ du Grand-Seigneur. Ils boivent du vin pendant le mois de *Ramazan*, qui
„ eſt le mois où ils jeûnent, mais pour ne point donner de ſcandale, ils n'y
„ mettent point de cannelle ni d'autres drogues, & l'appellent *Hardali*. Alors il paſſe
„ pour une liqueur permiſe. Ils aiment les Chrétiens & les protégent, autant
„ qu'ils peuvent, des violences & des outrages des autres Turcs. Ils croyent que
„ *Mahomet* eſt le Saint Eſprit, qui a été promis par J. C. & que la deſcente
„ du Saint Eſprit au jour de la Pentecôte a été le type & la figure de la venue
„ de *Mahomet*. Ils aſſurent auſſi que dans tous les paſſages où ſe trouve le mot
„ Παράκλητος *Paraclete*, il ſignifie leur Prophéte, à l'oreille duquel le (*a*) *pi-*
„ *geon blanc* a ſi ſouvent revelé le véritable chemin qui conduit les hommes à
„ la poſſeſſion du ſouverain bien. Tous les (*b*) *Potures* de Boſnie ſont de cette
„ Secte, mais ils payent les taxes de même que les Chrétiens. Ils ont les *ima-*
„ *ges en horreur* auſſi bien que le ſigne de la Croix: ils pratiquent la circonci-
„ ſion, & ſe ſervent de l'exemple de J. C. pour l'autoriſer.

„ Les *Bectaſchites* ont pris leur nom d'un certain *Bectaſch* c'eſt, nous dit *Ri-*
„ *caut*, une Secte qui s'eſt formée dans le corps des Janiſſaires". Si le *Bectaſch-*
culi dont parle d'*Herbelot*, a été le Chef des *Bectaſchites*, ces *Bectaſchites* doivent être des fanatiques. Si c'eſt le *Hagi Bectaſch* qui donna lieu à l'inſtitution de la milice des Janiſſaires & qui, après avoir béni ces nouveaux ſoldats, *coifa* leur Chef d'une des manches de ſa robe, il a été regardé des Turcs comme un Saint. Quoi qu'il en ſoit, ſelon *Ricaut* & ſelon (*c*) le P. *Maracci*, les *Bectaſchites* dépouillent Dieu de tout attribut. „ On dit qu'ils ont commencé à paroître au tems de
„ Soliman le magnifique. Quelques-uns les appellent *Zeratites*, c'eſt-à-dire
„ ceux qui tiennent l'inceſte permis, & qui ſe mêlent ſans ſcrupule avec leurs
„ plus proches parens". (A cauſe de cela ſans doute) le vulgaire les appel-
„ le *Mum-Sconduren*, ou ceux qui éteignent la chandelle.

„ Il

(*a*) Voy. ci-deſſus page.
(*b*) Peuples de Boſnie.
(*c*) *Maracci* ubi ſup. p. 86.

„ Il y a parmi les *Mahometans* (*a*) une espéce de Sabéens, qui imaginent „ je ne sai quoi de divin dans le Soleil & dans la Lune, à cause des influen- „ ces que ces deux Astres épandent sur toutes les créatures. Il y a quelques „ Astrologues & des Medecins de cette Secte à Constantinople, (*b*) mais „ dans la Medie & dans la Province des Parthes ils sont en grand nombre. Les „ hommes adorent ordinairement le Soleil, & les femmes la Lune, quelques „ autres ont de la véneration pour l'Etoile du Pole Arctique. Ces *Sabéens* ne „ sont pas fort austeres dans leur maniere de vivre, ni fort attachés aux cére- „ monies de leur Religion, mais leur conduite est fort sage & fort reglée. Ils „ ne sont pas trop persuadés de l'immortalité de l'ame, ni des peines ou des „ récompenses de l'autre vie. Ils sont peu portés à chercher la vengeance des „ injures & des outrages qu'on leur peut faire; parce qu'ils regardent tout cela „ comme des effets naturels des influences celestes, & n'en sont pas plus irri- „ tés, que nous sommes lors que nous sentons une grosse pluye tomber sur „ nous, ou lors que l'ardeur excessive du Soleil nous brule pendant le Solstice „ d'Eté.

„ Les *Munasichites* sont une Secte purement Pythagoricienne. Ils croyent la „ métempsychose ou la transmigration des ames: il s'en trouve quelques-uns à „ Constantinople.

„ La Secte des *Eschrakites*, c'est-à-dire des *Illuminés*, est purement *Platoni-* „ *cienne* (*c*). Ceux qui en font profession s'attachent fort à la contemplation „ de l'idée de la Divinité, & des nombres qui sont en Dieu. Car quoi qu'ils „ tiennent l'unité de Dieu, ils ne laissent pas d'admettre aussi la Trinité, com- „ me un nombre procedant de l'unité. Ils expliquent cette pensée par l'exem- „ ple de trois plis dans un mouchoir, qui peut prendre le nom de trois, mais „ qui ne fait qu'une seule piéce de toile, lors qu'il est étendu. Ceux-là ne „ sont pas grands admirateurs de l'*Alcoran*, ils se servent seulement de ce qu'ils „ y trouvent de conforme à leurs principes, afin de les confirmer par-là; mais „ ils rejettent le reste, comme s'il étoit aboli. Comme ils croyent que la con- „ templation de la Majesté de Dieu fait le souverain bien de l'homme, ils mé- „ prisent les réveries & les imaginations grossieres de *Mahomet*, touchant les „ délices du Paradis. Tous les *Schecs*, & tous les habiles Prédicateurs des „ Mosquées Royales sont de cette Secte. Ils sont fort assidus dans leurs dévo- „ tions, sobres dans leurs repas, de bonne humeur & agréables dans leur con- „ versation. Ils aiment fort la musique, se mêlent un peu de Poësie, & com- „ posent des (*d*) Poëmes pour instruire leur auditoire. Ils sont aussi très-géne- „ reux, & compatissent extrêmement à la misere des hommes. Ils ne sont ni „ avares, ni austeres, ni admirateurs d'eux-mêmes. C'est pourquoi leur con- „ versation est fort recherchée à Constantinople. Ils prennent grand plaisir à „ voir de jeûnes gens bien faits & spirituels, & de là ils prennent sujet de s'é- „ lever à la contemplation de la beauté & de la perfection de Dieu. Ils ont „ aussi beaucoup de charité pour leurs prochains, parce, disent-ils, qu'ils sont „ les créatures de Dieu. Ils choisissent autant qu'ils peuvent des Ecoliers bien „ faits,

(*a*) Voy. *Bespier* dans une note sur *Ricaut*, & le P. *Maracci* ubi sup. p. 86.

(*b*) Ici *Ricaut*, confond les demi-*Sabéens* avec les véritables *Sabéens*.

(*c*) Ou plutôt Pythagoricienne, comme le dit fort bien le P. *Maracci*. Le nom d'*Eschrakite* vient, selon *Bespier*, d'un mot Arabe, qui signifie *luire* ou *resplendir*.

(*d*) Ou des *Chansons spirituelles*. Voy. *Bespier* ubi sup.

„ faits, & qui ont de la majesté & de l'agrément tout ensemble, & les instruisent à être moderés, sages, & graves, en un mot à s'abstenir de toutes sortes de mauvaises actions, & à pratiquer toutes les vertus. Cette Secte de Turcs mérite d'être preferée à toutes les autres. Je plains ceux qui en font profession, de n'être pas nés dans l'Eglise Chrétienne, & de n'avoir pas été instruits dans les mystéres du Christianisme.

„ Les (*a*) *Hairetites* ou *Etonnés*, sont bien différens de ceux-ci. Ils sont appellés de ce nom, parce qu'ils doutent de tout, & qu'ils ne déterminent jamais rien. Ils ne peuvent souffrir que l'on dispute, ni que l'on se mette en peine de chercher la vérité. Ils ne prennent jamais à tâche de persuader ni de dissuader aucune chose, & disent comme les Académiciens, que le mensonge peut être fardé & embelli de telle sorte par l'adresse & par la subtilité de l'esprit des hommes, qu'il passera pour une vérité infaillible, & que la vérité au contraire peut être tellement déguisée & travestie par des sophismes & par de faux raisonnemens, qu'elle paroîtra aussi difforme & aussi hideuse que le monsonge. C'est pourquoi ils assurent qu'il n'y a rien que de probable, & que c'est inutilement qu'on s'efforce de prouver quelque chose par une demonstration. Aussi disent-ils ordinairement, lors qu'il s'agit de quelque point de controverse, *Dieu le sait; cela nous est inconnu.* Cependant il ne laisse pas d'y avoir des Prédicateurs de cette Secte, qui de là sont élevés peu à peu à la charge de *Mufti*, dans l'exercice de laquelle ils se comportent, comme en toute autre chose, avec leur négligence ordinaire, de sorte qu'ils sont toujours prêts à signer des sentences en faveur de ceux qui les consultent, en ajoutant presque toujours au bas *Dieu connoit ce qui est meilleur.* Pour ce qui regarde leur vie & leur conduite, ils observent ponctuellement les céremonies de la Religion de *Mahomet*, & les ordonnances des loix civiles. Ils retiennent pourtant toujours quelque chose de leurs inclinations naturelles, & se laissent quelquefois aller à l'impétuosité de leurs passions. Ils boivent du vin pour ne point paroître d'humeur chagrine & insociable; mais ils prennent ordinairement des sirops où il entre de l'opium; ce qui sert à augmenter leur stupidité naturelle: de sorte que lors qu'ils ont le cerveau rempli des vapeurs de cette drogue, ils demeurent d'accord de tout ce qu'on leur propose, quelque contradiction qu'il y puisse avoir dans les choses qu'on leur demande. Ce n'est pas, disent-ils, qu'ils soyent persuadés de la vérité d'une proposition plutôt que de l'autre, mais ils le font par complaisance pour leurs amis. Encore qu'ils appellent les *Eschrakites*, Dogmatistes obstinés & opiniâtres, on remarque néanmoins par expérience que les *Muftis*, qui ont été instruits dans les Ecoles des *Eschrakites*, ont été beaucoup plus heureux que ceux de la Secte des *Hairetites*: parce que les premiers se réglant sur un principe assuré, ne signoient les (*b*) *Fetfas* qu'avec bien de la précaution, & qu'en donnant leur sentence sur des matieres importantes, qui regardoient le bien de l'Etat, ils aimoient mieux s'exposer au danger de perdre leur Office, que de décider quelque chose contre leur conscience; au lieu que les autres ne faisant presque nulle réflexion sur ce „ qu'ils

(*a*) Espéce de *Pyrrhoniens Mahometans*. Leur nom, dit *Bespier*, vient d'un mot Arabe, qui signifie étonnement.

(*b*) *Fetua* ou *Fetfa*. C'est ainsi qu'on appelle à Constantinople la décision du *Mufti* sur quelque affaire que ce soit, civile ou ecclésiastique.

„ qu'ils ſignoient, ſe laiſſoient plutôt conduire au hazard qu'à la ſolidité du „ raiſonnement : de ſorte que le ſuccès ne répondant pas toujours aux eſpé- „ rances du Prince ou de ſes Miniſtres, ils en rejettoient toute la faute ſur „ le conſeil du *Mufti :* & ainſi ils ont été bien plus ſujets à être punis de „ banniſſement ou de mort que les *Eſchrakites.*

Je laiſſe les réflexions que fait *Ricaut* ſur le grand nombre de Sectes qu'il y a parmi les *Mahometans.* Il valoit mieux, ce me ſemble, en faire d'autres ſur le caractére de ces Sectes. Les opinions de pluſieurs de ces Héretiques ſont pour la plupart équivoques, & peuvent être interprêtées en bien comme en mal. Telles ſont celles des *Malumigites* & des *Mezzachuliens.* Les opinions de quelques autres pourroient bien avoir été ou mal expoſées, ou mal entendues; par exemple celle des *Jabajachites*, qui paroit avoir en vûe la maniere dont Dieu connoit les évenemens contingens, & ſa Providence particuliere. A l'égard des *Muſerrins* &c. ſi leurs ſentimens ſont bien raportés, il eſt impoſſible d'en faire l'apologie. Mais ſont ils bien raportés, & n'a-t-on pas trop affecté de les charger de la malédiction publique ? Les orthodoxes du *Mahometiſme* ont leurs foibleſſes comme les notres: gardons nous pourtant de comparer foibleſſe à foibleſſe. Perſonne n'ignore que celles des *Mahometans* n'ont aucun mérite.

Si cependant ce qu'on nous dit de ces *Muſerrins* étoit véritable, on pourroit peut être les regarder comme un reſte de la Secte d'un certain *Schamalgani*, qui, outre la tranſmigration des ames, ſoutenoit que dés cette vie il étoit poſſible de faire la transfuſion d'une ame dans l'autre, que ces ames pouvoient ſe confondre enſemble &c. En vertu de cette transfuſion il aprouvoit & autoriſoit les commerces les plus inceſtueux, comme un moyen aſſuré de parvenir à une *transfuſion plus parfaite*, dans laquelle, ſelon le plus ou moins de progrès que l'on avoit fait, ou communiquoit, (on *infuſoit*, ſi je l'oſe dire) ſes lumieres aux moins parfaits. *Schamalgani* & ſes Sectateurs, que l'on a ſurnommé les *illuminés*, portoient l'impudence juſqu'à aſſurer, que les ames de ceux qui refuſeroient la communication de lumiere reviendroient expier cette faute après leur mort dans les corps qu'elles occuperoient de nouveau.

A tout ce qui a été dit concernant les Sectes on doit ajouter *Adhem*, un des plus anciens *Quietiſtes* du *Mahometiſme.* Dans une de ſes viſions il s'étoit fait écrire par un Ange, à ce que dit ſa Legende, au nombre de ceux qui aiment Dieu : & cet Amour ne cédoit nullement à celui de nos myſtiques outrés ; puiſqu'à peu près comme les notres il diſoit, „ que l'Enfer avec la volonté de Dieu lui étoit préferable au Paradis ſans l'accom- „ pliſſement de cette volonté divine. J'aime mieux, diſoit-il dans le même ſtile, „ aller en Enfer en faiſant la volonté de Dieu, que de jouïr du Paradis en „ lui deſobéiſſant". On conçoit aſſez que tout cela n'eſt qu'un galamitias contradictoire. Il ſe trouve encore parmi les Turcs & parmi les *Soufis* de Perſe un grand nombre de *Quietiſtes* de cette force, & qui aiment à parler comme cet *Adhem.* On y en trouve auſſi qui, à force de rafiner ſur l'étendue, la *toute-préſence* & l'immenſité de Dieu qu'ils prétendent rendre infiniment reſpectable à leurs diſciples, le repréſentent comme (*a*) l'eſpace qui contient tout l'univers, un cercle au centre duquel aboutiſſent toutes les opérations des Créa-

(*a*) Voy. d'*Herbelot* au titre de *Din.*

Créatures &c. D'autres font passer par (*a*) dégrés l'Amour de Dieu de l'amitié à l'amour, de l'amour au désir, du desir à l'ardeur, de l'ardeur à l'extase, & même à cette espéce de fureur connue sous le nom d'Entousiasme. Dans cet excès d'amour on trouve de ces *Quietistes* Orientaux, qui osent dire „ que non seulement il faut sacrifier tout ce qu'on „ a dans le monde, mais même ses espérances pour l'autre ; & que „ c'est le moyen certain d'arriver à une intime union avec Dieu". Au reste il est bon de remarquer ici que les Arabes & les Turcs (*b*) qualifient du même nom un homme furieux & celui qui se dit transporté de l'Amour Divin. Il paroit aussi par ce que raporte l'auteur cité à la marge, que les Mystiques Orientaux s'élevent à la contemplation par les mêmes voies que les notres : c'est-à-dire qu'ils se *spiritualisent* par des *idées charnelles* : il leur faut de l'amour & un language d'amant &c. Ajoutons ici pour derniere remarque sur cette matiere, que comme le terme (*c*) en question „ signifie proprement un homme possedé par un esprit étranger, soit bon ou „ mauvais . . . . les *Mahometans* prennent souvent les fols pour des gens agités „ ou inspirés par l'esprit de Dieu, & pour des Saints". C'est d'*Herbelot* qui s'exprime ainsi.

Enfin pour terminer ce qui regarde le *Mahometisme* & ses Sectes, il y a dans le sein de cette Religion une Secte (*d*) d'*indifférens*, qui soutiennent que l'on ne doit point préferer les Orthodoxes aux Héretiques, & qu'au contraire il faut les regarder les uns & les autres comme également bons *Musulmans* : mais ces *Mahometans Latitudinaires*, & peut être simplement trop tolerans, ont le malheur d'être regardés comme des Gentils ou des Payens par les *Sonnites* & les *Schijtes*, qui partagent entr'eux le *Monde Mahometans*. On supose assez qu'il en est de même ailleurs. La tolérance étant fondée sur un (*e*) principe naturel, rien, à ce qu'il semble, n'est plus digne d'un homme raisonnable. Mais après tout on n'est que trop souvent forcé de prendre parti & dans l'Orient & dans l'Occident pour l'amour des hommes : & là comme ici la neutralité fait dire de celui qui l'observe trop rigoureusement.

Fœnum habet in cornu, longé fuge;

(*a*) Voy. le même au titre de l'Amour de Dieu p. 321.
(*b*) Le même au titre de *Megnoun*.
(*c*) *Megnoun*.
(*d*) Voy. d'*Herbelot* à l'article de *Schoubiah*.
(*e*) *Quod tibi non fieri vis* &c.



TABLE DES DISSERTATIONS

Contenues dans ce Volume.



SUPLE-

SUPLEMENT
ET
CORRECTIONS.



DISSERTATION SUR LA RELIGION DES SABEENS.



Es *Sabéens* dont il eſt ici queſtion ne ſont pas ces *Chrétiens de S. Jean* dont il a été déja (*a*) parlé, qui ſe qualifient eux-mêmes en leur langue (*b*) *Diſciples de S. Jean*, quoi qu'ils ayent conſervé beaucoup d'ancien *Sabéiſme* dans leur Religion. Il s'agit ici de certains *Sabéens*, qui (*c*) peut être ſubſiſtent encore en quelques endroits, & qui profeſſent une Religion que *Mahomet* crut devoir mériter la tolérance; puiſque le Prophéte Arabe lui donne une eſpéce de ſauf conduit dans ſon (*d*) *Alcoran*, de même qu'au Chriſtianiſme & au Judaïſme.

On ſait aſſez que ces trois Religions furent reſpectées de *Mahomet*, à cauſe qu'elles reconnoiſſent toutes les trois des livres écrits par des Prophétes. Pour les Juifs & les Chrétiens, la choſe eſt inconteſtable; mais il y a aparence que, ſelon *Mahomet*, cela ne l'étoit pas moins à l'égard des *Sabéens*, qui, dit-on, prétendent encore au-

(*a*) Dans le Volume des *Céremonies* &c. qui contient les *Grecs* &c. page 245. & ſuiv.

(*b*) *Mendai-Jahia.*

(*c*) *Chardin* tom. 3. p. 429. Ed. in 4. de 1735. dit „ que les Auteurs *Mahometans* aſſurent, mais „ pourtant avec peu de certitude, que les *Sabis* Payens ſubſiſtent encore, & qu'il en reſte . . . ſur les „ rivages de l'Euphrate & du Tigre; que leur créance & leur culte ſont les mêmes que des anciens Chal„ déens; qu'ils reconnoiſſent un premier & ſuprême Etre; qu'ils prient Dieu trois fois le jour, ſavoir „ au lever du Soleil, quand il eſt au *Zenith* & quand il ſe couche; qu'ils ſe tiennent tournés vers le „ Septentrion en priant; qu'ils invoquent les Aſtres, & particulieremeut le Soleil & la Lune; qu'ils ont „ trois Carêmes, un de ſept jours, un de neuf, & un de trente & qu'ils s'abſtiennent de pluſieurs ſortes „ d'herbages & de quelques fruits. La Théologie de ces Gentils (c'eſt ainſi que *Chardin* les appelle) „ roule ſur les vertus intellectuelles. Ils tiennent qu'il y a un Paradis & un Enfer, mais que les damnés „ après de longues peines obtiendront leur pardon par la miſericorde divine". Voilà ce que dit aſſez ſuperficiellement *Chardin*, après quoi il ajoute qu'il n'a pas trouvé la moindre trace de ces *Sabéens*.

(*d*) 1. Au Chap. 2. de l'*Alcoran* il ſemble que *Mahomet* n'exclud du ſalut ni les Juifs, ni les Chrétiens, ni les *Sabéens*: ſurquoi l'on peut lire la note Angloiſe de *Sale* ſur ce Chapitre. 2. La même choſe eſt repetée au Ch. 5. 3. Ils ſont compris dans cet *Alcoran* entre les *peuples du Livre*, c'eſt-à-dire qui ont une revelation.

aujourd'hui poſſeder les livres de quelques Patriarches, & entre autres un livre écrit par (*a*) *Adam*, lequel contient toute leur Religion, ainſi qu'ils l'aſſurent. Ce livre, ſelon d'*Herbelot*, (*b*) eſt preſque entierement Chaldaïque, quoique les caractéres en ſoient tout à fait particuliers.

Cependant un Arabe cité par le même auteur, en qualifiant les *Sabéens* deſcendans de la plus ancienne Nation du monde, ajoute qu'ils tiennent leur Religion des Patriarches *Seth* & *Enoch*; & il eſt bien vrai que les *Sabéens* attribuent auſſi des livres à ces deux Patriarches. Il paroit encore (*c*) que les Arabes ont donné de grands éloges aux *Sabéens*; mais d'autre côté, il paroit auſſi que le nom de *Sabéen* (*Sabi*) a été regardé chez ces Arabes comme une eſpéce d'injure; puiſque les *Coraïſchites* appelloient *Mahomet* leur concitoyen *Sabéen*, à cauſe qu'il avoit (*d*) abandonné leur Religion. Une autre choſe digne d'être remarquée, c'eſt que les Orientaux *Mahometans*, Juifs, & Chrétiens ont generalement confondu le *Sabéiſme* & le (*e*) Paganiſme; puiſque ceux qui abandonnoient le Paganiſme pour ſe rendre de leur Religion étoient regardés comme convertis du *Sabéiſme*. Il ſemble pourtant que l'on pourroit juſtifier le *Sabéiſme* de la même maniere qu'un ſavant Auteur a juſtifié (*f*) le *Magiſme*.

Mon deſſein n'eſt pas d'entreprendre cette Apologie, laquelle ne ſeroit nullement indigne des efforts d'un homme qui auroit la capacité du ſavant qui a voulu rehabiliter les Mages. Mais cette Apologie paroîtroit peut être odieuſe à la plupart des Chrétiens, & même à ceux qui pourroient y trouver des raiſons aſſez favorables à quelques pratiques ſuperſtitieuſes des peuples du Chriſtianiſme. Au reſte en parlant ainſi je diſtingue deux ſortes de *Sabéiſme* : 1. celui qui en n'adorant qu'un ſeul Dieu, rendoit à cette intelligence ſuprême différens hommages, ſelon ſes différentes influences. C'eſt-à-dire que les *Sabéens* de cet ordre l'adoroient dans le Soleil, dans la Lune, dans les Etoiles &c; & toujours en ne regardant ces corps celeſtes que comme des temples ou des tabernacles de l'Etre ſuprême: ce qui eſt d'autant plus véritable que (*g*) David & les autres Prophétes de l'ancien Teſtament n'ont pû s'empêcher d'employer des idées de ces premiers *Sabéens*. Je ne conſidére ce premier *Sabéiſme* que dans ſa pureté primitive & avant que l'on ſe fut aviſé de croire qu'il falloit rendre des hommages aux *Tabernacles*, parce que l'Etre ſuprême leur avoit communiqué une partie de ſa gloire & de ſa vertu. C'eſt là ce que les ſavans ont appellé *cultus ſacellorum*. 2. Celui que la groſſiereté des peuples & la ſuperſtition introduiſirent dans la ſuite, & qui induiſit les hommes à une erreur plus évidente, en leur perſuadant d'adorer la Divinité par des ſimulachres: encore eſt-il vrai ſemblable que ces ſimulachres ne furent d'abord établis que comme des memoriaux & des monumens. Mais quoi qu'il en ſoit, ce dernier *Sabéiſme* étoit une véritable Idolatrie, qu'il a été permis de confondre avec celle des autres Payens.

On peut mettre au nombre des *Sabéens* du premier ordre pluſieurs perſonnes dont

(*a*) D'*Herbelot* au titre de *Sepher Adam*. On en a vû, dit-il, quelques fragmens en Orient, qui ſont venus juſqu'à nous; mais il n'y a rien, ajoute-t-il, de plus apocryphe.

(*b*) Ubi ſup. article des *Sabéens* ou *Sabis*.

(*c*) Idem ubi ſup. au même titre.

(*d*) D'*Herbelot*, dit ubi ſup. que *Sabi*, ſelon la véritable notion de l'Arabe, ſignifie *celui qui a abandonné la Religion de ſes Péres pour s'en faire une particuliere*.

(*e*) Par le terme de Paganiſme il faut entendre l'Idolatrie.

(*f*) Le Docteur *Hide*. Voy. ſon ouvrage *de Relig. Vet. Per.*

(*g*) Une de ces idées ſe trouve dans le Pſ. 19. *Il a mis ſon tabernacle dans le Soleil*, ou il a fait ſon tabernacle du Soleil.

dont il eſt parlé avec éloge dans les livres de Moïſe, comme un Roi d'Egypte, un Roi des Philiſtins ; *Loth*, *Jethro* &c. parmi les Romains un *Numa Pompilius* à qui l'on attribue d'avoir dit, „ que repréſenter la Divinité ſous la forme „ d'une ſtatue, ou par une image, étoit une choſe très criminelle". On peut y joindre un *Sophocle* , qui a formellement condamné ceux qui repréſentent les Dieux en bois ou en pierre; & parmi les Germains nos ancêtres , ces anciens Saxons , qui ne croioient pas que la Majeſté de Dieu pût être ſignifiée par des ſtatues &c. Mettons encore au nombre de ces premiers *Sabéens* pluſieurs Philoſophes Payens (*a*) qui ont témoigné l'unité de Dieu, qui l'ont défini par les attributs que nous reconnoiſſons dans cet Etre ſouverain, tels que ſont l'unité, l'indiviſibilité, l'infinité, l'immutabilité &c. un *Empedocle* qui (*b*) donne une définition de Dieu ſupérieure aux idées du Paganiſme ; un *Socrate* , *Pythagore*, *Ciceron*, & pluſieurs autres, dont les noms ſeront toujours reſpectés de ceux que l'ineſtimable privilege d'être Chrétien n'a pas enorgueilli au point de regarder des hommes ſi ſages comme de miſerables damnés. Mais ne nous étendons pas davantage ſur un ſujet ſi délicat, ſi oppoſé aux prejugés ordinaires, & ſi je l'oſe dire, ſi mortifiant pour un grand nombre de mauvais Chrétiens, qui vaudront ſans doute infiniment moins devant Dieu que les *Sabéens* dont il s'agit.

J'ai inſinué qu'il y a beaucoup d'aparence que les premiers *Sabéens* ont crû que le Soleil , la Lune , & les autres Corps celeſtes étoient particulierement la demeure d'une ſeule Intelligence infinie , ſupérieure à toute la nature. L'idée de cet Etre ſuprême étoit trop récente & il y avoit trop peu de diſtance, en remontant de ces *Sabéens* au premier homme , pour perdre ſitôt de vûe ces belles lumieres qui leur montroient l'unité d'un être ſouverainement puiſſant, infini &c. La longue vie des premiers Patriarches ne permit pas que cette tradition ſe perdit ſi ſoudainement. Il reſta donc aſſez longtems à ces premiers *Sabéens* une idée raiſonnable d'une Intelligence ſuprême, qui animoit & dirigeoit les corps celeſtes , ſelon qu'elle le jugeoit à propos & que cela convenoit aux beſoins de l'Univers ; qui ſe repandoit même en différentes manieres, & ſelon ſon bon plaiſir, ſur tous les Etres animés & inanimés ; qui, pour tout dire, méritoit ſeule les hommages du genre humain par des louanges & des actions de graces pour ſes bienfaits; par des vœux, des priéres & des ſuplications &c. dans les beſoins continuels auxquels la vie de l'homme eſt expoſée. Lorſque la tradition commença de s'obſcurcir, la crainte commença la ſuperſtition. Celle-ci s'empara bientôt de l'eſprit humain, & en lui inſpirant de fauſſes idées elle entreprit de changer les bornes que Dieu avoit établies entre le Créateur & la Créature. Elle forma dans l'homme ce mélange pernitieux d'orgueil & d'humilité qui regne dans les cultes Idolatres. J'oſe dire à cette occaſion, qu'il en eſt des ſuperſtitieux à l'égard de Dieu , comme des ſujets à l'égard des Rois. Les uns & les autres ſe croyent en même tems égaux & inférieurs à ceux qu'ils ſont forcés de reconnoître par leurs hommages ; les uns & les autres croyent devoir prendre des *voies médiatrices* pour parvenir à des ſouverains auxquels ils n'oſent ſe *proportionner* ouvertement. Les frayeurs & les remors de la conſcience cauſés par la corruption du ſiécle ſe joignirent à cette ſuperſtition : & comme il s'étoit conſervé dans l'eſprit de ces premiers *Sabéens* quelqu'idée de la néceſſité

(*a*) V. *Huet*, L. II. Cap. 2. *Quæſt. Alnet.*
(*b*) *Globus intelligens, cujus centrum ubique eſt, circumferentia nuſquam.*

ſité d'un médiateur, pour réconcilier un jour les hommes à Dieu; ils ne manquerent pas de faire paſſer cette idée à leurs enfans: mais ceux-ci plus ignorans que leurs péres ne le chercherent que parmi les Etres créés & viſibles, dont ils ſe firent autant de médiateurs qu'ils le jugerent à propos; après quoi ils les adorerent bientôt comme Vicaires de l'Etre ſuprême. On croit aſſez que ces honneurs ne furent pas du premier coup des honneurs divins. Il fallut ſans doute quelques viſions, des ſonges extraordinaires, des miracles &c. avant que d'en venir là: mais je ſuis perſuadé que l'ignorance des uns, la ſuperſtition & la fourberie des autres autoriſerent bien vite l'uſurpation de ces droits divins, & la firent valoir aux peuples comme une acquiſition legitime. Croyons donc qu'il ſe paſſa très peu de tems entre ces honneurs & l'adoration. Les corps celeſtes furent les premiers reconnus pour médiateurs, les ames des gens de bien & de tous ceux que le Paganiſme a mis au rang des grands hommes furent enſuite reconnues telles. L'honneur rendu à ces ames paroiſſoit d'autant plus légitime, que rien n'eſt plus capable de nous aprocher de Dieu que le mérite & la vertu. Telle a été, ce me ſemble, la vraye origine de l'Idolatrie Payenne, qui n'eſt autre choſe qu'un *Sabéiſme* corrompu. Voyons maintenant en quoi conſiſte cet autre *Sabéiſme*, qui s'eſt conſervé ſi long tems dans l'Orient, & qu'on dit y ſubſiſter encore ſous ſon premier nom.

Les *Sabéens* croyent qu'il n'y a qu'un Dieu, & l'on aſſure qu'ils defendent aſſez vivement l'unité de cet Etre Souverain, rendant néanmoins des hommages religieux aux Etoiles, aux Planetes &c. ou plutôt, comme je viens de le dire, aux Anges & à d'autres Etres ſemblables à ceux que nous appellons de ce nom, de quelque nature qu'ils puiſſent être. Ces Etres, diſent-ils, gouvernent l'Univers ſous l'autorité de l'Etre ſuprême, comme des Vicerois gouvernent les Provinces d'un Royaume ſous le bon plaiſir du Monarque. La raiſon humaine éclairée d'une révelation éclatante a bien ſenti depuis pluſieurs ſiécles le ridicule de ce prejugé ſuperſtitieux, qui meſure le pouvoir du Souverain de la Nature à celui des Rois de la terre; mais elle n'a pû le détruire entierement, & le germe en reſte toujours dans le cœur des peuples. Ne nous amuſons point à des réflexions perdues, & qui tout au plus ne paroîtront propres qu'à faire ſentir qu'il peut y avoir du *Sabéiſme* ailleurs que dans l'Orient.

Non ſeulement les *Sabéens* rendoient des hommages religieux aux Intelligences motrices des Planetes &c. Ils ont même crû, nous dit (*a*) un ſavant Anglois, & peut être croyent ils encore, que ces corps ſont vivans & animés comme les notres; que ces Intelligences font en eux les fonctions que les ames font en nous. Et parce que ces corps ſont viſibles à nos yeux, il fut reſolu de les conſidérer & reſpecter en qualité de médiateurs viſibles entre les hommes & les ſubſtances inviſibles, qui, comme je viens de le dire, ſont les ames des Planetes, & ſi j'oſe les appeller ainſi, les *médiatrices ſuprêmes*. C'eſt à cette opinion ſinguliere qu'eſt dûe ſans doute la premiere origine des Horoſcopes, des Taliſmans, des Amuletes, des Charmes. Mais comme les *Mediateurs corporels* ſe rendoient eux-mêmes ſouvent inviſibles dans leurs mouvemens periodiques; d'autres *Sabéens* plus ſcrupuleux ou plus bigots eſſayerent de rémedier à la cauſe qui obligeoit ces Mediateurs de s'abſenter de leur Horizon. Pour ſe les rendre toujours préſens, ils inventerent les ſtatues, les ſimulachres & les images. Tout cela faiſoit une eſpéce *de médiateurs domeſtiques & familiers*, dont le dévot pouvoit diſpoſer plus facilement, & auxquels dans ſes beſoins il pouvoit s'adreſ-

(*a*) *Pocock* ſpec. &c. p. 139.

s'adreſſer ſans peine; ſupoſant apparemment que ſes priéres montoient ſucceſſivement d'un Mediateur à l'autre, & de là juſqu'au premier Etre. Je ſai que ceci n'eſt pas ce premier & pur *Sabeiſme* que l'on ne ſauroit bien caractériſer du titre d'Idolatrie : mais il étoit néceſſaire de donner cette idée aux lecteurs; ſupoſent avec raiſon qu'il reſte de fortes traces du *Sabéiſme* groſſier parmi les *Sabéens* modernes dont il eſt ici queſtion. Cette ſupoſition ne ſauroit être blamée quand on écrit ſur des choſes auſſi obſcures que ce *Sabéiſme.*

Le principal objet des *Sabéens* en cette vie c'eſt de s'attacher à la perfection des quatre vertus intellectuelles. Ils croyent bien qu'après la mort les ames des méchans ſeront châtiées pendant un (*a*) grand nombre de ſiécles; mais ils ajoutent qu'après ce long eſpace de tems Dieu leur féra grace. A l'égard de leurs dévotions, ils prient trois (*b*) fois le jour ; la premiere fois environ demi-heure avant le lever du Soleil : & ils prennent ſi bien leur meſures, qu'au moment que le Soleil paroit, ils ont accompli huit adorations, chacune deſquelles conſiſte en trois profondes inclinations. La priére du ſecond exercice ſe termine un inſtant après midi, quand le Soleil commence à décliner vers l'Occident. Cet exercice conſiſte en cinq adorations ſemblables à celles du premier. Le troiſiéme eſt compoſé comme les deux autres, & ſe termine au moment que le ſoleil ſe couche. Leur grand jour de fête, & peut être le ſeul (*c*) qu'ils ſolemniſent, c'eſt lorſque le Soleil entre dans le ſigne du Bélier. Ils jeûnent trois fois l'année. Le premier de ces trois jeûnes eſt de 30. jours, l'autre de neuf, le dernier de ſept. Ils font des ſacrifices & brulent ce qui en reſte, ſans en rien manger. Ils s'abſtiennent auſſi de toutes ſortes de féves & d'ail, de même que de pluſieurs autres plantes &c. Mais en parlant de la dévotion de ces *Sabéens*, j'avois preſqu'oublié leur *Kebla*, c'eſt-à-dire le point du Ciel vers lequel ils ſe tournent quand ils prient. Il eſt incertain, diſent les Auteurs qui traitent du *Sabéiſme*, ſi elle eſt au (*d*) Nord ou au Midi, ſi vers la Mecque, ou vers l'Etoile qui eſt l'objet de leur culte particulier ; & peut-être auſſi que chaque dévot a ſa *Kebla* propre & privée. A l'égard des Pelerinages, ils n'en ont qu'un, & c'eſt aux environs de Haran Ville de Meſopotamie, qu'il ſe termine. C'eſt là auſſi que ſont établis quantité de *Sabéens.* Ils ont cependant beaucoup de véneration pour le Temple ou Moſquée de la Mecque, & autant encore, ou même plus pour les Pyramides d'Egypte qu'ils croyent avoir été les ſépulchres de *Seth*, d'*Enoch* & de (*e*) *Sabi* leur fondateur, auquel, ſelon (*f*) l'opinion génerale, ils ſont rédevables du nom qu'ils portent. A ces Pyramides, ou plutôt à ces Patriarches, ou, ſi on veut les ſauver d'une Idolatrie groſſiere, à l'Intelligence ſuprême qui s'eſt répandue en eux, ils offrent en ſacrifice un coq & un veau tout noir avec quelque peu d'encens.

Le

(*a*) Neuf mille ſiécles. Voy. *Pocock* ubi ſup. pag. 144.

(*b*) D'autres diſent ſept.

(*c*) Selon quelques Ecrivains ils en ſolemniſent cinq autres à l'honneur de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Venus, & de Mercure; ſans préjudice à la conſecration qu'on leur doit des ſept jours de la ſemaine aux ſept Planetes. Les anciens *Sabéens* avoient auſſi partagé les mois de l'année à ces Planetes & à quelques autres Divinités.

(*d*) Pluſieurs Auteurs la fixent au Nord, à cauſe de l'élevation conſtante du Pole Septentrional; *quia*, dit *Hide* Cap. 5. *Relig. veter. Perſarum*, *ea cæli pars ſemper ſerena eſt . . . ſemper quoque viſibilis & conſtans eſt, eos nunquam deſtituens* &c.

(*e*) Selon les *Sabéens* ce *Sabi* étoit frere d'Enoch.

(*f*) On prétend que leur nom vient de *Saba.* Par ce mot, qui ſignifie armée, on déſigne dans les SS. livres de l'ancien Teſtament les Etoiles du firmament. *Pocock* ubi ſup. raporte d'autres étymologies de ce nom de *Sabéen*; mais il préfere celle qui le dérive de *Saba* (*exercitus*) armée.

Le nom de *Sabéens*, qu'ils prétendent devoir à *Sabi*, ne les empêche pas de reconnoître *Seth* pour le véritable fondateur de leur Religion Ils appellent *Seth Nebi illah*, ce qui veut dire *Prophéte de Dieu*. La véneration & le respect que les *Sabéens modernes* ont encore aujourd'hui pour *Seth* sont tels, que chez eux jurer par son nom est un serment plus solemnel que de jurer par le nom de Dieu: & je trouve dans un Auteur (*a*) très digne de foi, que l'on ne peut guéres se fier à un *Sabéen*, qui jure par le nom de Dieu, mais qu'il n'en est pas de même s'il jure par le nom de *Seth*.

Ils ont des livres sacrés, & ils estiment particulierement un prétendu livre d'*Enoch* écrit (*b*) en langue Chaldéene & rempli de moralités, qui leur vaut peut-être autant qu'aux Chrétiens la Bible, & aux *Mahometans* l'*Alcoran*: mais ils ne respectent entre nos livres sacrés que celui des Pseaumes, qu'ils lisent entre eux. Ce que j'ai dit du *Livre d'Enoch*, n'empêche pas qu'ils n'en estiment aussi quelques autres; & tel est celui (*c*) d'*Adam* dont il a été parlé.

Mais encore un coup, quel est donc le grand objet de leur Culte? un Dieu suprême, Créateur & Seigneur de l'Univers, Etre des Etres, appellé par les Arabes le plus grand Dieu, (*d*) le très haut, qui a sous lui certaines Intelligences supérieures à l'humanité, qualifiées simplement par ces Arabes les *Divinités*, logées dans les Etoiles fixes & dans les Planetes, médiatrices entre Dieu & les hommes, & intercédant pour eux auprès de cet Etre suprême. Une preuve certaine qu'ils ne reconnoissent que ce Dieu suprême se tire de leur formule de priére que voici. „ O Dieu je me consacre entierement à votre service. Vous „ n'avez point de compagnon que celui (ou ceux) dont vous êtes le maître ab„ solu, comme vous l'êtes aussi de tout ce qui lui (ou leur) apartient". Par là il paroit que ces fausses Divinités, ou ces idoles, n'étoient (ou ne sont point encore aujourd'hui) honorées & servies des *Sabéens* comme indépendantes: les priéres que leur adressoient les dévots, & l'encens qu'ils faisoient bruler devant elles étoient un bien qu'elles recueilloient pour Dieu leur Souverain Maître. C'est ainsi qu'un Intendant de Province se fait rendre compte pour le Roi, & que les peuples lui aportent avec soumission, toujours rélativement au Roi, les droits & les deniers qu'il exige d'eux. Mais ne *pressons pas trop* la comparaison: car de même qu'il y a des Intendans qui se font plus craindre & mieux payer que le Roi; il y a des Divinités subalternes, auxquelles les superstitieux payent beaucoup plus, & avec beaucoup plus de crainte que Dieu n'auroit exigé d'eux. C'est là une de ces choses dont on trouve des exemples en tout autre pays que l'Arabie; cependant n'en cherchons que chez les Arabes *Sabéens*. On y trouve que quand ils plantoient des arbres ou semoient des grains, ils tiroient une ligne pour séparer la portion de Dieu

(*a*) *Hide* ubi sup. Cap. 5. p. 127.

(*b*) Ce qui est dit ici du *livre d'Enoch* est attribué au *livre de Seth* dans un passage cité par *Pocock* p. 138. specim. &c. *Librum Seth Sectæ suæ ostentant, quasi à Setho ipsis tradita (præcepta) continentem; in quo multa de morum honestate, de virtutis studio, & vitiorum fuga.*

(*c*) *Stanley*, & avant lui *Hottinger Hist. Orient.* L. I. Cap. 8. p. 176. parlent de quelques autres livres des *Sabéens*: mais il seroit inutile, ce me semble, de raporter ici les titres de ces Ouvrages, & je me contenterai d'aptendre au lecteur que quelques-uns de ces livres traitent de *Talismans*, d'*Images superstitieuses* &c.

(*d*) *Allah-Tadla* signifie le *Dieu très haut*, *Al-Ilahat* les *Déesses* ou les *Divinités*. De ces deux noms les Grecs en ont fait deux Divinités Arabes sous les noms d'*Orotale* ou *Urotalt* & d'*Alilat*, qui, suivant ces Grecs, ont été le Bacchus & la Venus des Arabes. C'est *Herodote* L. III. qui parle de ces deux Divinités Arabes: mais pour donner ici un trait d'érudition en passant, je dirai que quelques savans faisant de Bacchus & du Soleil une seule Divinité, & de même de la Lune & Venus, ont derivé le nom d'*Urotalt* de deux mots Hebreux, qui signifient *rosée de lumiere*, & celui d'*Alilat* d'un autre, qui signifie la nuit.

Dieu de celle des *Divinités* ſes Miniſtres : & s'il arrivoit qu'il tombât dans les champs de celles-ci quelques fruits des arbres apartenant à Dieu, ils leur étoient légitimement acquis; au lieu que ce qui tomboit dans le champ de Dieu étoit auſſitôt reſtitué aux *Divinités*, ſans aucun égard à ce que porte ſi expreſſément la formule de priére que j'ai citée. De même ſi dans les ſacrifices la portion deſtinée à Dieu ſe trouvoit en meilleur état que celle qu'on devoit offrir à ſes Vicaires, on faiſoit l'échange en faveur de celle-ci; mais on ne *bonifioit* rien au maitre ſuprême, ſous prétexte, diſoit-on, que le maitre de toutes choſes n'a beſoin de rien. Nous rions de ces idées fauſſes & bizarres, ſans prendre garde à des effets tout pareils qu'elles produiſent tous les jours au milieu de nous.

On a ſuffiſamment compris, par ce que j'ai dit au commencement de cette petite Diſſertation, que la beauté des corps celeſtes animés par des Intelligences dépendantes du Dieu ſuprême, leurs révolutions ſi utiles à l'univers, celle du Soleil qui améne tour à tour les ſaiſons, celle de la Lune qui dans la nuit ſuplée par ſa lumiere au Soleil, quand il s'en va éclairer nos Antipodes; que tout cela conſideré d'abord avec beaucoup d'admiration, examiné enſuite ſuperſtitieuſement a perſuadé aux peuples que ces corps avoient des qualités ſurnaturelles, & qu'il y réſidoit un pouvoir fort ſupérieur au pouvoir humain. Cette idée, en produiſant un grand nombre de devoirs auxquels les hommes ſe ſont volontairement aſſujettis, ou pour obtenir de la pluye, ou pour réclamer le beau tems &c., a produit auſſi l'Aſtrologie. On ne peut douter qu'elle n'ait commencé de la maniere qu'il a été raporté, c'eſt-à-dire par la *vivification* des corps celeſtes: & ſur le même fondement, elle a été cultivée enſuite avec grand ſoin par les Chaldéens, les Aſſyriens & les Egyptiens, & en géneral par tous les Orientaux. On croit aſſez que l'Aſtrologie ſervit très bien à fortifier le culte que les Orientaux avoient commencé de rendre aux Etoiles, & que la Politique des Souverains fut auſſi puiſſamment étayée par une Science, qui lioit avec une ſubtilité extraordinaire la deſtinée de chaque homme & celle de tout l'Etat aux variations & aux mouvemens des Etoiles; qui ſavoit deriver d'elles des influences bonnes ou mauvaiſes ſur le genre humain; qui enfin avoit pouſſé la pénetration juſqu'à connoître de quelle façon elles agiſſoient ſur nos actions les plus cachées, & les rendoient bonnes ou mauvaiſes à leur volonté. C'eſt ainſi que s'accrédita cette Aſtrologie dans les Cours des Princes Orientaux & en particulier dans le *Sabéiſme*; car les plus habiles *Sabéens* ont été de grands Aſtrologues, & ſans remonter aux plus anciens, je me contenterai d'en nommer un qui peut encore paſſer pour moderne. C'eſt *Thebit* (*a*); qui avoit écrit un Traité touchant les céremonies & les dogmes de ſa Religion: Ouvrage dont on doit regreter la perte, & qui contenoit ſans doute des choſes très curieuſes ſur le *Sabéiſme*.

Je ne dirai rien ici des ſept Temples dediés aux ſept Planetes par les *Sabéens*, qu'il faut conſidérer en cette occaſion comme véritablement Idolatres. Un de ces Temples étoit celui de la Mecque, dedié alors à Saturne. Je ne parlerai pas non plus des Divinités ſubalternes que chaque Tribu de l'Arabie adoroit en particulier comme protectrice de la Tribu, & médiatrice pour elle auprès de l'Etre ſuprême; ni de quelques Anges convertis en Divinités femelles par ces Arabes, & appellés en cette qualité (*b*) les *filles de Dieu*. Ils donnerent enſuite le même nom

(*a*) On peut y ajouter auſſi *Albatani* (*Albategnius*) qui étoit d'origine *Sabéene*. Il mourut au commencement du 4. ſiécle de l'Hegire, & *Thebit* à la fin du troiſiéme.

(*b*) Voy. dans *Pocock. ſpecimen* &c. p. 136. ubi ſup. un paſſage qui commence *Ex Arabibus erant* . . . . . . *qui*

nom aux Images de ces Anges. Enfin lors que ces Arabes se furent persuadés que les Images étoient les tabernacles ou la demeure des Anges, il n'y eut plus qu'un pas à faire vers une autre opinion plus étrange. Ce fut de s'imaginer que l'Ange avoit imprimé, ou du moins laissé quelque portion de sa vertu dans le tabernacle ; ou que Dieu avoit communiqué une espéce de vie & d'action à ce corps déja sanctifié : & par conséquent il fallut un culte à l'image. A tout cela se joignirent les Dieux symboliques, hieroglyphiques &c. Les Arabes, comme les Egyptiens autrefois, & comme les Indiens anciens & modernes, adoroient des Dieux sous la figure d'un Lion, d'autres sous celle d'un cheval, d'autres sous celle d'un aigle &c. l'énumeration de ces différens symboles & hieroglyphes me paroit ici fort inutile.

Je devrois peut-être remarquer quelques autres usages des *Sabéens* anciens & modernes dans leurs mariages, leurs divorces, leurs funerailles ; leur maniere de se purifier, le choix des viandes &ç. mais il suffira d'indiquer (*a*) les sources. Ce que les savans en ont dit semble n'avoit été recueilli que pour justifier les raisons qu'à eu Moïse de prescrire aux Juifs sous l'autorité de Dieu, certaines observances entierement opposées à celles du *Sabéisme*. C'est ainsi qu'on nous fait remarquer sur la foi de *Moïse Maimonides*, qui étoit un savant Juif, que le cochon fut defendu aux Juifs parce que les *Sabéens* en mangeoient en certains jours, (apparemment solemnels pour eux) que tout au contraire des Juifs ils offroient (*b*) du pain levé avec du miel ; qu'ils mangeoient du sang, parce que c'étoit, disoient-ils, la nourriture des Demons, par où ils tâchoient de s'unir étroitement à eux & de se les rendre entierement familiers ; qu'ils adoroient la face tournée au Soleil levant, parce qu'ils apelloient cet astre le tabernacle du Dieu suprême, au lieu que chez les Juifs le *Saint des Saints* étoit tourné à l'Occident ; que les *Sabéens* ne mangeoient, ni ne sacrifioient certains animaux permis aux Juifs, comme par exemple les bœufs, à cause qu'on les employe à l'agriculture, les brebis, à cause qu'elles fournissent la laine dont on s'habille ; que pour oposer les Juifs à ces *Sabéens*, il fut defendu aux premiers de faire des Horoscopes & de pénetrer (*c*) dans l'avenir par l'Astrologie ; que de même il leur fut defendu (*d*) de se raser la barbe & de se couper les cheveux à la mode des *Sabéens* ; que par les mêmes raisons les incisions que l'on se faisoit par forme de deuil pour les morts furent defendues aux Juifs, (*e*) & de même l'usage des caractéres, (sous ce terme il faut comprendre les *Amuletes*, les *Talismans* & toutes les figures Magiques) que pour mieux garantir les Juifs de ces superstitions *Sabéenes*, le legislateur oposa par ordre de Dieu les (*f*) phylactéres à ces *Amuletes* : d'où même il resultoit un excellent avantage aux Juifs. C'est que ces phylactéres étant chargés de passages pris de la Loi, les Juifs les avoient toujours devant les yeux, & par ce moyen aprenoient à persévérer constamment dans la pratique des préceptes de la Loi. Enfin il étoit ordonné aux Sacrificateurs Juifs de porter des

. . . . . *qui ad Sabiismum propenderent* &c. Ce même passage décrit fort bien l'attachement superstitieux des *Sabéens* à l'Astrologie,

(*a*) *Stanley*, avant lui *Hottinger* ubi sup. avant lui encore *Maimonides* : & tout cela presque mot à mot. C'est ainsi que se font les livres, *qui legis hæc aliter non fit*, *Avite*, *Liber*.

(*b*) *Levit*. Ch. II. v. 11. Ibid. Ch. VII. v. 12.

(*c*) Voy. Ibid. Ch. XIX. v. 27.

(*d*) Ibid. v. 27.

(*e*) Ibid. v. 28.

(*f*) Les *Tefilins*, dont il a été parlé tome prem. *des Cerem.* &c.

des calçons dans le tems qu'ils offroient les ſacrifices, par oppoſition au culte obſcéne de (*a*) Peor que ſes Prêtres ſervoient découverts, & peut-être auſſi par une oppoſition plus generale aux Arabes & autres voiſins des Juifs, qui faiſoient leurs Proceſſions religieuſes en état de pure nature.

Mais des ſavans révoquent en doute la ſolidité de ces remarques; *Maimonides* étoit Juif, & par conſéquent ſuſpect. Supoſé que pour juger de la foi des Catholiques Romains ou des Proteſtans, on n'eut que leurs adverſaires pour juges & pour raporteurs du procès; & que de plus toutes les piéces fuſſent ſuſpectes & équivoques, quelques unes fauſſement datées, d'autres dreſſées par des gens crédules & ignorans; ſeroit-on fondé à décider de la foi des Catholiques ou des Proteſtans? C'eſt pour de pareils motifs qu'un des plus judicieux (*b*) Critiques de notre ſiécle a douté de la fidelité du raport qu'on nous fait du *Sabéiſme*. Ce trait de prudence eſt digne d'imitation, & il ſeroit bien à ſouhaiter que tous ceux qui décrivent les dogmes & les ſentimens des Sectes & des Partis obſervaſſent une pareille retenue.

Finiſſons ſur le *Sabéiſme* par ces deux remarques. L'une qu'on attribue aux *Sabéens* d'avoir crû l'éternité du monde; l'autre d'avoir été *Préadamites*.

(*a*) C'étoit *Priape, nudum, diſtentum & horrendum membrum oſtendens.*
(*b*) M. *le Clerc in Indice Philolog. ad Stanley Philoſ. Orient.*





ADDITIONS ET CORRECTIONS A CET OUVRAGE



Additions & Corrections aux Céremonies des JUIFS.

QUoique l'origine du *Taled*, telle qu'elle a été donnée dans l'article (*a*) qui en traite, soit assez probable; néanmoins quelques-uns croyent que les Juifs ont pris cet usage des Romains, qui prioient leurs Dieux la tête couverte. Ceux-ci prétendoient devoir cet usage à Enée, qui l'avoit aporté de Troye, & c'est à cause de cela que Virgile lui fait dire

—— (*b*) *Caput ante aras phrygio velamur amictu,*

Pour tâcher de justifier cette origine du *Taled*, on allegue que les Juifs ont imité les Romains en plusieurs usages. Par exemple, nous dit-on, les Juifs ont pris des Romains la peine du fouet, la punition de mort par l'épée, la maniere de prendre les repas, telle que J. C. & ses disciples l'observerent en faisant la Pâque; maniere entierement contraire à l'institution de Moïse, mais que les Juifs avoient perdue sans doute depuis qu'ils s'étoient soumis aux Romains. Ces preuves ne paroîtront pas fort convaincantes, non plus que celle qu'on prétend trouver dans une raison également alleguée par des Juifs & par des Romains; que se présenter devant Dieu la tête couverte est 1. une marque de pénitence & de regret 2. de respect & d'humilité 3. de crainte & de modestie.

On a donné la description de la flagellation des Juifs dans leurs pénitences. Il y manquoit une estampe pour la mieux représenter au Lecteur: & la voici telle qu'on a pû l'avoir, mais pourtant au naturel. Cette pénitence me rappelle ici la Confession que font quelques Juifs d'Italie à l'article de la mort. Non seulement elle est alfabetique à la maniere de quelques Pseaumes; on y fait aussi passer en revûe toutes les parties du corps l'une après l'autre en les apostrophant dévotement. Il se peut au reste que cet usage soit particulier à quelques devots: mais ce qui me persuaderoit qu'il ne l'est pas, c'est qu'on trouve un exem-

(*a*) Dans les *Céremonies des Juifs.*
(*b*) *Æneid.* L. III. v. 545.



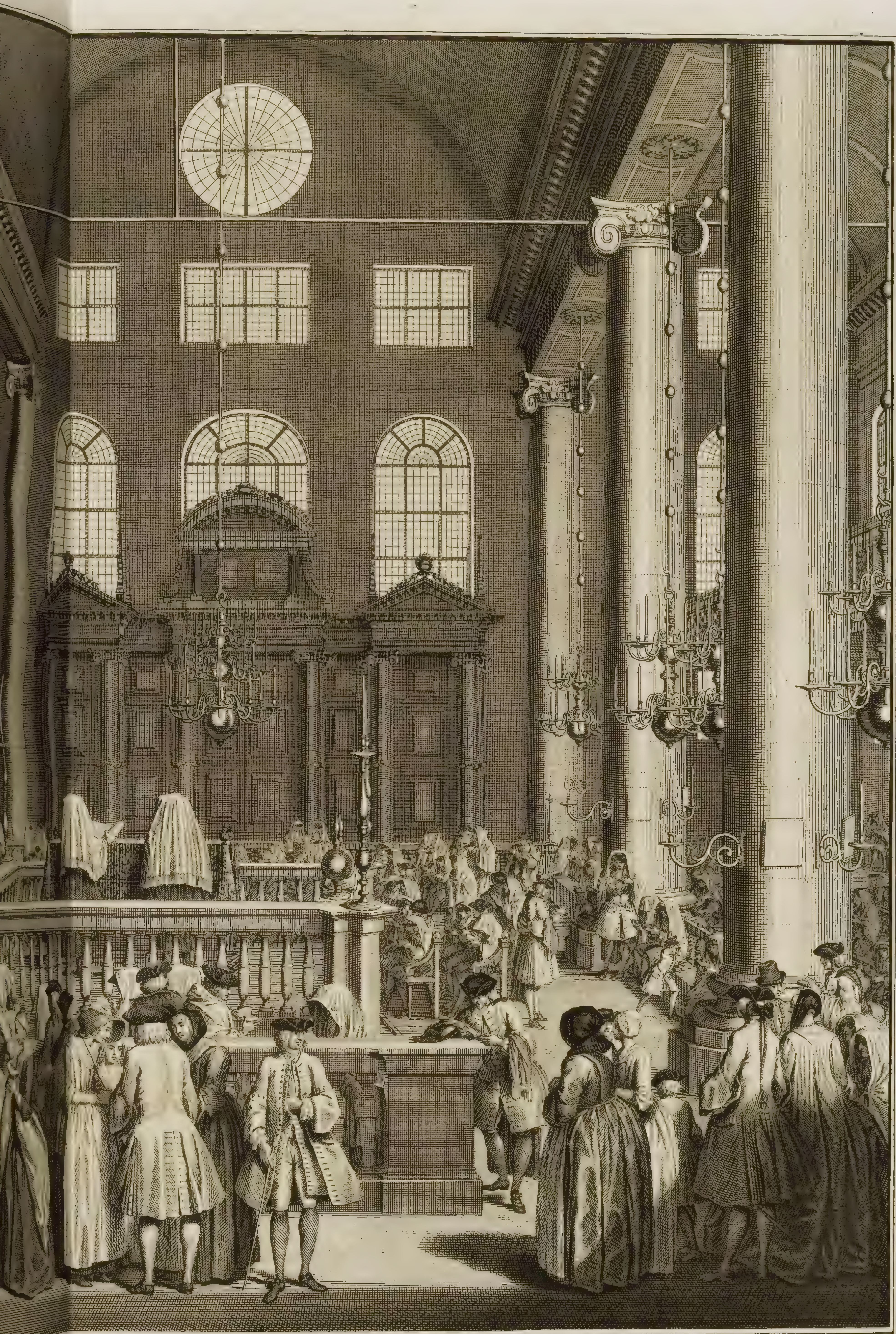
L. F. D. B. inv. P. Tanjé Sculp.

La PENITENCE *des* JUIFS ALLEMANS *dans leur* SYNAGOGUE.



L. F. du Bourg inv. et del.

La fête de



La fête de PURIM.

exemple d'une pareille Confession dans le livre apocryphe, qui a pour titre, *Historia Josephi Fabri lignarii*, c'est-à-dire *Histoire de Joseph le Charpentier.*

La Fête d'*Haman*, qui porte le nom de *Purim*, est une de ces Fêtes *moitié serieuses & moitié badines & burlesques*, dont on trouve des exemples dans toutes les Religions. Il n'y a rien à ajouter à la description qu'on en a donnée, que l'estampe qu'on met ici.

En représentant l'état des Juifs sous la domination des Chrétiens j'ai raporté diverses accusations dans lesquelles on leur a imputé des crimes atroces. Sans examiner encore si toutes ces imputations sont vrayes ou fausses, j'en indiquerai simplement deux qui me paroissent considérables. L'une, c'est d'avoir falsifié divers passages des livres sacrés en haine du Christianisme. L'autre d'avoir détruit les livres, qui traitoient des mystéres de leur Religion. A l'égard des chefs d'accusation qui forment en géneral le procès qui leur est intenté depuis plusieurs siécles par les Chrétiens, je vais les récapituler ici dans l'ordre qu'un savant (*a*) Rabin les a raportés en donnant l'apologie de sa Nation. Ils serviront à faire connoître divers usages qu'on a oublié. „ On nous a accusé, dit-il, de nous servir du „ sang de Chrétiens à la fête des *Azymes*, pour faire lever la pâte . . . . mais „ outre qu'il s'est trouvé souvent, que pour justifier cette noire calomnie, on „ a eu la méchanceté de jetter, ou faire porter des corps morts dans nos mai- „ sons . . . . . . on ne devoit pas ignorer qu'il nous est très séverement de- „ fendu de manger du sang de quelque créature que ce puisse être; jusques là „ que s'il se trouve une seule goute de sang dans un œuf, il faut le jetter com- „ me immonde; que de même, si en mangeant un morceau de pain, il s'y „ trouve du sang sorti des gencives, il en faut retrancher ce qui est ensanglanté ". Je passe ce qu'il dit sur l'ordre si expressement donné aux Juifs par Moïse & par les Rabins de ménager la vie de l'*étranger* comme celle de leurs freres; parce que cela n'est pas absolument convaincant. Ce qu'ajoute le Rabin l'est beaucoup plus ce me semble: c'est que pour faire ce prétendu sacrifice de sang humain, les Juifs n'auroient pas choisi la fête de Pâques, comme leurs ennemis affectent de le leur imputer; puis qu'au contraire ils sont obligés de solemniser cette Fête avec toute la pureté possible.

Cet Auteur réfute assez bien quelques historiettes qu'on a fait courir de ces prétendus sacrifices d'enfans de Chrétiens, & de prophanations d'Images & de Crucifix. Il dit à cette occasion qu'il est surprenant que les *Mahometans* ne les ayent jamais accusé de pareils sacrifices d'enfans & d'autres excès en haine du *Mahometisme:* mais ce qu'il ajoute au sujet des tourmens qu'on a fait souffrir à des Juifs pour leur faire avouer des crimes qu'ils n'avoient point commis vaut encore mieux. Il raconte ensuite diverses procedures pleines d'injustice & de cruauté, que l'on a faites contre eux dans quelques pays Chrétiens; & l'on ne peut s'empêcher d'avouer qu'il n'y a qu'un seul tribunal au monde qui puisse s'en faire honneur.

Il justifie par une espéce de paradoxe l'usure excessive que les Juifs pratiquent dans le commerce, & surtout à l'égard des Chrétiens. On nous met, dit-il, dans la triste nécessité d'en user ainsi; parce que l'on nous attaque sans cesse par

(*a*) *Manasseh Ben Israel* dans sa défense des Juifs inserée dans la *Biblioth. Raisonnée* tom. XII. p. 176, & suiv. & p. 439. & suiv.

par de faux témoins, & que souvent on nous enleve d'un seul coup ce que nous avons gagné en plusieurs années.

Le *Rabin* remonte ensuite jusqu'à l'origine de la fable odieuse du sacrifice d'enfans de Chrétiens : il la trouve dans *Joseph.* Elle est de la façon du Grammairien *Apion*, & chacun peut la lire dans l'Historien Juif. C'est ainsi que la calomnie est de tous les siécles.

Un autre Chef d'accusation c'est l'Idolatrie. Cette accusation paroîtra extraordinaire à ceux qui savent que l'aversion des Juifs pour ce crime est portée jusqu'au ridicule. En voici un exemple. „ Si, dit *Maimonides*, un Juif passe „ près d'une Eglise aux environs de laquelle il y ait quelqu'Image ou quelque „ Statue, & que dans le même instant il lui entre une épine (ou une écharde) dans le pied, il ne se baissera point pour ôter l'épine, de peur qu'on ne „ croye qu'il se baisse pour faire hommage à la statue". L'origine de cette accusation est fondée sur la coutume qu'observent les Juifs de se tenir debout lors qu'après avoir tiré les livres de la Loi de l'*Hechal* (c'est ainsi qu'on appelle l'arche ou l'armoire qui les renferme) pour les porter au pupitre, on les montre ouverts à l'assemblée pour lui en faire la lecture. Cet usage est justifié par un passage du livre de (*a*) Néhemie, & les Juifs continuent de l'observer pour mieux témoigner le profond respect qu'ils ont pour la Loi. Mais c'est ici que la prétendue Idolatrie des Juifs est plus remarquable. Lors qu'on raporte la Loi à l'*Hechal*, les Juifs qui se trouvent dans le passage baissent la tête & saluent cette Loi. „ Cependant cela ne peut être regardé, selon le Rabin *Ma-* „ *nassé*, comme un acte d'Idolatrie. C'est un acte de véneration & de respect. „ *Adorer* & *vénerer* sont deux choses différentes", & c'est ce qui se prouve naturellement par les usages établis entre les hommes dans tous les pays du monde, non seulement à l'égard des Monarques & des grands Seigneurs, mais encore dans les civilités que l'on se fait d'égal à égal, & que nous ne refusons pas même à nos inférieurs. Citer des exemples, qui prouvent que les hommages rendus à des Souverains Chrétiens vont bien au delà du respect que les Juifs rendent à leur Loi, seroit une chose inutile à des personnes éclairées, & ne convaincroit nullement ceux qui par leurs préjugés méritent d'être mis au rang du peuple. L'usage des Juifs pourroit fournir une réflexion favorable à certains Chrétiens : mais je me garderai bien de la mettre ici.

Le troisiéme Chef d'accusation c'est „ que chaque Juif maudit trois fois le „ jour les Chrétiens & prie Dieu de les confondre & de les exterminer . . . „ Cela se fait de même dans les Synagogues par les Rabins". *Sixte de Sienne*, l'accusateur des Juifs en cette occasion, prend le motif de son accusation dans le *Talmud* : mais le Rabin *Manassé* prétend qu'on n'y trouve qu'une priére contre certains Heretiques, & qu'il ne s'y agit point des Chrétiens. Il montre que bien loin de les maudire on prie pour eux, & que les Juifs ont observé constamment de prier pour les Princes & les Etats auxquels ils ont été soumis. La priére que les Juifs font trois fois le jour est bien éloignée des prétendues maledictions, puis qu'au contraire on y demande à Dieu *qu'il remplisse de ses benedictions toutes les Créatures, qui sont l'ouvrage de ses mains.* Les Juifs vont même plus loin : ils prient le premier jour de l'année & le jour du *Chippur* pour la conversion de tous les peuples en ces termes ; *Seigneur que toutes les Créatures vous craignent ! qu'elles se prosternent en votre présence ! qu'elles se réunissent toutes pour*

(*a*) Chap. VIII. v. 6.

pour faire votre volonté! &c. Le *Rabin* prétend enfin que les Juifs obſervent exactement les ordres contenus dans certains paſſages de l'ancien Teſtament, où il eſt dit, que les Juifs ne doivent *point avoir en abomination les Egyptiens*; où Dieu declare *qu'il ne prend aucun plaiſir à la mort du méchant.* Reſte à ſavoir ſi ces ordres ſont réellement plus d'effet ſur le cœur des Juifs, que ceux que Dieu leur avoit donné de détruire les *Nations*, c'eſt-à-dire les infidelles; s'il y a autre choſe que de la politique & de la diſſimulation dans la conduite des Juifs envers les Chrétiens; ſi dans leur domeſtique ils ne font pas des vœux & des imprécations contre les Chrétiens &c.

Le quatriéme Chef d'accuſation conſiſte dans les blaſphémes prétendus de la *Synagogue.* Le ſavant *Buxtorfe* eſt le principal accuſateur, & fonde ſon accuſation ſur une priére où l'on dit *que les Nations s'abaiſſent devant des choſes de nulle valeur, & font leurs priéres à des Dieux qui ne peuvent les ſauver* &c. On prouve que cette priére a été faite du tems d'Eſdras, & par conſéquent pluſieurs ſiécles avant l'établiſſement du Chriſtianiſme: on ajoute, que la Loi ne permet pas même de maudire les Dieux du Paganiſme, & on le prouve par quelques paſſages, auxquels on aſſure que les Juifs ſe conforment aujourd'hui. On dit enfin, que pour éviter de donner priſe à la calomnie, les Juifs modernes ont ſuprimé ces paroles de leurs Rituels. Le *Rabin* prétend qu'un Juif converti au Chriſtianiſme fut le premier qui inſinua que le paſſage indiqué regardoit certaines pratiques établies dans la Religion Chrétienne. On impute encore aux Juifs de cracher quand on prononce dans la Synagogue le nom de Chriſt: mais le *Rabin* prétend avec raiſon, ce me ſemble, qu'une injure auſſi publique, auſſi marquée que l'eſt celle là eſt impraticable dans l'état où ſont les Juifs aujourd'hui; environnés de Chrétiens, épiés de tous côtés dans leurs démarches.

La cinquiéme accuſation conſiſte dans la peine qu'on dit qu'ils ſe donnent pour convertir des Chrétiens au Judaïſme. On montre que rien n'eſt plus faux que cette accuſation: & il n'eſt pas difficile d'en démontrer la fauſſeté à ceux qui ont demeuré en Hollande, où les Juifs vivent dans une tolérance, qui les met à peu près de pair avec les Chrétiens, & ſemble leur donner des moyens de travailler impunément à faire des converſons. Qu'ils reçoivent des Chrétiens au Judaïſme, cela n'eſt nullement ſans exemple: mais il eſt certain que les Juifs évitent par politique & par crainte de les déterminer à ce changement. Le Rabin *Manaſſé* raporte enſuite la maniere de recevoir les Proſelytes. „ Quand quel-
„ qu'un, de quelque Nation qu'il ſoit, veut ſe faire Juif, on ne le reçoit mem-
„ bre de la Synagogue qu'après un examen qu'on lui fait ſubir, où l'on tâche
„ de découvrir ſi c'eſt la miſere & la pauvreté, ou quelque paſſion, comme
„ l'amour, & le dépit &c. qui le portent à la converſion. Après avoir penetré
„ (autant qu'il ſe peut) dans les motifs, on avertit le Proſelyte des peines aux-
„ quelles il ſera aſſujetti ſi après avoir été reçu Juif, il viole les préceptes des
„ Loix Moſaïques. On demande encore du Proſelyte une aſſez longue perſé-
„ verance, avant que d'aller plus loin &c. . . . . Souvent même on refuſe la
„ circoncifion à ce Proſelyte, afin que les Chrétiens n'ayent rien à nous repro-
„ cher . . . & cela va ſi loin que des Chrétiens obſtinés à ſe faire Juifs ont été
„ contraints de ſe circoncire eux-mêmes.

Le reſte de l'Apologie regarde les fraudes dont on accuſe les Juifs dans le commerce. Il eſt bien certain que ces fraudes vont très loin: mais comme les Juifs n'ont aucune Loi qui les ordonne, ni aucun endroit des SS. Ecr. pour ga-

rant de leurs malversations ; on ne peut les regarder que comme un effet de la corruption qui s'est introduite dans le corps, & que des Juifs bigots ont essayé de justifier par de fausses explications de certains passages de l'ancien Testament, ou par certaines raisons, qui flatent par tout la conscience de ceux qui font profession de haïr toute autre Religions que la leur.

ADDITIONS & CORRECTIONS *aux* CEREMONIES *des* CATHOLIQUES ROMAINS.

Touchant la maniere de couronner le Pape, il auroit été nécessaire de remarquer que dans le douziéme siécle on observoit quelques usages que l'on ne pratique plus aujourd'hui. On peut les voir dans *Mabillon* au tome 2. du *Musæum Italicum.*

Dans l'article qui traite de la dévotion à la Sainte Vierge & où l'on a raporté quelques excès des devots, on a oublié de remarquer que l'Eglise Romaine (c'est à-dire l'Eglise particuliere de Rome) chante ces paroles à la fête de Noël; *Sancta Dei genitrix quæ concepisti per aurem Dominum nostrum*; *Sainte mere de Dieu, qui avez conçu* N. S. *par l'oreille.* L'Auteur du *projet d'un nouveau Breviaire* imprimé en 1720. dit très-bien qu'il seroit à propos de changer cette expression, & qu'elle a été condamnée il y a plus de huit cens ans &c. Cet abus me rappelle ici une priére fanatique adressée à la *Trinité de J. C. de sa Sainte Mere & de S. Joseph.* Cette priére se trouve dans les *Saints Devoirs de l'ame devote*, livre de dévotion imprimé à Paris & aprouvé par la Faculte en 1627. „ Trinité Sainte . . . . qui imités sans interruption la „ Trinité Divine dans l'Empyrce, Trinité déifiée, honorable & aimable, récevés la Trinité qui est en moi . . . . mon entendement, ma volonté & „ ma memoire . . . . Trinité amoureuse du salut des humains operés „ efficacement le mien. A cet effet, Jesus mon Sauveur, presentés à votre Pe„ re vos playes & le sang que vous avez répandu pour mon amour. Marie „ decouvrés vos mamelles & le lait virginal duquel vous avés allaité le Verbe „ incarné. Joseph montrés vos mains & les sueurs à l'aide desquelles Jesus a „ été nourri . . . . . . que Jesus verse sur moi les benedictions du Ciel! que „ Marie me fasse part des douceurs du fruit de son ventre sacré! que Joseph „ me remplisse des benedictions de la terre, qui sont ses sueurs & ses travaux . „ . . . ." J'avoue qu'on ne sauroit mettre le jargon mystique de cette priére sur le compte de toute l'Eglise. Aussi je ne la raporte que comme l'excès d'un particulier; & s'il y a quelque chose de plus à reprendre, c'est qu'une Faculté de Théologie ait aprouvé un tel jargon.

A l'article des Processions on a oublié d'indiquer la Procession du (*a*) *mors infernal*, qui se fait tous les ans à Tournay le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. Ce *mors infernal* étoit une sorte de maladie, qui attaqua au commencement du treiziéme siécle les habitans du Tournaisis. Du moins la Procession fut instituée en l'année 1226.

(*a*) *Morsus infernalis.*

AD-

ADDITIONS & CORRECTIONS *aux* CEREMONIES *des* GRECS &c.

ON a oublié la maniere de donner l'habit en Ruſſie à une nouvelle Religieuſe. Je vais la raporter dans les propres termes de celui qui nous en a donné (*a*) la deſcription. „ Après que les Religieuſes (qui s'étoient aſſem-„ blées pour cette céremonie dans l'Egliſe de leur Couvent) eurent chanté quel-„ que tems, elles ſortirent de l'Egliſe . . . . . & allerent chercher la novice, „ qui étoit en robe noire & les cheveux pendans ſur le viſage. Elle marchoit „ la tête baiſſée. Etant arrivée au milieu de l'Egliſe, où il y avoit un Prêtre „ devant un pupitre, elle ſe proſterna trois fois par terre, & reſta à la der-„ niere dans cette poſture. Le Prêtre lui fit enſuite pluſieurs queſtions, (com-„ me par exemple) ſi elle embraſſoit de bon gré la vie monaſtique & ſans con-„ trainte; ſi elle renonçoit entierement au monde; ſi elle étoit bien diſpoſée à „ obſerver les loix du Couvent . . . . à quoi elle repondoit par cette proteſ-„ tation *je je bog, oui ouï mon Dieu!* Enſuite le Prêtre commença une autre prié-„ re, après laquelle il lui dit de ſe lever & de montrer ſon viſage. Auſſitôt „ quelques vieilles Religieuſes lui releverent les cheveux. . . La Novice mon-„ ta de là au pupitre, y prit des ciſeaux & les préſenta au Prêtre en lui baiſant „ la main & le priant de lui couper les cheveux: mais il refuſa, & remit les „ ciſeaux à leur place. Elle réitera la priére une ſeconde & une troiſiéme „ fois, & pour lors le Prêtre prit les ciſeaux, partagea les cheveux de la Novi-„ ce en quatre treſſes & les coupa en forme de croix ſur le ſommet de la tête, „ pendant que le Chœur chantoit des hymnes. Après cela deux vieilles Reli-„ gieuſes lui mirent une ceinture autour du corps & l'habillerent. . . . . En-„ fin le Prêtre lût à la Novice les ſtatuts du Couvent . . . . & la lecture é-„ tant finie on l'enmena avec les mêmes céremonies qu'on avoit pratiquées au „ commencement. . . . . .

Dans la même Relation il eſt parlé d'une eſpéce de Secte connue ſous le nom de *Roſcolnicks*, qui ſont, nous dit-on, des gens attachés inviolablement aux anciennes Liturgies, & qui refuſent de ſe réunir à l'Egliſe Moſcovite, qu'ils ne regardent pas comme une Egliſe orthodoxe, à cauſe de quelques changemens qu'elle a fait en divers points de céremonies. Ces *Roſcolnicks* n'habitent que dans les bois & les forêts, pour y vivre à l'abri des perſécutions des Ruſſes, qui ſuivent le Rit des Grecs.

Il eſt parlé des *Druſes* à la page 246. de ce Volume. Voici un morceau touchant ces *Druſes*, qui peut-être ne déplaira pas au lecteur. (*b*) La Nation des *Druſes* habite une partie du *Mont Liban*, les montagnes au-deſſus de *Seyde* & de *Balbaq*, & le pays de *Hebail* & de *Tripoli*.

Ces *Druſes* s'étendent juſques dans l'Egypte.

Si on les conſulte ſur leur origine, ils vous diront, que leurs Ancêtres étoient du nombre de ceux, qui ſuivirent *Godefroy de Boüillon* à la conquête de la Terre Sainte en 1099. & qu'après la perte de *Jeruſalem*, ils ſe retirerent dans des montagnes, pour ſe mettre à couvert de la fureur des Turcs; car ceux-ci les pour-

(*a*) *Nouveaux Memoires de Ruſſie* p. 234. Edit. de 1725. à Paris.
(*b*) Tiré mot à mot des *Memoires des Miſſions du Levant* tome 6.

pourſuivirent par tout, pour achever de maſſacrer, & de détruire les reſtes du Chriſtianiſme, dont le ſeul nom étoit devenu odieux.

Quelques Ecrivains leur donnent une autre origine, & prétendent, qu'un Comte de *Dreux* du tems des Croïſades ayant été défait par *Saladin*, les ſoldats de ce Comte s'enfuirent dans les montagnes, & s'y retrancherent; & que s'étant enſuite multipliés, ils s'y firent des habitations, & prirent le nom de *Druſes* en mémoire du Comte de *Dreux*, qui avoit été leur Chef.

Mais comme il eſt certain qu'avant les *Croïſades*, cette Nation portoit déja en ce pays le nom de *Druſes*; il demeure pour conſtant, que leur origine eſt plus ancienne que celle qu'ils ſe donnent, ou que d'autres Ecrivains leur attribuent.

Si on en veut juger par leurs livres, il eſt vraiſemblable que leur nom de *Druſes* vient par corruption du mot Arabe *Deuz*, qui ſignifie cette ligne, où ſe joignent les deux parties du crane, leſquelles forment le crane entier de l'homme; car il eſt aiſé de remarquer, que les Auteurs de leurs livres ſont ſouvent la comparaiſon de l'union parfaite des deux parties du crane de l'homme avec l'union qui doit regner conſtamment dans la Nation; car par cette comparaiſon les Auteurs de leurs livres leur ont voulu faire entendre, que comme la conſervation de l'homme dépend de l'étroite union des deux parties du crane de ſa tête, ainſi la perpetuité de la Nation Druſienne dépendra toujours de l'union parfaite de tous les membres pour ſe maintenir, & ſe défendre contre ſes ennemis; & de ſon uniformité dans la pratique conſtante de ſes coutumes, pratiques & cérémonies.

Cette comparaiſon repetée ſi ſouvent dans leurs livres, étant ici ſuppoſée, on peut conclurre, que de ce mot *Deuz*, que nous avons dit ſignifier la ligne qui eſt entre les deux parties du crane, cette Nation a d'abord été appellée *Derzz* en Arabe, ou au pluriel *Derouz*, c'eſt-à-dire en François, qui conſerve ſon union & ſon uniformité: & de ces mots Arabes eſt venu par corruption celui de *Druſes*, qui eſt demeuré à cette Nation.

Les *Druſes* aujourd'hui reconnoiſſent pour leur Legiſlateur un Egyptien, qu'ils nomment *Bom rillah*, *El hhazem*, *Mawlana*, c'eſt-à-dire le Sage, notre Juge & notre Maître. Il n'a paru, diſent-ils, que deux mille ans après *Mahomet*. Ses Diſciples l'honoroient comme leur Roi, & ne paroiſſoient en ſa préſence, que dans une poſture proſternée.

La Religion des *Druſes* eſt un compoſé monſtrueux de maximes & de pratiques qu'ils ont retenues du Chriſtianiſme, dont ils faiſoient anciennement profeſſion; & de coûtumes & cérémonies *Mahometanes*, qu'ils ont adoptées, ſoit à cauſe du commerce continuel qu'ils ont avec les Turcs, ſoit plutôt par politique, pour ſe concilier leur bienveillance, & leur protection.

Ils gardent très-religieuſement le livre que leur a laiſſé leur Legiſlateur. Ce livre contient trois Sections, qui ſont en forme de lettres: les *Druſes* prétendent qu'elles contiennent tout le myſtere de leur Religion.

Outre ce premier Legiſlateur, ils en reconnoiſſent un ſecond, qui étoit ſon Diſciple. Ils le nomment *Hamzé* (*a*), homme ſaint ſelon eux. Il leur a compoſé trois livres pour leur loi. Elle leur défend de communiquer ces livres à aucun étranger, tel qu'il puiſſe être. Je ne ſai ſi c'eſt pour cette raiſon, qu'ils les

(*a*) Ce livre eſt à la Bibliothéque du Roi.

les renferment ſous terre. Ils les retirent les Vendredis, jours de leurs aſſemblées, pour en faire une lecture publique.

Les femmes paſſent chez eux pour être les mieux inſtruites de leur Religion; ce qui donne à ce ſexe une grande diſtinction parmi eux. Ce ſont elles, qui ſont chargées d'inſtruire les autres femmes, & de leur expliquer le contenu des livres de leurs deux Legiſlateurs : elles leur en recommandent ſur toutes choſes le ſecret. Ces femmes le gardent ſi exactement, que tout ce qu'on en a pû ſavoir juſqu'à préſent, c'eſt que ces livres contiennent des fables & des hiſtoires extravagantes, dont les *Druſes* ſe rempliſſent l'eſprit.

Nous ſavons encore qu'il y a parmi eux deux ſortes de *Druſes*; les uns qu'ils appellent en Arabe *Tukama* ou *Vkkal*, c'eſt-à-dire, gens *prudens*, *ſages*, *ſpirituels*; d'autres qu'on nomme *Juhhal*, qui veut dire eſprit *volage*, *imprudent*, *ignorant:* les ſpirituels ſe diſtinguent des autres par leur habit, qui eſt toujours d'une couleur obſcure. D'ailleurs ils ne portent point de *Kanjac* à leur ceinture, c'eſt-à-dire qu'ils ne portent ni couteau, ni épée; mais ils prétendent ſe diſtinguer davantage par leur conduite réformée. Ils paroiſſent rarement en public. Ils ſe retirent dans des grottes, comme dans des eſpéces de cellules, pour s'éloigner des plaiſirs du ſiécle. Ils vivent de peu. Ils ont horreur du bien d'autrui; juſques-là qu'ils refuſent tout ce qu'on leur offre, dans la crainte qu'ils ont que le préſent qu'on leur veut faire n'ait pas été legitimement acquis. Ils les reçoivent plus volontiers des Païſans, que des riches, perſuadés, que ceux-là ne leur donneront, que ce qu'ils auront gagné à la ſueur de leur front.

Ces ſpirituels ſe conforment d'ailleurs à l'*Alcoran*, ſe ſoumettant à la Circonciſion, au jeûne du *Romadan*, à l'abſtinence du *Cochon*, & à pluſieurs ſuperſtitions des Turcs.

Pour ce qui eſt des *Druſes* qu'on nomme *Jabhal*, c'eſt-à-dire volages & ignorans; ils ne ſe trouvent point dans les aſſemblées des *Spirituels*.

Ils ignorent le ſecret de leurs Myſtéres; on peut même dire, qu'ils vivent ſans Religion, & par conſéquent dans un libertinage, qu'ils croyent leur être permis. Ils s'imaginent avoir ſatisfait à tous leurs devoirs, en faiſant quelques priéres en l'honneur de leur Legiſlateur *Bomrillah*, & en ſe ſervant dans leurs priéres de termes, que les ſpirituels employent dans les leurs. Ces termes ſont en *Arabes ma*, *ſih*, *Elah*, *Ella*, *hu*, c'eſt-à-dire *point de Dieu*, *ſinon lui.* Cette priére eſt leur profeſſion de foi. Ils la répetent aſſez ſouvent, mais particulierement lorſqu'ils vont rendre leur culte à ſa ſtatue.

Il n'y a que deux de leurs villages, qui ayent l'honneur, pour parler le langage des *Druſes*, de poſſeder la ſtatue de leur grand Legiſlateur.

Sa ſtatue, ſelon leur loi, doit être d'or ou d'argent. Ils l'enferment dans un coffre de bois, & ne la mettent au jour, que pour paroître dans leurs grandes cérémonies. Lorſqu'ils lui adreſſent leurs vœux, pour en obtenir ce qu'ils ſouhaitent, ils s'imaginent parler à Dieu même; tant eſt grande leur véneration pour cet Idole.

Les deux villages, qui ſont les ſeuls où elle eſt conſervée, ſe nomment *Bagelin* & *Fredis*, ils ſont ſitués dans les montagnes; les Chefs des *Druſes* y font leur réſidence.

A la Note de la page 250. il faut ajouter ceci. Je ſerois tenté de croire que les *Abrahamites* ſont une eſpéce de *Sabéens*. Il ſemble pourtant qu'il exiſte en Orient une Secte d'*Abrahamites* aſſez obſcure & preſque ſans Sectateurs; du moins ſans Sectateurs conſiderables : & c'eſt auſſi le ſentiment de M. d'*Herbelot*, comme on peut le voir dans la *Bibliotheque Orientale* au titre d'*Ibrahimiah*.

Après l'article des *Abrahamites* il faut ajouter ceci. Hide p. 555. de ſon Livre intitulé de *Religione Perſarum veterum*, fait mention d'une autre Secte aſſez bornée, qu'il appelle *Chamſij* ou *Solares*. Cette Secte ne comprend guéres qu'un millier d'ames. Ils n'ont ni Prêtres, ni Docteurs, ils exercent ce qu'on peut appeller leur *culte Religieux* dans des cavernes : mais ce culte & les myſtéres de leur Religion ſont ſi cachés, que juſqu'à préſent on n'en a rien pû découvrir, pas même de ceux d'entre eux, qui ſe ſont convertis au Chriſtianiſme. Cependant, comme les *Mahometans* ont forcé ces *Chamſijs* de prendre parti dans quelqu'une des Sectes Chrétiennes ſoumiſes au *Mahometiſme*, ils ſe ſont declarés exterieurement Jacobites, & ils font baptiſer leurs enfans & enſevelir leurs morts ſelon le rit de cette derniere Secte. Ils croyent un Dieu (*Cœlum*, dit *Hide*, par où ils entendent ſans doute la Divinité) l'Enfer & le Jugement. Ils croyent même que J. C. a été crucifié pour le genre humain, mais ils n'ont point (*a*) d'aſſemblée, à prendre ce terme dans le ſens que nous prenons celui d'Egliſe. Ils ont l'uſure en abomination, & s'ils acceptent quelque choſe d'un Juif ou d'un *Mahometan*, ils l'obligent de jurer qu'il ne l'a point acquis par cette voye. Du reſte ils vivent fort unis entre eux. Cette Secte ſeroit elle celle des *Houhames*, dont j'ai parlé ſur la foi de *Thevenot* dans la Diſſertation ſur les *Adamites*? ou ſeroit elle une branche des *Druſes*, ou des *Nazariens*, ou des *Jaſidiens*, ou de quelqu'autre?

ADDITIONS & CORRECTIONS *pour le Volume qui traite des* ANGLICANS &c.

ON prétend qu'à la page 73. de la *Diſſertation ſur les Céremonies Anglicanes*, l'Auteur a dit trop ſéchement & trop *déciſivement que les Anglois* (c'eſt-à-dire les Anglicans) *obſervent le Carême*; & que tout au plus on auroit dû s'exprimer ainſi; *quelques Anglois* trop ſcrupuleux, ou même, *quelques Anglicans* &c. Cependant on ne manque pas d'autorités pour défendre ce ton déciſif. 1. *Calderwood* page 224. de ſon *Altare Damaſcenum* dit poſitivement la même choſe que moi; *Jejunium qnadrageſimale ſeu paſchale etiam obſervant* : & cette aſſertion eſt accompagnée d'une citation autentique. 2. Il y a un Office & des priéres pour le Carême dans la Liturgie Anglicane. 3. Le Docteur *Sparrow* Evêque de Norwich rend raiſon de cet Office p. 90. & ſuiv. de ſon *Rationale or practical Expoſition of the book of Common-prayer*: preuve autentique de l'uſage qu'on en fait dans ſon Egliſe. Mais il y a aparence que ceux qui ont cenſuré l'expreſſion de l'Auteur François ſe ſont imaginés qu'il a voulu dire, que les Anglois obſervent le jeûne du Carême comme les C. R. & c'eſt à quoiqu'il n'a point du tout penſé.

A la page 181. & après la ligne 26. de cette page, il faut ajouter ce qui ſuit. Avant que de ſe rendre à Amſterdam *Allut* & quelques-uns de ſes freres avec la Sœur *Henriette* &c. (*b*) *eurent ordre de ſe tranſporter de Londres à Rotterdam*. Ils com-

(*a*) *Nullus Eccleſias*, dit *Hide*.

(*b*) La maniere dont cet ordre émana de la part de l'Eſprit eſt digne d'être remarquée. „ Le Seigneur, „ dit-on, ayant diverſes fois commandé en 1709. & en 1710. à quelques-uns de ſes ſerviteurs & ſervan- „ tes de ſe tranſporter de Londres à Rotterdam, & voulant envoyer au peuple de cette Ville . . . . un „ avertiſſement ou meſſage immédiat de ſon Eſprit, il choiſit à Londres trois de ſes ſerviteurs inſpirés, & „ trois autres pour écrire ou recueillir ſa parole. . . . . . Enfin le commandement du Seigneur leur ayant „ été pleinement donné & confirmé tant par la bouche de ces trois inſpirés même, que dans une aſſemblée gé-

commencerent d'y prophétiſer, *& l'ouverture de la ſcene prophétique ſe fit* le 2. de Juillet de l'année 1710, dès le lendemain de leur arrivée par cet *Allut* chez la Sœur *Jeane Raoux* que l'Eſprit avoit nommée *Debora. Benjamin Furly* fameux *Quaquer* établi à Rotterdam, & (a) Apologiſte zélé de ce fanatiſme fit imprimer en 1710. les Prophéties que ſes *freres* nouveaux venus d'Angleterre prononcerent à Rotterdam. Le Recueil contient 24. Prophéties précedées d'un titre aſſez (b) ſingulier.

A la page 212. Note (a) il faut ajouter ce qui ſuit au ſujet des *Adamites*. Le motif qui détermina les *Adamites* d'Amſterdam à une parfaite nudité fut que l'*homme ſpirituel doit ſe dépouiller de tout ce qui eſt terreſtre & corruptible.* Cette raiſon que leur dicta de la part du Ciel une prétendu Prophéte nommé *Theodore*, qui avant ſa miſſion exerçoit le métier de tailleur, parut ſi ſolide & ſi convaincante, que ſur le champ il fut unanimement reſolu de mettre bas ſes habits & de les jetter au feu. Les femmes imiterent les hommes, & tous enſemble ils coururent par les rues d'Amſterdam en criant *miſericorde! vengeance!* On les arrêta ſans beaucoup de peine; mais lorſqu'on voulut les contraindre de ſe couvrir ils le refuſerent abſolument, en diſant *qu'ils repréſentoient la vérité toute nue.* Une femme *Adamite* répondit hardiment à un Magiſtrat qui lui avoit jetté ſon manteau ſur le corps, (c) *qu'elle n'avoit point honte d'être l'image de Dieu.* Cette extravagante équipée eſt de l'année 1535. On remarque de ces *Adamites* qu'ils moururent avec des diſpoſitions ſi Chrétiennes en aparence, qu'il n'eſt nullement ſurprenant que des ames ſimples s'y ſoient laiſſé prendre. Comment donc pourroit-on diſtinguer ici le faux martyre du véritable? On repondra que les motifs en décident.

Dans la Diſſertation ſur *plusieurs Sectes myſtiques modernes*, en parlant des *Pietiſtes*, on a oublié de parler des *Pietiſtes de Suede.* On aſſure qu'ils y ſont en grand nombre, & que même ils ont fait une eſpéce de *Schiſme* dans ce Royaume. M. V. Kruin . . très diſtingué par ſa naiſſance & par ſa lecture, mais plus encore par un mérite ſuperieur à ces avantages, avoit promis de me procurer quelques particularités ſur ces *Pietiſtes*; & il en avoit écrit en Suede. Il y a aparence qu'il ne pourra pas me les fournir aſſez tôt pour les inſérer ici.

A l'égard de ce qu'on a raporté au ſujet du *Quietiſme* de France dans la même Diſſertation aux pages 229. & 258. ce qui eſt un extrait fidelle des *Memoires* attribués à feu Monſieur Phelipeaux Docteur de Sorbonne; l'on ne craint pas d'aprendre au public que tout le monde n'en a pas été également content. Mais en attendant une apologie exacte, bien détaillée, vraye dans toutes ſes circonſtances & qui ſoit ſans équivoques & ſans reſtrictions, à quoi l'eſprit de parti n'induit que trop ſouvent les plus *véridiques* Ecrivains du ſiécle; quelle meilleure ſatisfaction pourrois-je donner aux mécontens que l'Ecrit ſuivant, dicté mot à mot par ſon Excellence Mr. le Marquis de Fenelon, & fait double, ſigné, paraphé

AVER-

„ génerale des inſpirés Anglois & François convoqués à ce ſujet, ils partirent tous ſix de Londres avec „ un autre de leurs freres le 17. Juin 1710. N. Sty. & arriverent le premier de Juillet à Rotterdam.

(a) Il eſt l'éditeur du Recueil dont je donne le titre dans la remarque ſuivante. On découvre aſſez les diſpoſitions fanatiques du *Quaquer* dans le mauvais jargon de ſon *avertiſſement au lecteur.*

(b) *Diſcernement des ténebres dans la lumiere, afin d'inciter les hommes à chercher la lumiere, l'Eſprit de l'Eternel &c. ou invitation aux Créatures de Dieu d'entrer dans l'Arche de grace qui ſe bâtit aujourd'hui; avant que le deluge de feu de la colére de l'Eternel vienne.*

(c) Il y a mot à mot dans la *Deſcription d'Amſterdam* d'où je tire ces particularités; l'*Image de Dieu ne doit point avoir de honte.* L. VI. p. 931.

AVERTISSEMENT.

„ On eſt dans l'obligation d'avertir le public que très mal à propos on a in-
„ ſeré dans le tome précedent de cet Ouvrage des Céremonies & Coutumes Re-
„ ligieuſes de tous les Peuples du Monde , & qui eſt le quatriéme Volume
„ concernant les peuples qui ne ſont pas Idolatres, les Extraits & le Suplement
„ qui s'y trouvent à la page 229. & 258. tirés des Memoires Anonymes inti-
„ tulés, de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quietiſme répandu
„ en France, avec une Preface pareillement ſans nom d'Auteur , qui les attri-
„ bue au défunt Mr. Phelipeaux Docteur de Sorbonne.

„ On reconnoit que tout Ouvrage difamatoire, anonyme & clandeſtinement
„ imprimé eſt de ſa nature indigne d'être tranſmis par extraits pour ſervir de
„ monument à la poſterité. Cela eſt encore plus vrai quand la publication a
„ été ſuivie de la flétriſſure publique. Si on avoit ſû que les dits Memoires
„ anonymes avoient été compris dans un jugement de Police rendu le neuf De-
„ cembre 1733. pour être lacerés & brulés dans la place publique de la Ville
„ de Sainte Menehould en Champagne, & que les nommés Gabriel de Liege,
„ Jean Jaques De Vaux & Claude Larcher , chez l'un deſquels s'étoient trou-
„ vés les exemplaires, avoient été condamnés par le même jugement a être atta-
„ chés au carcan en la même place publique de la dite Ville de Ste. Menehould,
„ on n'auroit jamais conſenti à donner place dans cet Ouvrage des Céremonies
„ & Coutumes Religieuſes &c. à des Extraits tirés des Memoires anonymes
„ dans le cas de ceux-ci.

Signé de ma main à la Haie le 1. Novembre 1736.

J. FREDERIC BERNARD.

On ne doute pas que le public & la poſterité , ſi tant eſt que cet Ouvrage paſſe juſqu'à elle, ne jugent équitablement cette cauſe, & ne *faſſent droit* au ſujet des Memoires dont il eſt ici queſtion.

L'article des *Labadiſtes* demande pluſieurs additions importantes. *Labadie* Apôtre de la Secte des *Labadiſtes* dont les reſtes ſubſiſtent encore , après avoir été quelque tems Jeſuite, (*a*) fut chaſſé, ou ſe retira volontairement de la Societé. Il ſe fit ſuivre d'un aſſez grand nombre de devotes dans le Diocéſe d'Amiens où il avoit fait ſa retraite ſous la protection de l'Evêque de cette Ville: mais les intrigues amoureuſes de *Labadie* ayant été découvertes , il fut contraint de chercher fortune ailleurs. D'abord il ſe retira au *Port-Royal* où il reſta fort peu de tems. A Toulouſe l'Archevêque lui ayant confié la direction d'un Couvent de Religieuſes, il leur enſeigna la maniere de répeter deux ou trois fois par ſemaine l'*Etat d'innocence:* & pour cet effet elles ſe mettoient toutes nues devant lui & écoutoient en cet état les Sermons de l'*Apôtre Adamite.* A la verité cela ſe faiſoit à petit bruit & avec beaucoup de précaution. Cette maniere de devotion, qui, comme on l'a vu dans la *Diſſertation ſur les Adamites* , n'étoit pas nouvelle, éclata bientôt ; mais on ne nous dit pas préciſement comment cet *Adamiſme* de *Labadie* fut découvert. L'Auteur cité par l'Hiſtorien qui me fournit ces particularités, dit ſeulement qu'il a des preuves très fortes de ce qu'il avance.

(*a*) Voy. *Baſnage* p. 52. & ſuiv. du tome ſecond des *Annales des Provinces-Unies.*

ce. Quoi qu'il en ſoit *Labadie* juſtifia très bien dans la ſuite la bonne foi de l'accuſateur. Etant découvert il ſe fit Carme & avec les mêmes airs de devotion, par où il avoit impoſé juſques-là aux bonnes ames, il prêcha pour l'habit de l'Ordre dans lequel il étoit entré. Son hypocriſie fut telle, dit-on, que les Carmes regarderent ce nouveau-venu comme un homme envoié du Ciel, un Saint qui donnoit le Saint Eſprit, qui l'inſpiroit en ſouflant ſur ſes dévots. Mais enfin les nouvelles fourberies du Saint, qui chez les Carmes avoit pris le nom de *Saint Jean de Chriſt*, étant encore découvertes, il quitta le maſque de Catholique dont il n'oſoit plus faire uſage, & prit celui de la Reforme. On le vit Miniſtre à Montauban, & Miniſtre aprouvé, gouté, ſoutenu; juſqu'à ce qu'il eut diviſé cette Egliſe, y fut devenu chef d'une faction, & que conformement à ſa doctrine *de la ſpiritualité de l'Ame, qui dans l'état de contemplation ne doit point s'embaraſſer des mouvemens de ſon corps*, il eut mis à l'épreuve la quietude d'une de ſes Devotes Proteſtantes, dont la vertu ne fut pas la dupe du recueillement que ce *Tartufe* exigeoit d'elle. De Montauban il paſſa à Orange, d'Orange, à Geneve, de là en Hollande; & toujours avec le même caractére d'eſprit: ſéditieux, hypocrite & libertin.

Page 248. Note (*b*) ajoutés; cependant il avoit fait un petit livre intitulé *Confutatio Quaquerifmi.*

Page 252. La petite devote dont on parle dans cette page eſt la même que l'Apôtre hypocrite voulut éprouver à Montauban de la maniere que je viens de dire. C'eſt Mad. de *Calonges*, & M. *Baſnage* nous aſſure qu'il tenoit ce recit d'elle même.

Page 253. ligne 13. Voici les véritables Dogmes de *Labadie*; ſurquoi l'on peut bien s'en raporter à l'Auteur que je viens de citer. 1. *Labadie* croyoit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes : & il alleguoit entre autres exemples celui (*a*) d'*Achab* pour montrer que Dieu les avoit trompé quelquefois.

2. Il ne regardoit pas l'Ecriture Sainte comme abſolument néceſſaire à la conduite des ames au ſalut; il prétendoit que le S. Eſprit agit immédiatement ſur elles, leur donnant de nouveaux dégrés de révelation &c. Il croyoit auſſi qu'en liſant cette Ecriture, on doit être moins attentif à l'explication des mots & du texte, qu'à l'inſpiration intérieure du S. Eſprit.

3. Il prétendoit comme les *Anabaptiſtes*, que le Batême devoit être differé juſqu'à l'âge de diſcretion; ce Sacrement étant une marque qu'on eſt mort au monde & reſſuſcité en Dieu.

4. Selon lui la nouvelle alliance, c'eſt-à-dire l'Evangile, n'admet que les hommes ſpirituels & met l'homme dans une parfaite liberté.

5. Il regardoit l'obſervation d'un jour de repos comme une choſe indifférente & ſoutenoit que Dieu n'a pas preferé un jour à l'autre. J. C. ajoutoit-il, a laiſſé la liberté de travailler, pourvû qu'on le faſſe dévotement &c.

6. Il croyoit le regne de mille ans; il diſtinguoit deux Egliſes, l'une où le Chriſtianiſme avoit degeneré, l'autre compoſée de regenerés qui avoient renoncé au monde.

7. Selon lui l'Euchariſtie n'étoit que la commémoration toute ſimple de la mort de J. C. Les ſignes en eux-mêmes ne ſont rien; mais quand on participe à ce Sacrement comme on le doit, on reçoit ſpirituellement J. C.

8. La

(*a*) Livre des Rois Ch. XVIII. v. 23.

8. La vie contemplative est un état de grace & d'union toute divine pendant cette vie. Elle est le comble de la perfection, *le sommet de la montagne Chrétienne, si élevé qu'il touche aux nues & qu'il atteint près du Ciel.* Telles sont les propres expressions de ce Docteur regeneré.

9. L'homme dont le cœur est parfaitement content & tranquille jouït à demi de Dieu, s'entretient familierement avec Dieu & voit toutes choses en lui. Tout ce qui se voit, tout ce qui se fait dans ce bas monde est indifférent à cet homme regeneré &c.

10. On ne parvient à ce bienheureux état d'indifférence & de tranquilité que par un entier renoncement à soi-même; par la mortification des sens & de leurs objets, & par l'exercice de l'Oraison mentale.

Cette extrême spiritualité si recommandée par ce dangereux Mystique dans la *pratique des deux Oraisons mentale & locale,* assuroit le devot contre les mouvemens dereglés du corps; & il suffisoit, selon la doctrine de ce faux contemplatif, que dans cette disposition des sens au dereglement, l'ame tournât dès le matin sa premiere pensée du côté de Dieu.

Note sur la page 253. „ Mademoiselle de *Schurman* dit M. *Basnage* ubi sup. „ se rangea sous la direction de *Labadie* ... & devint un des Chefs les plus ardens de la Secte . . . ce fut elle qui y entraina la Princesse Palatine Elizabeth, qui reçut les disciples errans & fugitifs de *Labadie.* Cette Princesse „ regardoit comme un grand honneur de recueillir la véritable Eglise, & se „ trouvoit heureuse de s'être détrompée d'un Christianisme masqué". C'est ainsi que s'exprimoit la Princesse en faisant opposition de la perfection de son *Labadisme* à la corruption du Christianisme ordinaire.

Ibid. Après ces mots, *cette mystique devote refusa toute liaison avec Labadie,* ajoutés ceci que je prens de M. *Basnage*; elle ne le trouva pas assez mystique pour en faire son collegue, ni assez souple pour le mettre au nombre de ses disciples.

Ibid. Après ces mots *de Middelbourg* à Amsterdam, ajoutés ce qui suit. Il se fit même un petit établissement entre Utrecht & Amsterdam: il y avoit une imprimerie, où il fit imprimer quelques ouvrages.

Ibid. Après ces mots à *Altena,* ajoutés, en 1674. entre les bras de sa chere Mademoiselle de *Schurman,* & laissa pour successeur à l'Apostolat *Pierre Yvon,* qui rassembla l'Eglise des *Labadistes* à *Wiwert* en Frise, Seigneurie apartenante à la Maison de *Sommelsdyk.*

Ibid. Avant ces mots, la *Secte des Labadistes* &c. mettés le nombre des *Labadistes* fut d'abord si considerable que les Eglises & les Consistoires des Reformés effrayés de la desertion pensoient serieusement aux moyens de l'arrêter; lorsque des *Labadistes* transfuges décelerent tout à coup & peut être quand on s'y attendoit le moins, la dévotion dereglée de leur Apôtre, & sa *spiritualité domestique.* Un certain *Antoine de la Marque* donna presque le coup mortel à ce *Labadisme* en publiant en 1670. les motifs de sa desertion de la Secte. Ce fut donc là le commencement de sa décadence: cependant la *Secte des Labadistes* &c.

P. 251. Pour donner aux lecteurs une idée un peu plus précise de la fameuse Societé des (*a*) *Free-Massons* en voici quelques particularités prises d'un ou-

(*a*) *Massons Libres.* On écrit en Anglois *Free-Mason:* j'ajoute un S. pour rendre le mot un peu François.

(*a*) ouvrage peu connu chez nos François. D'abord on lit au Novice, Postulant ou Candidat, qui se présente pour être reçu *Masson libre*, un discours raisonnablement long, où l'on commence par lui demontrer l'excellence & l'antiquité de l'art de bâtir. Cette antiquité est égale à celle du monde, puisque Dieu est l'Architecte Souverain de l'Univers. En créant Adam à son Image on peut dire qu'il créa le premier *Free-Masson*; car (*b*) *il grava dans le cœur d'Adam les arts liberaux*, & particulierement la Géometrie, que l'on doit appeller à juste titre le fondement de l'Architecture. Ces principes étant donc *innés* dans le premier homme, ce pére du genre humain les transmit nécessairement à toute sa posterité: aussi vit on immédiatement après Adam presqu'autant d'Architectes & de *Free-Massons* que de Patriarches; un *Caïn*, un *Seth*, un *Jabal*, un *Enoch*; *Noë*, ses trois fils, *Mesraïm*, *Nimrod* &c. Les grandes Colonies qui se formerent après le deluge pourroient bien être appellées des *Colonies de Massons*; mais quoi qu'il en soit, il est tout au moins certain que ces Colonies porterent l'art de bâtir dans toutes les parties du monde: d'où l'on doit absolument conclurre qu'on eut partout besoin d'Architectes & de Massons pour cultiver un art si utile. On ne sauroit non plus douter que Moïse n'ait en même tems été Chef, Legislateur, liberateur des Israëlites & *Free-Masson*: mais on en doutera bien moins encore après avoir examiné avec réflexion l'architecture & la beauté du Tabernacle, ce Chef d'œuvre de l'art de bâtir, dont Dieu donna le modelle à Moïse *inspirant ainsi à cet illustre Free-Masson la plus sublime connoissance de l'Architecture.* Cette connoissance si divinement inspirée à Moïse & les grands progrès qu'il avoit fait dans les Arts & les Sciences que les Egyptiens cultivoient alors, furent autant de degrés par où ce grand homme parvint enfin à la dignité (*c*) de grand Maitre des *Free-Massons*.

Ce que je raporte ici n'est que le commencement d'un discours d'environ cinquante pages accompagnées de remarques aussi singulieres que le texte. On y trouve que tous les Israëlites passerent de l'état de Bergers à celui de *Massons* pendant leur esclavage en Egypte; que ce peuple dans sa desertion d'Egypte formoit, à proprement parler, une *Republique de Massons gouvernée par le grand Maitre Moïse*; que l'art & la confrairie s'étendirent bientôt, & gagnerent aux Cananéens voisins des Israëlites, où ils produisirent un nouveau chef d'œuvre, qui fut ce Temple de *Dagon* renversé en un moment par Samson ce grand Heros des Israëlites, (*d*) qui auroit merité l'honneur d'être *Free-Masson*, s'il eut eu le bonheur de savoir (*e*) se taire; que le merveilleux de ce Temple & de tous les édifices que l'on voyoit alors à Tyr & à Sidon &c. fut entierement efacé lorsque le *grand*

(*a*) Voici le titre de cer Ouvrage. *The Constitutions of the Free-Masons* &c. *Constitution de la Confrairie des Massons libres, où l'on trouve l'histoire & les réglemens de cette ancienne & vénerable Confrairie; à l'usage des Confreres* &c. Cet Ouvrage a été imprimé selon le titre, à Londres l'an du monde 5723. & de N. S. J. C. 1723. Il fut dedié alors à Mylord *Montaigu* par ordre de Mylord *Wharton*, son successeur à la Charge de Grand Maitre de l'Ordre en la même année 1723.

(*b*) *He must have had the liberal Sciences, particularly Geometry, written on his heart* &c.

(*c*) Voici l'Anglois de l'Original; „ the tabernacle . . . was framed by Geometry, a most beautifull piece of Architecture . . . . according to the pattern that God had shewn to Moses, who therefore became the GENERAL MASTER MASON . . . . being well skill'd in all the Egyptian learning, and divinely inspir'd with more sublime knowledge in Masonry.

(*d*) C'est là le sens de la note. . . . „ he had revealed his secrets to this wife that betray'd him into the hands of the Philistines; for which weakness he never had the honour to be number'd among Masons.

(*e*) Personne n'ignore que le secret de la Confrairie des *Free-Massons* est impénetrable.

grand Maître (*a*) *Salomon* eut parachevé le Temple du vrai Dieu à Jerusalem.

Après cela l'Architecture & les *Free-Maſſons* firent des progrès extraordinaires chez tous les peuples du monde. Les Souverains des Nations devinrent *Grand-Maitres* des loges qu'ils établirent chez eux. Mais il eſt inutile de ſuivre l'Auteur du diſcours dans toutes ces belles recherches ; & il ſuffit de dire en deux mots, que les Anglois en qualité de (*b*) peuple libre & doué de talens tout propres à faire des *Free-Maſſons*, étoient comme prédeſtinés du Ciel pour recueillir les reſtes d'une Confrérie, qui avoit été extrêmement floriſſante chez les Grecs & chez les Romains : ſurtout depuis le ſiécle d'Auguſte grand Maitre de la Loge des *Free-Maſſons* de Rome.

Les devoirs du *Free-Maſſon* ſe reduiſent à ſix principaux Chefs que voici. 1. A l'égard de Dieu & de la Religion. On ne lui demande que d'obſerver inviolablement la Loi naturelle, & tout ce que nous préſcrivent les idées de Dieu & de Vertu en géneral, ſans entrer dans aucun détail de controverſes & d'opinions particulieres.

2. A l'égard du Souverain & de l'Etat ; le *Free-Maſſon* doit ſe conduire en ſujet fidelle, ne donner aucun ſoupçon de mauvaiſe intrigue, n'entrer dans aucune faction &c. (*c*) L'art de bâtir craint la guerre & la confuſion qu'aménent d'ordinaire la rebellion & la diſcorde. Si quelque Confrére ſe trouve malheureuſement coupable de rebellion, il faut le plaindre ſans participer à ſon crime. Il faut deſavouer ſa conduite ; mais ce crime (*d*) ne ſauroit le faire chaſſer de la *loge*.

3. A l'égard des *Loges*. L'Auteur nous aprend qu'on appelle de ce nom l'endroit où les *Maſſons* s'aſſemblent pour travailler. De même une aſſemblée reguliere de (*Free-*) *Maſſons* eſt appellée une *Loge*. Tous les Confréres appartiennent néceſſairement à quelque *loge*, & ne doivent pas moins ſe ſoumettre à ſes Loix particulieres qu'aux Loix génerales de la Confrairie ; de même que tous les hommes, quels qu'ils ſoient doivent néceſſairement ſe réſoudre à dependre de quelqu'Etat, en même tems qu'ils reconnoiſſent les Loix génerales, qui ſont inſéparables de la raiſon. Cependant avant que d'admettre un nouveau *Confrere*, il faut prendre garde qu'il ſoit de condition libre, honnête homme, d'un âge mûr, d'une réputation bien établie. Pour les femmes, il n'eſt point permis de les recevoir *Free-Maſſons*.

4. La Confrérie eſt compoſée de *Maitres*, de (*e*) *gardiens*, de *compagnons* & d'*aprentis*. Dans le choix des Maitres on ne doit point regarder à l'âge, mais au mérite. Dans le choix de l'aprenti il faut obſerver s'il a (*f*) les diſpoſitions convenables &c. Le reſte de cet article eſt peu important à nos lecteurs, & je remarquerai ſeulement que le Grand-Maitre a droit de ſe choiſir une eſpéce de ſubdelegué, que l'on pourroit preſqu'appeller le *Vice grand-Maitre* de l'Ordre, qui

(*a*) On nous fait remarquer que Salomon étoit alors grand Maitre de la Loge (des *Free-Maſſons*) à Jeruſalem & le Roi Hiram de celle de Tyr. „ The wiſe Salomon was grand-maſter of the lodge at Jeru„ ſalem, and the learned King Hiram was *grand-maſter* at Tyre.

(*b*) *A free people and having a diſpoſioion for Maſonry.*

(*c*) *Maſonry.*

(*d*) *Though the loial Brotherhood muſt and ought to diſown his rebellion . . . they cannot expel him from the lodge* &c.

(*e*) Ces *Gardiens* ſont comme des Secretaires & des depoſitaires des archives &c.

(*f*) *Having no maim or defect in his body that may render him incapable* &c.

qui en l'abſence de ſon principal le repréſente en toutes choſes & jouit des mêmes honneurs & privileges.

5. (a) Ce cinquiéme article concerne les travaux des Confréres & les égards qu'ils doivent avoir les uns pour les autres. Par exemple ils ne doivent point s'entre-détruire par envie ou par jalouſie, ni ſe parler incivilement, ni ſe donner des noms & des *ſobriquets* injurieux &c. On doit au contraire obſerver une fidelité mutuelle, & pour mieux cimenter l'union s'appeller toujours *frere*, *confrere*, *compagnon* &c. A l'égard de la diſtribution des travaux, & des honneurs, on recommande expreſſement de ſe ſoumettre aux ordres des ſupérieurs, ſans murmurer, ſans ſe dépiter contre ces ordres &c.

6. Par le ſixiéme article on défend les entretiens particuliers, à moins que le maitre ne les ait permis. Il eſt auſſi défendu de parler précipitamment, d'interrompre celui qui parle, de railler, de plaiſanter, lorſqu'il s'agit d'affaires ſérieuſes & importantes.

Tout Confrére qui aura donné des ſujets de plainte ſera tenu de ſe ſoumettre à la ſentence de ſa *Loge*, à moins qu'il n'en appelle à la grande *Loge*, par où ſans doute l'on doit entendre l'aſſemblée génerale.

Il eſt permis aux confreres de ſe divertir, mais avec décence & retenue, ſans excès, & en un mot ſans ſortir des bornes d'une honnête liberté &c.

Si quelque Confrere en rencontre un autre dans la rue il le ſaluera de la maniere qu'il l'a apris (b) (à ſa réception) &c. Mais ſi les Confréres ſe trouvent avec des étrangers (par ce terme d'*étrangers* on entend ceux qui ne ſont pas *Free-Maſſons*) il faut être retenu dans ſes diſcours, prendre garde qu'il n'échape rien qui donne lieu à ces étrangers de pénetrer dans des ſecrets, qui ne leur doivent jamais être revelés. Et pour peu que l'on craigne de s'embaraſſer on de donner matiere à une indiſcrete curioſité, il faut auſſitôt changer de diſcours, & ménager avec une précaution extraordinaire (c) l'*honneur d'une Confrairie ſi reſpectable*. Le *Free-Maſſon* doit avoir la même précaution dans ſon domeſtique, avec ſes amis, ſes voiſins, ſes parens, ſa femme.

A l'égard des Confréres étrangers, il faut commencer par éviter la ſurpriſe. Tel pourroit ſe dire *Free-Maſſon*, & le perſuader par ſes ruſes & ſes artifices, qui ne ſeroit qu'un faux-frere. Si l'étranger après avoir été reconnu pour véritable Confrére, ſe trouve dans la neceſſité, il faut l'aſſiſter, ou lui fournir par des recommandations les moyens d'être ſecouru des autres *Loges*.

On recommande ſur toutes choſes d'éviter l'yvrognerie. Ce vice eſt ſi opoſé aux myſteres & aux ſecrets, qu'on ne ſauroit trop exhorter les *Free-Maſſons* à l'éviter.

Outre ces règles génerales, il y a des réglemens particuliers, qui concernent les droits du grand Maitre, des Maitres des *Loges* particulieres & de tous les Officiers ſubalternes de la Confrérie ; le tems & l'ordre des aſſemblées ; la maniere d'élire de nouveaux Confréres. Un de ces réglemens nous aprend, qu'on ne peut recevoir aucun *Free-Maſſon*, qui n'ait atteint l'âge de 25. ans ; qu'on n'en peut recevoir que cinq à la fois dans un même jour ; que perſonne ne peut être reçu membre d'une *Loge* particuliere qu'après lui avoir été annoncé un mois d'avance, pour donner le tems de s'informer de ſes mœurs & de ſa ca-

(a) L'original employe ici des termes d'Artiſans & de Maſſons.
(b) On lui donne le mot à ſa réception.
(c) *The honour of the worſhipful fraternity.*

capacité ; qu'il ne peut être admis qu'avec l'approbation unanime de tous les Confreres de la Loge ; qu'à sa réception dans la *Loge* il (*a*) doit faire un présent honnête aux Confréres qui assistent à cette réception. Le nouveau Frere donne en entrant une espéce de denier à Dieu, qui, à ce qu'il semble, est plus ou moins considerable, & tel que ce Frere le juge à propos. Cet argent entre dans la caisse de la *Loge*, & sert à augmenter les fonds destinés pour les besoins des pauvres freres.

Il y a aussi des réglemens plus détaillés, qui tendent à entretenir la correspondance fraternelle de toutes ces *Loges*, & leur relation mutuelle ; d'autres pour entretenir la subordination des membres & leur soumission aux Loix de la Confrérie ; d'autres pour faire des remontrances en cas de besoin, aux Officiers géneraux, & même au *Grand-Maitre*; d'autres pour entretenir l'uniformité des usages &c. dans toutes les *Loges*.

La *grande Loge*, où le *grand Maitre* préside en personne, juge en dernier ressort ; & c'est là aussi que l'on fait une revision de l'état de toutes les *Loges*, & en un mot de tout ce qui concerne la Confrérie. Enfin c'est là qu'on fait un dernier appel, comme il a été déja dit. Je passe d'autres réglemens touchant la caisse génerale & les trésoriers de la Confrérie ; ce qu'on doit observer pendant l'absence ou la maladie de quelqu'Officier géneral ; l'assemblée génerale de toutes les *Loges* de Londres, laquelle se doit faire tous les ans en céremonie, & avec les réjouissances convenables. C'est une Fête solemnelle.

Le *Grand-Maitre* a le droit de nommer son successeur ; mais l'élection ne se fait qu'avec l'aprobation unanime des Confreres.

Voici la céremonie qu'on observe pour former une nouvelle *Loge*. Le *Grand-Maitre* & ses Officiers &c. étant assemblés en corps pour donner leur consentement. Le (*b*) subdelegué présente d'abord à ce *Grand-Maitre* le sujet qui doit être élu *Maitre* de la nouvelle *Loge*, & lui dit à peu près en ces termes ; *très respectable Grand Maitre*. „ Les freres ici présens demandent la permission „ de former une nouvelle *Loge*, & de lui choisir un *Maitre*, & pour cet effet „ je vous présente le frere NN, comme très capable d'administrer cette char- „ ge, & comme zélé defenseur des interêts d'une Confrérie repandue par tou- „ te la terre". A cela (*c*) son EXCELLENCE repond après avoir placé le *Candidat* à sa gauche, je consens & aprouve que ces freres se réunissent & forment entr'eux une *Loge* : & se tournant ensuite vers le *Candidat*, il ajoute „ je „ vous y établis pour *Maitre* ; ne doutant point que Vous ne donniés des preu- „ ves de votre zéle & de votre capacité dans cette charge, & que Vous ne *ci-* „ *mentiés* cette nouvelle *Loge* avec toute la probité possible". A cela le *Maitre* repond qu'il se soumet à tous les devoirs de la maîtrise, & qu'il s'en acquitera de la maniere que tous les autres *Maitres* l'ont fait de tout tems. Suivent quelques céremonies & usages que le *Grand-Maitre* employe pour l'installation ; mais on ne nous dit pas en quoi ils consistent. C'est un mystére. Seulement on sait qu'on présente à cet Officier nouvellement installé les constitutions & les statuts de la Confrérie, & qu'on lui met entre les mains piéce à piéce les instrumens qui marquent sa dignité ; après quoi tous les membres saluent & félicitent cet Officier ; ce qui

(*a*) L'Anglois dit ; *is decently to cloath the lodge, that is all the brethren present.* Cela se reduit, dit-on, à une paire de gans que l'on donne à chaque Confrére.
(*b*) *The deputy Grand Master.*
(*c*) Le *Grand Maitre.*

qui ne ſe fait pourtant qu'après avoir ſolemnellement remercié ſon Excellence.

Les autres Officiers de la *Loge* ſont élus & inſtallés avec les mêmes céremonies. En certains tems, & lorſque le Maitre le juge à propos, les *Free Maſſons* doivent chanter en chœur une Chanſon, qui contient l'Hiſtoire de la *Maſſonerie.* Ce terme me paroit ici trop expreſſif pour lui en ſubſtituer un autre qui ſoit plus François. On y repaſſe en géneral les merveilles de l'ancienne *Maſſonerie*, & des Heros de la Confrairie. Une des ſtrophes ſert à exhorter ſagement les *Free-Maſſons à profiter des malheurs de l'indiſcret Samſon, dont la réputation fit naufrage* auprès d'un écueil où ſe ſont perdus bien d'autres Heros. La ſtrophe finit par cette curieuſe remarque, *il* (Samſon) *n'a jamais été nommé* (*Free*) *Maſſon.*

Cette Chanſon, qui eſt toute pleine d'un enthouſiaſme véritablement Anglois, eſt diviſée en cinq chants. A la fin du premier on fait une pauſe pour boire à la ſanté du *Grand-Maitre.* On en fait autant au Chant ſuivant pour le maitre &c. A la fin du troiſiéme on porte la ſanté des Souverains, de la Nobleſſe, du Clergé, des Communautés &c. qui ont contribué à étendre & faire fleurir cette illuſtre Confrérie. Après le quatriéme on honore de même le verre à la main la memoire de tous ceux qui ont fait revivre le bon gout du ſiécle d'Auguſte.

La derniere ſtrophe du dernier chant invite à boire à la ronde la ſanté de tous les Confreres, & *à faire retentir par tout* le nom du *Grand-Maitre.* A quoi tous les Confreres préſens font *Chorus.*

On trouve trois autres Chanſons dans le Recueil, qui me fournit ces particularités touchant la Confrérie des *Free-Maſſons.* Le lecteur jugera des autres par l'extrait que j'ai donné de la premiere.

J'aurois peut être dû rendre les termes Anglois de *Maſter of the Lodge* par ceux-ci; le *Préſident de la Loge:* mais celui de *Maitre* m'a ſemblé plus convenable, à cauſe que la Confrérie fait une alluſion continuelle de ſes travaux à ceux des *Maſſons:* & par cette même raiſon, j'aurois peut être mieux fait de me ſervir du terme de *manœuvre*, au lieu de celui d'*aprenti.*

On a été choqué de ce que j'ai dit de *Pontien de Hattem* à la page 340. qu'il imagina ſes nouveaux dogmes ſous les influences des brouillars contagieux de ſon pays. Mais pour juſtifier cette expreſſion, & combien l'air influe ſur la maniere de penſer, chacun n'auroit qu'à ſe conſulter ſoi-même. Je pourrois même citer divers Ecrivains, Anglois, Hollandois & François pour garans de ce que j'avance. Quoi qu'il en ſoit, je dois aprendre au public de la part de mes cenſeurs, que *Pontien de Hattem* étoit un homme de très bonne humeur & d'un eſprit très délié.

Paſſons à M. *le Clerc.* On s'eſt plaint de la note qui le concerne à la page 303. & ces plaintes ont attiré ſur l'Auteur une grêle d'invectives. Enfin peu s'en eſt fallu qu'on n'ait laché ſur lui quelques *levriers* de la Republique des Lettres. De quoi ſe plaignent les aveugles admirateurs de cet illuſtre ſavant? c'eſt d'avoir oſé diſtinguer en lui la grandeur du génie & les foibleſſes de l'humanité; c'eſt de n'avoir pas conſacré indifféremment ſes vertus & ſes défauts, ſelon l'uſage des *faiſeurs d'éloges*; c'eſt d'avoir, s'il faut ainſi dire, oſé *montrer en détail* à la poſterité un des plus grands hommes du ſiécle, un Heros qui étoit compoſé de perfections & d'imperfections comme tous les autres Heros des Sciences & des Belles Lettres, les *Eraſmes*, les *Scaligers*, les *Grotius*, les *Saumaiſes.* Il a été permis aux Grecs & aux Romains de dire le bien & le

mal de leurs grands hommes. Le ſera-t-il moins aujourd'hui ? & la verité doit elle vieillir avec les modes ?

ADDITIONS & CORRECTIONS *aux* CEREMONIES *des* PEUPLES IDOLATRES *des* INDES ORIENTALES &c.

A ce qui a été dit touchant *Brama* & la *Trinité* des Indiens, il faut ajouter une très bonne remarque du ſavant M. *de la Croze.* (*a*) „ C'eſt que le nom „ de *Brama* eſt tiré de l'Egyptien *Piroumi*, qui ſignifie un homme. Le nom de „ *Brama*, dit-il enſuite , a la même ſignification dans la langue ſainte des In- „ diens, qu'on appelle ordinairement le *Samſcret* (ou le *Hanſcrit*, ſelon *Bernier*) „ les *Malabares*, au lieu de *Brama* prononcent *Birouma* , ce qui aproche plus „ du mot Egyptien . . . . . . dans la langue . . . de *Ceylan Pirimba* ſignifie „ auſſi un homme". A l'égard de la Trinité, quelques Miſſionnaires prétendent en avoir trouvé des repréſentations, à la verité très imparfaites, chez divers Idolatres des Indes. Telles ſont, par exemple, celles-ci. Les habitans de *Tudemala* adreſſoient leur culte à un tableau où étoient peints un vieillard, un jeune homme & un oiſeau : & cela, ajoute-t-on, faiſoit un ſeul Dieu qu'ils nommoient *Bidi*, ce qui dans la langue du pays ſignifie le *Deſtin. Bidi*, ſuivant ces Indiens, étoit l'Auteur de toutes choſes. L'explication que les Miſſionnaires donnerent à cette repréſentation la rendit tout à fait Chrétienne. On leur aprit que le vieillard étoit Dieu le pére , le jeune homme Dieu le fils , & l'oiſeau le S. Eſprit. *San-Pao* , Idole du *Tibet*, n'a pas eu un ſort moins heureux ; d'autant plus que le P. *Navarette* aſſure, que ſans y ajouter, ni retrancher, elle étoit en tout ſemblable à celle qu'on voyoit de ſon tems ſur le grand Autel du Couvent de la Trinité à Madrid. Le même Auteur a raſſemblé dans l'ouvrage que je cite ici beaucoup de choſes curieuſes (*b*) , qui peuvent ſervir à découvrir l'origine de l'Idolatrie des Indiens &c.

Ibid. Touchant *Ixora* M. de la *Croze* & autres remarquent fort bien, qu'*Ixora* ou *Iſuren*, qui eſt la maniere de prononcer ce mot de pluſieurs Indiens, eſt le même qu'*Oſiris*, que les Egyptiens prononçoient auſſi *Tſiris.*

Ibid. Touchant *Quenevady* remarqués que cette Idole eſt vraiſemblablement la même qu'une partie des Indiens du *Malabar* revere ſous le nom de *Pulleyar*, que l'on a repreſentée ici. *Pulleyar*, ſelon ces Indiens, préſide aux Céremonies Nuptiales ; & comme revêtue de cette Dignité ſacrée les femmes Indiennes la portent d'ordinaire en guiſe d'ornement au cou. Elle eſt le témoin de *leur ſortie de l'état de fille*, & la fait connoitre extérieurement au public ; elle ſert auſſi de préſervatif aux Indiennes dans l'*état de femme.*

Ibid. Touchant le *Lingam*, ajoutés que le *Lingam* revient au *Phallus.* M. de *la Croze* (*c*) a remarqué des choſes curieuſes ſur l'un & ſur l'autre, & qui prouvent que le Culte du *Lingam* eſt auſſi originaire d'Egypte : mais le pis eſt qu'il trouve ce *Lingam* dans la Croix de Saint Antoine. En verité cela eſt bien malin !

(*a*) *Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes* L. VI.

(*b*) M. *de la Croze* a joint à la connoiſſance qu'il a de l'Antiquité les ſecours que lui ont fourni les Memoires des anciens Miſſionaires C. R. & ceux de quelques Proteſtans ; ſurtout ceux de M. *Zingelbalg* Miſſionaire Danois à *Tranquebar.*

(*c*) Ubi ſup.

A. *Pulleyar*. B.B. *Signes Superstieux et marques prophanes avec leurs couleurs*. C.C.C. *Sur le né*
D. *Double Lingam*. E.E. *Lingam ou* PHALLUS. F.F. *Marques tolerées par les Missionnaires avec les couleurs*.

lin! Un Catholique dira ſans doute qu'il n'apartient qu'à des deſerteurs de l'Egliſe d'avoir de telles idées. Comment ſeroit-il poſſible que des Moines oſaſſent penſer au *Lingam ?* Dans la vie contemplative on oublie même qu'en qualité d'homme on porte ſur ſon corps l'original de cette infame copie. Le *Lingam* eſt quelquefois double ; & l'on ſait aſſez ce que cela ſignifie. Il s'en trouve de l'une & de l'autre ſorte entre les ſignes ſuperſtitieux que l'on voit ici, & qui ſont tellement en uſage parmi les Indiens, que les Miſſionaires ne pouvant obliger leurs Neophytes à les quitter abſolument, ont été forcés de tolerer tout au moins ceux qui leur paroiſſoient ſans conſéquence dans la Religion. Un des plus prophanes de ces ſignes repréſente *Vas mulieris menſtruorum fluxu laborantis.* Les Indiens portent ſouvent ces marques de leur Religion ſur le front & ſur le né. L'Eſtampe les repréſente avec leurs noms & leurs couleurs.

Ibid. A l'article qui concerne l'ordre journalier des priéres des Indiens, on a oublié de remarquer que les Rois des Indes ont un culte qu'on peut appeller *matinal*, qu'ils obſervent avec une extrême regularité. Ce culte conſiſte en des offrandes & des priéres, qui durent ordinairement la plus grande partie de la matinée & juſqu'à midi. Alors ces Souverains Indiens ne donnent audience à perſonne.

Ibid. A l'égard des vaches, dont le culte eſt dû ſans doute aux Egyptiens; j'ai bien remarqué la vertu & la ſainteté de leur bouze; mais je n'ai rien dit des mariages de ces animaux. Je trouve dans une citation raportée par M. de la *Croze*, qu'en l'année 1597. un riche Indien dépenſa ſeize mille écus pour marier ſa vache avec un taureau, qui ſelon toutes les aparences étoit un parti très conſiderable.

Ibid. Je vais raporter deux priéres de ces Idolâtres; l'une d'un Indien du Malabar, l'autre d'un Tartare de *Tanguth* ou de *Boutan.* Elles ſont ſans conſéquence, & ne ſauroient corrompre perſonne parmi les Chrétiens. L'Indien dit à Dieu. „ O Souverain de tous les Etres, Seigneur du Ciel & de la terre, je ne vous „ contiens pas dans mon cœur. Devant qui déplorerai-je ma miſere, c'eſt à vous „ que je dois mon ſoutien & ma conſervation. Sans vous je ne ſaurois vivre. „ Appellés moi Seigneur, afin que j'aille vers vous. Dans un autre fragment „ de priére on s'exprime ainſi; Seigneur, vous m'avés connu lorſque vous m'avés „ créé ; mais je n'ai apris à vous connoître que quand j'ai pû faire uſage de „ mon jugement . . . . vous vous êtes donné à moi, & je me ſuis donné à „ vous. . . . Vous êtes venu à moi, o Dieu! comme un éclair qui tombe du „ Ciel . . . . " Le Tartare dit à Dieu; *Notre priere ſoit à Dieu.* „ Vous qui êtes „ élevé au deſſus de toute Créature, donnés nous la ſageſſe . . . . ſoit que „ je voyage le ſoir ou le matin, accompagnés moi . . . . . faites miſericorde „ . . . . . envoiés moi mon *Ange gardien* à toute heure & tous les jours. *Aiés* „ *pitie de ceux qui ſont morts*, & de ceux qui vivent encore . . . . . Donnés „ moi un eſprit ſaint, une bonne ſanté, des forces & une bonne fortune . . . . „ ſoiés à toute heure avec moi & ne vous retirés point . . . . . que la bene„ diction du Seigneur, qui eſt la racine des racines, la bonne fortune, vienne „ & demeure ſur moi! . . . . que la benediction de l'Ange fortifiant ſoit ſur „ moi"! Quel eſt mon but en raportant ces priéres, qui certainement ſont defectueuſes, & même ſuperſtitieuſes? C'eſt 1. d'aprendre au *vulgaire du Chriſtianiſme* que l'on prie Dieu, & même avec zéle, ailleurs que chez eux 2. d'aprendre à ce même *vulgaire* que les Payens ſont capables d'avoir des idées ſublimes de la Divinité. Nous ſommes trop accoutumés à prendre les SS. Ecritu-

tures à la lettre en ce qu'elle nous dit de ces Payens: & parce que J. C. (a) à taxé leurs vaines repetitions & leur extrême attention aux besoins de cette vie, nous croyons ordinairement que qui dit un Payen dit un homme *plongé dans les soins de cette vie* & tout à fait incapable de penser à Dieu dans son Paganisme. Cependant nous trouvons dans l'Antiquité des fragmens de Prieres Payenes, qui, sans avoir à beaucoup près la perfection des Chrétiennes, ne sont pas absolument indignes de notre attention. Nous trouvons dans les monumens de cette même Antiquité, que les anciens Payens étoient soigneux de prier dès le matin, avant & après les repas &c. qu'ils demandoient la sagesse à Dieu (& aux Dieux qu'ils reconnoissoient pour Ministres de l'Etre suprême) & que tous n'avoient pas la hardiesse de dire comme *Horace* (b) qu'ils sauroient bien tirer de leur propre fond la sagesse & la tranquilité. Il y auroit bien d'autres choses à remarquer sur cette matiere: mais cela n'est pas de notre ressort.

Tome 2. des Religions Idolatres avant ces mots *à toutes ces Superstitions* &c. ajoutés ceci; parmi les Ingriens il y en a d'une Religion particuliere & qui a du raport au Judaïsme. Quoi qu'ils ayent des Ministres Lutheriens ils en font très peu de cas. Ils vont en certains jours dans les bois & y consacrent un certain nombre d'arbres qu'ils abatent & brulent ensuite. Après cela ils font un bucher de ce qui leur reste de bois & brulent dessus un coq, après avoir bû tout leur saoul de biere.

(a) Evang. selon S. *Matthieu* Ch. V.
(b) *Det vitam, det opes, æquum mi animum ipse parabo.*

TABLE DES FIGURES.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans le Tome I, *qui comprend les Juifs & les Chrétiens ; & dans le* Tome II, *qui traite des Catholiques Romains. Le* Chiffre Romain *marque le Tome, & le* Chiffre Arabe *la Page.* M *indique les Memoires & autres Pieces qui se trouvent à la fin du* Tome II.

Com-

Cozri.

D.

F.

G.

I.

N.

O.

Pa-

Roch

T.

Ur-

TABLE
DES
MATIERES.

Contenues dans le Tome III, *qui comprend les Cérémonies des Grecs & des Protestans.* P. I. *marque la prémiere Partie*, & P. II. *la seconde Partie de ce Tome.*

B.

Grecs,

H.

I.

M.

N.

Re-

S.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans le Tome IV, *qui contient les Anglicans, les Quaquers, les Anabaptiſtes, les Adamites, les Préadamites, les Sectes Myſtiques, les Quietiſtes, les Unitaires, les Antitrinitaires, les Sociniens, les Collegiens, & les Deïſtes.*

A.

B.

K.

L.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans les Tomes I, *&* II, *qui contiennent les Cérémonies & Coutumes des Peuples Idolâtres. Le Chiffre Romain marque le Tome, & le Chiffre Arabe la page.* P. I, II, III, *indiquent la prémiere, la seconde, & la troisième parties de ces Tomes.* Le C *qui est à la suite du Tome* I, *marque la* Conformité, *&c.* D *indique, dans le même Tome, les* Dissertations *avec les autres pièces qui les suivent; & dans le Tome* II, *il marque la derniere* Dissertation sur les Cérémonies des Peuples de l'Afrique.

A.

Arc.

B.

C.

E.

Fes-

Fryer.

I.

K.

(ff) 2 La-

M.

N.

O.

P.

R.

T.

Ta-

W.

X.

TABLE DES MATIERES.

Contenues dans le Tome V, *où l'on traite de l'Histoire & des Cérémonies Religieuses des Mahometans.*

A.

B.

Mue-

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.

C.C.C

C.C.C.Cte —





